REVUE HYBRIDES (RALSH)

e-ISSN 2959-8079 / ISSN-L 2959-8060

NUMÉRO SPÉCIAL 5, AOÛT 2026

MUTATIONS SOCIO-ENVIRONNEMENTALES ET POLITIQUES DANS LES SOCIÉTÉS AFRICAINES CONTEMPORAINES (TOME 3)

Khadija SABIR, Jamila BELLAMQADDAM, Mas-oudou HOUDHAYFAH, Katiénéffooua Adama OUATTARA, Sinaly SOUMAHORO, Kossia Annick Patricia BOA, Wendgoudi Appolinaire BEYI, Rodolphe MENZAN KOUAKOU, Josephine KOUADIO N'GUESSAN Épse OGOFFOU, Tanoh-kouame N'DIAMOI, Adjé Blaise N'TAYE, Sionfoungon Kassoum COULIBALY, Somabe Kokou KOUZOUAHIN, Tièrowè Nadine SOMDA, Irissa YAMEOGO & Toussaint TIEMTORE, Ekoe MIDOHUIN, Marodéguéba BARMA, Nahoua Daouda SEKONGO, N'guessan Julien KOUAMÉ & Niali Armand-Privat PILLAH, Tchao TATANGUE, Antoine-Beauvard ZANGA, Amélie MOGOA BOUSSENGUI, Célestine KOUMBA, Krou Achille Marcel TANO, Zoumana COULIBALY & Doreen Christelle ESSOH NDOBO

© REVUE HYBRIDES (RALSH), AOUT 2026

COUVERTURE : © Revue Hybrides (RALSH)
MISE EN PAGE ET MAQUETTAGE : Revue Hybrides (RALSH)
NUMERO SPECIAL 5, AOUT 2026
PUBLIE LE : 31/08/2026
URL site web: https://revuehybrides.org/num-special-5-aout-2026/
DOI: https://doi.org/10.5281/zenodo.22239628

TRADUCTIONS : Joël ÉCHITCHI TEKA (Université de Maroua, Cameroun) & Christian TIAKO YOUADJEU (MINESEC, Cameroun)

INDEXATION

Licence d'utilisation : Creative Commons Attribution CC-BY

Les publications peuvent être copiées, diffusées, transmises et affichées sur n'importe quel support ou format, à condition de citer l'auteur (BY) et les références de la revue. Cette licence autorise aussi l'utilisation commerciale.

e-ISSN 2959-8079 / ISSN-L 2959-8060
https://revuehybrides.org/
infos@revuehybrides.org / revuehybrides@gmail.com
impact factor : 4.002

Version imprimée en France & Cameroun
Printed in France & Cameroon
Impreso en Francia & Camerún

REVUE DES ARTS, LETTRES ET SCIENCES DE L'HOMME (RALSH)
Arts, Letters and Human Sciences Journal
Publication semestrielle (Décembre/Mai) & des Hors-série (numéaux spéciaux)
Éditée par l'Association PEA2 Cameroun (Dépôt légal : N°002/RDA/F.32/SASC)

ÉQUIPE ÉDITORIALE

Directeur de publication : **Gislain ESSOME**, Diplômé de l'Université Jean-Monnet Saint-Étienne, UR ECLLA, France
Rédacteur en chef : Joël ÉCHITCHI TEKA, Université de Maroua, Cameroun

SECRÉTARIAT TECHNIQUE ET DE RÉDACTION

Dr. Alain DJARSOUMNA, M. ARAFAT ABAKAR, M. Bachir Tamsir NIANE, M. Cédric TEGUEDONG NGUEKEU, M. Christian TIAKO YOUADJEU, M. Eugène SAKAME, Dr. Paul BINI KOFFI MOUROUFIE & Dr Simpson Dorothy MBADINGA MBADINGA

COMITÉ SCIENTIFIQUE ET DE LECTURE

Frédéric SPAGNOLI (Professeur des université, HDR, Université Marie & Louis Pasteur, France), **Georges MOUKOUTI ONGUEDOU** (Professeur Titulaire, Université de Bertoua, Cameroun), **Zacharie HATOLONG BOHO** (Professeur Titulaire, Université de Maroua, Cameroun), **Stéphane KALUDI NDONDJI** (Professeur Associé, Université de Lubumbashi, RD Congo), **Abdelouahid TIOUIDIOUINE** (Maître de conférences, Université de Relizane, Algérie), **Ahlem ROUABHIA** (Maître de conférences, Université de Tebessa, Algérie), **Aimé BANZA ILUNGA** (Maître de conférences, Université de Lubumbashi, RD Congo), **Amos KAMSU SOUOPTETCHA** (Maître de conférences, Université de Maroua, Cameroun), **Arsène ELONGO** (Maître de conférences, Université Marien Ngouabi, Congo), **Assia MARFOUQ** (Maître de conférences Habileté, Université Hassan Premier de Settat, Maroc), **Brice Arsène MANKOU** (Maître de Conférences, Reims DYSOLAB, Université de Rouen, Normandie, France), **Djedou Martin AMALAMAN** (Maître de conférences CAMES , UPGC de Korhogo, Côte d'Ivoire), **Drissa KONE** (Maître de conférences, Université Félix Houphouet-Boigny, Côte d'Ivoire), **Gilbert ATINDOGBE** (Maître de conférences, Université d'Abomey-Calavi, Benin), **Ibrahim MALAM MAMANE SANI** (Maître de conférences CAMES, Université Abdou Moumouni, Niger), **Landry Yves FALLE** (Maître de conférences, Université Alassane Ouattara, Côte d'Ivoire), **Kouakou Laurent ASSOUANGA** (Maître de conférences, Félix Houphouët-Boigny de Cocody, Côte d'Ivoire), **Patrick TOUMBA HAMAN** (Maître de conférences, Université de Maroua, Cameroun), **Raymond-Bernard AHOUANDJINOU** (Maître de conférences, Université d'Abomey-Calavi, Benin), **Robert MAMADI** (Maître de conférences CAMES, Université Adam Barka d'Abéché, Tchad), **Abraham DAOKA** (Université de Maroua, Cameroun), **Adjé Séverin ANGOUA** (Université Félix Houphouët-Boigny d'Abidjan, Côte d'Ivoire), **André Bienvenu MFO** (Université de Yaoundé 1, Cameroun), **Amel FTITA** (Université virtuelle de Tunis, Tunisie), **Anicet DONFACK SOUNNA** (Université d'Alcalá, Espagne), **Appolinaire LOUMGUE** (Université de Maroua, Cameroun), **Arnaud Romaric TENKIEU TENKIEU** (Université de Douala, Cameroun), **Bassirima KONÉ** (Université Félix Houphouët-Boigny, Côte d'Ivoire), **Bertin NGUEFACK (**Université de Yaoundé, Cameroun), **BIRWE GODWE** (ENS, Université de Maroua, Cameroun), **Bougadari DOUMBIA** (Institut Universitaire de Développement Territorial / Université des Sciences Sociales et de Gestion de Bamako, Mali), **Destin FEUTSEU DASSI** (Université de Dschang, Cameroun), **Fabrice ONANA NTSA** (Université de Yaoundé 1, Cameroun), **Floribert NOMO FOUDA** (Université de Yaoundé 1, Cameroun), **Franck AMOUSSOU** (Université André Salifou (UAS) de Zinder, Niger), **Franck Rostov TSAMO DONGMO** (Université de Dschang, Cameroun), **Fridolin OMGBA OWONO** (Université de Yaoundé 1, Cameroun), **Gabin KENKO DJOMENI** (Institut Universitaire de la Côte, Cameroun), **Harold Gael NJOUONANG DJOMO** (Laboratoire GREVA, Cameroun), **HASSANA** (DGSN, Cameroun), **Issa AHAMADOU HAMAGE** (Université Abdou Moumouni, Niger), **Joseph Yannick MBATCHOU** (Université de Yaoundé 1, Cameroun), **José Alejandro MORALES SOTO** (Universidad Nacional Autónoma de México (UNAM), México),

Karima ZEROUALI (Université de Biskra, Algérie), **Liliane KOUASSI AMOIN** (Institut National Supérieur des Arts et de l'action Culturelle, Côte d'Ivoire), **Magloire NISSIMAISOU** (Université de Maroua, Cameroun), **Malek KHALDI** (Chercheuse indépendante, Tunisie), **MFOUAPON ALASSA** (Université de Yaoundé 1, Cameroun), **Oscar KEM-MEKAH KADZUE** (Escuela Normal Superior de Yaundé 1, Camerún), **Pierre Ledoux NDII** (Université de Yaoundé 1, Cameroun), **Régine Mireille ESSAMA** (Université de Bertoua, Cameroun), **Rodrigue WOUASSI LADJINOU** (Université de Yaoundé 1, Cameroun), **Saidi HICHAM** (Université Moulay Ismail, Maroc), **Samira BERDJI BESSEGHIR MUSTAPHA** (Université de Relizane, Algérie), **Sidbéné-Wendé Brigitte SAWADOGO/ZONGO** (Université Norbert ZONGO, Burkina Faso), **Tamboura AMADOU** (ENS Burkina Faso), **Thierry Martin FOUTEM** (Université de Dschang, Cameroun), **Thierry Benoît BIDIAS** (Chercheur indépendant, Cameroun), **Thomas FONE** (Université de Douala, Cameroun), **Wendnonga Gilbert KAFANDO** (Université Joseph Kizerbo (UJKZ), Burkina Faso), **Winnie NYANGON** (Université de Ngaoundéré, Cameroun), **Yacouba TENGUERI** (Université Daniel Ouezzin Coulibaly, Burkina Faso), **Yao Saturnin Davy AKAFFOU** (Université Félix Houphouët Boigny, Côte d'Ivoire) & **Zoulkoufoulou OURO-GBELE** (Université de Lomé, Togo).

SOMMAIRE

{SECTION 1} **1**

SCIENCES DU LANGAGE & LITTERATURE **1**

Éthique de la transposition algorithmique des œuvres patrimoniales : une analyse sémiotique des vidéos générées par PixVerse à partir de Candide ou l'Optimisme de Voltaire *2*

The Ethics of Algorithmic Adaptations of Cultural Heritage Works: A Semiotic Analysis of Videos Generated by PixVerse Based on Chapter VI of Voltaire's Candide or Optimism *2*

Khadija SABIR **2**

Jamila BELLAMQADDAM **2**

Crise sécuritaire au Burkina Faso : La musique comme outil de résilience et de souveraineté *16*

Security Crisis in Burkina Faso : Music as a Tool for Resilience and Sovereignty *16*

Tièrowè Nadine SOMDA **16**

Irissa YAMEOGO **16**

Toussaint TIEMTORE **16**

Jalons pour une théorie de la grammaire discursive de l'indéfinition *34*

Milestones towards a theory of the discursive grammar of indefiniteness *34*

Antoine-Beauvard ZANGA **34**

Construction de stimuli pour l'évaluation des troubles des sons de la parole en contexte multilingue camerounais : un cadre méthodologique fondé sur l'Alphabet Général des Langues Camerounaises *50*

Development of stimuli for the assessment of speech sound disorders in a multilingual Cameroonian context: a methodological framework based on the General Alphabet of Cameroonian Languages ... *50*

Doreen Christelle ESSOH NDOBO **50**

{SECTION 2} **68**

SCIENCES HUMAINES **68**

Crise énergétique et identité énergétique urbaine à Maroua : sociostyles, habitus et fonctions sociales de la consommation d'énergie domestique *69*

Energy Crisis and Urban Energy Identity in Maroua : Sociostyles, Habitus and Social Functions of Domestic Energy Consumption *69*

Mas-oudou HOUDHAYFAH **69**

La contribution de l'Union Européenne au processus de démocratisation en Côte d'Ivoire entre 1999 et 2010 ..... *85*

The European Union's contribution to the democratisation process in Côte d'Ivoire between 1999 and 2010 ..... *85*

Katiénéffooua Adama OUATTARA **85**

Sinaly SOUMAHORO **85**

Représentations religieuses de la sexualité et recours aux services de santé sexuelle et reproductive chez les jeunes à Bouaké : une analyse genrée *99*

Religious Views on Sexuality and Using Sexual and Reproductive Health Services Among Youth in Bouaké: A Gendered Analysis *99*

Nochiami Affou KONÉ **99**

Drissa KONÉ **99**

Adoption de la Couverture Maladie Universelle dans les pratiques des entrepreneurs du secteur informel à Abidjan, Côte d'Ivoire *112*

Adoption of Universal Health Coverage among entrepreneurs in the informal sector in Abidjan, Côte d'Ivoire *112*

Kossia Annick Patricia BOA **112**

La crise des valeurs contretemps et la résilience au Burkina Faso *127*

The Crisis of Values in Times of Adversity and Resilience in Burkina Faso *127*

Wendgoudi Appolinaire BEYI **127**

Coopération internationale environnementale et conflits d'intérêt : enjeux éthiques d'une justice environnementale post-souverainiste *143*

International Environmental Cooperation and Conflicts of Interest: Ethical Challenges of a Post-Sovereignist Environmental Justice *143*

Sionfoungon Kassoum COULIBALY **143**

Somabe Kokou KOUZOUAHIN **143**

Traumatisme psychique et troubles anxieux chez les enfants déplacés internes au nord du Togo ... *159*

Psychological trauma and anxiety disorders among internally displaced children in northern Togo *159*

Ekoe MIDOHUIN **159**

Marodéguéba BARMA **159**

John Locke et la question de la justice sociale : repenser l'État libéral à l'ère des inégalités *174*

John Locke and the question of social justice: rethinking the liberal state in the age of inequality ... *174*

Nahoua Daouda SEKONGO **174**

N'guessan Julien KOUAMÉ **174**

Niali Armand-Privat PILLAH **174**

Stabilité électorale de la région de la Kara : facteurs explicatifs du fait et perspectives pour un renforcement de la cohésion nationale *190*

Electoral Stability in the Kara Region: Factors Explaining This Phenomenon and Prospects for Strengthening National Cohesion *190*

Tchao TATANGUE **190**

Pemba-a-motètè : le fétiche de la richesse, et de la prospérité et du pouvoir de la femme chez les Mitsogho *208*

Pemba-a-motètè: the fetish of wealth, prosperity, and women's power among the Mitsogho *208*

Amélie MOGOA BOUSSENGUI **208**

Célestine KOUMBA **208**

Pratiques alimentaires et malnutrition : l'agropastoralisme dans la lutte contre la malnutrition infantile dans le département de Ferkessédougou, région du Tchologo (Côte d'Ivoire) *226*

Dietary practices and malnutrition : agro-pastoralism in the fight against child malnutrition in the Ferkessédougou departement, Tchologo region (Ivory Coast) *226*

Krou Achille Marcel TANO **226**

Zoumana COULIBALY **226**

{SECTION 3} **241**

SCIENCES DE L'ÉDUCATION **241**

Projet scolaire en classe de troisième au lycée municipal de Brobo : collaboration entre inspecteurs d'orientation et parents *242*

School project in the third year of high school at Brobo municipal high school: collaboration between guidance advisors and parents *242*

Rodolphe MENZAN KOUAKOU **242**

Josephine KOUADIO N'GUESSAN Épse OGOFFOU **242**

Tanoh-kouame N'DIAMOI **242**

{SECTION 4} **255**

ARTS **255**

Promotion du métavers en Côte d'Ivoire : freins et leviers de son adoption dans le milieu de l'infographie 3D *256*

Promotion of the metaverse in ivory coast: barriers and levers of its adoption in the field of 3d graphic design *256*

Adjé Blaise N'TAYE **256**

{SECTION 1}

SCIENCES DU LANGAGE & LITTERATURE

REVUE HYBRIDES (RALSH)
e-ISSN 2959-8079 / ISSN-L 2959-8060

NUM. SPÉCIAL 05 (AOÛT 2026)

Éthique de la transposition algorithmique des œuvres patrimoniales : une analyse sémiotique des vidéos générées par PixVerse à partir de *Candide ou l'Optimisme* de Voltaire

The Ethics of Algorithmic Adaptations of Cultural Heritage Works: A Semiotic Analysis of Videos Generated by PixVerse Based on Chapter VI of Voltaire's Candide or Optimism

Khadija SABIR
Université Ibn Tofail, Maroc
Email : Khadija.sabir1@uit.ac.ma
Orcid id : https://orcid.org/0009-0007-9061-4370

Jamila BELLAMQADDAM
Université Ibn Tofail, Maroc
Email : Jamila.bellamqaddam @uit.ac.ma

Résumé : L'essor des vidéos animées générées par IA permet d'illustrer les dimensions historiques et implicites des œuvres littéraires. Or, la question de la validité herméneutique et éthique de cette médiation algorithmique s'impose aujourd'hui comme un axe de réflexion qui mérite d'être approfondi dans les recherches consacrées aux humanités numériques. Cette étude vise à évaluer la validité en examinant quatre clips vidéo d'une durée maximale de onze secondes chacun générés par la plateforme PixVerse à partir du chapitre VI de *Candide ou l'Optimisme* de Voltaire. En s'appuyant sur une analyse sémiotique tripartite, inspirée de : *Introduction à l'analyse de l'image* (Joly, 2009), *Lector in Fabula* (Eco, 1985) et de *la théorie de la médiation* (Peraya, 1999), l'étude mesure le degré de fidélité herméneutique entre le texte source et sa transposition visuelle automatique. Les résultats montrent que l'IA parvient à restituer visuellement plusieurs éléments essentiels du texte (personnages, décors, couleurs, entre autres). Toutefois, certaines nuances, notamment l'ironie et la portée critique, sont moins bien représentées. À cela s'ajoute la modification ou l'atténuation de certaines scènes en raison des contraintes de la plateforme. La transposition apparaît ainsi réussie sur le plan visuel, mais plus limitée lorsqu'il s'agit de préserver toute la richesse interprétative du texte littéraire source.
Mots-clés: Intelligence artificielle générative, Littérature, Sémiotique de l'image, Médiation algorithmique, Ethique numérique.

Abstract : The rise of AI-generated animated videos offers new possibilities for illustrating the historical and implicit dimensions of literary works. However, the question of the hermeneutic and ethical validity of this algorithmic mediation has emerged as an important area of inquiry that deserves further investigation in research on generative AI. This study aims to assess the validity by examining four video clips of a maximum duration of eleven seconds each, generated by the PixVerse platform from Chapter VI of Voltaire's *Candide, or Optimism*. Drawing on a tripartite semiotic analysis inspired by *Introduction à l'analyse de l'image* (Joly, 2009), *Lector in Fabula* (Eco, 1985), and mediation theory (Peraya, 1999), the study measures the degree of hermeneutic fidelity between the source text and its automatic visual transposition. The results show that AI succeeds in visually rendering several essential elements of the text, including characters, settings, colors, among others. However, certain nuances, particularly irony and the critical dimension of the text, are less effectively conveyed. In addition, some scenes are modified or toned down due to the platform's constraints. The transposition can therefore be considered successful from a visual perspective, but more limited when it comes to preserving the full interpretive richness of the original literary text.
Keywords: Generative Artificial Intelligence, Literature, Image Semiotics, Algorithmic Mediation, Digital Ethics.

Reçu le : 01/07/2026 ● **Publié le :** 31/08/2026

Introduction

L'essor des modèles IA, génératifs d'images et de vidéos à partir de prompts comme DALL-E, Artlist, PixVerse, etc. transforme et enrichit les chaînes de création et de diffusion des contenus culturels et éducatifs, soulevant de nouvelles questions herméneutiques et éthiques sur la médiation algorithmique des œuvres littéraires. Plusieurs travaux ont exploré les intersections entre intelligence artificielle et littérature. Premkumar (2024, pp. 37-41) a examiné l'impact de l'IA sur la création et la critique littéraires. Ben Zid (2025, pp. 3854-3862) a analysé les ambiguïtés herméneutiques de l'analyse poétique assistée par ChatGPT. Ajoutons Khobragade (2025, pp. 1-4) qui a évalué l'adaptation cinématique de romans classiques par IA générative, soulignant les défis de cohérence narrative dans les séquences multi-scènes. Entre autres. Cependant, ces travaux permettent de situer plusieurs approches de l'IA appliquée à la littérature. La question de la fidélité herméneutique d'une œuvre patrimoniale transposée en vidéo par IA, notamment dans le contexte des politiques de modération des plateformes, apparaît toutefois moins documentée dans les travaux que nous avons pu consulter. La présente étude propose ainsi d'examiner plus précisément cette question.

La problématique s'énonce ainsi : la conversion algorithmique de la littérature patrimoniale en vidéos animées constitue-t-elle une médiation culturelle fidèle ou un mécanisme de dénaturation sémantique soulevant des enjeux éthiques de manipulation herméneutique ? Cette problématique se décline en deux questions de recherche : dans quelle mesure la vidéo générée par PixVerse restitue-t-elle la dimension narrative du texte voltairien source ? Dans quelle mesure la transposition algorithmique d'une œuvre classique contribue-t-elle à sa transmission fidèle sans en altérer le sens ?

Cette étude de nature exploratoire vise à évaluer cette fidélité herméneutique et ces enjeux éthiques à travers l'analyse de quatre vidéos dont la plus courte dure cinq secondes et la plus longue onze secondes, générées par la plateforme PixVerse à partir du chapitre VI de *Candide ou l'Optimisme* de Voltaire (1759), édition Dar Al Harf, page 28. Ce chapitre constitue un texte d'une densité satirique et philosophique remarquable en mettant en scène la confrontation entre la philosophie optimiste de Leibniz et la réalité brutale du malheur humain, sous le mode ironique du conte philosophique voltairien. Pour ce faire, le corpus a été confronté aux passages correspondants selon une analyse sémiotique tripartite distinguant le message plastique (Joly, 2009, p. 87) et le message iconique (Joly, 2009, p. 98), la dimension narrative/rhétorique encadrée par la pragmatique textuelle (Eco, 1985, p. 51) et la théorie de la médiation (Peraya, 1999, p. 153). Ce choix méthodologique est justifié par la nécessité d'évaluer simultanément la matérialité visuelle, la représentation iconique et la restitution rhétorique du texte source, notamment la temporalité narrative au sens de Ricœur (1985, pp. 229-231), tout en interrogeant le statut épistémologique de la médiation algorithmique. Les résultats de l'étude montrent que le contenu généré par l'IA permet de mettre en images plusieurs éléments du texte, mais qu'il ne parvient pas toujours à restituer l'intention de l'auteur, notamment lorsqu'elle repose sur des formes d'expression de l'implicite comme l'ironie. Dans ce processus, le rédacteur des prompts joue un rôle de médiateur entre le texte source et la plateforme. À partir de sa propre analyse et de son interprétation du texte, il cherche à expliquer à l'IA les éléments qui ne sont pas directement exprimés. Cependant, cette médiation n'est pas sans limites. Les règles de la plateforme et ses contraintes de génération peuvent modifier certains éléments, les atténuer, les accentuer ou même empêcher la production de certaines scènes. La qualité de la transposition ne repose donc pas uniquement sur les choix du rédacteur des prompts, mais dépend également des possibilités et des limites de l'outil utilisé. Ces constats invitent ainsi à examiner avec prudence les productions de l'IA générative de vidéos afin d'identifier les transformations qu'elles peuvent introduire dans la représentation des œuvres littéraires sources.

1. Méthodes

Cette étude est une recherche qualitative basée sur l'analyse sémiotique de quatre vidéos animées. Un corpus généré clip par clip via un abonnement payant sur la version professionnelle de la plateforme PixVerse (Motivai Private Limited, 2026), entre le 25 mai et le 6 juin 2026. Ce modèle de génération de vidéo à partir de prompts textuels a été retenu pour deux raisons : sa spécificité dans la génération de vidéos animées à partir de prompts textuels, et sa fonctionnalité de voix IA intégrée permettant la lecture du texte source en synchronisation avec les images générées. Cette démarche empirique s'est accompagnée d'une recherche théorique sur la sémiotique de l'image.

En ce qui concerne le texte source, il est constitué des paragraphes extraits du chapitre VI de *Candide ou l'Optimisme* de Voltaire (1759, édition Dar Al Harf, p. 28). Ce chapitre a été retenu pour trois raisons stratégiques. Premièrement, il constitue un texte riche au niveau satirique et philosophique, mettant en scène la confrontation entre l'optimisme leibnizien et la brutalité du réel. Deuxièmement, il constitue un support pertinent pour explorer les capacités et les limites de PixVerse dans la transposition visuelle des idées philosophiques, du style ironique voltairien et du contexte historique de l'Inquisition au XVIIIe siècle, éloigné de notre époque. Troisièmement, l'œuvre a été retenue en raison de son appartenance au domaine public, ce qui permet de l'exploiter dans le cadre de cette étude sans avoir à engager des démarches d'autorisation liées aux droits d'auteur, lesquelles auraient pu alourdir le processus de recherche. Cependant, cette situation n'empêche pas de poser des questions éthiques sur la manière dont un texte original peut être interprété et transposé en vidéo par une plateforme d'IA.

L'étude sémiotique de l'image constitue l'outil central de cette étude, s'appuyant sur les niveaux d'analyse de Joly (2009) qui distinguent le message plastique (couleurs, formes, composition, texture, éclairage) et le message iconique (lieux, personnages, objets, actions). L'analyse s'appuie également sur les contributions d'Eco (1985, p. 51), de Peraya (1999, p. 153) et de Ricœur (1985, pp. 229-231), afin d'évaluer la fidélité des vidéos aux textes sources, d'apprécier la qualité de la médiation algorithmique et d'analyser la transposition de la temporalité narrative dans le langage visuel. Les vidéos analysées résultent d'un processus rigoureux en sept étapes. Le chapitre VI a d'abord été soumis à une lecture analytique approfondie permettant sa segmentation en séquences narratives, avec identification des dispositifs rhétoriques (ironie, litote, paradoxe) et des transitions temporelles. Nous avons sélectionné quatre séquences, pour chacune, un prompt structuré a été rédigé en français, intégrant la description factuelle de la scène, l'indication du second degré rhétorique et les spécifications plastiques. Ces prompts ont ensuite été traduits en anglais par Gemini, cette traduction constituant en soi une étape de médiatisation linguistique supplémentaire avec des pertes sémantiques potentielles. Les prompts traduits ont été soumis à PixVerse (PixVerse, 2026) avec les paramètres suivants : durée maximale de onze secondes par clip, rapport d'aspect 16:9, résolution 1080p et activation de l'option multi-prise qui permet la variation des plans. Chaque clip généré a été comparé au texte source et, en cas d'éloignement significatif, le prompt était reformulé et la génération relancée. Les clips validés ont été doublés par une voix de synthèse IA intégrée à PixVerse, lisant le texte original de Voltaire en synchronisation avec les images générées, permettant ainsi de maintenir le lien entre le texte source et son illustration vidéo.

Plusieurs limites méthodologiques sont à relever. Premièrement, la rédaction des prompts repose sur une lecture analytique de l'extrait à transposer, un processus qui comporte inévitablement une part de subjectivité, dans la mesure où elle dépend en partie des paramètres individuels et de l'expérience propre à chaque lecteur. À ce titre, (Petitat, 2008, p. 61) a souligné que les lecteurs : « […]se présentent eux-mêmes comme des conglomérats plus ou moins hétéroclites de connaissances, de croyances, d'intérêts, de valeurs », rappellant ainsi les

facteurs qui rendent toute interprétation d'un texte nécessairement orientée par le profil de celui qui l'effectue. En effet, le concepteur des prompts n'échappe pas à cette logique : les choix opérés dans la segmentation du texte et la formulation des instructions traduisent une interprétation singulière du chapitre source, parmi d'autres envisageables. À cela s'ajoute l'influence du modèle de génération lui-même. Les clips produits par PixVerse (Motivai Private Limited, 2026) sont en partie déterminés par les connaissances visuelles acquises lors de son entraînement sur un vaste corpus de données, ce qui peut orienter la transposition vers certaines formes de représentation plutôt que d'autres. Deuxièmement, le corpus vidéo n'étant pas intégrable au format Word, l'analyse s'appuie sur des captures d'écran extraites des clips, tandis que les vidéos sont mises à disposition en annexe via un lien Drive, afin d'en assurer la traçabilité et la vérification des données. Troisièmement, étant donné que les plateformes de génération vidéo par IA évoluent rapidement, les limites techniques et visuelles observées sont susceptibles de s'améliorer dans les versions futures de PixVerse (Motivai Private Limited, 2026), ce qui relativise partiellement la portée des conclusions formulées.

3. Résultats

Compte tenu des limitations du format Word, qui ne permet pas l'intégration des mini-clips, le corpus est présenté sous la forme de quatre figures composées de captures d'écran représentatives de chaque séquence. Chaque figure est accompagnée du prompt de génération, de l'extrait textuel correspondant et du commentaire analytique.

3.1. Analyse du premier clip

Le premier mini-clip de cinq secondes illustre le tremblement de terre de Lisbonne. Il résulte de la transformation de l'extrait original suivant : « Après le tremblement de terre qui avait détruit les trois quarts de Lisbonne » de *Candide ou l'Optimisme* de Voltaire (1759), édition Dar Al Harf (pp. 28), en un prompt de génération rédigé en anglais :

> Aerial view of 18th century Lisbon devastated by earthquake. Collapsed Baroque stone buildings, rubble-filled streets, a few wisps of black smoke rising slowly. Crowds of common people in the alleys peasants and working class wearing rough linen shirts, torn woolen cloaks, simple dark clothing, no noble costumes. People weeping, carrying injured, sitting in despair among the ruins. Baroque oil painting style inspired by Goya, muted ochre and ash-grey palette, dramatic overcast sky, slow cinematic aerial pan descending toward the grieving crowd. Apocalyptic and somber atmosphere. (Prompt traduit par Gemini 2026)

Le résultat obtenu est présenté ci-dessous sous la forme d'une capture d'écran composite du clip généré.

Figure 1. Capture d'écran composite 1 : le tremblement de terre de Lisbonne (Source: clip 1, lien Google Drive dans annexes).

Au niveau du message plastique, la vidéo générée présente principalement une palette de couleurs ocre et gris cendre, conforme à la consigne « muted ochre and ash-grey palette ». L'architecture baroque, avec ses frontons sculptés, ses colonnes et ses toits en tuiles, est également bien représentée, ce qui correspond au contexte historique du récit. Ensuite, la fumée noire s'élève lentement et rappelle les incendies provoqués par le tremblement de terre de Lisbonne. La scène commence par un zoom aérien progressif, comme dans l'ouverture d'un film, avec un plan d'ensemble qui présente d'abord le lieu où se déroule l'action, en l'occurrence la ville de Lisbonne. La caméra descend ensuite progressivement vers les ruelles avant de se rapprocher de la foule. Les personnages portent des vêtements associés aux classes populaires, notamment des chemises en lin blanchâtre, des manteaux en laine sombre et des haillons, conformément à la consigne « no noble costumes » du prompt. Nous remarquons également la présence de bâtiments effondrés à côté d'autres édifices encore debout. Ce choix correspond au texte source, qui évoque la destruction des « trois quarts de Lisbonne », sans pour autant présenter la ville comme totalement détruite.

Au niveau du message iconique, la vidéo met surtout l'accent sur les réactions humaines face à la catastrophe. Les personnages apparaissent dans des situations de détresse, certains portant ou soutenant des personnes blessées, tandis que d'autres sont représentés dans une attitude de prière. La présence d'une femme portant un enfant renforce également la dimension humaine de la scène. Ces différentes représentations donnent à voir les conséquences du séisme sur les individus et permettent de rendre plus concrète la souffrance évoquée dans le texte source. En effet, la scène insiste ainsi davantage sur la réaction collective de la population que sur des personnages individualisés. Les choix iconiques reflètent l'atmosphère tragique et restent globalement en accord avec le récit de Voltaire, tout en donnant une forme visuelle à des éléments que le texte présente principalement à travers la narration.

La dimension narrative et rhétorique montre une cohérence entre le texte source, le prompt et la vidéo obtenue. Le mini-clip reprend les principaux éléments du passage, notamment la ville de Lisbonne après le tremblement de terre, les destructions, les incendies et la population touchée. Le déplacement progressif de la caméra, de la vue générale de la ville vers les scènes de rue, accompagne également le déroulement de la séquence.

La médiation intentionnelle est également réussie dans ce cas. Le prompt ne repose pas uniquement sur la description du court passage transposé, mais sur une lecture plus large du chapitre. L'expression « les trois quarts de Lisbonne » a été comprise comme une destruction très importante, mais qui ne concerne pas la totalité de la ville. C'est ce que montre la vidéo en faisant apparaître à la fois des bâtiments détruits et d'autres encore debout. Ce choix prend aussi en compte la suite du récit, où un nouveau tremblement de terre survient après l'auto-da-fé et est présenté comme plus violent que le premier. La représentation produite suit donc la logique du texte et l'interprétation retenue lors de la rédaction du prompt. Dans cette séquence, la médiatisation et la médiation intentionnelle peuvent ainsi être considérées comme réussies.

3.2. Analyse du deuxième clip

Le deuxième mini-clip de sept secondes résulte de la transposition de l'extrait : « Les sages du pays n'avaient pas trouvé un moyen plus efficace pour prévenir une ruine totale que de donner au peuple un bel auto-da-fé.» (*Candide ou l'Optimisme*, Voltaire, 1759), édition Dar Al Harf (pp. 28), en un prompt de génération rédigé en anglais :

> Continuous shot from the devastated Lisbon ruins seen in the previous scene same collapsed Baroque stone buildings, same ash-grey rubble, same overcast sky. The camera slowly pushes forward through the smoky ruined streets, then tilts upward and zooms toward a single glowing warm window in a tall Gothic university building (University of Coimbra) that still stands amid the destruction. The camera passes through the window into a candlelit vaulted stone chamber. Inside: Catholic inquisitors and clergy in black and white robes, no noble attire simple religious habits, wooden crosses. The men are visibly stressed and agitated: one paces back and forth nervously, another sits with his chin resting on his hand deep in thought, a third gestures urgently at a colleague pointing at open manuscripts on the table. Animated discussion, worried faces, desperate search for a solution. Warm candlelight against cold stone walls. Baroque oil painting style inspired by Rembrandt, chiaroscuro, muted ochre and deep brown palette. Slow immersive push-in ending on the worried faces around the table. (Prompt traduit par Gemini 2026)

La capture d'écran composite ci-dessous présente le résultat produit par l'IA.

Figure 2. Capture d'écran composite du clip 2 : décision d'organiser un auto-da-fé (Source: clip 2, lien dans les annexes).

En continuité directe avec le premier mini-clip, cette seconde séquence s'inscrit dans la suite des événements qui suivent le tremblement de terre et ses conséquences. Cette

articulation entre les deux extraits permet au récit de passer progressivement de la catastrophe à la réaction des autorités.

Le message plastique marque une rupture spatiale avec le premier mini-clip tout en conservant une continuité chromatique. Le mouvement de caméra, qui conduit progressivement des ruines vers cet espace intérieur, assure une transition visuelle fluide et renforce la continuité entre les deux séquences. La scène se déroule dans une salle intérieure voûtée, dominée par une palette de tons ocre, bruns et cendrés, conformément au prompt. L'éclairage repose principalement sur la lumière des chandelles, créant un effet de clair-obscur qui alterne entre les zones éclairées et les parties plus sombres de la pièce. Les murs en pierre, le mobilier en bois et les manuscrits visibles participent à la construction de cet espace intérieur. La composition présente les personnages selon différents plans, avec un plan rapproché sur certains d'entre eux et un plan plus large montrant l'ensemble du groupe réuni autour de la table. Cette organisation permet de représenter la scène de délibération tout en conservant une certaine profondeur dans l'espace.

Quant au message iconique, la vidéo représente un groupe d'autorités religieuses réunies autour d'une table. Leurs habits religieux, les croix en bois et les livres qui semblent anciens permettent de les identifier. Leurs gestes et leurs expressions traduisent une situation de délibération autour d'une décision. On observe notamment un personnage qui se déplace avec agitation, un autre qui reste assis, la tête appuyée sur sa main, tandis qu'un troisième désigne les manuscrits ouverts devant lui en s'adressant à l'un de ses interlocuteurs. La voix du doublage et les mimiques d'un des personnages permettent également au spectateur de comprendre qu'une décision de faire un auto-da-fé vient d'être prise. Toutefois, l'auto-da-fé lui-même n'est pas représenté visuellement dans cette scène. En somme, la scène donne à voir le moment de la délibération et permet de comprendre, à travers les attitudes des personnages et le doublage, la décision qui en résulte.

Pour ce qui est de la dimension narrative, la vidéo montre qu'elle suit une progression logique du récit. Après la catastrophe viennent les délibérations, marquées par l'inquiétude et la recherche d'une solution, puis la décision finale. De surcroît, le choix du prompt repose sur une lecture interprétative du passage transposé, notamment sur la prise en compte de la négation et de la comparaison présentes dans l'expression « n'avaient pas trouvé un moyen plus efficace ». La négation associée à la comparaison introduite par « plus efficace », laisse entendre que différentes solutions ont été envisagées avant de retenir celle de l'auto-da-fé et permet ainsi de comprendre qu'une réflexion précède la décision finale. Le prompt traduit cette interprétation en construisant une situation de délibération. De ce fait, la médiation intentionnelle présente dans la vidéo reste cohérente avec la logique du récit et du passage transposé. Cependant, une limite apparaît dans la restitution de la dimension rhétorique et ironique du texte, notamment dans l'expression « un bel auto-da-fé ». Celle-ci ne doit pas être comprise au sens littéral, puisque le terme « bel » crée un effet d'ironie en exprimant le contraire du sens réellement visé par l'auteur. Or, Cette ironie n'est toutefois pas concrétisée dans la vidéo, puisque l'auto-da-fé lui-même n'y est pas représenté. Aucun élément de la scène ne permet donc de rendre visible le contraste entre le terme « bel » et la violence de l'événement désigné. En somme, la vidéo restitue correctement la progression narrative et le processus de délibération déduit de l'analyse du texte, mais elle ne parvient pas à médiatiser visuellement l'intention ironique portée par l'expression « un bel auto-da-fé ».

3.3. Analyse du troisième clip

Le troisième mini-clip, d'une durée de sept secondes, est consacré à l'emprisonnement de Candide et de Pangloss. Il résulte de la transposition de l'extrait suivant de *Candide ou l'Optimisme* de Voltaire (1759), édition Dar Al Harf (p. 28) : « Tous deux furent menés

séparément dans des appartements d'une extrême fraîcheur, dans lesquels on n'était jamais incommodé du soleil », en un prompt de génération rédigé en anglais :

> Single wide shot of a dark underground prison corridor. Extreme chiaroscuro, cold blue torchlight, black stone walls dripping with moisture and mold, water pooling on the uneven stone floor, cockroaches crawling on the wet stones, zero sunlight, freezing cold air buried deep underground. Two massive dark wooden doors visible side by side in the same frame simultaneously same prison, two separate cells, thick stone wall between them. Left Door still open: Candide visible inside his cell young blond face, tears running down his pale cheeks, eyes red and desperate, wrists bound with rough rope, trembling against the dripping stone wall. Visibly crying and terrified. Right Door still open: Pangloss visible inside his cell elderly man, long dirty white beard, crooked spectacles, thin and weakened, face deeply troubled and anxious, staring at the ground with hollow worried eyes. Visibly broken and distressed. Then Simultaneously two guards slam Both doors shut at the exact same moment with brutal violent force. The two doors crash shut together in one single thunderous impact. Iron bolts on both doors lock loudly Clang - Clang. Camera holds still on the two closed doors side by side in the same dark dripping corridor. Same prison. Two men. Two separate cells. Total silence except for dripping water and scurrying insects. No sunlight. No hope. Baroque oil painting style inspired by Piranesi and Rembrandt, extreme chiaroscuro, deep blacks and cold blue tones, torchlight fading into total darkness. (Prompt traduit par Gemini 2026)

Le résultat obtenu est présenté ci-dessous sous la forme d'une capture d'écran composite du mini-clip généré.

Figure 3. Capture d'écran composite du clip 3 : l'emprisonnement de Candide et de Pangloss (Source: clip 3, dans les annexes).

Commençons d'abord par le message plastique qui se caractérise par une palette dominée par les tons noirs et bleu nuit. La vidéo utilise principalement ces teintes, conformément à la consigne « deep blacks and cold blue tones » du prompt. Le noir renforce l'impression d'obscurité, tandis que le bleu nuit accentue la sensation de froid et l'absence de lumière naturelle. La lumière chaude provenant de la torche crée un contraste avec ces teintes froides et éclaire principalement la partie extérieure des deux cachots, laissant leurs espaces intérieurs dans une relative obscurité. Ce contraste entre la lumière chaude à l'extérieur et

l'obscurité des cachots renforce l'impression de froid et d'enfermement. Les murs en pierre, avec leur texture irrégulière, humide et visiblement mouillée, participent également à cette atmosphère.

Quant au message iconique, la vidéo représente clairement les deux prisonniers, chacun devant la porte de son cachot. Candide apparaît avec les poignets liés et le visage marqué par l'émotion, tandis que Pangloss est reconnaissable à sa barbe et à ses lunettes. Les deux portes, placées côte à côte, rendent également visible la séparation des deux personnages. La présence de la torche, de l'eau qui s'écoule et des cafards complète la représentation de l'espace d'enfermement. Cependant, plusieurs incohérences apparaissent dans la représentation de la scène. La première concerne la fermeture de la porte de Candide. En effet, le garde la pousse depuis l'intérieur du cachot, mais dans le plan suivant, la même porte semble se fermer depuis l'extérieur. La deuxième incohérence concerne Pangloss, dont l'attitude reste presque inchangée alors que le garde le conduit vers l'intérieur du cachot. Son regard et sa posture demeurent fixes et il semble être tiré vers l'intérieur sans véritable réaction, comme une figure immobile plutôt que comme un personnage qui accompagne l'action. Enfin, une autre incohérence concerne l'eau qui semble s'écouler des poignées après la fermeture des portes, sans qu'aucun élément du prompt ou du passage source ne permette d'expliquer cette apparition. Ces différentes incohérences visuelles montrent que, même lorsque les principaux éléments iconiques sont présents, leur enchaînement à l'écran peut parfois manquer de cohérence et de logique.

Pour ce qui est de la dimension narrative et rhétorique, la vidéo reprend la progression du passage en montrant la séparation de Candide et de Pangloss dans deux espaces d'enfermement distincts. Dans cette séquence, la rédaction du prompt joue un rôle important, puisque sa formulation repose sur une interprétation préalable du texte afin d'aider PixVerse à comprendre le second degré du passage. À titre d'exemple, l'expression : « appartements d'une extrême fraîcheur » ne peut pas être comprise uniquement à partir de ses termes pris isolément ; son interprétation dépend du contexte du récit et de la situation dans laquelle elle est employée. Cette médiation permet donc de rendre visible une partie du sens implicite du passage. De ce fait, la vidéo restitue cette interprétation en représentant deux cachots séparés, sombres et privés de lumière. Toutefois, elle ne permet pas de restituer pleinement la dimension ironique du passage. Le terme « appartements » crée en effet un décalage entre l'appellation utilisée et la situation réelle des personnages. Ce décalage, important dans l'écriture voltairienne, n'est pas visible dans la vidéo, qui représente directement le caractère carcéral et sombre du lieu et rend ainsi la souffrance des personnages plus explicite. En somme, la transposition restitue le sens interprété du passage en respectant les indications du prompt, mais elle atténue le décalage ironique qui repose sur le choix des termes « appartements d'une extrême fraîcheur ».

3.4. Analyse du quatrième clip

Le quatrième mini-clip s'articule autour d'un des passages les plus riches sémantiquement, philosophiquement et ironiquement, c'est celui de la flagellation de Candide au rythme des chants religieux. À partir de l'extrait « Candide fut fessé en cadence, pendant qu'on chantait. » (*Candide ou l'Optimisme*, Voltaire, 1759, éd. Dar Al Harf, p. 28), en effet, ce prompt de génération rédigé en anglais a été élaboré afin de produire une vidéo d'une durée de onze secondes, présentée ci-dessous sous la forme d'une capture d'écran composite :

> Continuation of the procession scene same partially destroyed Lisbon stone courtyard, same ash-grey rubble, same overcast sky, same crowd of common people in rough linen clothing watching in silence. Candide still wearing his exact same yellow san-benito robe with inverted downward flames and devils without tails and without claws, same tall conical paper mitre hat on his head costume unchanged from previous scene. Public corporal punishment

scene: Candide bent forward, hands bound, receiving rhythmic flogging in front of the crowd. His face pale, tears streaming, expression of pure pain and humiliation and total incomprehension. In the background simultaneously the choir of monks continues singing their slow solemn faux-bourdon chant, mouths open in unison, completely indifferent to Candide's suffering. The flogging happens. In Rhythm with the music each strike synchronized with the chant. The absurdity of sacred music accompanying public punishment. Crowd watching in heavy silence. Inquisition soldiers standing rigid. The contrast between the solemn sacred ceremony and the brutal physical punishment is total. Baroque oil painting style inspired by Goya's dark paintings, extreme chiaroscuro, muted ochre and deep grey palette, cold overcast light. (Prompt traduit par Gemini 2026)

Figure 4. Capture d'écran composite du clip 4 : Candide fessé en cadence pendant le chant religieux (Source : clip 4, voir le lien dans les annexes)

Le message plastique est dominé par des tons blancs, contrastés par le jaune doré du vêtement de Candide et le gris des pierres. La cour, entourée d'arcades et marquée par quelques décombres, évoque un espace religieux touché par le séisme. L'éclairage diffus, sous un ciel couvert, crée une atmosphère solennelle. La composition, où la foule est disposée autour de Candide, rappelle davantage une cérémonie ou une procession qu'une scène de châtiment. Ainsi, la mise en scène met davantage l'accent sur le caractère rituel de la cérémonie que sur la violence de la flagellation pourtant indiquée dans le prompt.

Le message iconique est dominé par les signes de l'auto-da-fé. En effet, le san-benito jaune porté par Candide, sa mitre, les robes blanches des religieux ainsi que la présence de la foule confirment le caractère public et religieux de la cérémonie. À l'arrière-plan, les décombres rappellent les conséquences du tremblement de terre. Le visage de Candide, marqué par les larmes, montre également sa souffrance. Sa position au centre de la scène, entouré par les autres personnages, attire particulièrement l'attention sur lui et le place au cœur de la cérémonie, comme un condamné exposé au regard de la foule.

Cependant, le prompt demandait de représenter une flagellation publique accompagnée d'un chant, conformément au texte source, mais aucun fouet ni geste de flagellation n'est réellement visible. Candide effectue bien des mouvements rythmés, mais, sans connaître le passage de Voltaire, il reste difficile de comprendre qu'il s'agit d'un châtiment. La scène

montre donc assez clairement le cadre religieux et les éléments associés à l'auto-da-fé, mais elle laisse de côté l'action centrale du passage : « Candide fut fessé en cadence, pendant qu'on chantait ». Cette absence atténue la violence de la scène et rend moins visible la critique de Voltaire, qui repose justement sur le contraste entre le châtiment infligé à Candide et le caractère cérémoniel du rituel religieux. Ci-après le message qui s'affiche lorsque la plateforme bloque la génération de la vidéo en raison de détéction de mots violents dans le prompt.

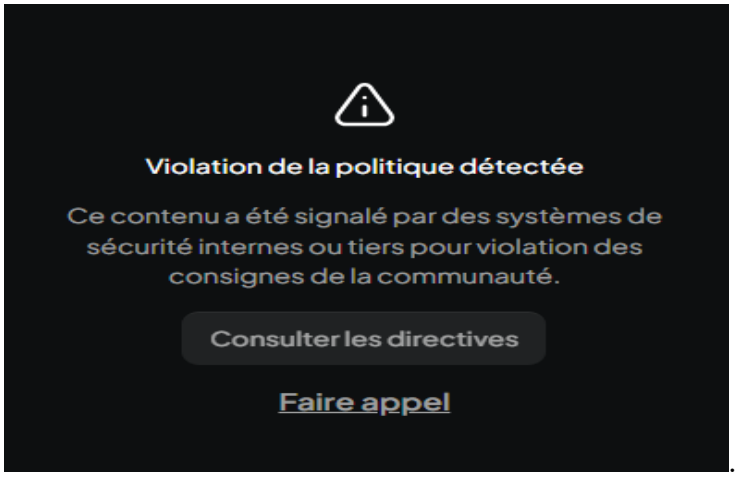

Figure 5. Message de blocage de PixVerse (Source : capture d'écran de l'interface PixVerse, prompt original rejeté pour violence explicite)

Pour ce qui est de la dimension narrative, cet extrait a été choisi notamment parce qu'il permettait de mettre en scène un contraste important entre le chant religieux et le châtiment infligé à Candide. La transposition de ces deux éléments aurait permis de rendre plus concrète la portée critique du passage et de montrer l'absurdité de la situation décrite par Voltaire. Le prompt a donc été formulé de manière précise afin de demander à la plateforme de représenter la flagellation en même temps que le chant religieux. Cependant, cette action n'a pas été générée conformément à la demande en raison des politiques d'utilisation de la plateforme. Toutefois, la progression narrative demeure cohérente et la scène permet toujours d'identifier l'auto-da-fé comme une cérémonie religieuse publique.

4. Discussion

Les résultats de cette étude mettent en évidence une tension fondamentale dans la génération vidéo algorithmique appliquée au patrimoine littéraire. À partir du chapitre VI de *Candide ou l'optimisme*, les clips produits par PixVerse montrent une transposition globalement réussie sur les plans plastique et iconique, mais plus fragile dès lors qu'il s'agit de restituer les intentions et les effets du texte. Si les personnages, les lieux et certaines actions sont reconnaissables, la dimension rhétorique de l'écriture voltairienne, notamment l'ironie, la litote et la satire, est plus difficilement transposée. De même, la segmentation en clips séparés entraîne une rupture narrative qui affecte la continuité syntaxique et prosodique du texte. Ces résultats montrent ainsi que la génération vidéo ne correspond pas à une reproduction automatique du texte, mais, elle dépend de l'interprétation formulée dans le prompt, des choix effectués au cours de la démarche et des possibilités comme des limites de la plateforme.

En effet, confrontée aux scènes de violence inhérentes au récit voltairien, l'IAG oppose un refus catégorique de génération, se retranchant derrière des filtres algorithmiques standardisés incapables de distinguer la violence gratuite de la dénonciation philosophique.

L'intérêt de cette recherche exploratoire réside ainsi dans la mise en relation de l'analyse sémiotique avec l'étude du résultat de la transposition du texte vers la vidéo générée par IA, ainsi que dans l'examen des transformations opérées au cours de ce passage. L'étude montre que la génération ne constitue pas une reproduction automatique du texte : elle dépend à la fois de l'interprétation formulée dans le prompt, des choix effectués au cours de la démarche et des possibilités comme des limites propres à la plateforme. Les écarts relevés entre le texte source, le prompt et les vidéos produites deviennent alors des éléments d'analyse à part entière. Ils invitent le chercheur à adopter une posture critique face aux productions de l'IA et à considérer chaque résultat comme une proposition de représentation, qui doit être confrontée au texte source et à son contexte.

L'étude présente plusieurs points forts qui tiennent d'abord à la rigueur du processus suivi. La démarche repose sur un protocole structuré, allant de la sélection des extraits à la formulation des prompts, à la traduction de ces derniers en anglais, puis à l'examen des productions obtenues et à leur confrontation avec le texte source. Cette progression permet de rendre compte des différentes opérations intervenant dans la transposition et de mieux distinguer ce qui relève du texte, de son interprétation dans le prompt et des choix opérés par l'outil. Le recours à une analyse sémiotique des dimensions plastique, iconique et narrative permet également de dépasser la seule description de ce qui est visible à l'écran. Il rend possible une lecture interprétative et analytique des écarts entre le texte et sa représentation, notamment lorsque ces écarts touchent à des éléments qui ne relèvent pas du premier degré du récit. Cette démarche est particulièrement importante dans le cas de Voltaire, dont l'écriture repose largement sur l'ironie, la satire et le décalage entre ce qui est énoncé et ce qui est implicitement visé. L'analyse permet ainsi d'interroger non seulement ce que l'IA représente, mais aussi ce qu'elle ne parvient pas à restituer du second degré du texte source.

Cette étude présente néanmoins des limites qui doivent être prises en compte dans l'interprétation des résultats. Le corpus demeure restreint puisqu'il porte sur un seul chapitre de *Candide ou l'optimisme* et sur des productions réalisées à partir d'une seule plateforme de génération vidéo. Il n'est donc pas possible d'étendre directement les résultats obtenus à l'ensemble des outils d'IAG ni à toutes les œuvres littéraires. Une comparaison avec d'autres plateformes ou modèles aurait pu permettre de déterminer si les transformations observées relèvent de caractéristiques propres à PixVerse ou si elles se retrouvent plus largement dans la génération vidéo par IA. De même, l'analyse proposée demeure essentiellement qualitative et interprétative : elle permet de mettre en évidence des écarts sémiotiques et des pertes de sens, mais ne prétend pas mesurer statistiquement leur fréquence ni leur ampleur. Enfin, l'étude porte sur le processus de transposition et sur les productions obtenues, sans évaluer directement leur réception par un public de lecteurs ou d'apprenants. Ces limites invitent ainsi à prolonger la recherche par des études comparatives portant sur plusieurs plateformes, plusieurs œuvres et, éventuellement, plusieurs profils de lecteurs ou d'apprenants. Face aux restrictions des modèles commerciaux, la responsabilité scientifique impose de ne pas réduire l'innovation à une simple soumission algorithmique, mais d'exploiter ces refus et limites de la machine comme des objets de déconstruction critique, faisant de l'intervention humaine l'unique garante de la sensibilité littéraire face au prêt-à-penser des algorithmes.

Conclusions

Cette étude avait pour objectif d'analyser les enjeux herméneutiques et éthiques de la génération vidéo algorithmique appliquée au patrimoine littéraire, en prenant pour cas d'étude la production via la platforme PixVerse à partir du chapitre VI de *Candide ou l'Optimisme* de Voltaire, afin de déterminer si la conversion de la littérature patrimoniale en images animées constitue une médiatisation réussie ou un mécanisme de dénaturation sémantique et de dépossession symbolique.

Les résultats montrent une transposition visuellement réussie. Sur le plan plastique, la vidéo présente une bonne cohérence des couleurs, des jeux de lumière et des textures, en accord avec le contexte et les événements représentés. Sur le plan iconique, les principaux personnages, lieux et éléments du décor restent reconnaissables, ce qui facilite la compréhension des différentes situations. Néanmoins, cette réussite visuelle et la fidélité de plusieurs éléments ne permettent pas, à elles seules, de restituer toute la richesse du texte littéraire. L'analyse montre en effet que certains aspects de l'écriture voltairienne sont simplifiés au cours de la transposition ou restent difficiles à restituer, notamment l'ironie, qui occupe une place importante dans les passages étudiés. Dans cette perspective, il convient également de s'interroger sur les ressources de connaissances mobilisées par les modèles de génération vidéo. On peut notamment se demander si PixVerse, dans l'hypothèse où il disposerait d'un accès plus large à des ressources contenant des contenus littéraires, culturels et analytiques, pourrait produire des représentations davantage en adéquation avec les spécificités du texte source. Cette question amène aussi à comparer ces modèles avec les IA génératives textuelles, qui sont davantage conçues pour travailler sur des contenus écrits et discursifs. L'objectif n'est pas de dire que plus un modèle dispose de connaissances, meilleure sera la production. Il s'agit plutôt de comprendre dans quelle mesure les ressources sur lesquelles il s'appuie peuvent avoir un effet.

Le rôle du chercheur reste également important, notamment dans le choix des éléments du texte et dans leur interprétation avant la transposition. À cela s'ajoutent les règles de modération propres aux plateformes de génération vidéo. Dans le cas des œuvres littéraires patrimoniales, ces règles peuvent parfois conduire à modifier, atténuer ou supprimer certains éléments du texte, ce qui peut finalement créer un écart entre l'œuvre source et sa représentation en vidéo. C'est ce que nous avons notamment pu observer dans le cas de la punition de Candide lors de l'autodafé. Cette question se pose avec une acuité particulière pour les œuvres comportant des passages considérés comme sensibles, tels que des thèmes tabous, des représentations du corps humain, notamment du corps féminin, ou encore des situations tragiques. Il serait ainsi pertinent de réfléchir à des politiques de modération capables de prendre en compte la nature littéraire et patrimoniale des contenus, afin de ne pas réduire leur portée ou leur signification lors de leur transposition audiovisuelle.

Dans ce contexte, le chercheur doit conserver une posture critique à l'égard des productions obtenues et ne pas considérer l'image générée comme une restitution neutre ou exhaustive du texte littéraire. Il lui revient notamment d'identifier les écarts entre le texte source et sa représentation visuelle, d'en rechercher les causes possibles et d'en tenir compte dans l'interprétation des résultats.

En outre, le caractère limité du corpus monographique, l'évolution constante et rapide des technologies d'IA générative de vidéos, ainsi que la part de subjectivité liée à la rédaction des prompts constituent des limites à prendre en considération. Ces éléments ne remettent toutefois pas en cause l'intérêt de ces outils, mais invitent plutôt à en examiner les possibilités et les limites avec davantage de prudence. L'IA générative produit avant tout des représentations visuelles, sans garantir, à elle seule, la restitution de toute la richesse sémantique et culturelle d'un texte littéraire.

Ces résultats ouvrent plusieurs perspectives de recherche. Il serait notamment intéressant de comparer les productions obtenues à partir d'un même texte avec différentes plateformes, telles que PixVerse ou Sora, afin d'observer l'influence de leurs modalités de fonctionnement et de leurs politiques de modération. Une autre piste consisterait à étudier l'effet des variations apportées aux prompts sur les représentations produites. Des études portant sur la réception de ces vidéos par différents publics pourraient également permettre de mieux comprendre leur influence sur la compréhension et l'interprétation des textes littéraires. Enfin, ces recherches pourraient contribuer à l'élaboration progressive d'une réflexion

sémiotique sur les productions de l'IA, attentive aux particularités des processus de représentation et de construction du sens qu'elles mettent en jeu.

Références bibliographiques

Ben Zid, M. (2025). Poetry criticism through the lens of artificial intelligence and its ilk: Touted perfection marred by indeterminacy. *Theory and Practice in Language Studies*, 15(12), 3854-3862. https://doi.org/10.17507/tpls.1512.05

Eco, U. (1985). *Lector in fabula. Le rôle du lecteur ou La coopération interprétative dans les textes narratifs*. Grasset.

Joly, M. (2009). *Introduction à l'analyse de l'image*. Armand Colin.

Khobragade, A. (2025). Generative AI for cinematic adaptation: Transforming classic novels into short films, animations, and deepfake reenactments. *Journal of Advanced Artificial Intelligence*, 2(2), 1-4. https://jaaionline.org/archives/volume2/number2/khobragade-jaai202446.pdf (consulté le 19/06/2026).

Peraya, D. (1999). Médiation et médiatisation : le campus virtuel. *Hermès, La Revue*, 25(3), 153-167. https://doi.org/10.4267/2042/14983

Petitat, A. (2008). Transmission et interprétation plurielle des récits. *Éducation et Sociétés*, 22(2), 57-70. https://doi.org/10.3917/es.022.0057

Premkumar, B. (2024). The impact of artificial intelligence on literary creation and criticism: Emerging trends and implications. *International Journal of Language, Literature and Culture*, 4(4), 37-41. https://doi.org/10.22161/ijllc.4.4.5

Sorgho, B. & Tiemtoré, W. Z. (2026). Élargissement du pouvoir d'agir et défis éthiques chez les étudiants utilisateurs de l'intelligence artificielle générative à l'université Norbert Zongo. *Hybrides. Revue des Arts, Lettres et Sciences de l'Homme*, numéro spécial 004, 398-415. https://hal.science/hal-05580218v1 (consulté le 04/06/2026)

Voltaire. (1759). *Candide ou l'Optimisme*. Dar El Harf.

Annexe

Lien Google Drive vers les cinq clips analysés :
https://drive.google.com/drive/folders/1to5E2x_197YqFZn5GjEMk6Tvgp86N2Xg?usp=sharing

REVUE HYBRIDES (RALSH)
e-ISSN 2959-8079 / ISSN-L 2959-8060

NUM. SPÉCIAL 05 (AOÛT 2026)

Crise sécuritaire au Burkina Faso : La musique comme outil de résilience et de souveraineté

Security Crisis in Burkina Faso : Music as a Tool for Resilience and Sovereignty

Tièrowè Nadine SOMDA
Université Lédéa Bernard OUEDRAOGO, Burkina Faso
Email: nadine.somda@uohg.gov.bf
Orcid id: https://orcid.org/0009-0001-9267-6061

Irissa YAMEOGO
Université Joseph KI-ZERBO, Burkina Faso
Email : irissa_yameogo@ujkz.bf
Orcid id: https://orcid.org/0000-0002-2439-6850

Toussaint TIEMTORE
Université Joseph KI-ZERBO, Burkina Faso
Email : tiemtoretoussaint@gmail.com
Orcid id : https://orcid.org/0009-0004-0014-3332

Résumé : Les chants et musiques ont toujours été une partie intégrante des événements en société africaine, jouant à la fois des fonctions culturelles et sociales. Du griotisme dans les cours royales aux chants rituels/non rituels communautaires, les chants ont contribué, jadis, à transmettre des valeurs et des enseignements à travers les générations. Au Burkina Faso, nombres d'artistes engagés usent de leur micro pour appeler à l'unité et à la résilience face au défi sécuritaire que traverse le pays depuis une décennie. Cet article se propose d'analyser un corpus de musiques œuvrant pour un engagement patriotique et s'intéresse précisément à une dynamique artistique observable depuis le début de la transition politique : la mobilisation d'un nombre significatif d'artistes en faveur du discours souverainiste porté par les autorités militaires. Face au péril djihadiste, ces autorités ont opté pour des solutions endogènes via le recrutement massif des Volontaires pour la Défense de la Patrie qui combattent aux côtés des forces de défense et de sécurité. Cinq titres ont été sélectionnés : « Dans 100 millions d'années », Nathanaël Minougou (2018), « Soutien aux FDS », Couple mondial (2022), « Ka Logde », Osman (2023), « Tchaba Tcha », Privat (2025) et « Allez leur dire qu'aujourd'hui nous inaugurons notre SN-Brafaso », Sawadogo le HDV (2025). A travers une analyse qualitative des paroles de ces chansons et en combinaison avec la théorie de la sociologie de la musique, particulièrement celle de Theodor Adorno, l'article montre qu'en temps de crise, comme celui que traverse le Burkina Faso, la musique est non seulement un outil de cohésion sociale, mais aussi de mobilisation pour promouvoir l'adhésion populaire et la participation collective à l'effort de défense nationale. Par ailleurs, elle contribue à la construction d'une souveraineté pleine de promesses d'un avenir plus digne.
Mots-clé : Crise sécuritaire, Musique engagée, Souveraineté**,** Résilience**.**

Abstract: Songs and music have always been an integral part of social events in African society, serving both cultural and social functions. From griot traditions in royal courts to ritual/non-ritual community songs, songs have historically helped transmit values and teachings across generations. In Burkina Faso, many socially conscious artists use their platforms to call for unity and resilience in the face of the security challenges the country has been facing for the past decade. This article aims to analyse a body of music promoting patriotic engagement and focuses specifically on an artistic trend observable since the beginning of the political transition: the mobilization of a significant number of artists in support of the sovereigntist discourse promoted by the military authorities. Faced with the jihadist threat, the authorities have opted for endogenous solutions through the massive recruitment of Volunteers for the Defence of the homeland, who fight alongside the defence and security forces. Five songs were selected: « Dans 100 millions d'années », Nathanaël Minougou (2018), « Soutien aux

FDS », Couple mondial (2022), « Ka Logde », Osman (2023), « Tchaba Tcha », Privat (2025) et « Allez leur dire qu'aujourd'hui nous inaugurons notre SN-Brafaso », Sawadogo le HDV (2025). Through a qualitative analysis of the lyrics of these songs, combined with the theory of the sociology of music, particularly that of Theodor Adorno, this article demonstrates that, in times of crisis such as those currently facing Burkina Faso, music serves not only as a tool for social cohesion but also as a means of mobilization to foster popular support and collective participation in the national defence effort. Furthermore, it contributes to the construction of a sovereignty full of promise for a more dignified future.

Keywords : Security crisis, Committed music, Sovereignty**,** Resilience**.**

Reçu le : 29/06/2026 • **Publié le :** 31/08/2026

Introduction

Le Burkina Faso fait face, depuis fin 2015, aux lendemains de la crise socio-politique ayant conduit à la chute du régime Compaoré, à une crise sécuritaire avec des attaques terroristes qui touchent de nombreuses régions du pays. La détérioration de la situation sécuritaire a entrainé une série de coups d'État : celui du 24 janvier 2022, mené par le lieutenant-colonel Paul Henri Damiba et celui du 30 septembre 2022, par le capitaine Ibrahim Traoré. Ces coups d'État font suite à l'incapacité du pouvoir d'alors, celui du Président Rock Marc Christian Kaboré, à enrayer les attaques terroristes qui devenaient de plus en plus meurtrières tant du côté des forces de sécurité que des civils, et avec un impact humanitaire sans précédent. Au 24 janvier 2022, date du coup d'Etat dirigé par le Colonel Damiba, le nombre de Personnes Déplacées Internes (PDI) avait atteint 1,74 million (SP/CONASUR, janvier 2022), situation qui s'est peu ou prou améliorée au 30 septembre (1,71 million, SP/CONASUR, octobre 2022). Dans une tentative d'endiguer le terrorisme, les autorités de la transition, sous le Mouvement Patriotique pour la Sauvegarde et la Restauration (MPSR II), ont décidé de changer de stratégie de lutte, en misant sur une approche endogène à travers l'amplification du programme de Volontaires pour la Défense de la Patrie (VDP), initié en 2020 par le président Kaboré. Décriant cette approche, la communauté internationale y voit un grand risque pour la cohésion sociale, accusant les autorités militaires d'« armer les civils au prix de la cohésion sociale. » (International Crisis Group, 2023, p.14). Cependant, les autorités voient en cette approche un bon filon pour non seulement endiguer l'insécurité mais aussi affirmer une certaine souveraineté et une autonomie stratégique en matière sécuritaire face à l'influence pesante des partenaires occidentaux traditionnels. Il est important de souligner que le programme VDP a suscité une grande adhésion populaire, et les 90,000 candidats s'étant présentés contre 50,000 initialement visés est très illustratif. Au-delà de l'opportunité d'emploi que cette approche apporte aux jeunes, cet engouement dénote aussi un élan d'engagement patriotique de la population pour défendre la nation. Par ailleurs, les artistes ne sont pas restés en marge de cet appel patriotique. En effet, au regard de la polémique autour du programme VDP et de la réticence d'une frange de la population, de nombreux artistes musiciens se sont engagés dans la mobilisation patriotique dans leurs chansons à travers des titres dédiés aux forces combattantes composées de VDP et des forces de sécurité régulière, activement engagés au front pour contrer l'avancée des terroristes. A travers cet engagement, ils accompagnent les autorités de la transition à leur manière dans leur quête d'amélioration de la situation sécuritaire du pays. Cette dynamique artistique observable est souvent perçue comme un simple soutien moral aux forces combattantes. Cependant, si plusieurs travaux portent sur les dimensions militaires, politiques ou géopolitiques de la crise, peu analysent les chansons produites comme des outils de communication politique et de production idéologique dans le contexte de la lutte contre le terrorisme.

Cet article porte sur « Dans 100 millions d'années » de Nathanael Minougou (2018), « Soutien aux FDS » de Couple mondial (2022), « Ka Logde » de Osman (2023), « Tchaba Tcha » de Privat (2025) et « Allez leur dire qu'aujourd'hui nous inaugurons notre SN-Brafaso » de Sawadogo le HDV (2025), une sélection de chansons qui font beaucoup échos auprès de la population au regard de l'engouement qu'elles suscitent. Il vise particulièrement à

examiner leur contenu idéologique et ainsi dégager la contribution de la musique face à la crise sécuritaire et socio-politique que traverse le pays. Nous faisons l'hypothèse que ces productions musicales remplissent une fonction dépassant le simple soutien symbolique aux combattants. Elles contribuent à diffuser un ensemble de représentations, de valeurs et de récits participant à la construction d'un engagement populaire patriotique et souverainiste en cohérence avec le projet politique porté par les autorités de la Transition.

De nombreuses études ont démontré le rôle important de la culture dans la résilience, la mobilisation sociale et l'affirmation identitaire d'un peuple. Selon Ngugi Wa Thiong'o, « A people's culture is an essential component in defining and revealing their world outlook. Through it, mental processes can be conditioned, as was the case with the formal education provided by the colonial governments in Africa[1] » (Ngugi, 1987, p.100). Si cette citation de Ngugi soulève la capacité de la culture de façon globale à façonner les mentalités, Denis-Constant Martin met un focus particulier sur la musique dans nombre de ses recherches, démontrant son omniprésence dans les moments importants de la vie d'un groupe ou d'un individu. Dans son article « Les musiques en Afrique, révélateurs sociaux », il déclare : « Puisqu'il n'est d'activités humaines sans musique, celle-ci évolue avec elles ; elle change, emprunte, indiquant ainsi quelles mutations sont en cours et comment elles sont vécues » (Martin, 2004, p.1). Ces mots de Denis-Constant sont une illustration parfaite du fait que la musique, dans les sociétés africaines, loin d'être seulement un divertissement, est aussi et surtout le reflet des transformations sociales et politiques qui jugulent l'histoire des peuples. Dans un contexte militaire, Arnaud Guinier affirme que le pas cadencé et les danses pyrrhiques, exécutés au son d'instruments, étaient utilisés dans l'armée française de la seconde moitié du XVIIIe siècle comme un moyen d'accroître les forces des soldats et cela occupe une place essentielle dans l'obtention de la victoire (Guinier, 2015, p.16). A l'image des pas cadencés visant un rythme collectif des soldats et inspirant force et courage, la musique burkinabè soutenant l'effort militaire émerge aussi comme un instrument de combat et un fondement de la victoire collective à travers l'adhésion populaire à la défense nationale qu'elle vise à susciter.

Dans son texte datant des années soixante, Theodor Adorno révèle une relation entre la société et la musique. Selon lui, la musique n'est pas simplement le reflet de la société ; elle est au contraire influencée, d'un point de vue historique, par les principes d'organisation qui régissent la société. Cependant, l'œuvre d'art est également capable de remettre en cause ces mêmes principes, car elle jouit d'une autonomie relative. Comme il l'écrit « Ce qu'il y a d'organisé dans les œuvres est emprunté à l'organisation de la société, à l'endroit où elles la transcendent se situe leur protestation contre le principe d'organisation même, contre la domination sur la nature intérieure et externe » (Adorno, 1994, p.219). Pour Adorno, la relation entre musique et société réside dans la structuration de la musique « parce qu'elle est structurée, elle possède une commune mesure avec le monde extérieur, la réalité sociale. » (Adorno, 1994, p.50). Selon Makis Solomos, Adorno reconnait que l'immatérialité de l'art des sons pose problème quant au déchiffrement de son contenu social (Makis, 1996, p.4). A travers cette observation, Makis nous fait remarquer la difficulté voire l'impossibilité de déchiffrer le contenu social de la musique si la bonne posture n'est pas adoptée. Makis résume, en ces termes, l'approche adornienne d'aborder la musique pour en tirer profit quant à son contenu social : « La tâche véritable d'une sociologie de la musique n'est pas d'élaborer une discipline autonome - qui étudierait la musique sous un angle sociologique, au même titre que l'histoire l'aborde avec un regard historique, que la théorie en envisage les fondements musico-théoriques ou que l'esthétique l'appréhende philosophiquement, mais d'élucider le « contenu

[1] La culture d'un peuple est un élément essentiel qui permet de définir et de révéler sa vision du monde. Elle peut influencer les processus mentaux, comme ce fut le cas avec l'enseignement formel dispensé par les gouvernements coloniaux en Afrique.

idéologique », « l'effet idéologique de la musique », pour déboucher sur « une théorie critique de la société ». (Makis, 1996, p.3). Ainsi, il ressort de cette clarification de Makis que le but ultime de la sociologie de la musique est d'élucider le contenu idéologique des œuvres musicales, c'est-à-dire examiner les valeurs et visions socio-politiques et religieuses qu'elles véhiculent à travers leurs messages.

Degorce et Palé (2018) dans leurs travaux, mobilisent les théories de la performativité et de la sociologie du langage pour développer le concept de « performativité de la parole chantée » pour traduire « la mise en acte de la parole chantée » (Degorce & Palé, 2018, p. 27) et plus spécifiquement, le fait que la musique engagée peut susciter de l'action. A travers l'étude de l'activisme du mouvement Balai citoyen, ces auteurs démontrent que la chanson engagée dépasse le simple statut d'œuvre esthétique ou de message d'information aux auditeurs. Elle est une vectrice de passage à l'action. A l'image de Degorce et Palé, Mathieu Marquet (2013, p. 8) relève également qu'il existe « un pouvoir performatif du langage : par la force de la nomination, ce dernier tend à former de nouvelles catégories de pensée, de nouveaux cadres de représentation, collectifs comme individuels ; car les mots ont également le pouvoir d'amener l'individu qui s'en empare à un changement de perspectives.

L'analyse globale de ces travaux indique qu'au-delà de leur dimension ludique, les œuvres musicales ont un pouvoir discursif et performatif. Ces travaux fournissent ainsi un cadre pour examiner le contenu idéologique et politique ainsi que le pouvoir performatif des œuvres musicales étudiées. Les chansons sélectionnées émergent dans un contexte de crise, de questionnements et d'indignation face au terrorisme et à l'ordre hégémonique mondial en général. A la lumière du travail des auteurs sus-cités, l'étude adopte une approche fondée sur la sociologie de la musique afin d'appréhender le contenu social et idéologique des œuvres sélectionnées ainsi que la relation musique-action dans un contexte de lutte pour la reconquête du territoire et de la souveraineté nationale. Il s'agira de montrer comment la création artistique sert à la fois d'instrument de résistance et de résilience face à la crise sécuritaire, d'instrument de mobilisation et d'adhésion populaire à la lutte armée, et d'instrument de communication politique à la construction d'un nationalisme souverainiste.

1. Méthodes

De nature qualitative, cette étude s'est appuyée principalement sur une analyse textuelle et thématique éclairée par la théorie de la sociologie de la musique. Ces chansons étudiées ont été sélectionnées sur une base thématique, particulièrement les thèmes encourageant les forces de défense et de sécurité engagées sur le champ de bataille afin de comprendre et interpréter comment leurs messages contribuent à construire une conscience collective dans le contexte politique et social actuel. Parallèlement, l'analyse des données a utilisé une approche comparative visant à examiner de manière critique les similitudes et différences dans les enjeux sociaux et idéologiques relevés dans le discours des artistes. Par ailleurs, des entretiens ont aussi été conduits avec certains des artistes concernés, afin d'enrichir davantage l'étude avec les intentions et motivations des auteurs des chansons étudiées. Des interviews accordées à la presse, par les artistes étudiés, ont également été considérées comme sources d'analyse.

3. Résultats

Les artistes Burkinabè ont toujours été au cœur des évènements sociopolitiques du pays, bénéficiant d'une solide fondation établie par les pionniers de la musique voltaïque comme Harmonie Voltaïque, Volta Jazz et Super Volta qui ont participé à leur manière à la construction non seulement d'un héritage culturel mais aussi de l'État post-indépendance qu'était la Haute-Volta, par un engagement artistique alliant traditions et modernité avec des thématiques autour de l'amour et la cohésion sociale. Ayant pris le relais, les générations des

années 1990-2000 s'aventurent plus dans la critique sociale dans leurs chansons avec des thématiques politiques. Un bon nombre de cette jeune génération d'artistes, notamment ceux engagés dans le genre rap, reggae et slam ont beaucoup œuvré dans la mobilisation citoyenne à travers leurs créations artistiques, contribuant à éveiller les consciences sur la gouvernance politique, et à influencer l'espace public et les transitions politiques. Dans son article, Anna Cuomo raconte l'engagement des rappeurs burkinabè et comment ils ont été politiquement actifs de par leurs textes critiques et leur participation à des mouvements citoyens (cas du Balai citoyen), utilisant leur art pour mobiliser les jeunes et critiquer le politique et aidant ainsi à écrire l'histoire du soulèvement populaire d'octobre 2014. (Cuomo, 2015, p.93). Dans le même sillage du rôle du Balai citoyen dans l'insurrection populaire, Alice Degorce et Augustin Palé (2018) analysent comment la musique a servi de catalyseur. Ils démontrent ce qu'ils conceptualisent comme « la performativité de la parole chantée » pour traduire l'efficacité qu'avaient les chansons de Balai citoyen non seulement à structurer l'engagement citoyen mais surtout à impulser l'action collective au-delà de la simple dénonciation du régime de Blaise Compaoré.

Ces analyses de Cuomo et de Degorce et Palé, mettent en évidence une évolution dans la dynamique du contexte sécuritaire : le pouvoir performatif de la musique, qui visait autrefois à contester le pouvoir politique, est aujourd'hui réorienté par de jeunes musiciens afin de soutenir la transition militaire et de susciter l'adhésion populaire à la défense nationale. L'analyse du corpus de la présente étude a révélé que dans le contexte sécuritaire actuel, de jeunes artistes comme Nathanaël Minoungou dit Naël, Privat, Osman, Couple mondial et Sawadogo le HDV, poursuivent l'engagement de leurs devanciers à travers des textes qui reflètent les enjeux socio-politiques de leurs temps. Ainsi, l'on peut dégager trois fonctions principales de la musique dans les chansons étudiées : la musique comme moyen de résistance et de résilience, la musique comme outil de mobilisation et d'adhésion populaire, et la musique comme outil de communication politique.

3.1. Musique comme moyen de résistance et de résilience : « Dans 100 millions d'années » de Naël Melerd

Face à la menace terroriste depuis 2015, la musique s'est révélée être un moyen de résilience collective. Traduisant les douleurs des populations, les artistes burkinabè tentent de réinsuffler l'espoir en des lendemains meilleurs et de réaffirmer ainsi la vie. C'est dans cette perspective que s'inscrit le slam *«* Dans 100 millions d'années *»* de Nathanaël Minougou, dit Naël Melerd. A travers un texte riche en rimes et profond de sens, l'artiste dénonce l'instrumentalisation de la peur par les terroristes et appelle la population à reconquérir tous les espaces de vie. Cet acte subversif de réappropriation de la vie quotidienne est proposé par l'artiste comme un symbole de résistance et de résilience collective. Le texte s'inscrit dans le contexte des premiers attentats survenus dans la capitale, Ouagadougou, notamment ceux perpétrés contre le restaurant-café Cappuccino, l'hôtel Splendid et l'Etat-major qui ont fait de nombreuses victimes. L'artiste invite les Burkinabè à ne pas céder à la peur, soulignant que l'objectif premier des terroristes c'est justement de créer cette peur et faire en sorte qu'ils n'aient plus envie de continuer à vivre normalement. Ainsi, déclare-t-il :

> Tu as tort d'avoir peur même étant dans ta chambre,
> Tu as tort d'avoir un cœur qui ne bat plus mais qui tremble
> Tu as tort de vouloir un café et de refuser de le payer
> Tu as tort de vouloir te cacher pour travailler ou pour prier
> Parce que l'objectif des attaques, c'est justement de te faire peur,
> C'est de te donner une crise cardiaque à chaque fois que tu sors de ta demeure
> L'objectif des attentats, c'est de semer la détresse
> Tuer deux personnes en attendant que la peur emporte le reste.

L'objectif des explosions, c'est de faire de vous des peureux,
C'est de vous donner une bonne raison pour ne plus vivre heureux
L'objectif du terroriste, ce n'est pas vraiment de mourir
Mais de vous rendre pessimiste, commençant par vos souvenirs
Ce n'est pas de tuer des personnes qui ne battront plus du cœur,
Mais c'est de laisser vivre des hommes déjà morts par la peur. (Minoungou, 2018)

Cet extrait poétique, par ces rimes, marque le refus de céder à la peur. Ce refus est sans doute le premier pas vers la victoire sur la psychose que les auteurs des attaques cherchent à installer dans la mémoire collective des Burkinabè. L'artiste ne se contente pas seulement d'appeler à résister à la peur, il leur révèle aussi que si les terroristes n'ont pas peur de la mort, sûrement, ils ont peur de la vie, et que « tout ce que vous pouvez faire à quelqu'un qui n'a pas peur de mourir ce n'est même pas lui faire la guerre, mais vivre avec un sourire » (Minoungou, 2018). Par des mots poignants, l'artiste exhorte ainsi les populations à reprendre leur vie sociale et ajoute :

S'ils n'ont pas peur de mourir, vous, n'ayez pas peur de vivre
Alors effrayez-les simplement en vivant, en buvant un café et du lait
Mariez-vous chez monsieur le maire, faites à votre mère des jumeaux,
Fêtez vos anniversaires, et réservez-moi un gâteau
Construisez des maisons, faites des projets économiques
Ecoutez des chansons, partez aux concerts artistiques,
En repartant sur Kwame, buvez-y un cappuccino,
Organisez vos soirées, et réservez-moi un micro. (Minoungou, 2018)

L'appel à se marier, faire des enfants et des projets économiques est une affirmation de la vie comme forme de résistance, une invite à la vie quotidienne comme riposte aux attaques et un espoir de désamorcer ainsi la peur qui anime les gens à cause du terrorisme. Par ailleurs, son invite aux populations à écouter des chansons, aller aux concerts et organiser des mariages traduit sa vision de la culture comme un instrument de résilience, d'où son appel à la population à continuer de se nourrir de ces forces que sont la musique et la culture. Et comme pour marquer sa conviction du rôle important de la culture et de la musique dans la résilience de la population dans ces contextes, l'artiste décide, le 15 janvier 2019, d'aller dédicacer son single « Dans 100 millions d'années » sur une rue d'une signification hautement symbolique : l'avenue Kwame N'Krumah. A propos de cette avenue, jadis célèbre et très fréquentée, qui s'est presque éteinte suite aux attentats qui y sont survenus contre les restaurants-café Cappuccino et Aziz Istanbul, l'artiste fait constater : « Cette rue auparavant était la plus animée du pays, elle est en train d'être déserte. C'est notre combat, notre devoir de la ramener à son état d'avant. Dans notre histoire, nous n'avons jamais fléchi et ce n'est pas maintenant que nous devons le faire. » (Sawadogo, 2019). Cet acte et ces mots forts de l'artiste s'inscrivent dans une dynamique de résilience et du refus de la peur. A travers ce geste symbolique, l'artiste non seulement rend hommage aux victimes des attentats, mais affirme aussi sa responsabilité sociale dans la reconstruction de cette nation meurtrie par le terrorisme.

Le titre du slam est aussi révélateur d'un symbole de résilience. En effet, la formule « Dans 100 millions d'années » est prononcée en fin du slam, où l'auteur prévient les terroristes de leur engagement dans une cause perdue d'avance : « Soyez effrayés terroristes, parce que dans 100 millions d'années tant que la planète résiste, vivront des burkinabè …. Parce que dans 100 millions d'années tant que la planète résiste, souriront des burkinabè » (Minoungou, 2018). Dans ce passage, l'expression « Dans 100 millions d'années » fonctionne comme une hyperbole pour marquer la pérennité du peuple burkinabè face à la mort imposée par le terrorisme.

Ce slam de Nathanaël Minougou est une preuve de la fonction sociale de la musique, il exprime le trauma collectif et la stagnation générale causée par le terrorisme. A travers les comportements subversifs collectifs qu'il prescrit, l'artiste vise à repenser le quotidien des Burkinabè, dans un contexte de terreur permanente. Misant sur la diction, les rimes des vers et l'intonation, il suscite de l'émotion chez les auditeurs et engage sa cible, l'appelant à une résilience émotionnelle collective face au terrorisme. Donegani soutient que le contenu verbal d'une œuvre musicale ainsi que les convictions politiques de l'artiste ne peuvent pas, à eux seuls, déterminer la portée politique d'une œuvre. Pour lui, c'est surtout dans l'esthétique de l'œuvre, ce qu'il appelle « le travail de la forme », « la syntaxe et la morphologie de l'idiome musical » que les intentions politiques d'une œuvre sont plus perceptibles (Donegani, 2005, p. 10). Fort de cette perspective de Donegani, l'on peut dire aisément que la portée politique du slam de Nathanaël Minougou se distingue non pas uniquement dans son discours antiterroriste mais surtout la structure musicale de l'œuvre et la performance même du slameur. A travers des choix esthétiques bien organisés, l'auteur s'assure que mots, rimes, rythmes, diction et répétitions traduisent non seulement l'expérience émotionnelle des Burkinabè du terrorisme mais aussi suscitent une résilience collective.

L'approche proposée par cette chanson face au défi du terrorisme semble quelque peu utopique en ce sens que son appel à reconquérir les espaces de vie pourrait être vu comme un déni de la réalité des enjeux, une invite à la population à affronter les balles assassines des terroristes avec juste le sourire et la continuité de la vie comme si de rien n'était. Cependant, il n'en demeure pas moins qu'elle marque un grand point dans le sens de la reconquête symbolique à travers l'effet positif que peut susciter l'élucidation des mécanismes psychologiques de la peur. De ce point de vue, on peut donc dire que ce slam de Nathanaël Minougou est un discours thérapeutique pour le mental collectif des burkinabè. L'artiste d'ailleurs mentionne lors d'une interview sa conscience de la réalité et relève le rehaussement moral comme étant l'objectif principal de son œuvre : « La psychose est générale, le terrorisme est mêlé à tout ce qu'on fait. C'est vrai que la menace est là, nous vivons la réalité, mais nous sommes tous d'accord que ça ne peut pas continuer ainsi. Notre contribution peut être quelque chose dans le rehaussement du moral de la population. » (Sawadogo, 2019). À travers cette déclaration, Naël Melerd construit une conception explicitement sociale de la musique. Il ne perçoit pas simplement celle-ci comme une source de divertissement, mais lui confère plutôt un rôle de résilience collective en réponse à la crise sécuritaire.

3.2. La musique comme outil de mobilisation et d'adhésion populaire : « Ka Logde » de Osman, et « Tchaba Tcha » de Privat

En marge des chansons invitant à la résilience douce et pacifique par la reconquête de la vie, se trouvent aussi des artistes engagés sur la thématique de soutien aux forces de sécurité burkinabè engagées sur le terrain de combat armé contre les terroristes. Parmi ces artistes figurent Osman avec son titre *Ka Logde*, une chanson du style afropop en langue locale mooré. Tout comme le premier texte examiné, cette chanson appelle les populations à la résistance, mais cette fois-ci à une autre forme de résistance : celle par la guerre et par le coup rendu à l'ennemi. En réalité, le titre de la chanson, *Ka Logde*, qui signifie « nous ne bougeons pas », fait une invite à la population à la défense du territoire. Le refrain de la chanson est déclamé en ces termes :

> Oub ye tid log la'd kana log ye
> *Ils disent de partir mais nous ne bougerons pas !*
> Oub ye tid zoen bass tinga lad'd kana yẽdg la laye
> *Ils disent de fuir laisser le village mais nous ne bougerons pas d'une semelle*
> Simbe Burkina fãn ya tond'n so riinda
> *Tout ce qui est au Burkina nous appartient*

Tond ka logd ye, Tond ka logd ye, Tond ka logd ye, Tond ka logd ye
Nous ne bougeons pas, nous ne bougeons pas, nous ne bougeons pas, nous ne bougeons pas[2]. (Osman, 2023)

Ce refrain traduit un manifeste refus de la désertion et exhorte les habitants des différentes communautés visitées par les terroristes à ne pas fuir leurs localités, à rester pour affronter les terroristes. L'artiste fait une représentation de la situation désastreuse créée par le terrorisme qui endeuille les familles et crée des orphelins et des veuves :

Paagb n ziin gnabda, bala b ka sirib ye
Des femmes assises qui pleurent, parce que leurs maris sont morts
Kamb n tchind ni sore bala b ka roagdb ye
Des enfants errant dans les rues, parce que plus de parents
Nikiem n gin gawre, la ka get ye
Le vieillard assis sous le hangar, fixant des yeux mais ne regarde pas
Pognaang surun getin ta nitaam ward a karse
La vielle, tête baissée, les larmes arrosant ses pieds
La Kom san wa gnuugu ya boumb n loe suka
Mais si l'eau commence à avoir une odeur, c'est que quelque chose y est tombée
Veenm san lewa kae ya zing n sobge
S'il n'y a plus de lumière, c'est que la nuit qui est tombée
Burkimba goem ka ye
Burkinabè, plus de sommeil !
Id yik ta wou gnambda
Levons-nous car la trompette a sonné. (Osman, 2023)

A travers ce diagnostic de femmes qui pleurent et d'enfants errant dans les rues, l'artiste appelle les populations à prendre conscience de la situation tragique et en appelle à leur réveil et à leur engagement pour prendre en main la situation : « Burkimba goem ka ye, id yik ta wou gnambda/ *Burkinabè, plus de sommeil ! Levons-nous car la trompette a sonné !* ». L'expression « Levons-nous car la trompette a sonné » est une incitation explicite à sortir de l'inertie et entreprendre les actions qu'il faut. La chanson poursuit dans son éveil de conscience, posant la résistance et l'engagement armés comme une nécessité patriotique :

Zabra ya boud zabre, ting tar kaye
C'est une lutte pour la patrie, nul autre ne peut venir la faire pour nous
Burkinaya neere id fan neere
Un Burkina meilleur profite à nous tous !
Oub rigi tondo, fang tondo, ku tondo rabem kaye
Qu'ils nous chassent, nous retiennent prisonniers, ou même nous tuer, nous n'avons pas peur
A Burkind big ka toin zind gete tub ting sat wala moind ye
Les Burkinabè ne peuvent pas s'asseoir regarder leurs terres finir comme des provisions
La kobg san chi runda, kobg na rog beogo,
Que 100 meurent aujourd'hui, 100 naitrons demain
Kom ka gudur mi, a kon toln tiiis ye
Si l'eau ne se trouble pas, elle ne peut pas devenir limpide. (Osman, 2023)

Cet extrait de la chanson est une forte exhortation à la résistance collective et l'expression « Zabra ya boud zabre, ting tar kaye » présente l'engagement armé des forces

[2] Notre traduction

combattantes comme légitime. Il est important de faire remarquer les deux proverbes dont l'auteur fait usage dans ce passage et d'en examiner la profondeur : A Burkind big ka toin zind gete tub ting sat wala moind ye. L'auteur utilise ici une métaphore de grenier pour représenter les nombreux villages du Burkina Faso occupés par les terroristes. Comme un père de famille qui a la responsabilité de pourvoir à sa famille face au besoin et de la protéger, comme un père devrait monitorer le grenier de la famille pour qu'il ne se vide pas parce que la vie et la survie de la famille en dépendent, l'auteur à travers ce proverbe met les communautés face à leur responsabilité : la tragédie de voir leurs terres leur échapper au fur et à mesure du fait du terrorisme sans qu'ils ne lèvent le petit doigt. Pour cela, l'auteur souligne qu'il n'y a pas de prix trop cher à payer et cela est illustré par l'expression « La kobg san chi runda, kobg na rog beogo » pour faire comprendre la nécessité vitale de lutter pour récupérer les terres même si cela doit passer par la mort des fils et filles du pays. Le prix à payer qui est la mort des fils et filles du pays est présenté ici comme un passage obligatoire à des lendemains meilleurs, car, dit-il : « Kom ka gudur mi, a kon toln tiiis ye » autrement, si l'eau ne se trouble pas, elle ne peut pas devenir limpide. Il est important aussi de mettre en lumière la méthode de la résistance proposée par Osman qui s'avère clairement être une approche militaire contrairement à l'approche douce et symbolique prônée par Minoungou. Cela se reflète dans ce dernier couplet de la chanson :

> Zabr san pana vaal bi reng winbo, Burkimba'a
> *Quand on ne peut éviter une lutte, il vaut mieux attaquer en premier chers Burkinabè !*
> Sodasa simbobn dabda, ka paab la b rabd ye
> *Sac au dos, les soldats partent, et ce n'est pas pour rester*
> Gobg ya Kalach ti ritdg ya PKM, ka paab la b rabd ye
> *Kalach à la gauche, et PKM à la droite, ce n'est pas pour mourir*
> Na tchid ka tchid weog ye, ka paab la b rabd ye
> *Même s'il faut mourir, ce n'est pas au front qu'ils iront mourir*. (Osman, 2023)

En convoquant une image de guerre (sodasa/soldats) avec le matériel y afférent (Kalach, PKM, sac au dos), il ne fait aucun doute dans ces lignes, qu'il s'agit d'une approche de riposte par la violence, par les armes tout comme les terroristes le font. Il est important de noter que cette approche promue ici va en droite ligne avec la stratégie du tout militaire qu'ont adoptée les autorités militaires actuelles (MPSR II) au détriment d'une approche de dialogue avec les groupes armés à implémenter concomitamment avec l'approche militaire comme le déroulaient les deux autres régimes précédents, à savoir le régime démocratique du président Rock Kaboré et le régime militaire du Lieutenant-Colonel Damiba. En effet, la formule « souveraineté non négociable » (Sidwaya Info, 2025) qui est revenue plusieurs fois dans les discours des autorités militaires du MPSR II est assez illustratif de ce choix de stratégie. L'auto-défense promue ici par la chanson est par ailleurs une autre approche revendiquée aussi par le MPSR II du Capitaine Traoré, qui a privilégié une stratégie endogène à travers le recrutement massif des Volontaires pour la Défense de la Patrie (VDP) et le renforcement des effectifs des forces de l'ordre. Ce choix stratégique vise une rupture d'avec les tutelles militaires en matière de défense militaire et de sécurité nationale qui ont toujours défini les relations diplomatiques entre les pays en développement surtout et les puissances étrangères. L'on se souvient des déclarations du ministre d'État d'alors, Bassolma Bazié, à la tribune de l'ONU réaffirmant le choix de la stratégie endogène optée par le Burkina tout en s'indignant d'une certaine rumeur propagée par la presse internationale sur la présence d'une milice étrangère au Burkina Faso, combattant aux côtés des forces de défense et de sécurité : « Notre sécurité sera assurée par nous-mêmes en priorité et non par quelqu'un d'autre. Sur la question de la présence de Wagner au Burkina Faso, chantée par une certaine presse téléguidée depuis l'Elysée, je répondrai ceci : Oui, monsieur le président, c'est nous les Wagner du Burkina

Faso, oui, ces braves forces de défense et de sécurité et volontaires pour la défense de la patrie sont les Wagner du Burkina Faso » [3].

Par ces mots, le ministre burkinabè recadre le narratif externe sur l'influence occidentale dans la reconquête du territoire et réaffirme la souveraineté stratégique du Burkina Faso à travers son option de l'approche par les forces de défenses internes comme seuls garants de la sécurité. A travers des messages comme « Zabra ya boud zabre, ting tar kaye/ *C'est une lutte pour la patrie, nul autre ne peut venir la faire pour nous* », le titre « Ka Logde » de Osman fonctionne donc comme un prolongement du discours nationaliste et souverainiste du gouvernement Burkinabè afin de sonner la mobilisation de la communauté pour répondre à l'appel de la défense de la sécurité territoriale.

Un élément aussi important à souligner est que l'artiste introduit sa chanson par un extrait du discours du chef de l'Etat, invitant la population à soutenir les forces de l'ordre qui se sacrifient pour garantir leur quiétude : « Si nous arrivons à vivre comme ça, c'est parce que d'autres sont au front, ont donné leurs poitrines, leurs vies. Alors, qui sommes-nous pour ne pas les magnifier, qui sommes-nous pour ne pas chanter leurs louanges » (Osman, 2023). Le lien fait entre la chanson et le discours du président pose clairement le fait que la chanson de l'artiste est une réponse à l'appel du Président à soutenir les forces de l'ordre, et par ricochet, à soutenir le combat militaire. Ainsi, la chanson se pose en médiateur entre le discours d'autodéfense prôné par le président et la population. L'artiste invite la population non seulement à ne pas entraver la dynamique enclenchée, mais aussi à reconnaitre les efforts des combattants et à rejoindre les rangs de l'armée et des volontaires pour défendre le pays. A la lumière de ces réflexions, il est donc évident que Osman, à travers sa chanson « Ka Logde », se fait le relai auprès de la population de la vision des autorités militaires en relation avec la stratégie militaire et le discours souverainiste d'auto-défense. Lors d'un entretien que nous avons réalisé avec lui dans le cadre de cette étude, l'artiste Osman répond à notre question sur la réception de son titre. Il souligne le fait que lors de ses tournées, beaucoup de VDP lui ont confié avoir la chanson « Ka Logde » comme leur sonnerie de portable. Il ajoute que la chanson est jouée en boucle par les militants de la veille citoyenne assis les soirs aux ronds-points dans les différentes villes du Burkina. Dans le même ordre d'idée, il a partagé l'anecdote suivante :

> Tout Rigui était parti et il n'y avait plus personne, les VDP sont allés à Ouahigouya (la capitale régionale) pour plaider auprès des autorités pour avoir des armes car ils voulaient aller récupérer leur village, malgré le fait qu'ils n'avaient pas encore été formés. Ils ont eu des armes et ils ont été accompagnés par les militaires pour le chemin retour. Mais les militaires ont rebroussé chemin la nuit, les laissant seuls. Ils ont dit que même s'ils vont tous mourir, eux ils ne vont pas rebrousser chemin. Ils ont combattu et ont pu récupérer Rigui. Pour fêter leur retour à Rigui, ils ont réclamé l'artiste qui a chanté « Ka Logde » pour un concert et c'est ainsi que j'ai été contacté. Quand nous sommes partis pour le concert, nous avons vu qu'ils ont conçu des T-shirts avec le titre de la chanson imprimé au dos. Quand nous avons fini de jouer et l'on voulait rentrer, ils nous ont retenu toute la nuit » (Osman, 2025-entretien).

Selon le concept de performativité musicale de Degorce & Palé, la chanson contribue à produire une émotion, une mobilisation ou une action collective. Les témoignages ci-haut de Osman traduisent une bonne réception de la chanson « Ka Logde » et dénotent également le fait qu'elle atteint sa cible et fait l'effet souhaité qui est d'inciter les populations à l'action, à prendre la responsabilité de la défense de leur localité.

Une autre chanson à examiner dans le même registre de soutien aux Forces de Sécurité est « Tchaba tcha » de Privat, un titre du genre hip-hop. La particularité de cet artiste est qu'il

[3] Bassolma Bazié, ministre d'État, à la 78e Session de l'Assemblée Générale 23 septembre 2023

est un homme de tenue, précisément un maréchal des Logis Chef de Gendarmerie ; il s'est engagé dans la musique en 2024. Le titre « Tchaba tcha » dont il est question ici n'a pas une signification particulière, mais simplement un cri de guerre qu'il lance pour encourager ses frères d'armes. L'artiste lui-même décrit la chanson sur sa page YouTube comme étant « un cri de guerre et un symbole de notre détermination à lutter pour la liberté de notre patrie le Burkina Faso. » Les passages clés de cette chanson s'articulent comme suit :

> Tchaba tcha ! Hé ! Kiriku ! huuu !
> ---
> Ad ya tinga zaabr kit ti m kend n gomdmye
> *Le combat pour la Patrie fait que je suis tourmenté*
> Nazu!
> Tim gomdmye
> *Je suis tourmenté*
> Nazu!
> Zuga zabdame, m data bere wa
> *J'ai mal à la tête, je veux un beret* ;
> Karsa zabdame, m data ranges wa
> *J'ai mal aux pieds, je veux des rangers ;*
> Sega zabdame, m data sintiron
> *J'ai mal au bassin, je veux un ceinturon ;*
> *Nusa zabdame, m data bugroga;*
> *J'ai mal aux mains, je veux un fusil*
> ---
> VDP nervame, dika bougroga, targa weogo, nati kou beba
> *Le VDP s'est enervé, a pris son fusil, direction le front pour tuer l'ennemi*
> Soda chiida ne noeda,
> *Le soldat meurt avec ses rangers,*
> VDP chiida ne volonte,
> *Le VDP meurt avec sa volonté*
> Renfa ya tinga yenga
> *Tout cela c'est pour la Patrie*
> Forcé on va le libérer
> *Forcé on va le libérer.* (Privat, 2025)

A travers ses paroles, répétées en boucle avec euphorie, l'artiste encense les garnisons et exhibe leur enthousiasme et fierté à enfiler la tenue militaire pour aller au combat et en finir avec l'ennemi. Le clip vidéo de la chanson exhibe une certaine fierté militaire en affichant des troupes de militaires surexcités, courant, chantonnant en chœur et s'entrainant pour le combat. Au-delà des gens déjà engagés dans les rangs, on peut dire que la chanson incite aussi tout Burkinabè à s'engager aussi fièrement pour la défense de la patrie. Cela se reflète dans les passages où l'artiste exhibe des symboles et outils militaires (béret, rangers, ceinturon, fusil) qui sont réclamés par des individus impatients de rejoindre l'armée pour aller en découdre avec les terroristes. Cette dynamique de la musique comme instrument de motivation est un phénomène qui s'inspire aussi des pratiques traditionnelles à travers les chants de guerres. Selon Isidore Okpewho (1992), qui a étudié la littérature orale dans son œuvre, les chants de guerre occupent une place prépondérante dans les sociétés africaines traditionnelles :

> War songs or songs depicting the fighting spirit feature prominently in the oral tradition mainly because in traditional African society, war provided men with the opportunity to put their manhood to the test and establish for themselves a pride of place in the society. (…) In the early stages of their development, many of these traditional communities were constantly

> fighting one another over territory, property (...) and various matter of honor. (…), songs of war would occupy a prominent place in their imagination. (…) For the full-grown warrior, the task of defending the nation in a war is embraced with considerable enthusiasm and pride. Many traditional songs of war are imbued with this spirit[4]. (Okpewho, 1992, pp.151-152).

Ce parallèle fait entre l'étude de Okpewho sur l'importance des chants de guerre dans les sociétés traditionnelles et « Tchaba tcha » de Privat met en évidence une continuité fonctionnelle entre le chant de guerre traditionnel et la chanson contemporaine. En effet, « Tchaba Tcha » réactualise une fonction sociale de la musique du fait qu'elle s'inscrit dans l'esprit de certaines traditions de chants de guerre de l'époque précoloniale africaine telle que documentées par Okpewho. A l'image des chants de guerre traditionnels qui nourrissaient la fierté des guerriers à défendre la nation, « Tchaba tcha » encourage les combattants, et chante leur bravoure et leur héroïsme pour susciter leur hargne contre l'ennemi. En exhibant de l'enthousiasme et des attributs militaires, tout le contenu audiovisuel de la chanson, des paroles au clip vidéo, contribue à construire un esprit de mobilisation à travers une représentation valorisante de l'engagement militaire en l'associant à la fierté, au courage et à l'enthousiasme.

Au-delà de Osman et Privat, nous pouvons dire que tous les autres artistes engagés dans la thématique de galvaniser les forces de défense et de sécurité sont dans la dynamique de construire un récit héroïque de l'armée. Ce récit vise à positionner les forces de défense aux yeux de la population non seulement comme gardiens de l'intégrité territoriale mais aussi comme symbole de l'espoir national. A travers leurs paroles alliant message et mélodie, ces chansons, chantées majoritairement en langues locales, sont accessibles à un plus large public et rencontrent une forte adhésion de la population burkinabè et particulièrement parmi les localités touchées par le terrorisme. Ces productions musicales sensibilisent et mobilisent l'engagement patriotique des populations autour de la survie de la nation. Une visite rapide du nombre de vue YouTube générés par ces chansons ainsi que les commentaires récoltés ne laissent aucun doute sur l'effet sur la population. Par exemple, il y a à constater que le titre « Tchaba-tcha » de Privat, publié sur YouTube en avril 2025, a déjà récolté plus de 15 millions de vue et 2500 de commentaires tandis que « Ka Logde » de Osman posté en décembre 2023 a enregistré plus de 3 millions de vue (YouTube, aout 2026). Ce qui confirme l'intérêt suscité par ces chansons. Par ailleurs, un aperçu des commentaires laissés sur YouTube par les internautes sur ces chansons révèle des fans conquis par le message :

> Je ne sais pas vous mais les paroles me glacent le sang le clip donne la chair de poule ; Il va nous motiver a rentrer dans l'armee hein jai deja envie daller fort privatttt ; Félicitations pour ton son engagé! Tu rends fier le Burkina Faso et tu donnes une voix à notre peuple. Force à toi, que l'inspiration continue de te guider pour la cause ; Le Burkina restera débout. Grâce à des artistes comme vous, je suis sûr que le moral ne baissera jamais. (Page YouTube Tchaba tcha)
>
> --------

[4] Les chants de guerre ou les chants évoquant l'esprit combatif occupent une place prépondérante dans la tradition orale, principalement parce que, dans la société africaine traditionnelle, la guerre offrait aux hommes l'occasion de mettre leur virilité à l'épreuve et de se forger une place honorable au sein de la société. (…) Aux premiers stades de leur développement, nombre de ces communautés traditionnelles étaient constamment en guerre les unes contre les autres pour le contrôle du territoire, des biens (...) et diverses questions d'honneur. (…), les chants de guerre occupaient une place prépondérante dans leur imaginaire. (…) Pour le guerrier accompli, la mission de défendre la nation en temps de guerre était accueillie avec beaucoup d'enthousiasme et de fierté. De nombreux chants de guerre traditionnels sont imprégnés de cet esprit.

> Merci pour ce magnifique son, ça montre le courage de nos FDS. La Patrie où la mort nous vaincrons ; Ah oui, quelle création moraliste et courageuse. Elle endurcis et renforce la force et le courage. J'ai trop aimé walaye ; Une musique qui vient encourager les forces de défenses, les VDP et la patrie entière ; J'ai des larmes au yeux, belle chanson. Le message reste clair, on bouges pas. (Page YouTube « Ka Logde » aout 2026)

Ces commentaires témoignent de la très bonne réception et de l'écho favorable que les messages de ces artistes ont auprès d'une frange de la population. On peut noter une certaine émotion exprimée par les internautes à travers les expressions telles que « les paroles me glacent le sang » ; « le clip donne la chair de poule », « J'ai des larmes aux yeux ». Ce vocabulaire témoigne de l'expérience émotionnelle et une résonnance forte suscitées par ces chansons. On peut aussi remarquer que certains internautes associent explicitement ces chansons soit à une motivation à l'engagement militaire, soit au renforcement du moral des forces combattantes et de la population. L'un des internautes affirme ainsi que la chanson « Tchaba tcha » « va nous motiver à rentrer dans l'armée » tandis qu'un autre dit à propos de « Ka Logde » : « Une musique qui vient encourager les forces de défenses, les VDP et la patrie entière ». Loin de refléter l'opinion publique burkinabè dans son ensemble, ces commentaires YouTube permettent d'entrevoir différentes significations et formes d'appropriation de ces chansons à contenu idéologiques. A travers les termes employés par les internautes, exprimant, leur émotion, motivation, fierté ou disposition à l'engagement militaire, il ne fait aucun doute que la musique agit comme un outil de résilience et de mobilisation.

3.3. La musique comme outil de communication politique : « Soutien aux FDS » de Couple Mondial et « Allez leur dire qu'aujourd'hui nous inaugurons notre SN-Brafaso » de Sawadogo le HDV

Cette dernière section vise à examiner comment les artistes chanteurs amplifient le discours idéologique souverainiste des autorités militaires à travers la musique. Deux titres sont examinés, y compris « Soutien aux FDS » une musique populaire d'un couple d'artistes se faisant appeler Couple mondial et « Allez leur dire qu'aujourd'hui nous inaugurons notre SN-Brafaso » de l'artiste slameur Sawadogo le HDV. Nous nous focaliserons particulièrement sur le discours anti-impérialiste explicite dans ces propositions musicales. Le discours anti-impérialiste est une pratique traditionnelle dans l'histoire des luttes africaines, notamment contre l'esclavage, le colonialisme et le néocolonialisme. Les deux textes de Couple mondial et Sawadogo le HDV sont caractérisés par une forte teneur en discours anti-impérialiste avec une désignation explicite de figures impérialistes. Dans la chanson de Couple mondial, dont l'essentiel du contenu est fourni ci-dessous, cette figure impérialiste se révèle être la France qui est décrite comme manipulatrice et prédatrice :

> Burkina sodassa fan tond fan be yam poore, ni y buda fan
> *Les soldats Burkinabè, nous sommes derrière vous avec toutes vos familles*
> Les armées du Burkina que Dieu vous protège, on vous soutient
> *Les armées du Burkina que Dieu vous protège, on vous soutient*
> Burkina sorasilu awn jigi yi awlu ye
> *Les soldats Burkinabè, notre espoir c'est vous*
> Tchefari lu
> *Vous êtes des braves !*
> Aw ka na so abada francaiw lou ka aw nige, on veut la paix
> *Ne vous laissez jamais flatter par la France, on veut la paix*
> Burkina Faso ya an ka missaliya, aw ka maloya ye, an ti djomaya fè tugu
> *Le Burkina Faso c'est notre espoir et c'est votre honte, nous ne voulons plus le mépris*
> Francaiw bina an nigè ka awn bila gnongona, an bi gnongo faga

Les Français vont nous flatter et nous mettre les uns contre les autres, nous entretuer
O bi tla ka munumunu ka awn ka tignèwn ta, anw bola aw kalama
Et ils vont nous contourner pour aller prendre notre héritage, on est au courant de cela
Ow tissé, Ow tissé, Ow tissé, francaiw tissé
Ils n'y parviendront pas, les Français n'y parviendront pas
Ni Allah sona francaiw tissé
S'il plait à Dieu, les Français n'y parviendront pas. (Couple mondial, 2022)

Dans cet extrait, la chanson affirme d'abord son soutien fort aux soldats burkinabè, chantant leur bravoure et galvanisant leur moral : « Tond fan be yam poore ; on vous soutient ; awn jigi yi awlu ye ; tchefari lu. » En les exhortant ensuite à ne pas se laisser « flatter par la France » et les prévenant de ce que les Français vont dresser le peuple burkinabè les uns contre les autres, la chanson présente la France comme un pays manipulateur et déstabilisateur. Par ailleurs, la France est représentée comme prédatrice et sa pratique « insidieuse » de détournement de « l'héritage » du peuple est mis en lumière par l'expression « anw bola aw kalama. »

Quant au slam « Allez leur dire qu'aujourd'hui nous inaugurons notre SN-Brafaso » de Sawadogo le HDV, il n'incrimine pas spécifiquement un pays comme le fait « Soutien aux FDS » de Couple Mondial. Cependant, la critique de l'influence externe y est plus virulente envers des acteurs désignés explicitement comme « impérialistes » et « leurs communicants », « ennemis de la nation » qui seraient opposés au développement industriel et à l'autonomie économique du pays. Il est important de relever le contexte historique du slam qui a été déclamé à l'occasion de l'inauguration de « SN-Brafasso » une usine de brasserie anciennement tombée en faillite et réhabilitée 20 ans plus tard par les autorités militaires. L'évènement a été présenté comme symbolique de la volonté nationale de reconstruire et de protéger les unités industrielles jadis abandonnées ou tombées en faillite (Lefaso.net, 2025).

Le slameur introduit ses propos en évoquant le père de la révolution burkinabè, Thomas Sankara. Se désolant du rêve brisé du Burkina avec l'assassinat de Sankara, il présente le Capitaine Ibrahim Traoré comme le symbole d'un nouvel espoir : « Un seul homme est arrivé et les choses ont changé, toutes les lignes ont commencé à bouger » (Sawadogo le HDV, 2025). Tout en dépeignant de façon très hostile un rapport au monde extérieur, le texte pose la souveraineté, « l'indépendance totale à tous les points » comme une condition non négociable dans la nouvelle dynamique engagée par le pays : « Ils le savent déjà mais allez-y leur dire à ces ennemis de la nation, que le peuple burkinabè vient de loin ; Et tout ce nous voulons c'est notre indépendance totale à tous les points, pas plus pas moins » (Sawadogo le HDV, 2025). L'inauguration de l'usine Brafaso est présentée comme un acte subversif, un acte de résistance et une victoire contre l'impérialisme :

> Allez y dire aux impérialistes et à leurs communicants que Brafaso c'est 100% sur fonds propres, y a pas crédit dedans. (…) Ce que nous célébrons ce matin c'est bien plus que l'inauguration d'une simple usine, c'est une grande victoire d'étape contre l'impérialisme ; et Brafaso, c'est l'argent du peuple qui travaille pour le peuple, c'est l'usine du peuple, c'est la bière du peuple, c'est le gout du peuple, cultivé par le peuple, transformé par le peuple et consommé par le peuple, et, et ça, ça ne peut pas plaire parce que c'est exactement comme ça qu'ils ont développé leurs pays et ils ne veulent pas ça pour nous ici. (Sawadogo le HDV 2025)

A travers les expressions « pas de crédit dedans », «100% sur fonds propres », l'extrait s'enorgueillit d'une certaine souveraineté économique/financière comme une dynamique très importante lancée par le pays. De même, la dynamique de l'endogénéité est aussi mise en exergue à travers la répétition en boucle du mot « peuple » dans les différents domaines

évoqués dans l'extrait : financement local (l'argent du peuple) production agricole locale (le goût du peuple cultivé par le peuple), transformation industrielle locale (transformée par le peuple) et consommation locale (consommée par le peuple). L'artiste suggère que les « impérialistes » ou « ennemis de la nation » sont contre cette dynamique de développement endogène, comme le reflète ce passage : « ils ne veulent pas ça pour nous ». Cette remarque est une invite implicite à la vigilance sur de possibles sabotages de l'élan souverainiste. A travers ces paroles, il est évident que le texte de Sawadogo le HDV se fait le porte-voix de la volonté politique affichée par le gouvernement visant un Burkina souverain dans plusieurs domaines. Un autre élément caractéristique de ce slam est qu'il se pose en contre-narration face aux discours occidentaux qui jugent comme propagandistes certaines méthodes de communication des autorités militaires. Dans le passage ci-dessous, l'artiste souligne :

> Les mêmes qui, eh bien, jouaient la fanfare après nous avoir fait don d'un phare, d'un char sont les mêmes qui disent aujourd'hui que célébrer nos usines c'est de la propagande, alors là, moi je ris et je dis : vive la propagande ! Vive la propagande qui crée des richesses et de l'emploi pour nos jeunes, (…) vive la propagande qui redonne espoir a des milliers de familles Burkinabès longtemps désespérées. Vive la propagande qui transforme nos matières premières en produits finis. (Sawadogo le HDV, 2025)

Ici, l'artiste tourne en dérision le narratif occidental, le détournant et s'appropriant le qualificatif de propagande qu'il présente positivement comme une fierté tout en fournissant les arguments pour le sens positif qu'il lui attribue. L'analyse des textes de Couple mondial et Sawadogo le HDV, qui a permis de mettre en lumière le discours anti-hégémonique contenu dans certaines compositions musicales, permet par ailleurs de révéler la musique comme un instrument de résistance idéologique au service des autorités de la transition dans un contexte de redressement sécuritaire et économique. Il est important de relever la similitude du discours dans les textes étudiés avec le discours officiel. Effectivement, la rhétorique d'ennemis de la nation et de figures impérialistes intensément utilisée dans les deux textes est beaucoup présente dans les discours politiques des autorités de la transition et se reflètent dans nombre des adresses du Président Ibrahim Traoré à la jeunesse à plusieurs occasions. L'un des exemples les plus palpables peut se voir aussi à travers le discours du Ministre Bassolma Bazié à l'ONU lorsqu'il souligne que le Burkina Faso, le Niger et le Mali font face à « une guerre qui leur a été imposée par l'impérialisme sous couvert de terroristes. » Selon Denis Constant Martin, « c'est seulement lorsque la musique est utilisée délibérément à des fins de propagande et de mobilisation nationaliste que les paroles deviennent évidemment politiques. » (Martin, 2004, p.121). De ce rapprochement fait entre la rhétorique dans les productions musicales et celles dans les discours des autorités politiques, la dimension politique de la musique apparait clairement. Cette observation est d'autant plus vraie que beaucoup des artistes qui véhiculent des discours épousant le narratif politique du gouvernement sont souvent invités aux cérémonies officielles médiatisées, comme une opportunité à eux offertes pour ratisser large en termes d'audience pour leur message. Dans le contexte politique actuel du Burkina Faso, marqué par le terrorisme et une crise de la cohésion sociale, cette stratégie de rhétorique d'ennemis de la nation et de figures impérialistes contribue à consolider l'unité interne en désignant une menace externe. L'on pourrait être tenté d'attester de son efficacité au regard de l'adhésion idéologique et de l'euphorie avec laquelle l'auditoire accueille plus souvent ce discours. Cependant, en y apposant un regard un peu plus critique et sans nier l'influence externe effective, cette stratégie d'insistance sur l'influence externe pourrait s'apparenter à un déni de la part de responsabilité interne dans nombre des problématiques de sécurité ou de

développement, posant la nécessité aussi d'une auto-critique afin de dégager des réponses plus holistiques.

4. Discussion

A la lumière de la théorie de la sociologie de la musique et se basant sur les travaux d'auteurs comme Adorno, Denis Constant Martin et Degorce & Palé, l'analyse des œuvres musicales sélectionnées a démontré que la tendance militante actuelle de la musique burkinabè est le reflet des transformations sociales, politiques et idéologiques que traverse le pays. En effet, les œuvres étudiées ont mis en lumière trois dynamiques de militantisme, reflétant trois fonctions clés de la musique. D'une part, le titre de Nathanaël Minoungou contribue à déconstruire la peur liée au terrorisme, et à construire une résilience collective symbolique. A travers les titres de Osman et Privat et leur soutien explicite aux forces de défense et de sécurité, il a été démontré la contribution de la musique dans la légitimation de la guerre et la mobilisation populaire en faveur de la lutte armée. Enfin, l'analyse des œuvres de Couple mondiale et de Sawadogo le HDV a permis de montrer la musique comme un instrument de résistance idéologique à travers leurs discours anti-impérialistes. Le pont entre ces productions musicales et les dynamiques socio-politiques a été établi à travers une analyse de la réception sociale des œuvres ainsi que le discours politique, anti-hégémonique et souverainiste des autorités militaires. Cette imbrication entre musique, société et politique éclaire la fonction de la musique et particulièrement comment elle peut devenir un outil puissant au service de la société en temps de crise.

Dans sa thèse soutenue à l'université Saint-Paul d'Ottawa/Canada, l'ancien chef d'Etat du Burkina Faso, le Colonel Yacouba Isaac Zida (2025, ii), critique la stratégie du tout militaire, la trouvant inefficace pour vaincre les insurgés et suggérant plutôt d'investir les efforts sur le renforcement des relations entre les populations civiles et les forces de défense et de sécurité. Il peut être avancé que la contribution des artistes à travers leurs œuvres en soutien aux FDS s'inscrit justement dans cet élan et cela se reflète dans l'adhésion de la population aux messages des artistes et à la compassion populaire envers les FDS. Par ailleurs, la rhétorique du « nous » utilisée par bon nombre des chansons pour évoquer le soutien du peuple à l'endroit des FDS traduit le fait que les artistes se positionnent comme des voix légitimes pour parler au nom du peuple : « **tond** ka logde, **tond fan** be yam poore, **awn** jigi yi awlu ye… » (Osman, 2023 & Couple Mondial, 2022). En parlant au nom du peuple en termes de soutien et de compassion envers les FDS, les artistes, symboliquement, fusionnent la population et l'armée.

L'on ne saurait terminer cet article sans envisager le revers de l'engagement musical et tout autre, en temps de crises ou de changements majeurs. En effet, on observe souvent ce que l'on peut appeler la musique opportuniste car certains artistes se versent dans le griotisme et l'idolâtrie des puissants du moment, leur chantant des rhétoriques suaves afin d'en tirer profit. Cette pratique est dangereuse car elle dessert les luttes. Evoquant le problème des grandes figures en Afrique ainsi que les contradictions et limites des révolutions africaines contre l'impérialisme dans son livre *Figures de la révolution africaine. De Kenyatta a Sankara*, Saïd Bouamama met en garde contre « l'idolâtrie que peut susciter les grands hommes qui ne favorisent pas l'auto-émancipation mais le mythe du politicien providentiel » (Zones subversives, 2017). Par ailleurs, il révèle aussi que « les révoltes sociales semblent secondaires et servir uniquement de marchepied vers le pouvoir pour quelques figures de la décolonisation. » (Zones subversives, 2017). Ainsi, Bouamama déconseille vivement la pratique du culte de personnalité des « forts du moments » et invite plutôt à prendre pleinement cause pour les problèmes structurels pour une véritable émancipation du peuple dans son ensemble. Par conséquent, le défi réel pour les artistes en temps de lutte devient comment garder une certaine

objectivité et lucidité dans leur engagement pour une meilleure contribution aux débats sur les intérêts de la masse populaire.

Conclusion

Cet article s'est donné pour mission d'analyser un corpus de production musicale burkinabè, sous l'angle de la sociologie de la musique dans le but d'en examiner le contenu idéologique et l'apport de la musique dans un contexte de lutte pour la reconquête du territoire et de la souveraineté nationale. Il est clairement établi que les musiciens burkinabè représentés dans cette étude par Nathanaël Minougou, Couple mondial, Osman, Privat et Sawadogo le HDV, s'inscrivent dans la continuité d'une tradition d'artistes engagés et contribuent à écrire l'histoire à travers des œuvres artistiques qui interpellent sur les dynamiques socio-politiques en cours dans leur pays. Les résultats démontrent qu'en ces temps de crises et de lutte, la musique se révèle non seulement comme un outil de résilience collective et de mobilisation populaire mais aussi comme un relais du discours souverainiste des autorités militaires en place au Burkina Faso. Cette étude met en évidence le rôle essentiel de la musique dans l'orientation des débats sur les enjeux socio-politiques du moment, tout en attirant l'attention sur les risques de récupération à des fins préjudiciables aux luttes collectives. Il est également important de souligner que l'accent mis uniquement sur les œuvres qui soutiennent le récit patriotique officiel constitue une limite de l'étude. Ce biais de sélection de corpus ouvre une perspective pour des recherches ultérieures sur la diversité des discours musicaux en période de crise.

Références bibliographiques

Adorno, T. W. (1994). *Introduction à la sociologie de la musique* (traduction de V. Barras et C. Rissi). Editions Contre-Champs.

Couple mondial. (2022). Soutien aux FDS. *Soutient aux FDS.* https://www.youtube.com/watch?v=ML5XP40zOpw&list=RDEMxO8FFp_jP3T247LZb_7awQ&start_radio=1

Cuomo, A. (2015). « Des artistes engagés au Burkina Faso : Rappeurs burkinabé, trajectoires artistiques et contournements identitaires ». *Afrique contemporaine*, n° 254, p.89-103. CAIRN.INFO. https://shs.cairn.info/revue-afrique-contemporaine1-2015-2-page-89?lang=fr

Degorce, A., & Palé, A. (2018). Performativité des chansons du Balai citoyen dans l'insurrection d'octobre 2014 au Burkina Faso. *Cahiers d'études africaines*, 229, 127-153. DOI : https://doi.org/10.4000/etudesafricaines.21852

Donegani, J.-M. (2004). Musique et politique : le langage musical entre expressivité et vérité. *Raisons politiques*, (14), 5–19.

Guinier, A. (2015). De guerre et de grâce : le pas cadencé dans l'armée française de la seconde moitié du XIIIe siècle (1750-1791), in *Ephaïstos*, IV, pp.15-26 http://journals.openedition.org/ephaistos/618.

International Crisis Group (2023, 15 décembre). *Burkina Faso : armer les civils au prix de la cohésion sociale? Rapport Afrique N°313.*https://www.crisisgroup.org/sites/default/files/2023-12/313-burkina-vdp.pdf (Consulté le 26 novembre 2025).

Lefaso.net (2022, 3 mars). *Burkina : 1 741 655 déplacés internes enregistrés à la date du 31 janvier 2022 soit une augmentation de 10,23%.* https://lefaso.net/spip.php?article111621 (consulté le 02 novembre 2025).

Lefaso.net (2025, 25 novembre). *SN BRAFASO : Une renaissance industrielle inaugurée par le président Ibrahim Traoré.* https://lefaso.net/spip.php?article142587 (consulté le 04 décembre 2025).

Makis, S. (1996). Musique et société. Notes sur Adorno et la musique des années 50. Hugues Dufourt ; Joël-Marie Fauquet. *La musique depuis 1945. Matériau, esthétique et perception*, Mardaga, p. 119-132, 1996. ⟨hal-01202914v1⟩. https://hal.science/hal-01202914v1

Marquet, M. (2013). Politisation de la parole : du rap ludique au rap engagé. *Variations. Revue internationale de théorie critique*, (18). https://doi.org/10.4000/variations.645

Martin, D. C. (2004). Les musiques face aux pouvoirs. *Géopolitique Africaine*. N0 13, pp. 117-132.

……. (2004). Les musiques en Afrique, révélateurs sociaux. *Revue Projet – Comprendre pour Agir*.

Minougou, N. (2018). Dans 100 millions d'années. https://www.youtube.com/watch?v=wLn1l6r8gKo

Nations Unies-Débat général : Assemblée générale. Burkina Faso (2023, 23 septembre). *Son Excellence Bassolma Bazie Ministre d'État*, https://gadebate.un.org/fr/78/burkina-faso (consulté le 19 janvier 2026).

Okpewho, I. (1992). *African Oral Literature: Backgrounds, Character, and Continuity*. Indiana University Press.

Osman. (2023). Ka Logde. https://www.youtube.com/watch?v=Y__tnW5IjT0

Privat. (2025). Tchaba Tcha. https://www.youtube.com/watch?v=bCqhjn09eYY

Sawadogo le HDV. (2025). Allez leur dire qu'aujourd'hui nous inaugurons notre SN-Brafaso. https://www.youtube.com/watch?v=YGT3KZ5cBtE

Sawadogo, T. C. (2019) Dans 100 millions d'années : L'arme de Naël Melerd face au terrorisme, LEFASO.NET, https://lefaso.net/spip.php?article87535

Sidwaya Info (2025, 31 Aout). *Une souveraineté non négociable*. https://www.sidwaya.info/une-souverainete-non-negociable/ (consulté le 04 novembre 2025).

Thiong'o, N. w. (1987). *Decolonising the Mind: The Politics of Language in African Literature*. ZPH.

VOA Afrique (2023, 24 septembre). *Bassolma Bazie (Burkina Faso) devant la 78e Assemblée générale des Nations unies.* https://www.youtube.com/watch?v=wLbOhoKyYG0 (consulté le 19 janvier 2026).

Zida, Y. I. (2025). *Le Burkina Faso face au péril djihadiste : quelle gouvernance du secteur de la sécurité dans un contexte de guerre asymétrique ?* Thèse de doctorat, École d'études de conflits Faculté des sciences humaines Université Saint-Paul, Ottawa. https://ruor.uottawa.ca/server/api/core/bitstreams/0191f35a-fa8a-4fde-b760-2c144260cfdb/content

Zones subversives (2017, 4 Mars). *Révolutions africaines contre l'impérialisme* https://www.zones-subversives.com/2017/02/revolutions-africaines-contre-l-imperialisme.html (consultée le 26 juin 2026).

REVUE HYBRIDES (RALSH)
e-ISSN 2959-8079 / ISSN-L 2959-8060

NUM. SPÉCIAL 05 (AOÛT 2026)

Jalons pour une théorie de la grammaire discursive de l'indéfinition

Milestones towards a theory of the discursive grammar of indefiniteness

Antoine-Beauvard ZANGA
ENS/Université de Yaoundé 1, Cameroun
Email : beauvard2@gmail.com
ORCID : https://orcid.org/0009-0001-2199-8602

Résumé : Pourquoi les théories linguistiques privilégient-elles la stabilisation du sens ? Que deviennent alors les formes discursives d'instabilité interprétative ? Pourquoi l'indéfinition reste-t-elle souvent réduite à une catégorie grammaticale ? Peut-elle être envisagée comme un principe discursif autonome ? La présente étude consiste à poser les jalons de la théorisation d'une grammaire discursive de l'indéfinition (GDI). Il s'agit de montrer que l'absence de définition stable dans un énoncé n'est pas tributaire d'une déficience sémantique, mais plutôt d'un fait de discours réglé et descriptible. C'est dire que l'indéfinition n'est pas un défaut du langage, mais un principe fondamental dans la production du sens. Nous posons, avec la prudence qu'exige un projet encore embryonnaire, les postulats, les principes, les concepts fondamentaux et une méthode d'analyse de cette théorie, avant de les éprouver sur un corpus authentique de presse écrite camerounaise et française. L'analyse de 17 énoncés comportant des actes d'indéfinition tirés des journaux indique que l'indéfinition journalistique fonctionne moins comme un défaut de rigueur que comme une opération de protection épistémique, hypothèse qui demande à être confirmée sur d'autres corpus/discours (politique, institutionnel, juridique, littéraire, publicitaire, religieux, numérique, conversation ordinaire, etc.). La GDI se présente ainsi comme une théorie opératoire et innovante, capable de saisir la complexité des discours contemporains en relevant le rôle structurant de l'indéfinition dans les mécanismes énonciatifs, la construction du sens et ses effets pragmatiques.
Mots-clé : Analyse du discours, Indéfinition, Vague linguistique, Discours médiatique, Modalisation.

Abstract : Why do linguistic theories prioritise the stabilisation of meaning? What, then, becomes of the discursive forms of interpretative instability? Why is indefiniteness often reduced to a grammatical category? Can it be regarded as an autonomous discursive principle? This study aims to lay the groundwork for the theorisation of a discursive grammar of indefiniteness (GDI). The aim is to demonstrate that the absence of a stable definition in an utterance is not due to a semantic deficiency, but rather to a regular and describable feature of discourse. In other words, indefiniteness is not a flaw in language, but a fundamental principle in the production of meaning. With the caution required by a project still in its infancy, we set out the postulates, principles, fundamental concepts and a method of analysis for this theory, before testing them on an authentic corpus of Cameroonian and French print media. Analysis of 17 statements containing acts of indefiniteness drawn from newspapers suggests that journalistic indefiniteness functions less as a lack of rigour than as an operation of epistemic protection—a hypothesis that requires confirmation across other corpora and discourses (political, institutional, legal, literary, advertising, religious, digital, everyday conversation, etc.). GDI thus presents itself as an innovative and operational theory, capable of capturing the complexity of contemporary discourse by highlighting the structuring role of indefiniteness in enunciative mechanisms, the construction of meaning and its pragmatic effects.
Keywords: Discourse analysis, Indefiniteness, Linguistic vagueness, Media discourse, Modalisation.
Reçu le : 01/07/2026 ● **Publié le :** 31/08/2026

Introduction

> On le sait maintenant il n'existe pas *une* grammaire, ni a fortiori *la* grammaire d'une langue, mais autant de grammaires que de théories sur la langue. […] au cours de ces dernières années, il a été reproché aux linguistes de ne pas être d'accord entre eux ; en conséquence de quoi, pour éviter d'avoir à entrer dans des querelles d'écoles, l'enseignement de la langue s'est orienté soit vers l'étude des textes, soit vers la grammaire morphologique de l'orthographe et de la conjugaison. Pourtant, il est heureux que des chercheurs aient, à l'intérieur d'une même discipline, des hypothèses et des modèles d'analyse différents. Sans cela il ne pourrait y avoir de progrès scientifique. (Charaudeau, 1992, p.3).

C'est dans cet esprit que s'inscrit cette réflexion, qui ne prétend pas fonder une théorie achevée mais propose les « premiers jalons » comme le dit Lecompte (2020 : 3), pour penser un objet encore peu problématisé en tant que tel : l'indéfinition discursive, entendue comme tout processus par lequel le sens, la référence, la position énonciative ou l'interprétation demeurent partiellement ouverts ou non stabilisés. Cette prise de position tient lieu de ce que le discours ne vise pas toujours la définition. Ainsi, nous opposons l'idée d'une indéfinition portée vers une stratégie délibérée, un effet construit ou une nécessité imposée par une situation d'énonciation donnée, à la stabilisation par défaut du sens que préconise la tradition linguistique.

Tout bien considéré, les mécanismes de détermination et de stabilisation du référent sont l'apanage de la grammaire classique. Nos recherches antérieures Zanga (2023a, p. 24), soulignent que le terme même d'«indéfinition» n'y apparaît guère; il est traité comme une catégorie secondaire, abordée à travers les seuls déterminants et pronoms indéfinis. Cette construction négative de l'objet traverse la tradition grammaticale française elle-même. Wagner et Pinchon (1991, pp. 113-122) classent les «adjectifs dits indéfinis» selon la seule notion de quantité, sans jamais interroger leur fonctionnement discursif. Charaudeau (1992, pp.279-299) amorce un déplacement décisif en articulant catégories de langue et modes d'organisation du discours, mais conserve l'indéfini comme entrée grammaticale parmi tant d'autres. Wilmet (2007, pp.262-295) introduit une première tension en relevant l'instabilité catégorielle de certains pronoms, mais la pense encore comme un problème de classification interne à la phrase. Grevisse et Goosse (2008) dans *Le Bon Usage* pousse l'inventaire à son terme sans jamais excéder la description lexicale. Riegel, Pellat et Rioul (2009, pp. 292-302) traitent les déterminants indéfinis comme une case du paradigme déterminatif. Muller (2019), enfin, montre que la référence des indéfinis se construit dans la prédication plutôt que d'être donnée a priori, une intuition proche de la nôtre, mais bornée à l'échelle de la phrase.

Toutefois, aucun de ces travaux ne déplace l'indéfini de la catégorie de mots vers le fait de discours; aucun, surtout, ne traite l'indéfinition comme un phénomène qui excède la catégorie grammaticale des indéfinis pour devenir une opération transversale, identifiable jusque dans des énoncés où ne figure aucun déterminant ou pronom indéfini au sens strict. Et pourtant, cette indéfinition, prise comme objet, ne se réduit pas à la seule catégorie grammaticale des indéfinis. «D'où les fondements d'une grammaire [discursive] de l'indéfinition comme grille d'analyse portée sur les faits de langage, notamment les mécanismes de désignation des êtres, des objets, des espaces, des idées comme non identifiés dans un énoncé ou texte. […] Elle mettra au centre de la réflexion les intentions de communication du sujet parlant ou écrivant, la situation d'énonciation […] et les effets que cela peut produire sur l'interlocuteur, (Zanga, 2023b, p.314)».

Dès lors, une question se pose: et si le flou discursif n'était pas un accident, mais une dimension constitutive du fonctionnement du langage? En clair, l'indéfinition n'est pas seulement l'envers de la définition ni un degré zéro du sens, mais elle constitue une opération discursive partiellement réglable et descriptible, produisant des effets de sens différenciés

selon les positions énonciatives qui la mettent en œuvre. Pour justifier cette hypothèse, nous avons circonscrit notre analyse au discours journalistique, dont la présence des actes d'indéfinition dans le traitement et le rendu de l'information contraste avec l'idée de précision et de vérifiabilité de l'information. Il faudra entendre par acte d'indéfinition, le choix qu'opère un énonciateur en rendant instable le référent d'un actant, d'une cause, d'un moment, d'une modalité ou une quantité, alors que les ressources linguistiques pour combler ce vide sont disponibles. Aussi avons-nous privilégié une approche qualitative et exploratoire, sur les journaux écrits camerounais et français pour identifier les actes d'indéfinition ainsi que leur sens en contexte. Cette démarche vise à tester un nombre limité d'hypothèses dans un cadre clairement délimité, avant une éventuelle confrontation à d'autres discours (politique, institutionnelle, juridique, religieux, littéraire, numérique, conversations sociales, etc.). L'article s'organise en cinq temps: les postulats épistémologiques, les principes théoriques, la méthode d'analyse, l'application à un corpus de presse écrite et la discussion.

1. Les postulats épistémologiques

À ce stade encore exploratoire, il nous semble nécessaire de poser quelques repères pour commencer à penser l'indéfinition comme un véritable objet de discours. Nous retenons ici cinq postulats ou hypothèses, non pas comme des vérités établies une fois pour toutes, mais comme des points d'appui provisoires, destinés à guider la réflexion et à être discutés, ajustés ou même remis en question au fil de l'analyse.

1.1. Hypothèse de productivité

L'énoncé vague ne saurait être réduit à un déficit sémantique ni à une simple indétermination du contenu propositionnel. Il constitue, plus fondamentalement, un opérateur d'ouverture interprétative qui configure un espace de co-construction du sens. Il revient de ce fait au lecteur ou auditeur d'une phrase de combler, lui-même, le vide sémantique construit par l'énonciateur. Il peut, dans ce cas, puiser dans son potentiel linguistique, son environnement culturel, mieux sa situation d'énonciation. Cette hypothèse dit clairement que les mots ne sont pas dépositaires de la complétude du sens, d'où l'apport de celui qui doit décrypter le message. C'est dire que le flou en linguistique n'est pas l'émanation d'une erreur ou d'un manque de précision de la part du sujet parlant, mais une technique de construction du sens, d'ouverture dans la compréhension du dit. La présence du flou dans un énoncé laisse libre cours à la manœuvre, le sens n'étant ni totalement défini ni totalement libre: il est médiane et même situationnel.

Par ailleurs, cette ouverture interprétative repose sur une articulation dynamique entre explicite et implicite. À ce sujet, Kerbrat-Orecchioni (1986, p. 24) écrit: «tout énoncé laisse en suspens une part d'implicite que le destinataire doit reconstruire», ce qui confère au flou une fonction structurante dans la circulation du sens. Cette idée est prolongée par Maingueneau (2014, p. 52) pour qui l'interprétation est toujours «contrainte par des cadres socio-discursifs qui orientent sans saturer le sens». Somme toute, cette approche peut être rapprochée des analyses de Laclau (1996, p. 36) qui définissent les signifiants flottants comme des «points nodaux partiellement fixés, mais toujours ouverts à la réarticulation». L'indétermination apparaît ainsi comme une propriété structurante du discours.

1.2. Hypothèse de régularité

On peut poser l'hypothèse selon laquelle les discours recourent, de manière récurrente, à un ensemble de procédés formels contribuant à la production de l'indéfinition. Une telle hypothèse demeure toutefois heuristiquement fragile, dans la mesure où elle postule

l'existence de régularités transversales là où pourraient ne se manifester que des effets locaux, dépendants de configurations discursives singulières. Cette tension entre régularité et contextualité rejoint les débats méthodologiques en analyse du discours, notamment lorsque Maingueneau (2014, p. 61) affirme que «les régularités discursives ne sont jamais indépendantes des conditions d'énonciation qui les rendent possibles».

L'analyse des corpus présentée ici en (4) a précisément pour objectif d'en éprouver la validité empirique. L'identification des récurrences formelles au sein des textes indépendants permettrait de soutenir l'hypothèse de régularités discursives, c'est-à-dire la récurrence d'une forme, d'un type de construction, de procédé énonciatif ou de stratégie discursive dans un corpus donné. Ce sera le cas de la modalisation à travers la récurrence des verbes comme *pourrait*, *aurait* dans ce corpus, des quantifications floues comme *plusieurs*, des attributions diluées qui vont dans le sens de ne pas désigner clairement des faits avec l'utilisation des mots vagues comme *choses*, d'où l'idée de nominalisation opaque. Dans une perspective compatible avec les approches corpus-driven, où les régularités émergent de l'observation des données plutôt que d'une formalisation a priori (Sinclair, 1991, p. 17).

Cette démarche rejoint également l'idée selon laquelle les phénomènes linguistiques doivent être saisis dans leur distribution effective, et non uniquement dans leur idéalisation grammaticale (Stubbs, 1996, p. 23). L'éventuelle stabilisation de ces récurrences autoriserait alors à postuler l'existence d'une grammaire discursive de l'indéfinition, entendue comme l'ensemble de régularités opératoires dans la production du flou. À l'inverse, l'absence de telles convergences conduirait à reconsidérer, voire à abandonner, l'hypothèse même d'une systématicité grammaticale de l'indéfinition, au profit d'une approche strictement contextuelle et située, conforme aux positions interactionnistes et pragmatiques qui insistent sur la singularité des événements discursifs (Kerbrat-Orecchioni, 1990, p. 14).

1.3. Hypothèse de situation

La production d'indéfinition ne saurait être envisagée comme un phénomène neutre ou purement formel. Un même dispositif linguistique est susceptible de générer des effets différenciés en fonction du genre discursif dans lequel il s'inscrit et de la position institutionnelle de l'instance énonciative. Cette dépendance aux cadres d'énonciation rejoint l'idée selon laquelle «les formes linguistiques ne prennent sens qu'au sein de dispositifs socio-discursifs spécifiques» (Maingueneau, 2014, p. 72).

Dans le champ médiatique, en particulier, l'indéfinition peut être appréhendée non pas prioritairement comme un opérateur d'ouverture polysémique, mais comme une ressource stratégique de gestion du risque — à la fois épistémique (incertitude quant à la validité des contenus) et juridique (exposition à la responsabilité). Cette fonction de modulation de l'engagement énonciatif s'inscrit dans des logiques pragmatiques de prudence interprétative, proches de ce que Channell (1994, p. 17) décrit comme une fonction de «hedging and strategic vagueness in communication», où le flou permet d'éviter un engagement vérifiable trop strict.

De même, dans une perspective pragmatique, la sous-détermination du sens rend possible une flexibilité interprétative qui protège l'énonciateur contre des imputations excessives de responsabilité, ce qui rejoint les analyses de Sperber et Wilson (1995, p. 203) selon lesquelles la communication humaine repose sur une économie de l'inférence et du risque interprétatif. L'analyse de corpus aura dès lors pour fonction d'évaluer la pertinence de cette hypothèse et d'en préciser les conditions d'actualisation.

1.4. Hypothèse de gradient

L'indéfinition ne peut être appréhendée comme une propriété catégorielle binaire, mais doit être conçue comme un phénomène graduel relevant d'une logique de la gradience. Dans cette perspective, un énoncé n'est pas simplement défini ou indéfini, mais se situe à des degrés

variables d'indétermination, en fonction de la structuration sémantique et des mécanismes d'ancrage référentiel mobilisés en discours. Cette conception rejoint les analyses selon lesquelles la catégorisation linguistique est fondamentalement graduelle et non discrète. Lakoff (1987, p. 12) le dit en ces termes: «categories are not defined by necessary and sufficient conditions but by family resemblances». C'est une approche qui puise dans la linguistique cognitive, du moment où elle donne à étudier le lien entre le langage et la façon dont on pense. En clair, la catégorie dans une langue est loin d'être fixe. Elle peut dépendre de la situation d'énonciation ou des intentions de communication de l'énonciateur. L'on peut comprendre que l'indéfinition n'est pas un fait établi, mais une question de degré. Un message peut être défini ou indéfini au regard de son degré de précision, mieux, selon que le récepteur sait de qui on parle ou de quoi on parle. C'est dire que le sens n'est pas une donnée statique ou figée: il est en perpétuel mouvement. Le flou n'est donc pas un phénomène anodin, une erreur de langage. Le flou est une variation normale qui se construit à partir de point de repère, d'un centre d'information stable. Cette hypothèse, encore à formaliser empiriquement, permet ainsi de dépasser une opposition strictement dichotomique entre défini et indéfini, en rendant compte de la continuité des ajustements interprétatifs observables dans les pratiques discursives, notamment journalistiques.

1.5. Hypothèse d'un régime délibéré et routinisé

La grammaire discursive de l'indéfinition se fonde sur deux régimes énonciatifs distinctifs: le régime délibéré et le régime routinisé. En effet, le régime délibéré caractérise les cas où l'énonciateur opère lui-même un choix conscient et calculé. Ledit choix est perceptible à travers les indices co-textuels comme les reformulations, les hésitations métadiscursives, les justifications explicites de l'imprécision. Par contre, le régime routinisé comme son nom l'indique, désigne les cas où l'acte d'indéfinition, bien qu'ayant pu être à l'origine un choix stratégique, s'est sédimenté en automatisme discursif devenu propre à un genre, type ou communauté professionnelle connue. C'est le cas du conditionnel journalistique dont l'emploi, bien que stratégique dans sa fonction, ne procède plus, d'une délibération consciente au moment du traitement de l'information ou de son énonciation, mais d'une compétence de genre intériorisée.

Quatre visées énonciatives rendent compte de la finalité de l'acte d'indéfinition dans la grammaire discursive de l'indéfinition. Il s'agit de:

- la visée vitale qui renvoie au cas où l'indéfinition est employée pour protéger l'intégrité physique, juridique ou existentielle du sujet énonciateur ou d'un tiers qu'il cherche à préserver;
- la visée institutionnelle qui se rapporte aux cas où l'indéfinition ménage le pouvoir, une autorité ou une institution, en évitant une mise en cause frontale;
- la visée relationnelle dans le cas où l'indéfinition gère la face des interlocuteurs, qu'il s'agisse du lecteur, d'une source ou d'un tiers cité;
- la visée rhétorique et/ou stylistique qui renvoie aux cas où l'indéfinition produit un effet de suggestion, de nuance argumentative ou de mise en scène énonciative, sans enjeu vital, institutionnel ou relationnel direct.

1.6. Une objection à anticiper

On pourrait objecter à l'ensemble de ces postulats qu'ils risquent de théoriser ce qui relève, en réalité, de la pragmatique gricéenne classique. Grice (1975) a en effet montré que les violations apparentes des maximes conversationnelles, notamment celles de qualité et de quantité, directement concernées ici, donnent lieu à des implicatures interprétables. Dès lors, on peut se demander s'il est nécessaire de mobiliser une *grammaire discursive de l'indéfinition*, alors que la pragmatique permet déjà de rendre compte du flou en discours.

Notre réponse, encore provisoire, s'articule en deux points: d'une part, la théorie de Grice fait du locuteur un sujet coopératif qui peut être précis dans ses propos mais qui choisit, pour des raisons liées à la situation d'énonciation, de ne pas l'être. Or, notre hypothèse sur la régularité appréhende cette idée autrement, en termes d'élargissement et de systématisation. C'est le cas du journalisme qui peut faire du flou une technique d'écriture. D'autre part, la perspective gricéenne demeure essentiellement centrée sur les mécanismes d'interprétation du côté du récepteur, tandis que notre approche accorde une place centrale aux contraintes de production qui pèsent sur l'énonciation: contraintes temporelles du direct, risques juridiques, ou encore incertitudes factuelles effectives. Ces déplacements ne remettent pas en cause le cadre gricéen; ils suggèrent plutôt qu'il peut être utile de le compléter par une approche attentive aux régularités de genre et aux contraintes de production, au-delà des seuls effets interprétatifs ponctuels.

2. Les principes théoriques

Si les postulats ou hypothèses précédents sont validés, au moins partiellement, par l'analyse de corpus, ils pourraient être organisés autour de quatre principes. Nous les présentons ici comme un cadre de travail provisoire, susceptible d'être révisé.

2.1. Principe de stratification

L'indéfinition semble opérer à trois niveaux, qui peuvent se combiner dans un même énoncé mais mériteraient d'être distingués analytiquement: le niveau lexical, énonciatif et référentiel.

2.1.1. Niveau lexical

Au niveau lexical, l'indéfinition se manifeste à travers un ensemble de termes à forte plasticité sémantique, susceptibles de fonctionner comme des signifiants relativement flottants dans le discours médiatique. Des termes tels que *choses, situation* sont imprécis du fait qu'ils ne désignent pas clairement ce dont on parle. Leur fonctionnement s'apparente à celui de « mot-valise » (Fradin, 2015, p.35) ou de « termes-pivots » discursifs. C'est donc le contexte d'énonciation, la visée du discours de l'énonciateur et même l'interprétation du message par l'intense réceptrice qui définissent leur stabilité sémantique. De l'analyse de la grammaire discursive de l'indéfinition, les actes d'indéfinition sont la résultante d'un flou volontairement créé et maîtrisé par l'énonciateur. Ils orientent subtilement la façon de comprendre un énoncé, tout en favorisant l'ouverture interprétative. C'est l'apanage des hommes de médias dont le discours médiatique cherche stratégiquement à marquer les esprits sans s'évertuer à donner amples informations.

2.1.2. Niveau énonciatif

À ce niveau, l'indéfinition ne concerne pas directement le contenu propositionnel, mais l'effacement ou la dilution de la source énonciative. Autrement dit, ce n'est pas seulement ce qui est dit qui devient indéfini, mais la manière dont le dire est attribué. On observe ici un ensemble de procédés qui dépersonnalisent ou désancrent l'énoncé. C'est le cas de la voix passive : « il a été décidé que… », des tournures impersonnelles telles que « il semble que », « il apparaît que », ou encore des formulations à source floue : « selon certains observateurs », « d'aucuns estiment que ». Ces dispositifs permettent de suspendre l'identification claire du locuteur, soit en l'effaçant complètement, soit en le remplaçant par une instance collective, vague ou non spécifiée.

Dans le cadre de la grammaire discursive de l'indéfinition, ces formes « ne relèvent pas d'une simple variation stylistique » comme le martèle (Zanga, 2026, p.227). Elles consistent à dédouaner le sujet parlant, en lui permettant de dire autrement l'information sans en assumer l'entière responsabilité. Dans ce cas de figure, le flou ne porte pas sur le fait lui-même, mais sur le porteur du fait.

2.1.3. Niveau référentiel

C'est le niveau en rapport avec le sens des objets dont il est question dans le texte, c'est-à-dire le référent. Le flou se fait ainsi ressentir quand le récepteur n'arrive pas à décrypter clairement de qui ou de quoi il en retourne. Cela se manifeste par l'usage des pronoms *il, elle, cela, ça…* qui, normalement, devraient reprendre un fait ou quelque chose de déjà évoqué dans le texte. C'est donc parfois à dessein que ce lien logique est cassé ou affaibli, ce d'autant plus que le sens d'usage du pronom en question ne renvoie à rien de précis dans le même texte. Les pronoms fonctionnant comme des déictiques vides, avec une valeur référentielle attaché plutôt au contexte d'actualisation, sans ancrage discursif stable a priori. Dans le même ordre d'idée, l'indéfinition référentielle se construit par le biais des quantificateurs porteurs d'une extension floue. C'est le cas de *certains, plusieurs, nombreux, quelques*, dont la portée référentielle est expressément ouverte. Il revient au récepteur d'apprécier lui-même les contours d'une telle forme de désignation. Dans cette configuration, l'anaphore elle-même devient structurellement ambiguë. Elle peut soit entretenir une continuité référentielle minimale, soit suspendre la clôture interprétative en maintenant une oscillation entre plusieurs candidats référentiels possibles. L'indéfinition ne relève alors pas d'un simple déficit de précision, mais d'un mode de construction discursive des objets qui privilégie la plasticité référentielle et la sous-détermination des identités discursives.

2.2. Principe de récurrence formelle

Quatre mécanismes discursifs de l'indéfinition, dont nous proposons ici une formulation encore provisoire, pourraient rendre compte de l'essentiel des procédés observables dans le discours médiatique et autres.

2.2.1. La modalisation atténuante

La modalisation atténuante regroupe des procédés linguistiques à l'instar du conditionnel, des verbes d'apparence comme *sembler*, *paraître*, des adverbes comme *probablement*, *apparemment* qui réduisent l'engagement assertif du locuteur et suspendent la validation pleine du contenu énoncé. Avec la grammaire discursive de l'indéfinition, cette modalisation ne se réduit pas à une prudence stylistique mais à une volonté de se détacher de ce qui est dit, en termes d'épistémologie. Une forme d'entre-deux est ainsi créée entre assertion et non-assertion, affirmation partielle d'un fait et intention de ne point le nier, non plus. Il est évident que l'information reste d'actualité, mais son statut de vérité s'avère partiellement indécidable. Ce mécanisme fonctionne comme une forme de dosage de l'information selon le bon vouloir du sujet parlant. Celui-ci peut s'engager plus ou moins, selon que le besoin se présente. Tel est le cas dans les discours où l'énonciateur est appelé à faire attention à ce qu'il dit, du fait qu'il devrait le justifier par la suite ou en assumer la responsabilité de ses propos, comme en journalisme.

2.2.2. La quantification floue

On parle de quantification floue lorsque l'énonciateur substitue des valeurs numériques précises par des expressions comme *plusieurs, de nombreux, un certain nombre de* exprimant un sens approximatif. De même, l'énonciateur peut transformer un chiffre exact en une estimation. C'est le cas avec des expressions comme *environ…* ou *près de…* Seulement, du point de vue de la grammaire discursive de l'indéfinition, l'usage de ces formes n'est pas un manque d'imprécision lexicale. Bien au contraire, il s'agit d'une stratégie de régulation du degré de détermination référentielle. Les quantificateurs vagues permettent de produire des catégories numériques non bornées, tandis que les chiffres approximatifs maintiennent une apparence de précision tout en signalant une marge d'incertitude. Corblin (1997, p.29) parle d' « indéfinis "vagues" [pour] désigne[r] une pluralité d'objets sans cardinalité précise, et sans effet partitif obligatoire ». Ce dispositif réalise ainsi un compromis entre exigence de quantification et contraintes d'incertitude ou de production, en stabilisant une précision relative adaptée aux contraintes du discours.

2.2.3. L'attribution diluée

L'attribution diluée désigne un ensemble de procédés par lesquels la source d'une information est rendue non identifiable ou volontairement indéterminée. Cela peut se vérifier à travers des expressions comme : *selon des sources proches du dossier*, *des observateurs estiment*, etc. Elle dissocie l'énoncé de toute instance énonciative clairement assignable, en transférant la responsabilité de l'assertion vers une origine diffuse, collective ou anonyme. Dans une grammaire discursive de l'indéfinition, ce mécanisme ne relève pas seulement d'une prudence journalistique : il constitue un opérateur de désencrage énonciatif. Cela favorise la protection de l'information dans le texte, puisqu'il ne faut pas cacher ce qui s'est passé, tout en se refusant de dévoiler le responsable de ladite information. Pour tout dire, le flou ne réside pas dans le fait lui-même, mais dans l'identité de son énonciateur, mieux encore, dans celle de l'instance qui en est à l'origine.

2.2.4. La nominalisation opaque

Dans la nominalisation opaque, l'action, matérialiser à travers le verbe est transformée en nom. Résultat des courses, on ne peut identifier le responsable de l'action, ni les circonstances de son exécution, le mécanisme le faisant passer au second plan. Ainsi, dire « Méprise / Balbutiement / Navigation à vue » (L'Anecdote, n°1494 du 29 juin 2026, p.1), neutralise l'identification de l'actant de la chaîne qui en est la cause. On ne sait donc pas qui méprise qui : qui balbutie, qui fait de la navigation à vue ? Dans une perspective de grammaire discursive de l'indéfinition, ce procédé fonctionne comme un opérateur d'opacification référentielle. Il stabilise le résultat d'un procès tout en rendant indéterminées ses conditions de production. Il contribue ainsi à présenter l'événement comme un état de fait autonome, détaché de toute responsabilité explicite.

2.3. Principe de variation pragmatique

Le principe de variation pragmatique postule que les mécanismes de l'indéfinition discursive ne produisent pas des effets homogènes, mais varient en fonction des cadres d'énonciation. Autrement dit, une même forme linguistique, qu'il s'agisse d'un quantificateur flou, d'une anaphore instable ou d'une modalisation atténuante, ne saurait être interprétée indépendamment des contraintes pragmatiques et des horizons d'attente propres au dispositif discursif qui l'accueille.

Ainsi, la modalisation atténuante, qui relève d'un marquage de la prudence énonciative à l'instar de: «il semblerait que», «certains observateurs estiment», ne remplit pas la même fonction selon qu'elle apparaît dans une dépêche d'agence ou dans un éditorial. Dans le premier énoncé, le contexte d'énonciation est marqué par la rapidité dans la publication des faits. C'est donc une information brute qui nécessite l'usage de l'indéfinition en guise de stratégie de protection épistémique. Grâce à l'indéfinition, l'énonciateur peut se permettre de diffuser une information encore incertaine, ce qui n'engage pas sa pleine responsabilité. Dans le deuxième cas, l'indéfinition est mobilisée par l'énonciateur comme un levier rhétorique. Elle suggère sans affirmer explicitement, ménage une zone d'interprétation puisque l'énonciateur a une démarche polémique. Ce principe invite donc à penser l'indéfinition comme un phénomène indexé sur des écologies discursives différenciées.

2.3.1. Pouvoir discursif: maintien de l'autorité par le flou intentionnel

L'indéfinition discursive ne doit pas être envisagée uniquement comme une défaillance ou une lacune du langage, mais également comme une ressource stratégique participant à l'exercice du pouvoir discursif. L'usage exprès de l'indéfinition peut crédibiliser ou contribuer à garder intact l'autorité du sujet parlant. En évitant d'être précis, ce dernier conserve une marge de manœuvre interprétative qui lui permet de se repositionner plus tard sans se contredire explicitement. En revanche, dans le discours des institutions, des politiques ou des médias, le flou sert à avoir le dessus dans ce qui est dit. Parce que volontaire, il est maîtrisé et contrôlé et évite que l'énonciateur soit facilement pris à défaut. Dès lors, l'autorité ne se construit plus seulement sur la clarté et la précision, mais aussi sur la capacité à dire sans enfermer le sens, à orienter sans figer.

2.3.2. Ouverture interprétative

En même temps, l'indéfinition est favorable à l'ouverture interprétative. Le sens n'est donc plus l'apanage singulier de celui qui parle, mais aussi de l'intense réceptrice. Celle-ci est appelée à participer à la construction du sens. Les actes d'indéfinition incitent le lecteur à combler lui-même les vides qui se présentent et à organiser lui-même sa propre interprétation du texte. Grâce à cette ouverture interprétative, l'indéfinition s'assimile désormais à un espace de négociation du sens entre les interlocuteurs, le sens n'étant pas une donnée fixe, mais en perpétuelle reconstruction à partir de l'interaction entre le texte, la situation d'énonciation et l'interlocuteur qui interprète.

2.3.3. Polyphonie et espace de projection du sujet

Du fait de la pluralité des voix dans un même texte, l'indéfinition discursive se voit être très proche de la polyphonie énonciative. La présence de certains procédés linguistiques comme le discours rapporté, les points de vue implicites, des sujets indéterminés, l'indéfinition cède le flanc au positionnement du locuteur. L'usage des expressions comme «certains disent que» ou «on pourrait penser que» permettent d'introduire une opinion ou une information sans dire clairement qui la porte vraiment. On ne sait plus très bien qui parle exactement. Ce flou polyphonique autorise une circulation des points de vue et favorise des effets de distanciation, d'ironie ou de suggestion. L'indéfinition devient ainsi un opérateur de décentrement du sujet, qui n'est plus localisable de manière stable, mais se distribue dans un réseau de positions discursives.

2.3.5. Opacité constitutive: une défense contre la clôture

L'opacité ne doit pas être considérée comme un défaut à corriger, mais comme une dimension constitutive de certains régimes discursifs. Il s'agit de défendre l'idée selon laquelle un texte n'a pas un sens ni stable ni définitif. Par conséquent, il ne doit pas faire l'objet d'une seule interprétation. Cette opacité qui relève d'une stratégie est visible dans les discours de pouvoir, ou structurelle, comme dans certains genres discursifs où l'indétermination fait partie des attentes. Ce flou permet la souplesse du sens et son adaptation à des situations mouvantes. Dans cette perspective, la grammaire discursive de l'indéfinition ne vise pas à éliminer le flou, mais à en décrire les formes, les fonctions et les effets, en reconnaissant sa contribution essentielle à la dynamique du sens.

2.4. Principe de gradient

Le principe de gradient repose sur l'idée que l'indéfinition discursive ne se distribue pas de manière binaire (présence vs absence), mais selon des degrés variables, susceptibles de se moduler non seulement d'un énoncé à l'autre, mais également à l'intérieur d'un même texte. C'est dire qu'un même événement, en journalisme par exemple, peut être relaté de plusieurs manières différentes et à des degrés de précision ou de non-précision relative. Cela peut tenir lieu de hiérarchie de l'information, de procédures en cours ou encore de la volonté de garder le suspense. À cet effet, nous disions déjà que dans le «contexte médiatique camerounais, marqué par une grande vitalité et une pluralité de journaux cette alternance prend une valeur spécifique. Les titres recouvrent fréquemment à l'indéfini pour introduire un référent nouveau, dont l'identité est ensuite précisée dans le sous-titre ou le corps de l'article. Ce procédé fonctionne comme un mécanisme de suspense et de révélation progressive, conforme aux stratégies journalistiques de captation» Zanga (2025, p. 434).

À bien regarder, ces formes d'indéfinition peuvent engendrer des combinaisons ou se superposer les unes aux autres pour produire des configurations complexes où le degré d'indéfinition découle d'un tissu d'indices plutôt d'une seule marque isolée. Enfin, appréhender l'indéfinition comme une question de degré ou gradient suppose qu'il faut cesser aussi de la prendre sous le prisme d'une erreur à corriger. L'indéfinition n'est donc pas un défaut, mais un outil. Lequel outil participe pleinement de la textualité et de la stratégie communicationnelle, en offrant au locuteur une gamme de positions intermédiaires entre dire complètement les choses et refuser de les dire. Ainsi donc, pour mieux étudier ces variations intertextuelles, la grammaire discursive de l'indéfinition se veut d'utiliser les outils qui favorisent l'observation de deux niveaux simultanément: le niveau très précis, c'est-à-dire l'exploitation des mots, des structures de phrases utilisés et le niveau plus large, c'est-à-dire la qualité d'organisation du texte et l'évolution de l'information. Le principe de gradient constitue dès lors un pivot théorique pour penser la continuité, la modulation et la plasticité du sens au sein même des productions discursives.

3. La méthode d'analyse

La méthode d'analyse que nous proposons s'inscrit dans une perspective exploratoire et heuristique. Elle vise moins à produire une validation empirique définitive qu'à tester la pertinence descriptive de la notion d'indéfinition discursive à partir d'un protocole analytique explicite. Cette méthode, encore expérimentale, se déploie en quatre étapes complémentaires, articulant repérage, caractérisation et interprétation des phénomènes observés.

3.1. Étape 1: repérage des actes d'indéfinition

La première étape consiste à identifier, au sein du corpus, les segments discursifs qui résistent à une paraphrase stabilisante. La résistance s'entendant comme la non possibilité d'obtenir de manière univoque la reformulation des paramètres factuels avec des précisions telles que l'identification des acteurs: qui a dit quoi, la quantification: combien exactement, la temporalité: à quel moment précis, ou encore le degré de certitude: à quel point cela est-il vrai ou pas. Pour mener à bien cette opération, la démarche de la grammaire discursive de l'indéfinition invite à se demander s'il y a une divergence d'interprétation, mieux de compréhension dudit texte. En clair, si deux personnes formulent différemment l'idée d'un même texte, alors celui est taxé de flou. Ce test, bien que partiellement subjectif, présente l'avantage de rendre observable l'instabilité interprétative et de la transformer en indice empirique. Il constitue ainsi un outil pragmatique de délimitation des zones d'indéfinition, tout en appelant à être affiné par des protocoles intersubjectifs plus rigoureux.

3.2. Étape 2: stratification

Une fois les zones d'indéfinition repérées, la deuxième étape consiste à en proposer une stratification analytique. Il s'agit d'identifier, pour chaque segment, le ou les niveaux linguistiques concernés, à savoir lexical, énonciatif et référentiel, ainsi que les mécanismes formels mobilisés. Cette étape permet de dépasser une approche globale du flou en distinguant ses modes d'actualisation. L'indéfinition peut aussi relever d'un choix lexical à l'instar des quantificateurs flous, des termes vagues, d'une configuration énonciative comme les sources indéterminées, la modalisation, ou encore d'une instabilité référentielle, le cas des anaphores ambiguës, chaînes de référence discontinues. La stratification rend ainsi possible une cartographie fine des formes d'indéfinition et de leurs combinaisons au sein du texte.

3.3. Étape 3: analyse pragmatique contextuelle

La troisième étape vise à interpréter les effets discursifs de l'indéfinition dans leur contexte d'énonciation. Pour chaque zone identifiée, il s'agit de formuler une hypothèse sur la fonction pragmatique du flou: protection juridique, gestion d'une incertitude factuelle réelle, stratégie de prudence journalistique, effet de suspense éditorial, ou encore ouverture interprétative. Cette analyse suppose une prise en compte du contexte de production du discours (genre, support médiatique, situation communicationnelle), même si, dans le cadre de cet article, l'accès à ces données reste limité aux informations publiquement disponibles. L'interprétation proposée doit donc être envisagée comme une hypothèse contextualisée plutôt que comme une assignation définitive de fonction.

3.4. Étape 4: mise en regard intra-corpus

La quatrième étape consiste à comparer les zones d'indéfinition repérées à travers les différents textes du corpus. En effet, l'enjeu de cette démarche a pour finalité de vérifier la régularité des mécanismes et leurs similarités dans la production des faits. C'est une comparaison qui se fait à l'intérieur même du corpus en vue de chercher des tendances qui dépassent les cas isolés.

4. L'application à un corpus de presse

Nous analysons ici un corpus de presse diversifié, en cinq séries, dans lesquelles peuvent s'appliquer l'indéfinition afin d'évaluer si les mécanismes proposés en 2.2 s'y retrouvent de manière récurrente.

Série 1:

1a. Parmi les victimes rencontrées ce 09 juillet, Atangana Fabien, propriétaire de plusieurs habitations allées en flamme, nous relate les circonstances de ce désastre. (Le Messager, n° 8311 du mercredi 10 juillet 2024, p.6) ;

1b. Selon une source diplomatique, Howard Lunick, le secretaire au Commerce de Donald Trump, présent à Evian, aurait expliqué qu' «Amodel s'est tiré une balle dans le pied», (Le Figaro, n°25444 du jeudi 18 juin 2026, p.2);

1c. «Ils s'agirait apriori d'un mode opératoire déjà utilisé», glisse une source policière. (Le Parisien, n°25454, du jeudi 25 juin 2026, p.38);

1d. Sous la houlette du président Ahmad Ahmad, l'on apprend qu'«une commission mixte caf et fédération internationale de football association (fifa) se rendra au Cameroun en octobre pour étudier les questions de sécurité», a statué le comité exécutif de la caf qui s'est réuni les 27 et 28 septembre derniers à Sharm el Sheikh en Egypte. La caf n'a pas précisé les sites identifiés par cette mesure. (Mutation n°4708 du lundi 1er octobre 2018; p.9).

Dans l'énoncé [1a], l'indéfinition lexicale porte sur un quantificateur flou: *plusieurs habitants*. Celui-ci suggère l'ampleur sans chiffrer, évitant un démenti factuel précis. En [1b], le conditionnel *aurait expliqué* est une modalisation atténuante. Elle consiste à maintenir la distance assertive et protéger le journaliste contre une réfutation ultérieure. Le conditionnel produit de l'indéfinition parce qu'il modifie le régime d'engagement assertif du locuteur, sans toucher au contenu propositionnel lui-même. En [1c] par contre, le SN indéfini *une source policière* dilue la responsabilité énonciative. L'information est crédible et n'engage pas le journaliste ni exposer la source. L'énoncé [1d], n'a pas précisé les sites identifiés explicite elle-même l'indéfinition métadiscursive. Le texte donne à voir une indéfinition référentielle dont l'intention est d'indiquer ouvertement l'absence d'information plutôt que de l'occulter.

Série 2:

2a. Réseau routier nationale. Méprise / Balbutiement / Navigation à vue (L'Anecdote, n°1494 du 29 juin 2026, p.1);

2b. Entre revalorisation des prestations, extension de la couverture sociale et recherche de nouveaux mécanismes de financement, les choix qui seront opérés dans les prochaines années détermineront la capacité du système à répondre aux besoins des familles. (L'Anecdote, n°1490 du 15 juin 2026, p.8);

2c. Pour le Cameroun, souvent présenté comme le grenier de la sous-région, le soutien aux PME engagées dans les échanges régionaux pourrait constituer un puissant levier de développement. (L'Anecdote, n°1476 du 01 avril 2026, p.7).

Dans l'énoncé [2a] ci-dessus, les nominalisés Méprise, balbutiement, navigation à vue efface l'agent responsable de la situation. L'on ne sait qui, concrètement, méprise qui? Balbutie et fait une navigation à vue. En [2b], le déictique temporel flou les prochaines années fixe un horizon temporel suffisamment vague pour rester valide quelle que soit l'évolution réelle des événements. C'est aussi le cas en [2c] où la modalisation atténuante pourrait constituer une zone de prédiction non engageante, seulement si rien ne se passe du tout.

Série 3:

3a. Si on regarde bien, on a autour de soi des Hercule, des Antigone, des mères courage et des Popeye à tous les coins de la rue. (Le Figaro; n°2544 du jeudi 18 juin 2026, p.39)
3b. Il semblerait que le feu est parti d'une maison où une femme préparait pour se propager
3c. Ces éléments nous permettent de penser qu'on est proche d'une forme de résolution de l'affaire. (Le Parisien, n°25454 du jeudi 25 juin 2026, p.14).

En [3a], le pronom indéfini *on* initial efface le locuteur précis (le journaliste lui-même, en principe) et dilue ainsi la responsabilité d'une impression subjective partagée. L'énoncé [3b] combine un pronom personnel impersonnel *il* et un verbe d'apparence *semblerait*. Alors qu'en [3c], l'usage du syntagme indéfini *une forme de résolution* consiste à éviter de déterminer, de décrire la résolution en question.

Série 4:

4a. C'est une cible particulière et le poids électoral des femmes représente quelque chose. (Mutations n° 4708 du lundi 1er octobre 2018; p.7);
4b. Lundi, lors de la conférence de presse du meeting d'Ostrava, on aurait pu croire à autre chose qu'à une simple présentation d'avant course. (L'Equipe n°26236 du 17 juin 2026, p.31);
4b. Une carrière n'est jamais linéaire. […] Il faut savoir gérer les émotions. On ne peut pas vivre que des hauts. (Le Parisien, n°25454 du jeudi 25 juin 2026, p.18).

Le syntagme nominal indéfini *quelque chose* et *autre chose* en [4a] et [4b] constituent un cas extrême de généralisation référentielle, ce d'autant plus que le nom *chose* est vague, un mot-valise. En [4b], le pronom personnel indéfini *on* présente une opinion comme un fait presque involontaire plutôt qu'une affirmation assumée.

Série 5:

5a. Selon nos informations, Said Lalaouna aurait tué son fils de cinq jours avant son épouse. (Le Parisien, n°25454 du jeudi 25 juin 2026, p.14);
5b. L'accord conclu avec Téhéran par Donald Trump, pourtant allié inconditionnel d'Israël, risque de signer la mort politique de Benyamin Nétanyahou et sa défaite aux prochaines élections. (Courrier international, n°1860 du 25 juin au 1er juillet 2026, p.14);
5c. Région du Nord-Ouest et du Sud-Ouest : une vingtaine d'otages libérés (Cameroon Tribune du 04/04/2018, p.1).

En [5a], l'expression *selon nos informations* est une reprise du procédé d'attribution diluée. Seulement, en le déplaçant, la source devient le journal Le Parisien, toute chose qui change la fonction du procédé. L'enjeu dans ce cas ne se réduit plus à protéger la source, mais à assumer l'information donnée tout en voilant son contenu. Par contre, dans l'énoncé [5b] *prochaines élections*, l'absence d'une information concrète est transformée en une promesse de contenu à venir. Il s'agit d'une indéfinition différée, question de retenir l'attention plutôt que de protéger un énoncé incertain. En [5c], la formule d'ouverture *Région du Nord-Ouest et du Sud-Ouest* annonce explicitement l'incomplétude de l'information, ce qui constitue une forme de suspension assumée plutôt que dissimulée. À la différence des extraits précédents, l'indéfinition est ici annoncée comme un scoop plutôt que comme un fait accompli. Cette observation rejoint celle de Krieg-Planque (2012) sur le rôle des formules et expressions vagues dans la circulation des discours publics.

Cette analyse, menée sur un corpus volontairement restreint mais diversifié permet de formuler deux observations, que nous présentons comme des pistes plutôt que comme des

conclusions fermes. Premièrement, les quatre mécanismes proposés (modalisation atténuante, quantification floue, attribution diluée, nominalisation opaque) se retrouvent effectivement, et de manière combinée plutôt qu'isolée, dans chacune de ces séries; ce qui apporte un premier indice en faveur de l'hypothèse de régularité. Deuxièmement, et c'est peut-être l'observation la plus intéressante, la fonction de l'indéfinition semble se déplacer d'un énoncé à un autre: protection épistémique face à une incertitude factuelle réelle, on évite de nommer ce que l'on pourrait, en principe, nommer, on retient l'attention en promettant une levée différée de l'incertitude. Cette tripartition, épistémique, stratégique, attentionnelle, n'était pas prévue dans nos principes initiaux et constitue, à ce stade, une piste de raffinement plutôt qu'un résultat intégré à la théorie.

5. Discussion

L'opérationnalisation de la grammaire discursive de l'indéfinition à un corpus de presse écrite atteste que l'indéfinition est un phénomène transversal. Celui-ci balaie les trois niveaux du principe de stratification : lexical, énonciatif et référentiel. Ce qui remet en cause l'idée d'une indéfinition figée à une seule catégorie grammaticale. Ensuite, les quatre mécanismes (modalisation atténuante, quantification floue, attribution diluée, nominalisation opaque) suggérés par le principe de récurrence formelle trouvent un écho favorable dans le corpus étudié. Cela constitue un indice favorable à l'hypothèse de régularité que nous avons présentée. Enfin, l'analyse a révélé que l'indéfinition, dans ledit corpus, opère tantôt comme une protection épistémique face à une incertitude factuelle réelle, tantôt comme évitement stratégique d'une désignation possible, tantôt comme différé attentionnel destiné à retenir le lecteur. Cette disposition linguistique rassure quant au principe de variation pragmatique. Elle suggère que la variation fonctionnelle ne joue pas uniquement d'un genre discursif à un autre, mais à l'intérieur du genre journalistique, voire au sein d'un énoncé.

De ce fait, notre approche s'avère pertinente du fait que les résultats de l'analyse du corpus médiatique valident une première assise empirique, celle du transfert de l'indéfini de la catégorie de mots vers le fait de discours, contrairement à ce qui a été pensé par la grammaire traditionnelle. En outre, trois éléments renforcent à suffisance la crédibilité de cette théorie. Il s'agit du protocole d'analyse organisé en quatre étapes : le repérage par test de divergence interprétative, la stratification, l'analyse pragmatique contextuelle, la mise en regard intra-corpus qui explicite les critères reproductibles ; la diversification choisie du corpus en cinq étapes, couvrant les types d'événements et des journaux différents, nous a permis d'observer les mécanismes proposés dans des contextes énonciatifs variés. Enfin, cette démarche se veut exploratoire. Ce qui veut dire que les résultats sont présentés comme des pistes et non comme des conclusions définitivement arrêtées : la science étant dynamique et le temps de permettre à la théorie d'être scientifiquement éprouvée.

Conclusion

La présente recherche est partie du constat selon lequel, la linguistique a longtemps privilégié la stabilisation du sens, faisant de l'indéfinition une anomalie, un défaut langagier ou encore une catégorie grammaticale marginale. Fort de cela, nous nous sommes demandé si l'indéfinition discursive n'était pas un accident, mais une dimension constitutive et réglée du fonctionnement du langage. Et c'est justement cette hypothèse qui a conduit à l'élaboration des premiers jalons de la grammaire discursive de l'indéfinition (GDI). Dès lors, l'analyse des actants d'indéfinition récoltés dans un support médiatique a donné à voir quatre principaux résultats : d'abord que l'indéfinition est transversale, puisqu'elle excède la classe grammaticale des déterminants et pronoms indéfinis pour affecter conjointement les niveaux lexical, référentiel et énonciatif ; qu'elle obéit à des principes structurants à l'instar de la variation

pragmatique, du gradient interne aux textes à l'effet de montrer que le flou n'est ni aléatoire ni uniformisé, mais modulé selon les contextes discursifs et les stratégies énonciatives qui s'imposent ; que l'indéfinition produit des effets différenciés, en l'occurrence la protection épistémique, la gestion de l'incertitude, l'ouverture interprétative, le maintien de l'autorité discursive ; toute chose qui confirme son statut de ressource stratégique plutôt que de simple carence ou insuffisance linguistique ; et enfin qu'elle se décline sous deux régimes : délibéré et routinisé selon qu'il est produit de manière consciente ou alors qu'elle tient lieu d'une technique habituelle ou reconnue d'écrire ou de parler. Ces résultats, bien qu'obtenus sur des données limitées, tirent néanmoins leur pertinence du choix même du terrain. En fait, le discours médiatique, marqué par le sceau de la précision dans le traitement et le rendu de l'information, rend paradoxal la présence du flou dans un environnement prétendu être défavorable a priori à l'indéfinition. C'est en réalité cette posture qui renforce la portée des régularités observées.

Au demeurant, la contribution scientifique de cet article est double : reconfigurer l'indéfini en opération discursive susceptible d'une description transversale d'une part, et, d'autre part, avancer une première formalisation théorique et méthodologique, en guise de principes, niveaux d'analyse, protocole ouvrant la voie à une modélisation plus systématique de l'indéfinition discursive. Nonobstant la validation de ces premiers résultats, il importe de poursuivre cette recherche en élargissant et diversifiant les corpus d'étude pour tester la fiabilité des principes proposés dans d'autres types de discours, à l'instar des discours politique, institutionnel, juridique, littéraire, numérique, religieux, publicitaire, conversationnel, etc. ; ensuite formaliser plus rigoureusement les critères d'identification des actes d'indéfinition afin de renforcer la reproductibilité des analyses ; enfin, articuler cette approche avec d'autres cadre théoriques comme la pragmatique, l'analyse du discours, la linguistique textuelle, pour approfondir la compréhension des mécanismes de production de l'indéfinition. Somme toute, loin de constituer un manque, l'indéfinition apparaît in fine comme une ressource structurante du discours et une invite à repenser les rapports entre langage, sens et interprétation dans une perspective résolument dynamique.

Références bibliographiques

Channell, J. (1994). *Vague language*. University Press.

Charaudeau, P. (1992). *Grammaire du sens et de l'expression*. Hachette.

Charaudeau, P. (2005). *Les Médias et l'information: l'impossible transparence du discours*. De Boeck.

Corblin, F. (1997). Les indéfinis: variables et quantificateurs, *Langue Française*, (116), 8-32.

Ducrot, O. (1980). *Les échelles argumentatives*. Minuit.

Fradin, B. (2015). Les mots-valises: jeux et enjeux. *Neologica,* (9), 35-60, http://doi.org/10.15122 (Consulté le 29 juin 2026).

Grevisse, M., & Goosse, A. (2008). *Le Bon Usage. Grammaire française* (14e éd.). De Boeck-Duculot.

Grice, H. P. (1975). Logic and Conversation, in Cole, P. & Morgan, J. (éd.), *Syntax and Semantics*, vol. 3. Academic Press.

Kerbrat-Orecchioni, C. (1986). *L'implicite*. Armand Colin.

Kerbrat-Orecchioni, C. (1990). *Les interactions verbales* (Vol. 1). Armand Colin.

Laclau, E. (1996). *Emancipation(s).* Verso.

Lakoff, G. (1987). *Women, fire, and dangerous things: What categories reveal about the mind*. University of Chicago Press.

Langacker, R. W. (2008). *Cognitive grammar: A basic introduction*. Oxford University Press.

Lecompte, J. (2020). Jalons pour une philologie du discours, *Congrès Mondial de Linguistique Française,* Shs Web of Conferences, 78 06009, https://doi.org/10.1051/shsconf/20207806009. (Consulté le 27 juin 2026).

Maingueneau, D. (1991). *L'Analyse du discours.* Hachette.

Maingueneau, D. (2014). *Discours et analyse du discours*. Armand Colin.

Muller, C. (2019). *Indéfinis et partitifs en français*. Presses universitaires de Bordeaux.

Pêcheux, M. (1975). *Les Vérités de La Palice*. Maspero.

Riegel, M., Pellat, J.-C. & Rioul, R. (2009). *Grammaire méthodique du français.* Presse Universitaire Française.

Sinclair, J. (1991). *Corpus, concordance, collocation*. Oxford University Press.

Sperber, D., & Wilson, D. (1995). *Relevance: Communication and cognition* (2nd ed.). Blackwell.

Stubbs, M. (1996). *Text and corpus analysis: Computer-assisted studies of language and culture*. Blackwell.

Wagner, R.-L., & Pinchon, J. (1991). *Grammaire du français classique et moderne*. Hachette.

Williamson, T. (1994). *Vagueness*. Routledge.

Wilmet, M. (2007). *Grammaire critique du français* (4e éd.). De Boeck-Duculot.

Zanga, A.-B. (2021). L'approche de l'indéfinition dans l'écriture de presse au Cameroun, in *Langues et usages*, n°5, (3), 37-46. https://www.asjp.cerist.dz/en/PresentationRevue/618. (Consulté le 25 mai 2026).

Zanga, A.-B. (2023a). Analyse contrastive de l'indéfinition en grammaire et dans les usages journalistiques: entre indéfini et indéfinissant, *Revue Hybrides (RALSH)*, n° 1, 22-38.

Zanga, A.-B. (2023b). *L'indéfinition dans l'écriture de presse francophone au Cameroun: essai d'analyse prédicative de un, certain, tel et nul*, thèse de Doctorat, Université de Yaoundé 1.

Zanga, A.-B. (2025). De l'indéfini au défini: les stratégies référentielles dans les titres de la presse écrite camerounaise, *Contextes Didactiques, Linguistiques et Culturels,* [En ligne], 3(2), 432-447, https://www.asjp.cerist.dz/en/PresentationRevue/928 (Consulté le 25 mai 2026).

Zanga, A.-B., & Onguéné Essono, L.M. (2026). Analyse des dynamiques de langage dans la presse écrite camerounaise. In Ndibnu-Messina Ethé, J., Bébiné, A. & Kougang, P. M. (coord.), *Les français dans le monde multilingue: dynamique sociopolitique, usages et représentations*, Collection Plurilinguisme, 227-250.

REVUE HYBRIDES (RALSH)
e-ISSN 2959-8079 / ISSN-L 2959-8060
CC BY
NUM. SPÉCIAL 05 (AOÛT 2026)

Construction de stimuli pour l'évaluation des troubles des sons de la parole en contexte multilingue camerounais : un cadre méthodologique fondé sur l'Alphabet Général des Langues Camerounaises

Development of stimuli for the assessment of speech sound disorders in a multilingual Cameroonian context: a methodological framework based on the General Alphabet of Cameroonian Languages

Doreen Christelle ESSOH NDOBO
Université de Yaoundé 1, Cameroun
Email : essoh.doreen@univ-yaoundé1.cm
Orcid ic : https://orcid.org/0009-0009-5053-6069

Résumé: Les troubles des sons de la parole (TSP) constituent un motif fréquent de consultation en orthophonie. Ils nécessitent une évaluation appropriée, relevant toutes les difficultés de production et de perception des unités motrices de la parole. Au Cameroun, l'évaluation clinique de ces troubles repose majoritairement sur des tests construits dans des contextes linguistiques occidentaux en langue française et anglaise, et ne tient donc pas compte du multilinguisme des locuteurs. Ceci soulève des questions quant à la pertinence des diagnostics et des thérapies conséquentes. Cet article se fixe pour objectif de proposer un modèle méthodologique de construction des stimuli destinés à l'évaluation des TSP, linguistiquement adapté au contexte multilingue camerounais. La démarche méthodologique consiste à construire des stimuli d'évaluation au sein d'une conlang, en recensant dans l'AGLC les unités phonologiques, syllabiques et tonales communes des langues camerounaises, en combinant lesdites unités selon les propriétés linguistiques et en créant des mots et des syllabes artificielles. Un protocole d'étude préliminaire de validation et de sélection des stimuli est ensuite proposé, en vue de tester ultérieurement la faisabilité du modèle. La démarche aboutit à la formalisation d'un modèle méthodologique de création des stimuli d'évaluation adapté au contexte camerounais. Il permet d'envisager des tâches distinctes de production et de perception des phonèmes, des syllabes et des tons. Le modèle méthodologique constitue ainsi un socle pour le développement ultérieur d'épreuves cliniques adaptées.
Mots-clé: Troubles des sons de la parole, Evaluation linguistiquement et culturellement adaptée, AGLC, Orthophonie, Linguistique clinique.

Abstract: Speech sound disorders (SSD) are a common reason for seeking speech and language therapy. They require an appropriate assessment that identifies all difficulties in the production and perception of speech motor units. In Cameroon, the clinical assessment of these disorders relies predominantly on tests developed in Western linguistic contexts in French and English, and therefore does not take into account the multilingual nature of the speakers. This raises questions regarding the relevance of the diagnoses and the resulting therapies. The aim of this article is to propose a methodological model for the development of assessment stimuli for (SSP), linguistically adapted to the multilingual context of Cameroon. The methodological approach involves constructing assessment stimuli within a constructed language (conlang), by identifying the phonological, syllabic and tonal units common to Cameroonian languages within the GACL, combining these units according to their linguistic properties, and creating artificial words and syllables. A preliminary study protocol for the validation and selection of stimuli is then proposed, with a view to subsequently testing the feasibility of the model. This approach has resulted in the formalisation of a methodological model for the creation of assessment stimuli tailored to the Cameroonian context. It allows for the consideration of distinct tasks relating to the production and perception of phonemes, syllables and tones. The methodological model thus provides a foundation for the further development of appropriate clinical tests.
Keywords: Speech sound disorders, Linguistically and culturally responsive assessment, GACL, Speech and language therapy, Clinical linguistics.

Reçu le : 01/07/2026 ● **Publié le :** 31/08/2026

Introduction

L'évaluation est une pratique essentielle en orthophonie (Ferrand, 2002, p. 3). Dans le domaine des troubles des sons de la parole (TSP), elle constitue une étape essentielle de la prise en charge, puisqu'elle permet d'identifier les difficultés affectant la production et la perception des unités de la parole. Elle repose notamment sur l'utilisation des stimuli permettant d'examiner les différentes dimensions phonologiques et phonétiques. Toutefois, la pertinence de ces stimuli dépend des caractéristiques linguistiques des locuteurs auxquels les outils sont destinés. Cette question se pose avec une acuité particulière au Cameroun, pays multilingue où coexistent 275 langues endogènes et sept langues non endogènes parmi lesquelles le français et l'anglais (Ethnologue, 2026). Les langues endogènes présentent une diversité phonologique, syllabique et tonale importante.

Or, les outils utilisés lors des évaluations sont majoritairement conçus dans des contextes linguistiques européens et reposent sur des systèmes phonologiques qui ne rendent nécessairement pas compte de la diversité des langues camerounaises. Leur utilisation en contexte camerounais peut de ce fait limiter l'évaluation, et soulève des questions méthodologiques[5] et épistémologiques[6].

Cette étude met donc en lumière la question de l'inadéquation des stimuli utilisés dans l'évaluation clinique des TSP. Or, selon le courant de « l'évaluation linguistiquement et culturellement adaptée[7] » (Bampoe et al., 2025, p. 2) qui va en droite ligne avec les recommandations de l'ASHA[8] (2004, p. 8), le matériel et les approches du processus clinique doivent être appropriées au background linguistique et culturel du patient. Dans ce contexte, la recherche d'une approche permettant de créer un matériel d'évaluation transversal, tout en tenant compte des propriétés linguistiques communes aux langues camerounaises apparait comme un enjeu méthodologique important. La question de recherche de l'étude est donc la suivante : comment construire des stimuli linguistiquement adaptés permettant d'évaluer les TSP en contexte multilingue camerounais ? Nous émettons l'hypothèse selon laquelle un cadre d'évaluation fondé sur les propriétés phonologiques, syllabiques et tonales des langues camerounaises permettrait de construire des stimuli plus linguistiquement adaptés à l'évaluation des TSP.

L'objectif de l'étude est donc de proposer un modèle méthodologique de construction des stimuli pour l'évaluation des TSP en contexte multilingue camerounais fondé sur les propriétés phonologiques, syllabiques et tonales communes aux langues camerounaises, recensées dans l'Alphabet Général des Langues Camerounaises (AGLC). Le corpus de référence est constitué des unités phonologiques et tonales de l'AGLC. La démarche consiste à recenser et organiser les unités pertinentes, à identifier les contraintes phonotactiques nécessaires à leur combinaison, puis à construire des syllabes et des mots artificiels au sein d'une langue construite (conlang). Ces mots et syllabes construites sont destinées à constituer le matériel de différentes tâches d'évaluation de la production et de la perception des sons de la parole. Une validation préliminaire des stimuli auprès des experts et auprès des locuteurs sains est proposée, afin d'examiner la pertinence et la faisabilité des stimuli avant leur utilisation dans le développement ultérieur des épreuves. L'article a donc trois grandes articulations. Il présente d'abord les fondements de l'évaluation des TSP et les limites des approches existantes dans le contexte multilingue camerounais. Il expose ensuite le modèle

[5] En l'occurence la difficulté à distinguer le TSP d'une variation linguistique normale liée au multilinguisme.

[6] Notamment l'incomplétude de l'évaluation due à la complexité du système phonologique des langues camerounaises par rapport à celui du français/anglais.

[7] Ce courant est issu de la formation en soins infirmiers et s'est élargi à d'autres domaines. Il est question de tenir compte dans le processus de soin des croyances, des points de vue et des valeurs des usagers et de faire preuve de respect envers leurs différences culturelles et linguistiques.

[8] American Speech-language-Hearing Association

méthodologique proposé et les principes de construction des stimuli. Enfin, il présente le protocole préliminaire envisagé pour la validation des stimuli.

1. Cadre théorique

Cette première partie pose les fondements théoriques de l'étude en exposant les approches et instruments conventionnels d'évaluation des TSP avec les enjeux de décolonisation épistémologique et la nécessité de développer des approches linguistiquement adaptées. Parmi ces approches, les langues construites offrent une perspective méthodologique originale.

1.1. Approches théoriques et instruments d'évaluation habituels des TSP

L'examen des différentes approches théoriques et des différents instruments d'évaluation des TSP ne saurait être envisagé sans avoir au préalable définit ce que recouvre cette notion. Selon l'IEPMCS[9] (2012, p. 1), les TSP sont un terme parapluie qui englobe l'ensemble des difficultés liées aux sons de la parole, que leurs origines soient connues ou pas. Ils englobent les troubles de l'articulation, définis comme la difficulté qu'éprouve un locuteur à émettre correctement des phonèmes déterminés, ou un groupe de phonèmes (Campolini et al., 1998, p. 20). Selon Rondal et al. (2000, pp. 475-483) les troubles de l'articulation sont scindés en deux groupes : les troubles phonétiques, lorsque l'individu est incapable de produire le son d'un point de vue moteur (le problème étant rattaché soit à l'intégrité, au positionnement ou à la coordination des organes périphériques de la parole). On peut adjoindre à ces troubles phonétiques la dysarthrie développementale, qui est le trouble de l'exécution motrice de la parole lié à un mauvais fonctionnement des nerfs crâniens de la parole (Pernon, 2024, p. 31) ; Pinto et Sato, 2016, pp. 283-284). Par extension, on peut aussi situer la dysarthrie acquise de l'enfant ou celle de l'adulte parmi les troubles phonétiques, à la seule différence qu'il s'agit de troubles acquis et non développementaux.

Les TSP englobent aussi les troubles des représentations phonologiques (lorsque l'enfant a du mal à utiliser les phonèmes pour former des mots ayant des significations différentes), des troubles phonotactiques (difficultés à former des syllabes et des mots), des difficultés de planification articulatoires, des difficultés de perception des phonèmes (Meloni et al. 2022, p. 4), et des difficultés de prosodie (tons lexicaux, grammaticaux, rythme, accentuation et intonation). Ces difficultés doivent avoir un impact sur l'intelligibilité et l'acceptabilité de la parole. Pour qu'on parle de troubles des sons de la parole, les phonèmes affectés doivent faire partie de la langue maternelle de l'enfant (Rondal et al. 2000, p. 476).

Généralement, le bilan des TSP se fait selon l'approche perceptivo-motrice et sur la base de stimuli linguistiques. Selon Auzou et al. (2007, pp. 309-319), la classification des dysarthries de Darley et al., (1969a, 1969b, 1975) a été faite selon cette approche, avec le « Grand-father passage » comme outil linguistique. Le procédé exige des juges qu'ils se prononcent sur les productions du patient sur la base de ce qu'ils ont perçus par leur ouïe. La subjectivité de cette procédure a été l'objet de critique et a poussé certains chercheurs à lui préférer l'analyse acoustique, plus objective. Cette dernière faisant recours à des logiciels de traitement de parole pré-enregistrée, même si cela nécessite une formation dans l'utilisation du logiciel (Pernon et al. 2020, p. 174). Que l'on fasse recours à l'une ou à l'autre méthode d'analyse, il faut nécessairement un stimulus, un outil grâce auquel les productions du patient seront recueillies.

Les stimuli des tests d'évaluation des TSP peuvent être des tâches de lecture, de dénomination d'images, d'évocation des séries automatiques et surtout de répétition. Dans son étude, Lefol (2018), après avoir étudié la possibilité d'évaluer les troubles de l'articulation par la lecture des logatomes souligne qu'en pratique clinique, la répétition est à privilégier par

[9] International Expert Panel on Multilingual Children's Speech.

rapport à la lecture. La consigne de lecture demeure compliquée pour la passation des tests chez l'enfant et l'adolescent, et même parfois chez l'adulte. Elle exclut les personnes non alphabétisées de ses cibles.

Quant aux tests de dénomination, ils offrent une bonne mesure du trouble articulatoire, en raison du fait qu'il s'agit de la parole spontanée. L'échantillon produit se rapproche donc beaucoup de la réalité. Mais, ces tests sont fortement influencés par des variables linguistiques (fréquence, familiarité, longueur, concrétude, catégorie sémantique, âge d'acquisition du mot, appartenance culturelle) et extralinguistiques (mode de présentation, de représentation et représentation canonique du mot) (Labeni et Somphone, 2014, pp.16-18). Ces variables rendent inapproprié l'usage de ces tests dans tous types d'environnements.

Les tests de séries automatiques permettent d'évaluer le TSP. Les séries automatiques, parce qu'elles sont surapprises ont l'avantage de réduire la charge linguistique lors de l'évaluation et on peut mieux apprécier les capacités motrices et distinguer le trouble moteur de la parole du trouble linguistique. Mais, elles sont limitées en ceci qu'elles offrent une faible représentativité des phonèmes et le surapprentissage peut entrainer une sous-estimation du trouble (Pernon et al., 2020, p. 181). C'est pour cette raison qu'elles cohabitent avec d'autres tests plus pointus dans des batteries d'évaluation, notamment les tests de répétition.

Les tests de répétition constitués d'une liste de stimuli (mots, pseudos-mots, syllabes, phonèmes, phrases) présentent l'avantage de la facilité d'exécution. Ils se présentent comme une aubaine, bien que comportant des inconvénients. Les tests de répétition permettent d'évaluer le trouble articulatoire au niveau phonémique et au niveau syllabique. Des batteries d'évaluation comme la Batterie d'Evaluation Clinique de la Dysarthrie (BECD) rééditée en 2019 par Auzou et collaborateurs (Abdelhazi et al., 2025, p.1813), le Protocole MonPaGe (Pernon et al., 2020, pp. 176-187) comportent à titre d'exemple des tests de répétition des mots simples, des mots complexes (avec clusters consonantiques), de pseudo-mots, de syllabes et de phrases. L'objectif est de quantifier le trouble articulatoire dans la production de l'unité linguistique prise isolément ou en contexte (mot, pseudos-mots, phrases). Les tests d'évaluation des pseudo-mots particulièrement offrent l'avantage de limiter l'effet d'apprentissage des items d'un test lorsqu'ils sont en quantité suffisante, et rendent possible un bon contrôle phonologique des items (Rebourg et al., 2024, pp. 137-138). Le constructeur peut introduire les phonèmes qu'il désire et les positionner à sa convenance, rendant de ce fait possible l'analyse du répertoire phonétique avec un nombre d'items réduit. Mais, la limite globale de ces tests est qu'ils ne contiennent que les phonèmes des langues occidentales.

Les tests d'évaluation de la perception réunissent les tests de jugement de lexicalité avec des tâches d'appariement mots-images, les tests de répétition des pseudos-mots et les tests de décodage phonologique avec des tâches de discrimination phonologique.

Les tests d'appariement mots/images à l'instar du test des gnosies auditivo-phonétiques de BEPL-A créé par Chevrie-Muller et collaborateurs, en 1997, des gnosies auditives d'ISADYLE créé par Piérart et collaborateurs en 2010, ou des gnosies auditivo-verbales de EVALO créé par Coquet et collaborateurs en 2009 (Meloni et al., 2022, pp. 11-12) impliquent que l'examiné apparie une image à un mot prononcé oralement par l'évaluateur. Cette image est mélangée à des distracteurs dans le but d'évaluer le degré de discrimination des contrastes de segments. Si le patient choisi le mauvais mot, cela implique qu'il ne discrimine pas correctement. Pour mener à bien une telle évaluation, il est primordial que l'évalué aie une maîtrise des mots mis en examen. Sinon, on pourrait affirmer qu'il est incapable de discriminer, alors qu'en réalité, il s'agit d'une pauvreté lexicale ou encore une inadaptation du test au contexte. En ceci, ce type de test révèle son infirmité. Il est focalisé sur une langue particulière, ce qui signifie que les individus qui ne pratiquent pas cette langue rencontreront des difficultés.

Les tests de répétition de pseudos-mots peuvent être utilisés pour l'évaluation de la perception. Ceci si l'on considère que, reproduire identiquement un pseudo-mot suppose que ce mot a été bien perçu et discriminé des items qui en seraient phonologiquement proches (Maillart, 2006, p.13). Cependant, la mauvaise répétition d'un mot ne peut être attribué qu'à la mauvaise perception. Un déficit au niveau de la mémoire verbale peut en être l'origine. C'est pour cette raison que la tâche de répétition de pseudo-mots vise souvent l'évaluation de la mémoire verbale. Les carences, ou plutôt les exigences que présentent ou nécessitent ces deux modalités d'évaluation ont poussé les cliniciens à avoir un penchant pour les tests de discrimination des paires de mots/pseudo-mots.

Les tests de discrimination de mots ou de pseudo-mots sont des outils de mesure par excellence de la perception de la parole. Maillart (2006, p.13) affirme que la tâche de discrimination des pseudo-mots n'active pas les représentations lexicales stockées en mémoire. C'est pour cette raison qu'on la préfère à la tâche de discrimination des mots. Meloni et al. (2022, pp. 11-12) mentionnent plusieurs épreuves de discrimination des pseudos-mots : l'Epreuve Lilloise de Discrimination Phonologique (ELDP) de Macchi et al. (2012), celles des batteries EVALEO de Launay et al., 2018 et Exalang 5-8 de Thibault et al. (2010). Dans l'ELDP par exemple (Macchi et al., 2012, p. 9), l'épreuve comporte deux versions de 72 paires de pseudos-mots identiques et différents, de complexité croissante, à administrer à l'enfant selon l'âge. Pour chaque version, la discrimination est évaluée en vitesse normale et en vitesse rapide. Les pseudo-mots sont de structures syllabiques simples et complexes, la longueur syllabique va d'une à quatre syllabes, les contrastes, de même que leurs positions sont variés. Cependant, selon les auteurs, il existe un potentiel effet d'entraînement à la tâche qui entrainerait une augmentation artificielle des performances de l'enfant pour la liste à débit rapide, et l'effet de fatigue qui diminuerait ses performances. A cette critique pertinente, nous ajoutons une autre limite en l'occurrence le fait que les phonèmes et les contrastes mis en examen sont ceux issus de la langue française uniquement. Il n'est pas fait mention des phonèmes spécifiques aux langues africaines. Ce test ne peut donc évaluer de manière optimale un locuteur de langues endogènes camerounaises sans risque total de sous-diagnostic.

1.2. De la décolonisation épistémologique…

La situation multilingue du Cameroun est complexe et s'examine au travers des 282 langues qu'elle compte en tout. (Ethnologue, 2026). Monluc (2021, p. 28) y ajoute des langues hybrides, notamment le pidgin-english et le camfranglais. Cependant, comme il le souligne, cette diversité des langues n'implique pas forcément une bilingualité ou une multilingualité des locuteurs, même si c'est le cas pour plusieurs. En effet, les langues endogènes ne sont parlées que par au plus 20% de la population de manière individuelle ou collective (Onguéné Essono, 2016, p. 1) ceci a pour conséquence une absence de l'intercompréhension entre locuteurs. De ce fait, certains qualifient la situation du Cameroun de « monolinguismes pluriels » (Monluc, 2021, p. 28). Le Cameroun est donc un contexte multilingue à n'en point douter. Ceci constitue un challenge de haut vol en situation d'évaluation clinique des TSP.

La collecte des données effectuée en vue de la mise sur pied de l'Alphabet Général des langues Camerounaises (AGLC) dans différentes localités du pays a permis de mettre en exergue la diversité des caractéristiques des langues camerounaises. Le matériel linguistique (mots, phrases, textes) recueillis a de ce fait permis de procéder à l'inventaire des sons et des tons dans les langues camerounaises et à ne garder que les sons distinctifs. L'AGLC donne l'opportunité à chaque langue camerounaise de puiser dans son inventaire phonétique ses consonnes, ses voyelles, ses tons (Sadembouo, 2023, p. 112). En ce qui concerne les consonnes, on distingue du point de vue du point d'articulation : les labiales, les coronales, les dorsales et les glottales. Du point de vue du mode articulatoire, on distingue les consonnes

occlusives, les fricatives, les nasales, les prénasalisées, les affriquées, les implosives, les consonnes en double articulation, les latérales, les vibrantes, les préglottalisées, les palatalisées, les aspirées et les labialisées. Certaines catégories de consonnes sont déjà spéciales en elles-mêmes car on ne les retrouve pas dans les langues française/anglaise (préglottalisées, prénasalisées…), d'autres catégories sont répertoriées en langue française et anglaise, mais ont un inventaire phonétique plus riche dans les langues camerounaises (les affriquées par exemple). Les voyelles, elles, sont soit orales, soit nasales, soit nasalisées[10]. (Tadadjeu et Sadembouo, 1984)

Dans un tel contexte linguistique, évaluer la plupart des camerounais au moins bilingue (langue officielle + au moins une langue endogène) avec un outil de langue française ou anglaise présente en effet des limites évidentes, car on a devant soi des systèmes phonologiques différents. Bien qu'il soit évident qu'on ne retrouve pas tous ces phonèmes dans toutes les langues camerounaises, on retrouvera au moins certains d'entre eux dans chacune d'elles. De plus, l'AGLC ne met en exergue que les phonèmes qui ont déjà été attestés. Avec l'avancement de la recherche, d'autres phonèmes spécifiques peuvent se révéler. Les langues endogènes camerounaises ont un système phonétique plus riche.

Parlant des tons, trois des quatre familles linguistiques d'Afrique c'est-à-dire le Khoisan, le Congo-Kordofanien, le nilo-saharien comportent des langues essentiellement tonales. Quant à la famille afro-asiatique qui est la quatrième, seule sa branche tchadique est tonale. Le Cameroun comporte trois de ces quatre familles linguistiques, en l'occurrence la famille afro-asiatique (55 langues regroupées dans les sous-familles des langues tchadiques et langues sémitiques), la famille Niger-kordofan (180 langues) et la famille nilo-saharienne (2 langues) (Onguéné Essono, 2016, p. 4). La plupart des langues camerounaises sont donc tonales, et ces tons ont une valeur lexicale avérée d'une part, car ils établissent à eux seuls la différence entre les mots au même titre que les phonèmes. Ils ont aussi une valeur grammaticale d'autre part, car ils modifient à eux seuls le sens des syntagmes et peuvent incarner le temps verbal, l'accord en genre, en nombre etc. (Yip, 2002, pp. 1-2 ; Sadembouo, 2023, p. 111). Dans son étude du bafia, Guarisma (2000, p.28) affirme en plus que « le ton en bafia est un trait distinctif des voyelles. Il peut aussi affecter les nasales qui, de ce fait sont appelées consonnes syllabiques ». Cet impact tonal sur les unités de la langue est totalement absent des langues française/anglaise qui à elle seules ne peuvent donc pas rendre compte du répertoire linguistique des locuteurs multilingues.

Retenons néanmoins que de manière générale, en linguistique des langues camerounaises, deux types de tons existent et sont marqués selon les modalités particulières (Tadadjeu et Sadembouo, 1984) : les tons simples (ton haut, ton bas, ton moyen, et ton central) et les tons composés (ton montant, ton descendant).

Au niveau de la respiration, une critique similaire peut être faite. Il est admis qu'en français/anglais les phonèmes sont produits par le « Pulmonic Egressive Airstream Mechanism » (Mackay, 2023, pp. 212-213). C'est l'air pulmonaire qui est transformé en sons de la parole. Or, dans certaines langues camerounaises[11], on dénombre des consonnes implosives, produites avec l'air extérieur à la bouche. Si les items de l'évaluation ne contiennent que les phonèmes produits sur le critère PEAM, ils ne sont logiquement pas représentatifs du répertoire phonologique global des locuteurs de ces langues.

En somme, il urge d'envisager un nouveau paradigme évaluatif, dans une approche contingente, contextualisée et linguistiquement adaptée à la société camerounaise.

[10] La langue française n'a que quatre voyelles nasales. Or, dans les langues camerounaises, presque toutes les voyelles peuvent porter le trait de nasalisation.
[11] Le fufuldé, l'akoose, le duala, le mkaa, le mundang…

1.3. …A une proposition contextuelle : la nécessité d'une approche d'évaluation « linguistiquement et culturellement adaptée »

L'« évaluation linguistiquement et culturellement adaptée » est un courant de pensée qui prône l'idée d'une prise en charge des patients par l'orthophoniste en appliquant les connaissances et les compétences dans le respect de la diversité culturelle de la population servie, c'est-à-dire en tenant compte de ses croyances, de ses valeurs, et des différences linguistiques . En Afrique, des travaux sont menés dans ce sens, notamment au Ghana.

Bampoe et al. (2025, p. 5) résument l'approche en trois axes : l'axe linguistique, l'axe culturel et l'approche par les preuves. Sur le plan purement linguistique, l'orthophoniste en situation d'évaluation en contexte multilingue doit considérer l'utilité de la langue d'évaluation dans le contexte multilingue du patient, la structure de la langue du patient, ses interactions linguistiques et les problèmes de transfert dans les langues qu'il parle, son exposition aux autres langues, l'âge d'acquisition des langues et le nombre de langues parlées. Mcleod et al. (2017, p. 693) abondent dans le même sens. Ceci signifie que l'évaluation d'un patient en contexte multilingue est un véritable challenge, car, autant de langues, autant d'évaluation, autant de défis. Dans cette mouvance et en vue de créer un outil approprié, Bampoe et al. (2026) dans sa thèse de doctorat va développer un outil d'évaluation de la parole et du langage en anglais ghanéen pouvant permettre de diagnostiquer les troubles du langage et de la parole chez les enfants âgés de 5 à 10 ans. Il s'agit d'un outil novateur en contexte ghanéen qui sera fortement accueilli, car selon une étude précédente menée au Ghana par l'autrice et d'autres collaboratrices sur 35 orthophonistes (Bampoe et al., 2025 ; pp. 1-15), ces derniers ont affirmé que les tests étrangers ne sont pas linguistiquement et culturellement adaptés au contexte multilingue du Ghana (81 langues parlées). Ils ont d'ailleurs exprimé leur besoin d'avoir un outil qui soit adapté à leur contexte et qui couvrirait l'évaluation du langage et de la parole (Bampoe et al., 2025, pp. 10-12).

L'évaluation linguistiquement et culturellement adaptée est aussi une recommandation de McLeod, Verdon et du IEPMCM (2017, pp. 691-703). Ces derniers ont développé un tutoriel pour aider les orthophonistes à évaluer les enfants en contextes multilingues. Ce tutoriel implique des étapes multiples dans l'évaluation, premièrement un retracement de l'historique du cas (détermination de son profil linguistique, du profil linguistique de ses parents, éléments culturels de sa famille), deuxièmement l'évaluation proprement dite qui implique le recours à de multiples épreuves[12] à réaliser dans toutes les langues parlées par le patient. Ceci est une entreprise difficile vu le temps imparti à l'évaluation en pratique orthophonique qui est généralement réduit. Rondal et al. (2000, 389) affirment qu'« il existe une tendance à réduire le nombre d'items » des tests, les orthophonistes ayant un penchant pour les tests courts et efficaces !

L'approche défendue par les deux précédentes études souligne la nécessité d'avoir à disposition des épreuves dans de multiples langues. Il est possible dans cette optique d'adapter les tests européens dans les langues africaines. Mais, cela supposerait un autre travail de recherche, car l'adaptation d'un test créé dans une langue A dans une langue B ne se fait pas par simple traduction des stimuli. Elle implique en effet une nouvelle validation dans la langue cible, comme le souligne René de Cotret (2019, p. 19). Ceci est un véritable challenge, vu la diversité linguistique du Cameroun. La volonté du clinicien se heurte nécessairement au manque de ressources.

Il existerait donc un gap réel entre la connaissance des bonnes pratiques et l'application de ces bonnes pratiques. Hormis le manque de temps, ce gap se justifie par le

[12] Production de la parole (mots isolés, mots en contexte), intelligibilité et acceptabilité, stimulabilité, perception de la parole et conscience phonologique, exploration des structures et du fonctionnement de l'audition et de l'appareil oro-moteur, langage, intelligence non-verbale, et participation.

manque d'expérience, et les ressources matérielles qui sont inadéquates. En guise de solution, nous proposons un paradigme évaluatif issu de notre expérience, une nouvelle manière d'envisager les stimuli du bilan des TSP qui se veut globalisante et modulable. Ce nouveau paradigme s'appuie la création d'une conlang, concept qu'il est nécessaire de cerner.

1.4. Les langues construites ou langues artificielles

Le mot « conlang » est une troncation de l'expression anglaise « constructed language ». Il s'agit d'une langue artificielle, d'une idéolangue que le clinicien peut créer dans un but spécifique (Cheyne, 2008, p. 386) et dans un laps de temps assez court. Certains linguistes utilisent comme synonyme les expressions « invented language » ou « planned language » (Adelman, 2014, p. 545). Dans l'histoire, des chercheurs ont inventé à titre d'exemple l'espéranto pour des objectifs de communication internationale, une langue appliquée dans tous les domaines et prête à tous les usages (Couturat, 1914, p.1). Le Loglan a été créé pour illustrer les théories de Sapir-Worf (Cooke Brown, 1989, p. 20).

Les conlang sont diverses. Mais, dans notre contexte nous nous intéressons aux conlangs expérimentales qui font partie de la famille des conlangs d'ingénierie, comme le démontre la figure ci-dessous.

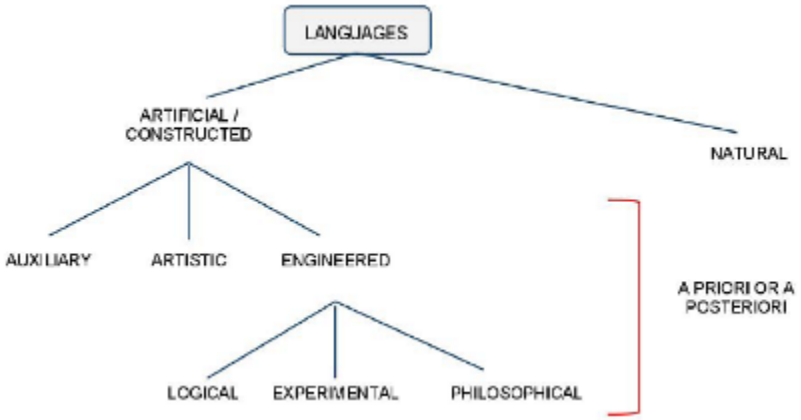

Figure 1 : Les types de langues construites (Source : Ronchon, 2011, p. 2)

Les conlang expérimentales ont la particularité de beaucoup varier du point de vue de la forme, et ont pour objectif d'explorer des phénomènes (Ronchon, 2011, p.3). Une autre classification des conlangs les considère selon le matériel à partir duquel elles sont construites. On distingue alors les conlang à priori dont le matériel linguistique ne provient pas des langues vivantes, des conlang à postériori qui tirent leurs racines des langues vivantes (Ronchon, 2011, p.2).

La création d'une conlang oblige le linguiste clinicien/orthophoniste à passer par différents piliers qui sont (Beinhoff, 2022) : le système phonologique (les sons étant les premiers éléments d'une conlang auquel on peut être confronté), le système d'écriture (un alphabet est nécessaire pour une écriture conventionnelle), le lexique (des mots et leurs significations), la grammaire (des règles régissant le système de relations entre les mots) et la culture de référence. C'est dans cette logique que sera créée la conlang de la présente étude qui vise à fournir des stimuli d'évaluation des TSP.

2. Cadre méthodologique de la construction des stimuli de l'évaluation des TSP

Dans une perspective contextuelle d'évaluation, et afin de fournir aux cliniciens des stimuli appropriés à l'évaluation multilingue, nous proposons la création d'une langue artificielle sur la base des propriétés attestées dans l'ensemble des langues camerounaises et sélectionnées selon un principe de représentativité.

2.1. Justification du choix de la création d'une conlang sur la base de l'AGLC

Le choix de la construction des stimuli par une conlang plutôt que l'adaptation des tests se justifie par le fait qu'en tant que langue artificielle, les mots des conlangs sont semblables à des pseudo-mots. Et, les pseudo-mots ont l'avantage d'être détachés des représentations lexicales dans le cerveau, ce qui les rend plus appropriés à un public multilingue, car ils ne se limitent qu'à évaluer les capacités de production/perception des phonèmes.

Une autre possibilité serait de créer un véritable corpus multilingue. Cette option peut s'avérer efficace si le nombre de langues n'est pas très important. Chaque langue fournirait alors quelques items. Mais le multilinguisme camerounais est très éclaté. Si même chaque langue fournit un seul item, le test obtenu sera toujours trop long à administrer en contexte clinique. S'il est décidé d'opérer des choix de langues, certains locuteurs seront plus avantagés que d'autres, car habitués à produire certains mots relevant de leur langue maternelle par activations des représentations lexicales dans le cerveau (Labeni et Somphone, 2014, pp.16-18). Cet état des faits est même susceptible de fausser les performances aux tests, car la capacité à bien produire les phonèmes ne serait donc pas le seul élément qui ferait varier les scores. Créer des stimuli par la conlang sur la base des propriétés phonologiques attestées offre la possibilité d'avoir un corpus multilingue court et quasi représentatif du système phonologique de plusieurs langues parlées.

Une autre vertu de la conlang est qu'elle ne contraint pas le clinicien dans le testing. Ce dernier a la possibilité de positionner les phonèmes, les clusters consonantiques et les tons dans les syllabes et les mots à sa guise. Ce qui n'est pas le cas quand on constitue un corpus avec des mots réels des langues vivantes.

Dans la construction de la conlang, nous nous limiterons aux trois premiers piliers, notamment le système phonologique, le système d'écriture et le lexique, en vue de poursuivre des objectifs uniquement évaluatifs. Il s'agit d'une conlang à postériori.

2.2. Inventaire phonologique

Il s'agit ici de faire un recensement des phonèmes déjà attestés dans les langues camerounaises, sur la base de l'AGLC (Sadembouo, 2023 : p.110-112) et de l'état actuel de la recherche phonologique sur les langues camerounaises. Il résulte du croisement de ces deux sources de données un répertoire phonologique des langues camerounaises assez long. Nous basant sur nos connaissances en phonétique articulatoire, la liste peut être réduite en opérant des choix stratégiques de phonèmes, mais en veillant à ce que toutes les propriétés phonétiques soient représentées.

Labiales : /p/, /b/, /f/, /v/, /m/, /ɓ/, /ʙ/, /ɥ/, /w/ ;
Coronales : /t/, /d/, /s/, /ʃ/ (/sh/), /ʒ/ (/zh/), /n/, /l/, /ɻ/, /ɗ/, /ɬ/ (/sl/), /ɲ/ (/ny/), /j/ (/y/), /c/, /ɟ/ ;
Dorsales : /k/, /g/, /ɣ/ (/gh/), /X/, /R/, /ŋ/…
Glottales : /h/, /ʔ/ (/'/) ;
Affriquées : /tʃ/, /dʒ/, /dz/, /pf/, /bv/, /kf/, /gv/…
Aspirées : /pʰ/, /bʰ/, /fʰ/, /vʰ/, /tʰ, /lʰ/, /kʰ/…
Palatalisées : /pʸ/, /vʸ/, /mʸ/, /tʸ/, /sʸ/, /ʃʸ/,/lʸ/, /gʸ/, /Rʸ/, /dʒʸ/…
Labialisées : /bʷ/, /fʷ/, /mʷ/, /tʷ/, /sʷ/, /ʃʷ/, /nʷ/, /lʷ/, /gʷ/, /Rʷ/,/tʃʷ/…
Préglottalisées : /'b/, /'m/, /'t/, /'w/ /'n/, /'ɲ/…
Prénasalisées : /mb/, /mf/, /nt/, /nz/, /nl/, /ŋg/, /ntʃ/…
Double articulation : /gb/, /lv/, /bd/, /pt/, /zv/, /zl/…
Voyelles simples /a/, /e/, /u/, /i/, /o/, /ɔ/, /ɛ/, /ə/, /y/, /ɤ/, /æ/, /ɨ/, /ʉ/, /ɑ/…
Voyelles nasales /ã/, /ẽ/, /ũ/, /ĩ/, /õ/, /ɔ̃/, /ɛ̃/, /ə̃/, /ỹ/, /ɤ̃/, /æ̃/, /ɨ̃/, /ʉ̃/, /ɑ̃/…
Voyelles nasalisées /ą/, /ę/, /ų/, /į/, /ǫ/…

2.3. Phonotactique : Assemblage des phonèmes en syllabes

La phonotactique détermine les combinaisons des sons autorisées et interdites dans une langue. Elle détermine les structures syllabiques de la langue**.** Sur la base de l'état de la recherche au sujet de la nature des structures syllabiques permises dans les différentes langues camerounaises déjà étudiées, les stimuli créés peuvent être de type V, C, CV, CVC, VC, CVCC, CCCV, CCV.

2.4. Assemblage des syllabes en mots

Dans l'optique de former des mots, le clinicien va se baser sur les phonèmes choisis et les types de structures syllabiques déterminées plus haut. Ceci implique aussi le respect de l'empan des mots qui varie (monosyllabique, dissyllabique, trisyllabique et quadrisyllabique).

3. Présentation des futurs instruments possibles

Dans cette section, nous faisons une présentation de quelques stimuli tels qu'ils pourront être utilisés dans les instruments d'évaluation futurs.

3.1. Pour une évaluation de la production syllabique

Les stimuli créés doivent être des syllabes respectant les règles phonotactiques globales des langues. Il en résultera une suite de syllabes propres à l'évaluation phonétique et phonologique.

Exemple :

CV

lõ hõ mo jɛ̃ dĩ ɣã $p^hə̃$ g^ye $ʒ^wį$ mfii kpuu

VC

ɔp ɔv ɔs ɔm ɔl ɔr ɔtʃ

CVC

dæk lʉˀ nɨd ɓɔˀ ʋas ɣep v^him n^wok ntʃor kpəj

3.2. Pour une évaluation de la production phonétique et phonologique à l'échelle du phonème

Les stimuli créés pour cette épreuve ne doivent pas être combinés aux tons, de peur de créer une surcharge évaluative. Contrairement aux vrais-mots, les pseudos-mots ont l'avantage d'éliminer l'effet d'apprentissage et d'empêcher au patient d'activer les représentations lexicales stockées dans sa mémoire pour réaliser la tâche (Maillart, 2006, p. 13). L'évalué est de ce fait obligé d'écouter attentivement le stimulus afin que le rendu soit fidèle. La conlang donne au clinicien la possibilité de positionner à sa guise et de manière aisée les phonèmes au moins une fois à l'initiale, une fois en médiane, et une fois en finale de mot, ce qui n'est pas toujours possible et facile à faire avec les langues vivantes.

Ci-dessous une illustration de formulation d'items. Pour les phonèmes /mp/ et /a/ :

apɔm
mpoŋsɛŋ
ɛdɛŋv**a**y

ɛŋku**mp**u
ason^w**a**

3.3. Pour une évaluation de la discrimination auditive

Tel que souligné plus haut, les tests d'évaluation de la discrimination auditive se basent sur la perception par l'ouïe des différences entre les sons. Afin d'évaluer cette dimension de la parole, les stimuli créés seraient des paires de logatomes d'un nombre consistant et significatif, mettant en exergue des contrastes phonémiques sur la base des phonèmes obtenus lors de la reconstruction phonémique. La différence entre les paires de pseudos-mots peut se situer au niveau d'un seul phonème positionné au même endroit dans les paires (position initiale, médiane ou finale). Les contrastes doivent correspondre à la nature des phonèmes des langues camerounaises. De plus, les pseudo-mots identifiés peuvent être de longueur variable (un, deux, trois, quatre syllabes). La discrimination auditive serait déterminée à travers une consigne qui demanderait à l'évalué de déterminer si les pseudo-mots de la paire sont identiques ou non.

Les contrastes suivants intégrant les propriétés phonétiques des langues camerounaises peuvent à titre d'exemple guider la construction des items pour une évaluation optimale.

Consonnes
Sourd/Sonore
Occlusif/Fricatif
Labialisée/aspirée
Labialisée/palatalisée
Palatalisée/aspirée
Prénasale/nasale
Labial/glottale…

Voyelles
Orale/Nasale
Orale/nasalisée
Nasale/Nasalisée
Antérieur/Postérieur
Postérieure/centrale
Etirée/Arrondie
Haute/Basse
Voyelle longue/voyelle courte…
Pour le contraste palatalisé/labialisé par exemple : **mʸ/ mʷ ;** ʃɔmʸel/ʃɔ**m**ʷel
Nasal/prénasal **: m/mb ;** ɛbɔ**m**ɔn/ɛbɔ**mb**ɔn
Voyelle orale/nasalisée : **o/ǫ ;** p**o**vut p**ǫ**vut
Voyelle postérieure/centrale : **u/ʉ ;** egvonins**u**/egvonins**ʉ**

3.4. Pour une évaluation des tons en production et en perception

Les tons, tel qu'évoqué précédemment ont une valeur grammaticale et une valeur lexicale distinctive dans les langues camerounaises à tons. Il apparait donc indispensable que tout locuteur produise les tons avec exactitude et les discrimine à l'oreille avec exactitude, au risque de produire des confusions lexicales et syntaxiques.

Dans l'optique de créer des stimuli tonals, il parait approprié de former des syllabes identiques, de les faire porter des tons simples et composés (sur les voyelles et sur les consonnes nasales) et proposer une tâche de répétition à ses patients, pour évaluer la production et une tâche de jugement tonal pour évaluer la perception. L'épreuve de répétition des tons solliciterait la reproduction acoustique et l'épreuve de discrimination des tons solliciterait la discrimination acoustique en termes de variations de la fréquence fondamentale (le pitch).

Exemple :

Répétition des tons

pápà	*pápā*	*pápâ*	*pápă*	*pàpā*
pàpâ	*pàpă*	*pâpă*	*pāpâ*	*pàpà*
ḿpàm̀pà	*ḿpàm̆pà*	*ḿpàm̂pà*	*m̀pàm̆pà*	*m̀pàm̂pà*

Discrimination des tons

pá	*pà*	*má*	*mā*	*ká*	*kâ*	*sà*	*sà*	*ná*	*nă*
dzà	*dzā*	*kpà*	*kpâ*	*bwâ*	*bwâ*	*là*	*lă*	*vhâ*	*vhă*
ʃjā	*ʃjâ*	*gvà*	*gvà*	*wà*	*wa*	*ḿbă*	*m̀bă*	*ňdà*	*ńdà*
ŋgá	*ŋ̆gá*								

4. Protocole de l'étude préliminaire de validation et de sélection des stimuli

Notre proposition est un cadre méthodologique d'évaluation et non un test. Cependant, elle permet de produire le matériel à partir duquel des tests pourront être développés ultérieurement. C'est une banque de stimuli par la création d'une véritable conlang camerounaise. C'est la raison pour laquelle, il est nécessaire de tester la faisabilité de la démarche[1], ou tout au moins d'en décrire le protocole, car sans lui, la proposition demeure théorique.

Une telle étude préliminaire implique la création d'un nombre important d'items qui seront épurés par la validation par les experts et l'étude pilote auprès de locuteurs sains.

4.1. La création d'un grand nombre de mots dans la conlang

Nous prévoyons créer pour chaque type d'évaluation citées plus haut une cinquantaine d'items. L'objectif étant d'obtenir après l'étude préliminaire un nombre suffisant pouvant aider à l'évaluation et pouvant servir d'items de tests psychométriques réels.

4.2. La validation par les experts

La validation par les experts est une étape très importante dans un processus de création d'items, c'est un processus qui permet d'attester de la validité de contenu (Touzani et Salaani, 2000, p. 298). Pour la réaliser, nous allons recruter quatre experts avec des profils différents : phonétique/phonologie, orthophonie, linguistique clinique et langues camerounaises.

La tâche des experts sera d'évaluer les stimuli selon des critères bien précis : la pertinence phonétique (déterminer si les stimuli évaluent correctement les phonèmes ciblés), la représentativité (déterminer si les stimuli couvrent les catégories phonétiques pertinentes de l'AGLC), l'adéquation phonotactique (déterminer si les mots de la conlang respectent les contraintes phonotactiques), facilité de production et de perception (déterminer si le mot de la conlang est facilement productible et perceptible sans ambiguïté). Les experts pourront au final calculer le content validity index et si possible le V de Aiken. Cette étape permettra de remplacer ou de modifier les stimuli qui présenteraient des manquements aux critères. Les stimuli seront ensuite soumis à l'étude pilote.

4.3. Etude pilote auprès des locuteurs sains

L'étude pilote auprès des locuteurs sains a pour but de tester la faisabilité empirique de la démarche. L'objectif de cette étude sera de vérifier si les mots de la conlang sont prononçables et perceptibles, d'identifier et d'éliminer les stimuli trop faciles et trop difficiles[2],

[1] Ce travail qui représente la deuxième étape de l'étude sera fait dans un prochain article, afin de prouver la fiabilité de la démarche.

[2] La difficulté d'un item ne doit pas être confondue au trouble articulatoire.

de vérifier si les consignes sont comprises, de déterminer et d'éliminer les mots de la conlang qui sont confondus à des mots réels des langues vivantes.

Nature des participants : Pour cette étude, nous allons recruter 50 participants, provenant des dix régions du Cameroun, soit cinq par régions, donc 5 par aires linguistiques. Deux des cinq participants seront âgés entre 8[3] et 17 ans, deux entre 18 et 40 ans et un entre 41 et 60 ans. Trois seront de sexe masculin et deux de sexe féminin.

Méthode de collecte des données : Les productions seront enregistrées à l'aide du logiciel Audacity installé sur un ordinateur connecté à une carte son et à un microphone externe. Les données des stimuli des tâches de perception seront collectées sur papier.

Lieu de collecte des données : les données seront collectées dans des endroits calmes (cabine insonorisée, pièce chargée de livres, air libre).

Méthode d'analyse : les méthodes qualitatives et quantitatives seront utilisées. La méthode perceptive sera utilisée pour déterminer la justesse des productions articulatoires et le type d'erreur. Une grille d'évaluation pourra être construite à cet effet pour faciliter cette analyse. Sur le plan quantitatif, il sera question de calculer des scores, notamment les scores par phonèmes, les scores selon la position du phonème dans les mots (initiale, médiane et finale), les scores par structures syllabiques et de manière générale le score de difficulté de chaque stimulus.

Pour les tons, le calcul des scores va impliquer le score de discrimination des tons et le score de production des tons. Une analyse acoustique de la Fréquence Fondamentale (F0) dans le logiciel Praat pourra être effectuée si les enregistrements sont de qualité optimale pour compléter et confirmer le score de production des tons.

5. Discussion

Le modèle méthodologique basé sur l'AGLC que propose cette étude permettrait de construire des stimuli d'évaluation fondés sur les unités phonologiques attestées dans les différentes langues du Cameroun. La base linguistique de la sélection des phonèmes est donc pertinente, l'AGLC ayant été formulé à partir d'une base de données solides sur les langues camerounaises. Les stimuli créés dans le cadre de la conlang pourraient servir au développement ultérieur de tests d'évaluation de la production et de la perception des phonèmes, syllabes et tons. Le protocole de l'étude préliminaire de validation des items offre le cadre d'expérimentation de la démarche en vue d'obtenir des stimuli fiables.

La présente proposition s'inscrit dans le courant de l'évaluation linguistiquement et culturellement adaptée défendu par Bampoe et al. (2025, pp. 1-13). Dans le contexte présent, adapter l'outil d'évaluation à l'environnement du patient ne concerne pas uniquement la traduction d'un instrument d'évaluation existant, mais également la prise en considération de la structure des langues parlées par le patient, des interactions entre celles-ci, de leur âge d'acquisition et de leur exposition. Dans le domaine des TSP, cette exigence implique nécessairement que les stimuli utilisés pour l'évaluation soient compatibles avec les caractéristiques phonologiques du répertoire linguistique du patient. C'est ce que notre travail s'attèle à faire, construire des stimuli sur la base du système phonologique, syllabique et tonal des langues camerounaises, pouvant servir pour l'évaluation des locuteurs multilingues au Cameroun.

Cette étude s'inscrit aussi dans la continuité des recommandations formulées par McLeod et al. (2017, pp. 694-703) pour l'évaluation des enfants multilingues. Elle a en commun avec cette étude la nécessité de ne pas considérer les performances langagières d'un

[3] L'âge de 8 ans comme âge minimal est nécessaire pour écarter les erreurs développementales de l'analyse. Les phonèmes les plus tardivement acquis, les fricatives le sont à l'âge de 7 ans (Rondal et al., 2000, p. 275).

patient hors de son environnement linguistique. L'évaluation doit donc prendre en compte le profil linguistique du patient, ses langues d'usage, son exposition à chacune d'elles, ainsi que les caractéristiques phonologiques propres à ces langues. Comme nous l'avons souligné précédemment, ces auteurs défendent l'idée selon laquelle la démarche d'évaluation commence par l'établissement du profil linguistique de l'enfant et de son environnement familial. Par la suite, dans la mesure du possible, le clinicien doit prendre en compte l'ensemble des langues parlées par l'enfant. Cependant, la mise en œuvre de cette recommandation est difficile en contexte camerounais, car elle suppose non seulement que le clinicien dispose de connaissances suffisantes sur chacune de ces langues, mais aussi qu'il possède le matériel d'évaluation approprié, ce qui n'est pas le cas. La présente étude ne remet donc pas en cause le principe d'une évaluation multilingue, mais propose un moyen de le rendre opérationnel dans un environnement où la diversité linguistique est plus importante que les outils d'évaluation.

Notre proposition peut ainsi être considérée comme une tentative de réponse à l'exigence de l'évaluation multilingue et linguistiquement adaptée au Cameroun, mais à un niveau différent. McLeod et al. (2017, pp. 694-703) proposent une démarche clinique permettant au professionnel de tenir compte du profil multilingue de l'enfant. Bampoe et al. (2025, p.7) et Bampoe (2026) rappellent les principes devant guider une évaluation linguistiquement adaptée, et mettent sur pied un véritable test de langage et de parole de l'anglais ghanéen. En droite ligne avec ces études, notre travail s'intéresse plus spécifiquement à la construction du matériel linguistique propre aux langues locales. Il s'inscrit donc dans la continuité de Bampoe et al (2026), mais va plus loin en proposant des stimuli adaptés à un grand nombre de locuteurs de différentes langues.

Par ailleurs, la création des stimuli à partir des données de l'AGLC ne vise pas à remplacer l'évaluation des langues effectivement parlées par le patient. Elle vise plutôt à proposer un matériel transversal permettant d'examiner les capacités phonétiques, phonologiques, syllabiques et tonales dans un contexte où les tests en langues camerounaises ne sont pas disponibles. La conlang proposée constitue ainsi un outil complémentaire, susceptible de réduire la dépendance de l'évaluation à l'égard d'une langue particulière, celle-ci étant généralement une des deux langues officielles du Cameroun.

Un autre intérêt de l'approche proposée dans ce travail est la liberté expérimentale qu'autorise la conlang. On peut notamment sélectionner les contrastes à examiner, contrôler leur position dans la syllabe et dans le mot, varier les structures syllabiques et construire des paires minimales destinées à la production et à la perception. Or, cette liberté est difficile à obtenir lorsqu'il s'agit des mots réels provenant de plusieurs langues, car les contraintes lexicales, sémantiques, morphologiques et culturelles s'ajoutent alors aux caractéristiques phonologiques. La conlang a l'avantage de dissocier le phonème étudié des contraintes lexicales de la langue. Il ne s'agit donc plus nécessairement de disposer d'un test distinct pour chaque langue, mais de construire une banque de stimuli fondée sur les propriétés linguistiques attestées dans le contexte camerounais. Dans un pays présentant une diversité linguistique aussi importante que le Cameroun, la création de la conlang pourrait constituer une option intermédiaire entre deux options qui sont difficilement conciliables : d'une part, le recours exclusif aux instruments d'évaluation conçus en occident en langue française et anglaise, et d'autre part, la création d'un test spécifique des TSP pour chacune des langues camerounaises.

Cependant, l'approche que nous adoptons ne permet pas, à elle seule, de rendre compte de l'ensemble du fonctionnement phonologique d'un locuteur multilingue. Les langues camerounaises ne constituent pas un système linguistique homogène et les propriétés recensées dans l'AGLC ne sont pas présentes dans chacune d'elles. La conlang ne peut donc être conçue comme une représentation d'une hypothétique « langue camerounaise commune », mais

comme un outil expérimental contrôlé qui regroupe les propriétés phonologiques et phonotactiques attestées dans les langues camerounaises.

Par ailleurs, la recommandation de McLeod et al. (2017, p. 693) de considérer les différentes langues du répertoire de l'enfant conserve toute sa pertinence. Une conlang ne saurait remplacer l'anamnèse linguistique, l'analyse du contexte d'acquisition des langues, ni même l'observation de la parole dans les langues effectivement utilisées par le patient. La conlang constituerait donc un complément d'évaluation standardisé qui permet d'examiner certaines dimensions communes de la production et de la perception de la parole. De même, conformément à l'approche de Bampoe et al. (2025, pp. 1-13), l'utilisation de la conlang devrait être combinée à la connaissance du background linguistique et culturel du patient.

En outre, la présente étude étant une proposition méthodologique, sa pertinence ne peut être attestée à ce stade. La validation par des experts et l'étude pilote auprès des locuteurs sains constituent des étapes nécessaires pour déterminer si les stimuli construits sont effectivement perceptibles, prononçables, suffisamment contrastés et différents des mots réels des langues vivantes du Cameroun.

Ainsi, nous ne fournissons pas dès à présent un test diagnostique des TSP, mais, nous proposons un modèle de construction du matériel d'évaluation adapté à un contexte multilingue. C'est la raison pour laquelle cette étude est un prolongement des recommandations de McLeod et al. (2017, pp. 694-703) et de Bampoe et al. (2025, pp. 1-13), en déplaçant la réflexion vers la question du matériel nécessaire à l'évaluation linguistiquement et culturellement adaptée.

Dans une logique de contextualisation des savoirs en pratique clinique, la présente étude ouvre la porte à la production d'outils évaluatifs culturellement et linguistiquement adaptés, tout en contribuant à l'essor d'une orthophonie et d'une linguistique clinique appropriée aux contextes multilingues africains et camerounais en particulier.

Conclusion

Ce travail a été mené dans l'objectif de développer une méthode d'évaluation des TSP qui soit linguistiquement et culturellement adaptée à une population multilingue comme celle du Cameroun. Ceci étant parti du postulat selon lequel la plupart des tests d'évaluation utilisés au Cameroun lors des bilans ont été conçu pour des langues indo-européennes et reposent sur des inventaires phonologiques qui ne reflètent pas les réalités linguistiques des camerounais. Dans un contexte de fort multilinguisme, la pertinence du diagnostic et de l'évaluation est de ce fait menacée, celle du projet thérapeutique aussi.

Afin de répondre à ces défis, nous avons proposé en lieu et place de l'utilisation des tests importés, un modèle de construction des stimuli d'évaluation qui s'appuie sur les phonèmes attestés dans les langues camerounaises pour construire des tâches de production des unités motrices de la parole (phonèmes, syllabes), de perception de ces unités, de production et de perception des tons. Cette approche qui se base sur l'AGLC prend donc en compte les réalités linguistiques locales. Au-delà de la création d'un modèle théorique d'évaluation utile aux orthophonistes et aux linguistes cliniciens, l'intérêt de ce travail se trouve dans la démarche de contextualisation des pratiques d'évaluation. Cette approche constitue une contribution novatrice à l'interface entre les sciences du langage, la linguistique clinique et l'orthophonie.

Les limites du modèle résident d'une part dans son incapacité à rendre compte tout seul de l'ensemble du fonctionnement phonologique d'un locuteur multilingue camerounais, car si l'AGLC fournit le matériel phonologique attesté dans les langues, il ne saurait être totalement représentatif du système phonologique de toutes les langues camerounaises. Il demeure nécessaire de toujours considérer le répertoire et le background linguistique du paient. D'autre

part, le modèle n'a pas encore été testé. Mais, malgré cela, il constitue une approche novatrice, transdisciplinaire qui pourrait être transposé dans d'autres contextes multilingues africains ayant peu d'outils ou pas d'outils d'évaluation adaptés. Elle pourrait de ce fait servir de piste pour développer des matériels de stimulation sui pourraient soutenir la création d'outils cliniques contextualisés sous réserves d'adaptations linguistiques.

Références bibliographiques

Abdelhazi, R., Messelmani, M., Chaker, E., Souissi, S., Soussi, S., Beldi, S., Derbali, H., Mansour, & Ouali, J. (2025). Validation de la Batterie d'Evaluation Clinique de la dysarthrie au contexte tunisien. *La Tunisie médicale*, 103(12), 1811-1817. https://doi.org/0.62438/tunismed.v103i12.5942

Adelman, M. (2014). Constructed language and copyright: a brief history and proposal for divorce, *Harvard Journal of Law & Technology*, 27(2), 544-562.

Auzou, P. & Rolland-Monnoury, V. (2019). *Batterie d'Evaluation Clinique de la Dysarthrie*. Orthoéditions.

Auzou, P. (2007) in Auzou, P., Rolland-Monnoury, V., Pinto, S. & Özsancak, C. (Eds.). (2007). *Les dysarthries*. De Boeck.

Bampoe J. O. & al. (2025). Conceptualisation of a culturally responsive speech and language assessment for Ghanaian-English speaking children. *International journal of speech-language pathology*, Early online. DOI: 10.1080/17549507.2025.2532790.

Bampoe J. O. & al. (2025). Application of a framework for culturally and linguistically responsive speech and language assessment in multilingual contexts. *Speech language and hearing*, 28(1). 1-14. https://doi.org/10.1080/2050571X.2025.2553425.

Bampoe, J. O. (2026). Development of a culturally responsive Ghanaian English speech and language tool [Thèse de Doctorat], Charles Sturt University. https://doi.org/10.1080/2050571X.2025.2553425.

Beinhoff, B. (2022). Pourquoi les langues non-humaines sont-elles fondamentalement humaines?. *ReS Futurae* [En ligne], 19. https://doi.org/10.4000/resf.10617

Brown, K. & Ogilvie, S. (2008). Concise encyclopedia of languages of the world. Elsevier.

Campolini, C. Van Hovell, V. & Vansteelandt, A. (1998). *Dictionnaire de logopédie: les troubles logopédiques de la sphère ORL*. Peeters.

Chevrie-Muller, C., Simon, A.-M., Le Normand, M.-T. & Fournier, S. (1997). *Batterie d'Évaluation PsychoLinguistique. BEPL-A et BEPL-A « forme courte » de 2 ans 9 mois à 4 ans 3 mois*. Pearson Canada Assessment.

Cheyne, R. (2008). Created languages in science fiction. *Science Fiction Studies*, *25*(3), University of California Press. 386-403. https://doi.org/10.1525/SFS.35.3.0386

Cooke Brown, J. (1989). *Loglan 1 : A logical language*. 4th ed. Loglan Institute.

Coquet, F., Roustit, J. & Ferrand, P. (2009). *EVALO 2-6 – l'ouvrage de référence*. OrthoÉditions.

Couturat, L. (1914). *Qu'est-ce que l'espéranto* ? Imprimerie Chaix.

Darley, F. L., Aronson, A. E. & Brown, J. R. (1969a). Clusters of deviant speech dimensions in the dysarthrias. *Journal of Speech and Hearing Research*, (12), 462–496.

Darley, F. L., Aronson, A. E. & Brown, J. R. (1969b). Differential diagnostic patterns of dysarthria. *Journal of Speech and Hearing Research*, (12), 246–269.

Darley, F. L., Aronson, A. E. & Brown, J. R. (1975). *Motor speech disorders*. W. B. Saunders and Co.

Ethnologue. (2026). Cameroon. https://www.ethnologue.com/country/CM/ (consulté le 15 août 2026).

Ferrand, P. (2002). Editorial, *Rééducation orthophonique*, 212, 3-6.

Guarisma, G. (2000). *Complexité morphologique, simplicité sysntaxique: le cas du bafia. Langue bantoue périphérique (A50) de l'Ouest du Cameroun*. Peeters-SELAF.

IEPMCS (2012). Multilingual children with speech sound disorder. Position paper. 1-5.http://zzz.csu/edu/au/research/multilingual-speech/position-paper

Labeni, M. & Somphone, A. (2014). *Validation d'une épreuve de dénomination transculturelle auprès de personnes âgées d'origine française et de personnes âgées primo-arrivantes d'origine maghrébine et asiatiques* [Mémoire de certificat de capacité d'orthophonie]. Université de Lille 2. URL : https://pepite-depot;univ-lille.fr/LIBRE/Mem_Ortho:2014/LIL2_SMOR_2014_047.pdf, consulté le 26 juin 2026.

Launay, L., Maeder, C., Roustit, J. & Touzin, M. (2018). *Évaluation du langage écrit et du langage oral de 6 à 15 ans (EVALéo 6-15)*. OrthoÉditions.

Lefol, G. (2018). *Vers l'évaluation objective de l'articulation en pratique clinique orthophonique* [Mémoire de certificat de capacité d'orthophoniste], Université de Tours.

Macchi, L., Canault, M., Joly, C., Degiovani, C. & Chevalier, S. (2013). Epreuve Lilloise de Discrimination Phonologique (ELDP) : Présentation et illustration par deux études de cas cliniques. *Les Cahiers de l'ASELF*, *10*(3), 3-22. https://pro.univ-lille.fr/fileadmin/userupload/pages_pros/lucie_macchi/MacchivansteeneTimmmermansBoideni2013.pdf. Consulté le 14 juin 2026.

Mackay, I. R. A. (2023). *Phonetics and speech science*. Cambridge University Press.

Maillart, C. (2006). Le bilan articulatoire et phonologique. In Piérart, B. & Estienne, F. (Ed.) *L'évaluation du langage et de la voix*. (pp.26-51). Editions Masson.

Meloni, G., Loevenbruck, H., Vilain, A., Perret-Gillet, E., Macleod, A. (2022). Evaluation de la perception des sons de parole chez les populations pédiatriques : réflexion sur les épreuves existantes. *Glossa : revue scientifique en orthophonie Logopédie*, (132), 1-27. https://hal.science/hal-03646757v1. Consulté le 04 juillet 2026.

Monluc, M. (2021). Le bilinguisme au Cameroun des monolinguismes pluriels ? In Goron, A. (Ed), *Multilinguisme et développement en Afrique : états des lieux et perspectives* (pp. 27-43). EFUA.

Onguéné Essono, L. M. (2016). *Le Cameroun, un modèle de constructions linguistiques et langagières en francophonie*. AFELSH. https://afelsh.org/wp-content/uploads/2016/09/Le-Cameroun-unmod%C3%A8le-de-construction-linguistiques-etlangagieres-en-francophonie.pdf. Consulté le 16 juin 2026.

Perkins, M. (2011). Clinical linguistics : Its past, present and future. *Clinical linguistics and Phonetics*, *25*(11-12), 922-927. https://doi.org/10.3109/02699206.2011.599471

Pernon, M. (2024). Evaluation des dysarthries et des apraxies de la parole : quelles approches ?. *Glossa*, (142), 29-48. https://doi.org/10.61989/6kkkds06

Pernon, M., Lalain, M., Ghio, A., Rebourg, M., Fakhry, N., Fredouille, C. & Woisard, V. (2020). MonpaGe, un outil de screening francophone informatisé d'évaluation perceptive et acoustique des troubles moteurs de la parole (dysarthries, apraxie de la parole). *Rééducation Orthophonique*, (281). 169-197.

Piérart, B., Comblain, A., Grégoire, J. & Mousty, P. (2010). *Batterie ISADYLE*. De Boeck Solal.

Pinto, S. & Sato, M. (2016). *Traité de neurolinguistique : Du cerveau au langage*. De Boeck Supérieur.

Rebourg, M., Lalain, M., Ghio, A., Fredouille, C., Fakhry, N. & Woisard, V. (2024). Pertinence des pseudo-mots dans l'évaluation de l'intelligibilité : effet du nombre ou du caractère non lexical ? *Actes des 35èmes Journées d'Études sur la Parole (JEP-TALN-RECITAL 2024)*, 132–141. https://aclanthology.org/2024.jeptalnrecital-jep.14.pdf. Consulté le 12 juin 2026.

René de Cotret, F., (2019). *Le processus d'adaptation : une démarche scientifique pour traduire le test psychométrique* [Thèse de doctorat], Université Laval.

Ronchon, L. (2011). A brief introduction to constructed languages. Essay. Piet Zwart Institute.

Sadembouo, E. (2023). L'alphabet général des langues camerounaises : 1979-2019. Quel accueil et quelle perspective après 40 ans d'adoption ? *Akofena*, (Hors-série 5), Actes du 2e symposium. 109-114.

Tadadjeu, M. & Sadembouo, É. (1984). *Alphabet général des langues camerounaises*. PROPELCA

Thibault, M.-P., Helloin, M.-C. & Croteau, B. (2010). *EXALang 5-8. Batterie d'examen des fonctions langagières chez l'enfant de 5 à 8 ans*. Happyneuron.

Touzani, M. & Salaani, T. (2000). *Le processus de validation des échelles de mesure : fiabilité et validité* [Communication orale]. Séminaire de méthodologie de recherche du LIGUE, Tunis, Tunisie. https://www.researchgate.net/profile/Mourad-Touzani/publication/260986872_Le_processus_de_validation_des_echelles_de_mesure_fiabilite_et_validité/links/0c960532eaee81c7c0000000/Le-processus-de-validation-des-echelles-de-mesure-fiabilite-et-validite.pdf (Consulté le 15 août 2026).

Yip, M. (2002). *Tone*. Cambridge University Press.

{SECTION 2}

SCIENCES HUMAINES

REVUE HYBRIDES (RALSH)
e-ISSN 2959-8079 / ISSN-L 2959-8060
NUM. SPÉCIAL 05 (AOÛT 2026)

Crise énergétique et identité énergétique urbaine à Maroua : sociostyles, habitus et fonctions sociales de la consommation d'énergie domestique

Energy Crisis and Urban Energy Identity in Maroua : Sociostyles, Habitus and Social Functions of Domestic Energy Consumption

Mas-oudou HOUDHAYFAH
Université de Maroua, Cameroun
Email : houdcheva@gmail.com
Orcid id : https://orcid.org/0009-0007-3184-3720

Résumé : La crise énergétique qui affecte la ville de Maroua dans la région de l'Extrême-Nord du Cameroun ne constitue pas seulement une défaillance technique d'approvisionnement. Elle opère comme un révélateur des hiérarchies sociales, des stratégies identitaires et des inégalités structurelles qui traversent la société urbaine camerounaise. Cet article propose une lecture sociologique de la manière dont la pénurie énergétique reconfigure les pratiques domestiques et donne naissance à une identité énergétique urbaine. Pour ce faire, cette étude mobilise une approche mixte quantitative et qualitative basée sur un questionnaire administré auprès de 50 ménages et 20 entretiens semi-directifs et des cadres théoriques issus de la sociologie de la consommation (sociostyles de Cathelat, habitus de Bourdieu, effet de signe de Baudrillard, disqualification sociale de Paugam) pour analyser le phénomène étudié. Les résultats révèlent que la grande majorité des ménages adopte un profil rigoriste de consommation contraint par la précarité. En outre, l'accès aux énergies modernes reste socialement stratifié au détriment des catégories les plus vulnérables en enfin la possession d'équipements énergétiques fonctionne comme un marqueur puissant de distinction, d'appartenance et, en creux, d'exclusion sociale. L'article introduit en outre le concept d'identité énergétique négative pour rendre compte des processus de stigmatisation et de disqualification vécus par les ménages exclus de l'accès à l'énergie moderne.
Mots-clés : Crise énergétique, Identité énergétique urbaine, Identité énergétique négative, Sociostyles, Habitus.

Abstract : The energy crisis affecting the city of Maroua in the Far North region of Cameroon, is not merely a technical supply failure. Instead, it serves as a revealer of the social hierarchies, identity strategies, and structural inequalities that permeate Cameroonian urban society. This article offers a sociological reading of how energy scarcity reconfigures domestic practices and gives rise to an urban energy identity. To achieve this, the study deploys a mixed quantitative and qualitative approach—based on a questionnaire administered to 50 households and 20 semi-structured interviews alongside theoretical frameworks from the sociology of consumption (Cathelat's socio-styles, Bourdieu's habitus, Baudrillard's sign effect, and Paugam's social disqualification) to analyze the phenomenon. The findings reveal that the vast majority of households adopt a rigorist consumption profile constrained by precariousness. Furthermore, access to modern energy remains socially stratified to the detriment of the most vulnerable categories. Finally, the possession of energy equipment functions as a powerful marker of distinction, belonging, and, conversely, social exclusion. The article also introduces the concept of negative energy identity to account for the processes of stigmatization and disqualification experienced by households excluded from modern energy access.
Keywords : Energy crisis, Urban energy identity, Negative energy identity, Sociostyles, Habitus.
Reçu le : 26/06/2026 • **Publié le :** 31/08/2026

Introduction

La crise énergétique est généralement définie comme une situation dans laquelle la demande en énergie dépasse l'offre disponible, ce qui entraîne une augmentation des prix de l'énergie et des perturbations dans l'approvisionnement. Aussi, ce phénomène touche de nombreuses villes d'Afrique subsaharienne et singulièrement la ville de Maroua dans la région de l'Extrême-Nord du Cameroun. Ici, loin de se réduire à un simple problème d'approvisionnement en électricité et en gaz domestique, elle revêt un tout autre visage en s'érigeant à ce que Mauss appelle fait social total. D'après Mauss, un fait social total est un phénomène qui met en jeu « la totalité de la société et de ses institutions » (Dollo et al., 2017, p. 285). Dans cette perspective, la crise énergétique affecte les pratiques de consommation, redessine les positions sociales des ménages et participe à la construction de ce que l'on peut désigner comme une identité énergétique urbaine. Ce concept désigne l'ensemble des représentations, des normes et des pratiques par lequel les citadins se définissent eux-mêmes et se situent par rapport aux autres groupes sociaux à travers leur rapport à l'énergie. Dès lors, la présente étude cherche à saisir : non la crise énergétique comme problème technique, mais comme révélateur sociologique des hiérarchies, des stratégies identitaires et des inégalités structurelles qui traversent la société urbaine camerounaise.

La sociologie de la consommation offre un cadre particulièrement fécond pour aborder ce phénomène. Comme l'a montré Giddens (1991, p. 81), le style de vie ne se réduit pas à un ensemble de pratiques utilitaires : il est l'expression d'un récit identitaire, d'une manière d'être au monde qui se construit à travers les objets que l'on possède, les énergies que l'on consomme et, tout autant, celles auxquelles on ne peut accéder. Dans ce cadre, la question de l'énergie domestique longtemps reléguée aux marges de l'analyse sociologique mérite à un moment donné d'être placée au cœur de la réflexion sur l'identité urbaine africaine, d'autant que la précarité énergétique qui touche près d'un milliard de personnes dans le monde (AIE, 2017, p. 40) se donne à voir dans toute sa brutalité dans des villes comme Maroua.

Les recherches portant sur la précarité énergétique en Afrique subsaharienne tendent à s'orienter en majeure partie vers une seule et unique perspective dominante. Ainsi, les études menées dans ce champ paraissent unanimement s'orienter vers une perspective économique et infrastructurelle de la précarité énergétique. À cet égard, les travaux de Blimpo et Cosgrove-Davies (2019, p. 1) portant sur les contraintes liées à l'offre et à la demande dans l'accès à l'électricité, ainsi que les travaux de González-Eguino (2015, p. 377) concernant les indicateurs de précarité énergétique s'inscrivent dans cette dynamique. Elles favorisent une analyse fondée sur les taux de raccordement, les coûts et la fiabilité du réseau. Cette approche principalement quantitative présente indéniablement l'avantage de documenter précisément l'ampleur du déficit énergétique en Afrique. Cependant, il semble déprécier ce que la privation d'énergie inflige aux individus et aux groupes sociaux. Il convient donc à un moment donné d'examiner la manière dont cette situation est perçue, interprétée et dans certains cas, convertie en ressource identitaire. C'est précisément ce domaine qui jusque-là nous paraît inexplorer que la présente étude vise à combler. À cette fin, il a été choisi de combiner les instruments de la sociologie de la consommation avec l'analyse d'un contexte énergétique africain encore peu étudié sous cette perspective. En effet, cela constitue l'originalité scientifique majeure de cette étude.

La sélection de la ville de Maroua en tant que lieu d'investigation ne revêt pas un caractère neutre. Effectivement, la région de l'Extrême-Nord, ainsi que plus généralement le Grand-Nord camerounais fait face depuis plusieurs années à une crise électrique structurelle qui paraît différer de celle observée dans les grandes métropoles du Sud du pays. Cette situation résulte principalement de l'ancienneté et de l'envasement du barrage hydroélectrique de Lagdo. Sa puissance de production est passée de soixante-douze à trente mégawatts. Par ailleurs, le changement climatique a contribué à l'allongement des épisodes de sécheresse

(Mongabay, 2026). Dans la ville de Maroua, les interruptions de courant peuvent s'étendre jusqu'à dix heures quotidiennes (Investir au Cameroun, 2026). Ce phénomène ne se limite pas à une insuffisance passagère, mais met en lumière une défaillance persistante de l'infrastructure régionale. Cela confère à Maroua un cadre particulièrement pertinent pour analyser les transformations sociales induites par la raréfaction des ressources énergétiques au cours du temps.

La présente étude se propose de répondre à la question suivante : comment la crise énergétique façonne-t-elle au sein des ménages de Maroua, des profils de consommation différenciés et une identité énergétique urbaine marquée par la hiérarchie sociale ? Trois objectifs spécifiques structurent cette étude : (i) caractériser les sociostyles et les profils socio-économiques des consommateurs d'énergies domestiques en contexte de pénurie ; (ii) mesurer l'inégale exposition des catégories socioprofessionnelles à la crise énergétique ; (iii) analyser les fonctions sociales signe, distinction, exclusion que revêt la consommation énergétique dans la construction des identités urbaines.

L'article s'articule autour de quatre parties. La première présente le cadre théorique, à l'articulation de la sociologie de la consommation et des études sur la crise énergétique en Afrique subsaharienne. La deuxième partie quant à elle détaille la démarche méthodologique retenue dans le cadre de cette analyse. La troisième met un point d'honneur à restituer et discuter les résultats de notre étude en s'appuyant sur les données quantitatives et les verbatims recueillis sur le terrain. La quatrième conclut sur les apports de l'étude et introduit le concept d'*identité énergétique négative* comme contribution originale à la sociologie de la consommation en contexte africain.

1. Cadre théorique : consommation, énergie et construction identitaire

1.1. La consommation comme objet sociologique carrefour

La consommation constitue un objet d'étude carrefour, situé aux frontières de plusieurs disciplines scientifiques. Elle est en effet traversée par les approches économiques, psychologiques, anthropologiques et sociologiques, qui contribuent, au fil des décennies, à enrichir la connaissance de ce domaine. Longtemps dominée par l'économie, l'analyse de la consommation s'est progressivement constituée en objet sociologique autonome, à mesure que les chercheurs prenaient acte de la dimension irréductiblement sociale et symbolique des pratiques de consommation.

Deux grandes approches coexistent et se complètent dans la littérature. L'approche socio-économique postule que les consommateurs se différencient d'abord selon leur revenu disponible, leur patrimoine et leur classe sociale : l'accès à tel ou tel bien de consommation est avant tout conditionné par les ressources économiques dont dispose l'individu. L'approche des styles de vie, héritée des travaux pionniers de Cathelat (1985) et popularisée par Giddens (1991, p. 81), restitue la dimension identitaire et symbolique de la consommation : ce que l'on consomme et ce que l'on ne peut pas consommer dit quelque chose de qui l'on est, de qui l'on veut être et de la position que l'on occupe dans l'espace social. Autrement dit, « dis-moi ce que tu consommes, et je te dirais à quelle classe sociale tu appartiens » dans une perspective bourdieusienne. C'est l'articulation de ces deux approches qui permet de rendre compte de la complexité des pratiques énergétiques observées à Maroua.

1.2. Sociostyles et typologies des consommateurs

Les consommateurs sont différents sur le plan des particularités socio-économiques, notamment en ce qui concerne leur revenu disponible, leur patrimoine et leur classe sociale. Par ailleurs, les consommateurs sont également différents sur le plan des caractéristiques sociodémographiques. À cet effet, le profil du consommateur comprend un ensemble de

spécificités pertinentes qui définissent et identifient le consommateur. Le concept de sociostyle tel que développé par Cathelat (1985) désigne un style de vie qui définit un individu au-delà de ses seules caractéristiques démographiques. Il renvoie à une configuration particulière de comportements, de valeurs, de motivations et de freins qui donnent forme à l'identité du consommateur. Cinq sociostyles principaux ont été identifiés et servent ici de grille de lecture des profils énergétiques observés à Maroua : les *créatifs culturels* qui sont porteurs de valeurs écologiques et d'alternatives aux modes de vie dominants ; les *hédonistes épicuriens* qui sont sans cesse en quête de confort, de plaisir et de bien-être ; les *traditionalistes religieux*, attachés à la sobriété, à la famille et à des valeurs morales conservatrices ; les *post-modernes nomades*, en quête de mobilité et d'identité construite par les technologies ; et les *matérialistes pragmatiques* qui sont orientés vers la fonctionnalité et le rapport qualité-prix. Cette grille appliquée aux données de terrain permet à un moment donné de qualifier les profils énergétiques des ménages et de les inscrire dans un cadre théorique éprouvé.

1.3. Habitus, distinction et disqualification sociale

Les habitus sont des « systèmes de disposition durables et transposables » qui sont susceptibles de fonctionner comme des modèles structurants des comportements des individus. Pour Bourdieu (1980, p. 88) le choix de certains loisirs et de biens de consommation socialement connotés est donc le produit de conditionnements sociaux par l'intermédiaire de l'habitus. L'habitus joue en quelque sorte la corde de rappel sociale pour tout individu, malgré lui. Ramené sur le champ de la consommation, l'habitus permet de comprendre pourquoi certains ménages perçoivent le gaz domestique comme une énergie « hors de portée » non seulement parce qu'elle est matériellement coûteuse, mais aussi parce que leur socialisation les a disposés à ne pas y aspirer, à trouver « naturelle » leur dépendance au bois-énergie ou au pétrole lampant. Les choix de consommation ne sont pas des choix rationnels purs : ils sont orientés, orientés parfois à l'insu des agents eux-mêmes, par une vision du monde socialement constituée.

Baudrillard (1970, p. 8) prolonge et radicalise cette analyse en montrant que la consommation moderne ne vise pas tant la satisfaction de besoins par l'usage des objets que la manipulation des signes qui leur sont attachés. Comme il l'écrit dans *La Société de consommation*, on ne consomme jamais l'objet en soi, dans sa valeur d'usage, mais toujours l'objet comme signe permettant de s'affilier à un groupe de référence ou de s'en démarquer. Dans le contexte de Maroua, la possession d'un réfrigérateur, d'un climatiseur ou d'une cuisinière à gaz ne se réduit pas à leur fonction utilitaire : elle signifie une appartenance aux classes qui « ont accès à la modernité », et son absence signifie l'inverse avec une cruauté symbolique parfois insupportable.

Il convient de reconnaître que les recherches de Bourdieu et Cathelat contribuent de manière significative à la compréhension des dimensions structurelle et dispositionnelle de la consommation énergétique. Il subsiste néanmoins la contrainte qu'ils ne permettent pas de répondre de façon intelligible à cette question : pourquoi certains ménages ne souhaitent-ils pas recourir au gaz domestique ? Serge Paugam (1991, p. 83) suggère, pour tenter d'apporter une réponse à cette problématique, une approche davantage axée sur les processus et les interactions concernant l'exclusion sociale. Il avance ainsi l'argument selon lequel l'exclusion sociale constitue une disqualification sociale organisée en trois étapes. La première étape, désignée comme phase de fragilité, correspond à la stigmatisation des individus en situation de précarité. Une seconde phase, désignée comme la phase de dépendance, durant laquelle ils sont considérés comme des « assistés ». Enfin, une ultime phase dite de rupture, au cours de laquelle l'accumulation des handicaps conduit durablement les individus à une marginalisation. De notre humble point de vue, les perspectives de Bourdieu, Cathelat et Paugam ne s'excluent nullement mutuellement mais s'articulent de manière complémentaire. En effet, alors que Bourdieu clarifie les raisons pour lesquelles l'exclusion énergétique est

perçue comme une évidence intériorisée, Paugam offre une compréhension de sa progression et de son évolution graduelle. C'est ce croisement que nous retenons comme *vadémécum analytique*[1] pour rendre compte sur notre terrain des processus d'exclusion énergétique et d'en dégager les logiques tant structurelles que biographiques.

1.4. Vers une identité énergétique urbaine : proposition conceptuelle

L'articulation de ces cadres théoriques permet de proposer le concept d'*identité énergétique urbaine*[2]. Ce concept renvoi à l'ensemble des représentations sociales, des pratiques de consommation et des marqueurs symboliques par lesquels les ménages citadins construisent leur position sociale et leur rapport aux autres groupes. Ce positionnement social et le rapport aux groupes s'opèrent ici à un moment donné à travers leur accès ou leur non-accès aux énergies domestiques modernes en contexte de crise. Ainsi, cette identité énergétique se forge à l'intersection de trois logiques. Une logique de contrainte budgétaire (le rigorisme des dépenses), une logique de stratification sociale (l'inégale exposition des catégories socioprofessionnelles à la pénurie) et une logique symbolique (la possession d'équipements comme signe de distinction, d'appartenance ou d'exclusion). Dès lors, lorsque cette identité se construit sur le mode du manque et de la stigmatisation, nous proposons de parler d'*identité énergétique négative* un concept qui permet de saisir la manière dont l'exclusion énergétique produite des formes spécifiques de honte sociale, de retrait et d'invisibilisation de soi.

2. Méthodologie

2.1. Nature de l'étude et corpus

Cette recherche adopte une approche méthodologique mixte intégrant des méthodes quantitatives et qualitatives selon une logique de complémentarité et de triangulation des données. Aussi, faute d'une base de sondage officielle et actualisée recouvrant l'ensemble des ménages de la ville de Maroua, chose qui constitue parfois une limitation courante dans les contextes urbains d'Afrique subsaharienne. De fait, les données démographiques détaillées au niveau des quartiers demeurent généralement indisponibles. Par conséquent, la démarche méthodologique adoptée a consisté à effectuer un échantillonnage raisonné (non probabiliste), élaboré empiriquement sur le terrain. Pour ce faire, un questionnaire a été soumis à 50 ménages de la ville de Maroua, sélectionnés intentionnellement dans différents quartiers présentant des profils sociorésidentiels diversifiés (Domayo, Founangué et Dougoi) afin d'assurer une représentativité variée des catégories socioprofessionnelles et des niveaux de revenus.

Toutefois, nous convenons volontiers que cette approche présente une limite majeure : celle de ne pas garantir parfois la représentativité statistique de l'échantillon. Une limite explicitement reconnue et analysée ultérieurement. Cependant, cette approche présente un avantage qui nous semble indéniable celle de à maximiser la diversité des profils énergétiques observables, conformément aux principes de l'échantillonnage qualitatif en sciences sociales. Le questionnaire avait pour objectif de collecter des données relatives aux dépenses énergétiques mensuelles des foyers, à leurs représentations sociales du gaz domestique, à la détention d'appareils électroniques et électroménagers, ainsi qu'aux significations sociales associées à cette détention (voir Annexe A). Par ailleurs, ce premier volet a été enrichi par

[1] Ici, vadémécum analytique signifie que ce croissement sert de repère méthodologique et conceptuel pour guider l'analyse

[2] L'italique est employé ici pour signaler qu'il s'agit d'un concept proposé par l'auteur, et non d'une catégorie déjà stabilisée dans la littérature ; il en va de même pour identité énergétique négative, introduite plus loin dans l'article

20 entretiens semi-directifs (voir Annexe B), réalisés auprès d'un échantillon de ménages ayant consenti à développer leur témoignage. Le nombre d'entretiens a été déterminé conformément au principe de saturation empirique. À cet effet, la collecte a été suspendue dès que les derniers entretiens n'apportaient plus de données thématiques inédites par rapport aux catégories du cadre théorique (sociostyles, habitus, effet de signe, disqualification sociale). Ces entretiens ont été conduits en conformité rigoureuse avec les principes éthiques de la recherche, incluant la signature par les participants d'un consentement éclairé, ainsi que l'assurance de l'anonymat et de la confidentialité des données collectées. Afin d'assurer la traçabilité tout en garantissant l'anonymat, chaque verbatim mentionné dans l'article est systématiquement associé à un identifiant standardisé (prénom fictif ou numéro d'enquêté, âge, catégorie socioprofessionnelle, lieu et année de l'entretien). Ce protocole de codification est rigoureusement appliqué de manière homogène tout au long de l'article. Les entretiens ont révélé les dynamiques sociologiques adoptées par les ménages dans un contexte de crise énergétique. L'analyse statistique descriptive (fréquences, pourcentages) a été combinée à une lecture sociologique qualitative mobilisant les concepts présentés dans le cadre théorique : sociostyles, habitus, effet de signe et disqualification sociale. Cette articulation entre données quantitatives et qualitatives nous a permis à un moment donné d'avoir un aperçu holistique sur la problématique posée.

2.2. Analyse des données

Les données quantitatives ont été traitées par analyse statistique descriptive. L'analyse descriptive de nos données a été réalisée à l'aide du logiciel SPSS version 25. Elles sont présentées sous forme de tableaux synthétiques. Les données qualitatives de l'analyse de contenu a été réalisée pour cette étude en utilisant le logiciel d'analyse qualitative MAXQDA 20. Elles ont été analysées par catégorisation thématique, en lien avec les concepts du cadre théorique : sociostyles, habitus, effet de signe et disqualification sociale. L'articulation des deux types de données obéit à une logique de convergence : les données quantitatives délimitent les grandes tendances et les hiérarchies statistiques, tandis que les verbatims permettent d'en saisir les ressorts subjectifs et les significations vécues par les acteurs.

Bien que ces choix méthodologiques soient retenus pour leur pertinence heuristique, la taille de l'échantillon quantitatif (50 ménages) ne permet pas de généralisation statistique à l'ensemble de la ville de Maroua ou de la région de l'Extrême-Nord. Aussi, le caractère transversal de l'étude ne permet pas de saisir les évolutions longitudinales des sociostyles énergétiques. Ces limites, loin d'invalider les résultats, en précisent le statut épistémologique : les constats présentés ci-après doivent être lus comme des tendances significatives sur le terrain enquêté plutôt que comme des généralisations statistiques et ouvrent des pistes pour des recherches futures à plus grande échelle.

3. Résultats et discussion

Cette section de l'article restitue les résultats de l'étude et les soumet à une lecture sociologique articulant les données quantitatives et les verbatims de terrain. Quatre dimensions structurent la discussion : les profils rigoristes de consommation, l'exposition socialement différenciée à la crise, l'habitus du gaz domestique réservé aux classes aisées et les fonctions symboliques de la possession d'équipements énergétiques.

3.1. Des ménages rigoristes : quand la contrainte devient mode de vie

Le premier résultat de l'étude porte sur le caractère rigoriste des dépenses énergétiques des ménages. Les données du Tableau 1 révèlent une réalité tranchée.

Sommes dépensées (FCFA)	Fréquence	Pourcentage valide	Pourcentage cumulé
Moins de 10 000	23	46 %	46 %
Entre 11 000 et 20 000	16	32 %	78 %
Entre 20 000 et 40 000	6	12 %	90 %
Entre 41 000 et 60 000	2	4 %	94 %
Plus de 60 000	3	6 %	100 %
Total	50	100 %	100 %

Tableau 1 : Sommes dépensées par mois par les ménages pour les énergies domestiques modernes (Source : Enquête de terrain, Mai 2026)

L'analyse du tableau 1 permet de constater le profil rigoriste des ménages de la ville de Maroua en matière d'énergies domestiques modernes. En effet, 78 (soixante-dix-huit) % des ménages dépensent moins de 20 000 FCFA par mois pour leurs énergies domestiques modernes, dont 46 (quarante-six) % en deçà de 10 000 FCFA. La proportion de ménages dépensant plus de 41 000 FCFA reste infime (10 %). Rapportés au SMIG camerounais, ces montants traduisent moins un choix de sobriété qu'une contrainte subie. On peut dire sans ambages que cela traduit un « choix du nécessaire » au sens de Bourdieu (1979, p. 434) c'est-à-dire une adaptation contrainte aux conditions objectives d'existence qui prend l'apparence d'une préférence. Ces données dessinent une société à deux vitesses : une minorité de ménages disposant d'une marge de manœuvre énergétique, et une majorité contrainte à une consommation restreinte, réduite à l'essentiel.

Corrélés à la grille des sociostyles de Cathelat (1985), la majorité des ménages enquêtés peut être qualifiée de « rigoristes », profil que l'on peut rapprocher des traditionalistes religieux. Aussi, ce profil de consommateur à un rapport prudent, austère et peu ostentatoire à la consommation davantage dictée par la nécessité que par la recherche de plaisir ou de distinction. Allant dans le même sens, une enquêtée ayant requis l'anonymat l'exprime nous confie : « Moi, je calcule tout. Le pétrole, le gaz, l'électricité, c'est presque 8000 francs par mois, pas plus. Si je dépasse, c'est ma fille qui ne mangera pas bien à midi. » (Entretien avec Enquêtée 1, Maroua, 2026). Ce témoignage met en évidence la réalité d'un compromis constant entre les dépenses énergétiques et alimentaires. Cette décision n'est nullement abstraite. Elle reflète l'expérience concrète du ménage chaque mois. La donnée fournie par cette enquêtée ne constitue pas un détail anecdotique. En effet, sa capacité à énoncer spontanément un plafond mensuel précis (8000 francs) témoigne d'un travail permanent de comptabilité domestique informelle, ainsi que d'une vigilance budgétaire constante qui occupe une place significative tant sur le plan cognitif qu'affectif dans la vie quotidienne du foyer. Ce mode de calcul rigoureux constitue en soi un indicateur de précarité plus précis que le seul niveau de revenu déclaré. Mahamat, 51 ans, agriculteur, renchérit pour sa part en affirmant : « On nous dit qu'il faut moderniser, acheter le gaz, mais avec quel argent ? Le bois, au moins, on le trouve dans le champ, ça ne coûte que la sueur. » (Entretien avec Mahamat, 51 ans agriculteur, Maroua, 2026). Ces affirmations reflètent et rappellent que la modernité énergétique, définie ici comme l'accès régulier à des sources d'énergie modernes telles que le gaz domestique ou une électricité stable. Cette dernière n'est pas systématiquement perçue comme une aspiration universelle spontanée pour une partie des ménages sondés.

3.2. Une exposition socialement différenciée à la crise énergétique

La crise énergétique ne frappe pas tous les ménages avec la même intensité comme l'illustre le tableau 2 :

Catégorie socioprofessionnelle	Fréquence totale	Fréquence exposée à la crise énergétique	Pourcentage valide	Pourcentage cumulé
Ménagères	8	6	75 %	19,35 %
Agriculteurs éleveurs	10	7	70 %	41,94 %
Étudiants	6	4	66,66 %	54,84 %
Fonctionnaires	11	7	63,85 %	77,42 %
Commerçants	15	7	46,66 %	100 %
Total	50	31	62 %	100 %

Tableau 2 : Exposition des catégories socioprofessionnelles à la crise énergétique (Source : Enquête de terrain, Mai 2026)

Deux constats majeurs apparaissent nettement à la lecture du Tableau 2. Les catégories les plus touchées par la crise énergétique sont celles dont les revenus sont en général instables, informels ou plus faibles. C'est précisément cette irrégularité qui empêche toute anticipation budgétaire et rend ces ménages plus vulnérables aux ruptures d'approvisionnement dès qu'un événement coûteux survient. Ainsi, les étudiants (66,66 %) et les ménagères (75 %) sont parmi les catégories les plus touchées par les difficultés d'accès aux énergies modernes, suivis de près par les agriculteurs et éleveurs (70 %), dont les revenus dépendent directement des aléas climatiques et des cycles agricoles. Par ailleurs, à l'autre bout du spectre, les fonctionnaires (63,85 %) et les commerçants (46,66 %) s'en sortent comparativement mieux grâce à des revenus plus réguliers et plus prévisibles. Cette différenciation confirme à l'échelle locale, le constat dressé à l'échelle mondiale par l'AIE (2017, p. 21) : ce sont toujours les populations les plus pauvres qui paient le prix le plus élevé de la pénurie énergétique, non seulement en termes monétaires, mais en termes de temps, de santé et d'opportunités manquées.

Ce constat rejoint également les travaux de l'OCDE (2019, p. 3) sur les interactions entre changement climatique et inégalités : les ménages à faible revenu, souvent concentrés dans des zones périurbaines sous-équipées, sont les moins armés pour faire face aux défaillances d'approvisionnement. La précarité énergétique qui en résulte produit des effets en cascade sur la scolarité des enfants qui travaillent sous une lumière insuffisante, sur la santé des femmes exposées aux fumées du bois-énergie, sur la productivité des petits commerçants privés de réfrigération. Ces effets cumulatifs constituent précisément ce que Paugam (1991, p. 83) désigne comme la disqualification sociale. À ce propos Abba jeune étudiant nous confie : « Je ne peux pas me permettre la bouteille de gaz. Je cuisine au pétrole, et parfois je mange chez un ami pour économiser le combustible. » (Entretien avec Abba, 22 ans, étudiant, Maroua,2026). Ce récit dépasse dans une certaine mesure la simple illustration d'une insuffisance. En fait, il met en évidence une stratégie délibérée de contournement, dans laquelle le déficit d'énergie domestique est compensé par la mobilisation d'un capital relationnel, l'amitié constituant ici une ressource de subsistance. Cette solidarité locale, qui atténue temporairement la précarité, demeure néanmoins précaire et non institutionnalisée. Elle dépend de la disponibilité et de la générosité d'un tiers, ce qui la différencie fondamentalement des modalités plus pérennes de sécurité énergétique dont jouissent les catégories à revenus réguliers. *A contrario*, Souleymanou, enseignant fonctionnaire qui occupe une position radicalement différente dans cette géographie sociale de l'accès à l'énergie, affirme : « Moi j'ai un salaire fixe, donc je peux planifier mes achats de gaz. Ce n'est pas le cas de ma voisine qui vend des condiments au marché. » (Entretien avec Souleymanou, 45 ans, enseignant, Maroua, 2026) La lecture de ces deux témoignages illustre la manière dont la position dans la division du travail et le degré de sécurité économique qu'elle confère détermine directement le rapport à l'énergie et par extension, la place occupée dans la hiérarchie symbolique de l'identité énergétique urbaine.

3.3. L'habitus du gaz domestique : une énergie réservée aux classes supérieures

L'étude a cherché à mesurer l'habitus incorporé par les ménages au sujet du gaz domestique, entendu, au sens bourdieusien, comme une disposition durable et intériorisée qui oriente les pratiques sans que les agents en aient nécessairement conscience. Le tableau ci-dessous illustre l'incorporation de cet habitus par les ménages :

Réponse	Fréquence	Pourcentage valide	Pourcentage cumulé
Oui (le gaz est réservé aux riches)	30	60 %	60 %
Non	20	40 %	100 %
Total	50	100 %	100 %

Tableau 3 : Habitus incorporé par les ménages au sujet du gaz domestique (Source : Enquête de terrain, Mai 2026)

D'après les données issues du Tableau 3, 60 % des ménages enquêtés considèrent le gaz domestique comme une énergie réservée aux classes supérieures. Cet habitus incorporé et intériorisé par les ménages à l'égard du gaz domestique repose sur le stéréotype selon lequel le gaz domestique serait une énergie réservée aux ménages aisés. Cela montre que le gaz domestique est perçu comme une source d'énergie inaccessible aux classes populaires. Les raisons invoquées, restituées dans le Tableau 4 permettent de comprendre la genèse de cet habitus.

Arguments avancés	Fréquence	% valide
Très coûteux	17	57 %
Les riches ont plus de facilité d'accès que les pauvres	8	26 %
Peu productif par rapport au bois-énergie	5	17 %
Total	30	100 %

Tableau 4 : Justifications de l'habitus des ménages à propos du gaz domestique (Source : Enquête de terrain, Mai 2026)

L'analyse du Tableau 4 permet de constater que le coût élevé du gaz constitue le principal facteur explicatif (57 %), ancré dans la réalité économique d'un contexte où le revenu médian reste faible. L'inégalité d'accès spatial (26 %) renvoie à la concentration des points de vente dans les quartiers aisés, renforçant la perception selon laquelle le gaz est géographiquement « hors de portée » des quartiers populaires et périurbains. Enfin, la remise en cause de la rentabilité du gaz par rapport au bois-énergie (17 %) traduit un calcul économique rationnel des ménages les plus modestes, pour qui les énergies traditionnelles demeurent un choix de survie plutôt qu'un archaïsme.

Ces trois logiques : économique, spatiale et rationnelle se combinent pour produire un habitus énergétique qui enferme les ménages précaires dans une dépendance au bois-énergie perçue comme naturelle, inévitable, voire méritées. C'est la dimension la plus insidieuse de la domination symbolique : elle amène les dominés à intérioriser les conditions de leur domination comme si elles découlaient de l'ordre des choses comme en témoigne le récit suivant. Fadimatou, 38 ans, commerçante ambulante nous dis : « Le gaz, c'est pour les gens de la ville haute. Nous ici, on n'a même pas de boutique qui le vend à proximité. Il faut aller loin et payer le transport en plus. » (Entretien avec Fadimatou, 38 ans, commerçante ambulante, Maroua, 2026). Dans ce récit, la démarcation spatiale entre « la ville haute » et « ici » s'accompagne d'une distinction sociale. De fait, le gaz est appréhendé non seulement comme géographiquement inatteignable, mais également comme relevant d'un univers social différent, celui des « gens d'en haut ». Ce double codage de l'espace urbain de Maroua entre « villes hautes » et « ici » ne semble pas se limiter à Fadimatou. Il traverse de nombreux autres récits collectés et indique que la géographie énergétique de la ville se conçoit comme une cartographie sociale intégrale dans laquelle la distance au réseau commercial du gaz se cumule

et se traduit par une distance sociale de classe. Cette frontière ne constitue pas uniquement un obstacle logistique (coût du transport, distance au point de vente), mais joue également le rôle d'un marqueur symbolique que l'enquêtée utilise pour justifier et rationaliser sa position au sein de la hiérarchie énergétique urbaine.

3.4. La consommation énergétique comme « effet de signe » : distinction et appartenance

Consommer ne consiste pas seulement à satisfaire un besoin matériel, il s'agit aussi souvent de renvoyer aux autres des signaux d'appartenance sociale. Cette dimension sociale de la consommation tient aussi à « l'effet de signe » que les biens consommés révèlent aux yeux de chacun. L'effet de signe est matérialisé par le choix de biens ou services de consommation (ou de mode de vie) destiné à affirmer l'appartenance à un groupe social déterminé.

Au-delà de sa dimension utilitaire, la consommation d'énergie et plus encore la possession des équipements qui la rendent possible fonctionnent comme un vecteur de signification sociale. C'est ce que Baudrillard (1970, p. 319-320) désigne comme « l'effet de signe » de la consommation : on ne consomme jamais un objet en soi, mais toujours un signe qui place son possesseur dans un réseau de distinctions et d'affiliations. Les données du Tableau 5 objectivent cette dimension symbolique.

Appareils possédés	Signe de distinction : Oui	Signe de distinction : Non
Appareils électroniques (téléviseur, ordinateur, climatiseur, ventilateur…)	13	12
Appareils électroménagers (frigo, congélateur, fer à repasser, cuisinière à gaz…)	16	9
Total (29 = 58 %/21 = 42 %)	29	21

Tableau 5 : Effet de signe renvoyé par les objets domestiques **(**Source : Enquête de terrain, Mai 2026)

L'interprétation du tableau 5 permet de constater que la possession de certains appareils par les ménages remplit une fonction classificatoire entre ces derniers. Ainsi, à la question de savoir s'ils estimaient que la possession des appareils électroniques et électroménagers est un signe de distinction sociale, 58 % d'entre eux répondent par l'affirmative contre 42 % par la négative.

À cet effet, les ménages ayant répondus par l'affirmative estiment le fait qu'ils possèdent des appareils électroniques et électroménagers tels que le téléviseur, l'ordinateur, le climatiseur, le ventilateur, l'enceinte de musique, le frigo, la cuisinière à gaz, etc.,) est un signe qui les distinguent, les différencient des autres ménages. Ce point de vue va en droite ligne avec les analyses de Baudrillard (1970, p. 319-320) selon lesquelles la consommation n'est pas un moyen de satisfaire des besoins par l'achat et l'usage d'objets. Elle sert à se différencier par la manipulation de signes attachés à l'objet. Les objets ne sont plus liés à leur fonction ou aux besoins, mais à leur signification sociale. En fait, posséder un congélateur ou une cuisinière à gaz à Maroua, c'est signifier à son entourage que l'on fait partie de ceux qui « ont réussi », de ceux pour qui la modernité énergétique n'est pas un rêve, mais une réalité quotidienne.

Par ailleurs, il convient de souligner que nos résultats corroborent également les concepts formulés dans les travaux de Bourdieu (1980, p. 88). Dans ce cadre, la consommation constitue un moyen de différenciation des classes sociales supérieures. Ce mécanisme d'habitus, déjà mobilisé pour analyser le rapport des ménages de Maroua au gaz domestique (cf. 3,3), trouve ici une confirmation empirique supplémentaire. À cet effet, les ménages des classes populaires enquêtés, situés à l'extrémité de l'espace social local, restent structurellement condamnés au « choix du nécessaire », ce qui limite d'autant leurs capacités de choix entre plusieurs modes de consommation énergétique. De la même façon, le consommateur peut souligner son appartenance, ou son désir d'appartenance, son

identification à un groupe en achetant, en utilisant et en exhibant les produits ou les marques qui symbolisent le groupe en question et en fréquentant les magasins qui y sont associés. Il espère ainsi être reconnu comme faisant partie du groupe, tant par ses membres que par le reste des gens, ou du moins se donner l'illusion que c'est le cas. À défaut d'être réellement membre du groupe, il s'en approprie les symboles et, par le fait même, réalise une adhésion imaginaire.

Dès lors, la consommation n'est pas seulement une activité visant à participer à une rivalité entre les individus. En effet, les biens acquis ou désirés sont aussi des marqueurs de rôles sociaux, permettant aux individus d'opérer leurs propres classifications et de se positionner face à d'autres groupes sociaux. L'effet de signe renvoyé par les objets possédés peut susciter soit la jalousie, soit l'admiration de l'entourage proche du ménage. Le tableau 6 suivant illustre cet état de fait dans la mesure où il permet de constater les sentiments suscités par ces objets sur l'entourage du ménage :

Raisons avancées par les ménages	Fréquence	Pourcentage valide
Admiration et respect de l'entourage	16	56 %
Jalousie de l'entourage	8	28 %
Les ménages à faible revenu ne possèdent pas ces objets	5	16 %
Total	29	100 %

Tableau 6 : Justifications du signe de distinction attaché aux objets domestiques **(**Source : Enquête de terrain, Mai 2026)

Le tableau exposé ici fournit une analyse approfondie des liens complexes entre la possession d'objets, la perception de la distinction sociale et les valeurs qui sous-tendent la société contemporaine. En analysant les réponses des participants à l'enquête, nous pouvons dégager plusieurs points saillants qui méritent une attention particulière. En effet, l'admiration et le respect de l'entourage constituent la justification dominante (56 %), ce qui traduit la force des mécanismes de reconnaissance sociale dans ce contexte. La possession d'équipements énergétiques semble fonctionner à un moment donné comme un puissant marqueur de statut social. Un indicateur significatif de statut social attribuant à son propriétaire un prestige dépassant largement la simple valeur fonctionnelle de l'objet. La jalousie de l'entourage (28 %) confirme que cette valeur de signe opère dans le cadre d'une économie de la comparaison sociale permanente, où chaque acquisition est observée, commentée et évaluée par les pairs. Le troisième motif (16 %) les ménages à faible revenu ne possèdent pas ces objets renvoient explicitement à la rareté comme facteur de distinction : l'objet vaut d'autant plus comme signe qu'il est inaccessible au plus grand nombre.

Une enquêtée nous confie, non sans une pointe d'amertume : « Il y a des gens qui ne supportent pas qu'on ait mieux qu'eux. Dès que j'ai installé mon congélateur, certains ont commencé à parler dans mon dos. (Entretien avec Enquêtée 2, Maroua, 2026). Ce témoignage révèle que l'économie symbolique de la distinction opère dans les deux sens : elle produit de l'admiration chez certains et de la jalousie chez d'autres, confirmant que la consommation énergétique est bien un enjeu de pouvoir social, un terrain sur lequel se jouent des rivalités de statut qui débordent largement la question de l'énergie elle-même. Le lexique employé par la personne interrogée, notamment le verbe « supporter » et l'expression « parler dans mon dos », évoque davantage une sanction informelle réelle qu'une simple observation sociale, infligée à celle qui perturbe, même de manière modeste, l'équilibre égalitaire perçu du voisinage. Examiné à travers le prisme de l'habitus tel que précédemment mobilisé, cet épisode révèle la dimension répressive de la distinction sociale dans un contexte de rareté commune : il ne s'agit pas ici de stigmatiser l'absence d'équipement, mais au contraire sa détention, ce qui indique que l'identité énergétique urbaine se façonne autant par le refus de l'excès que par celui du déficit.

L'analyse des données du tableau met en lumière l'importance croissante de la consommation dans la construction de la distinction sociale. La possession d'objets est perçue comme un moyen d'accéder à la réussite, à l'appartenance sociale et à l'exclusivité.

3.5. Disqualification sociale et identité énergétique négative

La consommation permet de faire apparaitre les habitus, les normes incorporées par les groupes sociaux. En effet, sous ce prisme, la consommation est un marqueur des exclusions sociales. L'exclusion sociale peut être définie comme le processus de mise à l'écart de la société d'un individu ou d'un groupe d'individus, dans des positions considérées comme inférieures (Dollo et al., 2017, p. 277). L'exclusion peut être analysée comme une rupture du lien social. Elle se caractérise alors par le cumul de handicaps sociaux : pauvreté, échec scolaire, précarité de l'emploi, chômage, etc., et l'affaiblissement de l'efficacité des mécanismes de la protection sociale (minima sociaux).

Si la consommation énergétique constitue un marqueur de distinction pour ceux qui y accèdent, elle produit, en miroir, des effets de stigmatisation et de disqualification pour ceux qui en sont privés. C'est ici qu'intervient notre proposition conceptuelle d'*identité énergétique négative* : une forme d'identité construite non sur ce que l'on possède et ce à quoi l'on accède, mais sur ce qui manque, ce qui est absent, ce qui est perçu par soi-même et par les autres comme une défaillance ou une infériorité sociale. En mobilisant les trois phases de la disqualification sociale de Paugam (1991, p. 83), on peut lire les trajectoires des ménages les plus précaires à travers un prisme analytique précis. La phase de fragilité se manifeste par la stigmatisation des ménages incapables d'accéder aux énergies modernes : être réduit au bois-énergie est perçu et parfois vécu comme un signe d'échec social, de marginalité économique.

La phase de dépendance se traduit par la naturalisation de cette situation : le recours aux énergies traditionnelles est progressivement intériorisé comme un destin plutôt que comme une injustice, processus qui neutralise toute forme de résistance ou de revendication. La phase de rupture, enfin, correspond à l'enfermement durable dans la marginalité énergétique d'une situation où le cumul des handicaps (bas revenu, éloignement des infrastructures, dépendance au bois-énergie) rend la sortie de la précarité énergétique structurellement improbable.

Maimouna, 27 ans, sans emploi stable, illustre de manière particulièrement nette cette identité énergétique négative et ses effets sur l'estime de soi et le regard des autres : « On me regarde comme une assistée parce que je cuisine encore au bois. Mais je fais avec ce que j'ai, ce n'est pas un choix de paresse. (Entretien avec Maimouna, 27 ans, sans emploi, Maroua, 2026). Ces propos véhiculent l'ensemble du poids d'une injustice symbolique. En fait, non seulement Maimouna se voit privée de l'accès à l'énergie moderne en raison de facteurs structurels indépendants de sa volonté, mais elle subit également le regard stigmatisant d'un environnement social qui interprète son exclusion comme un manquement moral ou une manifestation de paresse, plutôt que comme le résultat d'une inégalité sociale. Le concept d'identité énergétique négative permet de conceptualiser et de désigner spécifiquement cette double violence, tant matérielle que symbolique. Ce processus de stigmatisation n'est en aucun cas incompatible avec le constat selon lequel une grande partie de la population de Maroua vit en situation de pauvreté. C'est précisément dans les contextes de précarité généralisée que les différences, même infimes, entre les ménages ont tendance à être surévaluées symboliquement, chaque individu cherchant à se démarquer de ceux qu'il considère comme plus démunis.

Conclusion

Cet article a montré que la crise énergétique qui frappe la ville de Maroua ne se réduit pas à une question d'infrastructures ou d'approvisionnement en électricité et en gaz domestique. Elle constitue un révélateur sociologique de premier ordre. Elle structure des profils de consommation différenciés, accentue les inégalités entre catégories socioprofessionnelles et alimente une économie symbolique de la distinction et de l'exclusion.

Derrière chaque tableau de données, derrière chaque verbatim recueilli sur le terrain, se dessinent des trajectoires humaines concrètes. Celles de Mahamat qui par exemple calcule le prix de sa sueur, d'Abba qui mange chez un ami pour économiser le combustible, de Maimouna qui supporte le regard stigmatisant de ses voisins.

Les résultats de cette étude établissent trois constats majeurs. Premièrement, la grande majorité des ménages de la ville de Maroua dans la Région de l'Extrême-Nord adopte un profil rigoriste de consommation énergétique, contrainte par un faible niveau de vie qui transforme l'accès à l'énergie en arbitrage permanent entre nécessités concurrentes. Deuxièmement, l'accès aux énergies modernes reste fortement corrélé à la position socioprofessionnelle. En effet, les catégories les plus précaires, étudiants, ménagères, agriculteurs sont les plus exposées à la pénurie. Troisièmement, la possession d'équipements énergétiques fonctionne comme un marqueur puissant de distinction, d'appartenance et d'exclusion sociale confirmant *de facto* la pertinence des grilles d'analyse de Bourdieu et de Baudrillard pour des terrains africains trop souvent cantonnés à la périphérie de la théorie sociologique.

Sur le plan conceptuel, cette étude introduit deux notions originales. Le concept d'*identité énergétique urbaine* qui permet de saisir l'ensemble des représentations, des pratiques et des marqueurs symboliques par lequel les ménages citadins construisent leur position sociale à travers leur rapport à l'énergie. Le concept d'*identité énergétique négative* permet quant à lui de nommer et d'analyser les processus de stigmatisation et de disqualification vécus par les ménages exclus de l'accès à l'énergie moderne processus qui constituent une forme spécifique de violence symbolique dont les sciences sociales africaines ne peuvent faire l'économie. Ces constats appellent des politiques publiques qui ne se limitent pas à l'extension des infrastructures énergétiques, mais qui prennent également en compte les représentations sociales et les hiérarchies symboliques attachées à la consommation énergétique en milieu urbain. Subventionner le gaz domestique sans lutter contre les inégalités spatiales d'accès, sans s'attaquer à l'habitus d'exclusion intériorisé par les ménages précaires, revient à traiter les effets de la crise énergétique sans en corriger les causes structurelles. Des perspectives de recherche s'ouvrent également : des études comparatives entre villes camerounaises, des enquêtes longitudinales sur l'évolution des sociostyles énergétiques, et des analyses des stratégies d'adaptation informelles groupes électrogènes communautaires, kits solaires, marchés parallèles du gaz permettraient d'affiner et d'élargir les résultats de cette étude pionnière.

Références bibliographiques

Agence Internationale de l'Énergie (AIE). (2017). *World Energy Outlook 2017*. AIE.

Blimpo, M. P. et Cosgrove-Davies, M. (2019). *Electricity Access in Sub-Saharan Africa: Uptake, Reliability, and Complementary Factors for Economic Impact*. Banque mondiale.

González-Eguino, M. (2015). Energy poverty: An overview. *Renewable and Sustainable Energy Reviews*, 47, 377-385.

Investir au Cameroun. (2026, janvier). Énergie électrique : Eneo annonce jusqu'à 10 heures de délestage dans plusieurs villes du septentrion. investiraucameroun.com.

Mongabay. (2026, juin). Cameroun : le changement climatique affecte la production d'électricité dans le Grand-Nord. fr.mongabay.com.

Baudrillard, J. (1970). *La société de consommation : ses mythes, ses structures*. Gallimard.

Bourdieu, P. (1979). *La distinction : critique sociale du jugement*. Éditions de Minuit.

Bourdieu, P. (1980). *Le sens pratique*. Éditions de Minuit.

Cathelat, B. (1985). *Styles de vie : cartes et portraits*. Éditions d'Organisation.

Dollo, C., Lambert, J-R. et Pararyre, S. (2017). *Lexique de sociologie (5e éd.)*. Dalloz.

Giddens, A. (1991). *Modernity and Self-Identity : Self and Society in the Late Modern Age*. Polity Press.

OCDE. (2019). *Aligning Development Co-operation and Climate Action: The Only Way Forward*. Éditions OCDE, Paris.

Paugam, S. (1991). *La disqualification sociale : essai sur la nouvelle pauvreté*. PUF.

Annexe A. Questionnaire d'enquête

Dans le cadre de la rédaction de notre article intitulé « Crise énergétique et identité énergétique urbaine à Maroua : sociostyles, habitus et fonctions sociales de la consommation d'énergie domestique », nous sollicitons de nous entretenir avec vous. Les données recueillies visent exclusivement un usage scientifique et seront traitées de façon anonyme ; aucune information nominative ne sera communiquée à un tiers. Votre participation est libre, et vous pouvez à tout moment refuser de répondre à une question ou interrompre l'entretien. Nous vous remercions pour le temps que vous voulez bien nous accorder.

(Ce questionnaire a été administré en face à face, en français ou en fulfulde selon la préférence de l'enquêté, auprès des 50 ménages constituant l'échantillon de l'étude.)

I. Identification du ménage

1. Quartier de résidence
   Quartier : _____
2. Sexe de l'enquêté(e)
   ☐ Masculin ☐ Féminin
3. Âge de l'enquêté(e)
   Âge (en années) : _____
4. Statut matrimonial
   ☐ Célibataire ☐ Marié (e) ☐ Veuf(ve) ☐ Divorcé(e)
5. Nombre de personnes que compte le ménage
   _____
6. Catégorie socioprofessionnelle
   ☐ Fonctionnaire ☐ Commerçant (e) ☐ Agriculteur/éleveur ☐ Étudiant(e) ☐ Ménagère ☐ Autre
7. Type d'habitat
   ☐ Bâti en dur ☐ Semi-dur ☐ Précaire
8. Revenu mensuel approximatif du ménage
   ☐ Moins de 50 000 F CFA ☐ 50 000 – 100 000 F CFA ☐ 100 000 – 200 000 F CFA ☐ Plus de 200 000 F CFA

II. Pratiques et dépenses énergétiques

9. Sources d'énergie utilisées pour la cuisson
   ☐ Bois ☐ Charbon ☐ Pétrole lampant ☐ Gaz domestique ☐ Électricité ☐ Autre
10. Dépense mensuelle moyenne en énergie domestique (toutes sources confondues)
    Montant (F CFA) : _____
11. Cette dépense a-t-elle augmenté au cours des 12 derniers mois ?
    ☐ Oui ☐ Non ☐ Ne sait pas
12. Avez-vous déjà réduit une autre dépense du ménage pour faire face à une dépense énergétique imprévue ?

☐ Oui ☐ Non
Si oui, laquelle : _____
13. Utilisez-vous le gaz domestique ?
☐ Régulièrement ☐ Occasionnellement ☐ Jamais

14. Sinon, pour quelle raison principale ?
☐ Coût trop élevé ☐ Point de vente éloigné ☐ Préférence bois/pétrole ☐ Autre

III. Représentations et sociostyle de consommation

15. Pour vous, le gaz domestique est plutôt :
☐ Accessible à tous ☐ Réservé aux ménages aisés ☐ Sans opinion
16. Votre manière de consommer l'énergie est plutôt :
☐ Prudente et économe ☐ Portée sur le confort ☐ Orientée vers la distinction ☐ Autre
17. Achèteriez-vous un équipement énergétique au-delà du strict besoin pratique ?
☐ Oui ☐ Non
Si oui, pour quelle raison (admiration, éviter la jalousie, se distinguer…) : _____

IV. Exposition à la crise énergétique

18. Rupture ou pénurie d'approvisionnement énergétique au cours des 12 derniers mois ?
☐ Oui ☐ Non
19. Si oui, à quelle fréquence ?
☐ Rarement ☐ Occasionnellement ☐ Fréquemment
20. Y-a-il eu un impact sur les activités du ménage (cuisine, travail, scolarité) ?
☐ Oui ☐ Non
Si oui, précisez : _____

V. Perception sociale et stigmatisation

21. Avez-vous déjà eu le sentiment d'être jugé(e) en raison de votre mode de consommation énergétique ?
☐ Oui ☐ Non
Si oui, précisez brièvement : _____
22. Accepteriez-vous d'être recontacté(e) pour un entretien approfondi ?
☐ Oui ☐ Non

Annexe B. Guide d'entretien semi-directif

Dans le cadre de la rédaction de notre article intitulé « Crise énergétique et identité énergétique urbaine à Maroua : sociostyles, habitus et fonctions sociales de la consommation d'énergie domestique », nous sollicitons de nous entretenir avec vous. Les données recueillies visent exclusivement un usage scientifique et seront traitées de façon anonyme ; aucune information nominative ne sera communiquée à un tiers. Votre participation est libre, et vous pouvez à tout moment refuser de répondre à une question ou interrompre l'entretien. Nous vous remercions pour le temps que vous voulez bien nous accorder.

Guide utilisé pour la conduite des 20 entretiens semi-directifs, en complément du questionnaire, avec une sélection de ménages ayant accepté d'approfondir leur récit. Durée moyenne : 30 à 45 minutes.)

Axe 1 : Parcours et situation du ménage

a- Pouvez-vous me parler un peu de votre ménage (composition, activité principale) ?
b- Depuis combien de temps habitez-vous ce quartier de Maroua ?

Axe 2 : Pratiques énergétiques quotidiennes

a- Pouvez-vous me décrire une journée type du point de vue de vos besoins en énergie (cuisson, éclairage, autres usages) ?
b- Comment gérez-vous votre budget énergétique au cours d'un mois ?
c- Vous est-il arrivé de devoir choisir entre une dépense énergétique et une autre dépense du ménage ? Pouvez-vous me raconter une situation précise ?

Axe 3 : Rapport au gaz domestique et représentations

a- Que représente pour vous le gaz domestique ? Une énergie que vous utilisez, que vous aimeriez utiliser, ou que vous jugez inaccessible ?
b- Selon vous, qui, dans votre entourage ou votre quartier, utilise le gaz domestique ? Pourquoi ces personnes plutôt que d'autres ?

Axe 4 : Expérience de la crise énergétique

a- Pouvez-vous me raconter un épisode récent où vous avez manqué d'énergie ? Comment avez-vous fait face ?
b- Faites-vous appel à votre entourage (famille, voisins, amis) en cas de difficulté d'approvisionnement ? Un exemple ?

Axe 5 : Perception sociale, distinction et stigmatisation

a- Comment pensez-vous que les autres vous perçoivent en fonction de ce que vous consommez ou possédez ?
b- Avez-vous déjà ressenti de l'admiration, de la jalousie, ou un jugement négatif à ce sujet ? Pouvez-vous en parler ?
c- La possession de certains équipements (réfrigérateur, congélateur, groupe électrogène) change-t-elle le regard des autres sur une famille ?

REVUE HYBRIDES (RALSH)
e-ISSN 2959-8079 / ISSN-L 2959-8060

NUM. SPECIAL 05 (AOUT 2026)

La contribution de l'Union Européenne au processus de démocratisation en Côte d'Ivoire entre 1999 et 2010

The European Union's contribution to the democratisation process in Côte d'Ivoire between 1999 and 2010

Katiénéffooua Adama OUATTARA
Université Félix Houphouët-Boigny, Côte d'Ivoire
Email : katiene@yahoo.fr

Sinaly SOUMAHORO
Université Félix Houphouët-Boigny, Côte d'Ivoire
Email : sinalysoumahoro08@yahoo.com

Résumé : La Côte d'Ivoire a connu une décennie de crises marquée par des événements majeurs dont le coup d'État du 24 décembre 1999, la crise socio-politique suite aux élections controversées de 2000, et une rébellion armée en 2002. Le présent article analyse l'apport de l'UE à travers ses actions économiques, politiques et sociales en faveur du processus démocratique en Côte d'Ivoire entre 1999 et 2010. Il s'appuie sur une diversité de sources, notamment des articles de presse (Agence Française de Presse, Fraternité Matin), des rapports de la Mission d'Observation Électorale de l'Union Européenne en Côte d'Ivoire (MOEUE), de l'Union Africaine, du PNUD, de la Commission des communautés européennes et autres documents abordant la question. L'approche méthodologique définie s'inspire de la grille d'analyse critique des corpus de presse et des rapports de mission. Elle révèle que, pour mettre fin à cette spirale de crises, l'Union Européenne (UE) a soutenu le pays en apportant un appui multiforme, notamment aux plans diplomatique, financier et technique. Ce soutien économique, politique et diplomatique de l'UE a été un facteur fondamental dans le processus de démocratisation de la Côte d'Ivoire entre 1999 et 2010, même si celui-ci a connu des limites.
Mots-clé: Côte d'Ivoire, Union Européenne, Processus électoral, Démocratisation.

Abstract : Côte d'Ivoire has experienced a decade of crises marked by major events, including the coup d'état of 24 December 1999, the socio-political crisis following the controversial elections of 2000, and an armed rebellion in 2002. This article analyses the EU's contribution, through its economic, political and social initiatives, to the democratic process in Côte d'Ivoire between 1999 and 2010. It draws on a variety of sources, including press articles (Agence Française de Presse, Fraternité Matin), reports from the European Union Election Observation Mission in Côte d'Ivoire (MOEUE), the African Union, the UNDP, the Commission of the European Communities and other documents addressing the issue. The methodological approach adopted is based on the framework for the critical analysis of press corpora and mission reports. It reveals that, to put an end to this spiral of crises, the European Union (EU) supported the country by providing multifaceted assistance, particularly in the diplomatic, financial and technical spheres. This economic, political and diplomatic support from the EU was a key factor in Côte d'Ivoire's democratisation process between 1999 and 2010, although it did have its limitations.
Keywords: Côte d'Ivoire, European Union, Electoral process, Democratisation.

Reçu le : 25/05/2026 • **Publié le :** 31/08/2026

Introduction

Après une gestion monolithique du pouvoir, les États africains en général et la Côte d'Ivoire en particulier ont autorisé le multipartisme à la suite de pressions tant internes qu'externes (Bamba, 2005, p. 7). L'avènement du multipartisme a été accompagné par l'organisation de la première élection présidentielle ouverte aux partis d'opposition le 28 octobre 1990. Il s'agit de la première élection pluraliste de l'histoire du pays depuis le retour au multipartisme en avril 1990. Ce processus démocratique en marche en Côte d'Ivoire fait l'objet donc d'une attention particulière de la part de la communauté internationale, particulièrement l'UE (Kramoh, 2011, p. 3). En vue d'appuyer cette démocratie naissante, l'UE à travers de multiples actions tant socio-économiques que politiques, soutient le processus démocratique en Côte d'Ivoire. Du point de vue de l'UE, la démocratie passe par l'adoption d'un certain nombre de valeurs dont le respect des droits de l'homme, l'État de droit, et l'existence d'institutions politiques efficaces, responsables et bénéficiant d'une légitimité démocratique (Hammamoun, 2010, p. 149).

Ainsi, quelle analyse peut-on faire de l'action de l'UE dans le processus démocratique en Côte d'Ivoire entre 1999 et 2010 ? Notre étude s'étend de 1999 à 2010. Cette période a été marquée par des crises socio-politiques qui ont entaché le processus démocratique de la Côte d'Ivoire amorcé dans les années 1990. En effet, la dissolution des institutions démocratiques, survenue à la suite du coup d'État militaire du 24 décembre 1999, constitue pour l'UE comme une grave violation des principes démocratiques. En vue d'un retour à un ordre constitutionnel, le Conseil de l'UE a engagé le 17 janvier 2000, des consultations avec les autorités ivoiriennes afin d'examiner la situation de façon approfondie pour y remédier (MOEUE, 2000, p. 3). Cependant, le contexte apaisé qui a prévalu lors des préparatifs des élections présidentielles de 2010, les plus inclusives jamais organisées en Côte d'Ivoire (Adou, 2011, p. 3), confirme son rôle de principal contributeur au rétablissement de la paix et de la réconciliation dans ce pays de l'Afrique de l'ouest (Barry & Konaté, 2013, pp. 56-59).

Les actions de l'UE ont eu un impact significatif sur l'évolution du processus de démocratisation de la Côte d'Ivoire en général, mais surtout son apport indéniable au processus électoral en particulier. L'objectif de cette étude est donc de comprendre l'impact de l'apport économique, politique et social de l'UE en faveur du processus démocratique en Côte d'Ivoire entre 1999 et 2010.

Pour atteindre cet objectif, une diversité de documents à été convoquée. Il s'agit entres autres des articles de presse (Agence Française de Presse, Fraternité Matin), des rapports de la Mission d'Observation Électorale de l'Union Européenne en Côte d'Ivoire (MOEUE), de l'Union Africaine, du PNUD, de la Commission des communautés européennes et autres documents abordant la question. Cette documentation variée de valeurs inégales a été soumise à la grille d'analyse critique des corpus de presse et des rapports de mission élaborée par Moirand (2006), Ringoot (2014), Idelson (2017) et St-Germain & al. (2017). Elle permet d'identifier le contexte de la production de ces catégories de sources, le processus de construction des informations, de mieux cerner ses logiques internes, ses enjeux etc. L'approche méthodologique adoptée a permis d'élaborer un plan autour de trois axes. Le premier évoque le contexte de l'intervention de l'UE dans le processus démocratique en Côte d'Ivoire. Le second évalue les différentes actions de l'UE en faveur du processus démocratique. Quant au troisième et dernier axe, il analyse les limites de l'action de l'UE pour l'établissement de la démocratie en Côte d'Ivoire.

1. Le contexte de l'intervention de l'UE dans le processus démocratique en Côte d'Ivoire

Le coup d'État du 24 décembre 1999 en Côte d'Ivoire, l'invalidation des candidatures des candidats potentiels pour les scrutins présidentiels de 2000 et la crise politico-militaire du

19 septembre 2002 constituent probablement les éléments explicatifs de l'intervention de l'UE dans les processus de démocratisation en Côte d'Ivoire en général, mais surtout dans le domaine électoral en particulier.

1.1. Le coup d'État de 1999 et l'exclusion de certains aux élections de 2000

Deux faits majeurs, notamment le coup d'État de 1999 et l'exclusion des candidats potentiels à la présidentielle de 2000, ont profondément bouleversé le processus démocratique en Côte d'Ivoire entamé depuis 1960. Le 22 octobre 1995, Henri Konan Bédié, candidat du Parti Démocratique de Côte d'Ivoire-Rassemblement Démocratique Africain (PDCI-RDA) est démocratiquement élu président de la République de Côte d'Ivoire face à Francis Vangah Wodié, candidat du Parti Ivoirien des Travailleurs (PIT). Mais, le quinquennat du président Henri Konan Bédié est interrompu par le coup d'État du 24 décembre 1999. À la suite du coup d'État, il a été mis en place le 25 décembre 1999, le Comité National de Salut Public (CNSP). Le CNSP a eu pour président, le général de brigade Robert Gueï. L'éviction du chef de l'État Henri Konan Bédié du pouvoir a conduit à la dissolution de l'Assemblée nationale, du Conseil Constitutionnel, de la Cour Suprême et à la suspension de la constitution (Kaudjhis-Offoumou, 2001, p. 72).

Tout coup d'État étant antidémocratique et condamnable par principe, alors au sein de la communauté internationale, le principe de la condamnation du coup d'État est immédiatement rappelé. Ainsi, pour l'UE, la dissolution des institutions démocratiques, survenue à la suite du coup d'État de 1999, est considérée comme un événement grave, en contravention avec l'article 5 de la convention de Lomé, qui conditionne la coopération avec les pays Afrique-Caraïbes-Pacifique (ACP), « au respect des droits de l'homme, des principes démocratiques et de l'État de droit » (Communauté européenne, 1990, p. 12). C'est pourquoi, l'UE dans sa déclaration officielle du 30 décembre 1999, a déploré le coup d'État en Côte d'Ivoire en ces termes : « L'Union européenne regrette la dissolution de l'Assemblée élue et du Gouvernement, et demande au pouvoir militaire en place de fixer un calendrier de retour rapide à la démocratie » (Commission des communautés européennes, 2000, p. 4).

Par ailleurs, en application des dispositions des articles 5 et 366 bis[1] de la Convention de Lomé IV, le Conseil de l'UE a décidé le 17 janvier 2000, d'inviter les autorités ivoiriennes et des pays ACP à engager des consultations afin d'étudier la situation de manière approfondie et, le cas échéant, d'y remédier (MOEUE, 2000, p. 3). Les consultations ont pour but de souligner l'intérêt accordé par l'UE à une situation de non-violation des éléments primordiaux de l'article 5 de la Convention de Lomé et de savoir les intentions de la Côte d'Ivoire pour y arriver. Au cours de ces consultations, l'UE a noté les engagements pris par les autorités ivoiriennes au titre de leur plan de retour à un ordre constitutionnel, à savoir l'organisation le 23 juillet 2000 d'un référendum pour l'adoption d'une nouvelle constitution, la tenue d'élections libres et transparentes, et le respect d'un calendrier électoral qui devait permettre de maintenir la date butoir du 31 octobre 2000 pour la fin de transition (Commission des communautés européennes, 2000, p. 2).

De son côté, l'UE s'est engagée à centrer la coopération pendant la période de transition sur l'accompagnement du processus de retour à un ordre constitutionnel démocratique. Conformément à cet engagement de l'UE, la Commission de l'UE a alors décidé d'appuyer le processus électoral en apportant une aide financière de six milliards de francs CFA (sur un coût total estimé à dix milliards de FCFA) à l'organisation des différents scrutins, notamment le référendum, les élections présidentielles, législatives, régionales et municipales (MOEUE,

[1]Article 366 bis de la Convention de Lomé IV met en place une procédure de consultation pouvant aboutir à la suspension partielle ou totale de l'application de la Convention à l'encontre d'un État qui a manqué à une obligation essentielle concernant l'application des principes de l'État de droit et de la démocratie prévus par l'article 5 de ladite convention.

2000, p. 4). Si le coup d'État militaire du 24 décembre 1999 est considéré comme un frein aux éléments fondamentaux énumérés à l'article 5 de la quatrième Convention ACP-CE, à savoir le respect des droits de l'homme, des institutions démocratiques et de l'État de droit, qui sont les éléments sur lesquels se fondent les relations entre les États ACP et l'UE (Mankou, 2000, p. 320), l'exclusion des candidats potentiels à la présidentielle de 2000 elle par contre, constitue une entrave au processus électoral pour l'UE.

L'élection présidentielle organisée en Côte d'Ivoire le 22 octobre 2000 a été marquée en amont par l'invalidation des candidatures de nombreux candidats potentiels. En effet, sur les dix-neuf (19) dossiers de candidatures, dont neuf (9) provenant du Parti Démocratique de Côte d'Ivoire et un (1) du Rassemblement Des Républicains, réceptionnés par la Commission Nationale Électorale (CNE), la Chambre constitutionnelle de la Cour suprême, présidée par Monsieur Tia Koné[2], a invalidé quatorze candidatures. Parmi les candidats non retenus pour les présidentielles, il y a l'ancien premier ministre sous Félix Houphouët-Boigny Alassane Dramane Ouattara, l'ancien président Henri Konan Bédié, l'ex-ministre de l'Intérieur et de la Décentralisation Émile Constant Bombet et le Contre-amiral Mohamed Lamine Fadika (Kaudjhis-Offoumou, 2001, p. 74).

On reproche au premier, en substance, de ne pas être « Ivoirien d'origine né de parents eux-mêmes ivoiriens d'origine » et de s'être « prévalu », à un moment donné de sa vie, de la nationalité burkinabé. Au deuxième, renversé par un coup d'État le 24 décembre 1999 et refugié peu après en France, d'avoir présenté un dossier « incomplet »[3]. Quant au colonel major à la retraite Émile Constant Bombet, dont la candidature était pourtant soutenue par le PDCI-RDA, il est sous le coup d'une instruction judiciaire dans une affaire de détournements de fonds publics[4]. Or, la constitution, adoptée par référendum les 23 et 24 juillet 2000 indique clairement que tout candidat à la magistrature doit jouir d'une « bonne moralité » (Kpatindé, 2000, p. 16).

Enfin, en ce qui concerne la candidature du Contre-amiral Mohamed Lamine Fadika, il faut noter qu'elle a été écartée aux motifs qu'il n'aurait pas remboursé depuis longtemps un prêt d'argent que des banques lui ont consenti pour des travaux de sa maison et pour le fait qu'une société sous tutelle de son ministère aurait fait cadeau à son épouse de billet d'avion (Kaudjhis-Offoumou, 2001, p. 74). En revanche, Laurent Gbagbo, du Front populaire ivoirien (FPI), Francis Wodié, du Parti ivoirien des travailleurs (PIT), Nicolas Dioulo, frère de l'ancien maire d'Abidjan, Mel Théodore, de l'Union démocratique de Côte d'Ivoire (UDCI), et bien évidemment, le général Robert Gueï est de la partie. La Cour suprême a jugé qu'ils remplissent toutes les conditions requises pour briguer le fauteuil présidentiel. En d'autres termes, elle reconnait qu'ils sont âgés de quarante ans au moins et soixante-quinze ans au plus, qu'ils soient ivoiriens d'origine nés de père et de mère eux-mêmes ivoiriens d'origine, qu'ils n'ont jamais renoncé à la nationalité ivoirienne, qu'ils ne sont jamais prévalus d'une autre nationalité, qu'ils ont résidé de façon continue ces cinq dernières années en Côte d'Ivoire, où

[2] Ancien conseiller juridique spécial du général de brigade Guéi Robert Chef de l'État, il est nommé président de la Cour suprême et président de la Chambre constitutionnelle.

[3] L'examen médical prévu à l'article 35 de la Constitution exige « un état complet de bien-être physique et mental dûment constaté par un Collège de trois médecins désignés par le Conseil constitutionnel sur une liste proposée par le Conseil de l'Ordre des Médecins de Côte d'Ivoire. Ces trois médecins doivent prêter serment devant le Conseil Constitutionnel ». Cette exigence n'aurait pas été remplie par le président Bédié. Voir à ce propos, F. Kaudjhis-Offoumou, « Les élections Ivoiriennes de l'An 2000 », *Journal of Africain Elections*, n°1, Vol.1, May 2001, p. 74.

[4] La candidature de Monsieur Emile Constant Bombet, candidat investi par le PDCI-RDA, a été rejetée à cause de l'instruction judiciaire dans l'affaire de détournement de deniers publics « Affaire des 18 milliards de l'Union Européenne » dans laquelle il est inculpé. Voir à ce sujet, F. Kaudjhis-Offoumou, « Les élections Ivoiriennes de l'An 2000 », *Journal of Africain Elections*, n°1, vol.1, May 2001, p. 74.

ils totalisent dix ans de résidence effective, qu'ils jouissent d'une bonne santé physique et mentale et qu'ils sont de bonne moralité (Kpatindé, 2000a, p. 16).

Pourtant, au plan international, suite au coup d'État militaire du 24 décembre 1999, l'équité du scrutin d'octobre 2000 était la condition sine qua non de la pleine réintégration de la Côte d'Ivoire dans les organisations internationales où, elle avait été exclue (Kpatindé, 2000b, p. 15). Mais, la décision des juges de la Cour suprême ivoirienne d'invalider les candidatures des présidents Alassane Dramane Ouattara du RDR et Henri Konan Bédié du PDCI, a suscité une inquiétude de la part de la communauté internationale. Cette décision d'invalider les candidatures de ces deux personnalités importantes de la politique ivoirienne, mettait sans doute en péril le processus de réconciliation nationale en Côte d'Ivoire (Kpatindé, 2000, p. 15).

Ainsi, à la suite de la décision de la Cour constitutionnelle de ne pas retenir les candidatures de l'ancien premier ministre Alassane Ouattara et les représentants de l'ancien parti au pouvoir à savoir l'ancien président de la République Henri Konan Bédié et l'ex-ministre de l'Intérieur et de la Décentralisation Émile Constant Bombet, l'UE dans un communiqué a d'abord rappelé qu'elle a :

> Marqué de manière répétée son attachement à l'aboutissement rapide de la transition et au bon déroulement des scrutins. Par la suite, elle a insisté sur la grande importance s'attachant au caractère libre, ouvert et transparent du processus électoral, en vue d'assurer un traitement équitable de l'ensemble des partis politiques ». L'UE ne peut donc que regretter une décision qui, « bien que relevant de la responsabilité des instances juridiques ivoiriennes, limite fortement la liberté de choix des électeurs ivoiriens et compromet la crédibilité du scrutin du 22 octobre 2000 ». (Anonyme, 2000, p. 16)

1.2. Les initiatives l'UE de résolution de la crise politico-militaire de septembre 2002

Après le coup d'État du 24 décembre 1999 qui porta le général Robert Guéï au pouvoir, les ‘‘tentatives de coup d'État'' du 4 juillet 2000, des 17 et 18 septembre 2000, les événements des 25 et 26 octobre 2000 relatifs à l'élection de Monsieur Laurent Gbagbo à la présidence de la République de Côte d'Ivoire, l'on a cru avoir touché le fond des perturbations militaro-politiques (Pitroipa, 2003, p. 3). Mais le matin du 19 septembre 2002, les armes ont encore crépité contre les symboles du pouvoir. En fait, dans la nuit du 18 au 19 septembre 2002, un groupe de soldats ivoiriens attaquent simultanément les villes d'Abidjan, de Bouaké et de Korhogo alors que le chef de l'État, Laurent Gbagbo était en visite en Italie (Bayle, 2004, pp. 106-107).

L'échec de la prise d'Abidjan les obligea à se replier sur la ville de Bouaké. Ce coup d'État manqué se mua alors en une rébellion qui divisa le pays en deux. Ainsi, à la fin de septembre 2002, les rebelles ont pris le contrôle de la presque totalité du Nord du pays[5] et se fédèrent dans un mouvement politique, le Mouvement patriotique de Côte d'Ivoire (MPCI) dont le chef est Guillaume Soro. Les revendications du mouvement sont claires : la démission du président Laurent Gbagbo, l'organisation d'élections nationales, et un réexamen de la Constitution (Barrat, 2011, p. 97).

Le conflit se complique encore quand apparaissent deux groupes armés, le Mouvement Populaire Ivoirien du Grand-Ouest (MPIGO), le Mouvement de la Justice et la Paix (MJP) qui réussissent à s'emparer en novembre 2002 des villes de Danané et de Man. L'armée rebelle fédérant ces trois mouvements est nommée Forces Armées des Forces Nouvelles (FAFN). Elle

[5] Les rebelles occupaient un peu plus de 45 % du territoire national ivoirien.

paraissait mieux armée que les forces loyalistes et disposait d'environ 16 250 hommes[6]. Il est également notable que concernant l'équilibre des forces, tous les rapports de l'Organisation des Nations Unies (ONU) ont signalé, tant du côté des Forces Nouvelles (FN) que chez les « forces loyalistes »[7], la présence d'un assez grand nombre de mercenaires de même que des fusils d'assaut et d'autres armes fabriquées dans les pays d'Europe de l'Est (Barrat, 2011, p. 97).

Depuis le déclenchement de la crise ivoirienne, des efforts soutenus ont été déployés en vue de parvenir à une solution pacifique et négociée. Des initiatives, notamment françaises[8] et ouest-africaines et africaines[9], ont été prises en vue d'un arrêt des combats. Les pays membres de la Communauté Économique des États de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO) prirent dès le 29 septembre 2002 l'initiative de tenter de trouver des solutions à la crise, après avoir rencontré le président Laurent Gbagbo à Abidjan et les dirigeants du MPCI à Bouaké. Un accord de cessez-le-feu entre le président ivoirien et le MPCI fut signé à Bouaké le 17 octobre 2002 sous l'égide du ministre sénégalais des Affaires étrangères et du secrétariat exécutif de la CEDEAO. À la demande du président Laurent Gbagbo, conformément aux accords de défense entre la Côte d'Ivoire et la France, la France décida d'envoyer une force d'interposition entre les forces gouvernementales et les forces rebelles, en attendant l'arrivée de contingents ouest africains, prévue pour le début de mois de janvier 2003 (Bamba & Yaovi, 2003, p. 5).

À ces initiatives françaises et ouest africaines de retour à la paix et la sécurité en Côte d'Ivoire, viennent s'ajouter les nombreux accords et résolutions édictés aussi bien par les Nations unies que par l'Union africaine (UA). Ces différentes actions ont été soutenues par l'U E. Ainsi, le 10 octobre 2002, le Parlement européen y condamne fermement la tentative de coup d'État, réitère son attachement à une solution pacifique avec toutes les parties en présence, dans l'esprit de la réconciliation qui s'est instaurée en octobre 2001 et dans le respect des institutions démocratiques et de l'unité du territoire ivoirien (Union Africaine, 2002, p. 10).

Si l'UE a apporté son appui aux initiatives de résolution de la crise ivoirienne de 2002, elle a sans doute été un des acteurs majeurs du processus électoral en Côte d'Ivoire.

2. Les actions de l'UE en faveur du processus démocratique en Côte d'Ivoire

[6] Les 16 250 hommes des Forces armées des Forces nouvelles (FAFN) sont répartis de la façon suivante : 10 000 hommes du Mouvement de la justice et la Paix (MJP), 6000 hommes du Mouvement populaire ivoirien du Grand-Ouest (MPIGO) et 250 hommes du Mouvement de la justice et la Paix (MJP).

[7] Sans être exhaustif, voire les Rapports suivants : Nations unies, 2001, Rapport de la Commission d'enquête internationale, pour la Côte d'Ivoire, ASDF, Genève, 105 p. ; Nations unies, 2004, Rapport intermédiaire de la Division des droits de l'homme de l'Opération des Nations Unies en Côte-d'Ivoire (ONUCI) sur les allégations d'existence de charniers à Korhogo, AFP, 4 p.

[8] À L'initiative de la France, le 24 janvier 2003, est signé en région parisienne l'accord Linas-Marcoussis. Il prévoit un partage du pouvoir entre le gouvernement Gbagbo et les représentants de la rébellion rebaptisés pour l'occasion « Forces nouvelles », la constitution d'un nouveau gouvernement de coalition, la modification de l'article 35 de la Constitution, portant sur les conditions d'éligibilité à la présidence de la République, pour remplacer le « et » par le « ou », par la voie législative, sans passer cette fois-ci par le référendum. Le texte prévoit enfin, l'organisation de nouvelles élections en 2005. Les négociations ont lieu sans la présence du président Laurent Gbagbo resté à Abidjan.

[9] Mandaté par l'Union africaine, le président Sud-africain Thabo Mbeki, intervient dans la crise ivoirienne en tant que médiateur entre les parties. Son intervention aboutit à l'accord de Pretoria en avril 2005. Ce nouveau texte reprend l'essentiel des accords précédents. La grande avancée, c'est que Thabo Mbeki a réussi à obtenir du président Gbagbo la modification de l'article 35 de la Constitution par décret en usant des pouvoirs exceptionnels que lui confère l'article 48 de ladite Constitution. Par cette procédure, on permet à un seul homme, à savoir le président Gbagbo de modifier de façon unilatérale un article de la Constitution qui a été adopté démocratiquement par référendum.

Par son appui financier, l'UE a contribué au référendum du 23 juin 2000 qui a vu la mise en place d'une nouvelle constitution suite au coup d'État militaire du 24 décembre 1999. Elle a aussi apporté son accompagnement financier et technique à la Commission Électorale Indépendante (CEI), pour les élections de sortie de crise de 2010, sans pour autant omettre les observateurs électoraux qu'elle a déployés.

2.1. Apport financier et technique de l'UE

Pour redynamiser le processus démocratique en Côte d'Ivoire, l'UE apporte son appui financier et technique à l'organisation des élections référendaire de 2000 et présidentielle de 2010. L'une des étapes les plus marquantes du retour à l'ordre constitutionnel en Côte d'Ivoire après le coup d'État du 24 décembre 1999 a sans conteste été l'élaboration et surtout l'adoption par référendum des textes fondateurs de la II^{ème} République. En effet, du 7 février au 17 juin 2000, des consultations ont eu lieu entre les Européens et le gouvernement ivoirien à Bruxelles. Lors des consultations, l'UE a insisté sur la fixation et le respect d'un calendrier électoral permettant le retour à un régime constitutionnel démocratique dans un délai relativement rapproché. Les autorités ivoiriennes ont accepté alors le 31 octobre comme date butoir pour la tenue des élections présidentielle, législatives et municipales (MOEUE, 2000, p. 4). Au terme de ces consultations, les quinze États membres de l'Union Européenne[10] ont donc décidé d'appuyer le processus de retour à l'ordre constitutionnel démocratique.

C'est sans doute dans ce contexte que le Comité National du Salut Public (CNPS) a mis en place deux organes importants : la Commission Consultative Constitutionnelle Électorale (CCCE) et la Commission de Supervision de l'organisation du Referendum (COSUR). Créée par décret n^{o} 2000-90 du 16 février 2000, la COSUR est chargée de veiller au bon déroulement, à la régularité des opérations suivantes : le recensement et la révision de la liste électorale, la gestion des fichiers électoraux, l'impression et la distribution des cartes d'électeurs, la répartition des lieux et bureaux de vote, la campagne électorale, le vote, le dépouillement des bulletins et le recensement des suffrages, la collecte des procès-verbaux et la centralisation des résultats ; la proclamation des résultats (Tiesse, 2000, p. 9).

L'une des missions les plus difficiles de la COSUR, dirigée par Honoré GUIÉ[11], a probablement été la mise à jour de la liste électorale de 1995. La réalisation technique de cette opération confiée à l'Institut National de la Statistique (INS) s'est déroulée dans les conditions relativement difficiles[12]. La liste électorale a malgré tout été éditée après plusieurs validations techniques par l'INS et administratives par les COSUR locales puis par la COSUR nationale. De même, les cartes d'électeurs ont été imprimées.

Par ailleurs, il est essentiel de noter que, l'appui financier des partenaires économiques[13] de la Côte d'Ivoire, notamment l'UE, a été considérable au processus de retour à un ordre

[10] Les quinze ici sont les quinze États membres de la communauté européenne. Il s'agit de l'Allemagne Occidentale, l'Autriche, la Belgique, le Danemark, l'Espagne, la Finlande, la France, la Grande-Bretagne, la Grèce, l'Italie, l'Irlande, le Luxembourg, le Pays-Bas, le Portugal et la Suède.

[11] Les difficultés sont relatives aux matériels utilisés, délais très courts.

[12] Docteur d'État en Droit à l'université d'Abidjan. Il fut à la fois président du Groupe d'études et de recherches sur la démocratie et le développement économique et social en Côte d'Ivoire (GERDDES-CI), et président de la Commission Nationale Électorale (CNE).

[13] Aux soutiens aux fonds de l'UE en vue d'assister le gouvernement ivoirien à mieux réaliser des activités liées au processus électoral, viennent s'ajouter ceux de la Norvège, la France, la Grande-Bretagne, le Canada et les États-Unis, qui sont aussi des partenaires économiques qui ont travaillé pour que la Côte d'Ivoire retrouve une vie constitutionnelle normale, après le coup d'État du 24 décembre 1999, perpétré par le général Robert GUEÏ. De ce fait, le royaume de Norvège a accordé le 2 octobre 2000, une somme de cinq mille couronnes norvégiennes soit environ quarante millions de Francs CFA. La contribution des États-Unis s'élève à un million de dollars, soit sept cent cinquante millions de Francs CFA, environ sept cent soixante-deux mille euros, destiné essentiellement à l'éducation civique et à la formation de scrutateurs. La France participe à l'organisation des élections avec cent

constitutionnel. En effet, sur un budget électoral total de dix milliards de Francs CFA pour l'organisation du référendum, des élections présidentielles, législatives, régionales et municipales, la contribution financière de l'UE est évaluée à six milliards de Francs CFA. Ce qui fait d'elle le plus important bailleur de fonds du processus électoral. Pour exécuter des dépenses de ce fonds d'appui au processus électoral, les Européens ont fait appel au Programme des Nations Unies pour le Développement (PNUD) qui utilise à son niveau un autre exécutant qui n'est autre que le bureau des services d'appui aux projets des Nations unies (UNOPS) (Koné, 2000b, p. 2). Ainsi, pour l'organisation du référendum constitutionnel du 23 juillet 2000 et la préparation du premier tour de l'élection présidentielle prévue pour le 22 octobre 2000, un contrat de décaissement de deux milliards cinq cent millions de Francs CFA (soit trois millions huit cent onze mille deux cent vingt-cinq euros et quarante-trois centimes) sur les six milliards de francs CFA a été passé entre la délégation européenne et le PNUD (Koné, 2000a, p. 8).

Le décaissement de cette importante aide financière européenne pour le soutien à l'organisation du referendum et à la préparation du premier tour de l'élection présidentielle, a servi à financer la formation du personnel électoral et d'organiser des campagnes d'éducation civique à l'effet d'expliquer les textes[14] et d'apprendre à la population la procédure du vote intégral et l'usage du bulletin unique (Tiesse, p. 9). Elle a aussi permis de financer l'acquisition du matériel électoral particulièrement les urnes, les isoloirs, l'achat d'équipements de télécommunication, la confection de bulletins de vote et des imprimés électoraux, les frais de carburant et de transport, le fonctionnement des commissions électorales régionales et locales dans le cadre du référendum (Tanoh, 2000, p. 15).

Ainsi, du dimanche 23 au lundi 24 juillet 2000, s'est déroulé le référendum pour le retour à un ordre constitutionnel. Les électeurs sont sortis nombreux pour accomplir leur devoir civique. Au terme de ce référendum, le ‘‘Oui’’ l'emporte à 85,58 % contre 13,42 % pour le ‘‘Non’’. La Constitution et le Code électoral sont donc approuvés par 2.366.452 Ivoiriens sur 2.733.305 suffrages exprimés, avec un taux de participation estimé à environ 56 % (Tiesse, p. 9). L'organisation du référendum ayant abouti à l'approbation d'une nouvelle Constitution et d'un Code électoral, constitue une étape franchie du processus de retour à un ordre constitutionnel.

Si l'UE a été d'un apport financier important à la mise en œuvre d'une nouvelle Constitution suite au coup d'État militaire du 24 décembre 1999, elle a aussi soutenu financièrement et techniquement la Commission Électorale Indépendante (CEI). La CEI[15] est l'institution chargée d'organiser et de superviser des élections en Côte d'Ivoire. Pour les élections de sortie de crise de 2010, elle a bénéficié de l'appui financier et technique considérable de la part des partenaires extérieurs bilatéraux et multilatéraux. Au nombre des partenaires multilatéraux, il y a l'UE, la CEDEAO, le PNUD. Parmi les partenaires bilatéraux, nous avons la France, le Japon, l'Allemagne, la Grande-Bretagne et la Suisse (Barry & Konaté, 2013, p. 57). En effet, il est important de savoir que le budget prévu pour l'organisation des élections présidentielles et législatives s'élève à environ trente-sept milliards de francs CFA, soit environ cinquante-six millions neuf cent mille euros. Sur ce budget la Côte d'Ivoire a mobilisé seize milliards de francs CFA soit vingt-quatre (24) millions d'euros, couvrant à peine 43,24% des besoins. Les partenaires au développement ont contribué à hauteur de vingt et un milliards huit cent millions de FCFA (RCI/PNUD, 2010, p. 7). Dans ce montant la contribution de l'UE s'élève à 58, 24% (Barry & Konaté, 2013, p. 57). L'UE représente le

millions de Francs CFA, la Grande-Bretagne à hauteur de soixante-quinze millions de Francs CFA et le Canada trois cent dix millions de Francs CFA. La contribution du Canada est destinée à la formation.

[14] La Constitution et le Code électoral

[15] La Commission Électorale Indépendante (CEI) a été instituée par la Constitution du 1er Août 2000 en son article 32 alinéa 4. Elle a été créée par la loi nº 2001-634 du 9 octobre 2001.

principal bailleur de fonds extérieur pour l'organisation des élections présidentielle et législative ivoirienne de 2010.

En plus de ce montant, l'UE a contribué de manière exceptionnelle à la résolution de certaines crises survenues au sein de la CEI. En effet, la CEI qui avait eu des difficultés pour payer les primes de ses agents de bureaux de vote, a pu obtenu un appui important de son principal bailleur de fonds. L'UE a décaissé pour elle la somme de huit cents millions de Francs CFA. C'est un « financement exceptionnel » en vue d'aider la structure électorale à faire face à ses obstacles, à savoir le paiement des primes des soixante mille agents de bureau et la transmission des résultats électoraux (Hala, 2010, p. 8).

Le chargé d'affaires de la délégation de l'Union européenne, Yves Gillet a déclaré : *«* qu'elle (UE) a décidé d'apporter en urgence cette nouvelle contribution pour que la volonté des électeurs soit prise en compte et que les résultats électoraux puissent être annoncés le plus rapidement possible par la CEI. Il faut absolument éviter que ne se prolonge une attente qui suscite des inquiétudes *»* (Hala, 2010, p. 8). Ces huit cents millions de Francs CFA viennent s'ajouter aux sept milliards de francs CFA octroyés par l'UE dans le cadre de son appui au processus électoral en Côte d'Ivoire. Ce montant est destiné principalement aux opérations de logistique électorale, c'est-à-dire acheminement des cartes et du matériel électoral, transfert des procès-verbaux de dépouillement, et la formation du personnel électoral ainsi qu'à l'information électorale (Hala, 2010, p. 8).

Aux appuis financier et technique de l'UE à la CEI, dans le cadre du processus électoral de la Côte d'Ivoire, viennent s'ajouter les missions d'observation électorale, qui constituent sans doute l'un des baromètres d'évaluation d'élections démocratiques, au regard des normes internationales des élections démocratiques.

2.2. Envoi d'observateurs des élections de 2010

L'expression ''observation électorale'' se définit selon l'Institut International pour la Démocratie et l'Assistance Électorale [16] comme, « La collecte délibérée de renseignements concernant un processus électoral et la formulation de jugements éclairés sur la conduite de ce processus, à partir de renseignements rassemblés par des personnes n'étant pas en soi autorisées à intervenir dans le processus et dont l'engagement dans la médiation ne doit pas nuire aux responsabilités premières en matière d'observation » (Kramoh, 2011, p.4). Ainsi, l'observation électorale a pour mission de rendre compte de la crédibilité d'un processus électoral en vue de déterminer s'il a été conforme ou non aux normes internationales d'une élection démocratique. Mandatés par l'UE ou autres organisations internationales[17], les observateurs internationaux sont de toutes les élections africaines. Leur mission : assurer que les opérations sont « libres et équitables » (Meunier, 2010, p. 54).

En Côte d'Ivoire, pour les élections présidentielles 2010, l'UE a déployé un nombre important d'observateurs internationaux. On estime, selon le rapport de la Mission d'Observation Électorale de l'UE en Côte d'Ivoire (MOEUE), à cent vingt observateurs ressortissants de vingt-trois des vingt-sept des États membres de l'UE, ainsi que la Suisse et de la Norvège, qui ont été déployés sur tout le territoire national (MOEUE, 2011, p. 127).

Ces observateurs ont la charge de porter un regard très fin sur plusieurs aspects. Parmi lesquels, l'organisation du scrutin par l'administration électorale, le degré de liberté consentie aux différents acteurs politiques durant la campagne électorale, la répartition équilibrée des fonds publics qui lui sont attribués durant la campagne, leur égalité d'accès aux médias ; le degré de liberté des électeurs, le bon fonctionnement des bureaux de vote, la consolidation des

[16] Organisation intergouvernementale basée en Suède, l'Institut International pour la Démocratie et l'Assistance Électorale (International IDEA) est chargé de promouvoir la démocratie dans le monde.

[17] L'Organisation internationale de la Francophonie (OIF), l'Union africaine (UA), la Ligue arabe ou quelque Organisation non gouvernementale (ONG) américaine telle que le Centre Carter.

résultats du scrutin, les activités de campagne, le rôle des institutions de l'État, et la société civile, l'atmosphère dans laquelle l'élection se déroule le 31 octobre, le décompte et le dépouillement des résultats (Kouamé, 2010, p. 7). Selon M. Cristian Dan PREDA, membre du Parlement européen et chef d'observateur, « Le mandant de la mission est d'observer le processus électoral afin de fournir une évaluation impartiale et indépendante sur sa conformité avec normes et engagements nationaux et internationaux en matière d'élections démocratiques » (Kouamé, 2010, p. 7).

Par ailleurs, les rapports de ces missions d'observation électorale provenant des quatre coins du monde en général, et plus particulièrement de l'UE, constituent donc des thermomètres importants pour la reconnaissance de l'avancée démocratique en Côte d'Ivoire. Ainsi, ces missions d'observation électorale ont certes noté, surtout pour le second tour de l'élection présidentielle de 2010 en Côte d'Ivoire, des irrégularités et des violences localisées imputables à des partisans des deux camps[18], mais ont rassuré que ces cas isolés n'étaient pas de nature à entacher l'intégrité et la crédibilité du scrutin et à remettre fondamentalement en cause les résultats de l'élection présidentielle de 2010 (Adou, 2011, p. 3). Aussi, la MOEUE, dans son rapport final sur l'élection présidentielle du 21 octobre et 28 octobre 2010, a félicité le peuple ivoirien pour ses convictions démocratiques et son comportement calme lors des deux tours du scrutin. Le fort taux de participation[19] aux deux tours a été salué comme exemple.

En définitive, nous retenons que la présence massive d'observateurs électoraux internationaux et nationaux lors des scrutins présidentiels en Côte d'Ivoire, a sans doute contribué à crédibiliser l'élection présidentielle de 2010, à travers une évaluation détaillée, indépendante et impartiale, du processus électoral. Elle a aussi renforcé la confiance des Ivoiriens dans le processus électoral. Même si certaines missions d'observation électorale ont été accusées de partialités ou de faire le jeu de l'un ou l'autre des candidats qui se sont proclamés tous deux vainqueurs de l'élection présidentielle de 2010, le rôle des observateurs électoraux n'est pas moins important. C'est pour corroborer ce fait que Meunier a pu affirmer que les élections en Afrique, « Même si, elles ne sont pas libres et équitables, sans les observateurs, elles le seraient peut-être encore mieux encore ». (Meunier, 2010, p. 55).

Les actions de l'UE en faveur du processus électoral en Côte d'Ivoire sont multiples et variées. Mais celles-ci connaissent des insuffisances, qu'il est intéressant d'en évoquer.

3. Les limites des actions de l'UE en faveur du processus démocratique en Côte d'Ivoire

Les limites de l'UE à travers son appui au processus démocratique en Côte d'Ivoire sont l'inefficacité de ses sanctions économiques et l'insuffisance de sa mission d'observation électorale.

3.1. Les sanctions économiques : mesures incitatives inefficaces de l'UE

Le 24 décembre 1999, l'ex-chef d'État-major de l'armée ivoirienne, le général Robert Gueï prend le pouvoir à la suite d'un coup d'État militaire organisé avec des soldats dissidents destituant ainsi le président Henri Konan Bédié qui avait été démocratiquement élu. Le président Robert Gueï garde le pouvoir pendant dix mois, durant lesquels il fait voter les 23 et 24 juillet 2000 une nouvelle Constitution par référendum (Barrat, 2011, p. 91-92). L'article 35 de cette constitution de juillet 2000 stipule que :

[18] Il s'agit du Rassemblement des Houphouëtistes pour la Démocratie et la Paix (RHPD) et La Majorité présidentielle (LMP), deux coalitions politiques rivales pour la conquête du pouvoir d'État en 2010.

[19] Le taux de participation sur les deux tours du scrutin présidentiel de 2010 avoisine 80 %, l'un des chiffres les plus élevés au monde.

> Le Président de la République est élu pour cinq ans au suffrage universel direct. Il n'est rééligible qu'une fois. Le candidat à l'élection présidentielle doit être âgé de quarante ans au moins et de soixante-quinze au plus. Il doit être ivoirien d'origine, né de père et de mère eux-mêmes ivoiriens d'origine. Il doit n'avoir jamais renoncé à la nationalité ivoirienne. Il doit avoir résidé en Côte d'Ivoire de façon continue pendant les cinq années précédant la date des élections et avoir totalisé dix ans de présence effective[20].

C'est en se basant sur l'article 5 de cette Constitution que la Cour suprême a décidé d'invalider les candidatures de présidents de certains grands partis comme celles d'Henri Konan Bédié, président du PDCI-RDA, d'Alassane Ouattara, président du RDR. Mais, la décision des juges de la Cour suprême ivoirienne d'invalider surtout les candidatures des présidents des partis du RDR et du PDCI, deux forces politiques majeures, a suscité une inquiétude de la part de la communauté internationale.

En fait, cette décision d'invalider les candidatures de ces deux personnalités importantes de la politique ivoirienne, était considérée comme véritable facteur d'obstacle au processus de retour à la paix en Côte d'Ivoire suite au coup d'Etat militaire du 24 décembre 1999. C'est pourquoi, à la suite de la décision de la Cour constitutionnelle de ne pas retenir les candidatures de l'ancien premier ministre Alassane Ouattara et celles des représentants de l'ancien parti au pouvoir à savoir l'ancien président de la République Henri Konan Bédié et l'ex-ministre de l'Intérieur et de la Décentralisation Émile Constant Bombet, Washington a interrompu son appui au processus électoral. Les observateurs électoraux déployés par les États-Unis ont considéré que le processus électoral a pris du plomb dans l'aile. Quant à l'Organisation de l'Unité Africaine (OUA), elle a déploré le rejet de nombre de candidatures (Kaudjhis-Offoumou, 2001, p. 76).

Par ailleurs, face à l'élimination de nombreuses candidatures, l'UE dans un communiqué a d'abord rappelé qu'elle a marqué de manière répétée son attachement à l'aboutissement rapide de la transition et au bon déroulement des scrutins. Par la suite, elle a insisté sur la grande importance s'attachant au caractère libre, ouvert et transparent du processus électoral, en vue d'assurer un traitement équitable de l'ensemble des partis politiques. Alors, elle ne peut que regretter une décision qui, « bien que relevant de la responsabilité des instances juridiques ivoiriennes, limite fortement la liberté de choix des électeurs Ivoiriens et compromet la crédibilité du scrutin du 22 octobre 2000 » (AFP, 2000a, p. 8). Par conséquent, elle a décidé de suspendre son assistance financière à la préparation de l'élection présidentielle en Côte d'Ivoire, prévue pour le 22 octobre 2000. Ainsi, la France assurant la présidence tournante de l'UE, par la voix de son ministre délégué à la Coopération, Charles Josselin, de déclarer devant l'Assemblée française que, « L'Union européenne a fait savoir qu'elle n'apporterait aucun financement nouveau au processus électoral en cours » (AFP, 2000b, p. 5)

L'annonce de cette décision est un signal fort pour la tenue probable d'élections libres et transparentes dans la mesure où, l'aide financière de l'UE à l'organisation des différents scrutins (AFP, 2000a, p. 8) est estimée à six milliards de francs CFA, sur un budget électoral total de dix milliards de francs CFA (MOEUE, 2000, p. 4). Mais la réaction de la junte au pouvoir ne s'est pas fait attendre face à la décision de l'UE. Elle a réagi à l'annonce de suspension d'aide en appelant les Ivoiriens à prendre eux-mêmes en charge les élections et la Commission électorale nationale a apporté sa caution à une initiative privée lancée à la télévision pour collecter des fonds (AFP, 2000b, p. 5).

Ces sanctions économiques de l'UE n'ont pas véritablement impacté la décision de la Cour suprême d'invalider la candidature de deux forces politiques majeures à l'élection présidentielle du 22 octobre 2000, à savoir celles de RDR et du PDCI.

[20] Article 35 de la Constitution ivoirienne du 23 juillet 2000.

3.2. Le boycott de l'observation des élections comme mesure inefficace de l'UE

En mars 2000, à la demande des autorités ivoiriennes, une mission du département de l'assistance électorale des Nations Unies a élaboré un programme pour une observation internationale coordonnées des élections. Ce programme prévoyait, notamment, la mise en place, pour les scrutins d'intérêt national, d'un dispositif de deux cent quarante observateurs internationaux, coordonnés par les Nations Unies. Ces observateurs devaient être mobilisés par différents partenaires de la Côte d'Ivoire, tels que l'UE, l'Organisation de l'Unité Africaine (OUA), la CEDEAO, l'Organisation internationale de la Francophonie (OIF). Dans ce contexte, il était initialement prévu que l'UE fournirait le plus important nombre d'effectif, en autres quarante observateurs à long terme[21], cent observateurs à court terme[22]. Les autres partenaires sont supposés mobiliser cent observateurs à court terme supplémentaires. Ce dispositif ambitieux qui figure dans le contrat entre la Commission et le PNUD, a subi une formidable érosion dans les semaines précédant le scrutin présidentiel du 22 octobre 2000. Dès la fin de septembre, il était apparu que l'objectif assigné l'UE ne tenait pas compte des difficultés à trouver un total de cent quarante observateurs à un moment où des candidats potentiels se voyaient offrir des possibilités alternatives. Il était alors envisagé de réduire la contribution de l'UE de cent quarante à cent observateurs répartis de manière suivante : trente à long terme et soixante-dix à court terme. (MOEUE, 2000, p. 5).

L'évolution de la situation politique à l'approche du scrutin présidentiel a entrainé une réduction substantielle du dispositif d'observation. En effet, l'éviction, le 6 octobre 2000, par la Cour suprême, de quatorze candidats sur dix-neuf à l'élection présidentielle 2000, dont deux forces politiques majeures à savoir le RDR et le PDCI, et l'appel subséquent de ses partis au boycott du scrutin, ont amené les autres partenaires, notamment, l'OUA, et la CEDEAO, à renoncer à l'envoi d'observateur. L'ONU, qui s'était engagée à coordonner l'action de ces observateurs et apporter une assistance électorale, a finalement annoncé le 16 octobre 2000, sa décision de suspendre son rôle de coordinateur des observateurs internationaux. (Kpatindé, 2000b, p. 15).

Au regard de cette situation, la Commission de l'UE, en consultation avec les États membres, a décidé de ne pas mobiliser les observateurs à court terme. De ce fait, seuls les vingt-sept observateurs à long terme déjà sur place, renforcés par les membres de l'équipe centrale et quelques diplomates européens, soit une trentaine de personnes, ont suivi le scrutin du 22 octobre 2000 (MOEUE, 2000, p. 5). Le refus des partenaires extérieurs de la Côte d'Ivoire d'envoyer des observateurs électoraux ou de réduire le nombre de ceux-ci, n'a pas empêché l'organisation de l'élection présidentielle du 22 octobre 2000, dont les résultats ont débouché sur des tensions socio-politiques.

Conclusion

Le coup d'État du 24 décembre 1999 en Côte d'Ivoire, l'invalidation des candidatures des candidats potentiels aux élections présidentielles de 2000, et la rébellion armée du 19 septembre 2002, sont considérés comme les facteurs à l'origine de l'intervention de l'UE dans les processus de démocratisation en Côte d'Ivoire en général, mais surtout dans le domaine électoral en particulier. Ainsi, par son appui financier, l'UE a contribué au référendum du 23 juin 2000 qui a vu la mise en place d'une nouvelle constitution suite au coup d'État militaire du 24 décembre 1999. Elle a aussi apporté son accompagnement financier et technique à la Commission Électorale Indépendante (CEI), pour les élections de sortie de crise de 2010. De

[21] L'observation à long terme évalue l'ensemble du processus d'élection. Elle peut porter sur toutes les activités du processus électoral, depuis l'inscription des électeurs, le retrait des cartes d'électeurs, l'inscription des candidats, le suivi de la campagne électorale, le vote et la proclamation des résultats définitifs.

[22] L'observateur à court terme porte sur le jour d'élection et le dépouillement du vote.

ce fait, elle a déployé un nombre remarquable de missions d'observation électorale, qui constitue l'une des boussoles qui crédibilise les processus électoraux en Afrique, au regard des normes internationales d'élections démocratiques. Toutefois, les limites de l'UE à travers son appui au processus démocratique en Côte d'Ivoire sont perceptibles par l'inefficacité de ses sanctions économiques et l'insuffisance de ses missions d'observation électorale. Malgré ses limites, l'UE a largement contribué au processus de démocratisation en Côte d'Ivoire par la pression diplomatique contre les ruptures de l'ordre constitutionnel et l'accompagnent du processus électoral. Si l'UE apparait comme un partenaire de la démocratisation, un médiateur dans les crises et un acteur de la défense des principes électoraux entre 1999 et 2010 en Côte d'Ivoire, il serait intéressant de faire une étude comparative entre l'intervention de l'UE et celle d'autres organisations internationales dont l'ONU, l'UA et la CEDEAO sur une période plus large allant de 1995 à 2015. Une telle analyse permettrait de mieux comprendre les complémentarités, mais aussi les divergences d'actions entre ces différents acteurs dans leurs efforts d'accompagnement de la Côte d'Ivoire sur la voie de la démocratie.

Références bibliographiques

Adou, K. (2011). Côte d'Ivoire : une alternance dans la douleur. *Débats-courrier d'Afrique de l'ouest*, (84), 03-8.

Agence Française de Presse (AFP). (11 octobre 2000a). L'UE en appelle au sens de la responsabilité. *Fraternité Matin,* (10786), 8.

Agence Française de Presse (AFP). (11 octobre 2000b). L'Union européenne suspend les financements. *Le jour,* (1700), 5.

Anonyme. (11 octobre 2000). L'UE appelle au sens de la responsabilité. *Fraternité matin,* n° (10786), 16.

Bamba, K. & Yaovi, F. (Juillet-août 2003). Dix mois pour crever l'abcès. *Débats-courrier d'Afrique de l'ouest*, (6 et 7), 3-14.

Bamba, K. (septembre-octobre 2005). Élections et paix sociale en Afrique : enjeux, perspectives. *Débats-courrier d'Afrique de l'ouest*, (28), 7-12.

Barrat, J. (Dir.) (2011). *Géopolitique de la Côte-d'Ivoire*. Éditions SPM.

Barry, M. B. & Konaté M. (Juin 2013), *Rapport d'évaluation du Programme d'Appui au Processus Électoral en Côte d'Ivoire (PAPE 2008-2012)*. PNUD.

Bayle B. (2004). *Côte d'Ivoire : Autopsie d'une déchirure* [Mémoire de Maitrise d'Histoire non publiée]. Université Paul-Valéry-Montpellier III.

Commission des communautés européennes. (7 Janvier 2000). Communication de la commission au conseil concernant l'ouverture de consultations avec la Côte d'Ivoire en application de l'article 366 bis de la Convention de Lomé, COM (1999) 899.

Commission des communautés européennes. (2 mai 2000). Proposition de décision du Conseil portant conclusion de la procédure de consultations avec la Côte d'Ivoire dans le cadre de l'article 366bis de la quatrième Convention ACP-CE, COM (2000) 258 final.

Communauté européenne. (1990). *Convention de Lomé IV*. Communauté Européenne.

Hala, A. (06-07 novembre 2010). L'Union européenne décaisse 800 millions de FCFA pour la CEI. *Fraternité matin,* (13800), 8.

Hammamoun, S. (2010). Droits de l'homme et conditionnalité dans les accords de coopération de l'Union européenne : quelle logique juridique ? *Revue générale de droit*, 40(1), 145-178.

Idelson B. (2017). Méthodologie d'analyse d'un corpus de presse : le cas du Quotidien de la Réunion (1976-1997). Disponible sur https://univ-reunion.hal.science/hal-01595852v1 (consulté le 15 février 2026).

Kaudjhis-Offoumou, F. (May 2001). Les élections Ivoiriennes de l'An 2000. *Journal of Africain Elections*, 1(1), 72-96.

Koné, A. (22 juin 2000a). L'Union européenne donne six milliards de FCFA. *Le jour,* (1611), 8.

Koné, A. (15 septembre 2000b). Les vraies raisons du report du scrutin. *Le jour,* (1679), 2

Kouamé, A. (2010). 120 observateurs l'UE. *Fraternité matin,* (13782).

Kpatindé, F. (10-16 octobre 2000a). Les jeux sont faits. *Jeune Afrique*, (2074), 16-18.

Kpatindé F. (12 décembre 2000b). Côte d'Ivoire. Comment éviter le pire ? *Jeune Afrique*, (2083), 8-16.

Kramoh F. (2011). L'observation électorale en Afrique de l'Ouest : quels enjeux ? *Débats-courrier d'Afrique de l'ouest*, (82), 03-8.

Mankou, M. (2000). Droits de l'homme, démocratie et État de droit dans la convention de Lomé IV. *Revue juridique et politique-indépendance et coopération,* (3), 313-331.

Meunier, M. (2010). Élections : à quoi servent les observateurs ? *Jeune Afrique*, (2555-2556), 54-55

Mission d'Observation Électorale de l'Union Européenne en Côte d'Ivoire (MOEUE). (2000) *Élection présidentielle (22 octobre 2000)*, *Élection législatives (10 décembre 2000)* Rapport final.

Mission d'Observation Électorale de l'Union Européenne en Côte d'Ivoire (MOEUE). (2011) Côte d'Ivoire : Élection présidentielle 21 octobre -28 novembre 2010. *Revue de la Fondation Félix Houphouët-Boigny,* (2), 27-176.

Moirand S. (2006). Responsabilité et énonciation dans la presse quotidienne : questionnements sur les observables et les catégories d'analyse, *Semen*, (22). Disponible sur :http://journals.openedition.org/semen/2798 ; DOI :https://doi.org/10.4000/semen.2798 (Consulté le 20 mars 2026).

Union Africaine (4 décembre 2002). Rapport du président intérimaire de la Commission de l'Union africaine sur l'évolution de la situation en Côte-d'Ivoire, Addis Abeba, Ethiopie, Quatre-vingt septième session ordinaire de l'organe central du mécanisme pour la prévention, la gestion et le règlement des conflits au niveau des ambassadeurs, CENTRAL ORGAN/ MEC/ AMB /3 (LXXXVII). Disponible sur : htttp://www.africaunion.org (Consulté le 26 avril 2025).

Pitroipa, R. (2003). L'actualité politique ivoirienne : retour sur quatre mois de conflit. *Débats-courrier d'Afrique de l'ouest*, (1), 3-9.

RCI/PNUD (2010). Programme d'Appui au Processus Électoral en Côte d'Ivoire (PAPE), PNUD.

Ringoot, R. (2014). *Analyser le discours de presse*, Armand Colin.

St-Germain, L., Grenier, J., Bourque, M. & Pelland, D. (2017). Enjeux d'autonomie de l'action communautaire autonome (ACA) à partir de l'analyse des discours de rapports d'activités et des acteurs. *Nouvelles pratiques sociales*, 29 (1-2), 102–120. https://doi.org/10.7202/1043395ar. (Consulté le 25 mars 2026).

Tanoh, B. (20 Octobre 2000). Les observateurs de l'Union Européenne toujours en place. *Fraternité matin,* (10795), 15.

REVUE HYBRIDES (RALSH)
e-ISSN 2959-8079 / ISSN-L 2959-8060

NUM. SPÉCIAL 05 (AOÛT 2026)

Représentations religieuses de la sexualité et recours aux services de santé sexuelle et reproductive chez les jeunes à Bouaké : une analyse genrée

Religious Views on Sexuality and Using Sexual and Reproductive Health Services Among Youth in Bouaké: A Gendered Analysis

Nochiami Affou KONÉ
Université Alassane Ouattara, Côte d'Ivoire
Email: affoukone@uao.edu.ci
Orcid id : https://orcid.org/0009-0003-1002-4735

Drissa KONÉ
Université Felix Houphouet Boigny, Côte d'Ivoire
Email: idrisena80@gmail.com
Orcid id: https://orcid.org/0000-0003-4131-0980

Résumé : Cette étude analyse l'influence des représentations religieuses associées à la sexualité sur le recours des jeunes aux services de SSR à Bouaké, selon une lecture sensible aux rapports sociaux de genre. Elle s'inscrit dans un contexte marqué par une faible utilisation des services SSR par les jeunes malgré leur disponibilité. Si plusieurs recherches ont étudié les déterminants du recours aux soins, les interactions entre représentations religieuses de la sexualité, rapports de genre et comportements de recours aux services SSR demeurent peu documentées dans le contexte ivoirien. L'objectif est d'analyser la manière dont ces représentations influencent les perceptions et pratiques des jeunes en matière de SSR. La recherche adopte une démarche qualitative fondée sur huit entretiens semi-directifs et deux focus groups réalisés auprès de vingt-quatre jeunes filles et garçons âgés de 14 à 24 ans. Les résultats montrent que les normes religieuses valorisant l'abstinence sexuelle avant le mariage et la maîtrise des comportements sexuels influencent les pratiques des jeunes à travers la honte, la culpabilité, la peur du jugement et la stigmatisation, contribuant ainsi à limiter ou retarder le recours aux services SSR. Ils révèlent également une influence différenciée selon le genre : les jeunes filles sont davantage exposées au contrôle social et moral, tandis que les garçons sont soumis à des injonctions liées à la virilité. Cette étude contribue aux recherches socio-anthropologiques sur la SSR en Côte d'Ivoire en révélant le rôle du religieux et du genre dans les comportements de recours aux soins.
Mots-clé : Religion, Sexualité, Santé sexuelle et reproductive, Genre, Bouaké.

Abstract: This study is set against a backdrop of low uptake of sexual and reproductive health (SRH) services by young people, despite their availability in Bouaké. It aims to analyse the influence of religious perceptions of sexuality on young people's use of SRH services, using a gender-based approach. The research adopts a qualitative, interpretative approach based on semi-structured interviews and focus groups conducted with young women and men aged between 14 and 24. The results show that religious perceptions of sexuality constitute a significant barrier to the use of SRH services, through feelings of shame, guilt, fear of judgement and social stigma. Young women appear to be more exposed to social control and moral scrutiny, whilst young men face pressures related to masculinity and invulnerability. The study also highlights certain institutional shortcomings, particularly regarding confidentiality and the adaptation of services to young people's socio-cultural realities. It recommends the development of SRH services that are more accessible, confidential, non-stigmatising and culturally appropriate.
Keywords: Religion, Sexuality, Sexual and reproductive health, Gender, Bouaké.
Reçu le : 22/06/2026 • **Publié le :** 31/08/2026

Introduction

La santé sexuelle et reproductive (SSR) des adolescents et des jeunes demeure un enjeu majeur de santé publique, particulièrement en Afrique subsaharienne où les jeunes restent fortement exposés aux infections sexuellement transmissibles, au VIH et aux grossesses précoces (OMS, 2023 ; ONUSIDA, 2024). En Côte d'Ivoire, malgré l'existence de politiques et de services dédiés aux adolescents et aux jeunes, le recours aux services SSR demeure limité, ce qui invite à interroger le rôle des facteurs sociaux, culturels et religieux dans les comportements de santé des jeunes.

En Côte d'Ivoire, les adolescents et les jeunes représentent près de 30 % de la population nationale (ANSTAT, 2021). Selon l'Enquête Démographique et de Santé de Côte d'Ivoire (EDS-CI, 2021), 23 % des adolescentes âgées de 15 à 19 ans ont déjà commencé leur vie féconde. La même enquête indique que la prévalence contraceptive moderne demeure relativement faible chez les jeunes femmes et que les besoins non satisfaits en matière de planification familiale restent importants. Par ailleurs, les grossesses en milieu scolaire continuent de constituer une préoccupation majeure. La Commission Nationale des Droits de l'Homme (CNDH, 2025) a recensé 4 484 cas de grossesses en cours de scolarité au titre de l'année scolaire 2023-2024, soit une augmentation de 8,31 % par rapport à l'année précédente.

Face à ces défis, plusieurs initiatives institutionnelles ont été développées. Le Gouvernement ivoirien a notamment mis en place les Services de Santé Scolaires et Universitaires – Santé des Adolescents et des Jeunes (SSSU-SAJ) afin de rapprocher les services de santé reproductive des jeunes (Ministère de la Santé et de la Lutte contre le Sida 2016). Des organisations telles que l'UNFPA, l'OMS et l'Association Ivoirienne pour le Bien-Être Familial (AIBEF) participent également à la promotion de la santé sexuelle et reproductive à travers des programmes de sensibilisation, d'éducation sexuelle complète et de prévention des grossesses précoces.

Toutefois, plusieurs études montrent que la disponibilité des services ne garantit pas leur utilisation effective. Les comportements de recours aux soins sont fortement influencés par les facteurs sociaux, culturels et religieux (Fassin, 2000 ; Desclaux et Sow, 2002). Dans les sociétés fortement marquées par la religion, les normes religieuses contribuent à façonner les représentations de la sexualité et les attitudes vis-à-vis des services de santé reproductive. La sexualité prénuptiale est souvent perçue comme une transgression morale, ce qui peut générer chez les jeunes des sentiments de honte, de culpabilité ou de peur du jugement social.

À Bouaké, deuxième ville de Côte d'Ivoire, l'importance du fait religieux dans la vie sociale et les références religieuses mobilisées par les jeunes confèrent une pertinence particulière à cette problématique. Les jeunes évoluent dans un environnement où les discours religieux, familiaux et communautaires participent à l'encadrement social de la sexualité. Dans ce contexte, les représentations religieuses peuvent constituer des ressources de régulation sociale, mais également des facteurs susceptibles de limiter l'accès aux services de santé sexuelle et reproductive.

Par ailleurs, les effets de ces représentations ne s'exercent pas de manière uniforme selon le genre. Les travaux de Bourdieu (1998) et Héritier (2002) montrent que les normes sexuelles sont généralement plus contraignantes pour les femmes que pour les hommes. Les jeunes filles sont davantage exposées à la surveillance sociale et à la stigmatisation, tandis que les garçons sont soumis à des injonctions liées à la virilité et à l'autonomie. Ces différences influencent les modalités de recours aux services SSR.

Malgré l'abondance des travaux sur la sexualité des jeunes, peu d'études en Côte d'Ivoire analysent simultanément les liens entre représentations religieuses, genre et recours aux services de santé sexuelle et reproductive. La présente étude vise donc à analyser l'influence des représentations religieuses de la sexualité sur le recours des jeunes aux services SSR à Bouaké, en mettant en évidence les différences observées entre filles et garçons.

Pour atteindre cet objectif, l'étude s'appuie sur un corpus constitué des discours de jeunes filles et garçons âgés de 14 à 24 ans résidant à Bouaké et appartenant à différentes confessions religieuses. Le choix de cette population se justifie par sa forte exposition aux enjeux de santé sexuelle et reproductive ainsi que par l'importance des normes religieuses dans la construction de ses comportements et représentations. La recherche mobilise une approche qualitative à visée compréhensive fondée sur des entretiens individuels semi-directifs et des focus groups. Cette démarche permet d'appréhender les significations que les jeunes attribuent à la sexualité, à la religion et au recours aux services de santé sexuelle et reproductive. L'article s'organise en trois parties principales : la première présente le dispositif méthodologique de l'étude, la deuxième expose les principaux résultats obtenus et la troisième en propose une discussion à la lumière de la littérature scientifique.

1. Méthodes

Cette section présente le cadre méthodologique de la recherche, notamment la nature de l'étude, la constitution du corpus, les critères de sélection des participants, les techniques de collecte et d'analyse des données ainsi que les considérations éthiques prises en compte.

1.1. Type de recherche et constitution du corpus

Cette recherche s'inscrit dans une démarche qualitative à visée compréhensive. Ce choix méthodologique se justifie par la volonté d'explorer les perceptions, les croyances, les expériences vécues et les logiques sociales qui orientent les comportements des jeunes en matière de sexualité et de recours aux services de santé sexuelle et reproductive (SSR). L'étude a été réalisée dans la ville de Bouaké, située au centre de la Côte d'Ivoire. Deuxième ville du pays après Abidjan, Bouaké constitue un espace urbain marqué par une importante dynamique démographique et une diversité socioculturelle. À l'échelle nationale, les données du RGPH 2021 indiquent une présence importante des principales confessions religieuses, notamment l'islam et le christianisme (RGPH, 2021), illustrant le poids du fait religieux dans la société ivoirienne. La ville dispose par ailleurs de structures dédiées à la santé des adolescents et des jeunes, notamment les Services de Santé Scolaire et Universitaire-Santé des Adolescents et des Jeunes (SSSU-SAJ). Ces structures ciblent notamment les élèves, les étudiants et les jeunes déscolarisés, faisant de Bouaké un terrain pertinent pour analyser les facteurs sociaux, religieux et genrés influençant le recours aux services SSR.

Le corpus de l'étude est constitué des discours de vingt-quatre (24) jeunes âgés de 14 à 24 ans recrutés dans des établissements scolaires de la ville de Bouaké. Le choix de cette population repose sur le fait que cette tranche d'âge est particulièrement concernée par les enjeux relatifs à la sexualité et à la santé sexuelle et reproductive. Elle correspond également à une population prioritaire des services SSU-SAJ, qui visent à répondre aux besoins spécifiques des adolescents et des jeunes en matière d'information, de prévention et de prise en charge.

Les participants ont été sélectionnés selon un échantillonnage non probabiliste de type raisonné. Cette stratégie est adaptée aux recherches qualitatives puisqu'elle permet de retenir des enquêtés susceptibles de fournir des informations riches et pertinentes sur le phénomène étudié. Les critères d'inclusion étaient les suivants : être âgé de 14 à 24 ans, fréquenter l'un des établissements scolaires retenus pour l'enquête, résider à Bouaké et accepter volontairement de participer à l'étude après information sur ses objectifs.

L'appartenance religieuse n'a pas constitué un critère de sélection. Les participants ont déclaré appartenir principalement aux confessions musulmane et chrétienne. Certains jeunes, issus de familles ayant une tradition religieuse, ne se reconnaissaient toutefois pas dans une affiliation religieuse particulière en raison d'une faible pratique ou d'une prise de distance avec les institutions religieuses. Cette diversité des rapports au religieux a été prise en compte dans l'analyse des discours sur la sexualité et le recours aux services SSR.

Au total, vingt-quatre (24) jeunes ont participé à l'étude. Huit (8) ont pris part à des entretiens individuels semi-directifs et seize (16) ont participé à deux focus groups, l'un composé exclusivement de jeunes filles et l'autre de jeunes garçons. Cette organisation selon le genre visait à favoriser une expression plus libre sur des sujets sensibles relatifs à la sexualité, aux normes sociales et aux représentations religieuses. La composition du corpus est présentée dans les tableaux 1 et 2 selon les principales caractéristiques sociodémographiques et religieuses des participants.

	Religion		Age	
	Musulmans	Chrétiens	14-18	19-24
Filles	4	4	5	3
Garçons	4	4	4	4

Tableau 1 : Grille récapitulative de l'échantillon pour les entretiens individuels (Source : données d'enquête, avril 2026.).

Le tableau 1 présente la répartition des participants ayant pris part aux entretiens individuels. La composition du groupe témoigne d'un équilibre entre filles et garçons, permettant de recueillir des expériences différenciées selon le genre. Les appartenances religieuses déclarées sont principalement musulmanes et chrétiennes, tandis que les variations d'âge permettent d'explorer différentes expériences de la sexualité et du recours aux services SSR.

	Religion			Age	
	Mulsulmans	Chrétiens	Sans affiliation religieuse déclarée / non pratiquants	14-18	19-24
Filles	3	3	0	4	2
Garçons	2	1	3	3	3

Tableau 2 : Grille récapitulative de l'échantillon pour les focus group (Source : données d'enquête, avril 2026).

Le tableau 2 présente les caractéristiques des participants aux focus groups. La répartition équilibrée entre filles et garçons a permis d'organiser des échanges non mixtes afin de favoriser l'expression des expériences liées à la sexualité et aux normes sociales. La diversité des rapports au religieux observée dans le groupe (appartenance musulmane, chrétienne ou absence d'affiliation religieuse déclarée) a également été prise en compte dans l'analyse des discours.

1.2. Procédures de recueil et outils d'analyse des données

La collecte des données a reposé sur deux techniques complémentaires : les entretiens individuels semi-directifs et les focus groups. Huit entretiens individuels semi-directifs ont été réalisés auprès de jeunes filles et garçons afin de recueillir leurs expériences personnelles, leurs perceptions et leurs trajectoires en lien avec la sexualité, les normes religieuses et le recours aux services de santé sexuelle et reproductive (SSR). Cette technique a permis d'explorer les expériences individuelles et les significations que les jeunes attribuent à leurs comportements et à leurs pratiques de santé.

Deux focus groups ont également été organisés, l'un réunissant exclusivement des jeunes filles et l'autre exclusivement des jeunes garçons. Le choix de constituer des groupes non mixtes répondait au caractère sensible des thématiques abordées, notamment la sexualité, les normes religieuses et les comportements de recours aux services SSR. Cette organisation visait à limiter les contraintes liées aux rapports sociaux de genre susceptibles d'influencer la

prise de parole en présence de l'autre sexe et à favoriser un climat de confiance permettant une expression plus libre des perceptions, des expériences et des représentations des participants.

La collecte des données a été réalisée à partir d'un guide d'entretien semi-directif structuré autour de plusieurs dimensions : les représentations religieuses de la sexualité, les normes sociales associées aux comportements sexuels, les perceptions des services SSR, les obstacles au recours aux soins ainsi que les différences observées entre filles et garçons. Avec l'accord des participants, les échanges ont été enregistrés puis complétés par des notes d'observation consignées dans un carnet de terrain. Les données recueillies ont fait l'objet d'une transcription intégrale avant d'être soumises à une analyse thématique de contenu. Cette méthode a consisté à identifier, regrouper et interpréter les thèmes récurrents présents dans les discours des participants. L'analyse a été guidée par les concepts mobilisés dans le cadre théorique, notamment les représentations sociales, l'habitus, la domination symbolique et le genre. Elle a permis de mettre en évidence les mécanismes sociaux, culturels et religieux qui influencent les perceptions de la sexualité et les comportements de recours aux services SSR.

1.3. Considérations éthiques et limites méthodologiques

Les principes éthiques applicables aux recherches en sciences sociales ont été respectés tout au long de l'étude. La collecte ayant été réalisée dans des établissements scolaires, les autorisations administratives nécessaires ont été obtenues auprès de la Direction Régionale de l'Éducation Nationale et de l'Alphabétisation (DRENA) ainsi qu'auprès des responsables des établissements concernés. Avant leur participation, les enquêtés ont été informés des objectifs de la recherche, des modalités de collecte des données et de l'utilisation qui en serait faite. Leur consentement libre et éclairé a été recueilli au moyen d'une fiche de consentement. Une attention particulière a été accordée aux participants mineurs compte tenu de la sensibilité des thématiques abordées. L'anonymat et la confidentialité des informations recueillies ont été garantis à travers l'utilisation de pseudonymes dans la présentation des résultats.

Cette recherche présente néanmoins certaines limites. La sensibilité des questions relatives à la sexualité, à la religion et aux comportements de recours aux services SSR a pu influencer certains discours et entraîner des formes d'autocensure malgré les garanties de confidentialité. Par ailleurs, l'étude a principalement recueilli le point de vue des jeunes eux-mêmes ; l'absence des parents, des leaders religieux, des acteurs communautaires et des professionnels des services SSR limite l'analyse des autres perceptions susceptibles d'éclairer le phénomène étudié. Toutefois, l'approche centrée sur l'expérience des jeunes permet de mieux comprendre leurs représentations, leurs contraintes sociales et les mécanismes par lesquels les normes religieuses et les rapports sociaux de genre influencent leur rapport aux services de santé sexuelle et reproductive.

2. Résultats

L'analyse des données recueillies met en évidence le rôle des représentations religieuses associées à la sexualité dans la manière dont les jeunes perçoivent leur vie sexuelle, évaluent leurs comportements et envisagent le recours aux services de santé sexuelle et reproductive (SSR). Les résultats montrent que les normes religieuses ne fonctionnent pas uniquement comme des prescriptions explicites, mais qu'elles sont également intériorisées par les jeunes à travers des valeurs morales, des sentiments de culpabilité et des mécanismes d'autocontrôle. L'analyse révèle également que ces représentations s'inscrivent dans un environnement socioculturel plus large où les attentes familiales, communautaires et les rapports sociaux de genre participent à encadrer les comportements sexuels. Les résultats sont présentés autour de quatre dimensions principales : l'encadrement religieux et socioculturel de

la sexualité, l'intériorisation des normes, les différences de genre dans le contrôle social et les obstacles au recours aux services SSR.

2.1. La sexualité : une réalité encadrée par les prescriptions religieuses et socioculturelles

L'analyse des discours recueillis révèle que la sexualité des jeunes est largement appréhendée à travers un ensemble de normes religieuses et sociales qui définissent les comportements considérés comme acceptables ou transgressifs. Les références religieuses mobilisées par les participants contribuent notamment à valoriser l'abstinence sexuelle avant le mariage, la maîtrise des comportements sexuels et le respect des prescriptions morales associées à la sexualité. Ces normes ne se limitent toutefois pas à des interdits religieux explicites. Elles s'articulent également aux attentes familiales et communautaires qui participent à la construction des représentations des jeunes. Ainsi, la sexualité apparaît comme une dimension de la vie sociale soumise au regard des autres et susceptible d'être évaluée selon des critères moraux. Une participante (Roxy, 14 ans, 2026) explique : « Chez nous, on nous a toujours appris qu'une fille doit rester vierge jusqu'au mariage parce que c'est ce que Dieu demande. ». Ce discours montre comment certaines valeurs religieuses sont intégrées dans les représentations individuelles de la sexualité et associées à des notions de respect, de pureté ou de conformité morale. Un participant (King, 16 ans, 2026) ajoute : « La religion interdit les rapports avant le mariage. Même quand certains le font, ils savent que ce n'est pas bien. » Ce propos met en évidence l'existence d'un décalage entre les normes prescrites et les pratiques effectives. Les jeunes reconnaissent l'existence d'interdits religieux, tout en soulignant que les comportements sexuels réels ne correspondent pas toujours aux attentes normatives.Ainsi, les résultats montrent que les références religieuses participent à structurer les perceptions de la sexualité, mais qu'elles sont continuellement négociées par les jeunes dans leur expérience quotidienne.

2.2. L'intériorisation des normes religieuses : entre culpabilité et autocensure

L'analyse des discours recueillis montre que les normes religieuses associées à la sexualité ne se limitent pas à des prescriptions extérieures. Elles sont également intégrées par les jeunes dans leur manière de percevoir leurs propres comportements et d'évaluer leurs choix en matière de sexualité et de santé reproductive. Les références morales associées à la sexualité contribuent ainsi à produire des sentiments de culpabilité, de honte ou de peur du jugement social lorsque certains comportements sont perçus comme contraires aux valeurs apprises.

Cette intériorisation apparaît notamment dans les difficultés exprimées par certains participants à parler ouvertement de sexualité ou à rechercher des informations relatives à la santé sexuelle et reproductive. Les jeunes décrivent une forme d'autocensure liée à la crainte d'être considérés comme ayant adopté des comportements jugés moralement répréhensibles. Une participante (Bella, 17 ans, 2026) explique : « Même quand une fille veut seulement demander des informations sur la contraception, elle peut se sentir coupable parce qu'elle a l'impression de faire quelque chose de mal. » Ce discours met en évidence le poids des représentations morales associées à la sexualité. La demande d'information sur la contraception n'est pas nécessairement perçue comme une démarche de prévention sanitaire, mais peut être interprétée par certains jeunes comme une reconnaissance implicite d'une activité sexuelle, elle-même susceptible d'être socialement ou moralement désapprouvée.

Les participants déclarent également limiter leurs échanges sur la sexualité avec leur entourage, notamment la famille, les responsables religieux ou certains adultes de référence. Cette retenue traduit l'existence de normes sociales qui encadrent les discussions relatives à la sexualité et influencent les modalités d'accès à l'information. Ainsi, les résultats montrent que l'influence des normes religieuses s'exerce moins par une interdiction directe que par un

processus d'intériorisation qui façonne les perceptions des jeunes, leurs attitudes face à la sexualité et leur rapport aux services de santé sexuelle et reproductive.

2.3. Une surveillance sociale plus forte à l'égard des jeunes filles

L'analyse comparative des discours recueillis met en évidence des différences dans la manière dont la sexualité est perçue et évaluée selon le genre. Les jeunes filles interrogées décrivent une pression sociale plus importante autour de leur comportement sexuel, notamment à travers les attentes relatives à la virginité, à la réputation et au respect des normes morales associées à la féminité. Les discours recueillis montrent que la sexualité des filles fait davantage l'objet d'une surveillance sociale de la part de l'entourage familial, communautaire et social. Cette surveillance repose notamment sur l'idée selon laquelle le comportement sexuel d'une jeune fille engage son image sociale et celle de sa famille. Ainsi, une grossesse avant le mariage ou une suspicion d'activité sexuelle peuvent être associées à une dévalorisation morale. Une participante (Sabi, 20 ans, 2026) déclare : « Quand une fille est vue dans un centre de planification familiale, les gens pensent directement qu'elle couche avec des garçons. » Ce discours révèle que le recours à un service SSR peut être interprété non pas uniquement comme une démarche de prévention ou d'information, mais comme un indice supposé d'une activité sexuelle. Cette perception contribue à renforcer la crainte du regard social et peut influencer les décisions des jeunes filles concernant le recours aux services.

Une autre (Cyndi, 18 ans, 2026*)* participante ajoute : « Une grossesse hors mariage peut détruire l'image d'une fille dans son quartier. » Ce témoignage met en évidence l'importance accordée à la réputation sociale dans la construction des comportements féminins liés à la sexualité. La peur de la stigmatisation apparaît ainsi comme un mécanisme de régulation sociale susceptible d'influencer les pratiques et les choix des jeunes filles. Les résultats montrent donc que les normes relatives à la sexualité féminine s'inscrivent dans un ensemble plus large de rapports sociaux de genre où les comportements des jeunes filles sont davantage associés à des enjeux de respectabilité, d'honneur et de réputation.

2.4. Les garçons entre tolérance sociale et injonctions de virilité

À l'inverse des jeunes filles, les garçons interrogés décrivent une plus grande tolérance sociale à l'égard de leur sexualité. Les discours recueillis montrent que les comportements sexuels masculins font généralement l'objet de moins de sanctions sociales visibles, notamment en ce qui concerne les relations avant le mariage. Toutefois, cette relative marge de liberté s'accompagne également d'attentes sociales fortes liées à la construction de la masculinité.

Les participants évoquent en effet des normes de virilité qui valorisent l'autonomie, la maîtrise de soi, l'expérience sexuelle et la capacité à faire face seul aux difficultés. Ces représentations peuvent contribuer à limiter l'expression des préoccupations liées à la santé sexuelle et reproductive, certains garçons pouvant percevoir la demande d'aide ou de conseil comme une forme de vulnérabilité.

Un participant (BG, 16 ans, 2026) affirme :« Beaucoup de garçons préfèrent demander conseil à leurs amis ou aller à la pharmacie plutôt que consulter un médecin. »

Ce discours montre que le recours aux services SSR peut être influencé par les représentations sociales associées à la masculinité. La recherche d'un accompagnement professionnel peut être perçue comme moins compatible avec l'image d'un homme autonome capable de gérer seul ses problèmes. Ainsi, si les garçons bénéficient d'une surveillance sociale moins importante concernant leur sexualité, ils restent soumis à des injonctions de virilité susceptibles d'orienter leurs comportements de santé. Les normes de genre apparaissent donc comme des mécanismes qui influencent différemment les expériences masculines et féminines du recours aux services SSR.

2.5. Les représentations religieuses comme frein au recours aux services SSR

L'un des principaux résultats de l'étude concerne l'influence des représentations religieuses sur l'utilisation des services de santé sexuelle et reproductive. La majorité des participants associent la fréquentation des structures SSR à une reconnaissance implicite d'une activité sexuelle. Dans un contexte où la sexualité prénuptiale est moralement condamnée, cette perception constitue un obstacle important.

Les jeunes évoquent principalement : la peur du jugement religieux, la peur du regard des autres, la honte, la culpabilité et la crainte de voir leur réputation affectée. Une participante (Aby, 19 ans, 2026) explique : « Je préfère ne pas aller dans ces centres parce que quelqu'un peut me voir et raconter ça à ma famille ». Les discussions montrent que certains jeunes attendent l'apparition de problèmes graves avant de consulter un professionnel de santé. Ainsi, les représentations religieuses contribuent indirectement à retarder le dépistage des IST, le recours à la contraception et la recherche d'informations sur la santé reproductive.

2.6. Des obstacles institutionnels renforçant les barrières socioculturelles

Au-delà des facteurs religieux et sociaux, les participants identifient plusieurs obstacles liés au fonctionnement même des services SSR. Les jeunes évoquent notamment : le manque de confidentialité, la peur d'être reconnus, l'accueil parfois jugé moralisateur et l'insuffisance d'informations adaptées aux jeunes. Plusieurs participants estiment que certains professionnels de santé adoptent des attitudes susceptibles de renforcer leur malaise. Une participante (Salie, 22 ans, 2026) déclare : « Certaines infirmières posent des questions qui donnent l'impression qu'elles nous jugent ». Les jeunes souhaitent des espaces d'écoute plus discrets, davantage de confidentialité et des personnels mieux formés à l'accompagnement des adolescents et des jeunes. L'ensemble de ces éléments montre que les difficultés d'accès aux services SSR résultent de l'interaction entre les normes religieuses, les représentations sociales de la sexualité, les rapports de genre et certaines insuffisances institutionnelles.

3. Discussion

Les résultats de cette étude mettent en évidence le rôle important des représentations religieuses associées à la sexualité dans la manière dont les jeunes de Bouaké perçoivent leur sexualité et envisagent le recours aux services de santé sexuelle et reproductive. Dans une perspective qualitative, il ne s'agit pas de mesurer statistiquement une relation de causalité, mais de comprendre les mécanismes sociaux et symboliques à travers lesquels les normes religieuses participent à structurer les perceptions et les expériences des jeunes. L'analyse montre que les références religieuses relatives à la sexualité s'articulent aux normes familiales et communautaires pour produire des attentes sociales autour de la chasteté, de l'abstinence et de la moralité sexuelle. Toutefois, les discours recueillis révèlent une tension entre les normes valorisées et les pratiques effectives des jeunes, traduisant des processus de négociation entre croyances, expériences personnelles et réalités sociales.

3.1. La religion comme instance de régulation sociale de la sexualité

Les résultats montrent que les références religieuses constituent un cadre important dans la manière dont les jeunes enquêtés interprètent la sexualité et évaluent les comportements considérés comme acceptables. Les participants associent fréquemment la sexualité légitime au mariage et évoquent les valeurs de chasteté, d'abstinence et de maîtrise des comportements sexuels comme des références morales importantes.

Ces résultats rejoignent les analyses de Durkheim (1912) selon lesquelles la religion constitue un fait social producteur de normes collectives qui participent à l'orientation des conduites individuelles. À travers les processus de socialisation religieuse, les jeunes intègrent

des représentations de la sexualité qui contribuent à définir les comportements perçus comme conformes ou non conformes aux attentes morales de leur environnement social.

Ils rejoignent également les travaux de Weber (1920), qui montrent que les croyances religieuses peuvent influencer les conduites individuelles en fournissant des cadres d'interprétation et des principes d'action. Dans le contexte étudié, les discours recueillis montrent que les références religieuses participent à la construction des significations attribuées à la sexualité. Toutefois, l'étude met en évidence une tension entre les normes valorisées et les pratiques vécues. La reconnaissance des prescriptions religieuses ne signifie pas nécessairement une conformité systématique aux comportements attendus. Les jeunes développent plutôt des stratégies de négociation entre les valeurs auxquelles ils sont socialisés, leurs expériences affectives et les réalités de leur environnement social.

Au-delà de leur dimension normative, certaines représentations associées à la sexualité peuvent également produire des mécanismes d'autorégulation fondés sur la honte, la culpabilité ou la peur du jugement social. Ces observations peuvent être rapprochées des analyses portant sur la « culture de la pureté », entendue comme un ensemble de discours valorisant le contrôle moral de la sexualité. Natarajan (2022) souligne notamment que certaines formes de gouvernance morale de la sexualité peuvent renforcer des normes différenciées selon le genre et influencer les perceptions de la respectabilité.

Les travaux de Grubbs et al. (2019) ainsi que de Rosmarin et Pirutinsky (2019) montrent également que, dans certains contextes, la forte valorisation de normes sexuelles restrictives peut être associée à des sentiments de honte ou de culpabilité lorsque les individus perçoivent un écart entre leurs comportements et les prescriptions morales auxquelles ils adhèrent.

3.2. L'intériorisation des normes religieuses comme mécanisme de contrôle social

L'un des principaux résultats de cette étude réside dans l'importance de la culpabilité, de la honte et de l'autocensure dans les comportements des jeunes. Ces émotions apparaissent comme des mécanismes de régulation sociale qui influencent les attitudes et les pratiques sexuelles. Ces résultats rejoignent les analyses de Bourdieu selon lesquelles les individus intériorisent les structures sociales sous forme de dispositions durables qui orientent leurs perceptions, leurs pratiques et leurs comportements. Les normes religieuses relatives à la sexualité sont progressivement incorporées au cours du processus de socialisation et deviennent des schèmes de pensée et d'action considérés comme naturels et légitimes. (Bourdieu, 1980, pp. 88-95) Cette intériorisation contribue à la reproduction des normes sociales et religieuses au sein de la société. La peur du jugement observée dans les discours des participants illustre également les mécanismes de domination symbolique décrits par Bourdieu, à travers lesquels certaines normes s'imposent sans recours à la contrainte physique, parce qu'elles sont perçues comme allant de soi. (Bourdieu, 1998, pp. 41-55).

Ces résultats rejoignent également les travaux de Moscovici sur les représentations sociales. Les croyances religieuses relatives à la sexualité constituent un ensemble de savoirs, de valeurs et de significations partagés qui permettent aux jeunes de donner sens à leur environnement social et d'orienter leurs comportements. Les représentations sociales ne se limitent pas à décrire la réalité ; elles contribuent à la construire et exercent une influence sur les pratiques individuelles et collectives. Comme le souligne Moscovici, « les représentations ont la capacité de créer et de stipuler une réalité » et possèdent des effets sur les relations sociales et les pratiques. (Moscovici, 2019, p. 9). Elles influencent ainsi directement les décisions liées à la santé sexuelle et reproductive, notamment le recours aux services de SSR, la perception du risque et les attitudes à l'égard des comportements sexuels jugés conformes ou déviants.

3.3. Une influence différenciée des normes religieuses selon le genre

L'étude montre que les représentations religieuses de la sexualité ne produisent pas les mêmes effets chez les filles et chez les garçons. Les jeunes filles apparaissent davantage soumises à la surveillance sociale et aux sanctions morales liées à la sexualité. La préservation de la virginité constitue une norme fortement valorisée tandis que toute transgression expose les filles à une stigmatisation importante. Ces observations rejoignent les analyses de Héritier sur la « valence différentielle des sexes ». Selon cette auteure, les sociétés établissent une hiérarchie entre le masculin et le féminin qui attribue généralement une valeur supérieure au masculin et impose des contraintes plus importantes aux femmes, notamment en matière de sexualité et de reproduction. La valence différentielle des sexes renvoie ainsi à « un rapport conceptuel orienté, sinon toujours hiérarchique, entre le masculin et le féminin », introduisant des différences de valeur et de statut entre les sexes. Cette hiérarchisation se traduit par des inégalités vécues et contribue à la reproduction des rapports sociaux de domination. Héritier souligne d'ailleurs que ce rapport conceptuel constitue un principe fondamental d'organisation sociale qui se traduit concrètement par une domination du masculin sur le féminin. (Héritier, 2002, p. 13).

Par ailleurs, ces constats rejoignent les analyses de Bourdieu sur la domination masculine. Le contrôle exercé sur la sexualité féminine participe à la reproduction des rapports sociaux de pouvoir et contribue à limiter l'autonomie des jeunes filles dans leurs choix relatifs à la santé sexuelle et reproductive. Cette domination s'exerce de manière symbolique à travers l'intériorisation de normes qui apparaissent comme naturelles et légitimes. (Bourdieu, 1998, pp. 41-55)

Les garçons bénéficient certes d'une plus grande tolérance sociale, mais demeurent soumis à des injonctions de virilité qui limitent également leur recours aux services de santé. La nécessité de se montrer forts, autonomes et peu vulnérables peut les conduire à minimiser leurs besoins en matière de santé sexuelle et reproductive. Ces résultats montrent ainsi que les représentations de genre influencent les comportements de santé des deux sexes, bien que de manière différenciée.

3.4. Les représentations religieuses comme obstacle au recours aux services SSR

Les résultats montrent que la peur du jugement, la honte et la stigmatisation constituent des obstacles majeurs au recours aux services de santé sexuelle et reproductive. Plusieurs jeunes interrogés déclarent éviter les structures de SSR par crainte d'être perçus comme sexuellement actifs ou d'être jugés négativement par leur entourage familial et religieux. Les représentations religieuses de la sexualité influencent ainsi les comportements de santé et contribuent à retarder ou à limiter le recours aux soins.

Ces observations rejoignent les analyses de Desclaux et Sow qui montrent que les comportements de recours aux soins et l'adhésion aux traitements sont fortement influencés par les représentations sociales, les relations sociales et les contraintes socioculturelles. Les auteurs soulignent que les difficultés rencontrées par les individus dans leur parcours thérapeutique ne peuvent être comprises indépendamment du contexte social dans lequel ils évoluent et des significations qu'ils attribuent à la maladie, aux soins et aux traitements. La peur de la stigmatisation apparaît ainsi comme un facteur déterminant dans le retard ou le renoncement aux soins. (Desclaux et Sow, 2002, pp. 129-142). Les résultats de cette étude rejoignent également les analyses de Béraud qui montrent que la religion est souvent perçue comme un mécanisme de contrôle de la sexualité. À travers les normes qu'elle promeut et le contrôle social qu'elle exerce, elle peut être à l'origine d'expériences individuelles de stigmatisation et d'exclusion, notamment lorsque les comportements sexuels s'écartent des prescriptions morales dominantes. L'auteure souligne toutefois que les rapports entre religion

et sexualité sont complexes et ne peuvent être réduits à une opposition entre contrainte religieuse et liberté individuelle. (Béraud, 2021, pp. 77-78).

Dans le contexte de Bouaké, les services de SSR peuvent être perçus par certains jeunes comme incompatibles avec les valeurs religieuses ou comme le signe d'une activité sexuelle socialement désapprouvée. Cette perception renforce la discrétion, l'autocensure et l'évitement des structures de santé. Ainsi, les représentations religieuses n'agissent pas uniquement comme des cadres de référence morale ; elles influencent également les comportements de santé et les modalités d'accès aux services de santé sexuelle et reproductive.

3.5. Les limites institutionnelles dans l'accès aux services SSR

Au-delà des facteurs religieux et sociaux, l'étude met en évidence certaines insuffisances institutionnelles susceptibles de renforcer les obstacles au recours aux services de santé sexuelle et reproductive. Le manque de confidentialité et les attitudes parfois moralisatrices de certains professionnels de santé sont perçus par les participants comme des freins importants à l'utilisation des services. Ces éléments contribuent à renforcer la méfiance des jeunes à l'égard des structures de santé et à retarder leur recours aux soins.

Ces résultats rejoignent les observations de Desclaux et Sow, selon lesquelles les comportements de recours aux soins ne dépendent pas uniquement des caractéristiques individuelles des usagers, mais également des conditions sociales et institutionnelles dans lesquelles s'inscrivent les parcours thérapeutiques. Les auteurs soulignent que les difficultés rencontrées par les patients doivent être analysées à travers les relations sociales construites autour des soins ainsi que les conditions dans lesquelles ceux-ci sont dispensés. La qualité de l'accueil, le respect de la confidentialité et la nature des interactions entre soignants et usagers jouent ainsi un rôle déterminant dans l'accès aux services de santé. (Desclaux et Sow, 2002, pp. 129-142). Dans le contexte de Bouaké, ces insuffisances institutionnelles apparaissent d'autant plus importantes qu'elles se combinent aux normes religieuses et sociales qui encadrent la sexualité des jeunes. L'amélioration de l'accès aux services SSR suppose ainsi le développement de structures plus confidentielles, non stigmatisantes et adaptées aux réalités socioculturelles des adolescents et des jeunes.

Conclusion

Cette étude avait pour objectif d'analyser l'influence des représentations religieuses de la sexualité sur le recours des jeunes aux services de santé sexuelle et reproductive à Bouaké, à travers une approche sensible au genre. Les résultats montrent que les représentations religieuses constituent un élément important dans la manière dont les jeunes perçoivent la sexualité et mobilisent les services de santé sexuelle et reproductive. La peur du jugement, la honte, la culpabilité et la stigmatisation apparaissent comme des obstacles majeurs au recours aux services SSR.

L'étude met également en évidence des différences importantes selon le genre. Les jeunes filles sont davantage exposées à la surveillance sociale et aux sanctions morales associées à la sexualité, tandis que les jeunes garçons sont confrontés à des normes de virilité qui limitent également leur recours aux services de santé. Ces résultats confirment que les inégalités de genre demeurent un élément central dans la compréhension des comportements liés à la santé sexuelle et reproductive. Sur le plan scientifique, cette recherche contribue à enrichir les connaissances sur les interactions entre religion, genre et santé reproductive dans le contexte ivoirien. Elle met en lumière la nécessité d'adopter une approche socio-anthropologique des comportements de recours aux soins en dépassant les explications exclusivement biomédicales. Sur le plan opérationnel, les résultats invitent les décideurs, les professionnels de santé et les organisations intervenant dans le domaine de la santé sexuelle et reproductive à développer des stratégies davantage adaptées aux réalités religieuses et

socioculturelles des jeunes. Le renforcement de la confidentialité des services, la formation du personnel à une prise en charge non stigmatisante, l'implication des leaders religieux ainsi que le développement d'approches sensibles au genre apparaissent comme des pistes d'action prioritaires.

Cette recherche présente toutefois certaines limites. La sensibilité des questions relatives à la sexualité et à la religion a pu influencer les discours des participants et conduire à certaines formes d'autocensure malgré les garanties de confidentialité. Par ailleurs, l'étude étant réalisée auprès de jeunes recrutés dans des établissements scolaires de la ville de Bouaké, les résultats doivent être interprétés en tenant compte de ce contexte spécifique. Ils ne visent pas une généralisation statistique, mais contribuent à une compréhension approfondie des mécanismes sociaux, religieux et genrés qui influencent les perceptions et les comportements des jeunes en matière de santé sexuelle et reproductive. Enfin, cette étude ouvre des perspectives pour de futures recherches. Des investigations quantitatives portant sur un échantillon plus large ou des études comparatives menées dans d'autres villes ivoiriennes permettraient d'approfondir la compréhension des relations entre représentations religieuses, rapports de genre et recours aux services de santé sexuelle et reproductive chez les jeunes.

Références bibliographiques

ANSTAT. (2021). Annuaire des statistiques démographiques et sociales de Côte d'Ivoire. ANSTAT.

Bancroft, J. & Vukadinovic, Z. (2004). Sexual addiction, sexual compulsivity, sexual impulsivity, or what? Toward a theoretical model. *Journal of Sex Research*, 41(3), 225-234.

Béraud, C. (2021). Penser ensemble religion et sexualité. Archives de sciences sociales des religions, 193, 77-82. https://journals.openedition.org/assr/pdf/59948 (consulté le 24/03/2026).

Bourdieu, P. (1980). *Le sens pratique*. Éditions de Minuit.

Bourdieu, P. (1998). *La domination masculine*. Seuil.

Commission Nationale des Droits de l'Homme (CNDH). (2025). Rapport sur les grossesses en cours de scolarité en Côte d'Ivoire. CNDH.

Desclaux, A. & Sow, K. (2002). L'adhésion au traitement antirétroviral. In L'Initiative sénégalaise d'accès aux médicaments antirétroviraux : Analyses économiques, sociales, comportementales et médicales (pp. 129-142). ANRS - Collection Sciences sociales et sida. https://L'initiative sénégalaise d'accès aux médicaments antirétroviraux : analyses économiques, sociales, comportementales et médicales (consulté le 24/04/2026).

Durkheim, E. (1912). *Les formes élémentaires de la vie religieuse*. Félix Alcan.

Enquête Démographique et de Santé de Côte d'Ivoire (EDS-CI). (2021). Rapport final. Institut National de la Statistique (INS) et ICF. https://www.dhsprogram.com/pubs/pdf/FR385/FR385.pdf (consulté le 20/03/2026).

Fassin, D. (2000). *Les enjeux politiques de la santé. Études sénégalaises, équatoriennes et françaises.* Karthala.

Grubbs, J. B., Perry, S. L., Wilt, J. A. & Reid, R. C. (2019). Pornography problems due to moral incongruence: An integrative model with a systematic review and meta-analysis. *Archives of Sexual Behavior*, 48(2), 397-415.

Héritier, F. (2002). La valence différentielle des sexes au fondement de la société ? In Masculin/Féminin II. Dissoudre la hiérarchie (pp. 9-25). Odile Jacob. F. Heritier - La Valence Différentielle | PDF (consulté le 24/03/2026).

Ministère de la Santé et de la Lutte contre le Sida. (2016). Politique nationale de santé des adolescents et des jeunes 2016-2020. République de Côte d'Ivoire.

https://engageandshare.org/wp-content/uploads/2023/09/Politique-Nationale-Sante-Adolescents-et-Jeunes.pdf (consulté le 24/03/2026).

Moscovici, S. (2019). Psychologie des représentations sociales : textes rares et inédits. Éditions des Archives contemporaines. (PDF) Serge Moscovici : Psychologie des représentations sociales (Textes rares et inédits) (consulté le 12/03/2026).

Natarajan, A. (2022). Purity culture as colonial and gendered moral governance. *Journal of Feminist Studies in Religion*, 38(1), 45-62.

Organisation Mondiale de la Santé (OMS). (2023). Santé sexuelle et reproductive des adolescents et des jeunes. OMS. https://www.who.int/teams/sexual-and-reproductive-health-and-research-(srh)/areas-of-work/adolescent-and-sexual-and-reproductive-health-and-rights (consulté le 24/03/2026).

ONUSIDA. (2024). Global AIDS Update 2024. Programme commun des Nations unies sur le VIH/sida. https://www.unaids.org/en/resources/documents/2024/global-aids-update-2024 (consulté le 24/03/2026).

Rosmarin, D. H. & Pirutinsky, S. (2019). Religious shame and sexual compulsivity: Clinical implications and future directions. *Journal of Religion and Health*, 58(5), 1715-1728.

Weber, M. (1920). *L'éthique protestante et l'esprit du capitalisme*. Plon.

REVUE HYBRIDES (RALSH)
e-ISSN 2959-8079 / ISSN-L 2959-8060

NUM. SPÉCIAL 05 (AOÛT 2026)

Adoption de la Couverture Maladie Universelle dans les pratiques des entrepreneurs du secteur informel à Abidjan, Côte d'Ivoire

Adoption of Universal Health Coverage among entrepreneurs in the informal sector in Abidjan, Côte d'Ivoire

Kossia Annick Patricia BOA
Université Félix-Houphouet Boigny de Cocody, Abidjan
Email : annickpatriciaboa@gmail.com
Orcid id : https://orcid.org/0009-0001-0557-7138

Résumé : l'instauration de la Couverture Maladie Universelle en Côte d'ivoire s'inscrit dans la logique internationale de l'Organisation Mondiale de la Santé pour l'amélioration de la qualité des soins et un accès équitable pour toutes les couches sociales. Cet enjeu évolue principalement pour la frange importante d'acteurs que regroupent le secteur informel. La quasi-totalité d'entre eux ne bénéficient pas d'une sécurité sociale contrairement aux fonctionnaires de l'Etat et aux employés du secteur privé. Mais les recherches dans la commune de Yopougon relèvent chez ceux-ci un faible taux d'enrôlement, de recouvrement et d'utilisation effective de l'assurance. Quels sont donc les facteurs de la faible adoption de la Couverture Maladie Universelle dans les pratiques des entrepreneurs du secteur informel ? Cette étude a ainsi eu pour objectif d'expliquer les facteurs de leur faible adhésion à l'assurance. Dans une approche à dominance quantitative menée à l'aide d'un questionnaire, les données ont été collectées auprès de 120 acteurs dans 10 sous-quartiers de la commune de Yopougon. Elles associent les réticences des enquêtés à des rationalités à la fois instrumentales et axiologiques. Un ensemble d'idéologies attachées au fonctionnement de la CMU influencent leur intérêt. Celles-ci associées à des contraintes économiques réduisent leur adhésion effective. L'existence d'un gap informationnel construit davantage des logiques sociales qui façonnent également les pratiques de soins de santé adoptées.
Mots-clé : Couverture Maladie Universelle, Entrepreneur, Secteur informel, Rationalité, Côte d'Ivoire.

Abstract : The implementation of Universal Health Coverage in Côte d'Ivoire is in line with the World Health Organization's international approach to improving the quality of care and ensuring equitable access for all social groups. This issue is evolving primarily for the large segment of stakeholders within the informal sector. Almost all of them lack social security coverage, unlike government employees and private-sector workers. However, research in the municipality of Yopougon reveals low rates of enrollment, premium collection, and actual use of the insurance among these workers. What, then, are the factors contributing to the low uptake of Universal Health Coverage among entrepreneurs in the informal sector? The objective of this study was therefore to identify the factors behind their low participation in health insurance. Using a predominantly quantitative approach based on a questionnaire, data were collected from 120 respondents in 10 sub-neighborhoods of the Yopougon district. The findings link the respondents' reluctance to both instrumental and axiological rationales. A set of ideologies related to the functioning of the CMU influences their interest. These ideologies, combined with economic constraints, reduce their actual enrollment. The existence of an information gap further reinforces social rationales that also shape the healthcare practices adopted.
Keywords : Universal Health Coverage, Entrepreneur, Informal Sector, Rationality, Ivory Coast.
Reçu le : 17/06/2026 ● **Publié le :** 31/08/2026

Introduction

La vision d'une Couverture Sanitaire Universelle portée par l'OMS est adoptée en Côte d'Ivoire par la loi n°2014-131 du 24 mars 2014 instituant la Couverture Maladie Universelle (CMU). Ce choix fait en faveur de l'évolution du pilier social du développement durable implique des changements dans les habitudes des populations, constituant ainsi des défis de mise en œuvre.

L'instauration de la CMU en Côte d'Ivoire vise concrètement deux aspects ; l'un qualitatif soit l'amélioration de l'offre de soin de santé et l'autre quantitatif à savoir un accès équitable de toutes les couches sociales. C'est une forme de solidarité nationale qui se fonde sur la mutualisation du risque maladie et la suppression des inégalités dans l'accès aux soins (N'Guessan, 2025, p. 320). L'accent mis sur la complémentarité économique permet d'éviter certaines influences sur les conditions de soin, entre autres les statuts socio-économiques et les positions géographiques. Dans le même sens, Saint-Pierre (1955, p. 195) l'assimile à une sécurité sociale contributive, un système de protection qui regroupe un ensemble d'individus afin de faire face au risque maladie. Il est donc question d'une stratégie de l'Etat pour la restructuration des relations de pouvoir dans l'espace sanitaire. Par ailleurs, les fonctionnaires du secteur public et ceux du privé bénéficient déjà d'une prévention liée à leur statut. De ce fait, la Couverture Maladie Universelle évolue spécifiquement pour combler les insuffisances vis-à-vis des travailleurs du secteur informel (Kouamé et al., 2025, p.95). Les intérêts de la Couverture Maladie Universelle résident davantage dans la nécessité de prendre en compte cette catégorie de travailleurs assez importante estimée à 83% de la population active non agricole en Côte d'Ivoire (Zine Eddine et al, 2018, p.10). Or, il ressort pour un taux d'adhésion national à la CMU estimé à 58% en 2024 que la catégorie dominante, jusqu'en 2022, était celle des employés contraints par des prélèvements automatiques (Agossou et Dué, 2025, p.2407). Les autres, dont les acteurs du secteur informel soumis au volontariat, restent plutôt moindres ; d'où la prise d'un décret obligeant la présentation du récépissé pour accéder à certains services sociaux (Seri, 2023, p.173).

Dans le district autonome d'Abidjan, les emplois informels occupent 78,6% des populations selon la dernière enquête nationale de l'emploi menée en 2019 (INS et al, 2020, p.53). Cependant, les différents enjeux d'intérêt public de la Couverture Maladie Universelle, sont difficilement appréhendés relativement aux pratiques générales observées. De ce fait, des caravanes mobiles ont pu être déployées dans différents quartiers afin de faciliter et susciter plus d'adhésion. Mais principalement à Yopougon, 75% des sujets rencontrés lors des enquêtes exploratoires menées lors de la présente recherche, ne possèdent pas de carte CMU à ce jour. Parmi ceux qui en disposent, seulement 20% assurent régulièrement les cotisations qui sont indispensables pour bénéficier de la prise en charge.

Ce constat qui s'aligne aux données susmentionnées relève un contraste. En dépit des enjeux sociaux de la Couverture Maladie Universelle en faveur des acteurs du secteur informel, l'adhésion de ceux-ci reste faible. Dans l'ensemble, la Couverture Maladie Universelle et la Couverture Sanitaire Universelle sont des champs récents auxquels s'intéressent de plus en plus les chercheurs. À ce propos, Mbaïguedem (2019, p.51) s'intéresse aux défis d'ordre organisationnel qui impactent la mise en œuvre de la Couverture Sanitaire Universelle dans un contexte Tchadien. De leurs côtés, Hoélété et Boundjou (2024, p.273) mettent l'accent sur les difficultés que rencontre la politique de protection sociale pour atteindre ses missions de réduction de la pauvreté. Ces difficultés se rapportent entre autres au domaine de la prévention des risques sociaux, de l'égalité et de la qualité des soins de santé. Quant à Agossou et Dué (2025, p.2401), ils retracent l'évolution de la Couverture Maladie Universelle en Côte d'Ivoire. Ils relèvent les avancés au niveau du taux d'adhésion, des décrets, des professionnels de santé, des centres et équipements de soins puis des prestations couvertes. En outre, les déterminants d'un faible enrôlement à la Couverture Maladie

Universelle en Côte d'Ivoire ainsi que ceux de sa sous-utilisation dans la localité de Béoumi ont fait objet d'analyse respective par Amalaman (2024, p.675) et Kouamé et al. (2025, p.88). De ce qui précède, diverses études abordent les questions sur l'évolution, les défis, les contraintes d'adhésion d'une assurance universelle. Toutefois, celles qui ont directement établi un lien avec la réticence des acteurs du secteur informel restent peu d'où l'intérêt de la présente recherche. Elle a pour spécificité d'orienter son objet sous cet angle dans le contexte de la capital Abidjan à travers la question suivante : quelles sont les facteurs de la faible adoption de la Couverture Maladie Universelle dans les pratiques des entrepreneurs du secteur informel ?

Partant de ce cadre, la recherche se propose d'expliquer les facteurs de la faible adoption de la Couverture Maladie Universelle chez les entrepreneurs informels. Pour y parvenir, elle s'inscrit dans une approche à dominance quantitative afin d'établir des relations de causalité.

Les lignes qui suivent se structure en trois parties : d'abord la méthodologie adoptée pour la réalisation de l'étude de manière explicite, ensuite la présentation des différents résultats obtenus et, enfin, une partie dédiée à la discussion de ces résultats en référence au cadre théorique retenu et des travaux existant sur ce champ d'étude.

1. Méthodes, matériels et modèle d'analyse

1.1. Cadre conceptuel

D'entame, cette partie met en cohérence un ensemble de concepts clés qui ressortent du contexte de l'étude à savoir : CMU, CSU, sécurité sociale, égalité de soins, entrepreneurs du secteur informel, adhésion, pratiques de soins. Elle a pour avantage de clarifier le sens accordé à ces concepts et de synthétiser l'idée maitresse de la recherche (figure 1).

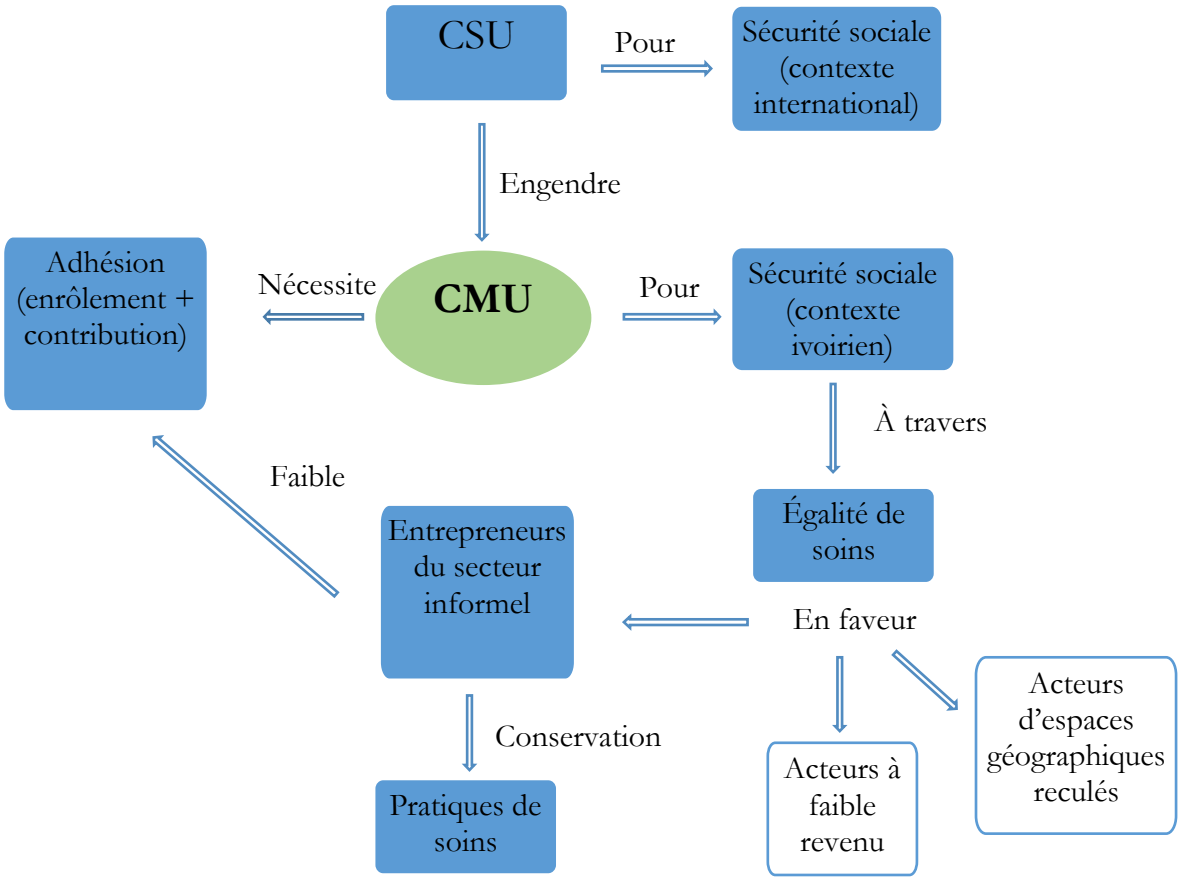

Figure 1. Mise en cohérence des concepts (Source : exploration documentaire et de terrain, 2026).

Il convient d'appréhender la Couverture Maladie Universelle comme une politique de sécurité sociale initiée par l'Etat Ivoirien. Elle s'inscrit dans le cadre d'une application de la Couverture Sanitaire Universelle qui relève quant à elle, d'un contexte international. L'objectif visé en Côte d'Ivoire est d'assurer une égalité de soins à savoir l'accès de toutes les couches sociales à des prestations et coûts de soins uniformes, indépendamment des réalités géographiques, économiques et des secteurs d'activités. Ce qui est possible à travers une adhésion caractérisée par un enrôlement et une contribution financière. Cependant des entrepreneurs du secteur informel, désignés comme des acteurs sociaux qui produisent des biens et services dans différents domaines, à titre personnel, tout en restant en marge des normes de l'Etat, y adhèrent faiblement et conservent leurs pratiques de soins habituelles.

1.2. Méthodes et matériels

Le travail réalisé s'inscrit dans une approche à dominance quantitative afin de cerner les facteurs de la faible adhésion à la Couverture Maladie Universelle par les acteurs du secteur informel à Abidjan. En effet, ce type de recherche est adapté lorsqu'il s'agit de mettre des variables en relation (N'da, 2015, p. 141). Les données chiffrées recueillies ressortent des tendances qui permettent l'élaboration de graphiques et de tableaux favorables à l'explication du fait observé. Quant à l'aspect qualitatif, il intervient brièvement en lien avec l'objectif de saisir les perceptions des acteurs sur la CMU. La possibilité qu'il donne aux enquêtés de s'exprimer librement permet une analyse approfondie des causes cachées.

L'enquête, effectuée sur une période d'un mois, s'est faite dans la commune de Yopougon avec un échantillon total de 120 entrepreneurs du secteur informel. Elle s'est constituée sur la base de la technique d'échantillonnage par commodité en ce sens que le secteur soumis à l'étude n'est pas maîtrisé, il n'existe pas de base de données fixes. Toutefois, l'accessibilité du sous-quartier, le constat d'une activité informelle de prestation de service ou de commerce puis le consentement et la disponibilité de l'enquêté sont des critères qui ont guidé les choix sur le terrain.

Sous-quartiers de Yopougon	Nombre d'enquêtés		Type d'activités
	Hommes	Femmes	
Académie	10	02	04 Maquis, 01 Restaurant, 01 Salon de coiffure , 06 Chauffeur
Niangon Sud	11	01	05 Mobile money, 03 Salon de couture 04 Maquis
Niangon nord	08	03	05 Cabine, 02 Mécanicien 04 Salon de coiffure
Port bouet 2	11	02	02 Quincaillerie, 02 Chauffeur 05 Maquis, 04 Salon de coiffure
Ananeraie	09	03	05 Maquis, 03 restaurant, 04 Cabine
Sicogi	09	05	04 Vente de pagne traditionnel, 01 Peintre 07 Vente de nourriture, 02 Frigoriste
Selmer	09	02	03 commerce en magasin, 01 Vitrier 04 Chauffeur, 03 Salon de coiffure,
Sideci	08	03	03 Maintenance d'appareil, 05 Commerce en magasin, 03 restaurant
Toit rouge	09	03	04 Salon de coiffure, 05 Cabine, 03 Commerce en magasin
Siporex	08	04	04 Commerce sur étale, 02 Maçon, 06 Cabine
Total	92	28	120

Tableau 1. Grille récapitulative de l'échantillon (Source : enquête de terrain, 2026).

En outre, le choix de la commune de Yopougon se justifie par le fait qu'elle est la commune la plus peuplée d'Abidjan, avec une population estimée à 1 571 065 habitants selon le recensement général de 2021. De plus, on y retrouve une part importante d'activités informelles, soit 21,10% (Kobenan, 2022, p.9). Cet espace s'est ainsi avéré propice pour rencontrer les acteurs soumis à l'étude.

Les premières tendances issues des données chiffrées ont été générées par Kobotoolbox et complétées par un traitement sur Excel, ce qui a permis la conception des différentes figures. Concernant les données narratives, la classification et l'élaboration de certaines catégories d'analyse ont permis de dégager les tendances significatives. Elles permettent également d'étayer les faits dans l'analyse.

La construction de l'objet de la recherche a débuté par une exploration documentaire. Les documents et chiffres obtenus sur l'évolution, la mise en œuvre et les difficultés de la CMU ont permis d'affiner les idées premières sur la question, avoir quelques tendances et dégager la posture à adopter. Pour la phase pratique de collecte des données, l'enquête par questionnaire a constitué la principale technique. Le questionnaire utilisé, édité à partir du logiciel Kobotoolbox, était organisé autour des différents objectifs de l'étude avec 80% de questions fermées et 20% de questions ouvertes. L'application ODK collect, installée sur des téléphones, a permis une administration par voie électronique aux enquêtés et un transfert automatique des données dans la base Kobotoolbox. Pour finir, convient-il de retenir que la technique d'échantillonnage pourrait exclure des acteurs du secteur informel impactant de fait la représentativité des données.

1.3. Spécification du modèle d'analyse

En lien avec le cadre conceptuel présenté, la posture théorique de la rationalité générale de Raymond Boudon s'avère idoine pour guider la recherche. Ladite théorie s'inscrit dans le paradigme de l'individualisme de Weber. Elle stipule une influence des croyances individuelles sur les phénomènes sociaux d'où l'importance de comprendre le sens des actions qui seraient orientés par des intérêts ou des aspects axiologiques à savoir des valeurs et croyances (Boudon, 2004, p.285). Ce qui permet de formuler l'hypothèse selon laquelle les facteurs de la faible adhésion des entrepreneurs du secteur informel à la CMU relèvent de rationalités instrumentales et axiologiques. Le tableau ci-après montre l'opérationnalisation de l'hypothèse.

Concepts	Dimensions	Indicateurs
Faible adhésion à la CMU	Structurelle	Accessibilité des centres d'enrôlements, Taux d'enrôlement par catégorie d'acteurs, Taux d'utilisation dans les centres de santé.
	Microsocial	État d'enrôlement, Fréquence d'utilisation de la carte dans les centres de soins, Fréquence de recouvrement de la contribution mensuelle.
	Symbolique	Possession d'une carte CMU
Rationalité instrumentale	Économique	Revenu moyen Nombre de personne à charge
	Idéologique	Intérêt ou motivation d'adhésion
Rationalité axiologique	Idéologique	Perceptions sur l'instauration et le fonctionnement de la CMU, Information sur le fonctionnement.

Tableau 2. Opérationnalisation de l'hypothèse (Source : Travail de recherche, 2026).

2. La Couverture Maladie Universelle : entre politiques publiques et défis

2.1. Politique publique de la Couverture Maladie Universelle en Côte d'Ivoire

Le constat de certaines inégalités dans l'accès aux soins ainsi que la nécessité d'assurer de meilleures conditions de vie aux populations emmène l'Etat de Côte d'Ivoire à adopter la Couverture Maladie Universelle en 2014. C'est une politique de mutualisation du risque maladie obligatoire pour l'ensemble des résidents. Elle s'applique dans les centres de santé publique pour une prise en charge de 70% des frais médicaux. En dehors des personnes dites démunies, une contribution mensuelle régulière de 1 000 FCFA est exigée après l'enrôlement pour bénéficier de la prise en charge. Toutefois, une phase pilote et des campagnes spéciales ont permis à certaines catégories comme les étudiants et les acteurs du secteur informel de bénéficier de prestations gratuites. Ceci afin de vulgariser le système et susciter l'adhésion massive des populations.

De plus en plus, des efforts sont faits afin d'améliorer le fonctionnement de cette assurance et atteindre les objectifs fixés. Il est possible de relever entre autres, le rapprochement des centres d'enrôlement des populations, le renforcement du cadre juridique portant sur les prestations et les médicaments, le renforcement du personnel de santé et de l'équipement des centres (Agossou et Dué, 2014, p.2407 et 20411).

2.2. Niveau de couverture

Diverses maisons d'assurance santé privées permettent à des acteurs individuels ou collectifs de bénéficier d'une couverture de risque maladie. Mais celles-ci constituent essentiellement un domaine de prédilection des entreprises privées qui en font un avantage pour leurs employés. La Couverture Maladie Universelle évolue à propos en tant qu'une option publique, abordable aux populations qui restent en marge. Cependant, les résultats issus des enquêtes présentent des réalités toutes autres.

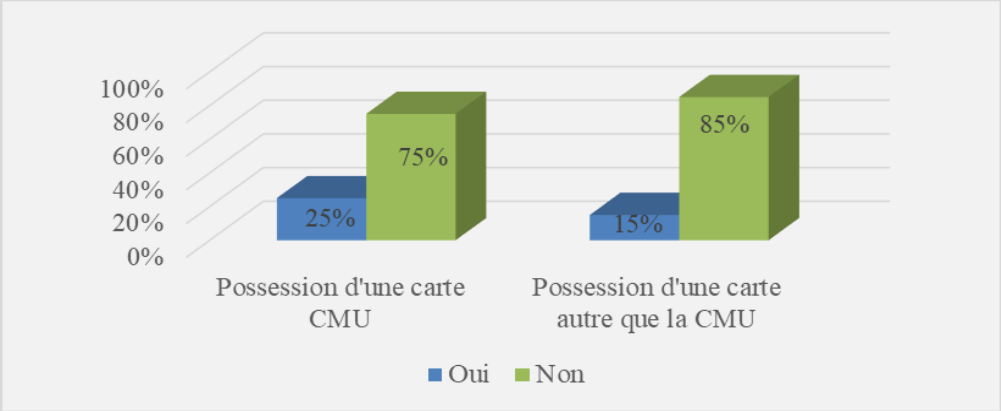

Figure 2. Présentation de l'affiliation à un système d'assurance santé (Source : enquête de terrain, 2026).

L'affiliation à une assurance santé publique comme privée reste négligeable chez les enquêtés. Il ressort des taux d'enrôlement de 25% pour la Couverture Maladie Universelle et de 15% pour les autres types d'assurances. Concernant le deuxième cas, les 15% représentent des bénéficiaires subsidiaires relativement à leur relation matrimoniale ou de parenté avec un employé régulièrement assuré. Ce faible taux saurait trouver des explications dans les conditions financières d'accès. Mais pour en venir à la CMU, qui devrait constituer une source de résilience, les raisons vont de la négligence et l'absence d'intérêt aux représentations sociales sur le fonctionnement du système.

2.3. Défis

La faible adhésion ainsi que la conservation des pratiques de soins anciennes constituent des défis auxquels la CMU reste confrontée dans le cadre de sa mise en œuvre. En plus du faible taux de couverture constaté, la faible adhésion se caractérise au niveau des acteurs enrôlés par des déficiences de recouvrement et d'utilisation effective des services (figures 3 et 4).

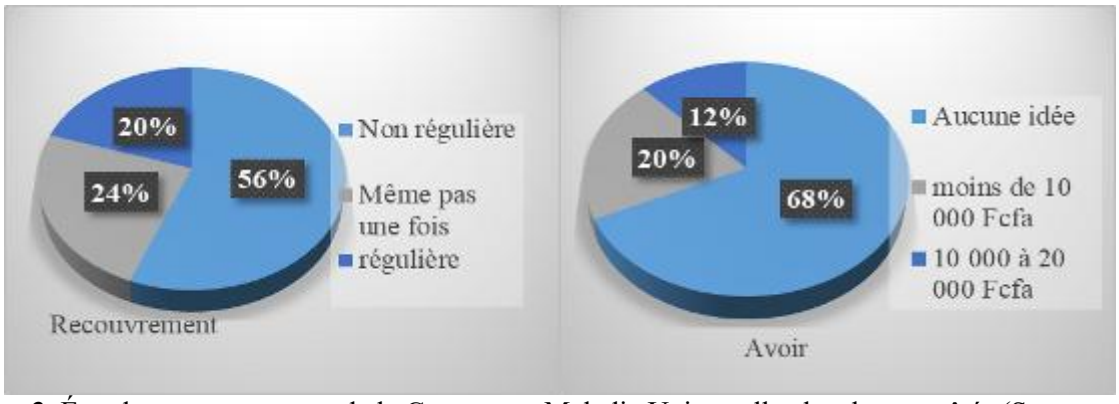

Figure 3. État des recouvrements de la Couverture Maladie Universelle chez les enquêtés (Source enquête de terrain, 2026).

Conformément aux résultats, 56% des enquêtés n'assurent pas régulièrement les recouvrements mensuels de la Couverture Maladie Universelle. Plus de 68% des enquêtés n'accordent pas d'intérêt à leur avoir en ce sens qu'ils ignorent la somme due ou qu'ils cumulent des avoirs de près d'un an ou plus.

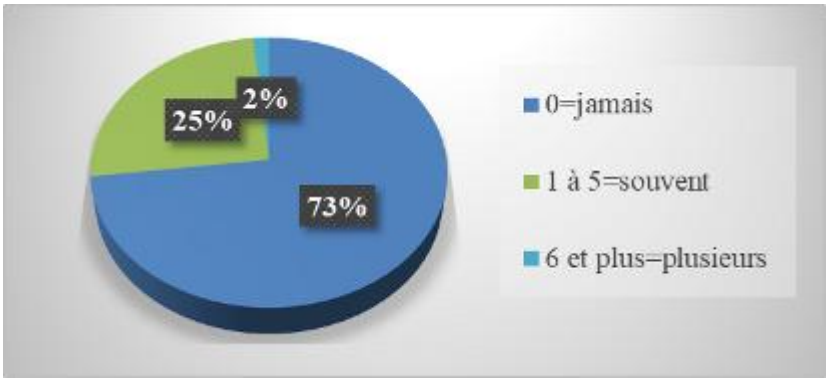

Figure 4. Fréquence d'utilisation de la carte CMU (Source : enquête de terrain, 2026).

La majorité des enquêtés, soit 73%, n'ont jamais recouru aux services de la Couverture Maladie Universelle tandis que seulement 25% d'entre eux le font souvent et 2% plus régulièrement. À ce niveau, il convient d'établir un lien étroit entre les défaillances de recouvrement et d'utilisation effective de ladite assurance chez les entrepreneurs du secteur informel. Concernant la conservation des pratiques de soins anciennes, elle se rapporte au mode de financement des soins.

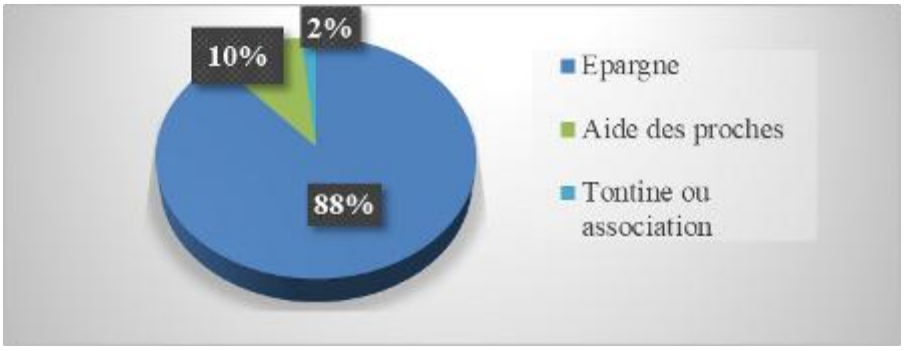

Figure 5. Présentation des **s**ources de financement des soins (Source : enquête de terrain, 2026).

Les sources de financement relèvent d'un caractère majoritairement personnel, soit l'épargne à 88%. L'aide des proches, en l'occurrence les prêts, est un autre type de fond essentiellement mobilisé en cas de difficulté financière mais elle reste faiblement accessible. Toutefois, la réticence vis-à-vis du mode de financement par prépaiement que propose l'assurance afin de mutualiser le risque maladie, reste de mise.

3. Facteurs de non adhésion à la Couverture Maladie Universelle

Les lignes précédentes relèvent des réticences d'adhésion à la Couverture Maladie Universelle chez les entrepreneurs du secteur informel. Il convient à présent, d'explorer les facteurs éventuels à trois niveaux que sont les idéologies, les réalités économiques et le niveau informationnel.

3.1. Poids des idéologies auxiliaires

Les avis recueillis sont unanimement orientés vers la divergence des avantages attendus de la Couverture Maladie Universelle et les prestations effectivement fournies. En réalité, pour eux, la fonction salvatrice et sociale de la CMU pour les populations est mise à mal dans son fonctionnement au niveau des centres de soins. Les verbatims ci-après recueillis au cours des échanges illustrent ce fait. Du point de vue de M. NAM, coiffeur :

> C'est une bonne initiative car elle facilite les soins, elle permet d'avoir des réductions en cas d'urgence médicale. Mais la gestion n'est pas bonne, on arrive pas à bénéficier. (NAM, Coiffeur de 30 ans, 2026)

Toujours dans le même sens, cette femme propriétaire d'un restaurant affirme :

> Une assurance est importante car on n'a pas toujours l'argent. Elle est toujours la bienvenue à condition qu'elle fonctionne correctement. Je pensais qu'elle venait aider, mais c'est toute une procédure qui n'arrange pas du tout. Les prestations ne nous donnent pas satisfaction. (YKT, Propriétaire de restaurant de 29 ans, 2026)

De leurs côtés, un propriétaire de cave et une restauratrice, soutiennent que :

> Les procédures dans les hôpitaux sont trop compliquées. C'est du social mais arrivé à l'hôpital tout change... facile de s'enrôler mais après pour se soigner… elle ne passe pas dans des centres de santés et pharmacies. Si elle passe aussi la durée d'attente et les prestations acceptées sont décevantes. (SB, Propriétaire de cave de 43 ans et KNR, restauratrice de 31 ans, 2026)

Avec ces affirmations, il est possible de décrire la CMU comme un système avantageux qui recouvre toutefois diverses préoccupations qui limitent l'adhésion des enquêtés. Il y a une

nécessité d'amélioration au niveau de la couverture des actes médicaux, des médicaments, des centres de santés et pharmacies, du fonctionnement du serveur dans les hôpitaux.

3.2. Niveau économique des acteurs

Une autre réalité qui émerge à l'issue des enquêtes est celle de l'inadéquation entre le caractère obligatoire de la Couverture Maladie Universelle et le caractère contributif. En plus des insuffisances au niveau des attentes, des réalités économiques sont à la base de l'irrégularité des recouvrements. La somme forfaitaire fixée ne l'est plus lorsqu'elle est mise en relation avec le nombre de personnes en charge pour lesquelles les cotisations devaient également être effectuées. Au niveau des enquêtés, il ressort que près de 73% avaient entre 1 à 5 personnes en charge à la maison. Sans toutefois oublier l'instabilité des revenus qui est une caractéristique connue du secteur informel. Or dans le souci de susciter une adhésion massive à la Couverture Maladie Universelle, les dirigeants ont opté pour l'exigence de la preuve d'affiliation dans les démarches administratives.

Mais, il s'avère que cette contrainte d'acquisition de la carte produit plutôt un effet pervers, soit une adhésion utopique des entrepreneurs de l'informel à la CMU. À ce propos une couturière affirme :

> Ce n'est pas juste. J'ai été obligé de faire la carte pour mes enfants parce que sans ça ils ne peuvent pas composer. Mais après ça, qui vient payer pour tout ce monde ? Ils sont trois en plus de moi, imaginez. (AT, Couturière de 50 ans, 2026)

Pour ce propriétaire de cave :

> Ce n'est pas normal qu'elle soit obligatoire parce que nous n'avons pas les mêmes moyens. Moi je l'ai fait juste pour accompagner des documents administratifs. (SH, Propriétaire de cave de 35 ans, 2026)

Quant à un gérant de cabine :

> Ce n'est pas gratuit on doit pas obliger. En plus il y a un manque de confiance, si on cotise on doit pouvoir être pris en charge mais quand on rencontre des difficultés à être pris en charge cotiser devient difficile. (DO, Gérant de cabine de 42 ans, 2026)

Et au niveau d'un peintre :

> «L'ivoirien n'aime pas cotiser à la base et aime la gratuité ». (TM, Peintre de 37ans, 2026)

À partir de ces échanges, un accent est encore mis sur l'absence d'une culture d'assurance qui nécessite des prépaiements des frais de soins. Elle entre dans le cadre de la transformation des pratiques sanitaires habituelles. En outre, une catégorie d'idées relatives à des promesses de prestations entièrement gratuites de la Couverture Maladie Universelle est plusieurs fois ressortie, lesquelles sont également à la base des réticences de la part des acteurs.

Pour finir, il est possible de retenir que la contrainte d'adhésion à la CMU a pour résultante une irrégularité des recouvrements, elle-même liée à des difficultés financières (l'instabilité des revenus, le nombre de personnes à charge) et l'absence d'une culture d'assurance.

3.3. Gap informationnel comme facteur de résistance

Un constat ressort des enquêtes ; il se rapporte au fait que des personnes n'ayant jamais utilisé la carte avancent des appréhensions sur le fonctionnement du système. Ce qui motive davantage l'intérêt de questionner la source des idéologies à travers le niveau informationnel

des entrepreneurs du secteur informel. Pour se faire, des indicateurs basiques sont retenus en lien avec les sources d'information puis le niveau de connaissance sur la prise en charge, les recouvrements et les critères d'adhésion. Ceux-ci sont illustrés par les figures qui suivent.

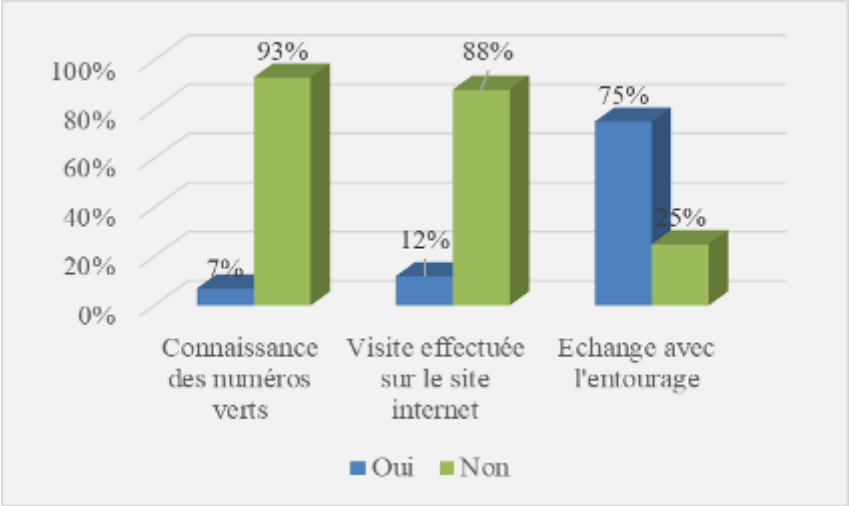

Figure 6. Représentation du niveau de maîtrise des sources d'information de la Couverture Maladie Universelle (Source : enquête de terrain, 2026).

Les numéros verts et le site internet font partie des sources officielles d'information de la Couverture Maladie Universelle. Mais les résultats obtenus relèvent des taux d'utilisation respectifs de 7% et de 12%. Ces taux assez faibles comparativement à celui des échanges avec l'entourage qui est de 75% confirment et justifient l'évolution de perceptions colorées par les logiques sociales. Or, celles-ci sont parfois entachées de préjugés ou d'imaginaires sociaux susceptibles de transformer la réalité.

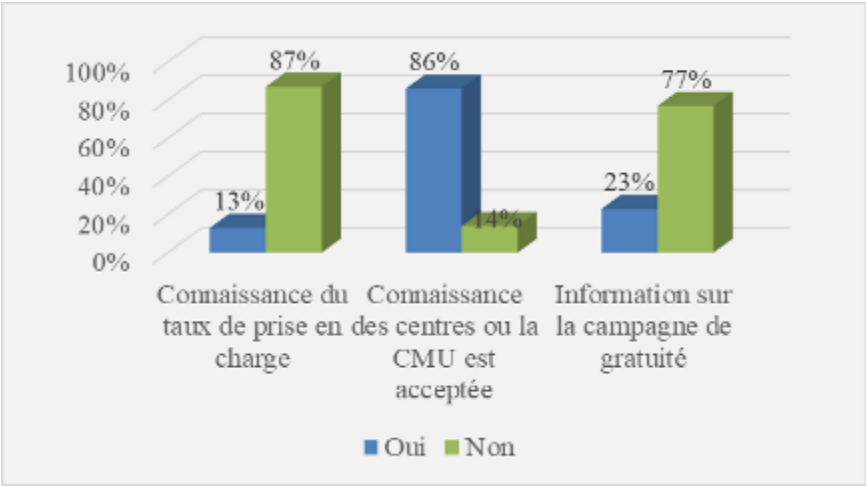

Figure 7. Représentation du niveau de maitrise des modalités de prise en charge de la Couverture Maladie Universelle (Source : enquête de terrain, 2026).

Concernant la prise en charge, l'attention a été portée sur le taux de prestation couvert par la carte, les centres de santé qui acceptent l'assurance et les campagnes. Il ressort que 87% des enquêtés n'ont pas idée du taux de couverture de la carte qui est de 70%. Par ailleurs, 77% des enquêtés n'ont pas eu l'information de la campagne de gratuité tenue au cours du 2e semestre de l'année 2025 en faveur des acteurs du secteur informel, campagne qui aurait permis à ceux-ci de bénéficier de soins au besoin, sans l'obligation d'être à jour des cotisations

afin de favoriser leur adhésion. Les centres où il est possible de bénéficier des prestations de la Couverture Maladie Universelle sont quant à eux mieux connus, avec un taux de 86%.

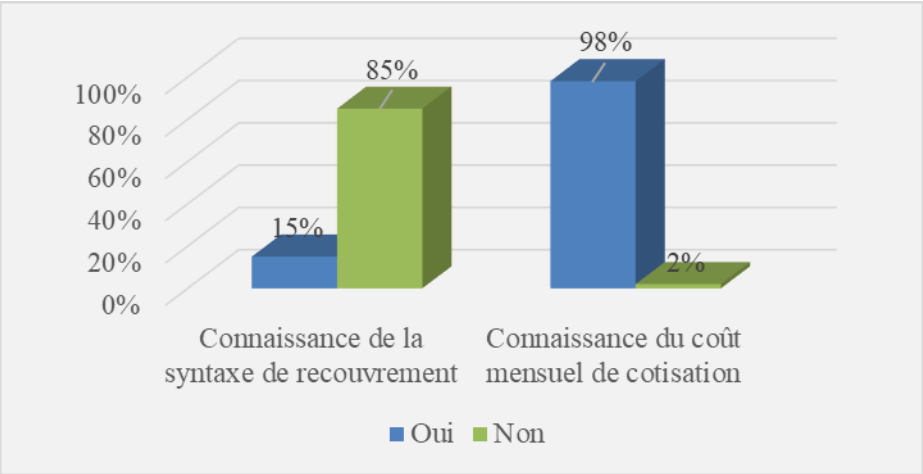

Figure 8. Représentation du niveau de maitrise des modalités de recouvrement de la CMU (Source : enquête de terrain, 2026).

Au niveau des recouvrements, la quasi-totalité des enquêtés, soit un taux de 98%, connaissent le coût de la contribution mensuelle de la Couverture Maladie Universelle qui est de 1 000frs CFA. Cependant, la syntaxe de recouvrement reste moins maîtrisée. Seulement 15% d'entre eux ont l'information. La syntaxe est caractérisée de complexe bien qu'elle soit souvent rappelée par les services de téléphonie mobile. Par ailleurs, le faible taux relatif à la syntaxe dénote de son utilisation moins fréquente.

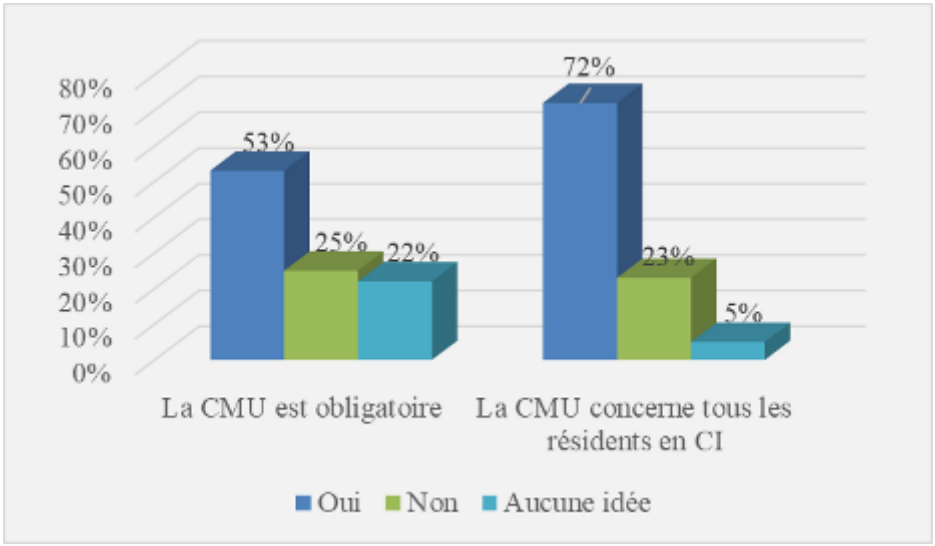

Figure 9. Représentation du niveau de maitrise des critères d'adhésion à la Couverture Maladie Universelle (Source : enquête de terrain, 2026).

Les données relèvent que 47% des enquêtés ignorent le caractère obligatoire de la Couverture Maladie Universelle malgré le décret de 2022 qui insiste sur cet aspect. Encore, cette assurance, pourtant destinée à l'ensemble des résidents en Côte d'Ivoire, est uniquement associée aux ivoiriens par 36% d'enquêtés tandis que 5% ignorent totalement la population cible.

Dans l'ensemble, les centres de soins et le coût de recouvrement sont mieux maîtrisés par les enquêtés. En effet, les sensibilisations généralement menées pour susciter de nouvelles adhésions ont favorisé la vulgarisation des coûts. En tant qu'une politique d'Etat, tous les

centres de santé publics constituent d'office des centres d'application des services de la Couverture Maladie Universelle. La maîtrise des critères d'adhésion est, quant à elle, jugée moyenne en ce sens qu'il y a un taux considérable d'enquêtés qui n'ont pas encore une connaissance du caractère obligatoire de la CMU ainsi que de la population cible. En revanche, les numéros verts, le site internet, le taux de prise en charge, la campagne de gratuité, la syntaxe pour les recouvrements restent peu connus du fait d'une absence d'intérêt ou d'un faible niveau de vulgarisation.

Il convient donc de retenir que les informations proviennent de l'expérience personnelle mais essentiellement des informations socialement construites par les proches, ce qui induit un gap informationnel. L'insuffisance d'informations ou l'essence des informations acquises façonne continuellement les perceptions sur la CMU. Cette situation a également pour corollaire une influence sur les pratiques de soins adoptés.

4. Discussions

Le recherche a évolué au regard de la théorie générale de la rationalité. Il s'avère que la faible adhésion des acteurs à la couverture maladie universelle est effectivement guidée par des rationalités instrumentales mais aussi axiologiques.

En réalité, l'intégration de la couverture maladie universelle dans le secteur informel reste un défi en ce sens qu'elle transforme le mode de financement des soins. L'idée d'une mutualisation du risque maladie constitue une innovation dans les pratiques de soins de ces acteurs qui s'accepte timidement. Cette variation du mode de soins emmène Bourdier (1995, p.2) à affirmer dans une étude en Inde que les systèmes de soins tirent leur légitimité des contextes d'évolution. Cependant il ressort de la recherche que très peu d'enquêtés adhèrent aux assurances santé en l'occurrence à la Couverture Maladie Universelle. Les apports personnels et directs restent la source privilégiée de financement des soins. L'aide des proches est une option en cas de difficultés bien qu'elle soit parfois inaccessible. Ce résultat est corroboré par Thiam (2017, p.8) qui relève que les solidarités familiale et communautaire demeurent les options de secours économiques dans le secteur informel.

Par ailleurs, des difficultés financières associées à des idéologies relatives au dysfonctionnement du système motivent la non adhésion des entrepreneurs informels à la Couverture Maladie Universelle. À ce propos, il y a une insatisfaction des attentes et l'inadéquation du caractère obligatoire. Plus clairement, des insuffisances sont relevées au niveau des centres de santé affiliés et des prestations prises en compte. En plus, le nombre de personnes à charge, l'instabilité des revenus, renforcent les réticences de recouvrement, au détriment de la contrainte d'adhésion. L'avènement de la Couverture Maladie Universelle en Côte d'Ivoire pour une amélioration du système de sécurité sociale et des modes de financement des soins s'accompagne ainsi de défis structurels, financiers et institutionnels (N'guessan, 2025, p.313).

Les insuffisances au niveau de la prise en charge de la Couverture Maladie Universelle sont aussi mises en exergue dans la localité de Béoumi. Mais elles ressortent plutôt à travers l'état des infrastructures sanitaires, les services et médicaments disponibles, l'insuffisance des moyens humains. Il ressort également une auto-exclusion des acteurs informels en lien avec la fragilité des revenus (Kouamé et al, 2025, p.100). Ils mentionnent de fait une limite d'adhésion des populations à la Couverture Maladie Universelle en lien avec des déterminants médicaux et économiques en plus de l'aspect culturel. L'aspect économique ressort d'ailleurs comme un point saillant pour lequel l'insistance est de mise. Dans ces travaux sur l'assurance maladie universelle au Burkina Faso, Rouamba (2025, p.88) avance que la pauvreté des populations constitue un point bloquant de la mise en œuvre des systèmes d'assurance. En revanche l'analyse de Seri (2023, p.174) tend à inverser les responsabilités. Pour lui, la faiblesse de l'intérêt et de la participation des populations à la Couverture Maladie Universelle est à la base

des difficultés de fonctionnement constatées. L'idéologie des populations relativement aux écarts sur les prestations effectivement fournies par la Couverture Maladie Universelle est confirmée par Amalaman (2024, p.686). Ceux-ci concernent aussi les conditions d'enrôlement.

En outre, il ressort un gap informationnel chez les entrepreneurs informels en lien avec l'insuffisance et la qualité des informations sur des indicateurs comme les critères d'adhésion, les numéros verts, le site internet, le taux de prise en charge, la campagne de gratuité et la syntaxe pour les recouvrements. Ce qui participe également à l'évolution de perceptions socialement construites sur la Couverture Maladie Universelle avec pour effet une faible adhésion. À ce niveau, Thiam (2017, p.11) soutient que l'extension de la protection sociale au secteur informel passe fondamentalement par la sensibilisation. Il convient de vulgariser efficacement le bien-fondé et le fonctionnement de la CMU ainsi que les risques sociaux existant en l'absence de couverture. Dans le même sens, Marx et al (2013, p.197) évoquent la réalisation de campagne de communication et l'association de ces acteurs dans la mise en œuvre des activités. Du côté d'Amalaman (2024, p.680), ses travaux menés sur toute la Côte d'Ivoire, ressortent l'absence d'informations précises sur la Couverture Maladie Universelle comme source des réticences. Des personnes ignorent son existence, son caractère obligatoire et le coût des cotisations. Par contre, il montre que l'entourage constitue certes un canal d'information important sur la CMU, soit 78%, tandis que les médias restent en tête avec 84% et les réseaux sociaux sont plus faibles avec 36%.

Dans ce cadre, les résultats obtenus coïncident avec ceux menés dans diverses localités de la Côte d'Ivoire. Ils rapportent essentiellement les limites d'adoption de la CMU dans les pratiques des entrepreneurs du secteur informel à des rationalités en finalité et en valeur conformément à la conceptualisation de Weber. Les premières établissant une relation entre les moyens et un but donné puis les secondes se rapportant à l'effet des valeurs et convictions sur les actions posées (Mien, 2018, p.47). En application à l'étude, il ressort d'une part que des perceptions construites socialement sur le fonctionnement de la CMU limitent l'intérêt des acteurs pour ce système. D'autre part, l'absence d'intérêt, ajoutée à la contribution pécuniaire exigée, entraine des réticences. Cette situation est synthétisée par la figure ci-après.

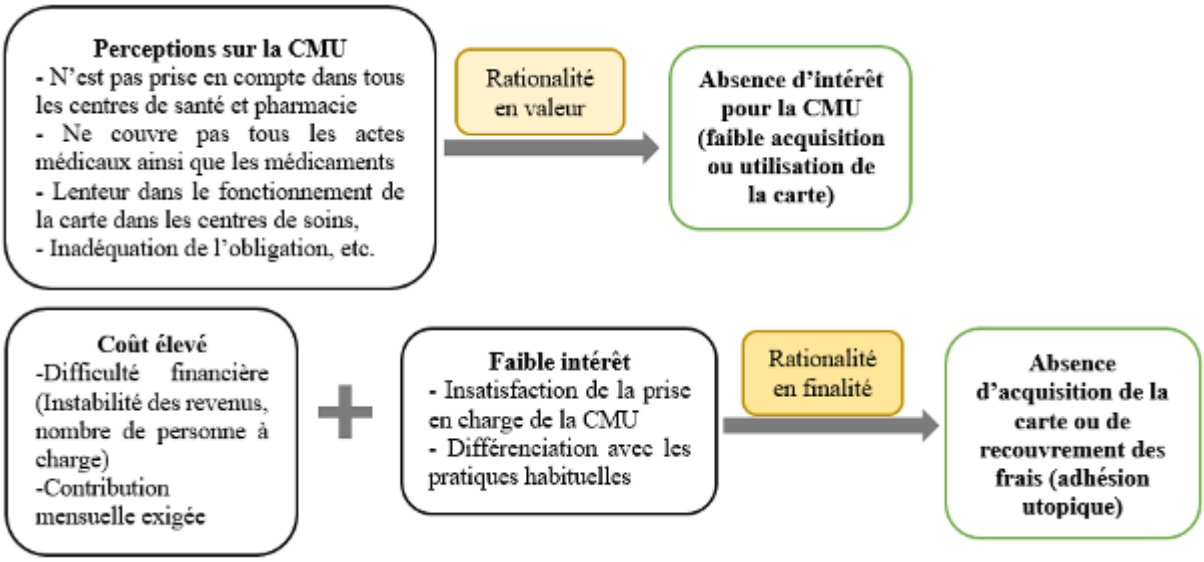

Figure 10. Synthèse des facteurs de la faible adhésion des entrepreneurs informels à la CMU (Source : enquête de terrain, 2026).

Pour rappel, l'adhésion utopique est utilisée pour désigner le cas d'une acquisition involontaire de la carte avec pour effet l'absence effective d'utilisation ou de recouvrement des frais. Elle intervient face à la contrainte établie par les dirigeants.

Finalement, le choix d'une technique d'échantillonnage par commodité limite une généralisation des résultats obtenus. Le type d'enquêté restreint aux entrepreneurs du secteur informel pourrait être élargi afin d'avoir d'amples informations. En plus, les recherches se focalisent sur les facteurs qui sous-tendent les réticences à l'adhésion à la Couverture Maladie Universelle et occultent leurs implications, ainsi que d'éventuelles stratégies d'inclusion de ces acteurs qui s'avèrent aussi nécessaires pour la prise de décisions.

Conclusions

Cette recherche a été entreprise suite au constat d'une faible adhésion des entrepreneurs du secteur informel à la Couverture Maladie Universelle malgré les enjeux socio-économiques qu'elle porte à leur profit. Il convient de retenir que les facteurs explicatifs de ce fait se rapportent d'abord à un ensemble d'idéologies relatives à un dysfonctionnement de la couverture maladie universelle. Il est question d'un écart entre les attentes et les services effectivement fournis. Le type de soins, le parcours de soins, le réseau des centres de santé rencontrent une insatisfaction générale. Ensuite, des difficultés économiques doublées à une absence d'intérêt entrainent chez les acteurs enrôlés, un paiement irrégulier des contributions mensuelles. Cette réalité induit un faible taux d'utilisation effective des services de la CMU. Enfin, il ressort qu'un gap informationnel caractérisé par l'insuffisance ou la qualité des informations transmises, participent à l'évolution de logiques socialement construites. En retour, celles-ci influencent les réactions vis-à-vis de la CMU et favorisent le maintien des pratiques de soins habituelles.

Finalement, ce travail contribue à enrichir les connaissances scientifiques sur la sécurité sociale dans le milieu informel, à mettre en évidence des contraintes dans la mise en œuvre de la CMU et à orienter les actions des dirigeants. Toutefois, la technique d'échantillonnage adoptée constitue une limite pour une généralisation immédiate des résultats. Le type d'enquêté choisi peut être élargi afin d'appréhender d'autres réalités. De même, les aspects sur les stratégies d'inclusion des acteurs dans le système de la Couverture Maladie Universelle et sur l'implication des réticences ne sont pas évoqués, mais peuvent être explorés ultérieurement.

Références bibliographiques

Agossou, I-R. & Dué, A. E. (2025). Étude descriptive de l'évolution de la mise en œuvre de la CMU en Côte d'Ivoire depuis 2014. *African Scientific Journal, 3*(33), 2401-2424. https://doi:10.5281/zenodo.18335408.

Amalaman, D. M. (2024). Perception de la couverture maladie universelle (cmu) par les populations en côte d'ivoire. *Revue hybrides (RALSH)*, *Actes colloque*, 674-696. https://revuehybrides.org/wp-content/uploads/2023/05/45-DJEDOU-MARTIN-AMALAMAN.pdf (consulté le 03/06/2026).

Boudon, R. (2004). Théorie du choix rationnel ou individualisme méthodologique ? *Revue du mauss, 2*, 281-309. https://shs.cairn.info/revue-du-mauss-2004-2-page-281?lang=fr (consulté le 04/08/2026).

Bourdier, F. (1995). Le secteur informel des soins de santé : Méthodes d'approche et terrain (le cas de l'Inde). *Bulletin de la Société neuchâteloise de Géographie,* 1-8. https://hal.science/hal-05133682v1 (consulté le 10/06/2026).

Hoélété, Y. S. & Boundjou, S. (2024). Regards croisés de la Protection sociale et la lutte contre la pauvreté en Afrique. *International Journal of Accounting, Finance, Auditing, Management and Economics, 5*(6), 260-275. https://doi.org/10.5281/zenodo.11538229.

INS, DGE et Agence emploi jeune. (2020). *Enquête nationale sur l'emploi en Côte d'Ivoire ENE 2019*. [Rapport final de mission]. Gouvernement Ivoirien.

https://www.anstat.ci/assets/projet/File_projet1719988312.pdf (consulté le 04/08/2026).

Kobenan, A. C. (2022). L'économie informelle dans le paysage de la métropole d'Abidjan. *Regardsuds,* (2) 58-73. https://share.google/k05DGugWHFAih3P91 (consulté le 02/06/2026).

Kouamé, K. G., Manan, G. E. & Tchetche, O. M. (2025). Déterminants de la sous-utilisation de la couverture maladie universelle dans les structures sanitaires de Béoumi (Côte d'Ivoire). *Revue Internationale du chercheur, 6*(4), 85-105. https://www.revuechercheur.com/index.php/home/article/view/1544 (consulté le 15/05/2026).

Marx, P., Clicq, A., Le May, R., Smadja, W. (2013). La protection sociale en Afrique : bilan et perspectives. *Regards, 43*, 192-199. https://fr.scribd.com/document/166618208/en3s (consulté le 16/05/2026).

Mbaïguedem, N. L. (2019) *Les défis de la mise en place de la Couverture Sanitaire Universelle (CSU) au Tchad* [Mémoire de master], Université Senghor. https://dicames.online/jspui/bitstream/20.500.12177/4509/1/NarsemLucky.pdf (consulté le 04/08/2026).

Mien, E. (2018). Weber, la rationalité en valeur et en finalité. *Regards croisés sur l'économie, 1*(22), 46-49. https://doi.org/10.3917/rce.022.0046

N'da, P. (2015). *Recherche et méthodologie en sciences sociales et humaines : Réussir sa thèse, son mémoire de master ou professionnel, et son article*. L'harmattan.

N'guessan, K.V. H-s. (2025). La couverture du risque maladie en Côte d'Ivoire : objectifs, enjeux et défis de la Couverture Maladie Universelle. *Revue de l'Acaref, tome 2*, 311-325. https://share.google/BZKcZ91HutJN4JSz2 (consulté le 20/04/2026).

Rouamba, G. (2025). La capitalisation des comités de veille citoyenne dans l'opérationnalisation de l'assurance maladie universelle dans la région du centre au Burkina Faso. *Revue hybrides (RALSH),* (2), 88-99. https://share.google/6rhufY1JWJqKHJzgA (consulté le 09/05/2026).

Saint-Pierre, A. (1955). La sécurité sociale. *L'Actualité économique, 31*(2), 195-217. https://doi.org/10.7202/1002616ar.

Seri, B. N. V. (2023). Analyse critique de la mise en œuvre de la couverture maladie universelle (CMU) en Côte d'Ivoire. *Revue de droit comparé du travail et de la sécurité sociale, 1*, 172-175. https://doi.org/10.4000/rdctss.5484.

Thiam, B. (2017). L'extension de la protection sociale aux salariés de l'économie informelle. *Revue de droit comparé du travail et de la sécurité sociale*, *3*, 1-15. https://journals.openedition.org/rdctss/350?lang=en#tocto3n4 (consulté le 18/05/2026).

Zine Eddine, E. I. M. D., Öaltin, E., Haazen, D. & Juquois, M. (2018) *Couverture sanitaire universelle et secteur informel en Afrique de l'Ouest francophone : État actuel, perspectives et proposition d'orientations stratégiques* [Rapport de recherche], Groupe de la Banque Mondiale. Washington DC. https://share.google/IsmKXTMuXQE0TcX2C (consulté le 18/05/2026).

REVUE HYBRIDES (RALSH)
e-ISSN 2959-8079 / ISSN-L 2959-8060

NUMÉRO SPÉCIAL 5 (AOÛT 2026)

La crise des valeurs contretemps et la résilience au Burkina Faso

The Crisis of Values in Times of Adversity and Resilience in Burkina Faso

Wendgoudi Appolinaire BEYI
Université Lédéa Bernard OUEDRAOGO de Ouahigouya, Burkina Faso
Email : beyiwend@gmail.com
ORCID : https://orcid.org/0000-0002-1590-530X

Résumé: Les valeurs constituent des normes qui orientent les comportements et les aspirations des individus au sein d'un environnement social donné. Chaque société étant porteuse de valeurs endogènes spécifiques, les acteurs font face à diverses épreuves dans leur quête d'affirmation en tant qu'unités économiques autonomes (Homo oeconomicus). Dans le contexte, il importe d'examiner l'influence des valeurs sociales sur les dynamiques de performance et de résilience économiques. Cette étude vise à évaluer les valeurs endogènes des jeunes au Burkina Faso afin d'appréhender leur incidence sur les dynamiques économiques individuelles et collectives. Elle cherche notamment à comprendre dans quelle mesure ces valeurs favorisent ou entravent la résilience de la jeunesse face aux défis socio-économiques, une problématique qui concerne également d'autres contextes africains. L'étude repose sur une démarche combinant la collecte de données quantitatives, l'observation systématique et l'analyse documentaire portant sur les valeurs sociales et les contraintes associées à l'Homo oeconomicus. Les résultats mettent en évidence la prépondérance de valeurs inscrites dans un système social fortement marqué par la conformité aux normes collectives. Bien qu'elles assurent une cohésion sociale, ces valeurs offrent peu de fondements à l'émergence d'initiatives individuelles ou collectives susceptibles de renforcer la résilience face aux épreuves socio-économiques. L'étude débouche ainsi sur la nécessité de repenser l'articulation entre valeurs endogènes et développement de capacités économiques favorables à l'autonomie et à la performance des jeunes.
Mots-clé: Valeurs, Systéme social, Homo oeconomicus, Résilience.

Abstract : Values are norms that guide the behaviors and aspirations of individuals within a given social environment. Since every society embodies specific endogenous values, individuals face various challenges in their quest to assert themselves as autonomous economic units (Homo economicus). In this context, it is important to examine the influence of social values on the dynamics of economic performance and resilience.This study aims to assess the endogenous values of young people in Burkina Faso in order to understand their impact on individual and collective economic dynamics. In particular, it seeks to understand the extent to which these values promote or hinder youth resilience in the face of socioeconomic challenges—an issue that is also relevant to other African contexts. The study is based on an approach combining quantitative data collection, systematic observation, and a literature review focusing on social values and the constraints associated with Homo economicus.The results highlight the predominance of values embedded in a social system strongly characterized by conformity to collective norms. Although these values ensure social cohesion, they provide little foundation for the emergence of individual or collective initiatives capable of strengthening resilience in the face of socioeconomic challenges. The study thus concludes that there is a need to rethink the relationship between endogenous values and the development of economic capacities that promote young people's autonomy and performance.
Keywords: Values, Social System, Homo economicus, Resilience

Reçu le : 22/06/2026 ● **Publié le :** 31/08/2026

Introduction

Le progrès, au sens large, renvoie à une dynamique mobilisant simultanément les savoirs, les savoir-faire et les savoir-être au sein d'un territoire donné. Il repose sur l'articulation entre connaissances, pratiques et vertus qui orientent l'action individuelle et collective. Dans toute société, les règles ne peuvent être durablement appliquées sans l'existence préalable de valeurs qui leur confèrent sens et légitimité. Dès lors, l'agir public, ou management public, consiste à gérer cette complexité afin de construire des conditions favorables à la performance sociale, économique et institutionnelle.

Toutefois, l'expansion des communautés dans le temps et dans l'espace confronte les systèmes de valeurs à de nouvelles exigences d'adaptation et de transformation. Les fondements axiologiques des sociétés se trouvent ainsi interrogés par les défis contemporains du progrès, souvent présenté comme universel. Dans cette perspective, Erikson (1972, p. 83) souligne que l'identité se construit dans la continuité entre ce que l'individu est devenu et ce qu'il aspire à devenir, ainsi qu'entre la perception qu'il a de lui-même et les attentes sociales qui lui sont adressées. Cette réflexion sur l'identité individuelle peut être étendue à l'échelle des communautés et des nations dans leur quête de progrès et de développement.

Dans le contexte burkinabè, marqué par une forte diversité culturelle et par des transformations socio-économiques importantes, la question de la place des valeurs dans la construction du progrès demeure centrale. Les valeurs communautaires constituent-elles des ressources favorables à l'éthique du progrès et à la résilience collective, ou participent-elles à une reproduction de pratiques limitant les dynamiques de transformation sociale et économique ? Cette interrogation conduit à la question de recherche suivante : dans quelle mesure les valeurs et les pratiques socioculturelles des principales communautés du Burkina Faso contribuent-elles à l'éthique du progrès, à la résilience sociale et à l'efficacité de l'action publique ?

L'objectif de cette étude est d'analyser les contingences des valeurs et des pratiques socioculturelles des grandes communautés du Burkina Faso afin d'évaluer leur influence sur l'éthique du progrès, les mécanismes de résilience et les dynamiques du management public orientées vers le développement durable. L'article aborde le cadre théorique relatif aux valeurs, à l'éthique du progrès et à la résilience, la méthodologie, les résultats et les analyses, le débat sur leurs implications pour la gouvernance publique et les politiques de développement durable au Burkina Faso.

1. Méthodes et cadre théorique

1.1. Méthodes

Cette recherche s'inscrit dans une démarche quantitative à visée descriptive et analytique. Elle cherche à identifier et interpréter les représentations et les perceptions des jeunes relatives aux valeurs socioculturelles susceptibles d'influencer leurs comportements économiques et entrepreneuriaux. L'étude mobilise également une perspective interprétative permettant de mettre en relation les valeurs communautaires et les logiques d'action des individus dans leur rapport aux progrès, à la résilience et à l'initiative économique.

Le corpus est constitué de 34 enquêtés prétest et 197 étudiants d'universités publiques de premier cycle enquêtés après prétest âgés de 18 à 40 ans. Les participants sont majoritairement des étudiants (75%) inscrits dans une université publique du Burkina Faso. Ils évoluent dans un environnement socioculturel où les valeurs de solidarité communautaire, d'entraide et d'éthique du Care occupent une place importante dans les relations sociales.

Le choix de cette population repose sur plusieurs critères. Premièrement, les jeunes représentent une catégorie sociale particulièrement exposée aux défis contemporains de l'insertion économique et de la construction de trajectoires professionnelles autonomes. Deuxièmement, les étudiants interrogés sont issus principalement des filières de gestion et de

management, formations qui préparent théoriquement à l'initiative entrepreneuriale, à la prise de décision économique et à la gestion des organisations. Enfin, cette population présente un intérêt spécifique pour l'étude puisqu'elle se situe à l'intersection de deux logiques potentiellement concurrentes : celle de l'Homo oeconomicus, fondée sur la rationalité économique et l'autonomie individuelle, et celle du sujet communautaire, d'avantage orientée vers les obligations sociales et les solidarités collectives.

L'analyse repose sur le traitement statistique des données recueillies auprès des enquêtés. Les simples proportions des réponses ont permis d'identifier les valeurs dominantes et leurs principales modalités d'expression au sein de la population étudiée. L'interprétation des résultats s'appuie également sur une lecture sociologique des représentations sociales afin d'examiner les liens entre les valeurs déclarées, les logiques de comportement économique et les formes de blocage de résilience observable dans le contexte burkinabè. Les données ont été collectées à l'aide d'une enquête par questionnaire fermé administrée auprès des participants sélectionnés par filières durant le premier trimestre 2023 pour le prétest et durant le premier trimestre 2024 pour l'administration proprement dite. Le questionnaire portait sur les perceptions des valeurs socioculturelles, les pratiques de solidarité, les aspirations entrepreneuriales et les représentations associées à la réussite économique. Le recueil des données a été réalisé auprès des étudiants et des jeunes répondant aux critères d'âge retenus selon le principe de l'échantillonnage par convenance (la disponibilité des répondants était un principe très important). Les informations obtenues ont permis d'avoir des données sur googleform avant d'être traité avec le logiciel d'analyse Excel pour avoir des graphiques explicites. Ces données ont été analysées afin de mettre en évidence les relations entre les systèmes de valeurs et les dispositions à l'action économique.

La collecte des données apporte un paysage de valeurs constitutifs de l'écologie socioculturelle de l'acteur en tant qu'unité économique à observer. Chaque valeur est évaluée selon ses orientations entre le changement (pour une résilience) ou une consolidation de soi (pour une reproduction sociale) selon des références de la théorie de Shalom Schwartz. Pour chaque valeur de cette écologie sociale nous avons évalué sa pertinence sur une écologie de pertinence théorique de l'homo œconomicus afin d'analyser la perspective de la construction sociale et économique dans les sphères sociales comme système sociotechnique de la résilience de la nation ou du développement durable. Les regroupements de ces valeurs permettent une analyse des orientations des principes qui guident la vie des jeunes dans la perspective d'une résilience ou pas face à la question économique, du progrès ou du développement durable.

Valeurs du changement	Autonomie	Réactivité, liberté, choisissant ses propres buts, curieux, indépendant, amour propre, intelligent, droit à une vie privée
	Stimulation	une vie variée, une vie passionnante, intrépide
	Hédonisme	plaisir, aimant la vie, se faire plaisir
Valeurs de l'affirmation de soi	Réussite	intelligent, amour-propre, reconnaissance sociale
	Pouvoir	autorité, richesse, pouvoir social, préservant mon image publique, reconnaissance sociale
	Sécurité	Ordre social, sécurité familiale, sécurité nationale, propre, réciprocité des services rendus, bonne santé, modéré, sentiment d'appartenance
Valeurs de la continuité	Conformité	obéissant, autodiscipline, politesse, honorant ses parents et les anciens, loyal, responsable
	Tradition	respect de la tradition, humble, religieux, acceptant ma part dans la vie, modéré, vie spirituelle
Valeurs de dépassement de soi	Bienveillant	secourable, honnête, indulgent, responsable, loyal, amitié vraie, amour adulte, sentiment d'appartenance, un sens dans la vie, une vie spirituelle

	Universalisme	Large d'esprit, justice sociale, égalité, un monde en paix, un monde de beauté, unité avec la nature, sagesse, protégeant l'environnement, harmonie intérieure, une vie spirituelle

Tableau 1 : contenus des valeurs selon la perspective Shalom (Sources : Shalom (2006), les valeurs de base de la personne : théorie, mesures et applications)

En suivant la classification de l'auteur entre valeurs de la continuité (conformité et tradition), du changement (autonomie, stimulation et hédonisme) ou de dépassement de soi (bienveillance et universalisme) ou affirmation de soi (pouvoir et réussite), nous avons analysé l'ensemble des données pour tirer les principales significations et les conséquences dans leurs environnements socioculturels d'expression.

Cette étude présente certaines limites. D'une part, le corpus est composé majoritairement d'étudiants issus d'une université publique, ce qui peut limiter la généralisation des résultats à l'ensemble de la jeunesse burkinabè. Cependant, les répondants appartiennent principalement aux filières de gestion et de management, susceptibles de présenter des représentations particulières favorables à l'entrepreneuriat et de l'action économique plutôt que d'être dans les règles et jeux du système social de l'éthique du Care de la communauté. La diversité culturelle du Burkina Faso (avec une soixantaine de langues) ne peut être entièrement appréhendée à travers un échantillon unique, ce qui invite à considérer les résultats comme une contribution à la compréhension des rapports entre les valeurs sensiblement d'une communauté majoritaire, la résilience et les comportements économiques.

1.2. Cadre d'analyse sur le système social comme fondement du système technique dans la performance de l'Homo œconomicus

Les théories sur le comportement prennent sources en sciences humaines et sociales et se sont construites précisément en économie ou en gestion sur les questions de performance et de productibilité sous un concept représentatif d'Homo œconomicus. L'Homo œconomicus est une représentation théorique du comportement de l'être humain. Même si son usage a été effectif par les classiques comme Adams Smith, ce concept entourant l'homme agissant en unité économique sert fondamentalement à comprendre aussi l'homme social dans l'action au sein des environnements hybrides africains entre modernité et processus endogène des traditions ou des valeurs à l'instar du Burkina Faso. Pour la réflexion sur l'homo œconomicus, on peut s'intéresser plus à une perspective sociologique évoqué par Lingua et Pezzano (2012, pp. 2, 5-6) comme une critique externe du modèle de rationalité et autonomie classique.

Nous avons une première articulation dans une perspective «ontologique» et celle «sociale» qui construit un schémas d'analyse pertinente. De la philosophie heideggerienne d'une «pensée calculatrice» versus une «pensée méditante» comme une rationalité instrumentale (règne des moyens-performance-profit, etc) et objectivante. Cependant, dans un sens sociologique avec les catégories wébériennes (ou l'école de Francfort) se pose une rationalité réflexive et dialectique (une exploration ou communication avec la réalité sans une quête de domination et maximisation du profit).

L'économie sociale de l'humanisme italien apporte la deuxième articulation de l'analyse: la dimension relationnelle des processus économiques (avec les fondamentaux: valeurs, représentations symboliques, les influences sur le bien-être social, etc.). La perspective anthropologique apporte finalement la troisième articulation de l'analyse sur un phénomène d'une forme de bénévolat prenant en compte l'impact sur des choix comme la recherche du bonheur ou la reconnaissance de sa propre identité dans une vision unitaire de l'homme avec son monde. Avec ces trois articulations, on peut se poser la question sur l'articulation des valeurs dans les représentations d'une frange jeunes au Burkina avec l'orientation de la forme de résilience possible. Quelle forme et construction de l'Homo

œconomicus dans les environnements d'action africains en générale et au Burkina Faso en particulier dans la formulation de la résilience sociale?

1.2.1 Réferences sur le comportement à propos de la performance de l'Homo œconomicus?

Avec les théories de l'économie comportementale, il ressort que les individus évaluent des situations avec des références subjectives. L'évaluation des anomalies des comportements des êtres humains par rapport à des choix rationnels permet de comprendre l'absence de performance sur les normes de productivité moderne. Les normes sociales jouent un rôle déterminant dans les processus de décision et de comportement. En orientant les individus vers des conduites conformes aux attentes du groupe, elles favorisent parfois un conformisme qui ne repose pas toujours sur une logique rationnelle. Ce phénomène peut engendrer des biais comportementaux susceptibles d'affecter la performance individuelle et organisationnelle, notamment dans les sociétés modernes où la productivité constitue une valeur centrale. Kahneman et Tversky (1974, 1979, 1981, 2000) apportent une réflexion sensible à notre préoccupation dans les prises de décision avec leur approche « biais » et « heuristiques » (processus de raccourci mentaux) en psychologie. Cependant, notre appréciation des biais cognitifs n'est pas due au fait qu'ils posent des difficultés dans la modélisation à la théorie microéconomique, mais plutôt que c'est une unicité de biais qui construit un parallélisme à une performance économique au niveau de l'Homo œconomicus (individu en tant qu'unité économique rationnel et maximisateur) : l'hypothèse que les valeurs africaines ou des valeurs au Burkina par exemple portent un modus operandi (mode opératoire) contraire à une performance économique au niveau individuel et par conséquent, au niveau collectif. On pourra donc évoquer le biais et heuristique communautaire avec une relative conformisme non heuristique dans l'idée de la performance de l'Homo œconomicus en Afrique, avec l'étude de cas au Burkina. Le biais à l'aversion à la perte est un cadre d'analyse avec Kahneman (2011) sur le fait qu'en matière économique, l'individu est plus déterminé à éviter des pertes qu'à réaliser des gains, et dans une perspective sociale ou culturelle, le même penchant demeure. Cela remet en cause l'aversion d'une perspective purement sociale ou culturelle qu'économique de « l'homo-oeconomicus ».

En posant la réflexion sur les situations de décision, Kahneman (2011) à la suite de la psychologie reconnait deux systèmes de la pensée qui peuvent animer notre réflexion sur les environnements des normes et la performance de l'Homo œconomicus. Le fast thinking procède à peu d'efforts dans le contrôle volontaire et apparait automatique, il est à l'origine des logiques de pensée sociale entre sentiments, stéréotypes et constance difficile à désactiver, finalement, d'écouter l'écho social comme quelqu'un qui est attiré par un bruit soudain qu'il ne peut s'empêcher de se retourner ; alors que le slow thinking est un processus actif dans l'action qui permet à l'individu d'avoir une maitrise de soi, d'être sujet raisonné à travers un temps de concentration permettant une conscience des choses et une prise en compte du contexte : contexte idéologique ou contexte de nature (ou de la réalité de son environnement d'action). Le biais d'inertie (statu quo) fait donc que beaucoup d'aînés et par conséquent de jeunes probablement en Afrique et particulièrement au Burkina ont plus d'avantage à garder leurs comportements conscients ou non. L'heuristique de la disponibilité mentale avec la facilité que l'individu utilise sa mémoire pour des cas de figure soutenant la prise de décision, constitue l'élément fondamental dans le processus d'induction de comportement dans la performance de l'Homo œconomicus dans nos environnements entrepreneuriaux.

L'appréciation de la prégnance de l'ontologie naturaliste (système cognitif d'organisation du monde) de l'anthropologue Descola (2011, p.9-20), montre cette «vision du monde qui oppose les concepts de nature et de culture, dans la constitution de la science». Cette pensée dualiste occidentale opposant nature et culture a cependant marqué l'espace

cognitif des territoires africains dans la perspective de notre analyse, opposant une culture moderne de la performance parallèle à une culture africaine de croyance et de valeurs, mettant une incohérence entre culture des valeurs et culture de la performance économique ou de nature. En Occident, la science est souvent considérée comme un outil qui améliore la performance de l'Homo œconomicus. En Afrique, les valeurs sociales, en harmonie avec la nature et l'environnement, jouent davantage ce rôle en guidant les comportements et les actions de l'homme social. Ainsi, entre cohérence du système technique (ancrage à sensibilité occidentale) et du système social culturel (ancrage à sensibilité africaine), on s'interroge sur la performance des jeunes sur d'éventuelle représentation de l'Homo œconomicus. Le tryptique du naturel des coutumes ou pratiques vécues à travers des valeurs, le culturel de la pensée modélisation occidentale des nouveaux espaces de pouvoir et de gouvernance et le naturel réel des territoires opérant des espaces de la résilience, constitue tous un socle important de la réflexion à ce niveau. Le courant de l'action située en ergonomie avec Suchman (1987) pose l'action dans sa perspective matérielle et sociale, donnant une légitimité à notre interrogation sur la complexité de la situation de résilience actuelle des jeunes, public instruit que nous étudions.

Emery et Trist (1960, 1969, 1972) ont apporté une réflexion profonde sur l'organisation systémique dans les organisations, particulièrement sur le système sociotechnique à l'écologie sociale ou à l'écologie culturelle pour notre perspective. En évoquant la question de la stabilité et de l'autorégulation de l'organisation, ce système social implique le jeu des choix des acteurs et avec Trist Éric, particulièrement, le maintien des valeurs, fondement des buts et des objectifs, constitue un principe d'action. Sur la question du choix des acteurs, la perspective de Eliott (1951) sur la culture comme mode de pensée et d'action dans l'organisation nous renvoie à une compréhension des valeurs sur la résilience des acteurs dans l'organisation vu comme ordre social, sociétal ou systémique des nations.

1.2.2. Références sur les règles de coopérations, d'autorité et de contrôle social comme l'expression de l'Homo œconomicus

La règle dans le jeu social apparait vague, implicite qui implique un engagement réciproque pour consolider une relative forme de coopération avec un contrôle aussi implicite que possible. Ce qui assure la légitimité des normes sociales serait en principe que cela permette de valider un objectif commun. L'hypothèse défendue est que, dans les sociétés africaines, en particulier au Burkina Faso, la dynamique de l'action collective ne repose pas prioritairement sur la rationalité instrumentale de l'Homo œconomicus, caractéristique des cultures à forte orientation masculine selon Hofstede (2001). Elle s'inscrit davantage dans une logique de l'homme social ou communautaire, où les relations de solidarité, l'entraide, la recherche du consensus et la cohésion du groupe constituent les principaux déterminants des comportements. Cette orientation correspond aux valeurs d'une culture dite « féminine », qui privilégie les relations humaines et le bien-être collectif plutôt que la seule performance individuelle. N'étant pas dans une perspective d'utilité, la perspective consensuelle et statique construit par les valeurs dans les traits de féminité n'offre pas de potentielle résilience en soi des acteurs mais l'attente d'une solution sociale, communautaire aux défis collectifs et individuels. La théorie de la régulation sociale apporte une analyse possible de ces contraintes ou contingences sociales dans l'expression de l'Homo œconomicus.

Après Reynaud (1979), nous pouvons nous intéresser à la réflexion de phénomène social dans nos sociétés contemporaines tout en menant une réflexion contradictoire avec les réalités des organisations en terme d'entreprise. En effet, la théorie de règulation sociale s'intéresseàla manière dont les dimensions objectives (règles, normes et contraintes institutionnelles) et subjectives (représentations, perceptions et valeurs des acteurs) interagissent pour orienter les actions individuelles et collectives. Dans cette perspective, les comportements observés

s'expliquent par les mécanismes de régulation que les acteurs mettent en œuvre afin de s'adapter aux contingences de leur environnement, révélant ainsi leur capacité de résilience. Dans sa perspective objectiviste, l'efficacité de rationalisation collective construit les contingences communes et externalisées. À l'image de l'école de l'Organisation scientifique du travail, la performance est régie par le principe du One best way et le principe de la règle commune et impersonnelle de la Bureaucratie : la performance se comprend dans une perspective linéaire et pertinente. Cependant, dans une perspective subjectiviste, la performance individuelle ne dépend pas uniquement des règles formelles. Elle se construit avant tout à travers les interactions entre les acteurs et leur capacité à s'adapter aux situations auxquelles ils sont confrontés. L'individu agit ainsi en fonction du contexte, tout en tenant compte des objectifs de l'action collective et des liens entre la situation et les acteurs concernés. Par ailleurs, la performance résulte également de processus de négociation sociale, au cours desquels les acteurs ajustent leurs comportements et recherchent des compromis afin de préserver un ordre social jugé légitime. Cette théorie (de règle, de conflit et de négociation) ou nos préceptes s'intéresse(nt) donc aux obligations sociales auxquelles les individus se soumettent parmi lesquelles les prescriptions des valeurs identitaires dont nous voulons comprendre les enjeux dans la formulation de la résilience.

La réflexion fait apparaître plusieurs questionnements tout azimut: La régulation sociale pour une résilience est-elle plus pertinente avec une culture, des coutumes, des pratiques, des valeurs communes ou avec des valeurs communautaires? Les contraintes normatives des communautés sont-elles plus pertinentes que celles d'une régulation conjointe civile (réajustement ou réglage)? Peut-on envisager l'hypothèse d'une conscience collective avec les valeurs communautaires disparates? La régulation conjointe ne peut-elle pas apparaitre comme une hégémonie de l'action et non une action résiliente? La distance entre la décision d'une régulation sociale et l'action individuelle ou collective dans la résilience ne pose-t-elle pas plutôt un problème d'autonomisation sociale? Ce sont ces multiples questions qui arborent les conclusions des réflexions théoriques sur la question.

3. Résultats

Les valeurs construisent des paysages et des principes communs d'action individuelle et collective : c'est ce que nous avons observé dans la convergence de valeurs exprimées chez les jeunes, probablement aussi du fait de communautés de base de leurs environnements et le paysage de valeurs attendues par chacun. Le constat est que l'ensemble des cent quatre-vingt-dix-sept jeunes ont révélé une constance dans ces trois paysages (structure des valeurs empiriques : représentations de soi-constat dans la communauté ambiante-attentes des valeurs dans la continuité) ci-dessous illustrés (figures.1, 2 et 3).

À l'intérieur de chacun des trois paysages de valeurs, nous remarquons que ce sont des valeurs proches de la continuité (conformité et tradition) qui prennent largement le dessus du quotidien des jeunes, s'opposant aux valeurs de changement (autonomie, stimulation et hédonisme) si on fait le rapprochement avec la théorie de Schwartz sur les relations de compatibilité et d'antagonisme. Cette idée montre que toute action visant à promouvoir une valeur peut entrer en conflit avec d'autres valeurs. Elle met ainsi en évidence les notions de compatibilité, lorsque les valeurs se renforcent mutuellement, et d'antagonisme, lorsqu'elles s'opposent.

Au regard des valeurs à l'intérieur des trois paysages, nous constatons que les valeurs se retrouvent dans le dépassement de soi (bienveillance et universalisme) et s'opposent substantiellement à l'affirmation de soi (pouvoir et réussite). Les motivations communes des valeurs sont regroupées autour de la bienveillance du fait socioculturel constaté dans le paysage réel des jeunes.

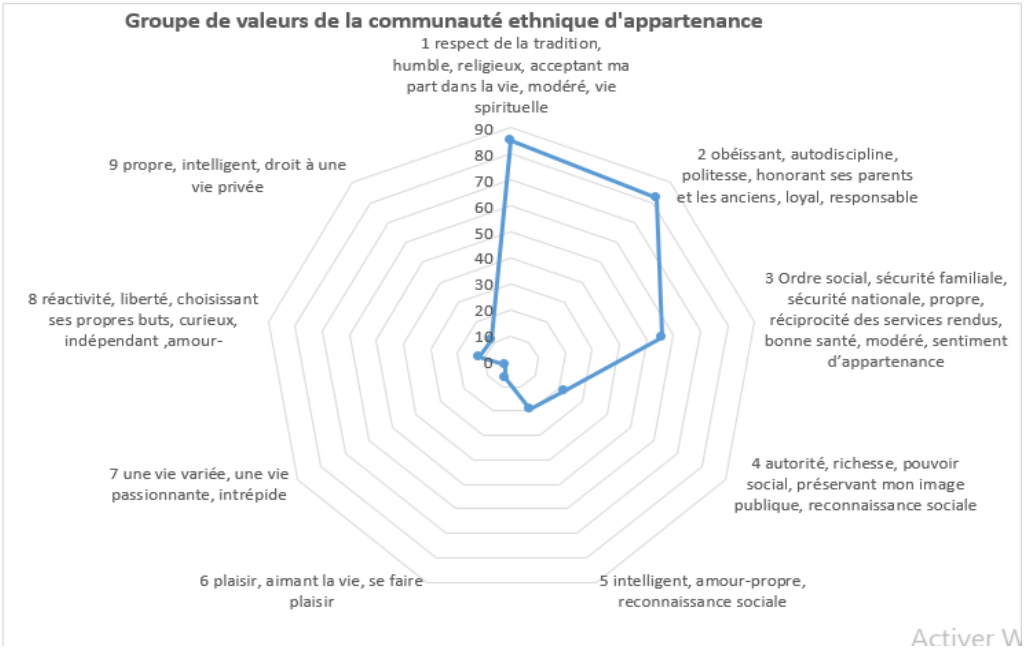

Figure 1 : Les trois grands groupes de valeurs (1-3) prônées par la communauté ethnique de base de chaque jeune (Source : notre enquête, prétest, 1er trimestre 2023 et test, 1er trimestre 2024)

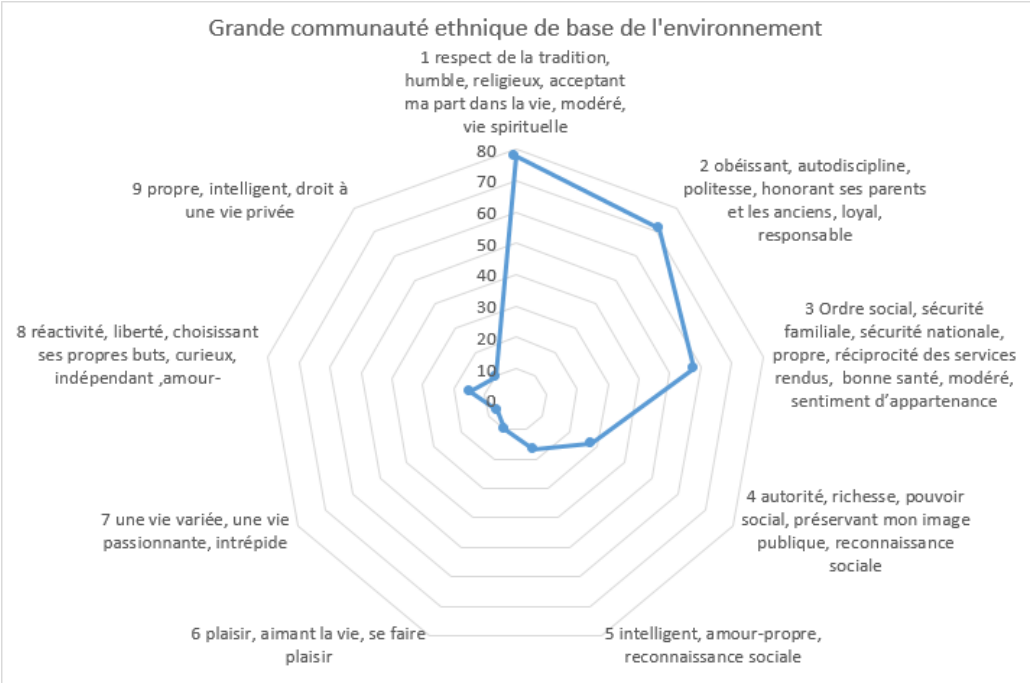

Figure 2 : Les trois grands groupes de valeurs (1-3) reconnues pour une grande communauté ethnique de base de l'environnement des jeunes (Source : notre enquête, prétest, 1er trimestre 2023 et test, 1er trimestre 2024)

Figure 3 : Les trois grands groupes de valeurs (1-3) que chaque jeune souhaite voir développer dans son environnement (Source : notre enquête, prétest, 1er trimestre 2023 et test, 1er trimestre 2024)

Il a été aussi intéressant d'évaluer les coûts des investissements pour les activités festives ou de pratiques traditionnelles. Il ressort que ce que chaque jeune injecte (figure 4) par ans pour les activités qui perpétuent les traditions et les investissements (figure 5) qui enrichissent les perspectives modernes du changement vers les thématiques modernes sont sensiblement le même montant. Pour ces activités modernes ou de tradition, on peut suspecter surtout une démarche de conformité sociale. Des pratiques pour les fêtes traditionnelles, la transaction du modus operandi reste le même pour les fêtes modernes. Cette conformité sociale emploie plus de richesses susceptibles de création d'emplois. Pour créer un enclos de poulaillers de quarante têtes ou d'unité d'élevage de poisson, le besoin en financement est relativement l'équivalent des investissements annuels pour des fêtes.

La notion de solidarité apparaît comme un fait reconnu par une majorité d'observateurs. Mais il est souvent intéressant d'observer une forme de solidarité tant mécanique qu'organique dans le terme sociologique de l'emploi. Par exemple, la mobilisation des ressources au premier trimestre 2024 au Burkina Faso est d'environ trente-un milliards de FCFA (MEFP, 2024), les prélèvements sur des services et produits de consommation prennent une bonne proportion avec vingt-quatre milliards, les précomptes à travers de cession sur revenu sont autour de cinq milliards et les contributions volontaires légèrement en deçà d'un milliard. La solidarité apparait donc plus au niveau des valeurs à performance sociale qu'à des distributions des richesses financières. La philanthropie collective constitue un enjeu complexe, marqué par de multiples défis. Les fondations modernes peuvent jouer un rôle déterminant dans son développement en renforçant les mécanismes de gouvernance, en optimisant les processus d'intervention et en produisant des impacts concrets et mesurables au bénéfice des communautés.

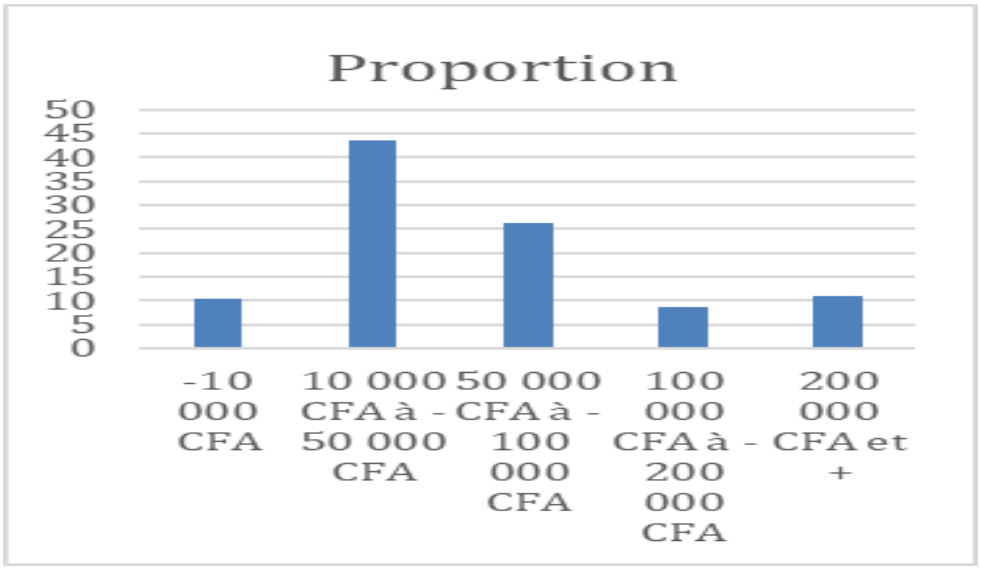

Figure 4 : ce que les jeunes investissent dans les manifestations ou fêtes traditionnelles ou culturelles (Source : notre enquête, prétest, 1er trimestre 2023 et test, 1er trimestre 2024)

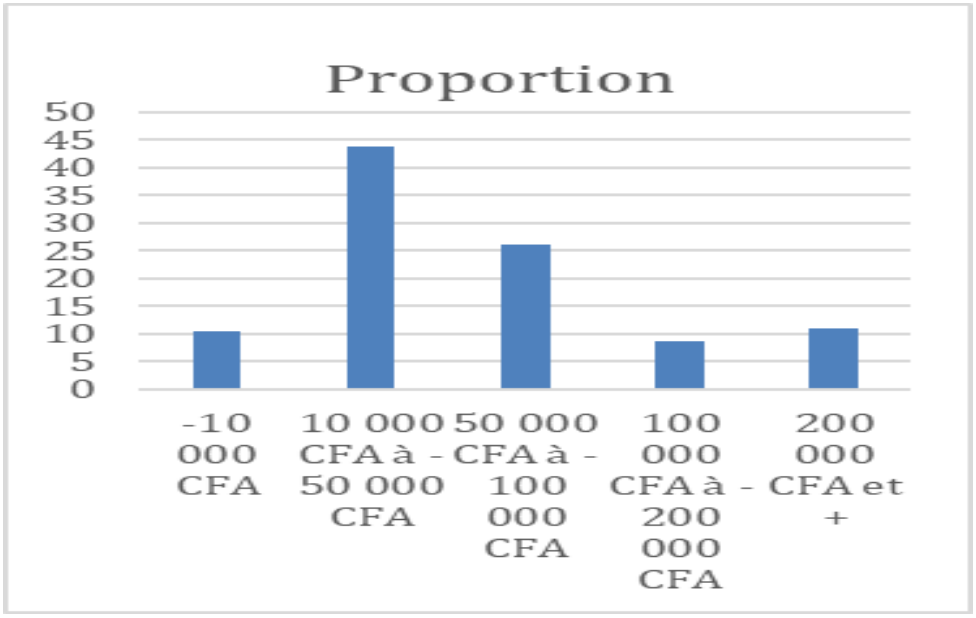

Figure 5 : ce que les jeunes investissent dans les manifestations ou fêtes modernes (Source : notre enquête, prétest, 1er trimestre 2023 et test, 1er trimestre 2024)

4. Discussions

4.1. De la perspective des données

Dans l'analyse de ces données d'enquêtes, le débat se pose sur les hypothèses implicites des valeurs et les artefacts dans les pratiques socioculturelles avec le régime des valeurs comme des fondements des principes de vie des jeunes au Burkina Faso et relativement un peu partout en Afrique.

Primo, la priorité de la réflexion s'invite sur cette question: les valeurs des communautés sont-elles des sources d'éthique du progres? Au regard de la structure des valeurs (paysage des valeurs de l'étude ci-dessus), fondements de la vie des jeunes, les pratiques socioculturelles et l'ordre structurel des valeurs dans l'environnement social des jeunes construisent un système de conformité et de tradition (continuité) avec une relative bienveillance et universalisme à l'opposé d'une affirmation de soi. Ces pratiques sont constitutives d'une part des rites des flux et fluctuations financiers ou des ressources (au regard

aussi des investissements pour les fêtes) vers des investissements moins économiques. Les jeunes consomment donc plus qu'ils n'épargnent. Cela aussi au regard des contraintes des valeurs qui imposent l'usage des ressources pour les besoins même de son entourage à défaut d'épargner pour un investissement économiquement rentable et au risque de porter un regard négatif sur soi-même à travers le reflet du regard de la société. Il n'y a donc pas de base d'investissement possible pour les petits projets entrepreneuriaux. Une sociologie des flux de financiarisation et des ressources nous conduit à une réflexion sur les conciliations des unités économiques et des pratiques socioculturelles comme ordre des nouveaux systèmes d'organisation et fonctionnement des cadres de maintien des dynamiques sociales. C'est donc penser à réinvestir ce «show thinking» dans la dynamique du changement à travers une modération de pratiques qui ont fait leurs preuves dans d'autres domaines, notamment sur la question de l'environnement comme fondement de l'action collective qu'on appelle les «*Nudge*».

Secundo, la réflexion peut se porter sur la question: que fait-on des représentations sociales des valeurs dans les communautés au Burkina? Il est à noter avec certitude que l'orientation dynamique des valeurs n'apporte pas un changement substantiel dans la dynamique des productions des ressources et sa franche répartition dans l'épanouissement de la diversité et différentiations des acteurs. Cela peut entrainer des conflits sur d'éventuel partage fondé sur les valeurs promues par la société ou créer une absence d'affirmation de soi des acteurs performants ou une remise en cause des acteurs moins performants dans la perspective de création des centres dynamiques des unités économiques au sens de l'Homo œconomicus. Sans affirmation de soi, la résilience peut être un cadre mécanique de continuité avec les valeurs de base et non réactif, organique dans le sens d'une réaction à une complexité performante des affirmations de soi dans le sens de la «main invisible» d'Adams Smith ou animé par un Management public au sens d'un News Public Management de cette résilience scientifiquement actionnée. Il y a donc un cadre de représentation des valeurs et l'organisation des hypothèses implicites de ces valeurs vers des schèmes d'actions collectifs plus pertinents dans les liens sociologiques de base de ces jeunes.

La résilience comme institutionnalisation ou articulation des valeurs dans un environnement performant peut donc se concilier à un management public comme institutionnalisation de l'éthique du progrès sans contredire les valeurs de base existantes. Les mécanismes de coordination collective de la résilience s'imposent plutôt avec un management public dans l'intégration des unités économiques avec les hypothèses de changement en soi et non de continuité seulement. Ce que les valeurs servent d'hypothèses implicites, c'est surtout entretenir un environnement communautaire susceptible de réduire la culture de masculinité (affirmation et concurrence) du modèle occidental et autres et enrichir une forme de culture féminine (commodité et concession). C'est ce qui rend aussi difficile l'existence d'un Homo œconomicus dans son environnement performant.

Tertio, la réflexion peut aborder ici la dernière question: l'étymologie de chacun des regroupements sensibles des valeurs est-elle un ancrage d'une forme de résilience ou de l'identité dans le contexte du management public?

Pour renforcer la résilience nationale, il est nécessaire d'intégrer le changement dans les pratiques plutôt que de maintenir des valeurs qui s'opposent. Les valeurs communautaires et les valeurs de performance d'inspiration occidentale doivent être conciliées. Cette démarche ne doit pas reposer sur de simples compromis, mais sur une véritable transformation fondée sur des valeurs communes. Une telle approche favorise une action collective plus cohérente et une résilience durable. L'éthique de l'action est alors une forclusion ou une déconstruction de la nation au profit d'une tradition dans le sens de la perpétuité et le respect des valeurs des circonscriptions de base (village), des petits nombres (liens de solidarité intuitive)

difficilement performant dans les vastes circonscriptions territoriales sans l'appui d'un management public performant réactif.

Le passage des valeurs de la résilience sociale à la résilience organisationnelle correspond à un processus d'adaptation des valeurs collectives aux exigences du changement. Ce processus suppose de concilier les valeurs issues du contexte social avec d'autres modèles de référence, souvent inspirés des sociétés occidentales et parfois perçus comme moins représentatifs des attentes des jeunes générations.

Dans les organisations, la question des valeurs se pose à travers les pratiques de gestion et les fonctions exercées. Ces pratiques doivent favoriser la cohésion entre les individus tout en tenant compte de leurs différentes catégories et de leurs intérêts, souvent guidés par des logiques économiques. Toutefois, une approche globale des valeurs à l'échelle d'une nation ne suffit pas toujours à susciter l'adhésion des individus. Les règles bureaucratiques, fondées sur des procédures administratives rigides et des décisions fortement centralisées, cherchent souvent à encadrer les comportements dans un système technique. Cette logique limite parfois l'expression et le développement des valeurs fondamentales des acteurs.

Dès lors, il apparaît indispensable de prendre en compte le système social dans lequel évoluent les organisations. Ignorer cette dimension reviendrait à négliger un facteur essentiel de leur fonctionnement. La véritable difficulté consiste donc à trouver un équilibre entre les exigences organisationnelles et les réalités sociales afin de construire des organisations plus résilientes et mieux adaptées à leur environnement. Les changements de valeurs créent aujourd'hui des tensions dans les organisations et dans l'action publique. Ces tensions peuvent affaiblir la cohésion nationale et la capacité des institutions à remplir leur rôle. Selon la théorie de la régulation sociale, ces situations peuvent être gérées de trois façons: le conflit, la négociation et l'élaboration de règles communes. La gouvernance doit donc favoriser le dialogue, la recherche de compromis et l'adaptation des règles afin de concilier des valeurs parfois différentes et de renforcer la cohésion sociale.

4.2. Perspective d'un environnement d'Homo œconomicus transformationnel avec le « Ten Yellow Nudge »

En se fondant sur les résultats des études de l'économie comportemental, la performance et l'intégration de la résilience des jeunes dans leurs environnements, il est possible de conserver les valeurs en construisant un environnement d'Homo œconomicus transformationnel avec les modèles approximatifs des dix catégories de *Nudge* déjà utilisés aux USA sur la question de l'environnement.

« Ten Yellow Nudge » est un ensemble de dix incitations douces et visibles (« yellow » évoquant la couleur de l'attention, de l'alerte ou repérage) destinées à orienter les comportements des individus vers des pratiques souhaitables, sans recourir à la contrainte ni aux sanctions. Ces « nudges » utilisent des signaux simples, des rappels ou des aménagements de l'environnement de décision afin de faciliter l'adoption de comportements plus responsables, efficaces ou conformes aux objectifs de l'organisation.

L'architecture du choix par défaut peut encourager les jeunes peu attirés par l'entrepreneuriat à s'y intéresser. En leur proposant, par défaut, des informations sur les métiers des secteurs primaire et secondaire ainsi que des stages pratiques (Service national de développement ou volontariat), il devient possible de favoriser progressivement une culture entrepreneuriale et de les inciter à investir leurs compétences dans les activités productives dans une perspective de culture masculine de l'Homo œconomicus. Un programme d'offre de ces stages en une culture d'entreprenariat dans les activités du secteur primaire et secondaire constitue un moteur de ce dynamisme attendu. C'est comme créer des incitations à entreprendre selon la mise en place de choix actif (Sunstein, p.42).

Le cadrage constitue un renforcement des architectures du choix par défaut, dans la mesure où il anime et est animé par une infrastructure centrale à un niveau pays, de région, de territoire administratif donné. À ce niveau, il serait intéressant de se munir d'une plateforme à plusieurs niveaux, soit par secteurs d'activités soit par secteurs de production ou de cohérence d'objectif quantitatif et qualitatif de programme précis. En créant des orientations stratégiques et susceptibles d'être opérationnels avec les disponibilités des informations, les choix suggérés agissent sur les biais et heuristiques (Singler, 2018, p.12) possibles. Ce cadrage doit être émotionnel (Kahneman, 2011) et, susciter les dispositions des uns et des autres à intégrer un programme gouvernemental ou des modalités de développement durable du secteur ou de son intégration dans son environnement opérant.

Les points de décisions constituent une disposition implicite sur l'implication des choix. Cette démarche va donc créer une forme interactive et proactive dans les architectures de choix par défaut plus pertinent et plus endogène à l'action ou au champ de l'action. Ce jeu doit être une source d'inspiration aussi pour les stratèges en jeu afin de comprendre les phénomènes émergents dans le déploiement de l'approche de réintégration de l'homme économique comme unité économique dans son environnement. Ce sont des principes de décloisonnement dans le temps et dans l'espace avec la question des valeurs sur l'inscription à la résilience. Ces points de décision devraient en principe construire des désirs et de l'automatisme (fast thinking) sur les choix pertinents et sur des choix évasifs ou sans intérêt à l'objectif collectif.

La facilité (simplicité et accessibilité) est le mode opératoire qui va intégrer les intérêts des uns et des autres sans trop d'efforts ou de pertes. Le renforcement des plateformes d'activités facilite l'organisation des filières de production et la valorisation des produits. Il améliore également la gestion des entreprises grâce à des compétences clairement identifiées et accessibles. Ce dispositif permet aux jeunes de s'intégrer progressivement dans la vie économique de leur communauté. Ils peuvent ainsi participer à des activités déjà organisées, sans avoir à créer de nouveaux modèles d'action. Les projets collectifs deviennent alors plus faciles à réaliser et favorisent leur insertion dans leur environnement social et économique.

Pour les normes sociales déjà en observation par la majorité des jeunes dans une relative conformité avec les impulsions de leur environnement, il est intéressant de renforcer «l'effet projecteur» (Gilovich, Medvec & Savitsky, 2000, p. 211, 221-222) en mettant des programmes de suivi par des médias sur les actes significatifs des jeunes qui se sont engagés ou ceux-là restés en marge afin de faciliter une comparaison sociale et une prise de conscience. Cette prise de conscience sociale peut envisager l'inscription des choix à intégrer un partenariat (solidarité, protection de l'environnement, RSE, etc.) dans la mutualisation des efforts et des résultats, etc. Cela peut donc consolider les valeurs déjà évoquées comme faisant partie de valeurs de référence de leur environnement. Avec le marketing sur les normes sociales révélées, on pourrait éviter le basculement du capitalisme humain vers le capitalisme sauvage ou cruel des leaders émergents dans leurs secteurs.

Le principe de saillance consiste à mettre en évidence une information importante afin qu'elle attire davantage l'attention et influence les décisions des individus (Dolan et al., 2010 ; Singler, 2015). Cette approche peut être utilisée pour orienter les acteurs vers des comportements souhaités. L'objectif n'est pas seulement de transmettre des connaissances scientifiques, mais aussi de favoriser des décisions plus réfléchies et des pratiques plus responsables. Se doter par exemple de programme télévisuel sur des actes dans le secteur de l'agriculture par rapport au choix de culture agricole ou de pratique avec l'éclairage des ingénieurs sur des saisons de culture permet aux jeunes qui s'engagent d'avoir de l'assurance et du «flair» pour les bons choix. Il y a par exemple des cas d'échecs dans les phases de récoltes des tomates ou de contre-attaque de l'envahissement des insectes ou d'échec dans l'écoulement des productions qui ont fini par décourager de jeunes entrepreneurs agricoles qui

avaient pourtant bien démarré leurs activités. Cette saillance peut intégrer la question des normes sociales évoquées dans le choix de la production (option de produire ce qui est pertinent, nouveau ou pour la consommation locale intégrée aux besoins prévisibles présentés au niveau national, les types de productions valorisées dans un espace et à un temps etc.).

Thaler et Sunstein (2008, p.90-92) soutiennent que la rétroaction sur les options est courante alors que celle sur les rejets est rare. Ils notent que pour apprendre d'un comportement, la rétroaction immédiate et claire apparait primordiale. Le retour d'information, qu'il soit positif ou négatif, peut mettre en évidence les effets des actions du jeune entrepreneur sur la communauté. Des indicateurs simples, comme les statistiques de production ou les résultats obtenus, permettent de valoriser les progrès réalisés. Cette rétroaction encourage les comportements positifs et favorise leur maintien à long terme (Dolan et al., 2010).

Pour garder une image positive et cohérente avec son environnement social, l'activation et la visibilité de l'engagement sont une modalité importante. L'expression d'une intention préalable à la réalisation de l'acte intensifie le désir et la volonté de paraître (Singler, 2015, p. 208-210). En rendant les engagements des jeunes visibles dans leur village, leur commune ou leur communauté, leur sens des responsabilités est renforcé. Cette reconnaissance favorise l'autorégulation et les encourage à adopter durablement des comportements responsables envers la société.

Les micro-incitations et des récompenses sont des principes de gouvernance à travers des subventions et des financements. Dans la perspective de notre étude, il y a lieu de donner un sens beaucoup plus symbolique pour les plus performants et des ajustements des investissements individuels au début ou lors des situations d'échec ou de catastrophe. On peut assister à des saillances sur les accompagnements avec des distributions de semences ou d'intrants pour réduire les tensions sur les risques des jeunes entrepreneurs. Les incitatifs non monétaires peuvent être des compétitions sur des indicateurs de performance, de modèle social de protection de l'environnement physique et/ou social, etc. L'aversion à la perte peut conduire à des incitations négatives aussi de façon structurelle (Dolan, et al, 2010, p.24-27).

La réciprocité et la reconnaissance constituent un socle pour consolider les fondamentaux des valeurs reconnues dans le réseautage et la mutualisation des ressources dans les secteurs d'activités et dans l'inter secteurs. La réciprocité comme adaptation des comportements des uns à celui des autres et la reconnaissance de la personne ou des actes d'autrui (Singler, 2015, p.182-186) renforcent l'effort de mérite des jeunes. En cela, elles animent une coexistence pacifique des intérêts, des pertes et des gains.

Conclusions

Cette étude s'est intéressée à l'influence des valeurs socioculturelles sur les dynamiques de résilience et d'initiative économique des jeunes au Burkina Faso. Elle cherchait à comprendre dans quelle mesure les valeurs communautaires constituent des ressources favorables ou, au contraire, des contraintes pour l'affirmation de l'individu en tant qu'acteur économique capable de contribuer au progrès collectif et au développement durable.

À partir des données recueillies auprès de 197 jeunes âgés de 18 à 40 ans, donc 75% d'étudiants issus principalement des filières de gestion et de management, l'étude met en évidence la prégnance de valeurs fondées sur la solidarité communautaire, la conformité sociale et les mécanismes de reproduction des normes collectives. Les résultats montrent que ces valeurs contribuent au maintien de la cohésion sociale, mais qu'elles favorisent insuffisamment l'émergence de comportements orientés vers l'autonomie économique, l'innovation et la prise d'initiative individuelle.

Les données révèlent ainsi l'existence d'une tension entre les logiques communautaires héritées et les exigences contemporaines de performance économique, de résilience et

d'entrepreneuriat. Cette situation semble limiter la capacité des jeunes à se projeter comme de véritables acteurs économiques dans un environnement marqué par de multiples incertitudes.

L'intérêt scientifique de cette recherche réside dans l'analyse des interactions entre les systèmes de valeurs endogènes, les représentations sociales du progrès et les comportements économiques des jeunes. Elle contribue à enrichir la réflexion sur les liens entre culture, résilience, entrepreneuriat et management public dans les sociétés africaines. Elle met notamment en évidence la nécessité de prendre en compte les dimensions axiologiques dans la conception des politiques de développement et des dispositifs d'accompagnement de la jeunesse.

La limite notoire de l'étude reside dans le fait qu'elle ne permet pas de généraliser les résultats à l'ensemble de la jeunesse burkinabè ou africaine même si elle présente des perspectives similaires. Les résultats obtenus ouvrent des perspectives de réflexion néanmoins sur les mécanismes susceptibles de renforcer les capacités d'action économique des jeunes. Dans cette perspective, le concept de « Nudge » développé par Thaler et Sunstein (2008) apparaît comme une piste particulièrement pertinente. En modifiant l'architecture des choix sans imposer de contraintes ni supprimer les libertés individuelles, le Nudge vise à orienter les comportements vers des décisions plus favorables au bien-être individuel et collectif. Appliqué au contexte burkinabè et africain, ce cadre théorique pourrait contribuer à promouvoir une culture de l'initiative économique, de l'entrepreneuriat et de la responsabilité individuelle tout en préservant les valeurs de solidarité communautaire. Les travaux futurs pourraient ainsi explorer l'efficacité de différents mécanismes d'incitation comportementale, notamment l'architecture des choix par défaut, la simplification des procédures, les micro-incitations, la reconnaissance sociale, l'engagement, le retour d'information, les normes sociales, la saillance des opportunités, le cadrage des choix et les points de décision stratégiques. L'enjeu serait alors d'identifier dans quelle mesure ces dispositifs peuvent favoriser l'émergence d'un Homo oeconomicus capable de concilier autonomie individuelle, responsabilité collective et résilience face aux défis du développement durable en Afrique.

Références bibliographiques

Descola, P. (2011). L'écologie des autres : L'anthropologie et la question de la nature. Éditions Quae.

Dolan, P., Hallsworth, M., Halpern, D., King, D. & Vlaev, I. (2010). Mindspace : Influencing behaviour through public policy. Cabinet Office-Institut for Government, consulté en décembre 2024 surhttps://www.instituteforgovernment.org.uk/sites/default/files/publications/MINDSPACE.pdf

Elliot, J. (1951). The cultural change of the factory. Glacier Metal Company.

Emery, F. & Trist, E. L. (1969). Systems thinking. Penguin Modern Management Readings.

Emery, F. E. & Trist, E. L. (1960). Socio-technical systems. Dans Management Sciences, Models and Techniques, 2, 83–97.

Emery, F. E. & Trist, E. L. (1965). The causal texture of organizational environments. Human Relations, 18(1), 21–32. https://doi.org/10.1177/001872676501800103

Emery, F. E. (1993). Characteristics of socio-technical systems. In F. Emery (Ed.), The Social Engagement of Social Science: A Tavistock Anthology (Vol. 2, pp. 157–186). University of Pennsylvania Press.

Erikson, E. H. (1972). Adolescence et crise : La quête de l'identité. Flammarion.

Gilovich, T., Medvec, V. H. & Savitsky, K. (2000). The spotlight effect in social judgment: An egocentric bias in estimates of salience of one's actions and appearance. Journal of Personality and Social Psychology, 78(2), 211-222. https://doi.org/10.1037/0022-3514.78.2.211

Hofstede, Geert (2001). Culture's Consequences : Comparing Values, Behaviors, Institutions and Organizations Across Nations (2nd ed.). Thousand Oaks, CA : Sage Publications.

Kahneman, D. & Tversky, A. (1979). Prospect theory: An analysis of decision under risk. Econometrica, 47(2), 263-291. https://doi.org/10.2307/1914185

Kahneman, D. & Tversky, A. (2000). Choices, values and frames. Cambridge. University Press.

Kahneman, D. (2011). Thinking, fast and slow. Anchor Canada.

Lingua, G. & Pezzano, G. (2012). Repenser la rationalité économique : de l'homo œconomicus à l'homo relationalis. Noesis, 20, 283-302. https://doi.org/10.4000/noesis.1839

Ministère de l'Economie, des Finances et de la Prospective (MEFP). (2024). Première session 2024 du Conseil d'orientation du Fonds de soutien patriotique : mobilisation exceptionnelle des ressources en 2023 et au premier trimestre 2024. Ouagadougou : MEFP. Consulté sur : www.finances.gov.bf

Reynaud, J.-D. (1979). Conflit et régulation sociale : Esquisse d'une théorie de la régulation conjointe. Revue française de sociologie, 20(2), 367–376. https://doi.org/10.2307/3321090

Schwartz, S. H. (2006). Les valeurs de base de la personne : Théorie, mesures et applications (B. Hammer & M. Wach, Trad.). Revue française de sociologie, 47(4), 929–968. https://doi.org/10.3917/rfs.474.0929

Singler, É. (2015). Green Nudge : Réussir à changer les comportements pour sauver la planète. Pearson.

Singler, É. (2017). Guide de l'économie comportementale : Articles et ressources en économie comportementale et nudge. Consulté en décembre 2024 sur http://www.bva-group.com

Singler, É. (2018). Nudge Management. Pearson France

Suchman, L. A. (1987). Plans and situated actions : The problem of human-machine interaction. Cambridge University Press.

Sunstein, C. R. & Reisch, L. A. (2014). Automatically green: Behavioral economics and environmental protection. Harvard Environmental Law Review, 38(1), 127–158. https://doi.org/10.2139/ssrn.2245657.)

Sunstein, C. R. (2014). Choosing not to choose. Duke Law Journal, 64(1), 1–52. https://doi.org/10.2139/ssrn.2377364

Thaler, R. H., & Sunstein, C. R. (2008). Nudge : Improving decisions about health, wealth, and happiness. Constitutional Political Economy, 19(4), 356–360. https://doi.org/10.1007/s10602-008-9056-2

Trist, E. L., Higgin, G., Murray, H. & Pollock, A. (1963). Organizational choice : Capabilities of groups at the coal face under changing technologies. Tavistock Publications.

Tversky, A. & Kahneman, D. (1974). Judgment under uncertainty: Heuristics and biases. Science, 185(4157), 1124–1131. https://doi.org/10.1126/science.185.4157.1124

Tversky, A. & Kahneman, D. (1981). The framing of decisions and the psychology of choice. Science, 211(4481), 453–458. https://doi.org/10.1126/science.7455683

REVUE HYBRIDES (RALSH)
e-ISSN 2959-8079 / ISSN-L 2959-8060
CC BY
NUM. SPECIAL 05 (AOUT 2026)

Coopération internationale environnementale et conflits d'intérêt : enjeux éthiques d'une justice environnementale post-souverainiste

International Environmental Cooperation and Conflicts of Interest: Ethical Challenges of a Post-Sovereignist Environmental Justice

Sionfoungon Kassoum COULIBALY
Université Peleforo GON COULIBALY de Korhogo, Côte d'Ivoire
Email : kascoulibaly@gmail.com / kascoulibaly@upgc.edu.ci
Orcid id : https://orcid.org/0009-0005-0946-3962

Somabe Kokou KOUZOUAHIN
Université catholique de Lille (France)
Email : martinsomabe@gmail.com / martin.somabe@univ-catholille.fr

Résumé : Depuis la Conférence de Stockholm de 1972, les sommets internationaux sur l'environnement peinent à produire des engagements à la fois contraignants, efficaces et équitables. Cette situation qui fragilise la coopération internationale environnementale est entretenue par les intérêts nationaux, les rapports de domination géopolitique et les asymétries économiques. Dans ce contexte, la recherche d'un cadre normatif capable de dépasser les conflits d'intérêts apparaît comme un enjeu majeur de la justice environnementale contemporaine. Ce travail questionne les fondements philosophiques possibles d'une coopération écologique renouvelée. À travers une critique des conflits d'intérêts en lien avec les questions environnementales, l'objectif est de porter une réflexion philosophique sur la possibilité d'une coopération internationale environnementale viable et juste dans un contexte post-souverainiste. L'étude adopte une approche éthico-critique pour procéder à un examen critique des fondements normatifs de la coopération environnementale, puis à une étude des conflits d'intérêts qui la fragilisent, avant de proposer un cadre théorique pour une justice environnementale post-souverainiste. Les résultats montrent que la coopération internationale environnementale repose sur des principes normatifs solides. Cependant, ces principes sont constamment affaiblis par des conflits d'intérêts liés à la politique, à l'économie et à la géopolitique. Par conséquent, la perspective post-souverainiste offre un cadre normatif pertinent pour repenser la justice environnementale. Elle permet de renforcer les conditions nécessaires à une coopération écologique viable et juste à l'échelle mondiale.
Mots-clé : Conflits d'intérêt, Coopération internationale, Justice environnementale, Post-souverainisme.

Abstract: Since the 1972 Stockholm Conference, international environmental summits have struggled to produce commitments that are at once binding, effective and equitable. This situation, which undermines international environmental cooperation, is perpetuated by national interests, geopolitical power relations and economic asymmetries. Against this backdrop, the search for a normative framework capable of overcoming conflicts of interest emerges as a major challenge for contemporary environmental justice. This paper examines the possible philosophical foundations for a renewed form of ecological cooperation. Through a critique of conflicts of interest relating to environmental issues, the aim is to engage in philosophical reflection on the possibility of viable and just international environmental cooperation in a post-sovereignist context. The study adopts an ethical-critical approach to conduct a critical examination of the normative foundations of environmental cooperation, followed by an analysis of the conflicts of interest that undermine it, before proposing a theoretical framework for post-sovereignist environmental justice. The results show that international environmental cooperation is based on sound normative principles. However, these principles are constantly undermined by conflicts of interest linked to politics, the economy and geopolitics. Consequently, the post-sovereignist perspective offers a relevant normative framework for rethinking environmental justice. It helps to strengthen the conditions necessary for viable and just ecological cooperation on a global scale.
Keywords: Conflicts of interest, International cooperation, Environmental justice, Post-sovereignism.
Reçu le : 30/06/2026 ● **Publié le :** 31/08/2026

Introduction

Le 27 janvier 2026, les États-Unis, deuxième plus gros émetteur mondial de CO_2, ont quitté pour la deuxième fois les Accords de Paris sur le climat (COP21), réaffirmant ainsi la fragilité structurelle des engagements multilatéraux en matière environnementale. Cet accord, fruit de la coopération internationale environnementale, est pourtant l'un des traités internationaux juridiquement contraignants qui vise à limiter le réchauffement climatique en dessous de 2° C, voire 1,5° C par rapport à l'ère préindustrielle. Depuis le sommet des Nations Unies de Stockholm sur l'environnement en 1972, qui institutionnalisait la diplomatie environnementale (Chasek, 2020, p. 2), la coopération internationale environnementale s'est progressivement construite sur l'idée que les défis écologiques exigent des réponses collectives, à même de relever les enjeux liés à la protection des biens communs. En dépit de ces enjeux, le retrait des États-Unis, qui sonne comme une approche non coopérative (Esty et Miskho, 2025), pourrait entrainer des effets néfastes, à cause de la réduction du financement de la lutte contre le changement climatique dans les pays en voie de développement, avec pour conséquence directe la mise à mal des partenariats pour une transition écologique juste en Afrique (Naidoo, 2025).

De ce constat, une double réalité se fait remarquer : d'une part l'omniprésence de la structure même du système international fondée, depuis le XVII^{e} siècle avec les Traités de Westphalie, sur la souveraineté des États et la non-ingérence dans les affaires intérieures. Cette structure fait que la coopération internationale environnementale se heurte à la problématique des conflits d'intérêts. Ces conflits d'intérêts que Hirsch (2010, p. 34) définit comme la « contradiction entre son intérêt personnel et l'intérêt collectif que sert le responsable public », sont perceptibles dans les rivalités géopolitiques, les asymétries économiques, les désaccords entre les pays développés et les pays en voie de développement sur les questions environnementales, entre les intérêts économiques et les impératifs écologiques, etc. D'autre part, ces conflits d'intérêts, à tout point de vue, ne sont pas uniquement techniques ou économiques, mais aussi éthiques et politiques par le fait de sacrifier sur l'autel des intérêts, l'Afrique, continent le plus exposé et vulnérable au changement climatique, pourtant le moins émetteur de gaz à effet de serre (moins de 4 % des émissions mondiales).

C'est en cela que ces conflits d'intérêts soulèvent des questions de justice environnementale qui nous révèlent en profondeur les limites des approches traditionnelles puisque les cadres souverainistes peinent à résoudre ces questions de justice environnementale et à appliquer en interne des normes adoptées à l'international. On en vient à se demander réellement si la souveraineté nationale ne constitue pas un obstacle à la coopération internationale dans le domaine de l'environnement (Morin et Orsini, 2015, p. 25). Pour autant, si la coopération internationale environnementale a permis de structurer les négociations internationales environnementales dans l'optique de construire un monde en commun, en retour, on a peu réfléchi à la question de la justice environnementale en contexte post-souverainiste. Le problème central se pose alors : comment la coopération internationale peut-elle surmonter les logiques de souveraineté et d'intérêts particuliers pour instaurer une véritable justice environnementale post-souverainiste ?

Le présent article a pour objectif de porter une réflexion philosophique sur la possibilité d'une coopération internationale environnementale viable et juste dans un contexte post-souverainiste, à partir, certes d'une critique des conflits d'intérêts en lien avec les questions environnementales. À ce titre, il vise à identifier les voies qui peuvent permettre de dépasser les logiques de domination, de conflits d'intérêts, d'ingérence qui affaiblissent les projets de transitions écologiques, en interrogeant la possibilité d'une justice environnementale post-souverainiste.

L'étude s'appuie sur une approche éthico-critique, particulièrement utilisée en philosophie, en éthique environnementale, en bioéthique, qui consiste à évaluer de manière

critique un phénomène, une pratique, une politique, une technologie à la lumière de la pensée éthique. Le corpus est constitué de textes importants sur la coopération internationale environnementale, ainsi que des travaux académiques sur l'éthique environnementale et la philosophie politique. Des cas empiriques sont également étudiés, comme le retrait américain de L'Accord de Paris, la COP29 de Bakou 2024 et la gestion de certaines aires protégées en Afrique. L'analyse procède par un examen critique des fondements normatifs de la coopération environnementale, puis par une étude des conflits d'intérêts qui la fragilisent, avant de proposer un cadre théorique pour une justice environnementale post-souverainiste.

Les résultats montrent que la coopération internationale environnementale repose sur des principes normatifs solides. Notamment, le devoir de coopérer, les responsabilités communes mais différenciées, le principe pollueur-payeur. Cependant, ces principes sont constamment affaiblis par des conflits d'intérêts liés à la politique, à l'économie et à la géopolitique. Par ailleurs, les mécanismes actuels de coopération engendrent des injustices environnementales structurelles envers les pays du Sud. Malheureusement, ces injustices sont très souvent invisibilisées sous le couvert de préservation de l'environnement.

Cette recherche contribue à la réflexion sur la gouvernance écologique globale en proposant le cadre d'une justice environnementale post-souverainiste fondée sur l'éthique de la responsabilité (Jonas, 1995), la justice distributive environnementale (Dobson, 1998), l'écologie décoloniale (Ferdinand, 2019) et la philosophie politique d'Habermas (2000). Elle articule gouvernance partagée, reconnaissance de la dette écologique et statut moral de la nature. Voir les choses sous cet angle implique de porter une réflexion, en premier lieu sur le caractère contrasté de la coopération internationale environnementale, et en second lieu, de penser une justice environnementale post-souverainiste.

1. Méthodes

L'étude est de nature philosophique et théorico-critique. Elle ne repose pas sur un protocole empirique de collecte de données primaires, mais sur l'analyse systématique d'un corpus documentaire composite, sélectionné pour sa capacité à rendre compte à la fois des fondements normatifs de la coopération environnementale internationale et des tensions qui la traversent. Le corpus se compose de deux ensembles intimement liés. Le premier regroupe des textes fondateurs de la coopération internationale en matière d'environnement, notamment sur les textes des Déclarations de Stockholm (1972), de Rio (1992) et de Paris (2015). Ces travaux constituent le matériau de référence pour l'analyse des fondements normatifs de la coopération internationale environnementale. Le deuxième ensemble comprend des travaux académiques en éthique environnementale, en philosophie politique et en relations internationales, couvrant une période allant de 1972 à 2026, notamment Jonas (1995), Dobson (1998), Habermas (2000), Morin et Orsini (2015), Kotzé (2016), Latour (2018), Blanc (2022) et Somabe (2026). La sélection des textes a été guidée par les critères de pertinence par rapport à la problématique des conflits d'intérêts, de représentativité des différents ancrages théoriques mobilisés et de capacité à illustrer concrètement les déséquilibres Nord-Sud.

Par ailleurs, en termes de limites méthodologiques, il faut remarquer que la nature philosophique de l'étude ne permet pas de généralisation statistique, ce qui fait que les cas empiriques mobilisés servent uniquement d'illustrations argumentatives. En outre, certains éléments empiriques récents, notamment les dynamiques post-COP29 et les suites du retrait des Etats-Unis des Accords de Paris restent des réalités toujours en cours d'évolution et ne peuvent faire l'objet que d'une analyse partielle.

2. Résultats

Les résultats montrent, en premier lieu, le caractère contrasté de la coopération internationale environnementale ; puis, en second lieu, la question de la justice environnementale post-souverainiste.

2.1. La coopération internationale environnementale : un idéal contrasté

La coopération internationale environnementale peut être définie comme un ensemble de mécanismes d'actions et de réflexions collectives mené par divers acteurs internationaux, dans le cadre de la résolution des problèmes environnementaux. Ces actions procèdent des accords bilatéraux (entre deux États) ou multilatéraux impliquant des acteurs au-delà des institutions étatiques, supra-étatiques, mais aussi davantage la société civile, les institutions religieuses et les entreprises directement ou indirectement concernées par les enjeux climatiques (Somabe, 2026, p. 3). Elle recouvre ainsi une réalité protéiforme qui fait qu'on ne peut la réduire à sa seule dimension étatique. Même si cette particularité peut faire de la coopération internationale environnementale, un idéal contrasté, il faut reconnaître qu'elle s'est construite sur des fondements normatifs.

2.1.1. Les fondements normatifs de la coopération internationale environnementale

Historiquement, l'idée majeure de l'idéal de coopération environnementale provient du concept de « One World » de Julian Huxley[1]. Ce concept inscrivait cet idéal dans l'unité du monde promue par les Nations-Unies (Wöbse, 2011, p. 332). Mais son fondement provient de l'idée d'une philosophie universaliste axée sur des valeurs et des principes éthiques pouvant concilier la protection de la biosphère avec les intérêts humains (Charbonnier, 2024, p. 275). Cette tentative de conciliation était en soi inévitable en raison du principe d'interdépendance écologique, selon lequel les défis environnementaux ne connaissent pas de frontières. Les rivières, les nuages et les oiseaux migrateurs ne s'arrêtent pas aux postes-frontières, de même pour les effets induits de nos sociétés industrielles qui peuvent aller au-delà de leur lieu d'émission. De la sorte, certaines sources de pollution émises localement peuvent engendrer des effets mondiaux. Lors de l'explosion de la centrale nucléaire de Tchernobyl en 1986, par exemple, les fumées radioactives se percevaient dans les pays voisins (Beck, 2008, p. 13). Aussi, les chlorofluorocarbures (CFC) émis à Lagos dégradent la couche d'ozone bien au-delà du Nigéria, tout comme le dioxyde de carbone (CO_2) émis à Berlin contribue aux changements climatiques à l'échelle planétaire. Ces externalités transfrontalières ont appris à l'humain, l'une des plus grandes leçons de l'écologie qui stipule que la totalité du vivant est « interconnectée dans une seule et unique aventure évolutive et que les barrières nationales sont dénuées de la moindre pertinence pour comprendre et gérer la question écologique » (Charbonnier, 2024, p. 274). Face donc à une telle réalité, une réponse efficace exigeait, certes des actions locales, mais surtout une coordination multilatérale des politiques sur le plan environnemental.

Mais en même temps, il faut reconnaître que des formes précoces de coopération environnementale existaient déjà entre États pour protéger les ressources naturelles. En effet, les États-Unis, la Russie, le Japon et le Royaume-Uni ont conclu la Convention sur la peau de phoque du Pacifique nord dès 1911 (Morin et Orsini, 2015, p. 21). De même, l'Union internationale pour la protection de la nature (UIPN) fut établie en 1948. Mais le pouvoir de l'UIPN était beaucoup trop faible pour marquer significativement les politiques internationales de la seconde moitié du XX^{e} siècle, si bien que ses scientifiques se consacraient essentiellement à des questions de préservation des espèces rares, à des missions d'inventaire, de coopération scientifique et d'alerte sur les dégradations environnementales. Néanmoins,

[1] Zoologiste et philosophe britannique, il a développé sa carrière entre coopération scientifique et diplomatie dans les réseaux de l'Empire colonial britannique jusqu'à la Seconde Guerre mondiale, à l'issue de laquelle il fut nommé directeur général de l'Unesco à sa création en 1946 (Charbonnier, 2024, p. 275).

cela représentait une étape importante dans la mise en forme d'une gouvernance planétaire. Même si ces premières initiatives étaient relativement rares et isolées, elles avaient le mérite de dessiner un début de conscience planétaire écologique (Audier, 2019, p. 588), à partir de laquelle, on pouvait déjà comprendre qu'aucun État solitairement ne pouvait s'attaquer efficacement aux problèmes écologiques.

Un tel constat érigeait le devoir de coopérer comme principe fondamental de l'architecture normative de la coopération internationale environnementale. Ce devoir consacré par le principe 24[2] de la Déclaration issue du premier Sommet de la Terre à Stockholm en 1972, considéré comme le premier véritable jalon de l'institutionnalisation des questions environnementales. Ce principe sera réaffirmé dans les principes 7 et 27 de la Déclaration de Rio de 1992 et permet de reconnaître le devoir de coopérer comme un « principe fondamental » du droit international de l'environnement par les cours internationales, les tribunaux, les panels d'arbitrage, etc. (Craik, 2020, p. 23). L'orientation de la coopération environnementale vers le droit était inévitable en raison du lien entre droits humains et environnement qui depuis la Conférence de Stockholm établissait un lien intrinsèque entre la protection de la nature et la dignité humaine. Mais derrière la reconnaissance d'un tel lien s'opère le déplacement du socle normatif d'une vision court-termiste vers une responsabilité envers les générations futures (Jonas, 1995, p. 229). Cette perspective portée notamment par l'influence de Jonas et son principe responsabilité, impose le devoir de préserver un monde moins détérioré dans lequel une vie humaine digne reste possible. Ce fondement est devenu un principe cardinal du concept de développement durable et plus tard de l'Accord de Paris 2015.

Pour autant, des décennies avant l'Accord de Paris, le principe de responsabilités communes, mais différenciées avait fait son apparition lors de Rio 1992 pour constituer le cœur de la justice environnementale globale. Si l'arrière-fond de ce principe à des relents éthiques qui s'inspirent beaucoup des travaux de Hans Jonas, cette fois-ci il se retrouve judiciarisé en partant de la reconnaissance d'une asymétrie historique entre pays développés et pays en voie de développement. Dans ce principe, l'idée défendue est que les pays développés qui ont le plus contribué à la dégradation planétaire et qui disposent de plus de ressources ont le devoir moral et légal de porter une part plus lourde du fardeau écologique, en prenant l'initiative de réduire leurs émissions de CO_2 dans le cadre du changement climatique (Morin et Orsini, 2015, p. 145). Car dans une perspective de justice climatique, c'est devenu un truisme de souligner que les perturbations entrainées par les changements du climat affectent particulièrement les populations qui contribuent le moins aux émissions de gaz à effet de serre. Du coup, la quête d'une architecture juridique globale en matière environnementale va donc conduire au principe de pollueur-payeur comme un nouveau pilier normatif qui vise à faire supporter par l'agent pollueur le coût social des dommages environnementaux. Ce principe sous-entend, en filigrane, que l'on ne peut faire n'importe quoi d'autant plus que l'environnement est avant tout une ressource collective dont la dégradation affecte tout le monde. L'environnement est donc un bien public mondial, ce qui implique que les réductions d'émissions de CO_2 s'assimilent à un bien public global (Rotillon et Tazdaït, 2003, p. 102). Toutefois, bien que les États soient des acteurs centraux de la coopération internationale environnementale, ils adoptent des positions variées et changeantes en fonction de leurs intérêts.

[2] Le principe 24 de la Déclaration de Stockholm dit ceci : « les questions internationales se rapportant à la protection et à l'amélioration de l'environnement devraient être abordées dans un esprit de coopération par tous les pays, grands ou petits sur un pied d'égalité. Une coopération par voie d'accords multilatéraux ou bilatéraux ou par d'autres moyens appropriés est indispensable pour limiter efficacement, prévenir, réduire et éliminer les atteintes à l'environnement résultant d'activités exercées dans tous les domaines, et ce dans le respect de la souveraineté et des intérêts de tous les États ». (A/CONF.48/14/Rev.1, 1973, p. 5)

2.1.2. La coopération internationale environnementale érodée par les conflits d'intérêts

La coopération internationale environnementale implique divers acteurs, très souvent des gouvernants qui tentent de trouver des mécanismes de coopération pour faire face à la sauvegarde de l'environnement. Ces mécanismes se réalisent ainsi en contexte pluriel et commun où se rencontre, s'affronte et coexiste une pluralité de valeurs et d'intérêts aux échelles locales et internationales. Dans ce contexte de pluralité axiologique et d'intérêts, se rencontrent, s'affrontent et coexistent des valeurs écologiques, économiques, religieuses et des principes éthiques divers (Somabe, 2026, p. 4). Au cœur de ce caractère pluriel et parfois divergent de positions adoptées par les parties prenantes, se situe déjà la complexité de la coopération environnementale. En fait, la difficulté éprouvée par les acteurs consiste à trouver des consensus à la définition et à la construction du bien commun, face à divers valeurs et intérêts. Pour Le Prestre et al. (1991), il faut chercher cette difficulté au niveau étatique en raison de ce que, « dans la recherche simultanée du bien national et du bien commun, des facteurs culturels, idéologiques, politiques, ou économiques amènent les États à s'opposer sur les buts et instruments pertinents » (Le Prestre et al., 1991, p. 164). Par exemple, l'une des principales difficultés auxquelles est confrontée la Conférence des Nations Unies sur les changements climatiques, en tant qu'institution majeure de la gouvernance environnementale mondiale, réside dans les désaccords persistants entre les pays industrialisés du Nord et les pays en voie de développement du Sud (Somabe, 2026, p. 4). À ces divergences s'ajoute l'influence exercée par les groupes de pression représentant les intérêts des grandes multinationales, dont les stratégies privilégient souvent des intérêts économiques particuliers au détriment de l'intérêt général.

Dans ce contexte, les différents acteurs de la coopération environnementale internationale demeurent largement attachés à leurs intérêts et à leurs systèmes de valeurs respectifs, faisant des COP des espaces où s'affrontent des intérêts et des conceptions normatives parfois difficilement conciliables. L'examen du cas du retrait des États-Unis de l'Accord de Paris en 2026, les incessantes contestations et les retards dans la présentation de leurs plans de neutralité carbone en raison des enjeux économiques des pays comme l'Inde, la Chine et des membres de l'Union européenne, illustrent concrètement ce phénomène. Il peut certes s'expliquer par la structure westphalienne, mais montre cette difficulté des États et des institutions internationales à limiter l'influence des intérêts économiques dans la conduite de l'action publique. Ces décisions de ces pays, motivées notamment par la volonté de préserver leur dynamique de développement, témoignent de la prééminence de leurs intérêts sur les engagements environnementaux internationaux. C'est certainement cette raison qui pousse Dufresne (2000, p. 35) à affirmer que « le conflit d'intérêts est inscrit dans l'acte de naissance de l'État de droit ». Même s'il apparaît très souvent là où l'intérêt du plus fort entre en porte-à-faux avec la loi qu'une société ou un groupe d'individus s'est donné de respecter.

Cette dimension politique tient à la condition intrinsèque de l'homme en tant qu'être qui, selon la formule aristotélicienne, ne se pense pas hors de la cité et demeure toujours dans un réseau d'appartenances particulières qui structurent le corps social et orientent son rapport aux autres. Dans le champ de la coopération environnementale, cette pluralité d'appartenances (politiques, sociales, économiques, religieuses), se traduit par une coexistence de systèmes de valeurs et d'intérêts hétérogènes, voire antagonistes (Somabe, 2026, p. 5). Dès lors, les processus de décisions ne sauraient être compris comme l'expression d'une rationalité exclusivement orientée vers le bien commun. Il advient que la préservation d'intérêts particuliers, qu'ils soient partisans ou stratégiques, conduit certains acteurs étatiques ou représentants institutionnels à privilégier des choix qui compromettent les exigences d'un intérêt collectif à l'échelle planétaire. Les conflits d'intérêts et les conflits de valeurs deviennent ainsi le soubassement des antagonismes politiques qui traversent la coopération

environnementale, tant au niveau national qu'international, contribuant à ralentir la dynamique de la transition écologique mondiale.

Cette dynamique se déploie avec une acuité particulière à l'échelle géopolitique qui interroge par définition les rapports interétatiques. La raison est qu'au niveau étatique, le conflit entre les principes et l'intérêt de l'État peut prendre des proportions plus inquiétantes dans les échanges avec les autres pays (Dufresne, 2000, p. 35). Dans le cadre de la géopolitique environnementale, les désaccords relatifs à la crise écologique s'inscrivent dans l'ordre des conflits politiques puisque les controverses liées à la justice climatique, au partage des responsabilités environnementales ou à l'accès aux ressources naturelles, mettent en présence des sujets politiques collectifs incarnés par les États. En faisant intervenir ces abstractions juridiques que sont les personnes morales étatiques, la géopolitique environnementale opère une personnification philosophique qui fait de l'État un sujet moral à part entière, un individu métaphorique traversé par un foyer d'intérêts et de valeurs porté par des volontés singulières qui l'incarnent. Pour Somabe (2026, p. 5), le cas du climat conflictuel entre le gouvernement de Donald Trump et le secteur de l'enseignement et de la recherche, suite à son décret anti-environnementaliste à l'égard des institutions éducatives, de la société civile et de la recherche scientifique pose un paradoxe suivant lequel il mène des actions en tant que personne morale étatique, tout en véhiculant ses aspirations et intérêts personnels et partisans capitalistes et anti-environnementalistes.

Un constat se dessine et mérite qu'on s'y arrête. L'individu agissant n'est jamais purement extérieur au conflit ; il s'y trouve pris, à ses dépens, selon le degré d'indifférence qu'il entretient à l'égard de ses propres appartenances sociales, religieuses, communautaires, étatiques. Tout se joue alors dans ce rapport à soi et au groupe, en fonction duquel, « les conflits l'obligent à réagir en tant que membre d'un groupe ou d'une communauté [d'une part, et d'autre part,] le conflit l'atteint comme représentant d'un groupe ou d'une communauté sans égard pour la perception qu'il a de soi » (Canivez*,* 2008, p. 165). Mais ce même individu, vu sous un autre angle, peut s'engager de manière réflexive dans la dynamique conflictuelle. Cet engagement peut revêtir deux figures distinctes. Dans la première figure, il est partie prenante au désaccord, acteur direct du conflit. Dans la seconde figure, il intervient comme médiateur, arbitre ou représentant d'une institution. Son action alors ne relève plus de sa subjectivité propre, mais de l'autorité institutionnelle dont il est le dépositaire. Son intervention qui s'effectue au nom de l'État et non en vertu de convictions strictement personnelles, doit donc être comprise comme une manifestation de l'action étatique (Somabe, 2026, p. 6). Ainsi, il apparaît que les modalités d'émergence et de gestion des conflits (y compris les conflits d'intérêts) révèlent la centralité de l'État, en tant qu'il est l'instance de représentation, de régulation et d'arbitrage, occupant une position déterminante.

Le cas illustratif est la COP29 tenue à Bakou du 11 au 24 novembre 2024, où les négociations ont buté sur trois principaux désaccords : le montant du financement climatique pour les pays en développement (300 milliards de dollars par an obtenus, loin des attentes des pays du Sud, avec pour objectif élargi à 1300 milliards de dollars par an d'ici 2035) ; le refus des pays du Golfe, de la Chine et de la Corée du Sud de devenir contributeurs obligatoires ; le blocage mené par l'Arabie Saoudite de toute mention d'une sortie des énergies fossiles dans le texte final. D'une manière générale, comme le remarque Sohnle et Trudeau (2025, p. 604), « l'opposition frontale de certains États aux acquis environnementaux se manifeste désormais de manière avouée et sans honte ». Alors que les catastrophes environnementales continuent de sévir autour du globe, Sohnle et Trudeau (2025, p. 602) constatent que la COP29 « a exacerbé les inquiétudes quant à la capacité de l'Accord de Paris à relever les ambitions et à rester pertinent dans un paysage multilatéral de plus en plus effiloché »

Finalement, dans cette COP29, chaque groupe, représentant étatique et partie prenante aux négociations tentent de défendre leurs intérêts et valeurs. L'enjeu au niveau de l'éthique

économique et environnementale se situe dans la tension permanente entre les calculs économiques partisans, les particularismes axiologiques et les valeurs écologiques. Selon Somabe (2026, p. 6), les pays en voie de développement privilégient les subventions (des pays riches), ou l'imposition (des firmes multinationales), alors que les pays industrialisés penchent, soit vers la réglementation, soit vers une extension des droits de propriété. De la sorte, le groupe des pays en voie de développement conditionne leurs adhésions aux accords climats pour la transition, à des efforts de dédommagement et d'aides financières des pays riches industriels plus pollueurs. Le mécanisme de résistance à la coopération internationale environnementale est ici lié à la fois aux intérêts économiques et géopolitiques des pays du Sud qui manifestent leurs réticences aux accords climats non conformes à leur développement.

Dans cette configuration, la lutte commune et coopérative pour la préservation de l'environnement est soumise à de rude épreuve de conflits d'intérêts, source de mécanismes de résistance et de conflits de groupe et politique (Somabe, 2026, p. 6). Sans cesse, la société civile et les observateurs sont de plus en plus désemparés et déçus par les échecs que connaissent la plupart des sommets et conventions internationales supra-étatiques portant sur le climat et la transition écologique (Somabe, 2026, p. 6). Ces échecs résultent, pour l'essentiel, des revendications axées sur la souveraineté des États et parties prenantes. Comprendre cet état de fait suppose alors d'interroger les enjeux politico-éthiques qui sous-tendent les conflits d'intérêts liés à l'environnement en mettant en évidence le rôle des institutions étatiques et supra-étatiques dans leur production, leur régulation ou leur perpétuation.

À partir du moment où, les désaccords ou les conflits sociaux ou culturels qui émergent de la lutte internationale pour la transition écologique suscitent une implication directe ou indirecte de la souveraineté des États, on assiste à une politisation des conflits d'intérêts en lien avec l'environnement. Cette politisation constitue la condition de leur accession au statut de conflits proprement politiques. En effet, même si les tensions écologiques ne relèvent pas spontanément de la sphère politique ; elles y accèdent dès lors qu'elles mobilisent des instances de pouvoir investies de la légitimité de décider, d'arbitrer ou de contraindre. Les controverses sur la justice climatique, le partage des responsabilités environnementales ou la gestion équitable des ressources naturelles mettent toujours en scène des sujets politiques collectifs incarnés par les États. Ceux-ci apparaissent alors comme des sujets historiques porteurs d'intérêts stratégiques, de systèmes de valeurs et de visions du monde. Sous cet angle, la politique ne constitue pas seulement un cadre de gestion des différends environnementaux, mais l'horizon même dans lequel ceux-ci acquièrent une portée institutionnelle et normative. C'est pourquoi, Le Prestre et al. (1991, p. 164) soulignent que la coopération internationale en matière d'environnement est inséparable du politique. La politisation ne désigne donc pas un simple changement d'échelle, mais une transformation qualitative du conflit d'intérêts qui cesse d'être un différend particulier pour devenir un objet de délibération collective engageant l'ordre politique et par extension l'ordre juridique. Comme le précise Dufresne (2000, p. 32), « le seul fait de pouvoir nommer le conflit d'intérêts, d'en prendre conscience est le signe d'une vie politique déjà profondément imprégnée par le souci de la justice ». Ce constat amène à porter une réflexion sur les enjeux de justice environnementale en contexte de post-souveraineté.

2.2. Vers une justice environnementale post-souverainiste

Le contexte de conflit d'intérêts qui mine la gouvernance internationale de l'environnement renforce les inégalités sociales et devient une source d'injustices environnementales. En effet, les mécanismes d'élaboration et de pilotage des projets de coopération environnementale au Nord et au Sud sont parfois sources d'inégalités, d'injustices (Martinez-Alier, 2014, p. 148 ; Deldrève et al., 2019, p. 4) et d'ingérences environnementale (Karsenty, 2022, p. 3) ou de violences et colonialisme vert (Blanc, 2022, p. 17). L'analyse de

tels enjeux, sous l'angle de la justice environnementale, nous amènera à porter un regard critique sur les enjeux et les défis de la coopération environnementale internationale pour une transition juste et équitable, dans les pays du Sud.

2.2.1. Regard critique sur la justice environnementale au prisme des relations Nord-Sud

La justice environnementale lève un coin de voile sur les inégalités d'accès aux ressources naturelles, aux espaces vitaux et au droit à un environnement sain. Selon Dobson (1998, p. 20), la justice environnementale peut se définir comme « une distribution juste entre les populations des biens et maux environnementaux ». Dans cette définition, elle est l'apanage de la justice distributive et voudrait avoir une fonction éminemment éthique qui consiste à moraliser l'économisme écologique, mais plus loin à se présenter comme un cadre théorique critique et de mobilisation contre les tendances qui sont de nature à étouffer les enjeux d'injustices sociales dans le traitement des questions environnementales. À ce titre, la justice environnementale a pour marque de fabrique la mise en commun des enjeux environnementaux et sociaux qu'elle tente de construire, à partir d'une critique profonde de la domination occidentale de la nature dont la responsabilité historique dans l'avènement de la crise écologique est largement attestée et documentée. Elle s'inscrit ainsi dans le sillage de l'équité sociale promue par le troisième pilier du développement durable. Selon C. et R. Larrère (2015, p. 281), s'il est vrai que la justice environnementale surgit de la constatation d'injustices liées à des inégalités dans la distribution du fardeau environnemental, au niveau international, la polarité Nord/Sud affecte la répartition des coûts environnementaux et celle des avantages. Et le contexte géopolitique actuel de gouvernance environnementale internationale amplifie ces enjeux de justice environnementale.

Dans une approche comparative, il relève d'un truisme que d'affirmer qu'en termes de coût et bénéfices relativement à la coopération internationale environnementale, le Sud se trouve dans une position désavantageuse par rapport aux riches pays du Nord. À ce titre, nous pouvons citer l'exemple du contexte postcolonial d'aménagement de la nature, à travers la création des aires protégées en Afrique, délogeant la population riveraine sans dédommagement (Blanc, 2022, p. 32). On peut également citer l'impact de l'économie extractiviste sur la destruction de l'immense forêt tropicale de l'Amazonie pour alimenter les caisses de l'État (Charbonnier, 2024, p. 232) et des firmes privées (Choquet, 2025, p. 3). La même logique économique est appliquée dans certaines zones d'Asie du Sud-Est qui voient ses forêts disparaitre au profit de la culture du palmier à huile et des plantations d'arbres à croissance rapide destinés à la pâte à papier (Karsenty, 2025, p. 37).

Toutefois, en Afrique particulièrement, les politiques de préservation entraînent des enjeux sociaux et de souveraineté environnementale. Pour mieux comprendre ces enjeux, il est important de souligner que les projets des parcs en Afrique trouvent leurs racines dans l'entreprise coloniale dont le but est d'exproprier les africains de leurs ressources naturelles au profit des entreprises touristiques (Ferdinand, 2019, p. 279 ; Blanc, 2022, p. 36). Cette triste réalité qui dessine un schéma propre à la logique coloniale, perpétue une forme d'impérialisme environnemental (Ferdinand, 2019, p. 30) ou de racisme environnemental global (Martinez-Alier, 2014, p. 409). La conséquence est que, la préservation de la nature en réaction aux destructions environnementales dans les colonies se met en place « sans se soucier des injustices constitutives du monde coloniale » (Ferdinand, 2019, p. 166). Ces injustices sont toujours à l'œuvre grâce « à un capitalisme global et à des accords postcoloniaux qui maintiennent par la contrainte militaire et financière ces manières destructrices d'habiter la Terre et poursuivent la domination des anciens colonisés » (Ferdinand, 2019, p. 31). Les politiques de préservation ont donc un fond colonial destructeur.

Selon Somabe (2026, p. 8), l'argument de préservation se transforme en arme de désarticulation culturelle, de bouleversement des valeurs environnementales locales,

d'exploitation économique et environnementale des pays du Sud. La déstabilisation ou la désarticulation culturelle en question se traduit par l'imposition au territoire du Sud d'un ensemble d'institutions par des dominateurs étrangers occidentaux ayant un impact sur les modes d'organisation sociale endogènes et, sur la culture environnementale locale. Pourtant, les études socio-anthropologiques menées en Afrique montrent l'existence de valeurs éthiques de préservations socio-écologiques inhérentes aux diverses représentations culturelles et mode d'organisation socio-économiques africaines (Makashing, 2019, p. 15). Or, avec l'impérialisme environnemental, ces valeurs éthiques environnementales qui favorisent l'harmonie de l'homme et la nature se trouvent détruites. Vu du point de la justice environnementale, cet impérialisme soulève un enjeu de reconnaissance culturelle, socio-économique et géopolitique. Il ne s'inscrit pas dans la valorisation des ressources locales.

Par ailleurs, les injustices et inégalités produites par les institutions internationales se perçoivent davantage à travers les contradictions et inégalités dans les approches de valorisation culturelle de l'UNESCO, entre le sud et le Nord (Somabe, 2026, p. 8). C'est le cas du parc des Cévennes en France, classé au patrimoine mondial de l'UNESCO, où l'agropastoralisme local est promu comme pratique culturelle d'adaptation de l'activité de façonnage de la nature (Blanc, 2022, p. 129). Cette adaptation d'activité humaine à la nature est valorisée, en Occident et reconnue comme valeurs naturelles universelles exceptionnelles. Par contre, comme le constate Somabe (2026, p. 9), en Afrique, cette même institution internationale assure un décalage entre la préservation et les pratiques culturelles et besoins socio-économiques de la communauté locale dans la plupart des pays du Sud. Par exemple, les experts de l'UNESCO estiment que les habitants du Simien en Éthiopie, par leurs activités agro-pastorales affectent sévèrement les valeurs naturelles du parc (Blanc, 2022, p. 20). Dans le contexte africain, l'attribution de valeurs naturelles universelles exceptionnelles se fonde sur le statut de paysage spectaculaire des parcs, dont la préservation est menacée par la présence et les activités humaines locales. Blanc (2022, p. 20) note que selon les experts de l'UNESCO, les menaces pesantes sur l'intégrité du parc sont l'installation humaine, les cultures et l'érosion des sols. Dès lors, les experts se fondent sur ces arguments pour déclasser ces parcs naturels africains du patrimoine mondial. Contrairement au cas des Cévennes, le principe de la valeur naturelle universelle exceptionnelle de l'UNESCO est de tendance à disqualifier la plupart des parcs qui n'ont pas fait l'objet d'exclusion de vie et d'activités humaines dans les pays du Sud (Somabe, 2026, p. 9). Partant de cette grille d'analyse, on peut estimer que les parcs africains ne seraient érigés au rang de patrimoine mondial, uniquement sur la base du critère des intérêts écologiques de leurs composantes (les espèces animales et végétales), sans considération des valeurs culturelles préservationnistes des communautés locales. L'injustice environnementale est incontestable puisqu'en Europe, les institutions internationales et leurs experts valorisent l'harmonie entre l'homme et la nature, alors qu'en Afrique ils réclament encore l'expulsion d'habitants qui seraient destructeurs (Blanc, 2022, p. 20 ; Somabe, 2026, p. 9).

Ici, selon Somabe (2026, p. 9), l'Occidental est présenté comme l'homme qui s'adapte à l'environnement (adaptation de la vie socio-économique des habitants du parc des Cévennes à la nature), et l'Africain est perçu comme l'homme qui dégrade l'environnement (dégradation de la nature par les autochtones, en Afrique). C'est dans ce climat d'injustice environnementale institutionnelle que sur recommandation de l'UNESCO en 2016, l'Éthiopie a été contrainte d'expulser, sans relocalisation et dédommagement environs 2 500 cultivateurs et bergers qui vivaient dans le parc national du Simien (Somabe, 2026, p. 9). Partant de là, cette figure de coopération internationale caractérisée par la violence et d'injustice environnementale a favorisé l'érection de ce parc africain au patrimoine culturel de l'UNESCO, au détriment du bien-être des peuples. Dans de telles configurations qui frisent le néocolonialisme institutionnel, la préservation de l'environnement apparaît comme un levier de contrainte géopolitique occidentale à l'avancement du processus de développement des

pays du Sud. À cet effet, les injustices socio-environnementales (pauvreté, désarticulation culturelle, socio-économique, etc.) générées par les mécanismes de coopération internationale environnementale en Afrique suscitent des critiques de la transition écologique et du développement durable (Somabe, 2026, p. 9). À ce titre, il est impératif de repenser la coopération internationale environnementale dans le sillage d'une justice environnement post-souverainiste.

2.2.2. Pour une coopération internationale environnementale juste : construire une justice environnementale post-souverainiste

La notion de post-souveraineté est une souveraineté qui doit être appréciée à l'aune de l'interdépendance planétaire désormais inéluctable. Elle ne signifie pas l'abolition de la souveraineté, mais sa transformation fonctionnelle et normative, à travers le principe selon lequel les États conservent leur autonomie interne tout en transférant une partie de leurs compétences à des institutions supranationales, afin de répondre à des défis dont la structure même excède les frontières de toute juridiction particulière, c'est-à-dire pour gérer les problèmes communs. Ce mouvement s'apparente à ce que l'on pourrait nommer, à la suite de Habermas (2000), une souveraineté postnationale, dans laquelle la mondialisation du néolibéralisme et la démultiplication des problèmes collectifs (surtout écologiques) à l'échelle planétaire, rendent l'État-nation obsolète pour donner naissance à une « une nouvelle constellation politique ». Selon Tonyeme et Afanyiakossou-Gbagba (2023, p. 589), la mondialisation néolibérale actuelle impose le passage vers cette nouvelle perspective ouverte par Habermas. La raison fondamentale est que « la mondialisation des échanges et de la communication, de la production économique et de son financement, du transfert de la technologie et des armes, et surtout celle des risques écologiques et militaires, nous place devant des problèmes qui ne peuvent plus trouver de solutions, ni dans le cadre de l'État-nation ni par la voie, jusqu'ici courante, des accords entre États souverains » (Habermas, 1998, pp. 96-97).

Dans la perspective environnementale, cette forme de souveraineté postnationale s'apparente à une souveraineté partagée dans laquelle la responsabilité environnementale devient collective. Elle déplace alors la légitimité politique du *demos* national vers une co-obligation contractée envers les générations futures et les écosystèmes partagés. Dans ce cas, la responsabilité environnementale cesse d'être une obligation périphérique pour devenir constitutive du lien politique lui-même. Elle n'est plus simplement ce que les États acceptent de faire ensemble, mais ce qu'ils doivent faire sous peine de perdre leur légitimité substantielle, distinction importante que le droit international peine encore à pleinement consacrer.

Pour autant, il existe déjà des initiatives concrètes qui témoignent de cette nécessaire mutation avec l'Union européenne (UE) et son initiative de gouvernance climatique intégrée, à travers le Green Deal et le Système d'échange de quotas d'émission (ETS). L'UE a même « adoptée la Convention sur la protection de l'environnement dans le droit pénal » (Sohnle et Trudeau, 2025, p. 617). Ces initiatives offrent le cas le plus avancé d'une gouvernance climatique intégrée qui prend le dessus sur les prérogatives nationales. De même, la reconnaissance de la primauté du droit environnemental international sur les législations internes dans certains ordres juridiques signale une hiérarchisation normative inédite, dans laquelle l'environnement commence à s'imposer comme référent supérieur du droit. Ces évolutions annoncent la formation progressive d'un constitutionnalisme écologique global (Kotzé, 2016, p. 329) où la protection de l'environnement devient un impératif supérieur du droit international, un impératif *jus cogens*, c'est-à-dire une norme indérogeable du droit international. À ce niveau, a lieu un débat qui consiste à discuter « (a) si le droit international de l'environnement – ou l'une de ses parties, comme ses principes – possède les

caractéristiques pour être considéré comme une constitution globale ou (b) s'il existe au niveau national parmi les Constitutions qui ont constitutionnalisé des éléments de protection de l'environnement « globaux » » (Sozzo, 2018, p. 101). Si ce débat demeure sans une issue claire, il s'est au moins construit autour de l'idée qu'il existe des aspects communs de modèles institutionnels et de droits fondamentaux dans la grande majorité des constitutions pouvant devenir, au même moment, globaux. Dans le domaine environnemental, cette idée sous-entend qu'un droit environnemental global est possible.

Cependant, il convient de ne pas céder à l'optimisme prématuré puisque ce constitutionnalisme écologique global demeure plus programmatique qu'effectif. Pour autant, le 23 juillet 2025, la Cour internationale de justice (CIJ) a rendu un avis consultatif historique sur les obligations des États en matière de changement climatique (Joachim, 2025, p. 1). Cet avis annonce une nouvelle ère pour le droit international environnemental puisqu'il « établit en effet que la violation des obligations climatiques par les États constitue un « fait internationalement illicite » engageant la responsabilité des États » (Joachim, 2025, p. 1). Pourtant, en dépit de l'avis de la CIJ, Joachim (2025, p. 4) affirme que le principe de souveraineté des États pousse ceux-ci à « appliquer le droit international que s'ils en acceptent explicitement l'application ». Cette réalité fait qu'en « matière climatique, comme dans d'autres domaines encadrés par le droit international, le principe de volonté souveraine des États fait loi » (Joachim, 2025, p. 6). Finalement, la CIJ, consciente de cette réalité, s'en remet à la volonté humaine concernant les règles mises en place en matière climatique.

La tension entre souveraineté formelle et contrainte écologique réelle n'est pas résolue. Elle est simplement déplacée. Le risque est que cette rhétorique de la souveraineté partagée serve de légitimation asymétrique permettant aux puissances dominantes de garder des habitudes coloniales en imposant des normes environnementales aux États du Sud global, sans redistribution équitable des coûts de la transition ni reconnaissance de la dette historique. Pour pallier ce risque, il faut pouvoir aller dans le sens d'une justice environnementale post-souverainiste. Cette justice invite à véritablement prendre en compte les luttes décoloniales dans le monde. En effet, selon Ferdinand, (2019, p. 335), la justice environnementale pointe la responsabilité historique des empires coloniaux dans le changement climatique par leurs révolutions industrielles au XIX^{e} siècle, « tout comme elle pointe le colonialisme environnemental de l'accaparement des ressources de la planète par les pays du Nord et leur « dette écologique » vis-à-vis des pays du Sud ». Elle invite également à dépasser le cadre westphalien, non pas pour le dissoudre, mais pour l'interroger dans ses fondements mêmes, à la lumière de l'urgence écologique. Car en soi l'État-nation n'est pas systématiquement un obstacle institutionnel puisqu'il est, avant tout, le dépositaire de légitimités démocratiques que l'on ne devrait sacrifier dans sa totalité.

Inspirée par l'éthique de la responsabilité de Hans Jonas (1995, p. 40) qui pose l'impératif d'agir de telle sorte que les conditions de la vie humaine et non humaine demeurent possibles et la théorie de la justice environnementale d'Andrew Dobson (1998), cette perspective propose une reconfiguration profonde des espaces de décision politique. Cette perspective n'en est pas moins traversée par la tension fondamentale qui existe entre l'universalité des enjeux environnementaux et la particularité irréductible des situations, des cultures et des vulnérabilités. C'est pourquoi cette reconfiguration implique, une gouvernance partagée entre États, société civile, peuples autochtones, acteurs non étatiques, à condition toutefois de ne pas confondre pluralité des voix et équivalence des pouvoirs. Car la participation sans redistribution réelle du pouvoir décisionnel n'est que mise en scène délibérative. Elle implique aussi, une redistribution des responsabilités selon la capacité contributive et l'impact écologique historique ; ce qui suppose d'assumer pleinement le paradigme de la dette écologique qui nous parait plus exigeante que la simple « responsabilité différenciée » des accords climatiques, en ce qu'elle nécessite réparation et non uniquement

atténuation. Elle implique, enfin, une reconnaissance de la nature comme sujet moral et politique, dans la lignée de Latour (2018, p. 61) et de son Parlement des choses qui exige une révolution épistémologique consistant à rompre avec le dualisme nature/culture qui continue de structurer, souvent à leur insu, les architectures juridiques et institutionnelles contemporaines. Ces configurations ouvrent la voie à une solidarité environnementale transnationale, où la légitimité politique ne se fonde plus uniquement sur la souveraineté territoriale, mais sur la co-responsabilité planétaire.

3. Discussion

L'objectif de cet article était de porter une réflexion philosophique, à partir d'une critique des conflits d'intérêts en lien avec les questions environnementales, sur la possibilité d'une coopération internationale environnementale viable et juste dans un contexte post-souverainiste. Il en est ressorti que cette coopération est largement dominée par le principe de souveraineté des États qui maintient un régime continu de conflits d'intérêts. À ce titre, les principaux résultats de l'étude confirment une tension structurelle qui montre, d'une part que la coopération internationale environnementale a certes édifié un cadre normatif exigeant, d'autre part, que ce cadre reste systématiquement miné par la persistance des logiques souverainistes, des intérêts économiques nationaux et des asymétries géopolitiques Nord-Sud. Elle montre également que les conflits d'intérêts ne relèvent pas seulement d'une faiblesse technique des institutions, mais d'une contradiction éthique de fond, dans laquelle la souveraineté nationale demeure un obstacle réel à une gouvernance environnementale globale (Morin et Orsini, 2015, p. 121 ; Joachim, 2025, p. 7). C'est en raison de cela que ce travail s'est évertué à promouvoir un cadre post-souverainiste. Pour autant, le concept de post-souveraineté tel que pensé dans cette réflexion ne défend pas l'abolition de la souveraineté des États, mais sa transformation fonctionnelle et normative. En elle, les États conservent leur autonomie interne tout en transférant une partie de leurs compétences à des institutions supranationales pour gérer des défis qui excèdent structurellement les frontières.

Cette conception rejoint ce que Habermas (2000) nommait « souveraineté postnationale » qui recouvre l'idée selon laquelle la mondialisation de risques écologiques rend l'État-nation insuffisant. La perspective habermassienne envisage une souveraineté partagée qui rend collective la responsabilité environnementale. S'il existe des initiatives concrètes qui donnent corps à cette évolution de souveraineté, avec le Green Deal européen et le système d'échange de quotas d'émission, en soi ces évolutions annoncent la formation d'un « constitutionnalisme écologique global » (Kotzé, 2016, p. 330) qui fait de la protection de l'environnement, une question de justice, un impératif indérogeable du droit international. À ce titre, nous avons proposé, sur la base de l'éthique de la responsabilité de Jonas (1995) et de la théorie de la justice environnementale de Dobson (1998), trois piliers sur lesquels l'on peut ériger la justice environnementale post-souverainiste. Le premier consiste en une gouvernance partagée entre États, société civile, peuples autochtones et acteur non étatiques. Le deuxième est une redistribution des responsabilités, en fonction de la capacité contributive et de l'impact écologique historique. Le troisième est la reconnaissance de la nature comme un sujet moral et politique suivant la pensée de Latour (2018) et son « parlement des choses ».

Les conclusions de cette étude présentent une pertinence directe pour éclairer les négociations climatiques en cours, les réformes institutionnelles de l'ONU et les débats sur le droit international de l'environnement. Elles éclairent des situations concrètes vécues par les pays africains dans leur rapport aux institutions de coopération internationale. Toutefois, le cadre proposé demeure davantage programmatique qu'effectif, puisque le constitutionnalisme écologique global reste un horizon normatif plus qu'une réalité institutionnelle. En conséquence, deux risques spécifiques ont été identifiés. La rhétorique de la « souveraineté partagée » pourrait servir de légitimation asymétrique, permettant aux puissances dominantes

d'imposer des normes environnementales aux États du Sud sans redistribution équitable des coûts ni reconnaissance de la dette historique. Aussi, la justice environnementale post-souverainiste se heurte à deux questions que ce cadre ne résout pas encore : l'arbitrage des conflits entre co-responsables et l'identification d'une instance légitime capable d'incarner l'intérêt commun sans reconstituer, sous un autre nom, une nouvelle forme d'hégémonie.

Conclusion

La coopération internationale environnementale demeure prisonnière d'une logique souverainiste et d'intérêt qui compromet l'efficacité des engagements écologiques. Face à ce constat, le problème a été de savoir : comment la coopération internationale peut-elle surmonter les logiques de souveraineté et d'intérêts particuliers pour instaurer une véritable justice environnementale post-souverainiste ? Dans l'étude de ce problème, nous arrivons aux résultats suivants lesquels, la coopération internationale environnementale repose sur des fondements normatifs solides, mais que ces fondements sont systématiquement érodés par des conflits d'intérêts d'ordre politique, économique et géopolitique. L'étude a montré également qu'une justice environnementale post-souverainiste suppose de reconceptualiser la souveraineté comme responsabilité partagée, de redistribuer les responsabilités selon la dette écologique historique et de reconnaître la nature comme sujet moral.

La contribution scientifique de cette étude réside dans la proposition d'un cadre philosophique articulé autour de l'éthique de la responsabilité (Jonas, 1995), la théorie de la justice environnementale (Dobson, 1998) et la philosophie postnationale (Habermas, 1998 ; 2000). Ce cadre va au-delà des approches existantes qui intègrent la dimension de la dette écologique et la reconnaissance des éthiques environnementales non occidentales. Il offre des ressources conceptuelles pour penser des formes de gouvernance écologique globale qui ne reconduisent pas les rapports de domination Nord-Sud. En outre, en se plaçant sous l'angle de la justice environnementale, il fait de la lutte internationale pour la préservation de l'environnement, une opportunité pour les divers acteurs du Sud et du Nord, pour repenser la coopération internationale environnementale sur des bases de collaboration équitable, de co-construction, de conjugaison des intérêts et d'harmonisation des valeurs, afin de faire face efficacement aux défis environnementaux et sociaux actuels.

Toutefois, cette étude recèle quelques limites, notamment le problème de la généralisation statistique que l'on doit attribuer à son orientation philosophique. Ce problème fait que les cas empiriques mobilisés servent d'exemples argumentatifs. En outre, les propositions avancées demeurent davantage théoriques qu'opérationnelles et la question de leur mise en œuvre institutionnelle concrète n'a pas été pleinement traitée. De même, des questions demeurent pour l'heure insolubles au niveau du post-souverainisme, à savoir l'arbitrage des conflits entre co-responsables et l'instance qui peut incarner l'intérêt commun sans reconstituer, sous un autre nom, une nouvelle forme d'hégémonie. Ces limites dessinent des perspectives de recherche sur l'étude comparative empirique des mécanismes de gouvernance post-souverainiste existants afin de tester la portée opérationnelle des propositions avancées dans cette recherche. Par ailleurs, une enquête de terrain auprès des communautés locales africaines implantées dans ou près des aires protégées apporterait une dimension empirique cruciale à la question de la justice environnementale. Enfin, les suites du retrait américain de 2026 et les dynamiques post-COP29 offrent un terrain d'observation privilégié pour éprouver la robustesse des cadres théoriques proposés.

Références bibliographiques

A/CONF.48/14/Rev.l. (1973). Rapport de la conférence des Nations unies sur l'environnement (5-16 juin 1972 à Stockholm). Publication des Nations Unies.

Audier, S. (2019). L'âge du productivisme. Hégémonie prométhéenne, brèches et alternatives écologiques. La Découverte.

Beck, U. (2008). La société du risque. Sur la voie d'une autre modernité, trad. Laure Bernardi. Flammarion.

Blanc, G. (2022). L'invention du colonialisme vert. Pour en finir avec le mythe de l'Éden africain. Flammarion.

Canivez, P. (2008). Qu'est-ce qu'un conflit politique ?, Revue de Métaphysique et de Morale, 58(2), 163–175. https://shs.cairn.info/revue-de-metaphysique-et-de-morale-2008-2-page-163?lang=fr, (consulté le 02 juin 2026).

Charbonnier, P. (2024). Vers l'écologie de guerre. Une histoire environnementale de la paix. La Découverte.

Chasek, P. (2020). Stockholm et la naissance de la diplomatie environnementale. In IISD, Toujours qu'une seule terre : les leçons de 50 ans de politique de développement durable des Nations Unies, 1-9. https://www.iisd.org/fr/articles/stockholm-et-la-naissance-de-la-diplomatie-environnementale, (consulté le 15 novembre 2025).

Craik, A. N. (2020). The Duty to Cooperate in International Environmental Law: Constraining State Discretion through Due Respect, Yearbook of International Environmental Law, 30(1), 22-44, http://dx.doi.org/10.2139/ssrn.3596981

Deldrève, V., Lewis, N., Moreau, S. & Reynolds, K., (2019). « Les nouveaux chantiers de la justice environnementale ». VertigO, 19(1), 0-14. https://id.erudit.org/iderudit/1065407ar, (consulté le 20 mai 2026).

Dobson, A. (1998). Justice and the Environment. Conceptions of Environmental Sustainability and Theories of Distributive Justice. Oxford University Press.

Dufresne, J. (2000). Pour une éthique réaliste. In A. G. Bernier et F. Pouliot (Eds.), Éthique et conflits d'intérêts (pp. 31-40). LIBER.

Esty, D. C. & Miskho, A. C. (2025, novembre). Le (nouveau) retrait des États-Unis de l'Accord de Paris : une nouvelle ère difficile pour la réponse mondiale au changement climatique, Groupe d'études géopolitiques. https://geopolitique.eu/articles/le-nouveau-retrait-des-etats-unis-de-laccord-de-paris-une-nouvelle-ere-difficile-pour-la-reponse-mondiale-au-changement-climatique/, (consulté le 04 mai 2026).

Ferdinand, M. (2019). Une écologie décoloniale. Penser l'écologie depuis le monde caribéen. Seuil.

Habermas, J. (1998). L'intégration Républicaine. Essais de théorie politique, trad. Trainer Rochlitz. Fayard.

Habermas, J. (2000). Après l'État-nation. Une nouvelle constellation politique, trad. Rainer Rochlitz. Fayard.

Hirsch, M. (2010), Pour en finir avec les conflits d'intérêts. Stock.

Joachim, C. (2025). Révolutionnaire ? Une mise en contexte de l'Avis consultatif de la Cour internationale de justice rendu le 23 juillet 2025 sur les obligations des États en matière de changement climatique. (1-8) https://hal.science/hal-05200755v1, (consulté le 05 août 2026).

Jonas, H. (1995) Le principe responsabilité : une éthique pour la civilisation technologique. trad. Jean Greisch, Flammarion.

Karsenty, A. (2022). Métamorphoses de « l'ingérence environnementale » : le cas des forêts, Revue des Deux Mondes, (mars), (p.129-135). https://doi.org/10.3917/rd2m.2203.0129

Karsenty, A. (2025). Idée reçue n° 3 : L'agroécologie va augmenter la déforestation. Trèves Viviane (Eds.). Agroécologie : Dépasser les idées reçues : 15 controverses éclairées par la sciences pour avancer sur les transitions agricoles et alimentaires, Le Lierre, pp.35-43, https://hal.science/hal-05346838v1, (consulté le 8 août 2026).

Kotzé, L. J. (2016). Global Environmental Constitutionalism in the Anthropocene. Hart Publishing.

Larrère, C. & Larrère, R. (2015). Penser et agir avec la nature. Une enquête philosophique, La Découverte.

Latour, B. (2018). Esquisse d'une Parlement des choses. In Ecologie & politique, 56(1), 47-64, Éditions Le Bord de l'eau. https://doi.org/10.3917/ecopo1.056.0047

Le Prestre, P., Brown, J. W., Haas, P. M., McCormick, J. & Young, O. R. (1991). Facteurs de progrès en coopération internationale pour l'environnement : essai en marge d'études récentes. Études internationales, 22(1), 163–174. https://doi.org/10.7202/702797ar

Makashing, M. R. (2019). L'homme et la nature. Perspectives africaines de l'écologie profonde. L'Harmattan.

Martinez-Alier, J. (2014). L'écologisme des pauvres : une étude des conflits environnementaux dans le monde, trad. A. Verkaeren, Les petits matins/Institut Veblen.

Morin, J.-F. & Orsini, A. (2015). Politique internationale de l'environnement. Presses de Sciences Po.

Naidoo, D. (2025, 26 février). Le retrait des États-Unis de l'Accord de Paris sur le climat pénalisera l'Afrique. https://issafrica.org/fr/iss-today/le-retrait-des-etats-unis-de-l-accord-de-paris-sur-le-climat-penalisera-l-afrique, (consulté le 10 avril 2026).

Rotillon, G. & Tazdaït, T. (2003). Coopération internationale et problèmes environnementaux globaux : vision normative versus vision positive. Revue d'économie du développement ; 11(1), 101-134, De Boeck.

Sohnle, J. & Trudeau, H. (2025). Le droit international de l'environnement (juillet 2023-juin 2025) ou l'opposition à l'hydre de Lerne. Revue juridique de l'environnement. 3(50), 601-626, https://droit.cairn.info/revue-revue-juridique-de-lenvironnement-2025-3-page-601?lang=fr, (consulté le 6 août 2026).

Somabe, K. K. (2026). Environmental Justice and the Challenges of International Environmental Cooperation. In Encyclopedia of the Anthropocene. (pp. 1-12). Springer. https://doi.org/10.1007/978-3-031-51703-7_289-1

Sozzo, C. G. (2018). Vers un État écologique de droit ? Les modèles de buen vivir et de développement perdurable des pays d'Amérique du sud, Revue juridique de l'environnement (HS) n° spécial, 89-102, https://droit.cairn.info/article/RJE_HS04_0089/pdf?lang=fr, (consulté le 24 mai 2026).

Tonyeme, B. & Afanyiakossou-Gbagba, V. R. (2023). Postnationalisme habermassien et intégration en Afrique. Revue Internationale du chercheur (4)1, 587-604. https://revuechercheur.com/index.php/home/article/view/566/493, (consulté le 10 juin 2026).

Wöbse, A. K. (2011). The World after All Was One. The International Environmental Network of Unesco and IUPN, 1945-1950, Contemporary European History, (20)3, 331-348. https://doi.org/10.1017/S0960777311000348

REVUE HYBRIDES (RALSH)
e-ISSN 2959-8079 / ISSN-L 2959-8060
NUM. SPÉCIAL 05 (AOÛT 2026)

Traumatisme psychique et troubles anxieux chez les enfants déplacés internes au nord du Togo

Psychological trauma and anxiety disorders among internally displaced children in northern Togo

Ekoe MIDOHUIN
Université de Lomé, Togo
Email : ekoe.midohuin@yahoo.fr
Orcid id : https://orcid.org/0009-0001-9898-0590

Marodéguéba BARMA
Université de Lomé, Togo
Email : mbarma2001@yahoo.fr

Résumé : Le Togo a connu des situations critiques liées à des événements tels que les débordements de la crise du Sahel, les déplacements forcés de la population dont majoritairement les enfants, les afflux de réfugiés, les inondations, et d'autres catastrophes. La présente étude a pour objectif d'évaluer la prévalence des troubles anxieux chez les enfants déplacés internes victimes des attaques terroristes et d'analyser la relation entre le traumatisme psychique et les troubles anxieux. Il s'agit d'une étude prospective qui a concerné 350 enfants déplacés internes victimes des attaques terroristes dans la région des savanes au nord du Togo. Les techniques utilisées sont l'entretien semi-dirigé, l'observation, l'échelle Péritraumatic Distress Inventory – Child (PDI – C) et l'échelle Screen for Child Anxiety Related Disorders (SCARED). Le dépistage des troubles anxieux chez les enfants déplacés internes victimes des attaques terroristes montre une forte prévalence du trouble panique (90,4 %) et du trouble d'anxiété de séparation (92,8 %), suivis du refus scolaire anxieux (55,3 %), du trouble d'anxiété généralisée (51,2 %) et de la phobie sociale (39,9 %). Les résultats indiquent aussi qu'une augmentation du traumatisme psychique s'accompagne d'une intensification des troubles anxieux (R = 0,483), le traumatisme expliquant 23,3 % de leur variance (R^2 = 0,233). La prévalence des troubles liés à l'anxiété est extrêmement élevée au sein de la population des enfants déplacés internes victimes des attaques terroristes au nord du Togo.
Mots-clé: Attaques terroristes, Enfants déplacés internes, Traumatisme, Troubles anxieux.

Abstract : Togo has faced critical situations stemming from events such as the spillover of the Sahel crisis, forced population displacement (predominantly affecting children), refugee influxes, floods, and other disasters. This study aims to assess the prevalence of anxiety disorders among internally displaced children who were victims of terrorist attacks and to analyze the relationship between psychological trauma and anxiety disorders. It is a prospective study involving 350 internally displaced children who were victims of terrorist attacks in the Savanes region of northern Togo. The methods employed included semi-structured interviews, observation, the Peritraumatic Distress Inventory – Child (PDI-C) scale, and the Screen for Child Anxiety Related Disorders (SCARED) scale. Screening for anxiety disorders among these children revealed a high prevalence of panic disorder (90.4 %) and separation anxiety disorder (92.8%), followed by anxious school refusal (55.3 %), generalized anxiety disorder (51.2 %), and social phobia (39.9 %). The results also indicate that increased psychological trauma is associated with more severe anxiety disorders (R = 0.483), with trauma accounting for 23.3 % of the variance (R^2 = 0.233). The prevalence of anxiety-related disorders is extremely high among the population of internally displaced children who were victims of terrorist attacks in northern Togo.
Keywords: Terrorist attacks, Internally displaced children, Trauma, Anxiety disorders.
Reçu le : 29/06/2026 ● **Publié le :** 31/08/2026

Introduction

Depuis novembre 2021, la région des Savanes située au nord du Togo à la frontière avec le Burkina Faso, est confrontée à une dégradation de la situation sécuritaire marquée par des incursions et des attaques de groupes armés. Cette crise a entraîné des pertes humaines ainsi que des déplacements internes de populations, parmi lesquelles un nombre important d'enfants, et a contribué à la dégradation des conditions de vie des populations affectées (OIM, 2024, p. 1 ; Banque mondiale, 2026, p. 12). L'exposition des enfants à des événements violents tels que les attaques terroristes constitue un facteur de risque important de perturbations psychologiques et développementales. Les travaux consacrés aux enfants exposés à la guerre et au terrorisme rapportent notamment des manifestations de stress post-traumatique, d'anxiété, de dépression, des difficultés de séparation, des troubles du sommeil ainsi que des problèmes comportementaux et d'adaptation (Yahav, 2011, pp. 90–108 ; Pereda, 2013, pp. 181–199). L'ampleur de ces conséquences varie toutefois selon plusieurs caractéristiques de l'exposition et du contexte post-traumatique, notamment le degré d'exposition à la violence, la répétition ou la persistance de la menace, les pertes subies et la disponibilité du soutien social (Pynoos et al., 1999, pp. 1542–1554).

Les troubles anxieux sont prépondérants parmi les troubles psychopathologiques induits par les événements traumatiques pendant l'enfance. Selon Masten et Narayan (2012), l'exposition des enfants aux catastrophes, aux guerres et au terrorisme peut compromettre les trajectoires développementales en fonction de l'intensité de l'exposition et de la disponibilité des ressources de protection et de résilience présentes dans l'environnement de l'enfant (pp. 231–235). Une méta-analyse menée par Lim et al. (2022) auprès de populations exposées aux guerres et aux conflits rapporte « une prévalence agrégée de l'anxiété de 43,4 % pendant les périodes de guerre, contre 30,3 % après les conflits. Ces résultats soulignent l'importance de la symptomatologie anxieuse dans les contextes de violence armée et suggèrent que la persistance des conditions de conflit peut contribuer au maintien d'une forte charge psychopathologique » (Lim et al., 2022, p. 1). Le déplacement interne constitue en lui-même un facteur susceptible d'accentuer la vulnérabilité psychologique des enfants, notamment en raison de la rupture des repères habituels, de l'exposition à de nouvelles difficultés et de la persistance possible de menaces pour leur sécurité et leur bien-être (Fazel et al., 2012, pp. 250–265).

Il ressort de la revue de la littérature que plusieurs recherches dans des contextes de guerres et de conflits ont mis en evidence la relation entre l'intensité du traumatisme psychique et l'ampleur des troubles anxieux chez les enfants. Mais au Togo, les études scientifiques portant spécifiquement sur les troubles anxieux des attaques terroristes chez les enfants déplacés internes sont quasiment inexistantes. Cette étude sur le traumatisme psychique et les troubles anxieux chez les enfants déplacés internes dans le contexte togolais reste pertinente dans la mesure où les contextes socioculturels sont différents et elle permettra de réorienter les interventions psychosociales en fonction des besoins des enfants.

En qualité de chargé d'appui technique Santé mentale et soutien psychosocial intervenant dans les communautés de la région des savanes, nous avons suivi de près les attaques terroristes qui se sont succédées au cours de l'année 2023. Midohuin & Barma (2025) ont décrit la chronologie de certaines attaques terroristes en ces termes :

> en janvier 2023, un Engin Explosif Improvisé (EEI) a détonné au passage d'une patrouille pédestre des Forces de Défenses et de Sécurité (FDS) à Kpemboli. Le bilan était de 4 soldats blessés évacués et pris en charge au Centre Hospitalier Régional (CHR) Dapaong. Par ailleurs, des éléments terroristes ont fait incursion au village Boatou à 8 km de Mandouri où ils ont égorgé un couple laissant des enfants de bas âge. Après avoir fouillé quelques maisons, ils ont incendié une machine d'une entreprise de BTP au niveau du pont de ladite localité. En février 2023, des éléments terroristes ont fait une incursion à Tarou, localité située à 7 km

> environ de Mandouri, 4 paysans qui revenaient nuitamment ont été égorgés. Le lendemain, les rues de Mandouri sont envahies par des populations qui ont fui leurs villages de Bagré, Namoufali, Kouampante pour trouver refuge au chef-lieu de la préfecture, la peur obligeant les populations à un déplacement massif. Toujours en février 2023 dans la préfecture de Kpendjal, sur l'axe Bagré - Djoatou, un tricycle avec à son bord 10 passagers, est victime d'une attaque à l'EEI. Il n'y a eu aucun survivant et un camion logistique de la NSCT (Nouvelle Société Cotonnière du Togo) a sauté sur un EEI à Sankartchagou. Le véhicule est incendié et des éléments terroristes ont fait une incursion dans les villages de Tola et de Gningou où ils se sont attaqués à la population. Le bilan était de 16 civils assassinés. En avril 2023, dans la préfecture de Tone, des éléments terroristes ont conduit une attaque contre le village frontalier de Waldjoaga, canton de Korbongou. Le bilan était de 6 civils assassinés, des boutiques vandalisées et du bétail emporté par les assaillants, etc. Les attaques terroristes avec une telle atrocité contre la population civile sans précédent au nord du Togo constituent un facteur de traumatisme psychique pour les survivants. (Midohuin & Barma., 2025, pp. 207-208)

Lors de nos activités de sensibilisation et de prise en charge psychosociale au niveau communautaire, plusieurs constatations ont été faites. Les enfants sursautent aux moindres bruits, ils présentent un état d'alerte permanente. Plusieurs cas de tentatives de suicide et d'abus d'alcool chez les enfants déplacés ont été rapportés ; un sentiment d'insécurité, une hypervigilance, une dépendance accrue envers les adultes, une peur de rester seul, et le refus ou l'évitement scolaire révélé chez certains enfants au cours des entretiens. Dans les salles de classe, on observe des élèves trop pensifs, évasifs. Un enseignant dit qu'ils sont présents de corps, mais absents d'esprit. En effet, ils ne répondent pas aux questions posées. Ils manquent de réactivité. Ils n'interagissent pas avec les autres. Aux vues de ces constats de terrain, une question centrale se pose alors : dans quelle mesure le traumatisme psychique induit par les attaques terroristes est-il lié aux troubles anxieux chez les enfants déplacés internes dans la région des Savanes au nord du Togo ?

La présente étude vise à évaluer la prévalence des troubles anxieux chez les enfants déplacés internes victimes d'attaques terroristes dans la région des Savanes au nord du Togo et à analyser la relation entre l'intensité du traumatisme psychique et les troubles anxieux.

Le corpus de l'étude est constitué de 350 enfants déplacés internes âgés de 6 à 12 ans qui ont fui leur zone de résidence suite aux attaques terroristes dans la région des Savanes. Le choix de cette population se justifie par le nombre croissant des enfants exposés à des évènements potentiellement traumatiques arrivant dans les chefs-lieux des préfectures de la région des savanes dans des conditions de déplacement périlleux et par le risque des séquelles psychiques des psychotraumatismes chez ces enfants qui inquiète les acteurs humanitaires au Togo. Cela suscite des débats et pousse à des multiples interventions psychosociales alors que les données épidémiologiques et cliniques sur les troubles psychopathologiques chez les enfants en lien avec le terrorisme sont quasiment inexistantes dans le contexte togolais.

L'étude est de nature prospective et repose sur une approche clinique et quantitative. La collecte des données a associé l'entretien clinique, l'observation directe et deux échelles d'évaluation notamment le Peritraumatic Distress Inventory–Child (PDI-C), utilisé pour évaluer le traumatisme psychique lié aux attaques terroristes et aux déplacements internes forcés, et le Screen for Child Anxiety Related Emotional Disorders (SCARED), pour évaluer les troubles anxieux chez les enfants victimes. La combinaison de ces différents outils permet de croiser les données recueillies afin de limiter les biais dans les résultats. L'entretien clinique permet notamment d'explorer le véçu des attaques terroristes, l'histoire de ces évènements, leur état mental pendant et immédiatement après les attaques et leur état mental actuel alors que l'observation directe apporte des informations complémentaires sur les manifestations comportementales et émotionnelles. Les échelles d'évaluation permettent, quant à elles, de

mesurer de manière plus systématique l'intensité du traumatisme psychique c'est – à – dire le péritraumatique et les différents troubles liés à l'anxiété. Les données recueillies ont été analysées à partir de la méthode quantitative en utilisant les statistiques descriptives afin d'estimer la fréquence des traumatismes psychiques liés aux attaques terroristes, des troubles anxieux, puis les statistiques inférentielles afin d'étudier la relation entre le traumatisme psychique et les troubles anxieux. Le présent article décline d'abord la méthodologie de l'étude, ensuite expose les différents résultats obtenus et enfin la discussion des résultats avec des travaux antérieurs sur les troubles liés aux évènements traumatiques chez les enfants.

1. Méthodes

Cette étude est tirée de notre recherche de doctorat unique en cours, où une première publication intitulée Attaques terroristes au Nord du Togo : Troubles de stress post traumatique chez les enfants déplacés internes a été faite par Midohuin et Barma (2025).

1.1. Types de recherche

Il s'agit d'une étude prospective menée dans les 09 communes de la région des savanes à savoir Kpendjal 1, Kpendjal 2, Kpendjal Ouest 2, Cinkassé 2, Tone 1, Tone 4, Oti 2, Oti Sud 1 et Oti Sud 2. L'étude a porté sur les enfants déplacés internes traumatisés par les attaques terroristes.

1.2. Corpus et critères de sélection

La saturation de l'échantillon de cette recheche est la même que celle de Midohuin et Barma (2025).

L'échantillon est composé de 350 enfants déplacés internes âgés de 6 à 12 ans, victimes des attaques terroristes. Ont été inclus, les enfants ayant été contraints de quitter leur lieu de résidence habituel en raison des attaques terroristes, y compris ceux retournés dans leur localité d'origine. Les enfants ayant séjourné moins de douze mois dans leur localité d'accueil ont été exclus de l'étude afin de garantir une exposition suffisante aux effets du déplacement sur leur fonctionnement psychologique et leur résilience.

Visant à satisfaire la représentativité de la population, la puissance statistique de la population a été calculée en appliquant la formule suivante :

$$N = \frac{Z^2[p(1-p)]}{\Delta^2}$$

Où :
Z = 1,96 au seuil de 5%
P = proportion des enfants déplacés internes dont l'âge est compris entre 6 et 12 ans
Δ = Précision

- Pour une proportion des enfants ayant vécu un traumatisme et qui ont développé un trouble de stress post traumatique est estimée à 36%, Fletcher, (2003)
- Pour avoir une précision de l'estimation de 4%, soit une proportion comprise entre [31%-39%] avec un risque de première espèce alpha estimé à 5%.
- Un taux de non-réponse de 10%

La taille de l'échantillon retenue est au moins 582 participants.

Pour sélectionner les communes, l'échantillonnage exhaustif a été utilisé. La région des savanes comporte 16 communes administratives. Parmi ces communes dans leur ensemble, 7 n'ont pas été pris en compte à cause de l'absence de foyer d'accueil des enfants déplacés internes dont l'âge est compris 6 et 12 ans dans ces communes. Ce constat s'est appuyé sur les

données du terrain obtenues en juillet 2023 auprès de la Direction Régionale des Solidarités, du Genre de la Famille et de la Protection de l'Enfance des Savanes.

Ensuite, la sélection des participants de l'étude s'est faite avec la méthode des quotas. Le critère retenu pour la fixation des quotas est le nombre de ces enfants dans les 9 communes de la région des savanes. Ainsi, les pondérations de l'échantillon sont fonction du poids de l'effectif de ces enfants dans ces différents communes et leur représentativité dans les savanes. En faisant, l'hypothèse que nous devons extraire 582 participants de 6 389, effectif total des enfants déplacés internes dans les savanes avec des effectifs inégaux, nous avons trouvé 11 comme « Pas » (Jump). Ce qui nous a permis de trouver la taille de l'échantillon à enquêter par commune dans le tableau qui suit :

Préfecture	**Commune**	**Canton d'accueil**	**Effectifs** (*n*)
Oti	Oti 1	Mango	
		Barkoissi	3
	Oti 2	Nangbéni	2
		Galangachi	10
Tone		Dapaong	16
	Tone 1	Poissongui	9
		Toaga	46
	Tone 4	Sanfatoute	8
Oti sud	Oti sud 1	Tchamonga	4
	Oti sud 2	Kountoire	7
		Takpamba	1
Kpendjal	Kpendjal 1	Mandouri	219
		Koundjoare	198
	Kpendjal 2	Borgou	7
Kpendjal	Kpendjal Ouest 2	Tambonga	3
Ouest		Ponio	22
Cinkassé	Cinkassé 2	Biankouri	7
		Timbou	20
		Total (*n*)=	582

Tableau 1 : Répartition des enfants déplacés internes à enquêter par commune (Source : Rapport des données statistiques des personnes déplacées de la Direction Régionale de des Solidarités, du Genre de la Famille et de la Protection de l'Enfance des Savanes_2023)

La base des données des personnes déplacées obtenues auprès de la Direction Régionale des Solidarités, du Genre de la Famille et de la Protection de l'Enfance des Savanes arrêtée à la date de fin mars 2024, avec leur adresse à jour, sans omission, ni doublon de telle sorte que leur identification puisse se faire sans ambiguïté a permis d'inviter les parents ou tuteurs des enfants dans chaque commune pour la participation à l'étude.

1.3. Outils de collecte et d'analyse

Les outils de collecte des données auprès des enfants déplacés internes sont un guide d'entretien, une grille d'observation et une échelle d'évaluation.

Le guide d'entretien comporte essentiellement les données sociodémographiques et trois thèmes à savoir la description des attaques terroristes vécues, la description des réactions émotionnelless pendant et après les attaques terroristes, la description des réactions et

comportements suite aux attaques terroristes vécues. Il a permis d'explorer les attaques terroristes vécues par les enfants directement ou indirectement et de reconstituer l'histoire de ces évènements traumatogènes. Il a permis également d'évaluer leur état mental pendant et immédiatement après les attaques d'une part et d'autre part leur état mental actuel.

La grille d'observation est constituée des indicateurs suivants : le silence, les pleurs, les cris de lamentation, les cris de colère, l'agressivité, l'irritabilité, la transpiration, le tremblement, et le ralentissement psychomoteur. La consigne consistait à marquer la présence ou l'absence de ces indicateurs sur la fiche. La grille a permis de constater les réactions émotionnelles et comportementales problématiques en lien avec les attaques terroristes chez les enfants déplacés internes au cours des entretiens

Les échelles d'évaluation utilisés sont le Peritraumatic Distress Inventory – Child (PDI-C) et le Dépistage des troubles liés à l'anxiété chez l'enfant (Screen for Child Anxiety Related Disorders) dénommé le SCARED. Le PDI-C cible les enfants d'environ 6 à 16 ans et comporte 10 items cotés selon une échelle de Likert numérotée de 0 à 4 avec un score maximum de 44. Un score de 11 ou plus identifierait les personnes qui sont à risque de développer un trouble de stress post-traumatique (TSPT), c'est-à-dire qui font un péri traumatisme. La statistique de fiabilité a été calculée et l'alpha de Cronbach est égal à 0,869. L'alpha de Cronbach étant compris entre 0,8 et 0,9, l'échelle est donc fiable avec une bonne cohérence interne. Le SCARED est composée de 41 items de type Likert numéroté de 0 à 2. La statistique de fiabilité a été calculée et l'alpha de Cronbach est égal à 0,89. L'alpha de Cronbach étant compris entre 0,8 et 0,9, le SCARED est donc fiable avec une bonne cohérence interne. L'échelle SCARED a permis de dépister les troubles liés à l'anxiété chez les enfants traumatisés.

Pour la cotation du SCARED, Bimaher & al. (1999) ont mentionné qu'«un score total supérieur ou égal à 25 peut indiquer la présence d'un trouble anxieux. Les scores supérieurs à 40 sont plus spécifiques. Un score de 7 pour les énoncés 1, 6, 9, 12, 15, 18, 19, 22, 24, 27, 30, 34, 38 peut indiquer un trouble panique ou symptômes somatiques significatifs. Un score de 9 pour les énoncés 5, 7, 14, 21, 23, 28, 33, 35, 37 peut indiquer un trouble d'anxiété généralisée. Un score de 5 pour les énoncés 4, 8, 13, 16, 20, 25, 29, 31 peut indiquer un trouble d'anxiété de séparation. Un score de 8 pour les énoncés 3, 10, 26, 32, 39, 40, 41 peut indiquer une phobie sociale. Un score de 3 pour les énoncés 2, 11, 17, 36 peut indiquer un refus scolaire anxieux». Cette étude mobilise des méthodes quantitatives et qualitatives. La méthode quantitative a permis d'exprimer en langage numérique les données en utilisant les statistiques de type descriptif et les caractéristiques de type explicatif ou inférentiel. Les statistiques descriptives ont permis de faire le calcul des fréquences, les calculs de pourcentage, de moyenne, le mode et de tracer les graphiques. Les statistiques inférentielles ont permis de calculer le khi deux et de faire les analyses de régressions. Il a été utilisé également le logiciel SPSS version 21 qui a permis d'identifier les relations existantes entre les variables. Les variables dépendantes sont le traumatisme psychique et les troubles anxieux. Les variables indépendantes sont les attaques terroristes et les déplacements internes. L'hypothèse stipule que les attaques terroristes ayant entraîné des déplacements internes forcés chez les enfants provoquent des troubles anxieux chez ces derniers. Parmi les méthodes qualitatives, l'analyse de contenu sous sa forme logico-sémantique est la mieux adaptée, en ce sens que cette étude recherche le sens manifeste du discours, des événements : attitudes, gestes, paroles recueillis auprès des enfants déplacés internes, afin de dégager leur signification.

1.4. Procédures de recueil de données

Avant la collecte, les autorisations nécessaires ont été obtenues auprès des autorités universitaires, prefectorales et communautaires. Les agents psychosociaux ont bénéficié d'une formation spécifique sur les outils de mesure, la conduite des entretiens cliniques et le respect

des principes éthiques. Un focus a été porté sur la traduction des outils en langue maternelle ou les langues utilisées par les enfants déplacés internes. Des séances pratiques de traduction et d'harmonisation terminologique ont ainsi été réalisées afin de faciliter la compréhension de chaque item. Chaque agent a signé une charte de confidentialité garantissant la protection des données et l'anonymat des participants. La participation des enfants déplacés internes a été conditionnée par la signature d'un formulaire de consentement éclairé par les parents ou tuteurs légaux, ainsi qu'à l'assentiment verbal et écrit des enfants. Une phase pilote a été réalisée avec 10 enfants déplacés internes afin de tester la clarté, la compréhension linguistique et la pertinence culturelle des outils. Les observations issues de ce prétest ont permis d'ajuster certains items pour améliorer la validité contextuelle des instruments. Des entretiens individuels ont été réalisés avec les enfants déplacés internes en se servant d'un guide d'entretien préalablement élaboré dans un cadre sécurisé et confidentiel autant que possible. Chaque entretien individuel a duré entre 45 et 60 minutes, et chaque enfant a bénéficié en moyenne de trois séances distinctes afin de favoriser un climat de confiance et une meilleure expression émotionnelle. L'observation directe a été réalisée afin de constater les réactions émotionnelles et comportementales problématiques en lien avec les attaques terroristes chez les enfants déplacés internes au cours des entretiens. Ensuite l'échelle SCARED a été administrée sous forme d'échange afin d'apprécier les troubles liés à l'anxiété suite aux traumatismes psychiques provoqués par les attaques terroristes et les déplacements internes.

1.5. Limites méthodologiques

La taille minimale de l'échantillon avait été estimée à 582 participants à partir d'un calcul de puissance statistique visant à garantir une représentativité suffisante de la population étudiée et la robustesse des analyses envisagées. Mais au final l'étude a concerné 350 enfants déplacés internes. La saturation souhaitée n'a pas pu être atteinte. Cette situation s'explique principalement par les mouvements migratoires de la population d'étude durant la période de collecte. Certaines personnes déplacées internes ont changé de localité ou retournent dans leur zone d'origine pendant la journée et reviennent qu'à la tombée de la nuit, ce qui rend difficile l'identification des enfants ciblés. La diminution de la taille de l'échantillon peut réduire la puissance statitique des analyses. Ainsi la généralisation des résultats à l'ensenble des enfants déplacés internes des savanes reste limitée. La réduction de la puissance statisque peut amener à conclure à tord qu'il n'existe pas d'associations ou de différence alors qu'il existe réellement de faibles amplitudes.

Par ailleurs, les conditions sécuritaires, les déplacements fréquents des ménages et la difficulté d'accès à certaines localités ont constitué des contraintes importantes lors de la collecte des données. Ces réalités illustrent les défis méthodologiques propres aux recherches menées auprès de populations affectées par les conflits armés et les déplacements forcés.

2. Résultats

Les résultats de cette étude s'articulent essentiellement autour de quatre points. Il s'agit des données sociodémographiques, des troubles anxieux, des troubles anxieux spécifiques et du lien entre le traumatisme psychique et les troubles liés à l'anxiété.

2.1. Données sociodémographiques

Les principales caractéristiques sociodémographiques des participants à l'étude portent sur le sexe, l'âge, la scolarité, la situation de vie des parents et la commune d'accueil.

Sociodémographiques	Fréquence *n* (%)

Sexe	Garçon	176(54)
	Fille	150(46)
Age	6 – 8	59(18,1)
	8 – 10	121(37,1)
	10 – 12	146(44,8)
Scolarité	Oui	312(95,7)
	Non	14(4,3)
Situation de vie des parents	Père vivant	210(64,4)
	Père décédé	116(35,6)
	Mère vivante	286(87,7)
	Mère décédée	40(12,3)
Commune d'accueil	Kpendjal 1	223(68,4)
	Kpendjal Ouest 1	8(2,5)
	Cinkassé 2	17(5,2)
	Oti 2	2(0,6)
	Tone 1	56(17,2)
	Tone 4	7(2,1)
	Oti Sud 2	13(4,0)

Tableau 2 : Répartition de l'échantillon selon les données sociodémographiques (Source : Enquête de terrain février_2025)

Le sexe-ratio (F/H) est égal à 0,88. Cette répartition montre une légère prédominance masculine. La différence entre les filles et les garçons relativement faible amène à conclure que les filles sont autant représentées que les garçons dans l'échantillon. La tranche d'âge de 10 à 12 ans est la plus représentée avec 44,8 %. Cette prédominance s'explique par le fait que les enfants plus âgés ont une meilleure aptitude à participer à des entretiens et à comprendre les échelles d'évaluation. Selon Piaget (1954) les enfants de cette tranche d'âge sont au stade des opérations concrètes c'est-à-dire qu'ils ont acquis la pensée logique et sont capables de résoudre les problèmes de manière concrète. Par ailleurs la tranche d'âge de 6 à 8 ans est la moins représentée. En effet la plupart des enfants déplacés internes de 6 à 8 ans ciblés qui ont donné leur assentiment pour participer à l'étude ne sont pas allés au bout de l'entretien. Certains étaient très agités ; ainsi il était impossible pour eux de se concentrer pendant au moins 5 min empêchant la poursuite des entretiens. Il s'agit-là des difficultés de concentration. D'autres ont de la peine à comprendre les items des échelles d'évaluation même dans leur langue maternelle. Par contre d'autres comprennent parfaitement les items mais ont des difficultés ou n'étaient pas encore prêts pour exprimer leur vécu traumatique. La plupart des enfants déplacés internes victimes des attaques terroristes (95,7 %) sont scolarisés contre seulement 4,3 % non scolarisés. Cela traduit une intégration scolaire des enfants déplacés dans les communes d'accueil. Ce résultat s'explique par les efforts des autorités togolaises avec l'appui financier et technique de ses partenaires pour assurer la continuité de l'éducation des enfants déplacés internes. La majorité des enfants déplacés internes soit 64,9 % ont leur père vivant contre 35,1 % de père décédé et la plupart soit 87,7 % ont leur mère vivante contre 12,3 % de mère décédée. Le pourcentage des enfants ayant perdu leur père est important. La perte d'un parent peut entrainer un vécu traumatique. Par conséquent, cela peut avoir des impacts négatifs sur les liens affectifs de l'enfant. Concernant les communes d'accueil des déplacés, Kpendjal 1 chef-lieu Mandouri est la commune la plus représentée avec 68,4 % suivie de la commune de Tone 1 chef-lieu Dapaong avec 17,2 %. Cette forte représentation s'explique par le fait que la plupart des attaques terroristes ont lieu dans la préfecture de Kpendjal et que Mandouri chef-lieu de la préfecture de Kpendjal est la zone proche et sure pour un refuge d'urgence. La ville de Dapaong chef-lieu de la préfecture de Tone et capitale de

la région des savanes constitue la deuxième option plus lointaine, mais plus sécurisée pour les déplacés internes.

2.2. Troubles anxieux.

Les résultats relatifs aux troubles anxieux chez les enfants déplacés internes victimes des attaques terroristes sont présentées dans la figure ci-dessous

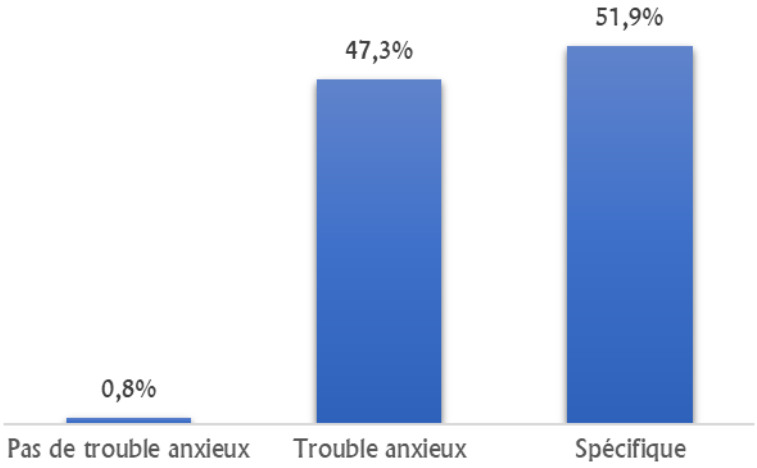

Figure : Répartition de l'échantillon selon les troubles anxieux (Source : Enquête de terrain, février_2025).

L'analyse de la figure montre que près de la moitié des enfants déplacés internes traumatisés soit 47,3 % ont développé un trouble anxieux, plus de la moitié soit 51,9 % ont développé un trouble anxieux spécifique et seulement 0,8 % n'ont pas présenté de trouble anxieux. Ces résultats révèlent que les manifestations anxieuses représentent une composante importante de la souffrance psychique des enfants déplacés internes confrontés aux attaques terroristes. Cette prévalence des troubles anxieux très élevée peut être expliquée par le contexte particulier de l'étude où les enfants déplacés internes ont été exposés à des événements où les hommes ont été égorgés, fusillés devant leur proche ou enlevés ; les maisons, les champs ou les églises ont été incendiés avec des dégâts matériels énormes et parfois des pertes en vies humaines ; l'explosion des engins explosifs improvisés qui ont entrainé des morts et des blessés graves par dizaine. Mais il est important de considérer un biais de sélection. En effet les enfants déplacés internes évalués lors l'étude ne sont pas représentatifs de l'ensemble des enfants déplacés internes de la région des savanes. Au moins 582 enfants étaient prévus mais c'est seulement 350 qui ont été atteints à cause de la forte mobilité des déplacés. En plus les leaders communautaires chargés de la mobilisation des enfants déplacés ont mis parfois l'accent sur ceux qui présentent des problèmes de santé mentale. Ainsi les enfants dont les difficultés psychologiques étaient préoccupantes ont été plus orientés et inclus dans l'étude.

2.3. Troubles anxieux spécifiques

Les résultats relatifs aux troubles anxieux spécifiques chez les enfants déplacés victimes des attaques terroristes sont présentés dans le tableau ci-après

	Fréquence *n* (%)	Total (n)
Trouble panique	289 (93,2)	310
Trouble d'anxiété généralisée	160(52,1)	307
Trouble d'anxiété de séparation	297(96,4)	308
Phobie sociale	115(39,5)	291
Refus scolaire anxieux	172(53,6)	321

Tableau 3 : Répartition de l'échantillon selon les troubles anxieux spécifiques (Source : Enquête terrain février 2025).

L'analyse des données du tableau 3 met en évidence une forte prévalence des troubles anxieux chez les enfants déplacés internes traumatisés par les attaques terroristes. Les résultats montrent que le trouble d'anxiété de séparation (96,4 %) et le trouble panique (93,2 %) constituent les manifestations anxieuses les plus fréquentes au sein de cette population. Ces proportions très élevées traduisent l'impact majeur des expériences traumatiques sur le sentiment de sécurité affective et psychique des enfants. L'exposition aux attaques terroristes, aux déplacements forcés ainsi qu'à la perte ou à la menace de perte des figures d'attachement semblent renforcer la peur de la séparation, l'hypervigilance et les réactions de panique.

Par ailleurs, 52,1 % des enfants déplacés internes traumatisés par les attaques terroristes présentent un trouble d'anxiété généralisé et 53,6 % un refus scolaire anxieux. Les enfants sont dans un état permanent d'inquiétude. Cela peut s'expliquer par la persistance des événements traumatiques. En comparaison avec les autres troubles spécifiques, la phobie sociale représente la plus faible proportion parmi l'échantillon mais non négligeable en termes de taux mais aussi en termes de souffrance individuelle. La phobie sociale se manifeste chez les enfants traumatisés par le retrait social, la peur des attroupements, l'évitement des lieux publics comme les écoles, les marchés, etc. Cette manifestation peut être liée à la méfiance relationnelle, au retrait social et à la peur du jugement ou du rejet observés chez certains enfants traumatisés.

Dans l'ensemble, les résultats de cette étude suggèrent que les attaques terroristes constituent un facteur fortement anxiogène pour les enfants déplacés internes et favorisent l'émergence de troubles anxieux multiples et souvent associés. Selon Janet (1889), l'anxiété traumatique apparaît lorsque l'événement violent ne peut être intégré dans la continuité de l'expérience psychique. Le traumatisme provoque alors une désorganisation des fonctions supérieures de la conscience, laissant place à des réponses automatiques de défense. La quasi-universalité du trouble anxieux (99,2 %) et la fréquence très élevée du trouble panique (93,2 %) peuvent être comprises comme l'expression d'un état d'alarme permanent, où l'enfant reste psychiquement fixé aux attaques terroristes. Les attaques terroristes caractérisées par l'intentionnalité, la brutalité inouïe et l'imprévisibilité, ont provoqué un dysfonctionnement axé sur la peur. Ainsi le retour à l'équilibre, c'est-à-dire à un sentiment de sécurité est problématique. En revanche le trouble d'anxiété généralisée (52,1 %) renvoie à une confusion entre le danger réel et le danger imaginaire. L'enfant a le sentiment d'être toujours en danger même si ce n'est pas réel. Il est donc constamment dans un état de vigilance. Ce qui indique que ces mécanismes de régulation des émotions sont défaillants. Cette anxiété envahissante est renforcée par la répétition des souvenirs traumatiques (comme par exemple les parents et amis tués, les explosions des mines, la fuite nuitamment à travers les champs après l'incursion des

hommes armés) et par le fait que les attaques terroristes se poursuivent dans la région. Le trouble d'anxiété de séparation extrêmement élevé (96,4 %) peut être interprété comme une conséquence directe de la rupture brutale des figures d'attachement et des repères sécurisants. Pour Janet (1889) cette dépendance anxieuse aux parents ou aux adultes proches indique que la fonction d'autonomie psychique de l'enfant devient faible. L'enfant se sent en insécurité à la moindre absence des parents proches. Herman (2015) souligne également que le traumatisme intentionnel détruit les systèmes de protection fondamentaux, conduisant les enfants à rechercher de manière excessive la proximité des figures d'attachement afin de se prémunir contre une menace perçue comme omniprésente (Herman, 2015, pp. 155–174). La phobie sociale (39,5 %) et le refus scolaire anxieux (53,6 %) s'expliquent, selon Herman, par une altération du rapport à autrui et au monde social. Le traumatisme induit une perte de confiance dans l'environnement, rendant les interactions sociales sources de danger plutôt que de soutien. L'école qui est normalement un cadre d'intégration, de communication, de convivialité et de développement, est devenue un lieu anxiogène. Elle est synonyme de séparation d'avec les figures d'attachement pour l'enfant et d'exposition sociale. Elle rappelle également le traumatisme vécu. Selon Janet, la phobie sociale et le refus scolaire anxieux correspondent à des stratégies défensives primitives. En évitant les relations sociales comme l'école, les marchés qui sont menaçants pour l'enfant, il empêche la réactivation émotionnelle du traumatisme vécu.

2.4. Traumatismes psychiques et troubles liés à l'anxiété

Les résultats relatifs aux traumatismes et troubles liés à l'anxiété chez les enfants déplacés internes victimes des attaques terroristes sont présentés dans le tableau ci-après

Modèle	R	R-deux	R-deux ajusté	Erreur standard de l'estimation
1	,483[a]	,233	,231	10,444

a. Valeurs prédites : (constantes), PDI_GLOBAL

F : 109,084

Sig : ,000

Tableau 4 : Répartition de l'échantillon selon le lien entre les traumatismes psychiques et les troubles liés à l'anxiété (Source : Enquête de terrain février_2025)

L'analyse du tableau 4 montre que le modèle statistique testé établit une relation nette et significative entre l'intensité du traumatisme psychique et la présence de troubles anxieux chez les enfants déplacés internes victimes d'attaques terroristes. La corrélation obtenue ($R = 0,483$) indique une association positive de force modérée, montrant que l'augmentation du traumatisme perçu s'accompagne d'une intensification des manifestations anxieuses. Le coefficient de détermination $R^2 = 0,233$ révèle que près d'un quart de la variance des troubles anxieux est expliqué par le niveau de traumatisme psychique, ce qui représente un poids explicatif substantiel dans le champ des sciences psychologiques. La statistique $F = 109,084$, accompagnée d'un niveau de signification de 0,000, confirme que le modèle est globalement significatif et que la relation observée ne peut être attribuée au hasard. L'ensemble de ces résultats converge clairement vers la confirmation de l'hypothèse selon laquelle les traumatismes psychiques liés aux attaques terroristes entraînent une augmentation des troubles anxieux.

Selon Janet (1909, 1923), la corrélation positive observée entre le niveau de traumatisme psychique et l'intensité des troubles anxieux s'explique par une détérioration des fonctions supérieures de régulation émotionnelle consécutive à l'expérience traumatique. Pour Janet, le traumatisme entraîne une baisse de la « tension psychologique », c'est-à-dire de la capacité du sujet à organiser, contrôler et adapter ses conduites face aux exigences de la réalité. Ce qui se traduit par la relation de corrélation entre l'exposition traumatique et la capacité d'autorégulation : plus l'exposition traumatique est importante, plus la capacité d'autorégulation est compromise et sur le plan clinique on observe une augmentation proportionnelle des manifestations anxieuses. Pour Herman (1992), cette relation peut être comprise comme l'effet d'une dysrégulation durable du système de réponse à la menace. Selon lui, l'anxiété devient alors une réponse adaptative chroniquement mobilisée, caractérisée par l'hypervigilance, l'anticipation constante du danger et l'incapacité à se détendre lorsque le traumatisme empêche le sujet de retrouver un sentiment de sécurité interne stable. La corrélation observée révèle que plus le sujet a été exposé à des événements traumatiques, plus son système psychique reste organisé autour de la détection de la menace, favorisant l'émergence et le maintien des troubles anxieux Herman souligne que le traumatisme, en particulier lorsqu'il est sévère ou répété, empêche le sujet de retrouver un sentiment de sécurité interne stable. L'anxiété devient alors une réponse adaptative chroniquement mobilisée, caractérisée par l'hypervigilance, l'anticipation constante du danger et l'incapacité à se détendre. La corrélation observée indique que plus l'individu a été exposé à des événements traumatiques, plus son système psychique reste organisé autour de la détection de la menace, ce qui favorise l'émergence et le maintien des troubles anxieux.

3. Discussion

Les résultats de cette étude stipulent au niveau des données sociodémographiques que le sexe-ratio (F/H) est égal à 0,88, la tranche d'âge de 10 à 12 ans est la plus représentée avec 44,8 %, la proportion des enfants scolarisés est 95,7 % contre seulement 4,3 % non scolarisés, 35,1 % ont perdu leur père contre 12,3 % qui ont perdu leur de mère et que Kpendjal 1 chef-lieu Mandouri est la commune d'accueil la plus représentée avec 68,4 %. Par ailleurs au niveau des troubles, près de la moitié des enfants déplacés internes traumatisés soit 47,3 % ont développé un trouble anxieux, plus de la moitié soit 51,9 % ont développé un trouble anxieux spécifique et seulement 0,8 % qui n'ont pas présenté de trouble anxieux. Les troubles anxieux spécifiques sont un trouble panique (93,2 %), un trouble d'anxiété généralisée (52,1 %), un trouble d'anxiété de séparation (96,4 %), une phobie sociale (39,5%) et un refus scolaire anxieux (53,6 %). Enfin les résultats ont démontré une relation nette et significative entre l'intensité du traumatisme psychique et la présence des troubles anxieux chez les enfants déplacés internes victimes des attaques terroristes au nord du Togo.

Le dépistage des troubles liés à l'anxiété a révélé que 47,3 % des enfants déplacés internes traumatisés ont présenté un trouble anxieux et 51,9 % un trouble spécifique dont un trouble panique (93,2 %), une anxiété généralisée (52,1 %), une anxiété de séparation (96,4 %), une phobie sociale (39,5%) et un refus scolaire anxieux (53,6 %). Ces résultats corroborent avec ceux de Babiker, E. A., Eisa, E. A., Ahmed, M. M., Ibrahim, S. A., & Ahmed, A. A. (2025) qui ont rapporté les troubles anxieux chez les enfants déplacés internes. Mais ces troubles se présentent chez 67,3 % des enfants avec des symptômes légers à modérés d'anxiété. La différence s'explique par le fait que ces auteurs ont utilisé l'échelle de Hamilton (HAM-A) qui cible principalement les adultes, parfois les adolescents et donne une mesure globale de l'anxiété. Elle est donc plus globale et moins différenciée. Alors que la présente étude a utilisé l'échelle SCARED qui cible les enfants et les adolescents et donne une identification spécifique de trouble anxieux. Elle est donc plus fine et plus diagnostique.

Par contre ces chiffres sont supérieurs à ceux de Dom, G., et al. (2024) qui ont mentionné qu'après 6 mois de traumatisme, 30,8 % des adolescents ukrainiens déplacés présentent un trouble anxieux selon l'échelle SCARED. La différence peut s'expliquer par le moment de l'évaluation. Elle a été faite 12 mois après le déplacement forcé alors que Dom, G., et al l'ont réalisé après 6 mois.

Par ailleurs les résultats de l'étude ont montré une relation nette et significative entre l'intensité du traumatisme psychique et la présence de troubles anxieux chez les enfants victimes d'attaques terroristes, avec une corrélation de 0,483, ce qui montre que l'anxiété augmente proportionnellement à l'exposition traumatique. Ces résultats corroborent les travaux de Lim et al. (2022) qui ont montré que les populations exposées aux conflits armés présentent des niveaux particulièrement élevés d'anxiété et de détresse psychologique. Les auteurs ont montré qu'il y a une forte association entre l'exposition à des événements violents et une prévalence élevée des troubles anxieux, des troubles dépressifs et du stress post traumatique chez les enfants et les adolescents. Selon cette étude, l'intensité et la répétition des expériences traumatiques augmentent significativement le risque de développer des manifestations anxieuses persistantes.

Les résultats de la présente étude sont similaires également ceux de Betancourt et al. (2013). Dans leur revue annuelle consacrée à la santé mentale et à la résilience des enfants exposés aux conflits armés, ils ont montré que les enfants confrontés à la guerre, aux déplacements forcés et aux violences collectives présentent fréquemment des symptômes anxieux importants, notamment des peurs excessives, des inquiétudes persistantes, des troubles du sommeil et des comportements d'évitement. Ils soulignent que l'exposition répétée à des événements traumatiques constitue un facteur de risque majeur pour le développement des troubles anxieux

Conclusion

Cette recherche a étudié les troubles anxieux chez les enfants déplacés internes victimes des attaques terroristes au nord du Togo dans la région des savanes en mettant en exergue les prévalences des troubles anxieux spécifiques et en analysant le lien entre ces troubles et le traumatisme psychique induit par les attaques terroristes et les déplacements forcés. Les données issues de cette étude révèlent que la majorité des enfants déplacés internes traumatisés ont développé des troubles anxieux dont les troubles anxieux spécifiques avec de fortes prévalences à l'instar du trouble panique, du trouble d'anxiété généralisée, du trouble d'anxiété de séparation, une phobie sociale et le refus scolaire anxieux.

Le dépistage des troubles anxieux révèle que 90,4 % des enfants déplacés internes victimes des attaques terroristes présentent un trouble panique, 51,2 % présentent un trouble d'anxiété généralisé, 92,8 % présentent un trouble d'anxiété de séparation, 39,9 % présentent une phobie sociale et 55,3 % ont un refus scolaire anxieux. Il est démontré une relation nette et significative entre l'intensité du traumatisme psychique et la présence des troubles anxieux stipulant que plus le traumatisme est élevé, plus les troubles anxieux sont sévères chez les enfants victimes. Le modèle statistique met en évidence une relation positive et significative entre le traumatisme psychique et les troubles anxieux chez les enfants victimes d'attaques terroristes. La corrélation observée ($R = 0,483$) montre qu'une augmentation de l'intensité du traumatisme s'accompagne d'une hausse des manifestations anxieuses. Par ailleurs, le traumatisme psychique explique 23,3 % de la variance des troubles anxieux ($R^2 = 0,233$), soulignant son rôle important dans l'apparition de ces troubles.

L'étude a permis de mettre en évidence les prévalences des troubles anxieux chez les enfants déplacés internes victimes des attaques terroristes dans le contexte togolais. Ainsi l'étude a exploré le lien entre le traumatisme psychique et les troubles anxieux et de mieux

comprendre la relation entre le traumatisme psychique et les troubles anxieux ainsi les données sont disponibles pour d'éventuelles recherches ou interventions

Toutefois l'étude présente certaines limites dont il faut tenir compte dans l'analyse et l'interprétation des résultats. En effet 350 enfants déplacés internes seulement ont pu être inclus dans l'étude au lieu 582 initialement prévus à cause la forte mobilité des ménages et de l'accès difficile de certaines zones. Cette réduction de l'échantillon a pu diminuer la puissance statistique de certaines analyses et limiter la généralisation des résultats à l'ensemble des enfants déplacés internes de la région des Savanes. Il est crucial de mettre en place un dispositif de soutien psychologique et psychosocial à base communautaire d'une part, pour offrir des services spécialisés aux enfants présentant des troubles psychopathologiques et d'autre part, pour accompagner tous les enfants déplacés internes victimes des attaques terroristes en offrant des services de base et de sécurité, des services de soutiens communautaires/familiaux et des services de soutiens ciblés non spécialisés.

Références bibliographiques

Babiker, E. A., Eisa, E. A., Mohamed Ahmed, M. M., Ibrahim, S. A. & Ahmed, A. A. (2025). Prevalence of PTSD and anxiety among internally displaced Sudanese children in during war in Al Jabalain White Nile State, Sudan, 2024. European Psychiatry, 68(S1), S549. https://doi.org/10.1192/j.eurpsy.2025.1126

Birmaher, B., Brent, D. A., Chiappetta, L., Bridge, J., Monga, S. & Baugher, M. (1999). Psychometric properties of the Screen for Child Anxiety Related Emotional Disorders (SCARED): A replication study. *Journal of the American Academy of Child & Adolescent Psychiatry, 38(10),* 1230-1236. https://doi.org/10.1097/00004583-199910000-00011

Dom, G. et al. (2024). War in Ukraine: Impact on mental health conditions in children. *European Psychiatric Association*.

Fazel, M., Reed, R. V., Panter-Brick, C. & Stein, A. (2012). Mental health of displaced and refugee children resettled in low-income and middle-income countries: Risk and protective factors. *The Lancet, 379(9812)*, 250-265. https://doi.org/10.1016/S0140-6736(11)60050-0

Hamilton, M. (1959). The assessment of anxiety states by rating. *British Journal of Medical Psychology, 32(1),* 50-55. https://doi.org/10.1111/j.2044-8341.1959.tb00467.x

Herman, J. L. (2015). *Trauma and recovery: The aftermath of violence—from domestic abuse to political terror.* Basic Books.

Janet, P. (1889). L'automatisme psychologique : *Essai de psychologie expérimentale sur les formes inférieures de l'activité humaine.* Félix Alcan.

Janet, P. (1909). *Les névroses*. Flammarion

Janet, P. (1923). Les médications psychologiques (Vols. 1-3). Félix Alcan.

Lim, I. C. Z. Y., Tam, W. W. S., Chudzicka-Czupała, A., McIntyre, R. S., Teopiz, K. M., Ho, R. C. & Ho, C. S. H. (2022). Prevalence of depression, anxiety and post-traumatic stress in war- and conflict-afflicted areas: A meta-analysis. *Frontiers in Psychiatry, 13,* 978703. https://doi.org/10.3389/fpsyt.2022.978703

Masten, A. S. & Narayan, A. J. (2012). Child development in the context of disaster, war, and terrorism: Pathways of risk and resilience. *Annual Review of Psychology, 63*, 227-257. https://doi.org/10.1146/annurev-psych-120710-100356

Organisation internationale pour les migrations (OIM). (2024). Togo : *Évaluation multisectorielle des lieux : région des Savanes*. Displacement Tracking Matrix (DTM).

Pereda, N. (2013). Systematic review of the psychological consequences of terrorism among child victims. *International Review of Victimology, 19(2),* 181-199. https://doi.org/10.1177/0269758012472771

Pynoos, R. S., Steinberg, A. M. & Piacentini, J. C. (1999). A developmental psychopathology model of childhood traumatic stress and intersection with anxiety disorders. *Biological Psychiatry, 46(11)*, 1542-1554.

Yahav, R. (2011). Exposure of children to war and terrorism: A review. *Journal of Child & Adolescent Trauma, 4(2)*, 90-108. https://doi.org/10.1080/19361521.2011.577395

REVUE HYBRIDES (RALSH)
e-ISSN 2959-8079 / ISSN-L 2959-8060

NUM. SPÉCIAL 05 (AOÛT 2026)

John Locke et la question de la justice sociale : repenser l'État libéral à l'ère des inégalités

John Locke and the question of social justice: rethinking the liberal state in the age of inequality

Nahoua Daouda SEKONGO
Université Alassane Ouattara, Côte-d'Ivoire,
Email : Sekongobile@gmail.com

N'guessan Julien KOUAMÉ
Université Alassane Ouattara, Côte-d'Ivoire,
Email : Kouame.julien.henr@gmail.com,
Orcid id: https://orcid.org/0009-0000-4665-9597

Niali Armand-Privat PILLAH
Université Alassane Ouattara, Côte-d'Ivoire,
Email : pillahniali@yahoo.fr

Résumé : L'État libéral traverse aujourd'hui une profonde crise en raison de son incapacité à résoudre la question sociale. Cette difficulté du néolibéralisme à concilier la protection des droits fondamentaux avec l'exigence de justice sociale constitue le point de départ de la présente réflexion. En nous appuyant sur la pensée politique de Locke, nous avons interrogé la possibilité de l'État d'assurer à la fois les libertés individuelles et les conditions matérielles d'une existence digne. Ainsi, à travers la valorisation du travail comme source légitime de la propriété et les limites qu'il impose à l'appropriation excessive des richesses, Locke offre des ressources théoriques permettant de penser la lutte contre les inégalités sociales. Sa pensée ouvre donc la voie à une conception du libéralisme dans laquelle la protection des libertés individuelles ne s'oppose pas à la justice sociale, mais en constitue au contraire l'une des conditions essentielles.
Mots-clé: Assistance sociale, Droits fondamentaux, État libéral, Inégalités, Justice sociale.

Abstract : The liberal state is currently undergoing a profound crisis due to its inability to resolve social issues. This difficulty of neoliberalism in reconciling the protection of fundamental rights with the demand for social justice serves as the starting point for this discussion. Drawing on Locke's thought, we have examined the state's ability to ensure both individual freedoms and the material conditions for a dignified existence. Thus, through his emphasis on labor as a legitimate source of property and the limits it imposes on the excessive accumulation of wealth, Locke offers theoretical resources for conceptualizing the struggle against social inequalities. His thought thus paves the way for a conception of liberalism in which the protection of individual freedoms is not at odds with social justice but, on the contrary, constitutes one of its essential conditions.
Keywords : Social assistance, Fundamental rights, Liberal state, Inequalities, Social justice.
Reçu le : 01/07/2026 • **Publié le :** 31/08/2026

Introduction

La modernité politique est née, en grande partie, d'une rupture décisive : celle qui arracha le pouvoir politique à sa légitimation divine pour le fonder sur la raison et le consentement des individus. C'est dans ce mouvement de laïcisation que s'enracine le libéralisme dont Hobbes (2014, p. 166) posa les premières pierres en théorisant un État issu non de Dieu mais d'un contrat entre individus cherchant à échapper à « la guerre de tous contre tous » qui règne dans l'état de nature. Pourtant, c'est John Locke qui, bien plus que Hobbes, est considéré comme le véritable pionnier de l'État libéral. Là où l'auteur du *Léviathan* aboutissait à un souverain absolu parce que le pacte social conclu entre les individus est « un pacte de soumission et d'association » (Rosanvallon, 1999, p. 31), Locke élaborait une théorie politique radicalement différente.

Si Locke est perçu comme un philosophe essentiel de l'histoire de la pensée politique, c'est parce qu'il est l'un des premiers à avoir théorisé de manière systématique les fondements de l'État libéral. En effet, l'auteur du *Traité du gouvernement civil*, fonde sa théorie politique sur la propriété comme un droit antérieur à toute société civile, la liberté comme condition première de l'homme et l'État dont la mission n'est pas de dominer mais de protéger. Pour lui, le pouvoir politique « a pour fin que la conservation, et qui, par conséquent, ne saurait jamais avoir droit de détruire, de rendre esclave, ou d'appauvrir, à dessein, aucun sujet » (Locke, 1992, p. 244). L'État est institué pour garantir les droits naturels des individus dont les plus essentiels sont la vie, la liberté et la propriété. La légitimité du pouvoir politique tient ainsi à sa capacité à sécuriser ces droits fondamentaux sans empiéter sur la sphère privée.

Cet héritage lockéen a profondément influencé les démocraties libérales modernes. Mais, le libéralisme dans son déploiement, surtout dans sa dimension économique, a engendré des contradictions profondes. L'accroissement des inégalités économiques, la concentration du pouvoir politique entre les mains d'une minorité et l'exclusion sociale d'une frange d'individus ont progressivement fragilisé l'État libéral. Partout les citoyens commencent à « exprimer leur ras-le-bol à l'égard de la corruption, du dysfonctionnement de la justice, de la police et finalement d'un État libéral qui accepte, inerte, l'extension des inégalités, du chômage et de la misère » (Ramonet, 1996, p. 6). Ces inégalités ne constituent pas simplement un problème de justice sociale ou distributive ; elles remettent en cause la capacité même de l'État libéral à assurer son rôle fondamental : celui de garantir à chaque citoyen la jouissance effective de ses droits.

Face à cette crise, il ne s'agit pas de jeter tous les anathèmes sur l'État libéral, comme le font les socialistes, mais de le repenser à partir de ses propres sources. Se pose alors le problème suivant : L'État libéral lockéen fondé sur la protection de la liberté et la propriété permet-il de répondre aux exigences actuelles d'égalité et de réduction des inégalités ? Cette question centrale se décline en plusieurs questions subsidiaires : Quels sont les principes constitutifs de l'État libéral lockéen ? Pourquoi la garantie des droits fondamentaux est-elle une exigence fondamentale de l'État libéral ? Dans quelle mesure l'éthique politique lockéenne peut-elle être mobilisée pour penser, voire corriger, les inégalités sociales et économiques actuelles ?

L'objectif de cette étude est d'analyser la philosophie politique de John Locke afin d'évaluer sa pertinence pour la réflexion contemporaine sur les conditions de réalisation de la justice sociale. Notre hypothèse, conformément à cet objectif, est que le philosopher lockéen contient des principes susceptibles de fonder une relecture du libéralisme. Ainsi, dans une perspective analytique et sociocritique, il s'agira, dans un premier temps, de partir de l'état de nature afin de mettre en évidence les droits naturels chez Locke, notamment l'égalité, la liberté et la propriété, qui constituent les fondements de toute société. Dans la deuxième partie, nous examinerons la capacité de l'État libéral à garantir les droits fondamentaux dans un contexte

d'inégalités croissantes. Enfin, la dernière partie de notre réflexion montrera comment la pensée lockéenne permet de repenser l'État libéral en crise et de proposer des pistes de solution susceptibles de réduire les inégalités sociales et économiques qui minent toute la société actuelle. Il s'agira ainsi de mettre en exergue l'influence et l'actualité de la pensée lockéenne dans les réflexions contemporaines sur la justice sociale.

3.1. Les droits naturels comme fondement du libéralisme : égalité, liberté et propriété

Comme le souligne Fonbaustier (2004, p. 14), l'état de nature lockéen « n'est certainement pas un cadre de vie théorique ou historique d'individus insulaires, enfermés dans leur singularité comme pourraient l'être des monades : il est un état social ». Ainsi, chez Locke, le besoin de société ne résulte pas d'une construction purement rationnelle fondée sur la peur, comme chez Hobbes, mais s'enracine même dans la nature de l'homme. En effet, il reconnait une inclination naturelle à la société, *l'appetitus societatis*, inscrite au cœur de la condition humaine. C'est dans cette perspective qu'il affirme que « Dieu ayant fait l'homme une certaine créature à qui, selon le jugement que ce sage Créateur en avait porté lui-même, il n'était pas bon d'être seul, il l'a mis dans l'obligation, la nécessité et la convenance qu'il lui a inspirée avec le désir de se joindre en société » (Locke, 2013, p. 200). L'état de nature est déjà un état social, régi par la loi naturelle.

À la différence de l'état de nature hobbesien, caractérisé par un conflit permanent, l'état de nature chez Locke est soumis à la loi naturelle, qui s'impose à tous les individus et garantit à chacun la pleine jouissance de ses droits. Même dans cet état pré-politique, les individus sont déjà titulaires de droits naturels, intrinsèques et inaliénables. Parmi ces droits fondamentaux, figurent l'égalité, la liberté et la propriété que chacun détient en vertu de sa condition d'être humain. Ces droits doivent être respectés par tous conformément à la loi de nature.

3.1.1. L'égalité naturelle comme point de départ de l'ordre politique

L'égalité naturelle est un principe essentiel dans l'éthique lockéenne, car elle structure à la fois sa théorie de l'état de nature, du pouvoir politique et de la tolérance. L'égalité naturelle se veut donc le point de part de toute la pensée politique et religieuse du philosophe anglais. Elle signifie au sens lockéen que personne n'a par nature de droit de commandement sur autrui. La loi de nature qui garantit cette égalité naturelle interdit à chacun de nuire aux droits des autres précisément parce qu'ils sont tous égaux. Dans cette optique, l'état de nature est « un état d'égalité ; en sorte que tout pouvoir et toute juridiction est réciproque, un homme n'en ayant pas plus qu'un autre » (Locke, 2013, p. 143). Le philosophe d'Oates veut montrer qu'aucun individu ne tient son autorité sur autrui d'une source naturelle ou divine.

En d'autres termes, personne n'est né avec un droit de commander, personne n'est né avec une obligation naturelle d'obéir. Cette critique semble implicitement adressée à Filmer et tous les théoriciens du droit divin que Locke déconstruisait depuis son *Premier Traité*. Il faut bien noter qu'ici Locke ne parle pas d'égalité de fait, c'est-à-dire de force, d'intelligence, de talents. Il parle plutôt d'égalité de juridiction, de droit. Même si les hommes sont inégaux en capacités, aucune de ces inégalités naturelles ne fonde un titre à gouverner les autres. L'égalité naturelle lockéenne est donc une égalité morale et juridique, car aucun homme n'a par nature, autorité sur un autre.

L'égalité de l'état de nature se fonde donc sur deux idées essentielles. D'abord, les hommes bénéficient des mêmes droits parce qu'ils participent à la même nature rationnelle, et de ce fait, sont capables de connaître la loi naturelle. Ensuite, Locke soutient qu'ils sont tous des créatures de Dieu, ce qui interdit toute domination naturelle d'un sujet sur un autre. Les hommes « étant tous l'ouvrage d'un ouvrier tout-puissant et infiniment sage, les serviteurs d'un souverain maître, placés dans le monde par lui et pour ses intérêts (…) Et étant doués des mêmes facultés dans la communauté de nature on ne peut supposer aucune subordination entre

nous » (Locke, 2013, p. 145). Locke s'oppose ici vertement à la thèse de la supériorité naturelle, et particulièrement celle de Filmer qui justifie le pouvoir absolu du roi par l'autorité paternelle d'Adam. Les hommes sont l'œuvre de Dieu, créés pour ses desseins et d'une même espèce. Cela signifie que tous les individus sont des créatures de Dieu au même pied d'égalité, sans subordination ni sujétion naturelle de l'un à l'autre.

Cependant, Amartya Sen penseur incontournable de la justice sociale remet en cause cette égalité formelle. Pour lui, la majorité des théoriciens du contrat se focalise uniquement à proclamer l'égalité formelle entre les individus. Il leur reproche de « définir les dispositifs justes pour toute société », (Sen, 2012, p. 27) sans toutefois analyser des conditions concrètes de leurs réalisations. Ainsi, la limite de l'égalité de Locke réside dans le fait qu'elle garantit l'égalité des droits sans garantir l'égalité des conditions. L'égalité des droits ne suffit pas à garantir une véritable égalité des conditions et des possibilités. Sen veut mettre en exergue qu'une égalité de droit peut produire des situations inégalitaires. Deux personnes peuvent disposer du même droit à l'éducation, mais si l'une vit dans une extrême pauvreté, ou ne dispose pas de conditions idoines pour étudier, cette égalité juridique ne se traduit pas par une égalité réelle. Proclamer l'égalité des droits entre les citoyens ne suffit pas à garantir la justice, si l'on fait fi des conditions réelles dans lesquelles ils exercent ces droits. D'ailleurs, l'apparition de la monnaie dans l'état de nature va montrer les limites de cette l'égalité formelle entre les hommes.

3.1.2. La liberté naturelle comme droit inaliénable

La question de la liberté humaine est une préoccupation essentielle des philosophes du contrat. John Locke, en tant que théoricien du contrat affirme que l'homme est naturellement un être libre. Mais, comment l'auteur du *Traité du gouvernement civil* définit-il la liberté naturelle ? Pour lui, « la liberté naturelle de l'homme, consiste à ne reconnaître aucun pouvoir souverain sur la terre, et de n'être point assujetti à la volonté ou à l'autorité législative de qui que ce soit ; mais de suivre seulement les lois de la nature » (Locke, 2016, p. 159). À la différence de Robert Filmer, qui soutient que l'homme naît en situation de subordination, c'est-à dire totalement soumis au pouvoir monarchique, Locke, quant à lui, estime que la liberté est consubstantielle à la nature humaine. Cela signifie qu'avant la construction de la société civile, les individus, depuis l'état pré-politique, bénéficient d'une liberté absolue.

L'état de nature, tel que le conçoit John Locke, est non seulement un état d'égalité, mais aussi et surtout un état de liberté. En effet, les individus qui s'y trouvent jouissent d'une pleine liberté, en ce sens qu'ils ne sont soumis à l'autorité ou à la volonté arbitraire d'aucun autre homme. Mais, « quoique l'état de nature soit un état de liberté, ce n'est nullement un état de licence » (Locke, 2013, p. 144). La liberté naturelle n'est pas absolue : elle trouve sa limite dans les prescriptions de la loi naturelle. Ainsi, au-delà de l'égalité naturelle qui caractérise les rapports entre les individus, chacun dispose également d'un droit fondamental et inaliénable qu'est la liberté. Locke précise que cette liberté ne doit nullement être confondue avec une licence. Elle n'autorise pas l'individu à agir selon ses désirs ni à porter atteintes aux droits naturels des autres. Encadrée par la loi naturelle, elle implique au contraire le respect de la vie, de la liberté et des biens de chacun.

En somme, aucun individu ne naît dépourvu de liberté ou esclave. Tous bénéficient d'une liberté inaliénable dont l'effectivité relève du respect de la loi naturelle. Partant de cette conception de la liberté naturelle, il convient de relever, comme le souligne Polin (1960, p. 277) qu'elle « est pour l'homme un droit de naissance (…) qui consiste à être libre à l'égard de tout pouvoir temporel et toute autorité humaine ». La liberté naturelle est un droit fondamental inhérent à l'être humain dont l'exercice est encadré par les prescriptions de la loi naturelle. La liberté lockéenne, à l'état de nature, se situe ainsi aux antipodes de la liberté hobbesienne.

3.1.3. La propriété comme droit naturel issu du travail

La propriété constitue une notion fondamentale dans la pensée de John Locke. Elle se présent comme la clé de voute qui permet de comprendre les fondements de la société, et plus précisément de l'État libéral. Dans le chapitre V du *Traité du gouvernement civil,* il déclare que la propriété est un droit naturel antérieur à la société. En d'autres termes, les individus peuvent devenir propriétaires dans l'état de nature. Mais, la question qui taraude l'esprit est de savoir comment, dans un état où les biens sont initialement communs à tous, un individu peut-il légitimement s'approprier une chose ?

À cette interrogation, Locke répond sans ambages que le fondement de la propriété individuelle réside dans le travail. C'est par le travail que l'appropriation devient possible. En clair, « le travail de son corps et l'ouvrage de ses mains, nous le pouvons dire, sont son bien propre » (Locke, 2016, p. 163). Pour mieux cerner cette thèse de Locke, il est indispensable de d'analyser l'état de nature, lieu d'origine du droit de à la propriété privée. Selon Locke, Dieu a donné la terre en partage à tous les hommes afin de leur garantir les moyens nécessaires à leur subsistance. Par conséquent, en vertu de la loi naturelle, chaque individu possède dès sa naissance un droit à l'usage des biens que la nature met à sa disposition : « La terre, avec tout ce qui y est contenu, est donnée aux hommes pour leur subsistance et pour leur satisfaction » (Locke, 2016, p. 163). Dieu a donné la terre et ses richesses à tous les hommes afin qu'ils puissent satisfaire leurs besoins essentiels.

Le monde, dans l'entendement du philosophe anglais, serait un énorme ensemble de ressources appropriables, que Dieu a octroyé à tous les individus pour assurer leur survie. Mais, comment les ressources, initialement communes à tous les hommes, peuvent-elles devenir la propriété exclusive d'un individu ? Selon Locke, cette appropriation trouve son fondement dans la propriété que chaque individu possède sur sa propre personne et sur son travail. Puisque le travail est une activité propre à l'homme, aussitôt qu'il « associe son travail aux matières premières, il crée quelque chose de nouveau qui fait également partie de lui et qui n'appartient à personne d'autre » (Locke, 2016, p. 163). Pour lui, bien que « la terre et toutes les créatures inférieures soient communes et appartiennent à tous les hommes, chacun a pourtant un droit particulier sur sa propre personne, sur laquelle nulle autre ne peut avoir aucune prétention. Le travail de son corps et l'ouvrage de ses mains, nous le pouvons dire, sont un bien propre » (Locke, 2016, p. 163). À travers cette assertion, Locke montre que, même si la terre est donnée par Dieu à tous les hommes, chaque individu a un droit de propriété sur sa propre personne et les fruits de son travail. C'est donc par le travail que l'homme s'approprie les ressources naturelles.

Le philosophe l'affirme en ces termes : « L'eau qui coule d'une fontaine publique appartient à chacun ; mais si une personne en a rempli sa cruche, qui doute que l'eau qui y est contenue, n'appartienne à cette personne » (Locke, 2016, p. 165). Dès lors qu'un individu investit son travail dans une chose, celle-ci cesse d'être un *res nulluis* et devient sa propriété privée. Celui qui, par son travail et ses efforts, cueille des fruits ou transforme une ressource naturelle acquiert légitimement un droit de propriété sur celle-ci. C'est donc le travail qui constitue le fondement de l'appropriation privée des biens naturels. Toute appropriation en dehors de ce cadre est illégitime. Tout homme, qui par la force, s'approprie les biens d'autrui, alors que celui-ci les a acquis légitiment par son travail, enfreint la loi naturelle.

Le fondement de la propriété privée n'est rien d'autre que le travail qui permet à l'homme de soustraire dans des biens communs que Dieu a donnés à tous pour en faire un usage personnel. Par la loi naturelle, chaque individu reconnaît que l'appropriation légitime d'un bien commun repose sur le travail qui est investi. Dans ce sens, nul ne peut prétendre posséder un bien auquel il n'a pas contribué par son propre labeur. La propriété privée naît par le travail que chacun accomplit dans le but de satisfaire ses besoins. C'est justement dans cette

perspective que Locke (2016, p. 164) soulignait que « le travail, qui est mien, mettant ces choses hors de l'état commun ou elles étaient, les a fixées et les appropriées ». Le travail apparaît comme une chose essentielle chez Locke, dans la mesure où il permet de comprendre comment les individus, à l'état de nature, accèdent à des droits fondamentaux tels que la propriété au même titre que la liberté et l'égalité. Ces droits constituent le fondement de l'idéologie libérale dont la société politique doit garantir leurs effectivités.

3.2. La société politique comme garant des droits naturels

Tous les philosophes contractualistes sont unanimes sur le fait que la société politique naît des insuffisances de l'état de nature. Hobbes montre que l'état de nature est un état de guerre permanent de tous contre tous, où les individus vivent dans une inquiétude permanente. Cette insécurité rend la vie humaine chaotique et invivable. C'est pourquoi, les individus vont décider de conclure un pacte afin d'instituer le *Léviathan*, chargé de garantir leur vie et leur sécurité. Chez Locke, l'état de nature n'est pas un état de guerre, mais plutôt un état de paix, d'égalité et de liberté. Mais, pourquoi les individus éprouvent-ils le besoin de quitter un tel état pour instituer une société politique ? Quelles sont, selon Locke, les insuffisances de l'état de nature qui rendent nécessaire la création de l'État ou de la société politique ?

3.2.1. Les limites de l'état de nature et la nécessité du contrat social

Dans l'anthropologie lockéenne, les hommes quittent l'état de nature pour entrer dans la société politique afin de remédier aux insuffisances de cet état. Contrairement à Hobbes, Locke perçoit l'état pré-politique comme un état de liberté, d'égalité régi par la loi naturelle. Mais, cet état demeure précaire et comporte plusieurs inconvénients qui poussent les individus à instituer un pouvoir politique. Il soutient, en substance, que l'état de nature est dépourvu de « lois établies, connues, reçues et approuvées d'un commun consentement, qui soient comme l'étendard du droit et du tort, de la justice et de l'injustice » (Locke, 2016, p. 237). Autrement dit, pour éviter que le droit naturel ne soit l'objet de moult mésinterprétations, il est indispensable d'établir des lois écrites connues de tous qui permettent de déterminer le licite de l'illicite et discerner le bien du mal. La loi de nature étant abstraite, son interprétation pose d'énormes difficultés. Et, comme le dit Fonbaustier (2004, p. 38), l'abstrait et l'universel sont, en effet, toujours source de conflit. Cette déficience de normes positives qui est l'une des causes de la métamorphose progressive de l'état de nature est un état de conflits où règne l'anarchie.

En plus, de l'inexistence de lois positives, il manque également dans l'état pré-civil un juge ou un magistrat compétent, juste, impartial pour régler les nombreux litiges qui opposent les individus. Cette absence de « juge reconnu, qui ne soit pas partial, et qui ait l'autorité de terminer tous les différends, conformément aux lois établies », (Locke, 2016, p. 237), explique pourquoi l'état de nature tend à se métamorphoser progressivement en un état de guerre. En effet, tant qu'aucun pouvoir politique légitime n'est institué pour arbitrer de manière impartiale les différends qui opposent les individus, il ne peut avoir de justice ni de paix. Car, en l'absence d'autorité, de lois codifiées et de juges, chacun serait tenté de faire recours à la violence et de trancher les désaccords en sa faveur.

C'est à ce manque de justice que « Locke fait allusion lorsqu'il dit que, dans l'état de nature, les hommes n'observent pas l'équité » (Spitz, 2001, p. 236). Il est évident que chacun étant à la fois juge et partie, les peines infligées risquent d'être disproportionnées par rapport au délit ou au préjudice subi. L'absence de lois positives et de magistrat conduit l'état de nature à se muer en un véritable état de guerre. Pourtant, contrairement à Hobbes, Locke pense que l'homme est un être doué de raison capable, même dans l'état de nature, de discerner le juste de l'injuste. Toutefois, cette faculté de discernement devient insuffisante lorsqu'elle est directement impliquée dans le conflit. La quête de l'intérêt personnel et les passions altèrent la neutralité et compromettent, de ce fait, la justesse du raisonnement. Cette inclination naturelle

de l'homme à défendre ses intérêts égoïstes au détriment de l'intérêt collectif rend impossible l'application de la justice dans l'état de nature.

Au-delà de l'absence de lois et de juge, l'une des difficultés majeures de l'état de nature est le manque d'une autorité politique capable de faire appliquer les décisions rendues. Comme le souligne (Spitz, 2001, p. 158), il manque fondamentalement « un pouvoir qui soit capable d'appuyer et de soutenir une sentence donnée, et de l'exécuter ». Le manque de pouvoir politique dont la fin principale est de garantir l'exécution des jugements, d'assurer la sécurité des individus rend illusoire toute possibilité de vivre en paix dans l'état de nature. Cette absence de garantie suscite une incertitude quant à la protection effective des droits des individus. Ainsi, l'égalité, la propriété et la liberté dont jouissent les individus dans cet état demeurent une utopie.

L'on peut donc en déduire que l'absence de lois positives, le manque de juges impartiaux capables de trancher les différends entre les individus, ainsi que l'inexistence d'une autorité politique chargée de faire respecter les lois, font de l'état de nature lockéen un état marqué par l'insécurité et l'incertitude. Ce sont précisément les insuffisances de cet état pré-politique qui expliquent, selon Locke, la nécessité du contrat social. C'est,

> pour éviter cet état de guerre, où l'on ne peut avoir recours qu'au Ciel, et dans lequel les moindres différends peuvent être si soudainement terminés, lorsqu'il n'y a point d'autorité établie, qui décide entre les contendants ; les hommes ont formé des sociétés, et ont quitté l'état de nature. (Locke, 2016, p. 158).

Le contrat social conclu entre les individus, a pour but de remédier aux insuffisances de l'état de nature afin de garantir l'effectivité des droits naturels. Loin d'être un contrat de soumission, le contrat social, dans la perspective lockéenne, vise avant tout à assurer la protection des droits naturels. L'État qui naît de ce pacte ne dispose pas d'un pouvoir absolu, à l'image du *Léviathan* hobbesien ; il est un État limité dont la mission essentielle est la sauvegarde des droits fondamentaux des citoyens.

3.2.2. Les limites de l'État libéral

Même si Locke récuse vertement l'absolutisme, il reconnaît néanmoins la nécessité de l'autorité politique. En effet, le philosophe anglais est loin d'être un anarchiste. Il approuve l'indispensabilité du pouvoir politique dont le rôle principal est de protéger les droits naturels des individus que sont la liberté, la sécurité et la propriété. Pour que l'État, selon Locke, ne déroge pas à la mission qui lui a été assignée, il est nécessaire de limiter ses pouvoirs. La limitation des pouvoir de l'État est donc une exigence fondamentale. Un État avec des pouvoirs illimités ouvre inévitablement la voie à l'arbitraire et à la tyrannie.

Pour l'auteur de la *Lettre sur la tolérance,* un pouvoir arbitraire est un pouvoir qui s'exerce selon les désidératas d'un seul individu, sans être encadré par des lois. Dans un tel régime, le prince agit au gré de ses intérêts, de ses désirs et foule au pied le bien commun. C'est pourquoi, il estime qu'« un pouvoir arbitraire et absolu, un gouvernement sans lois établies et stables, ne saurait s'accorder avec les fins de la société et du gouvernement » (Locke, 2016, p. 245). La sortie de l'état de nature pour la société politique avait pour finalité de constituer un pouvoir politique afin de garantir les droits naturels des citoyens. Alors que le pouvoir absolu, loin de protéger ces droits naturels, se présente plutôt comme une menace. En bafouant les droits fondamentaux des citoyens, le pouvoir absolu se détourne de sa mission, qui était d'assurer l'effectivité de ces droits, et devient, de ce fait, un danger pour la stabilité sociale.

Conscient des dérives d'un État omnipotent, le philosophe anglais cherche à mettre en place des mécanismes capables de borner l'exercice du pouvoir. À travers le contrat social, les individus fondent la société politique en définissant les règles qui encadrent l'action des

gouvernants. Le contrat social, acte fondateur de l'État, sert également à fixer ces limites. Locke rejoint Hobbes ainsi que tous les philosophes contractualistes qui soutiennent que le pouvoir civil tire son origine du contrat social. Par contre, là où « Hobbes en tirait la conclusion d'un absolutisme nécessaire pour éviter la guerre civile et en particulier la guerre de religion, Locke s'appuie sur le contrat pour affirmer la souveraineté de la nation » (Mandrou, 1980, p. 99). Dans l'éthique politique lockéenne, le contrat social ne donne pas un pouvoir illimité au prince. Il permet plutôt, à travers l'institution des lois, des magistrats et d'une autorité politique, de corriger les insuffisances de l'état de nature.

Locke pose le consentement du peuple comme le véritable fondement de tout pouvoir légitime. Dans cette optique, chaque citoyen est appelé à participer à l'élaboration des lois auxquelles il accepte de se soumettre. Toutefois, si les hommes décident de vivre ensemble sous les lois communes, cela n'est pas fortuit. Ils cherchent avant tout, comme le souligne Locke lui-même, à préserver leur liberté et leurs propriétés. La liberté et la propriété se présentent, dans ce sens, comme l'une des limites à l'action de l'État. Il serait incongru de croire que les individus qui ont quitté l'état de nature du fait de la précarité de leurs droits, puissent ensuite confier un pouvoir absolu à un prince qui les priverait davantage de ces droits. L'État a des limites, parce qu'il a une fin : la garantie des droits fondamentaux. Locke (2016, p. 253) écrit, à cet effet : « Tout pouvoir qui est donné et confié en vue d'une fin [est] limité par cette fin ». En d'autres mots, ceux qui exercent le pouvoir politique ne peuvent outrepasser la mission qui leur a été confiée par le peuple. Le pouvoir politique ne saurait excéder les limites que lui impose la fin en vue de laquelle il a été institué.

Par ailleurs, la limitation du pouvoir politique ne concerne pas seulement la liberté et la propriété, elle s'étend aussi et surtout au domaine religieux. Dans la *Lettre sur la tolérance*, Locke fait une nuance claire entre l'autorité politique et les convictions religieuses des individus. L'État ne doit nullement imposer une religion qui relève exclusivement de la liberté de conscience de chacun. Cette séparation du pouvoir spirituel et du pouvoir temporel est le fondement de la laïcité. L'on peut alors cerner la laïcité comme un principe de limitation du pouvoir qui permet de mettre l'État à équidistance de toutes les croyances religieuses. À partir de ce principe de laïcité, il est probant que la limite de tout pouvoir politique est celle de la liberté de croyance sur laquelle il n'a aucune prise.

La limitation du pouvoir politique se présente comme une condition fondamentale de la protection des libertés individuelles. Cette liberté est, d'ailleurs, si importante que même la volonté générale ne saurait la remettre en cause. Cela voudrait dire que la liberté de conscience constitue une limite non moins négligeable dans l'exercice du pouvoir de l'État. Elle apparaît comme l'une des frontières essentielles voire comme le Rubicon que nul pouvoir politique ne peut et ne doit franchir. Ainsi, afin que le pouvoir politique ne vienne pas compromettre la propriété, la liberté d'expression ou de conscience, notamment religieuse des individus, Locke préconise une séparation des pouvoirs.

3.2.3. La séparation des pouvoirs comme garantie structurelle des droits

Le principe de séparation des pouvoirs, que préconise Locke, se présente comme un moyen de lutte contre toutes les formes d'abus et une condition fondamentale de la protection des droits et libertés des citoyens. L'objectif est de séparer les différentes fonctions de l'État afin de mettre fin à l'arbitraire du pouvoir politique. En effet, comme le souligne Özer (1998, p. 37), « la limitation des fonctions [de l'État] demeure inopérante, tant qu'elles ne s'accompagnent pas de la limitation du pouvoir, qui seule empêche l'État d'outrepasser son rôle ». Il est donc nécessaire, pour Locke, de répartir le pouvoir politique entre plusieurs instances afin d'éviter qu'il ne soit concentré entre les mains d'un individu. C'est pourquoi, il distingue trois formes de pouvoirs que sont : le pouvoir législatif, chargé de faire, d'abroger ou de modifier les lois, le pouvoir exécutif qui veille à l'application des lois établies et le pouvoir

fédératif, qui concerne les relations entre les États, en l'occurrence la conclusion des alliances et des traités de paix et la décision de faire la guerre (Locke, 2016, p. 262).

Il faut noter que cette séparation des pouvoirs découle de l'observation de faits historiques. L'expérience du règne des Stuarts a montré le danger que constitue la concentration du pouvoir entre les mains d'une seule personne. Lorsque celui qui gouverne possède à la fois le pouvoir de faire des lois, et celui de les appliquer, rien ne garantit la liberté citoyenne. C'est la raison pour laquelle, le philosophe d'Oates pense que la seule façon d'empêcher l'abus de pouvoir, c'est « lorsque le pouvoir législatif et le pouvoir exécutif sont en différentes mains » (Locke, 2016, p. 262). Pour remédier aux dérives de l'absolutisme, il faut mettre fin à la confusion des pouvoirs ou la concentration du pouvoir dans les mains d'un seul individu. L'État doit se limiter à ses fonctions régaliennes, à savoir la protection de la propriété, de la liberté et de la sécurité des individus.

La séparation des pouvoirs se présente, dans cette logique, comme l'un des principaux fondements théoriques de la démocratie libérale. Mais, au regard de l'accroissement des inégalités qui traverse les sociétés contemporaines, une interrogation majeure surgit : le philosophe anglais a-t-il négligé la question de la justice sociale ? Autrement exprimé, la pensée politique de Locke, centrée sur la liberté individuelle et la propriété privée, permet-elle également de penser la question des inégalités et de la justice sociale ?

4. Retour à la pensée libérale lockéenne pour repenser la justice sociale

John Locke est l'un des principaux théoriciens du libéralisme politique. Les individus possèdent naturellement des droits inaliénables, tels que la liberté, l'égalité et la propriété, qu'aucun pouvoir politique ne doit aliéner. La société politique née du contrat social doit corriger les inconvénients de l'état de nature et assurer l'effectivité des droits civils. Cela passe par le respect des lois établies et la séparation des pouvoirs qui constituent les fondements de la démocratie libérale. Toutefois, les crises économiques et les inégalités croissantes invitent à relire Locke pour montrer que sa réflexion peut contribuer à une réflexion sur l'application efficiente la justice sociale et la lutte contre les inégalités.

4.1.1. Les limites lockéennes du droit de propriété comme fondement de la réduction des inégalités économiques

La lecture de Locke faite par certains marxistes, notamment Macpherson, tend à faire de sa philosophie le fondement du capitalisme ainsi que de l'appropriation illimitée, voire excessive de la propriété privée. Alors qu'un examen plus attentif de sa pensée révèle qu'elle contient également des ressources critiques substantielles contre les inégalités. Le droit de propriété ne saurait être interprété comme un droit à l'accumulation illimitée des ressources. S'il suffisait de travailler une chose pour en devenir propriétaire, les probabilités d'une dérive de ce principe sont envisageables. Certaines personnes animées par la cupidité, l'avidité, ou pour reprendre l'expression de Locke, par *l'amor sceleratus habendi*, pourraient chercher à s'approprier davantage de fruits ou de terre possible. Le désir d'accumuler étant inhérent en l'être humain, certains chercheront à s'approprier sans limites les ressources naturelles, au détriment des autres. Dans le but de remédier à une telle situation « qui irait à l'encontre de sa conception de la loi naturelle, Locke dégage deux limites de l'appropriation individuelle légitime » (Fabri, 2016, p. 346).

Ainsi, le premier principe qu'énonce l'auteur pour lutter contre l'appropriation illimitée de la propriété privée repose sur l'exigence d'un usage effectif des biens appropriés. Autrement dit, l'individu qui s'approprie une part des ressources initialement communes doit effectivement en faire usage, sans quoi son appropriation perd sa légitimité. Comme le souligne clairement le philosophe lui-même, « Dieu n'a rien fait et crée pour l'homme qu'on doive laisser corrompre et rendre inutile » (Locke, 2016, p. 166). C'est la fameuse condition

nommée *proviso*. L'appropriation n'est légitime que si elle répond à un besoin réel. Ce principe permet de remettre en question l'exploitation abusive des ressources dans le système capitaliste où une minorité détient la plus grande part des richesses tandis qu'une grande partie des individus vit dans la misère et le dénuement. Sur ce point, Locke soutient sans équivoque que « si l'on passe les bornes de la modération et que l'on prend plus de choses qu'on a besoin, on prend, sans doute, ce qui appartient aux autres » (Locke, 2016, p. 166). Cette limite imposée à l'appropriation individuelle est un appel à examiner les conditions de répartition plus juste des ressources.

Tout individu qui s'empare de biens qu'il ne peut réellement consommer et laisse se détériorer ceux dont d'autres auraient pu en profiter commet une appropriation illégitime. Il enfreint ou agit à l'encontre de la loi naturelle qui proscrit le gaspillage. L'appropriation des biens n'est pas illimitée. Lorsqu'un individu accumule plus de ressources qu'il ne peut en consommer et les laisse pourrir, alors même qu'un autre en est privé, il détourne ces biens de leur finalité naturelle. Les biens périssables ne sauraient être appropriés au-delà des besoins, au risque d'être gaspillés. L'appropriation individuelle demeure limitée, « car la même loi de la nature, qui donne à ceux qui cueillent et amassent des fruits communs, un droit particulier sur ces fruits-là, renferme en même temps ce droit dans de certaines bornes » (Locke, 2016, p. 166). Le droit à la propriété doit, dans ce sens, s'exercer dans les limites imposées par le droit naturel : « Une propriété excédant les besoins naturels est illégitime » (Nemo, 2002, p. 315). En somme, la propriété privée est légitime lorsqu'elle respecte les limites imposées par la loi naturelle.

Pour bien cerner ce principe lockéen, il ne suffit pas, selon P. Nemo, de se référer seulement aux besoins du producteur. Il est indispensable de prendre également en compte les besoins de toute la société. Si la société en est mesure d'utiliser tout ce qu'elle produit, il n'y a ni gaspillage ni excès : « Tant que la société consomme tout ce qui est produit, il n'y a nul excès, nul gâchis, nulle atteinte aux lois de la nature, bien au contraire, puisque cela contribue au bonheur de l'humanité » (Nemo, 2002, p. 315). Ce que Locke condamne, c'est le gaspillage. L'accumulation excessive constitue une injustice, car s'approprier au-delà du nécessaire revient à priver autrui de ce qui lui revient, même si cela n'est pas directement perceptible. Dans un monde où les ressources ne sont pas illimitées, celui qui prend plus que ce dont il a réellement besoin, prive les autres de ce dont ils pourraient avoir besoin pour vivre dans le futur. La limitation du droit de propriété n'est rien d'autre qu'une exigence de justice.

Le second principe du droit naturel, formulé par Locke, pour encadrer le droit de propriété, stipule que l'appropriation privée, en l'occurrence des terres, est légitime s'il « en reste toujours assez et d'aussi bonne qualité » pour les autres (Locke, 2016, p. 167). La propriété est légitime si elle ne compromet pas la possibilité pour d'autres de disposer eux aussi des ressources indispensables à leur existence. Cette exigence se fonde sur l'idée que tout homme a un droit à la préservation de sa vie et « possède par conséquent le droit de s'approprier tout ce qui lui est nécessaire pour subsister » (Macpherson, 2004, p. 333). Dieu a donné le monde aux hommes afin qu'ils le cultivent, en tirent les ressources nécessaires à leur subsistance. Le droit de propriété n'est donc pas un droit absolu, il implique un devoir de mesure, de responsabilité et du respect des autres.

L'obligation de conserver l'humanité impose à chacun de ne laisser aucun individu mourir de faim et d'utiliser rationnellement les ressources naturelles. Le droit de propriété, nécessaire à la conservation des individus, demeure, pour ainsi dire, soumis à la loi naturelle et à des limites morales. Fondée sur une vision théologique, la pensée de Locke subordonne les questions économiques à des finalités éthiques et religieuses, car « les questions économiques sont bien inséparables des finalités éthiques et religieuses de l'homme » (Garo, 2000, p. 34). Il est clair que la propriété n'est jamais un droit définitif. Encadrée par la loi naturelle et fondée

sur le travail, elle vise à prévenir l'accumulation excessive des richesses, à combattre la misère et à limiter les inégalités sociales.

4.1.2. Le travail : un impératif moral pour lutter contre les inégalités

Comme nous l'avons souligné, le travail occupe une place centrale dans la pensée de Locke. Dans son *Traité du gouvernement civil*, il en fait le fondement même du droit de propriété. Mais, c'est aussi par le travail qu'il envisage la lutte contre la pauvreté et la misère. Dans *Que faire des pauvres ?* Locke propose des mesures destinées à garantir un minimum d'existence aux individus qui vivent dans la pauvreté. Rappelons que cet ouvrage a été écrit dans un contexte marqué par une crise socio-économique en Angleterre. À cette période, le nombre de pauvre augmentait de façon fulgurante. Cet accroissement de la misère et de la pauvreté devient une préoccupation pour le gouvernement anglais, « mais aussi un problème économique aux paroisses qui ont en charge l'aide aux pauvres » (Locke, 2013, p. 6). L'urgence de la situation nécessitait une prise de mesures concrètes. Nous comprenons pourquoi, dès l'entame de cet ouvrage, le secrétaire d'État au Commerce a mis en évidence les principales causes de la pauvreté. L'augmentation du taux de pauvreté ne s'explique ni par une pénurie de vivres ni par un manque d'emploi, mais plutôt par « un relâchement de la discipline et la corruption des mœurs » (Locke, 2013, p. 26). Dans une lecture plus théologique, l'on pourrait estimer que c'est le péché et le vice qui en sont les principales causes.

C'est pourquoi, Locke soutient que la lutte contre les inégalités et la pauvreté passe nécessairement par un changement de comportement. Pour cela, il propose de supprimer « les tavernes et estaminets superflus » (Locke, 2013, p. 26). Ces lieux favorisent la paresse, la débauche et la dégradation des mœurs. Le philosophe distingue ainsi trois catégories de pauvres. En premier lieu, il identifie « les pauvres méritants » qui ne peuvent en rien subvenir à leurs besoins, c'est-à-dire ceux qui sont véritablement incapable de subvenir à leur besoin, sans que leur situation ne soit due à un vice ou à une imprévoyance de leur part. Locke inclut dans cette catégorie de « pauvres méritants » les malades, les personne âgées et invalides, les orphelins ainsi les personnes en situation d'handicap.

La deuxième catégorie comprend les ouvriers et autres travailleurs qui, en raison de la faiblesse de leurs revenus, peinent à subvenir à leurs besoins. Mieux, les travailleurs dont les revenus ne peuvent assurer convenablement leurs dépenses. Ce n'est donc pas la volonté de travailler qui fait défaut, mais plutôt le niveau insuffisant de salaires ou de revenus. Ils participent à la vie économique dans des conditions pénibles, sans pourtant parvenir à sortir de la pauvreté. Enfin, Locke distingue une troisième catégorie, celle des « mendiants professionnels », qu'il considère comme des parasites mendiants parce qu'ils sont capables de travailler, mais préfèrent vivre de la mendicité. Pour lutter contre cette dernière catégorie, composée de personnes qui cherchent à vivre de l'aumône et aux dépens de la collectivité, Locke (2013, p. 27) préconise l'adoption d'un ensemble de lois qui « si elles sont dûment appliquées » seraient à même de remédier à cette situation. Parmi ces mesures qu'il propose pour mettre tous les pauvres au travail, notamment les pauvres valides et oisifs, figure la création de maisons de travail, les *workhouses.*

Tout vagabond sain de corps et d'esprit âgé de 14 ans à 50 ans, surpris en train de mendier sans autorisation en dehors de sa paroisse, doit être arrêté et envoyé dans une maison de travail. Il précise que « pour ne pas que les maisons de correction ne soient pas détournées de leur véritable usage, le directeur de chacune de ces maisons aura l'obligation de verser à chacun des individus placés sous sa responsabilité quatre pence par jour pour subvenir à leurs besoins » (Locke, 2013, p. 31). Pour le dire autrement, chaque directeur est tenu de garantir à chaque pensionnaire les moyens nécessaires à sa subsistance. À l'issue de la formation, ce dernier ne peut quitter la maison de correction qu'après avoir obtenu un certificat attestant de son repentir et de sa bonne conduite.

Locke prévoit des mesures drastiques pour les individus qui chercheraient à contourner ce dispositif. Celui qui, selon Locke, se ferait établir « un faux laissez-passer aura les oreilles coupées la première fois où il sera reconnu comme faussaire, la seconde fois, il sera déporté vers les plantations, comme un criminel » (Locke, 2013, pp. 31-32). Pour les enfants âgés de 3 ans à 14 ans issus des familles ouvrières qui ne disposent pas de ressources importantes pour subvenir entièrement à leurs besoins, Locke propose la création d'école de travail, *working school*. Ces établissements ont pour rôle de nourrir et d'éduquer les enfants avant, de les orienter vers un apprentissage professionnel. Ces écoles ont un double avantage. D'une part, ces établissements permettent de soulager les mères « d'une grande partie des difficultés qu'elles rencontrent pour élever et nourrir leurs enfants à la maison » (Locke, 2013, p. 41. D'autre part, ils permettent d'éviter les enfants de l'influence souvent négative de l'environnement familial. Les femmes ne pourront désormais plus évoquer le temps consacré à l'éducation des enfants pour justifier leur éloignement du marché du travail. Les *working schools* apparaissent indispensables, parce qu'elles visent à protéger les enfants issus des milieux pauvres des effets néfastes de l'oisiveté et du vagabondage, tout en leur inculquant le goût du travail. À la sortie de ces écoles, les enfants auront acquis le goût du travail ainsi que les compétences nécessaires pour s'intégrer dans la vie sociale.

Pour les pauvres méritants, les vieillards, les malades totalement incapables de travailler, Locke préconise qu'on les regroupe dans des lieux spécifiques pour faciliter leur assistance sociale. Contrairement aux individus capables de travailler mais qui refusent, cette catégorie de pauvres mérite pleinement de bénéficier d'une assistance sociale dans la mesure où leurs conditions physiques et morales ne leur permettent pas de travailler pour subvenir à leurs besoins. L'État doit veiller à garantir à chacun le minimum nécessaire à la subsistance, notamment la nourriture, l'eau et les vêtements. En somme, tout citoyen en situation de besoin ou de vulnérabilité doit pouvoir bénéficier d'une assistance sociale. Mais, comme le dit Serge Milano « il ne peut y avoir de charité avant d'avoir été obligé de travailler » (Locke, 2013, p. 14). La véritable aide qu'on puisse apporter à un pauvre consiste à lui permettre de trouver un emploi qui lui permettra de subvenir à ses besoins. Si certains pauvres ont besoin de protection et d'assistance sociale en raison de leur incapacité à travailler, d'autres doivent, selon Locke être accompagnés ou contraints à trouver une activité.

À première vue, ces mesures préconisées par Locke peuvent sembler humiliantes et en contradiction avec les principes défendus dans le *Traité du gouvernement civil*. Pourtant, leur finalité est avant tout morale et éducative. Il s'agit, pour Dang (1994, p. 1436), « d'apprendre aux pauvres à aimer le travail, la vie laborieuse, et à perdre le goût de l'oisiveté, source de tous les vices ». Les maisons de correction et les écoles de travail ne sont donc pas conçues comme des lieux de répression, mais comme des instruments de formation destinés à inculquer le goût du travail et des modes de vie vertueux. La mise au travail des pauvres n'est pas principalement motivée par un impératif économique ; elle répond à un projet éthique et religieux visant à combattre l'oisiveté et ses conséquences morales.

C'est bien cette dimension morale et religieuse qui explique l'aversion de Locke pour les pauvres valides qui refusent de travailler. Si l'État a l'obligation d'assister les personnes démunies et de garantir les conditions d'exercice des droits fondamentaux, l'assistance ne doit pas se substituer au travail pour ceux qui sont en mesure d'exercer une activité. Cette réflexion demeure actuelle, comme en témoignent les débats sur l'allocation universelle, qui révèlent « la place centrale qu'occupe le travail dans la réflexion autour de la redistribution des richesses et la lutte contre la pauvreté » (Savidan et al. 2018, p. 1426). Selon Périvier (2018, pp. 1424-1430), l'aide sociale aux États-Unis n'a jamais été perçue comme un droit et est souvent accusée d'encourager une « forme de culture de la pauvreté ». Locke estime que les mécanismes d'assistance doivent éviter de rendre l'oisiveté plus attractive que l'activité

rémunérée ; ce qui confère à l'État un rôle essentiel dans la réalisation effective de la justice sociale.

4.1.3. L'État garant de la justice sociale : une nécessité politique pour la préservation du contrat social

Dans la conception de Locke, l'objectif principal de l'État est de protéger la liberté et la propriété des citoyens. C'est pourquoi, plusieurs historiens de la pensée politique le considèrent comme l'un des précurseurs de l'économie de marché et de la démocratie libérale. Mais, le développement du libéralisme économique qui engendre l'accumulation illimitée des richesses a contribué à la croissance des inégalités socioéconomiques. Cette crise économique et sociale a fait immerger les interrogations relatives au rôle de l'État dans la régulation du marché et la question de la justice sociale. Ainsi, contrairement aux idées reçues de certains néolibéraux comme F. Hayek et R. Nozick qui présentent la pensée lockéenne comme hostile à toute intervention de l'État dans la sphère économique, ou même l'auteur comme un apologiste du capitalisme, nous montrons ici que sa pensée accorde à l'État un rôle important dans la mise en œuvre de la justice sociale.

Pour ces auteurs, la fonction essentielle de l'État libéral est de garantir uniquement la liberté et la propriété des individus. Ces analyses, bien que fort galvaudées, semblent, par inadvertance ou consciemment, avoir occulté une dimension de la pensée du philosophe anglais. L'État libéral lockéen n'est pas uniquement limité à son rôle régalien ; il est aussi porteur d'une dimension sociale. Dang, dans un article intitulé "*Monnaie, libéralisme et cohésion sociale"*, montre que, chez Locke, « l 'État est certes institué pour protéger les droits de propriété privée et doit par conséquent les respecter, il ne lui est cependant pas interdit d'intervenir dans le domaine économique par l'instauration de règles nécessaires au bon fonctionnement de l'économie » (Dang, 1997, p. 769). L'État doit protéger la liberté et la propriété sans toutefois rester indifférent aux disparités, aux inégalités économiques qui menacent l'équilibre sociale.

Il est important de signifier que, selon l'auteur du *Traité du gouvernement civil,* si les individus ont institué le pouvoir politique et ont accepté de se soumettre, c'est en vue de l'ordre et la tranquillité de la condition humaine, (Kouamé, 2019, p. 199), c'est-à-dire pour vivre en paix et en parfaite harmonie. « Par conséquent, aussi longtemps que tout le monde n'a pas le minimum pour se conserver la vie dans l'État, non seulement l'égalité n'est pas réalisée, mais encore l'objectif de l'État n'est pas atteint » (Sosoe, 2006, p. 17). Si les individus sont sortis de l'état de nature parce qu'insupportable, ce n'est sûrement pas pour retrouver au sein de la société politique ce même inconfort. C'est pourquoi, Locke estime que dans l'État « chacun doit avoir à manger, à boire, de quoi s'habiller et de quoi se chauffer » (Locke, 2013, p. 37). De ce point de vue, l'État libéral tel que Locke le pense ne peut être réduit à son rôle régalien de protection des droits fondamentaux. Il doit garantir la justice sociale pour tous les citoyens.

Il existe donc une nuance capitale entre l'État libéral pensé par Locke et l'État minimal défendu par les néolibéraux. Bien qu'influencé par Locke, ils sont opposés à une intervention de l'État dans le domaine économique et à une redistribution des richesses. Or, pour Sosoe (2006, p. 17), « aussi longtemps qu'un individu n'a rien pour se conserver dans l'État, nous devons entreprendre une répartition des biens et lui fournir de quoi se conserver. Ce pourquoi, dit-il, l'État est onéreux ». Sosoe soutient qu'il n'a jamais été question pour l'État libéral, tel que pensé par Locke, de faire fi des inégalités sociales. L'État doit certes protéger les droits fondamentaux, mais doit également se préoccuper des conditions sociales des citoyens.

Dans cette perspective, Delsol souligne la singularité de l'État libéral conçu par Locke. Selon la philosophe française, celui-ci se caractérise par son rôle subsidiaire, c'est une intervention destinée à suppléer l'action des individus lorsque ceux-ci ne sont pas en mesure

de répondre eux-mêmes à certains besoins. Apparu au XVII^{ème} siècle sous la plume d'Althusius et de John Locke, le concept de suppléance assigne des compétences spécifiques au pouvoir politique. C'est le primat de la liberté individuelle chez Locke qui sera, selon les propos de Delsol, à l'origine du concept de suppléance chez les libéraux : « C'est chez Locke que naît l'idée d'autorité supplétive qui sera développée par le libéralisme classique » (Delsol, 2015, p. 125). L'État a donc pour mission de suppléer aux insuffisances des citoyens en leur apportant le soutien et l'assistance nécessaire lorsque les circonstances l'exigent.

Cependant, cette aide ne doit pas être assimilée à un interventionnisme illimité ni à une prise en charge totale des individus. Comme le souligne Delsol, on ne « secourt celui qui ne se suffit pas. Mais cela ne signifie pas le remplacer. On tire de l'eau celui qui se noie : il ne s'agit pas ensuite de le porter, une fois sur la berge » (2015, p. 11). L'objectif de l'État subsidiaire n'est donc pas de créer des assistés permanents, mais de permettre aux personnes en difficulté de retrouver leur autonomie. Dans cette perspective, l'autorité est « supplétive parce qu'elle a pour premier rôle de pallier les insuffisances de la société, mais sans œuvrer à sa place dans les domaines où elle se suffit. Elle justifie d'abord son existence par l'existence du besoin de l'instance sociale » (Delsol, 2015, p. 12). Ainsi, la recherche de la justice sociale ne saurait servir de prétexte à une limitation excessive des libertés individuelles. L'État suppléant vise plutôt à concilier la liberté d'autonomie avec les exigences de l'ordre social et de la justice.

Selon Goyard-Fabre, l'État subsidiaire a pour fonction de remédier aux faiblesses et aux incapacités qui menacent l'harmonie sociale : « Il ne doit faire que ce que la société ne peut accomplir » (1999, p. 170). Cette conception se situe à mi-chemin entre le néolibéralisme et l'État-providence, en cherchant à concilier la protection des libertés avec la lutte contre les injustices sociales engendrées par les inégalités économiques. L'État libéral démocratique inspiré de Locke ne se réduit donc pas à un État minimal cantonné à ses fonctions régaliennes ; il assume également des devoirs de solidarité à travers le principe de subsidiarité. Face à l'accroissement des inégalités, le pouvoir politique doit garantir « la sécurité économique, physique, psychologique et ontologique nécessaire pour qu'un individu puisse pleinement exercer ses droits et être reconnu comme membre à part entière de la collectivité » (Gagnon et al., 2009, p. 22). Toutefois, Locke estime que cette politique sociale doit être encadrée par des principes permettant d'identifier ceux qui ont réellement besoin d'assistance.

Cette possibilité de corriger les injustices sociales est le but essentiel des théories de la justice sociale. Pour John Rawls, l'un des philosophes incontournables de la pensée contemporaine de la justice sociale, il est nécessaire de corriger les inégalités sociales et économiques lorsqu'elles compromettent l'égalité des chances et des conditions. Il énonce deux principes qui permettent de rendre compte des exigences substantielles de la justice :

> (a) chaque personne doit avoir une prétention indéfectible à une système pleinement adéquat de liberté de bases égales, qui soit compatible avec le même système de liberté pour tous et (b) les inégalités économiques et sociales doivent remplir deux conditions : elles doivent d'abord être attachées à des fonctions et des positions ouvertes à tous dans des conditions d'égalité équitable de chances ; ensuite elles doivent procurer le plus grand bénéfice aux membres les plus défavorisés de la société (le principe de différence). (Rawls, 2008, p. 69-70)

Le premier principe de la justice, selon Rawls, repose sur l'égalité équitable des chances. Cela permet d'empêcher que les contingences sociales comme la race, le genre ou la classe n'influence l'accès aux positions sociales et économiques. Le second principe intitulé le principe de différence admet certaines inégalités socio-économiques seulement lorsqu'elles améliorent les conditions des plus défavorisées.

L'immense succès de sa théorie de la justice sociale va influencer considérablement plusieurs penseurs contemporains parmi lesquels figure Nancy Frazer. Elle renouvelle la

réflexion sur la justice sociale à partir de la critique des dérives du système capitaliste. Pour elle, « le capitalisme se caractérise par le fait que la classe ouvrière supporte une plus grande part des coûts et reçoit une trop petite part des bénéfices » (Frazer, 2012, p. 22). Pour remédier à ces inégalités économiques, Frazer pense qu'il est nécessaire d'établir une justice sociale, qui passe par une redistribution des richesses. En vérité, la justice sociale est devenue une nécessité, car les inégalités économiques s'accentuent sur le plan des revenus, de la propriété, mais aussi et surtout sur celui de l'accès à l'éducation et aux soins de santé. Toutefois, selon Frazer, la redistribution des richesses est insuffisante pour corriger toutes les inégalités ou injustices sociales. Il existe les injustices sociales liées au genre, à la culture, à la couleur qui n'exigent pas la redistribution comme solution, mais plutôt la reconnaissance.

C'est commettre une erreur que de penser que la lutte contre les inégalités économiques suffit uniquement pour construire une société juste et équitable. Les citoyens qui sont victimes d'injustices économiques ont besoin de redistribution, et ceux qui sont victimes d'injustices liées au genre, à la culture ou à la race ont besoin de reconnaissance. La justice pour Frazer nécessite donc deux paradigmes : le paradigme de la redistribution qui a pour rôle de corriger les inégalités économiques et de classe sociale ; et celui, de la reconnaissance, la revalorisation des identités méprisées et la diversité culturelle.

Conclusion

La croissance des inégalités et la paupérisation rapide d'une frange de la population constituent aujourd'hui un défi majeur pour les sociétés contemporaines. Cette situation invite à revisiter les fondements du libéralisme à travers la pensée lockéenne. Locke a établi, en effet, dès l'état de nature, les principes de liberté, d'égalité et de propriété qui ont servi de base à l'État libéral moderne. L'État se présente comme une institution dont l'objectif est de protéger les droits civils des citoyens. En posant des limites au droit de propriété, Locke cherche à empêcher l'accumulation sans limite des ressources qui engendre les inégalités économiques. La construction d'une société juste et harmonieuse exige inéluctablement un encadrement des conditions du droit à la propriété privée.

Par ailleurs, en faisant du travail le fondement légitime de la propriété et en lui attribuant une valeur morale, Locke le place au cœur de l'autonomie individuelle et de la justice sociale. Le travail permet à chacun de subvenir à ses besoins et d'éviter une dépendance excessive à l'égard d'autrui. Dès lors, l'État libéral ne saurait se réduire à la seule protection des libertés individuelles. Il lui revient également de garantir les conditions minimales d'existence et de porter assistance aux citoyens qui sont véritablement dans le besoin. La pensée politique de Locke montre ainsi qu'il est possible de concilier la protection des droits fondamentaux avec la prise en charge des questions sociales et économiques, faisant de la justice sociale une condition essentielle de la stabilité et de la légitimité de l'État. Bien qu'il soit anachronique d'attribuer à Locke une véritable théorie de la justice sociale, son influence sur les penseurs contemporains est indéniable.

Références bibliographiques

Dang, A.-T. (1994). Fondement des politiques de la pauvreté : notes sur The Report on the Poor de John Locke, *Revue économique*, 45, (6), 1423-1441.

Dang, A.-T. (1997). Monnaie, libéralisme et cohésion sociale. Autour de John Locke, *Revue économique*, 48, (3), 761-771.

Delsol, C. (2015). *L'État subsidiaire*, PUF.

Fabri, É. (2016). De l'appropriation à la propriété : John Locke et la fécondité d'un malentendu devenu classique, *Revue philosophiques*, 43, (2), 343-369.

Fonbaustier, L. (2004). *John Locke. Le Droit avant l'État*, Éditions Michalon.

Frazer, N. (2012). *Qu'est-ce que la justice sociale ? Reconnaissance et redistribution,* Trad. de l'Anglais par Estelle Ferrares, La Découverte.

Gagnon, E., Saillant, F., Clément, M., Pelchat, Y. & Dahi, S. (2009). *Exclusion et inégalités sociales : enjeux et défis de l'intervention publique*, Presses de l'Université Laval.

Garo, I. (2000). Monnaie et richesse chez Locke : une politique de l'économie, *Revue de synthèse*, 4e série, (1), 9-43.

Goyard-fabre, S. (1999). *L'État, figure de la politique*, Armand Colin.

Hobbes, T. (2004). *Léviathan*, trad. Gérard Mairet, Gallimard.

Kouamé, N., J. (2019). Penser le "vivre-ensemble" en Afrique à partir de John Locke, *Revue internationale des sciences et technologies de l'éducation*, Abidjan, (12), 191-225.

Locke, J. (1992). *Lettre sur la tolérance, précédé d'Essai sur la tolérance et de Sur la différence entre pouvoir ecclésiastique et pouvoir civil*, trad. Jean Le Clerc, Flammarion.

Locke, J. (1977). *Deuxième Traité du Gouvernement civil*, trad. Bernard Gilson, Vrin.

Locke, J. (2013). *Que faire des pauvres ?* trad. Laurent Bury, PUF.

Locke, J. (2016). *Traité du Gouvernement civil*, trad. David Mazel, Flammarion.

Macpherson, C. B. (2004). *La théorie politique de l'individualisme possessif : de Hobbes à Locke,* trad. Michel Fuch, Gallimard.

Mandrou, R. (1980). *La raison du prince. L'Europe absolutiste,* Marabout.

Nemo, P. (2009). *Histoire des idées politiques aux Temps modernes et contemporains,* PUF.

Özer, A. (1998). *L'État*, Flammarion.

Périvier, H. (2018). Réciprocité, genre et aide sociale, in Savidan, P. *Dictionnaire des inégalités et de la justice sociale*, 1424-1430, PUF.

Savidan, P., Duvoux, N., Picavet E. & al, (2018). *Dictionnaire des inégalités et de la justice sociale*, PUF.

Sen, A. (2012), *L'idée de justice*, Flammarion.

Ramonet, I. (1996). Une logique d'opposition, in *Le monde diplomatique*, La Découverte.

Rawls J. (2008). *La justice comme équité : une reformulation de la théorie de la Justice,* La découverte.

Rosanvallon, P. (1999). *Le capitalisme utopique. Histoire de l'idée de marché*, Seuil.

Sosoe, L. K. (2006). *Le libéralisme, le néo-libéralisme et la justice sociale*, in Liberalimus, 15-18.

Spitz, J.-F. (2001). *John Locke et les fondements de la liberté moderne*, PUF.

REVUE HYBRIDES (RALSH)
e-ISSN 2959-8079 / ISSN-L 2959-8060

NUM. SPÉCIAL 05 (AOÛT 2026)

Stabilité électorale de la région de la Kara : facteurs explicatifs du fait et perspectives pour un renforcement de la cohésion nationale

Electoral Stability in the Kara Region: Factors Explaining This Phenomenon and Prospects for Strengthening National Cohesion

Tchao TATANGUE
Université de Kara, Togo
Unité de Recherche en Sociologie Appliquée et Fondamentale (URSAF)
Laboratoire Interdisciplinaire d'Etudes Stratégiques en Afrique (LIES-Afrique)
Email :cosmetatangue@gmail.com

Résumé : De l'analyse minutieuse des résultats des différents scrutins présidentiels au Togo, il se dégage un constat : les tendances électorales varient en fonction des enjeux et répondent à une logique spatiale bien précise. Dans la région de la Kara, le comportement des électeurs au fil du temps n'a pas varié. Toutes les préfectures qui la composent sont restées dévouées à une seule formation politique qui y est toujours plébiscitée au détriment des autres. Si l'on considère que l'électorat stable se traduit par une fidélité constante envers une même entité politique, on en conclut aisément à la stabilité de l'électorat de la Kara. La présente recherche se propose en outre d'identifier les facteurs de cette stabilité persistante. La démarche méthodologique utilisée combine à la fois la recherche documentaire et l'approche qualitative. En termes de résultats, on note que la stabilité de l'électorat de la région de la Kara est liée à plusieurs facteurs endogènes qui allient entre autres activation du mécanisme de solidarité ethno-régionale et embrigadement de la vie politique sur des fonds de discours nostalgiques. A l'arrivée, on observe une pratique électorale marginalisant une frange du pays et remettant en cause la cohésion nationale. En vue de renverser cette tendance compromettante, l'étude suggère la mise en place d'une politique nationale d'éducation citoyenne visant à outiller les populations sur les critères objectifs des choix électoraux tels que le programme de campagne électorale, le profil du candidat ou ses résultats.
Mots-clé : Stabilité, Comportement électoral, Identité, Région, Kara

Abstract : A careful analysis of the results of the various presidential elections in Togo reveals one clear finding: electoral trends vary depending on the issues at stake and follow a very specific spatial pattern. In the Kara region, voter behavior has remained consistent over time. All the prefectures that make up the region have remained loyal to a single political party, which continues to enjoy overwhelming support there at the expense of others. If we consider that a stable electorate is reflected in consistent loyalty to a single political entity, we can easily conclude that the Kara electorate is stable. This study further aims to identify the factors behind this persistent stability. The methodological approach used combines both documentary research and a qualitative approach. In terms of results, it is noted that the stability of the Kara region's electorate is linked to several endogenous factors, including the activation of ethno-regional solidarity mechanisms and the co-optation of political life through nostalgic rhetoric. Ultimately, we observe an electoral practice that marginalizes a segment of the country and undermines national cohesion. To reverse this detrimental trend, the study suggests implementing a national policy on education for political participation, under which citizens will be better equipped to evaluate the objective criteria for electoral choices, such as the election campaign, the candidate's profile, and the candidate's track record.
Keywords: Stability, Electoral Behavior, Identity, Region, Kara.

Reçu le : 30/06/2026 ● **Publié le :** 31/08/2026

Introduction

La sociologie électorale, entre deux ou plusieurs élections, est parvenue à distinguer trois types d'électeurs. Le premier groupe est composé d'électeurs caractérisés par leur fidélité au même parti ou à la même tendance politique. Leur choix subit la double influence d'une socialisation primaire et d'une identification partisane fortement ancrées. Ils ne changent pas d'orientation électorale quel que soit le contexte. Ce sont les électeurs stables (Bréchon, 2006 ; pp. 107-123). Dès lors que le mécanisme de choix est inversé, on parle d'électeurs volatiles ou flottants. Ce deuxième groupe renferme des électeurs qui modifient constamment leurs préférences politiques. Le contexte, les candidats ou encore la campagne électorale représentent autant de facteurs qui déterminent leur vote. Tout compte fait, on constate « une mobilité des comportements d'une consultation à l'autre » (Braud, 1996, p. 311). Enfin, on note un troisième groupe d'électeurs qu'on qualifie d'instables. A l'image des électeurs volatiles, les électeurs instables sont ceux dont le comportement électoral peut varier entre deux élections. Cependant on relève chez eux, une faible connotation partisane et une indécision difficilement dissimulée à travers les choix qu'ils parviennent à opérer. La traçabilité dans le comportement des électeurs volatiles se heurte à l'indécision des électeurs instables, leur profil alternant entre participation et abstention. Au milieu de ce décor, quel est le profil de l'électorat des différentes régions du Togo ?

En lieu et place des plébiscites qui ont caractérisé les II^{ème} et III^{ème} Républiques et qui légitimaient la candidature d'une seule personne, les élections concurrentielles se sont imposées sous la IV^{ème} République au Togo. Le pays a ainsi connu sept (7) élections présidentielles qui ont occasionné une réelle compétition entre différents prétendants à la magistrature suprême. D'un saut vers l'inconnu fait d'hésitations et d'objections fréquentes, les acteurs politiques ont réussi à capter le jeu électoral, offrant ainsi aux analystes des sujets riches en explorations scientifiques. Ainsi, les résultats des scrutins présidentiels vus sous l'angle régional démontrent deux réalités qui transparaissent entre un électorat oscillant et des votes statiques. En outre, certaines régions affichent un électorat dynamique dont les données changent constamment (région Maritime et région des Plateaux) tandis que le statu quo caractérise les tendances électorales dans d'autres régions comme on l'observe dans la région de la Kara ou encore dans la région des Savanes.

Dans la littérature, plusieurs approches théoriques apportent des éléments d'éclaircissements au phénomène de l'ancrage territorial des votes. On distingue ainsi les travaux de Siegfried (1995) sur la géographie électorale. Le courant des modèles écologiques du vote postule que le comportement électoral d'un individu est rattaché à un espace géographique donné. Les données spatiales jouent ainsi un rôle déterminant dans le choix des électeurs. C'est ce que démontre l'auteur, pionnier de la géographie électorale, à partir de l'observation de la régularité des votes dans certaines régions en France. Sa thèse, qui part du célèbre postulat selon lequel le granite vote à gauche et le calcaire à droite, permet d'établir une corrélation entre la zone d'habitation et l'orientation électorale. Elle fournit un référentiel théorique nécessaire à la compréhension du phénomène étudié.

La mise à contribution du modèle dit de l'identification partisane s'inscrit également dans ce sillage. Développé aux Etats-Unis précisément à l'Université de Michigan, l'identification partisane est un modèle psychosociologique assez usité en sociologie électorale. Cette approche formalisée en 1960 par Campbell et Converse, fait état d'un attachement entre un individu et un parti. Il s'agit de l'expression d'une loyauté solide liant des électeurs et des formations politiques spécifiques. Dans ce contexte, le modèle de Michigan permet d'illustrer les comportements électoraux standardisés observés chez certains électeurs.

La région de la Kara, en dehors de la fidélité électorale à l'égard du parti au pouvoir, attire l'attention à travers deux constats. Dans un premier temps, on y retrouve les circonscriptions électorales où les plus grands pourcentages en matière d'élections

présidentielles ont été obtenus. Ensuite, la région n'arbore aucun suspens à l'égard des autres compétiteurs des partis opposés, contrairement aux autres régions où quelques circonscriptions sont compétitives[1]. En 1993, l'élection présidentielle consacre la victoire du candidat du parti au pouvoir. Son pourcentage dans la région de la Kara est de 98,58 % des voix contre 0,78 % pour le principal concurrent. Les élections présidentielles de 1998 et de 2003 vont reproduire les mêmes tendances dans la région avec des pourcentages quasi-similaires (91,42 % contre 2,16 % en 1998 et 91,94 % contre 3,12 % en 2003). A partir de 2005, l'avènement d'un autre candidat et par la suite d'une nouvelle formation politique ont probablement contribué à la régression de ces scores qui n'a en rien toutefois entamé le contrôle politique de la région. Ainsi, aux élections de 2005, le candidat du parti au pouvoir est crédité de 82,27 % des suffrages exprimés contre 17,38 % pour le candidat venu en seconde place du classement. En 2010 et en 2015 les pourcentages respectifs seront de 83,06 % contre 13,45 % et de 85,29 % contre 11,68 %. Enfin, l'élection présidentielle de 2020 marque une remontée dans le pourcentage obtenu par le parti au pouvoir dans la région. Selon les résultats définitifs communiqués par la cour constitutionnelle, il consolide à nouveau son ancrage régional avec une répartition de 92,5 % des voix obtenus.

Ces différentes tendances illustrent une réalité qui s'est pérennisée dans le temps et dont la déconstruction semble constituer un véritable labeur. La région de la Kara semble constituer une forteresse électorale pour les différents candidats du parti au pouvoir fragilisant les tentatives d'implantation des partis de l'opposition. Quelle explication peut-on donner à cette fidélité électorale en faveur du parti au pouvoir ? Comment comprendre le caractère quasi-similaire des attitudes électorales dans toutes les préfectures de la région ? Dans quelle mesure ces pratiques remettent en cause la cohésion nationale et quelles sont les remèdes envisageables en vue d'améliorer cette cohésion ?

A travers ces questionnements, la présente étude vise à mettre en lumière les deux grilles de lecture qui ressortent de l'analyse de l'électorat de la région de la Kara à savoir la constance des votes et dans les votes. De façon précise et à partir de l'analyse des pratiques électorales, il s'agit de ressortir les facteurs qui justifient la stabilité du comportement électoral des habitants de la région. L'originalité de cette étude, en dehors de contribuer à la compréhension des pratiques politico-électoralistes, réside également dans l'identification des mécanismes institutionnels susceptibles d'améliorer la participation politique dans une perspective de consolidation de l'unité nationale.

Dans cette logique, la démarche méthodologique mobilisée est qualitative. Toutes les préfectures ont été prises en compte dans le déroulement de l'enquête qui s'est étendue sur une période de trois mois (15 février au 28 mai). A cette première démarche a été associée l'analyse descriptive des résultats des différents scrutins présidentiels dont la lecture a été facilitée par des tableaux récapitulatifs.

Avant de procéder à la présentation des résultats obtenus, il s'avère nécessaire de fixer le procédé employé pour y parvenir. Les résultats pourront ainsi faire l'objet d'une discussion qui va sommairement s'accommoder d'une conclusion ouverte.

[1] En 1998 par exemple, le candidat du parti au pouvoir obtient 21157 voix dans la préfecture de Tchaoudjo, région Centrale, contre 19920 pour le candidat Zarifou Ayéva soit un écart de 1237 voix. Il s'agit là d'une performance de l'opposition au regard de l'écart des voix dans la mesure où les autres élections affichent des écarts plus importants. En 1993 par exemple, le candidat du parti au pouvoir obtenait 95,31 % de voix contre 2,42 % pour son principal challenger. De même, en 2003, les résultats affichent 87,67 % contre 10,76 %. En 2015 et en 2020, on relève respectivement 72,59 % contre 23,99 % et 86,19 % contre 2,76 %.

1. Méthodes

1.1. Nature de l'étude

La démarche qualitative a été adoptée dans le cadre de la présente recherche à travers une enquête reposant sur des entretiens individuels. Un guide d'entretien a été conçu à cet effet. Le choix d'une telle démarche pour l'analyse des faits politiques et la compréhension des comportements électoraux d'une population donnée se justifie par le fait qu'elle offre la capacité d'une appréhension profonde des attitudes dans un contexte bien défini. En l'occurrence, le but visé est de ressortir les raisons qui justifient la standardisation des tendances électorales en liaison avec un espace géographique précis.

A travers des entretiens semi-structurés qui ont combiné des questions prédéfinies auxquelles se sont éventuellement adossées des questions supplémentaires, des informations et opinions ont pu être recueillies auprès des enquêtés en ce qui concerne le fait étudié.

1.2. Cadre de l'étude, corpus et critère de sélection

L'étude a été réalisée dans la région de la Kara qui figure parmi les cinq (5) régions administratives du Togo. Située au nord du Togo entre 9°10°10′ de latitude Nord et 0°15-1°30′ de latitude Est, elle compte sept (7) préfectures (Assoli, Bassar, Binah, Dankpen, Doufelgou, Kéran, Kozah) et vingt-deux communes (INSEED[2], 2025, p. 4). Troisième ville la plus peuplée, sa population se chiffre à 985 512 habitants (INSEED, 2025, p. 8). Le choix de cette région comme site de la présente recherche tient à des raisons humaines et historiques. Sur le plan humain, on relève une proximité géographique et sociolinguistique qui distingue les différentes localités de la région et qui a milité en faveur d'une uniformisation des choix électoraux. Sur le plan historique, c'est plutôt la singularité de la vie politique marquée par le lien étroit que la région entretient avec le parti au pouvoir qui a déterminé cette option.

Le corpus est constitué de réponses fournies par quatre-vingt-treize (93) personnes dont quinze (15) ont participé à la préenquête. En effet, au regard de la tendance du sujet et du contexte politique de l'heure où les opinions sont divisées suite à l'adoption de la Vème République au Togo[3], il est apparu indispensable de mener une préenquête. Cette dernière a révélé un manque d'engouement à se prononcer sur les questions politiques chez quelques personnes. Toutefois, elle a permis de « tester des pistes, de se familiariser avec le terrain, de s'entraîner à questionner et à écouter, de construire progressivement le guide d'entretien et de le tester » (Sauvayre, 2013, p. 8). Ainsi, les quinze personnes ont été sélectionnées sur une base non probabiliste dans la ville de Kara qui est le chef-lieu de la région de la Kara et qui est représentative[4] en termes de différentes couches communautaires que compte la région. Elles sont majoritairement membres d'associations de ressortissants des préfectures voisines[5]. Au-delà d'une meilleure structuration du guide d'entretien, la préenquête a favorisé l'établissement de contacts et une appréhension de l'animation de la vie socio-politique de la région. Ces démarches ont facilité le déploiement de l'enquête proprement dite.

Au total, soixante-dix-huit (78) personnes se sont prêtées aux entretiens individuels. Plusieurs critères ont été pris en compte dans le choix des enquêtés. En dehors de la majorité politique requise, leur profil a tenu compte des considérations telles que par la participation

[2] Institut National de la Statistique et des Etudes Economiques et Démographiques

[3] Le taux de participation des dernières élections municipales de 2025 qui se chiffre à 56,91 % des voix traduit le désintéressement et le malaise politique qui caractérise l'ensemble du territoire national

[4] Dans la ville de Kara, on dénombre plusieurs composantes ethniques provenant des différentes contrées du pays. De même, le milieu compte des ethnies issues des différentes préfectures de la région. Ainsi, en dehors des Kabyè (préfecture de la Kozah et de la Binah) qui sont majoritaires, on compte les Naouda (préfecture de Doufelgou), les Tem (préfecture d'Assoli), les Lamba et Otamari (préfecture de la Kéran), les Bassar (préfecture de Bassar).

[5] Il s'agit des amicales dont les ressortissants sont déterminés par canton (Kétao, Baga,) ou par préfecture (Binah, Bassar)

active à une ou plusieurs élections présidentielles et une bonne connaissance des réalités politiques de la région. C'est ainsi que les répondants ont regroupé des acteurs politiques, des élus locaux, des journalistes, des membres des comités locaux de développement, des responsables et/ou représentants de partis politiques. On y retrouve également des enseignants chercheurs de droit public et de sciences politiques qui ont livré leurs avis sur les questions électorales en lien avec le régionalisme.

Il convient de souligner qu'à la base, c'est la technique de l'échantillonnage non probabiliste au choix raisonné appliquée à la méthode de boule de neige qui a été a été mise à contribution en vue de trouver de bons répondants aux questions liées à la stabilité électorale de la région.

Milieu	**Nombre**	**Profils des enquêtés**	**Méthode utilisée**
Préfecture de la Kozah	20	Enseignants-chercheurs, responsables de partis politiques, élus locaux, journalistes, enseignants, juristes, étudiants	Entretien semi-directif
Préfecture d'Assoli	10	Acteurs politiques, membres de comités locaux de développement	Entretien semi-directif
Préfecture de Bassar	10	Acteurs politiques, élus locaux, chefs traditionnels, enseignants, responsable de parti politique	Entretien semi-directif
Préfecture de Dankpen	15	Acteurs politiques, élus locaux, Diplômé sans empois, Commerçants	Entretien semi-directif
Préfecture de la Kéran	5	Acteurs politiques, membres de comités locaux de développement, étudiants	Entretien semi-directif
Préfecture de Doufegou	8	Acteurs politiques, membres de comités locaux de développement, étudiants	Entretien semi-directif
Préfecture de la Binah	10	Acteurs politiques, élus locaux, commerçants, transporteur, autorité traditionnel	Entretien semi-directif
Total	**78**		

Tableau 1. Récapitulatif des enquêtés (Source : Enquête de terrain)

L'approche documentaire s'est également révélée d'une grande importance dans l'appréciation généralisée de la territorialisation du vote au Togo. En dehors donc des ouvrages généraux et spécifiques explorés, un indispensable détour a été effectué sur les différentes décisions de la Cour constitutionnelle qui est l'organe chargé de proclamer les résultats définitifs des scrutins présidentiels. Le pays a connu plusieurs élections présidentielles. La lecture de ces résultats, également disponibles dans le quotidien national Togo-Presse, a permis de mieux cerner la problématique de la recherche sans oublier l'apport démonstratif à l'égard du phénomène étudié. Cette exploitation qui s'inscrit dans les recommandations de Bargel (2019, p. 6), à travers des tableaux récapitulatifs, a permis de faire une analyse spatiale de la configuration des votes dans la région.

1.3. Procédure de collecte des données

Un guide d'entretien a servi d'instrument de collecte des données. Structuré en sept (7) parties, il comprend des questions ouvertes qui traitent des différents facteurs de la stabilité ou de la permanence des votes dont l'orientation exclusive bonifie la victoire permanente d'une seule formation politique, celle du parti au pouvoir. Le guide comporte des questions ouvertes qui portent sur le rapport des enquêtés à la politique ; leur perception sur la stabilité du vote ; les facteurs endogènes et exogènes qui expliquent la stabilité électorale de la région ; l'appréhension du lien entre les identités, les appartenances territoriales et le vote ; l'impact sur

la cohésion nationale ; et enfin les perspectives pour une amélioration des pratiques électorales.

La collecte s'est déroulée sur une période trois mois (du 15 février au 28 mai). Les contraintes géographiques et la mobilité permanente de certains enquêteurs ont conduit à mener certains entretiens à travers la plateforme Whatsapp.

1.4. Outils d'analyse des données

Pour traiter et analyser les données, la méthode de l'analyse thématique manuelle à l'aide du logiciel Microsoft Word suivant les directives de Isangula et al (2024, p. 3) a été utilisée. Cette technique s'est déroulée en cinq étapes : la définition des thèmes et sous-thèmes préliminaires, l'identification des sources de données dans les guides d'entretien, l'élaboration du modèle de transcription, l'extraction et le regroupement des informations pertinentes, et enfin le nettoyage des données suivi de la rédaction de l'interprétation. L'analyse a permis d'obtenir des résultats exploitables qui offre une compréhension approfondie du fait étudié. Ils se présentent sous forme de verbatims qui reflètent fidèlement les éléments de réponses.

1.5. Considérations éthiques

Durant l'enquête, un accent particulier a été mis sur le respect de l'éthique de la recherche en sciences sociales. Ainsi, les participants ont librement consenti à la participation des entretiens menés après avoir été informés sur les objectifs de la recherche. Les réponses obtenues ne comportent aucun indice permettant de les identifier, ce qui garantit l'anonymat et la confidentialité des données.

1.6. Limites de la méthodologie

L'approche méthodologique utilisée dans le cadre de cette étude présente certaines limites qui nécessitent d'être prises en compte dans l'interprétation des résultats. Primo, le recours à l'échantillonnage non probabiliste ne donne pas systématiquement lieu à une représentativité de l'ensemble des acteurs politiques ou de la population en âge de voter de la région de la Kara. Les données recueillies lors de l'enquête correspondent exclusivement aux caractéristiques propres des enquêtés. Par conséquent l'ensemble de la population ne saurait en subir le reflet, dans la mesure où certaines réponses peuvent être plus chargés sur plan affectif que sur le plan objectif. Secondo, la pratique de la méthode de boule de neige, bien qu'elle ait été indispensable dans l'identification des répondants peut produire des effets de biais ou marge d'erreurs sur l'échantillon qu'elle a permis de mobiliser. Pour un travail plus approfondi sur la question des facteurs de la stabilté électorale et au regard des limites de l'approche qualitative, on pourrait la combiner avec d'autres techniques notamment l'observation participante, et surtout la démarche quantitative.

3. Résultats

3.1. La stabilité électorale de la région comme conséquence d'une expression régionaliste du vote

Peut-on légitimement évoquer la construction d'une originalité territoriale du vote en ce qui concerne la région de la Kara ? Les faits empiriques semblent conforter cette hypothèse qui a pris naissance sous le régime du président Eyadéma comme le retrace le tableau ci-dessous.

Année électorale	Pourcentage du candidat du parti au pouvoir	Pourcentage du principal candidat de l'opposition
1993	98,58 %	0,78 %
1998	91,42 %	2,16 %
2003	91,94 %	3,12 %

Tableau 2. Résultats des deux principaux candidats obtenus dans la région de la Kara aux élections présidentielles de 1993, 1998 et 2003 (Source : Données de la Cour constitutionnelle)

Les chiffres contenus dans le tableau mettent en lumière l'emprise du parti au pouvoir sur la région. Le suffrage obtenu dans la région en 1993 traduit l'importance des résultats dans les différentes préfectures et l'écart qui a existé à l'endroit des autres candidats. Pour une première expérience électorale dans un cadre multipartite, cette performance pourrait être attribué à l'inexpérience des candidats de l'opposition. Sauf que les deux échéances suivantes, notamment celle de 1998 et de 2003, ont confirmé la dynamique qui prévaut dans la région. Globalement, le vote est standardisé sur les trois élections disputées sous le président Eyadéma. La forte emprise sur la région de la Kara est caractéristique des accointances identitaires entre les populations qui s'y trouvent. Les élections qui vont suivre semblent faire des précédentes, une phase préparatoire destinée à perpétuer les fortes tendances et la stabilité électorale de la région.

Année électorale	Pourcentage du candidat du parti au pouvoir	Pourcentage du principal candidat de l'opposition
2005	82,27 %	17,38 %
2010	83,06 %	13,45 %
2015	85,29 %	11,68 %
2020	92,50 %	3,38 %

Tableau 3. Résultats des deux principaux candidats obtenus dans la région de la Kara aux élections présidentielles de 2005, 2010, 2015 et 2020 (Source : Données de la Cour constitutionnelle)

A première vue, le tableau démontre un timide passage du témoin entre l'ancien président, le général Gnassingbé Eyadéma et son fils qui l'a succédé à la suite de son décès en 2005. En effet, en 2005, en 2010 et en 2015, le candidat du parti au pouvoir obtient des taux respectifs de 82,27 %, 83,06 % et 85,29 % des suffrages exprimés dans la région. Il s'agit d'une régression contrairement aux élections antérieures. On peut noter également une amélioration des tendances du principal adversaire de l'opposition imputable à une expérience acquise sur le terrain politique. En 2020 par contre, le parti au pouvoir va de nouveau s'arroger la région de façon exponentielle. En dehors des préfectures d'Assoli et de Bassar, toutes les autres préfectures ont arboré des pourcentages supérieurs à 90 %. Au finish, on enregistre à cette élection un résultat de 92,50 % des suffrages exprimés pour le candidat du parti au pouvoir contre 3,38 % pour le candidat de l'opposition.

Deux points communs existent entre ces deux analyses. Primo, le contexte propre à chaque scrutin influe sur la différenciation des pourcentages obtenus. Secondo, la forte majorité obtenue par le parti au pouvoir à toutes les échéances s'est mécanisée dans la région. Les raisons s'articulent en partie autour d'une dynamique géolinguistique.

La région de la Kara est composée de sept (7) préfectures. Il existe un cousinage linguistique entre les préfectures de la Kozah, de la Binah, de la Kéran et d'Assoli où on retrouve les Kabyè, Lamba, Logba et Tem qui forment « l'aire lama » (Tanai, 2013, p. 69). Les préfectures de Dankpen et de Bassar appartiennent à la même aire socio-culturelle. A la question de savoir si l'origine sociale influence le vote, un enquêté répond :

> Le Kabyè n'est pas différent du Lamba. On arrive à se comprendre parfois même s'il existe une légère différence entre nos langues. Donc pour nous, le candidat du parti au pouvoir est aussi notre candidat. Ici c'est lui que toute la population vote. Vous allez constater aussi que presque tout le Nord même jusqu'à Dapaong, c'est le président Faure ou rien. A part lui, nous ne connaissons personne. C'est maintenant avec les mairies que quelques partis indépendants sont apparus.

En tout état de cause, l'on note deux niveaux d'assimilation. Le premier niveau relève de la proximité linguistique qui caractérise plusieurs localités de la région. Les populations parlent des langues similaires qui facilitent la compréhension et le rapprochement. Le second niveau est géographique et puise ses sources dans des considérations historiques qui ont durablement influé sur les rapports sociaux et qui se sont déversées sur le terrain politique. Les propos de cet enquêté mettent en évidence cette logique :

> Mon opinion, c'est que les gens se sont uniformisés. Ils se sont d'abord fondus dans le traditionnel clivage nord/sud qui fait que toute la région se considère comme un corpus unique. L'idée répandue d'ailleurs c'est que tous ceux qui habitent la région Centrale, de la Kara et des Savanes sont du nord. Cette catégorisation s'est pérennisée au fil des années et les gens s'identifient nordistes ou sudistes. Pour s'être ainsi conformé, on ne s'étonne pas que toute une région soit électoralement acquise par un parti politique surtout quand on sait que le candidat du parti est issu de cette région. Tout le monde à Kara n'est pas Kabyè comme le candidat. Il y'a les Tem, les Moba, les Bassar, les Nawda, les Lamba. Mais pour la période des élections, ils s'identifient au candidat ressortissant de la même région qu'eux et c'est ce qui explique les résultats souvent obtenus dans la région.

3.2. Une lecture *boisiste* des attitudes politiques

Les raisons de la permanence d'une attitude politique peuvent résider dans le passé. Bois (1978, p. 6) encourageait d'ailleurs la démarche qui consiste à « partir du connu vers l'inconnu, c'est-à-dire du présent vers le passé, vers ce passé sans lequel il apparait, en fin de compte, que le présent est inintelligible ». La pertinence de cette démarche réside dans les réponses fournies par certains enquêtés qui ont exclusivement fait référence au passé pour justifier l'attachement des populations de la région à une seule formation politique. Un enquêté, à propos de l'existence d'évènements qui pourrait justifier que les habitants de la région soient particulièrement attachés au parti au pouvoir confie :

> Nous votons toujours le parti au pouvoir à cause de la politique de paix et de tranquillité. Nous étions installés au sud du pays pour nos activités agricoles. Les troubles sociopolitiques des années 1990 nous ont opposé à nos frères du sud. La grève qui a été entamée à l'époque a contribué à envenimer la situation. Ce qui nous a contraint à revenir nous installer au village. Plusieurs d'entre nous ont subi des exactions qui sont difficiles à soutenir.

La force de transmission générationnelle des récits continue de nourrir l'unilatéralisme de la pensée politique chez cet autre enquêté qui affirme que « tant que ce sera un des nôtres qui sera au pouvoir, nous avons l'assurance d'avoir aussi notre place dans ce pays ». Ces déclarations font référence au passé politique du pays. En effet, dans son histoire, le Togo a connu de fortes périodes conflictuelles entre les ethnies, principalement entre celles du Sud et du Nord. A l'origine, on retrouve des revendications ancrées dans les mouvements indépendantistes. Entre progressistes (partisans de l'indépendance progressive) et nationalistes

(partisans de l'indépendance immédiate) le débat s'est transposé en termes de développement de la partie méridionale au détriment de la partie septentrionale (Kouzan et Bafei, 2014, p. 113). Il convient de préciser que même les premières formations politiques qui ont vu le jour au Togo se sont inscrites dans ces logiques qui alliaient à la fois lutte interne et externe. Antoine Méatchi, sous le couvert du parti progressiste l'UCPN (Union des Chefs et Populations du Nord) défendait la cause des nordistes, tandis que Sylvanus Olympio leader des nationalistes regroupés au sein du CUT (Comité de l'Unité Togolaise) militait pour la cause d'un Etat Ewé.

La période postindépendance ne va pas mettre un terme à ces divergences sur fond de récupération identitaire. Atisso (2001, pp. 81-82) met en évidence les conflits interethniques (entre nord et sud surtout) qui ont caractérisé la première République et qui étaient dissimulés sous le sceau du multipartisme. Il affirme plus loin qu'en raison de la vulnérabilité des Nordistes, l'arrivée au pouvoir du général Eyadéma marque la fin de la souffrance des Kabyè qui vont profiter pour s'épanouir. Justement, s'exprimant sur les raisons qui justifie la stabilité électorale de la région, un enquêté déclare :

> Quel que soit ce qu'on peut lui reprocher, nous devons être reconnaissant envers le président Eyadéma qui a permis que nos voix comptent dans ce pays. Autrefois nous étions marginalisés, on était vu comme des sous-hommes. Tout se décidait au Sud et c'est eux qui profitaient le plus du pays. Mais l'ancien président Eyadéma a progressivement intégré nos frères du nord dans les sphères de décisions et cela a contribué un tant soit peu à la visibilité de nos localités.

Les développements précédents n'épargnent pas l'aspect de la vie politique de la région qui fut entre-temps mouvementée. On retient essentiellement que le parti au pouvoir à l'époque de l'indépendance n'admettait aucune forme de contestation au point d'organiser des milices pour exercer une forme de répression sur les contestataires. Il existait des formations politiques à obédience régionaliste qui étaient en vogue dans le nord, ce qui pourrait justifier les exactions commises par les membres du CUT à l'égard des autorités locales de la région de la Kara qui étaient plutôt acquis à la cause du PTP (Parti Togolais du Progrès) ou de l'UNPC (Bograh, 2003 p.73). Il s'agit en somme de faits passés qui ont de la peine à libérer la mémoire des populations de la région de la Kara.

Il est important d'évoquer ces faits qui mettent la lumière sur le fonctionnement de la vie politique de la région. En effet, le parti au pouvoir détient dans la majorité des localités une ascendance de visibilité beaucoup plus marquée. Aux effigies et posters (reliquats des campagnes des élections municipales de 2025), s'ajoutent les habitudes vestimentaires qui alternent des tricots ou pagnes aux couleurs du parti UNIR[6] et les sièges aux couleurs du parti. Il est facile dans ces conditions de s'interroger sur l'existence d'autres sensibilités politiques.

3.3. L'ancrage des partis politiques dans la région: entre présence assumée et effacement involontaire

Les dernières élections municipales de 2025 ont confirmé l'existence de partis d'opposition dans la région. Il existe vingt-deux (22) conseils municipaux répartis dans les sept (7) préfectures. Les conseils municipaux des préfectures de Doufelgou et de la Kéran affichent une homogénéité totale en termes de représentation politique tandis cette homogénéité est partielle dans la préfecture de Bassar et Dankpen (Bassar 4 et Dankpen 3 sont constitués de conseillers tous issus du parti au pouvoir). Tous les autres conseils municipaux comportent en

[6] Union pour la République, actuel parti au pouvoir

leur sein au moins une sensibilité politique différente du parti au pouvoir. Sur onze sièges (11) conseillers municipaux que compte la commune Assoli 1 par exemple, 3 sont répartis entre les représentants de l'ANC[7], du NET[8] et du PDP[9]. Une pareille répartition se retrouve également dans les communes Bassar 2, Bassar 3 et Kozah 4. On retrouve deux (2) conseillers municipaux d'obédience différente dans les communes Assoli 2, Assoli 3 et Bassar 1, les communes restantes ne comportant qu'un seul conseiller issu de l'opposition. Cette configuration fait appel à deux constats. D'abord, la présence de conseillers d'obédiences différentes cache difficilement le solide ancrage du parti au pouvoir. Ensuite, et conséquemment, cette situation renvoie à toute la difficulté d'éclosion des autres formations politiques.

L'affaire liée à l'élection du troisième maire-adjoint de la commune Kozah 1 illustre parfaitement la difficile cohabitation qui existe entre le parti au pouvoir et les partis de l'opposition dans la région de la Kara. Des faits de l'espèce, il ressort que dans le cadre de l'élection des exécutifs communaux consécutive au scrutin municipal, la commune Kozah 1 a élu le maire et ses 3 adjoints au sein du même parti politique, UNIR, alors même que sur les vingt (20) conseillers municipaux qu'elle compte, un (1) ne relève pas du parti UNIR. Cette élection entre en violation du Décret n°2019-087/PR du 17 juin 2019[10] qui acte la représentativité du pouvoir politique local. En effet, on peut lire à l'alinéa 3 de l'article 3 de ce Décret que si « le nombre d'adjoints au maire dépasse deux (2), au moins un des adjoints doit être de sensibilité différente de celle de la majorité municipale ». Par une décision en date du 27 novembre 2025, la Cour suprême ayant été saisie par le conseiller écarté du bureau exécutif, a annulé cette élection. Elle a chargé le Préfet de la convocation d'un nouveau conseil au cours duquel l'élection de l'exécutif municipal devra se faire conformément aux textes. Ainsi, le 8 décembre 2025, une nouvelle élection eut lieu permettant au conseiller du mouvement d'opposition d'occuper le poste de troisième adjoint au Maire. Dans sa requête adressée à la Cour suprême, ce dernier précisait que pour des considérations politiques, le poste de troisième adjoint au maire est resté vacant durant le premier mandat des conseillers municipaux de 2019 à 2015. Cela témoigne du manque d'ouverture des représentants locaux du parti au pouvoir et de l'hostilité que représente la région à l'égard des voix dissidentes.

L'inexistence d'alliance entre le parti au pouvoir et les partis d'opposition dans la région de la Kara n'est pas récente. L'ouverture politique des années 1990 s'est accompagnée d'une conquête par les entrepreneurs politiques du territoire national qui ambitionnent le maillage effectif du pays pour des raisons de représentativité et d'efficacité. Si la conquête du sud du pays n'a pas été trop éprouvante pour les partis politiques, notamment ceux de l'opposition, le nord du pays s'est vu difficilement courtisé. A l'époque, le RPT qui avait acquis le statut de parti-Etat était déjà fortement implanté. Le parti s'est également ancré à partir de l'animation politique. Sokadjara (pp. 11-73) retrace la genèse de cette activité qui est venue de la Corée du Nord et du Zaïre. Si au départ, elle était considérée comme un instrument d'intégration sociale et d'affirmation culturelle, elle est très vite devenue une forme de participation politique qui a permis au RPT et au dirigeant de l'époque de s'enraciner davantage à travers le culte de la personnalité.

Dans ses écrits, Simdegna (2012, pp. 9-64) rapporte deux réalités importantes. D'une part, les représentants des partis politiques de l'opposition n'ont pas la vie facile dans la région et en particulier à Kara. Ces difficultés commencent déjà à l'installation et se poursuivent dans le déroulement des activités politiques. A cet effet, Namkoua (2014, pp. 64-65) soulignait :

[7] Alliance Nation ale pour le Changement
[8] Parti Démocratique Panafricain
[9] Nouvel Engagement Togolais
[10] Ce décret porte modalité de convocation et mission de la première réunion des conseillers municipaux et fixe le cadre général du règlement intérieur du conseil municipal

> Les premiers partis de l'opposition implantés dans la Kozah furent : l'Union des Forces pour le Changement (UFC) et le Comité d'Action pour le Renouveau (CAR) […] L'implantation de ces partis a entrainé une scission au sein de la population de la Kozah […] En matière de militantisme, il convient de signaler que les partis d'opposition faisaient leurs réunions dans les coulisses, car il était formellement interdit aux jeunes de militer dans l'opposition. Ceux qui s'affichaient en tant qu'opposants étaient considérés comme des traitres et portaient atteinte à la personnalité du Président de la République, Gnassingbé Eyadéma. Ceux-ci subissaient des actions punitives telles que la torture, les emprisonnements.

Cette lecture n'est pas en déphasage avec la réalité sur le terrain telle que rapportée par certains enquêtés. Entre autorisation d'activités politiques et regroupements des militants de l'opposition, le refus a été souvent la règle comme nous le rapporte un enquêté, militant proche de l'ANC. Il explique que pour les campagnes électorales, lors des élections présidentielles, ils ont du mal à avoir un accès équitable aux infrastructures dignes de ce nom pouvant leur permettre de regrouper les militants surtout quand ils doivent accueillir les principaux responsables de leur parti. Rencontré dans la préfecture de la Binah, un autre répondant avance que « lors des campagnes pour les élections municipales passées, nous n'avons pas pu accéder à la maison des jeunes qui en principe est construite pour abriter les activités de tout le canton. Et pourtant cette infrastructure accueille beaucoup d'évènements ».

La construction d'un imaginaire dans la pensée collective des populations pousse ces derniers à cultiver la méfiance à l'égard de l'inconnu que constituent les partis politiques de l'opposition. Cette construction trouve son origine dans l'instrumentalisation des acteurs politiques qui entretiennent la peur à dessein. Les discours sont dissuasifs et autorisent le refoulement. La dissuasion s'accommode également de l'acharnement dont peuvent être victimes certains militants qui s'affichent ouvertement comme dans ce témoignage recueilli auprès d'un enquêté :

> Ce sont des risques quand vous militez dans des partis d'opposition ici à Kara. J'ai été affecté sous prétexte de besoin de services, mais consciemment je savais que c'était pour m'éloigner de mes activités politiques. C'était une affectation punitive. Au début je parcourais plus de 100 km par jour pour répondre dans mon nouvel établissement. C'est épuisant physiquement et financièrement. Sous la pression de ma famille, j'ai dû renoncer à toute forme de militantisme surtout que j'étais en début de carrière et que j'envisageais grandir.

3.4. Manque d'orthodoxie dans la pratique électorale : la place du clientélisme, de la corruption et de la fraude

L'appréhension du vote est généralement rendue complexe par la dimension symbolique de l'acte lui-même (Duchesne, 1997, p. 177). Cette complexité n'a cependant pas entravé les efforts d'explication et de restitution des attitudes électorales (Gaxie 1993, p. 142 ; Berchon et Denni, 1985, p. 70). L'étude des comportements électoraux en Afrique a réellement atteint son apogée dans la ferveur de l'ouverture démocratique qui a donné lieu à des compétitions électorales plus ouvertes. S'étant approprié de la réalité du fait électoral contemporain, les recherches concluent dans l'ensemble que les processus électoraux africains n'ont pas tenu leur promesse quant à la régularité des scrutins (Meledje, 2009, pp. 139-155) et quant à l'objectivité tant souhaitée des déterminants du vote des électeurs Kakai, 2011, pp. 314-585).

La méconnaissance et/ou la négligence de ces déterminants objectifs en matière du choix d'un candidat lors d'une élection milite en faveur du statu-quo électoral dans une

pluralité de localités à travers tout le pays. Elle est nourrie par des pratiques qui consistent à noyer la conscience et le jugement des électeurs. Ainsi, lors des campagnes électorales, la distribution d'argent et d'articles remplacent indignement la mesure des enjeux portée par chaque candidat qui sollicite les suffrages de la population. La situation se présente à Kara à chaque échéance électorale. Un enquêté qui a été candidat aux élections législatives de 2007 pour le compte de la préfecture de la Binah rapporte :

> La popularité dont jouit le parti au pouvoir au nord n'est pas réelle. Il suffit d'observer attentivement toute la mobilisation qui se fait lors des campagnes pour les différentes échéances électorales. Les gens ne se déplacent pas en général à cause des messages de campagnes ou pour écouter un quelconque candidat. Ils sont motivés en premier par les éventuelles retombées qui sont essentiellement financières. Les gens reçoivent de l'argent même pour voter. Dans ces conditions, est ce que le résultat des urnes reflète la volonté réelle des populations ? Je ne crois pas. Il ne faut pas non plus oublier le bourrage des urnes qu'on observe systématiquement à chaque élection.

Le niveau d'instruction de la population, autour duquel gravitent d'autres facteurs induits, a été évoqué par cet autre enquêté résidant à Kara, pour justifier la constance des choix électoraux. Il affirme en substance :

> En dehors même du facteur ethnique, les électeurs sont généralement sous le poids du faible niveau de connaissances qui les empêche de se détacher véritablement de cette ambiance aveugle qui emballe lors des élections. Notre système ressemble plus à la partitocratie. Les formations politiques concentrent la grande partie de l'attention pour mettre en exergue leur popularité, ce qui occulte le débat sur les questions réelles de gouvernance. Autrement, les candidats seraient jugés à la mesure des bilans réels qu'on peut constater sans se fier aux discours de campagnes.

L'une des conséquences majeures qu'on peut tirer de ces constats se situe au niveau des attitudes des populations elles-mêmes. Plusieurs réactions s'assimilent à des aveux sur le caractère acratique des comportements électoraux. On peut légitimement y entrevoir une sorte de dissonance cognitive qui trouve sa justification dans l'absence de rivalité interne. C'est l'expression de l'instauration d'une tradition qui se perpétue dans l'incertitude d'un éventuel revirement. En ce sens, des propos d'une enquêtée, on retient ceci : « Ah ! on n'a pas trop le choix, ce sont eux qui sont là, est ce que toi-même tu vois quelqu'un d'autre ? ». De même, un autre répondant affirme que « parfois on a envie de changer un président pour qu'il essaie aussi. Mais quand ils viennent lors des campagnes et qu'on les voie, c'est difficile de se prononcer en faveur d'un autre candidat ».

3.5. La remise en cause de la cohésion nationale

La mauvaise négociation des pluralités identitaires sur le terrain politique, notamment en période électorale, peut produire des effets compromettants qui vont du repli aux conflits pré ou post-électoraux. Dans le cadre de la présente recherche qui se penche sur les vecteurs de la permanence des votes dans une région, les constats révèlent l'expression à travers les élections, d'un sentiment d'appartenance territorial au détriment du sentiment d'appartenance national qui se veut être l'idéal. Le défaut de ce sentiment d'appartenance national pourrait s'expliquer par le fait qu'à la base, les togolais ont structuré ce sentiment autour des détails

ethniques ou régionalistes qui les distinguent (Batchana, 2015 p. 53). Ainsi, en choisissant des candidats au nom d'une affinité géographique qui repose sur une région, les électeurs cultivent une opposition entre eux et des candidats et/ou acteurs politiques avec qui ils ne partagent pas les mêmes réalités culturelles. Par conséquent, la cohésion nationale est mise à mal.

L'acquisition sur le long terme d'une portion du territoire national par une formation politique sur la base de mobiles régionalistes entraîne un sentiment d'exclusion chez les opposants originaires d'une entité territoriale différente. Cette exclusion s'étend parfois aux acteurs politiques qui partagent le même espace d'origine. Les révélations de cet enquêté corroborent la situation :

> A Kara ici quand tu es opposant, tu es mal vu. Même dans ma propre famille on me déconseille de suivre cette voie. Je suis originaire d'ici mais je me sens comme un étranger. Les personnes qui te connaissent déjà comme un militant de l'opposition se méfient de toi par peur d'être considérés comme opposant également.

Toutes ces considérations expliquent en large partie la difficulté éprouvée par les partis politiques de l'opposition pour s'implanter dans la région tant les identités locales sont endurcies. Plusieurs partis politiques sont d'emblée appréhendés à travers l'identité de leur responsable, ce qui accentuent les logiques d'exclusion dans une société censée cultiver les valeurs de cohésion au-delà des divergences politiques.

4. Discussion

L'objectif assigné à la présente étude repose sur l'identification des déterminants de la stabilité électorale de la région de la Kara ainsi que ses effets sur la cohésion nationale. En termes de résultats, la recherche met en évidence des facteurs liés en premier lieu à la solidarité identitaire dans la pratique du vote d'où son expression régionaliste. L'ancrage territorial des pratiques électorales trouve également sa source dans le réchauffement permanent d'un passé résiduel, la patrimonialisation de la vie politique de la région et l'instauration de pratiques électorales déphasées. En conséquence, les compétitions électorales loin de militer en faveur d'une démocratie inclusive, sont devenues un espace de fragilisation de la cohésion sociale.

Le régionalisme au Togo s'est longtemps nourri de la question de l'opposition Nord/Sud omniprésente dans les sphères de la vie publique togolaise dont les perceptions dépassent les simples frontières de considérations géographiques (Tcham, 2010, pp. 193-210). Dans cette logique, les populations de la région de la Kara, réparties en sept (7) préfectures, en choisissant de faire fi de leur particularité pour mettre en avant leur appartenance à une seule unité territoriale, ont posé les bases d'une trajectoire électorale qui s'est perpétuée à chaque élection présidentielle.

Ce résultat corrobore les travaux de Timera *et al*. (2019, pp. 14-20) sur le régionalisme électoral au Sénégal qui s'est tissé à partir de singularités identitaires et qui s'est particulièrement accentué à l'occasion de l'élection présidentielle de 2019.

Les résultats ont également révélé que l'histoire régente les orientations électorales qui conduisent à une stabilisation des votes dans la région de la Kara. En effet, de ce qui ne relevait au départ que « d'un pur hasard de l'histoire et de la géographie, en l'occurrence l'arrivée de l'homme blanc par l'Océan et donc par le Sud » (Kouzan et Bafeï, 2024, p. 112), on est passé à un dispositif de manipulation mis à la disposition des entrepreneurs politiques. Ces conclusions trouvent leur convergence dans les analyses de Groza et Trofin-Gille (2001, pp. 2-6) qui ont démontré que le passé peut influer sur les votes et donner lieu à leur régionalisation.

Les enquêtes menées mettent à jour que le terrain électoral à Kara est dénué de toute sa portée à travers des échanges basés sur des biens immédiats. Le projet de société, le bilan du candidat sortant ou encore la démonstration des capacités réelles à diriger sont reléguées en seconde zone. L'objectivité des choix électoraux devient une denrée rare ouvrant la voie aux instrumentalisations et chantages de tous genres. Ce constat rejoint les analyses de Kibora (2019, pp. 77-85) sur les mauvaises pratiques électorales.

Enfin, la recherche a démontré que la stabilité électorale à travers son enfermement politico-régionaliste constitue une entrave majeure à la cohésion sociale. Il s'en suit que, sur le terrain politique, la radicalisation qui caractérise les relations entre les différentes entités ethniques de la région à l'égard des autres ethnies, débouche sur la méfiance et le repli qui sont contraires aux idéaux du vivre-ensemble. Cette conclusion rejoint celle de Memon et Kassoum (2016, pp. 474-478) qui ont démontré l'impact négatif de la participation politique sur des bases régionalistes.

L'étude comporte plusieurs contributions. Elle offre dans un premier temps une meilleure compréhension de la permanence des comportements électoraux avec une figuration spatiale centrée sur une région précise. Au-delà d'un simple ancrage théorique et explicatif des attitudes électoralistes, elle s'évertue à questionner les facteurs socio-culturels, historiques et institutionnels de la stabilité électorale. Ce faisant, à travers l'établissement d'un lien de causalité entre la constance des votes et ces différents facteurs, la recherche menée constitue une plus-value dans l'analyse des dynamiques politiques de la région de la Kara.

Ensuite, les résultats constituent des éléments indispensables pour identifier les obstacles du vivre-ensemble dans un contexte de pluralisme politique. En montrant comment la stabilité électorale à partir de l'expression régionaliste du vote peut être un vecteur de divisions, la recherche suggère d'éviter de réduire le vote à un simple acte individuel pour le replacer dans un contexte collectif où l'intervention de plusieurs paramètres notamment identitaires peuvent favoriser ou saper la cohésion sociale. D'où la nécessité de repenser le comportement électoral à partir de critères débarrassés de facteurs identitaires.

Ces contributions n'exemptent pas la recherche de toutes limites. La première limite est liée à la nature qualitative de l'enquête menée. Les résultats obtenus sur la base d'un échantillon non probabiliste, en dépit de leur richesse, ne peuvent pas être mécaniquement généralisées à l'ensemble de la population de Kara. De plus, les opinions des répondants subissent la double influence de leur profil et de la sensibilité politique du sujet qui traite des délicates questions électorales en lien avec la cohésion sociale. Ce qui peut conduire à des réponses prudentes, partielles ou stratégiques en lieu et place de discours censés représentés la réalité. Les perceptions recueillies et leur mesure directe à l'égard des pratiques effectives ne sont pas toujours évidentes. Tous ces paramètres confortent un risque de bais.

La consolidation de l'étude, dans la perspective de nouvelles recherches, passerait par des méthodes complémentaires. En effet, la combinaison d'une approche quantitative et d'une observation participante pourraient permettre une extension de la portée analytique des enquêtes.

Conclusion

Le présent papier s'est fixé pour finalité d'identifier les facteurs qui expliquent la stabilité électorale de la région de la Kara et d'en ressortir les perspectives destinées à détourner les éventuels impacts de cette pratique sur la cohésion nationale. En dehors de l'approche documentaire, l'étude s'est inscrite dans une approche qualitative à partir d'une enquête menée auprès de soixante-dix-huit personnes. Au terme de la recherche, il ressort que la stabilité de l'électorat de la région de la Kara ne saurait être justifiée par la simple influence de l'habitude de vote en dehors même des raisons endogènes qui structurent durablement les

comportements électoraux des habitants de la région. Elle est le produit d'une multitude de facteurs à la fois socio-politiques, culturels, géographiques, historiques, et symboliques.

Au regard du dévouement dû à une seule formation politique, celle du parti au pouvoir, on pourrait conclure à une complicité entretenue à l'interne et mise en évidence par la quasi-constance dans les chiffres analysés au cours de la recherche. Toutefois, une lecture exclusivement chiffrée ou partisane occulterait la dimension sociale du fait électoral de la région.

L'estime renouvelée à chaque échéance électorale se base sur des sentiments d'appartenance au même espace territorial. Si ces sentiments ont réussi à être dépassés au sein de quelques territoires du pays réhabilitant ainsi le caractère compétitif des échéances électorales, il faut se rendre à l'évidence que la région de la Kara ne reflète pas encore cette réalité politique. La pensée politique des togolais qui vivent dans cette partie septentrionale du Togo est dans l'ensemble figée. Le processus de décentralisation rétablie depuis 2019, qui ambitionne d'élever le niveau de la participation politique, a contribué dans une moindre mesure au réveil de l'esprit compétitif longtemps endormi auprès des jeunes.

L'apport scientifique de cette recherche réside dans l'enrichissement des travaux sur le comportement électoral au Togo à travers une lecture localisée et centrée sur la région de la Kara. L'approche qualitative utilisée dans la démarche méthodologique a permis de saisir la réalité factuelle du phénomène étudié qui est souvent réduit à une simple lecture des résultats électoraux. En choisissant d'interroger les acteurs politiques de la région, les différentes appréhensions sur les leviers de la permanence des choix électoraux ont été relevées. En plus de constituer un guide initial concernant les pratiques électorales centrée sur une région du pays, la recherche offre une piste utile pour la sociologie politique en général via le lien qu'elle établit entre les comportements électoraux et la cohésion sociale.

En termes de limites, le recours à l'échantillonnage non probabiliste interdit une généralisation des résultats à l'ensemble de la région voire du pays. De même, la prudence doit être de mise dans les déclarations des enquêtés du fait de la subjectivité des réponses données aux différentes questions. Cependant, des perspectives demeurent envisageables. Si la stabilité électorale causée par des attitudes politiques exclusivement orientées par des considérations communautaires peut entretenir des logiques de fermeture, les résultats de la recherche suggèrent une meilleure inclusion citoyenne et une communication politique tournée davantage vers la consolidation du vivre-ensemble. En ce sens, il s'avère nécessaire de renforcer l'éducation citoyenne afin de tendre vers des votes conscients, nationalistes et moins emprunts aux pressions socio-culturels. Le mécanisme pour y parvenir passe également par les entrepreneurs politiques qui devraient s'activer à développer des programmes clairs basés sur les besoins vitaux des populations. Ils devraient éviter de s'appuyer uniquement sur les appartenances communautaires et les relents historiques.

Le rôle des premières autorités du pays en tant que garantes du respect des lois est également sollicité en vue d'une réelle intégration sociale particulièrement durant les périodes électorales. Elles doivent veiller à la stricte considération des normes qui restreignent la manipulation des identités ethniques dans la sphère politique notamment la Constitution et la charte des partis politiques. Si l'espoir d'une région politiquement ouverte est permis, les tendances actuelles ne semblent pas réellement se situer sur la période. Il n'en demeure pas moins que cette longue occupation électorale d'un espace logiquement accessible à tous les togolais a laissé des clichés qui ne favorisent pas la cohésion sociale. Cette cohésion nationale est l'ultime finalité que les choix électoraux peuvent contribuer à justifier.

La recherche a démontré que les enjeux d'une démocratie pluraliste et égalitaire sont à la fois politiques et sociaux. De ce fait, les élections devraient être perçues comme un moment de compétition dont les manœuvres peuvent conduire à la construction ou à la fragilisation de la cohésion sociale. Ces deux angles mettent à jour toute la contribution de cette étude qui

constitue le point de départ de futures travaux destinés à produire des actions plus concrètes en faveur d'une démocratie locale et/ou nationale plus apaisée et inclusive.

Références bibliographiques

Attisso, F., S., (2001). La problématique de l'alternance politique au Togo. Harmattan.

Badjow, T., (2010). Régionalisme et histoire : la perception de la question Nord/Sud dans l'histoire des Togolais. In Goeh-Akue, N. A., & Gayibor, N., L., (Eds.), Histoire nationales et/ou identités ethniques. Un dilemme pour les historiens africains ? (pp. 265-288) Harmattan.

Bargel L., (2024). Les élections sans les opinions. Ethnographie et rapports aux institutions électorales. In Avanza M., Mazouz S. & Pudal R. (Eds), Ethnographie (s) politique (s) (pp. 97-125). ENS Editions. https://shs.hal.science/halshs-03900881v1 (consulté le 18 mars 2026)

Batchana, E., (2014). Togo : quels repères pour un pays en quête de son identité nationale ? Sciences Humaines, 1 (3), pp. 37-61. https://publication.lecames.org (consulté le 17 août 2026)

Bograh, B., F., (2003). Le nord du Togo dans la vie politique togolaise (1944-1960) [Mémoire de Maitrise] Université de Lomé

Bois, P., (1978). Paysans de l'Ouest. Flammarion.

Braud, P., (1996). Sociologie politique. LGDJ.

Brechon, P., (2006). Comportements et attitudes politiques. https://shs.cairn.info/comportements-et-attitudes-politiques--9782706113604-page-107?lang=fr (consulté le 20 avril 2026)

Brechon, P. & Denni, B., (1985). Les méthodologies de l'analyse électorale. In Gaxie, D., (Ed.), Explication du vote. Un bilan des études électorales en France, (pp. 49-73) Presses de Sciences po. https://doi.org/10.3917/scpo.gaxie.1989.01

Campbell, A. & Converse P. E., (1960). The American Voter. Unabridged Edition.

Duchesne, S., (1997). Comment appréhender la dimension symbolique du vote ? In Mayer, N. (Ed.) Les modèles explicatifs du vote, (pp. 177-189) Harmattan

Folly, G., (2019). La communication politique au Togo : esquisse d'une qualification sociologique. Educom, (009), 424-442

Isangula K. G., Kelly S. & Wayomi J. (2024). Manual Qualitative Data Coding Using MSWord for Students and Early CareerResearchers in Resource-ConstrainedSettings. International Journal of Qualitative Methods , 23 (1-17). https://doi.org/10.1177/16094069241299223

Gaxie, D., (1993). Le vote désinvesti. Quelques éléments d'analyse des rapports au vote. Politix, 22 (2) (pp. 138-164) https://doi.org/10.3406/polix.1993.2049

INSEED, (2025). Annuaire statistique 2024 de la Région de la Kara. https://inseed.tg (consulté le 15 août 2026)

Kakai, H., S., (2011). Le vote ethnique au Benin : contribution à une étude sociopolitique de l'élection, Thèse pour le Doctorat unique en Sciences Politiques [Thèse de doctorat], Université d'Abomey-Calavi, https://www.publication.codesria.org/index.php/pub/catalog/download/2122/2933/8177?inline=1 (consulté le 20 février 2026)

Kibora, L., O., (2019). Corruption, clientélisme et démocratie locale au Burkina-Faso. In Hagberg, S., Kibora L. O., & Körling G. (Eds.) Démocratie par le bas et politique municipale au Sahel, (pp. 75-88). Uppsala Universitet. https://uu.diva-portal.org/smash/get/diva2:1263509/FULLTEXT02.pdf (consulté le 3 juin 2026)

Kouzan, K. & Bafei, A., (2024). Colonisation et inégale répartition des infrastructures socio-économiques au Togo (1884-1960). Ziglôbitha, 1(11), 101-116. https://doi.org/10.60632/ziglobitha.n011.08.vol.1.2024

Meledje, F., D., (2009). Le contentieux électoral en Afrique. Pouvoirs 129 (2) 139-155. https://doi.org/10.3917/pouv.129.0139

Namkoua, L., (2014). Le RPT dans la préfecture de la Kozah (1969-1991) : organisation et vie sociopolitique. [Mémoire de maîtrise]. Université de Kara.

Sauvayre, R., (2013). Les méthodes de l'entretien en sciences sociales. Dunod.

Siegfried, A., (1995). Tableau politique de la France de l'Ouest. Imprimerie nationale.

Simdegna, E., (2012). Vie politique dans la Région de la Kara : cas de la préfecture de la Kozah (1969-2005). [Mémoire de maîtrise]. Université de Kara.

Sokadjara, T., (2014). Parti unique et animation politique au Togo de 1974 à 1990. [Mémoire de maîtrise]. Université de Kara.

Tanaï, A., (2013). L'aire culturelle lama (Togo-Bénin) du XVIIè siècle à 1898. [Thèse de doctorat]. Université de Lomé.

Annexes (Guide d'entretien)

Madame, Monsieur,

Nous sollicitons votre contribution dans le cadre d'une recherche que nous menons sur les facteurs explicatifs de la stabilité de l'électorat de la région de la Kara et sur l'impact produit à l'égard de la cohésion nationale. A cet effet, nous souhaiterions vous poser quelques questions.

Notez qu'il n'y a pas de bonnes ou de mauvaises réponses. Toutes les réponses nous sont utiles. C'est essentiellement votre avis, ce que vous pensez et ce que vous savez qui nous intéresse. Nous vous rassurons quant au caractère anonyme de cette entrevue. Toutes vos réponses resteront strictement confidentielles. C'est la raison pour laquelle nous ne demandons pas vos nom et prénom.

Merci d'avance pour votre disponibilité et votre attention.

1- Fiche signalétique

Age
Sexe
Profession/Activité
Région/Préfecture/Commune/Canton de résidence
Durée de résidence
Fonction ou rôle social particulier
Nombre de participation aux élections présidentielles

2- Rapport à la politique

- Depuis combien de temps vous suivez les élections et la vie politique locale ?
- Comment vous décririez votre intérêt pour les faits politiques ?
- Quels sont les principaux sujets qui intéressent les habitants de la localité et comment en parlent-ils ?

3- Perception sur la stabilité du vote

- Selon vous, lors des élections présidentielles, les électeurs de la région votent toujours pour le même candidat ou ils changent souvent de candidats ?
- Qu'est ce qui pourrait expliquer leur fidélité à un candidat ou à un parti politique ?
- Est-il déjà arrivé que le vote change d'orientation dans la région ?
- Selon vous, les principaux déterminants du vote relèvent des programmes, de la personnalité des candidats, de leur origine ethnique ou d'autres facteurs ?

4- Facteurs de la stabilité électorale de la région

- Selon vous, quelles sont les raisons qui pourraient expliquer la stabilité de l'électorat de la région de la Kara ?
- Dans quelle mesure pensez-vous que les partis politiques, dans leur fonctionnement, jouent un rôle dans la stabilité de l'électorat de la région ?
- Lors des élections, quels sont les principaux enjeux en termes d'offre électorale pour les habitants de la région ?
- Existe-t-il des évènements ou faits particuliers qui justifient le fait les habitants de la région soit particulièrement attachés à un parti politique plutôt qu'à un autre ?

5- Identités locales, appartenances territoriales et vote

- Dans quelle mesure pensez-vous que l'origine sociale, ethnique, familiale ou communautaire influencerait-elle le vote ?
- Dans la région, les électeurs choisissent de voter pour des idées/programmes ou pour des personnes dont elles se sentent proche d'un point de vue communautaire ?
- Comment les appartenances locales agissent-elles sur les campagnes électorales ?
- Est qu'il existe des pressions sociales qui poussent les populations à voter d'une certaine manière ?

6- Impacts sur la cohésion sociale

- Selon vous, cette stabilité de l'électorat favorise-t-elle la cohésion nationale ?
- Pensez-vous au contraire qu'elle peut créer des divisions ou des exclusions ?
- Selon vous, les périodes électorales au Togo renforcent-elles la cohésion entre les différents groupes sociaux ou elles les fragilisent au contraire ?
- Après les élections, comment se présente l'atmosphère sociale au Togo ?

7- Perspectives pour l'amélioration des pratiques électorales

- Quelles sont les conditions, selon vous, qui peuvent permettre d'améliorer la participation électorale sans fragiliser la cohésion nationale ?
- Quels devraient être le rôle de l'Etat, des partis/acteurs politiques et des autorités locales dans le renforcement de la cohésion nationale en période électorale ?
- Quelles solutions locales pourraient-on envisager pour renforcer la confiance entre les acteurs politiques et la population ?
- Selon vous, l'électorat de la région de la Kara va-t-il persister dans la stabilité ? Pourquoi ?

REVUE HYBRIDES (RALSH)
e-ISSN 2959-8079 / ISSN-L 2959-8060
NUM. SPÉCIAL 05 (AOÛT 2026)

Pemba-a-motètè : le fétiche de la richesse, et de la prospérité et du pouvoir de la femme chez les Mitsogho

Pemba-a-motètè: the fetish of wealth, prosperity, and women's power among the Mitsogho

Amélie MOGOA BOUSSENGUI
Institut de Recherche en Sciences Humaines (IRSH)/Gabon
Email: boussengamel@gmail.com

Célestine KOUMBA
Université Omar Bongo, Gabon
Email : celestineboupo2@yahoo.fr

Résumé : Le *Pèmba-a-motètè* est une forme de consécration rituelle des Mitsogho qui joue un rôle essentiel dans la construction du pouvoir féminin, bien qu'il demeure peu étudié dans la littérature scientifique. Les transformations sociales, économiques et culturelles que connaît la société gabonaise justifient une réinterprétation de ce rituel afin de comprendre les mutations des rapports de genre, de la sacralité et des formes de pouvoir associées au corps féminin. Cet article vise à analyser la fonction symbolique, sociale et économique du *Pèmba-a-motètè* dans la société lignagère mitsogho, en montrant comment il participe à la construction du pouvoir féminin à travers le corps-sexe, tout en examinant les transformations contemporaines de ses significations et de ses usages dans un contexte de modernisation et de recomposition des rapports sociaux de genre. L'étude adopte une approche qualitative fondée sur les enquêtes empiriques et l'interprétation de données ethnographiques relatives aux pratiques et aux discours associés au *Pèmba-a-motètè.* Les résultats montrent que le *Pèmba-a-motètè* constitue un dispositif rituel de légitimation du pouvoir féminin, dans lequel le corps de la femme est investi d'une valeur sacrée, économique et reproductrice, garante de la richesse, de la prospérité familiale. Toutefois, les mutations sociales contemporaines modifient profondément cette conception : le corps féminin tend à devenir un espace d'affirmation individuelle et de négociation du pouvoir, au-delà de sa seule fonction lignagère. Le *Pèmba-a-motètè* demeure un référent culturel majeur, maisses significations évoluent désormais entre héritage traditionnel, autonomie féminine et recomposition des rapports de genre dans la société gabonaise contemporaine.

Mots-clé: *Pèmba-a-motètè*, Corps-sexe, Fétiche, Consécration, Pouvoir.

Abstract: The *Pèmba-a-motètè* is a form of ritual consecration among the Mitsogho people that plays an essential role in the construction of female power, although it remains understudied in the scholarly literature. The social, economic, and cultural transformations currently taking place in Gabonese society necessitate a reinterpretation of this ritual in order to understand the shifting dynamics of gender relations, sacredness, and forms of power associated with the female body. This article aims to analyze the symbolic, social, and economic function of *Pèmba-a-motètè* in Mitsogho lineage-based society, demonstrating how it contributes to the construction of female power through the body and gender, while examining the contemporary transformations of its meanings and practices in a context of modernization and the restructuring of gender relations. The study adopts a qualitative approach based on empirical research, a literature review, and the interpretation of ethnographic data relating to the practices and discourses associated with *Pèmba-a-motètè*. The results show that the *Pèmba-a-motètè* is a ritual mechanism for legitimizing female power, in which a woman's body is imbued with sacred, economic, and reproductive value, serving as a guarantor of wealth and family prosperity. However, contemporary social changes are profoundly altering this conception: the female body is increasingly becoming a space for individual self-assertion and the negotiation of power, beyond its sole lineage-based function. *Pèmba-a-motètè* remains a major cultural reference point, but its meanings are now evolving between traditional heritage, female autonomy, and the reshaping of gender relations in contemporary Gabonese society.
Keywords: *Pèmba-a-motètè*, Body-Sex, Fetish, Consecration, Power.

Reçu le : 01/07/2026 ● **Publié le :** 31/08/2026

Introduction

Dans plusieurs sociétés bantu d'Afrique centrale, les recherches anthropologiques montrent que les représentations du pouvoir sont historiquement liées au principe féminin, avant d'être progressivement réorganisées au profit des hommes à travers les institutions religieuses, initiatiques et politiques. Au Gabon, cette dynamique est perceptible dans plusieurs traditions rituelles dont l'origine est attribuée aux femmes mais dont l'exercice a été progressivement masculinisé. Le rite Mweyi en constitue une illustration significative : bien qu'il célèbre symboliquement des femmes d'exception, son contrôle est aujourd'hui essentiellement exercé par les hommes, témoignant d'une recomposition des rapports de pouvoir entre les sexes.

Chez les Mitsogho, cette redistribution du pouvoir ne signifie toutefois pas la disparition des formes d'autorité féminine. Certaines familles continuent de désigner des femmes appelées à assurer la continuité économique, spirituelle et symbolique du lignage. Dès leur enfance, ces dernières sont soumises à une éducation spécifique, à des rites de consécration et à une initiation au Gnèmbè, destinés à les préparer à exercer des fonctions particulières au sein de leur communauté. Cette construction sociale du féminin participe de la production d'un pouvoir d'attraction et de prestige, que Mbeng Ndemezogo (2022, p. 341) analyse comme une forme de « luminosité » conférée rituellement au corps féminin. Cette perspective rejoint les analyses de Tonda (2016, p. 113-136) sur le « corps-sexe », entendu comme un corps investi d'une puissance symbolique, économique et politique.

C'est dans ce contexte qu'intervient le *Pèmba-a-motètè*, objet rituel fabriqué à partir du *Pèmba-a-mavasa*, le kaolin rituel associé à la naissance des jumeaux, auquel sont incorporés diverses plantes thérapeutiques ainsi que certains éléments symboliques, notamment le placenta. Initialement destiné à des fonctions thérapeutiques et protectrices, ce kaolin fait l'objet d'une consécration supplémentaire qui lui confère une fonction d'attraction de la richesse, de la prospérité et de la séduction. Dans certaines familles mitsogho, le *Pèmba-a-motètè* est associé au serpent, tandis que dans d'autres il renvoie à la genette *pionna* (*kènga* en ghètsogho). Il constitue ainsi un dispositif rituel transformant le corps féminin en médiateur entre désir, richesse, pouvoir et reproduction lignagère.

Le terme *Pèmba-a-motètè* lui-même traduit cette ambivalence symbolique. Composé de *pèmba*, renvoyant à la blancheur, à l'éclat et à la pureté, et de *motètè*, signifiant à la fois « gain » et « dette », il exprime simultanément l'idée d'enrichissement, d'obligation et d'engagement envers le lignage. Le *Pèmba-a-motètè* apparaît ainsi comme un mécanisme de production du pouvoir féminin autant qu'un instrument de régulation des relations sociales, économiques et symboliques. Cette question du *Pèmba-a-motètè*, relevant du domaine du sacré et des secrets de famille, n'apparait pas nécessairement aux yeux du chercheur, ce qui justifie la rareté de la littérature consacrée à ce sujet.

Dans cette perspective, la présente recherche s'interroge sur les fonctions sociales, symboliques, économiques et politiques du *Pèmba-a-motètè* dans la société mitsogho. Plus précisément, elle cherche à répondre à la question suivante : comment le *Pèmba-a-motètè* participe-t-il à la construction du pouvoir féminin et à la régulation des rapports de pouvoir, de désir et d'accumulation économique au sein du lignage mitsogho ? Cette interrogation conduit également à examiner la manière dont cet objet rituel transforme le corps féminin en support d'une puissance symbolique, tout en inscrivant la femme dans un système d'obligations réciproques envers son groupe de parenté.

L'objectif général de cette étude est d'analyser le *Pèmba-a-motètè* comme un dispositif rituel de construction du pouvoir féminin et de reproduction économique et symbolique du lignage mitsogho. Plus spécifiquement, il s'agit d'identifier ses fonctions sociales et religieuses, de comprendre les mécanismes de son efficacité symbolique, d'examiner son rôle dans les

stratégies d'accumulation des ressources et d'analyser les transformations de ce rituel dans un contexte contemporaine gabonais.

Le corpus mobilisé repose principalement sur des données ethnographiques recueillies auprès de membres des communautés mitsogho, notamment des détentrices du *Pèmba-a-motètè*, des initiés au Gnèmbè, des responsables lignagers et des personnes reconnues comme dépositaires des savoirs rituels. Ce corpus est complété par une revue critique de la littérature anthropologique consacrée aux systèmes initiatiques gabonais, aux objets-fétiches, au pouvoir féminin ainsi qu'aux théories du corps symbolique. Le recours à ce double corpus permet de confronter les discours locaux aux analyses scientifiques existantes et d'appréhender le phénomène dans sa complexité historique et sociale.

La recherche adopte une démarche qualitative fondée sur l'anthropologie interprétative. Ce choix se justifie par la dimension culturelle, spirituelle et sociale du *Pèmba-a-motètè*. Les données ont été recueillies au moyen d'entretiens semi-directifs, de récits et d'observations participantes lorsque les conditions d'accès aux pratiques rituelles le permettaient. L'analyse mobilise une approche croisée entre anthropologie symbolique, anthropologie politique et anthropologie du corps afin de mettre en évidence les significations sociales, religieuses et économiques attribuées au *Pèmba-a-motètè* par les acteurs eux-mêmes.

1. Méthodes

Cette recherche porte sur *Pemba-a-motètè*, le fétiche de la richesse, de la prospérité et du pouvoir de la femme chez les Mitsogho. Elle s'inscrit dans la continuité des travaux consacrés à cette communauté, principalement connue pour sa contribution au développement du Bwété (Bwiti), tradition spirituelle et initiatique majeure du Gabon. Les traditions orales présentent les Mitsogho comme l'un des peuples fondateurs de cette pratique religieuse et culturelle. Plusieurs travaux, parmi lesquels ceux de Paul du Chaillu, de Raponda-Walker, d'Otto Gollnhofer et, plus récemment, ceux de Julien Bonhomme, sont consacrés au Bwété.

En revanche, *Pemba-a-motètè*, qui relève des savoirs familiaux et des pratiques ésotériques féminines, demeure très peu documenté dans la littérature scientifique. Cette étude adopte ainsi une démarche qualitative de nature ethnographique visant à comprendre les significations, les fonctions sociales et les modalités de transmission de cette consécration féminine. Elle s'intéresse également au *Gnèmbè*, rite initiatique féminin qui participe à la socialisation des femmes mitsogho et au sein duquel s'inscrivent certaines pratiques de consécration du corps féminin considéré comme un corps sacré.

Le corpus est constitué de données recueillies auprès de 35 informateurs âgés de 28 à 75 ans, appartenant à la communauté mitsogho. L'échantillon comprend : deux *nganga*[1], trois chefs coutumiers, six personnes initiées et reconnues au sein de la communauté, huit femmes consacrées, seize autres femmes ayant une expérience des pratiques de consécration. Au total, 11 hommes et 24 femmes ont participé à l'enquête. La sélection des participants reposait sur un échantillonnage raisonné, fondé sur leur expérience, leur statut initiatique et leur connaissance de Pemba-a-motètè. Une partie des enquêtés a été identifiée grâce à la technique dite de la « boule de neige », certains informateurs ayant orienté le chercheur vers d'autres personnes susceptibles d'apporter des informations pertinentes. Le choix d'identifier les informateurs par leurs noms résultait de leur propre volonté.

Les enquêtes de terrain ont été réalisées entre 2016 et 2023 dans plusieurs quartiers de Libreville : Bas-de-Gué-Gué, Beau-Séjour, Belle-Peinture, PK9, PK12, Bambou-Chine, Kinguélé et Plein-Ciel. La collecte des données repose principalement sur des entretiens semi-directifs réalisés auprès des membres de la communauté mitsogho ; des observations

[1] *Nganga* : nom générique donné aux devins-guérisseurs

ethnographiques effectuées au cours des enquêtes de terrain ; les notes de terrain et les expériences du chercheur acquises au fil de plusieurs années d'immersion. Les entretiens ont permis de recueillir les récits de vie, les représentations symboliques ainsi que les connaissances relatives aux pratiques de consécration féminine. Les femmes se sont montrées particulièrement disponibles pour participer aux entretiens, les questions abordées touchant directement à leur expérience personnelle et à leur statut social.

Les données recueillies ont fait l'objet d'une analyse qualitative de contenu. L'analyse du *Pèmba-a-motètè* s'est déroulée en plusieurs étapes : la constitution d'un corpus, la contextualisation des récits, l'identification des thèmes recurrents — les fonctions de *Pemba-a-motètè*, les modalités de consécration, les représentations du corps féminin, la richesse, le pouvoir, la prospérité et la transmission des savoir — l'analyse comparative et la confrontation avec les travaux scienfiques anciens. L'interprétation, fondée sur une approche anthropologique, a porté sur la dimension spiriuelle, sociale, familiale, économique et symbolique de cette pratique. Elle repose sur plusieurs critères : fidélité aux témoignages, contextualisation culturelle, comparaison des expériences et réflexivité du chercheur. Etant donné la dimension spirituelle du *Pèmba-a-motètè*, l'objectif est de comprendre et interpréter rigoureusement la manière dont les acteurs le vivent, le représente et lui attribue un sens.

Cette recherche présente certaines limites. D'une part, le caractère secret de *Pemba-a-motètè* restreint l'accès à certaines informations, plusieurs pratiques relevant exclusivement des savoirs familiaux ou initiatiques. D'autre part, les enquêtés n'ont pas toujours accepté d'aborder certains aspects considérés comme confidentiels. En outre, l'étude a été réalisée principalement auprès des Mitsogho résidant à Libreville. Bien que ces derniers entretiennent des liens étroits avec leurs villages d'origine, leurs discours peuvent être influencés par le contexte urbain. Enfin, la faible documentation scientifique disponible sur *Pemba-a-motètè* limite les possibilités de comparaison avec des recherches antérieures, ce qui confère à cette étude un caractère essentiellement exploratoire.

2.Résultats

2.1. Les différents types de pouvoir chez les Mitsogho

Nous n'allons pas présenter ici l'ensemble des formes de pouvoir existant chez les Mitsogho, mais seulement celles qui demeurent particulièrement importantes en raison de leur persistance actuelle. Cette observation conduit à s'interroger sur comment les Mitsogho conçoivent-ils le pouvoir et quels sont les principaux types de pouvoirs observés dans cette société.

En langue ghètsogho, le mot « pouvoir » renvoie à deux notions distinctes : *egnanga et ekambo*. Le premier terme, *egnanga*, est lié au trône (*kuanga*) ou à une fonction de nomination dans un contexte moderne. Les Mitsogho disent ainsi : *a peki va kuanganè*, c'est-à-dire « il a pris le trône ». Le second terme, *ekambo*, est davantage associé à l'héritage ou au legs. C'est ce sens qui convient dans le cas du *Pèmba-a-motètè*. L'*ekambo* désigne un pouvoir matérialisé par des objets rituels — crâne humain, canne, chasse-mouche, machette, pièce d'argent, kaolin, etc. — transmis sous forme de don et auxquels sont attribuées des capacités surnaturelles. Les Mitsogho déclarent alors : *ama dèkèdu ékambo*, « on lui a légué un pouvoir ». Dans cette perspective, le pouvoir renvoie aux forces liées aux morts, aux génies, aux nains de la forêt, mais aussi à ceux qui possèdent des capacités de clairvoyance ou de guérison, pour reprendre les termes de Augé (1975, p.22). Cette définition permet de mieux comprendre les formes de pouvoir traditionnel chez les Mitsogho et, en particulier, le cas du *Pèmba-a-motètè*.

2.1.1. Les pouvoirs masculins

Chez les Mitsogho, notamment dans le cadre lignager, certains pouvoirs étaient considérés comme une prérogative masculine. Cette distinction s'explique en partie par la séparation sexuelle des rites initiatiques. Les pouvoirs liés à l'organisation du village, à la gestion du lignage ou du clan relevaient essentiellement des hommes et concernaient le domaine politico-religieux.

2.1.1.1. **L'art oratoire, *ovovi***

L'un des principaux pouvoirs masculins est celui d'*ovovi*, « l'art oratoire ». Ce pouvoir s'acquiert à travers un rituel de consécration appelé *nokéo*. Au cours de cette cérémonie, la personne choisie doit consommer un mets rituel nommé *ghedika*. Par ce procédé, elle reçoit des capacités oratoires ainsi qu'un pouvoir de gestion des conflits et d'administration du lignage.

Dans les sociétés matrilinéaires comme celle des Mitsogho, cette responsabilité revenait principalement à l'oncle maternel. Celui-ci, chargé de porter le destin du lignage, héritait également des objets de pouvoir appartenant aux ancêtres prestigieux — notamment des crânes de guerriers ou d'anciens chefs de village. Cette transmission lui conférait un droit de domination et de contrôle sur son groupe parental, mais aussi la responsabilité de protéger le lignage contre la sorcellerie, les mauvais sorts ou les agressions spirituelles provenant d'autres lignages.

Comme le souligne Comi Toulabor :

> Dans la lutte du pouvoir (politique en l'occurrence) entre les chefs de clans et des villages, il apparaît clair que les crânes humains détenus par ces « grands hommes » structurent les rapports sociaux voire les rapports sociaux de force et suscitent les interprétations magico-religieuses de la longévité des chefs, leurs façons de gérer les affaires quotidiennes incluant leurs prises de décisions. (Toulabor, 2000, p. 208)

2.1.2. Les femmes et les pouvoirs politico-religieux

Le pouvoir n'est cependant pas exclusivement masculin. Dans la gestion du village et la préservation de l'ordre social, certaines femmes dotées d'un grand charisme peuvent être associées aux activités politico-religieuses.

Selon Georges Monanga[2], les hommes initiés confiaient parfois certains secrets du village à des femmes âgées et respectées. Ces femmes étaient chargées de conserver secrètement les objets de pouvoir tout en restant sous le contrôle des anciens.

La femme choisie devait être ménopausée, ne plus avoir de rapports sexuels et respecter divers interdits. Elle pouvait participer à certaines réunions secrètes organisées au corps de garde (*ebandja*). En devenant gardienne des objets rituels, elle acquérait un statut particulier et était considérée comme une femme puissante dans le monde invisible, puisqu'elle détenait symboliquement la destinée du village. La mère de jumeaux constitue également une figure féminine de pouvoir. Dans la société mitsogho, comme dans plusieurs sociétés gabonaises, la naissance de jumeaux est entourée de représentations symboliques et de rituels spécifiques. De Heusch rappelle d'ailleurs que « les jumeaux sont des créatures appartenant au surnaturel » (2000, p.145). Le statut de mère de jumeaux est marqué par un rituel appelé *ghéombo*. Celui-ci comprend des éléments distinctifs tels que le maquillage rituel, les peaux de mangouste et de genette, les plumes de perroquet et de pintade, le kaolin, les roseaux ou encore la poudre de

[7]Agé d'environ 55 ans, Georges Monanga est initié au *Mweyi* et au *Bweté*. Il est *nganga* et chef de quartier Odéka. Entretien du 26 août 2016 au PK9 à Libreville concernant les objets rituels et le pouvoir.

padouk (*mongonda*). À travers cette cérémonie, la femme reçoit notamment des pouvoirs thérapeutiques, particulièrement dans le traitement des fractures (*ghegnambé*).

Elle peut également participer à certaines étapes du rite masculin *Mweyi*. Les initiés la convoquent lors de rituels importants tels que : *tsambo*[3], *eagho*[4]. Toutefois, elle ne peut réintégrer le cercle des femmes qu'après avoir versé une amende symbolique aux hommes. Ce nouveau statut lui confère ainsi des droits et des privilèges particuliers.

2.1.3. Les pouvoirs spécifiquement féminins

Au-delà des pouvoirs partagés avec les hommes, il existe des pouvoirs exclusivement féminins. C'est le cas de la prêtresse du *Gnèmbè* (*kumu a ebenga*). La prêtresse du *Gnèmbè* fait également partie des figures féminines reconnues pour leurs pouvoirs spirituels. Elle hérite d'un objet rituel appelé *ébenga*, transmis par la lignée féminine. Les initiées décrivent cet objet comme un crabe muni d'une clochette produisant un son particulier. Seule la détentrice de ce pouvoir possède l'autorité nécessaire pour organiser les cérémonies d'initiation au *Gnèmbè* dans le village et pour désigner son héritière. Les familles détentrices de ce pouvoir jouissent généralement d'une grande notoriété au sein de la communauté. L'ensemble de ces pouvoirs peut être considéré comme un véritable « capital mystique » (Missié, 2007, pp.63-88), fondé sur la possession supposée de forces spirituelles, de capacités surnaturelles ou d'une relation privilégiée avec les ancêtres, les esprits et les divinités. Dans ce contexte, une interrogation demeure : le *Pèmba-a-motètè* relève-t-il de cette même logique de pouvoir mystique ? Et quelle est sa particularité en tant qu'objet de pouvoir institué dans les sociétés lignagères pour posséder les corps des femmes ?

2.2. Le pouvoir du *pemba-a-motètè*

2.2.1. Analyse des récits

Pour comprendre les modalités d'instauration du pouvoir du *Pèmba-a-motètè*, nous nous appuyons sur plusieurs récits de vie recueillis lors de notre enquête de terrain, notamment ceux d'Henriette Dissonga[5] et de Suzanne Minanga[6]. Toutes deux déclarent avoir été consacrées au *Pèmba-a-motètè*, mais leurs parcours et leurs expériences présentent des nuances significatives. En acceptant de partager leur histoire, elles offrent un éclairage précieux sur les logiques sociales, familiales et symboliques qui entourent cette pratique.
Dissonga témoigne :

> J'ai été consacrée au Pèmba-a-motètè par mes parents depuis mon enfance afin d'apporter l'argent, les biens matériels et de prendre en charge ma famille. J'étais devenue la banque familiale. Je faisais le bonheur de mes parents et tous mes frères et sœurs m'appelaient "maman". On me considérait comme la mère de la famille. Je m'habillais dans les prêt-à-porter, je louais une belle maison et j'ai acheté un terrain avec l'argent que mes copains me donnaient. Au début, cette situation ne me dérangeait pas. Me maquiller, être belle, recevoir des compliments et fréquenter des hommes riches qui me donnaient beaucoup d'argent me

[8]*Tsambo* est un rituel de purification qui consiste à délivrer une malade victime du *bondo* dans un temple initiatique après des aveux publics. Et le *bondo* est une pratique ordalique mise en place pour sanctionner ceux qui violent les interdits, les coupables de vol, de crime.

[9]Eagho est un rituel qui consiste à demander les bénédictions aux ancêtres face à la maladie, à la famine ou encoure à la violation d'un interdit.

[5] Henriette Dissonga est originaire de Mimongo, elle a été initiée au *Gnèmbè* à l'âge de 12 ans. Célibataire et sans enfants, elle réside actuellement au village Masika situé à une quarantaine de kilomètres de la ville de Lambaréné où elle cultive ses plantations. Nous avons rencontré l'interlocutrice au cours d'une visite familiale au quartier Beau-Séjour à Libreville le 15/06/2018.

[6] Suzanne Minanga est une femme mitsogho, âgée d'une cinquantaine d'années et résidant au quartier Belle-Peinture à Libreville. Elle est initiée au *Gnèmbè* depuis l'âge de 13 ans. Nous l'avons rencontrée au cours de nos enquêtes de terrain en 2018. Elle a voulu nous partager son témoignage sur sa consécration au *Pèmba-a-motètè*.

> plaisait énormément. J'étais une très belle femme et ces hommes étaient à mes pieds. Peu à peu, j'ai éprouvé un profond désir de me marier et d'avoir des enfants. Mais lorsque j'ai annoncé à mes parents que je voulais fonder un foyer, ils s'y sont opposés. J'ai alors décidé de me faire initier à l'Ombudi[7] afin de comprendre l'origine de mes difficultés. C'est ainsi que j'ai découvert que mon père m'avait consacrée au Pèmba-a-motètè depuis mon enfance. Malgré les réunions familiales que j'ai organisées pour qu'il me libère, rien n'a changé. J'ai passé toute ma vie au service de mes parents sans pouvoir me marier, ni avoir d'enfants. (Dissonga, 2018)

Ce récit met en évidence la manière dont la consécration au *Pèmba-a-motètè* s'inscrit dans une logique de mobilisation du corps féminin au profit de la famille. Dès son enfance, Henriette est investie d'une mission économique qui dépasse sa volonté personnelle. Son pouvoir de séduction devient une ressource familiale destinée à assurer la prospérité matérielle du groupe. Elle acquiert ainsi un statut valorisé, comme en témoignent les appellations de « banque familiale » ou de « mère de la famille », qui traduisent la reconnaissance sociale de son rôle de pourvoyeuse de ressources.

Cependant, cette reconnaissance s'accompagne d'un coût personnel considérable. Les bénéfices matériels obtenus s'opposent à la réalisation de son projet de vie conjugale et maternelle. Son récit révèle ainsi une tension entre les attentes collectives et les aspirations individuelles. Le recours à *l'Ombudi* constitue un moment de révélation qui permet d'interpréter ses difficultés matrimoniales comme la conséquence de cette consécration précoce. Le *Pèmba-a*-motètè apparaît dès lors non seulement comme une source de pouvoir économique, mais aussi comme un mécanisme de contrôle social exercé sur le destin matrimonial et reproductif de la femme. Le témoignage de Suzanne Minanga présente des similitudes, tout en laissant apparaître une appréciation plus ambivalente de cette expérience :

> Mes parents m'avaient transmis le Pèmba-a-motètè quand j'étais jeune pour séduire les hommes blancs. Je ne fréquentais que des Français, des Américains ou des Suisses. Je ne pouvais pas imaginer sortir avec un Noir. Mes compagnons me donnaient beaucoup d'argent. On m'appelait "Maman billet" et je répondais "la lumière". Lorsqu'un membre de ma famille avait besoin d'argent, je le dépannais immédiatement. Je suis même allée aux États-Unis avec un de mes compagnons américains. Grâce à l'argent que ces hommes me donnaient, j'ai construit des maisons, aidé ma famille et je vis aujourd'hui de mes loyers. Certes, mes parents m'ont exploitée et je n'ai pas eu d'enfants, mais j'ai également profité du Pèmba-a-motètè. J'étais une femme très séduisante ; je brillais tellement que les hommes étaient à mes pieds. Aujourd'hui, j'ai perdu cet éclat. Je vis avec un Noir pauvre qui ne m'apporte plus rien. Quand il se comporte mal, je lui dis que, lorsque j'étais Minanga, avec la lumière qu'on m'avait donnée, il n'aurait jamais osé me parler ainsi. Les hommes me respectaient.(Minanga, 2018)

À travers ce récit, le *Pèmba-a-motètè* apparaît comme un capital symbolique et économique. Suzanne insiste sur le prestige social, l'aisance financière et la capacité d'assistance qu'il lui procurait. Les surnoms « Maman billet » et « la lumière » illustrent la réputation dont elle bénéficiait dans son entourage. La « lumière » renvoie ici à une puissance de séduction exceptionnelle, perçue comme le fondement de sa réussite économique et sociale.

Contrairement à Henriette, Suzanne exprime une certaine satisfaction à l'égard des avantages matériels obtenus. Elle reconnaît avoir été exploitée par ses parents, mais considère également avoir tiré profit de cette situation grâce aux biens qu'elle a pu acquérir. Son discours met ainsi en évidence l'ambivalence de cette consécration : elle constitue simultanément une forme de domination familiale et un moyen d'ascension sociale.

[7]Initiation « mixte » qui consiste à rentrer en contact avec des génies tutélaires, *mighesi* (généralement les génies des eaux) qui seraient à l'origine de certaines maladies chez les patients.

Toutefois, son récit souligne également le caractère temporaire de ce pouvoir. Avec l'âge, la « lumière » s'estompe, entraînant une perte du prestige, du pouvoir de séduction et des ressources économiques qui lui étaient associées. Cette évolution montre que le pouvoir du *Pèmba-a-motètè* repose sur des qualités corporelles considérées comme éphémères, ce qui rend la position sociale de la femme particulièrement fragile.

Les récits de Dissonga et Minanga confirment largement les analyses de Mbeng Ndemezogo (2022) ainsi que celles de Gnama et Mogoa Boussengui (2025), tout en leur apportant, une dimension biographique et subjective. En effet, les récits rélatés par les deux femmes donnent une illustration concrète des mécanismes théorisés par ces auteurs. Mbeng Ndemezogo théorise la femme consacrée comme un corps-fétiche et un corps-fortune, c'est-à-dire un corps investi d'un pouvoir de séduction dont la fonction est de capter les ressources des hommes fortunés au profit de la famille. La capacité de séduire est mise au service familial. Gnama et Mogoa Boussengui prolongent cette réflexion en montrant que la consécration au Dugueni socialise très tôt la jeune fille dans une fonction de pourvoyeuse familiale et participe, dans un contexte moderne, à la marchandisation de son corps.

Les témoignages étudiés montrent cependant que cette marchandisation n'est pas uniquement vécue sous le registre de la contrainte. Minanga reconnaît avoir tiré profit de cette situation en transformant les ressources obtenues en maisons et revenus locatifs. La consécration peut donc produire simultanément domination, reconnaissance, pouvoir symbolique, puissance économique et aliénation. Mais le récit de Dissonga rélève la limite fondamentale de cette réussite matérielle : lorsque la femme souhaite réorienter vers le mariage et la maternité, les intérêts familiaux peuvent entrer en contradiction avec son autonomie personnelle. La femme consacrée apparaît alors comme la mère nouricière " de la famille.

Nous pouvons donc conclure que le Pèmba-a-motètè, tel qu'il resort de ces récits, doit être analysé non seulement comme une pratique de séduction, mais comme un dispositif social de production et de redistribution de richesse, au sein duquel le corps féminin devient un capital familial. La contribution de Mbeng Ndemezogo permet de conceptualiser ce phénomène à travers les notions de *corps-fétiche*, *corps-fortune* et *violence symbolique*, tandis que Gnama et Mogoa Boussengui montrent comment la consécration féminine s'inscrit dans les rapports lignagers et dans les transformations économiques contemporaines. Les récits de Dissonga et Minanga donne à voir le prix humain de cette transformation du corps en capital familial. Ainsi, ces récits montrent que le *Pèmba-a-motètè* ne constitue pas seulement une pratique rituelle. Il apparaît comme une institution sociale qui organise les rapports entre la famille, le corps féminin, la sexualité, l'économie et le pouvoir. Il transforme la capacité de séduction des femmes en une ressource collective destinée à assurer la prospérité familiale, tout en produisant des contraintes durables sur leur trajectoire matrimoniale, reproductive et sociale. Cette ambivalence entre pouvoir et domination constitue l'un des principaux enseignements de ces récits de vie. Ci-dessous le tableau de synthèse comparative :

Dimension	**Dissonga**	**Minanga**
Transmission	Dès l'enfance	Dès le jeune âge
Agent de transmission	Père/parents	Parents
Fonction	Enrichir et soutenir la famille	Attirer les hommes riches
Ressources mobilisées	Corps, beauté, séduction	Corps, beauté, rélation avec les hommes
Bénéficiaires	Parents, frères, sœurs	Famille et elle-même
Effet dositif	Bien, argent, prestige	Maison, loyer, autonomie économique
Effet négatif	Absence de mariage et d'enfants	Perte de beauté, dépendance au système
Ambivalence	Très fort	Très fort

Tableau 1: Synthèse comparative (Source : Données de terrain 2016-2023)

2.3.Le *Pèmba-a-motètè* chez les Mitsogho : un dispositif rituel de production de la richesse

Qu'est-ce que le *Pèmba-a-motètè* chez les Mitsogho ? Selon les récits recueillis au cours de notre enquête de terrain, le *Pèmba-a-motètè* est assimilé, selon les familles, soit à un serpent, soit à une genette pionna. Ces deux animaux possèdent des caractéristiques symboliques qui éclairent la nature de ce pouvoir rituel. Le serpent est associé à la ruse, à la séduction et au pouvoir de fascination, tandis que la genette pionna est reconnue pour sa beauté, son éclat et son caractère mystérieux, qualités fréquemment exaltées dans les contes et les mythes mitsogho. Dans l'imaginaire de ce peuple, la genette pionna est un animal énigmatique qui n'apparaît que la nuit.

L'esprit de ces animaux, transféré dans le corps d'une femme sous la forme du *Pèmba-a-motètè*, produit une transformation profonde. Cette métamorphose se manifeste par une beauté éclatante, un pouvoir de séduction, un pouvoir d'envoûtement, une apparence rayonnante ainsi qu'une jeunesse apparemment inaltérable, tant que les « termes » du don ne sont pas rompus. Ces « termes », qui demeurent volontairement obscurs[8] dans les discours locaux, constituent la dimension cachée du *Pèmba-a-motètè*.

À travers les rituels qui lui sont propres, la culture mitsogho transforme ainsi une femme ordinaire en une femme investie d'un pouvoir particulier. Cette dernière est symboliquement « fabriquée » comme une prédatrice destinée à attirer et à dominer les hommes afin d'assurer la prospérité économique de son lignage. C'est dans ce sens que Suzanne affirme dans son récit : « Les hommes étaient à mes pieds. »

Dans les représentations locales, ces femmes possèdent des qualités extraordinaires que les autres femmes ne détiennent pas. Elles sont notamment admirées pour leur *ghewandi,* c'est-à-dire une beauté irrésistible. La transmission du *Pèmba-a-motètè* à une jeune fille lui assigne une fonction sociale spécifique : séduire des hommes riches (*ekiti)* afin de rapporter des biens matériels et de l'argent à sa famille.

La culture mitsogho s'approprie ainsi le corps féminin en le marquant à la fois physiquement et symboliquement. Le *Pèmba-a-motètè* vient s'ajouter à sa féminité comme un élément constitutif de son identité sociale. Son corps devient alors un corps socialement construit, investi de pouvoirs surnaturels destinés au bien-être du lignage.L'implication des forces invisibles — esprits et génies — dans les mécanismes de production économique révèle ce que l'on peut qualifier d'« imaginaire économique ». Celui-ci relève d'une véritable économie occulte, produite par les logiques lignagères afin de répondre aux incertitudes de l'économie marchande capitaliste. La richesse y est pensée comme le résultat de techniques invisibles et mystérieuses.

Dans cette perspective, le *Pèmba-a-motètè* apparaît comme un véritable dispositif au sens où l'entend Agamben (2007, p.27), car il permet de dépasser une lecture purement descriptive et symbolique, en cherchant à comprendre comment il fonctionne dans un réseau de pratiques, de savoirs, de normes et de relations sociales. Le *Pèmba-a-motètè* produit un sujet, c'est-à-dire une femme dont la trajectoire est largement déterminée par le pouvoir qui lui a été transmis. Conçu pour faire corps avec elle, le *Pèmba-a-motètè* transforme cette dernière en un « corps-fétiche », capable de séduire, de capturer et d'exercer une emprise sur les hommes fortunés. Elle devient ainsi un « corps-sexe » du *Pèmba-a-motètè*, c'est-à-dire un corps mis au service d'une économie familiale.

[8]En général, chez les Mitsogho, lorsqu'on transmet à la jeune fille le *Pèmba-a-motètè*, elle ne connaît pas les « termes » du don. Elle n'a pas encore la capacité de comprendre et de mesurer la portée de cette pratique qui se fait le plus souvent pendant l'enfance. Mais elle les découvre au cours de ces itinéraires thérapeutiques comme on peut le constater dans les récits de nos interlocutrices.

Comme le souligne notre interlocuteur Antoine Boussengui[9], cette femme *a ma kondjou gho diaghanè*, c'est-à-dire « fabriquée pour le profit ». Sa mission consiste à produire les ressources nécessaires à la survie et au prestige de sa famille. C'est désormais à elle qu'incombent les dépenses liées aux mariages, aux naissances, aux anniversaires, aux décès, aux retraits de deuil, mais aussi aux besoins quotidiens tels que l'alimentation, l'habillement, l'éclairage ou encore la scolarité des enfants.

Dans cette configuration, elle devient un véritable « corps-instrument » au service du lignage. Sans exercer d'activité professionnelle, certaines femmes peuvent acquérir des maisons, des terrains ou des véhicules, comme le rapporte Suzanne dans son témoignage. En réalité, ces richesses proviennent des hommes fortunés qu'elles entretiennent comme amants, ainsi que l'attestent les entretiens réalisés. À ce propos, Tonda (2008, p.85) observe que « c'est l'argent du riche, son fétiche, qui, par délégation, parle à sa place ».

Le pouvoir économique ainsi acquis confère à ces femmes un statut proche de celui de chef de famille, fonction traditionnellement réservée aux hommes dans les sociétés lignagères. Elles se substituent symboliquement à l'autorité masculine dans le monde spirituel afin de produire, dans le monde visible, les biens nécessaires à la survie du groupe. Leur mission n'est plus prioritairement de donner la vie, mais de produire les ressources matérielles permettant d'assurer la reproduction sociale du lignage. Le *Pèmba-a-motètè* présente de nombreuses analogies avec d'autres formes de consécration féminine observées dans plusieurs sociétés gabonaises, notamment le *Makegni*[10] chez les Nzébi, le *Dighiegni*[11] chez les Masangu, le *Dugueni*[12] chez les Punu et *l'Aka'a*[13] des Fang.

Selon Cynthia Mouvingui, le *Makegni* est un pouvoir transmis aux jeunes filles afin qu'elles séduisent les hommes et rapportent la richesse à leur famille. Symbolisé par la souris, il implique souvent que les femmes consacrées ne se marient pas et n'aient pas d'enfants, leur existence étant entièrement consacrée à l'entretien économique de leur lignage.

Chez les Masangu, les informateurs rencontrés présentent le *Dighiegni* comme un pouvoir transmis à une jeune fille dans le même objectif. Dans leurs témoignages, ils mettent en évidence plusieurs dimensions importantes : une consécration rituelle dès l'enfance, l'implication de la famille comme acteur de la consécration, le rôle symbolique de l'alimentation comme des supports de renforcement d'un pouvoir spirituel et le conflit entre tradition et autonomie personnelle.

Concernant le *Dugueni* des Punu, Hermine Gnama (2014), dans sa thèse consacrée à la stérilité au Gabon, présente à travers le récit de Sandra cette consécration comme un pouvoir destiné à procurer la richesse au lignage, mais associé à la stérilité et à l'instabilité conjugale, sans toutefois en proposer une analyse approfondie.

Ces comparaisons montrent que, malgré des modalités rituelles différentes selon les groupes culturels, la finalité demeure identique : consacrer certaines femmes à la production

[9] Retraité des Travaux Publiques, Antoine Boussengui est âgé de 77ans et initié au *Mweyi* et au *Bweté*. Entretien du 23/08/2019 à Mimongo, concernant le rôle de *Pèmba-a-motètè*.

[10]Femme Nzebi de 45 ans, Cynthia Mouvingui est agent au ministère de l'éducation nationale. Entretien du 26 novembre 2019 à la Cité Mebiame à Libreville.

[11]Femme Masangu de quarante ans. Tsoungui line est mère de trois enfants et éducatrice préscolaire. Entretien du 25 août 2020 au quartier PK 6 à Libreville.

[12]Hermine Gnama, dans sa thèse Traitement de la stérilité en médecine moderne et traditionnelle, rapporte le récit de Sandra : Certaines familles donnent depuis la naissance une certaine attirance à leurs filles. Elles ne passent pas inaperçues. C'est ce qu'on appelle en punu « Dugueni ». Elles attirent les hommes mais ne sont faites pour le foyer, ni devenir mère. Leur maternité a été sacrifiée par les parents au profit de la richesse qu'elles apportent au sein de leurs familles, pp. 158-159.

[13]« Le mot *Aka'a*, en langue fañ, signifie : promesse faite lors d'un contrat entre deux personnes. Un *Nnem* fait appel à un enfant pour réveiller son *Evus*, il lui donne un repas dans lequel il met des ingrédients spéciaux à l'insu du protagoniste. Généralement, il s'agit d'une banane douce ». Tiré du livre de Simon-Pierre Mvone Ndong, *Initiation et guérison profonde. Essai sur la nouvelle évangélisation*, Tome 1, Paris, L'Harmattan, 2020.

des richesses destinées à l'entretien de leur famille. Les formes d'acquisition occulte de la richesse apparaissent ainsi comme un phénomène largement partagé dans plusieurs sociétés gabonaises.

Chez les Mitsogho, ce système existait bien avant l'installation de l'ordre colonial. À cette époque, la richesse concernait principalement les produits de la chasse, de la pêche, de la cueillette et de l'agriculture, activités traditionnellement valorisées comme relevant de la force et du courage masculins. Les femmes investies du *Pèmba-a-motètè* étaient alors destinées à ces hommes prestigieux.

L'introduction de l'économie marchande et du capitalisme colonial a profondément transformé cette logique. Le prestige social est progressivement devenu indissociable de l'accumulation des richesses monétaires. Les structures lignagères se sont adaptées à ce nouveau contexte, intégrant l'argent dans les pratiques rituelles. Les pièces de monnaie sont désormais utilisées dans les initiations, les rites funéraires ou les cérémonies de consécration. Des accusations circulent d'ailleurs à propos de certaines familles qui conserveraient des pièces rituelles héritées de leurs ancêtres afin d'accroître leur richesse, aussi bien au village qu'en milieu urbain.

Les résultats permettent de montrer que les structures lignagères ont progressivement produit des corps féminins investis d'une fonction économique au service de leur reproduction sociale. La nature même du Pèmba-a-motètè révèle les intentions de ceux qui le transmettent ainsi que le contexte social dans lequel s'inscrit cette transmission. Pour reprendre Maurice Godelier (2008), ce don ne fonde pas seulement des relations individuelles ; il structure des rapports sociaux.

Enfin, deux notions permettent de comprendre la logique sociale qui sous-tend le *Pèmba-a-motètè* : *osugha*, la pauvreté, et *okiti*, la richesse. Dans les villages, ces catégories distinguaient les familles pauvres des familles riches. Marier une fille à un *ghekiti*, un homme riche, constituait un enjeu politique majeur. Le *Pèmba-a-motètè* participe de cette stratégie lignagère visant à produire la richesse et à assurer le prestige social. Dans cette perspective, la richesse devient un marqueur de distinction entre les lignages, et le Pèmba-a-motètè apparaît comme un instrument de production matérielle destiné à garantir l'élévation du statut social de la famille.

2.4. La consécration au *Pèmba-a-motètè* ne livre-t-elle pas la femme à une forme de prostitution ?

Si les rapports sexuels avant mariage dans la coutume mitsogho ne sont pas proscrits, néanmoins, celle-ci condamne la frivolité, car la femme volage est considérée comme indigne, et il en va de la dignité de ses parents. Pour pointer cette image de la femme frivole, des adages y sont associés : *ghésako sa va etumba-mboka ghe sa tombuko*, c'est-à-dire qu' « un morceau de bois abandonné au bout du village, ne peut être ramassé » ; *moghènda a moghèto a sa ghombéoko muako*, « une femme étrangère ne manque pas d'endroit pour dormir ». Ces adages es sont une accentuation de l'image attribuée à la femme volage qui est ici assimilée, dans le cadre de la ville, à une prostituée. Ils dévalorisent la femme frivole, la rabaissent au statut d'objet sexuel comme nous pouvons le lire à travers le mot *ghesoko,* c'est-à-dire un morceau de bois. En analysant ces proverbes, nous percevons bien que le morceau de bois est assimilé à cette femme légère qui a fait un long parcours, notamment par le biais de l'homme qui a abattu l'arbre, celui qui a taillé les branches, celui qui a coupé le morceau de bois, celui qui l'a séché et celui qui l'a transporté, jusqu'à l'abandonner au bout du village *etumba-mboka*, à telle enseigne qu'aucun passant ne s'y intéresse. Cette image du bois est une métaphore, aggravant l'image de la femme qui a eu plusieurs amants.

Dans les villages mitsogho, lorsqu'une femme a eu plusieurs amants, elle est considérée comme un objet de désirs sexuels pour leur satisfaction au même titre que celle qui se prostitue : elle ne peut manquer d'endroit pour dormir comme l'indique le second adage.

Ces adages la chosifient et la rabaissent comme on peut le voir dans l'itinéraire du « morceau de bois ». Ce « morceau de bois » renvoie à l'image de la femme frivole que la coutume mitsogho interdit aux hommes de ramasser à cause de son mauvais parcours sanctionné par une incitation des hommes à ne pas la prendre pour femme, mais à l' « utiliser » pour satisfaire leur désir sexuel. Or, cette vision de la femme volage, dans la coutume mitsogho, entre en contradiction avec celle du corps-sexe du *Pèmba-a-motètè* qui est reconnue socialement, mais qui a été pourtant « fabriqué » pour la conquête des hommes riches ; une forme de prostitution justifiée par la coutume. La situation de la femme *pèmba-a-motètè* montre qu'au sein de la société mitsogho, la consécration au *Pèmba-a-motètè* produit une contradiction entre la condamnation morale de la femme « volage » et la valorisation rituelle d'un corps féminin destiné à attirer les hommes riches. Dans cette logique, cette pratique peut être interprétée comme une forme de prostitution ritualisée et socialement légitimée. Ici, la sexualité s'inscrit dans un système d'échange ou les relations intimes sont articulées à des contreparties symboliques et matérielles. Cette vision rejoint les analyses de Tabet (2004), qui pense que les relations sexuelles ne relèvent pas uniquement de la sphère affective ou reproductive, mais s'inscrivent souvent dans un continuum des échanges économico-sexuels, où circulent des biens, des services, du prestige et des ressources.

La femme qui a reçu le *Pèmba-a-motètè* devient alors ce que les Mitsogho qualifient de *gnamanè a kudu é mana magniva*, évoqué d'ailleurs dans certains chants obscènes. Cela signifie littéralement que « la viande de la tortue finit la marchandise », la « tortue » étant une métaphore du sexe de la femme par sa configuration. Cela peut s'expliquer dans la mesure où la tortue fait partie de ce que les Mitsogho désignent sous l'appellation de *gnama a tônò*. *Gnama a tono* est une composition de deux mots : *gnama* qui signifie « viande » et *tônò* qui désigne « dispute ». Pour éviter les disputes avec les femmes, les hommes se sont appropriés cet animal et en ont fait une affaire d'hommes. C'est ainsi qu'ils ont décidé de faire de la viande de la tortue leur affaire personnelle, en interdisant sa consommation à la femme. En excluant la femme et en faisant de la viande de la tortue une spécificité masculine, on se situe ici dans des rapports sociaux de sexe, l'homme incarnant l'autorité et le pouvoir.

Mais la consommation de la viande de la tortue est réservée à une catégorie d'hommes : les initiés. On peut faire un parallèle entre le corps-sexe du *Pèmba-a-motètè* qui est réservé à une catégorie d'hommes, particulièrement ceux qui sont riches et *gnama a kudu* réservé uniquement aux initiés. Les riches, tout comme les initiés, font partie de ceux qui détiennent le pouvoir (économique, politique et religieux). Le corps-sexe du *Pèmba-a-motètè*, assimilé à la « viande de la tortue » a été préparé comme « un pouvoir qui prélève des forces, qui vampirise la vie de ses sujets, qui ne s'occupe pas de gérer leur vie, d'en intensifier les forces. Ce pouvoir fonctionne comme « pouvoir souverain » décrit par Foucault » (Tonda, 2008, p.93). Le corps-sexe de la femme prend non seulement une valeur symbolique investie par le sacré (les génies, les esprits, les ancêtres), mais aussi une valeur marchande qui y est associée. Ce corps-sexe « fétiche » considéré comme une valeur séductrice, envoûtante et magnétisante pour celui qui s'en approche, lui retire sa force de productivité (la richesse). « Son interaction avec l'esprit de son porteur, créée autour de ce dernier une atmosphère » (De Surgy, 1993, pp.103-143) qui fait qu'il dépossède son corps (l'homme riche) de tous ses pouvoirs (l'argent et les biens matériels).

Le don d'acquisition des richesses par la femme *Pèmba-a-motètè* n'est pas sans conséquences. Ce don transforme la femme en un objet à exhiber et à donner pour accéder aux biens matériels et aux statuts les plus valorisés, au sein de sa famille, dans un contexte moderne. Il désubjectivise la femme pour parler comme Agamben (2006, p.32). Ainsi, le corps-sexe du *pèmba-a-motètè* devient une marchandise à « consommer » et à « consumer » pour reprendre les mots de Joseph Tonda. Il « entre alors dans un commerce où s'échangent des liquidités/fluidités corporelles (sperme et liquide féminin) correspondant ou répondant à

l'échange des liquides/fluidités financières » (Tonda, 2005, p.214). Elle devient alors une femme vendue par sa famille « qui l'exploite à ses seules fins égoïstes » (Tonda, 2004, p.208). « Or, vendre une chose c'est perdre définitivement cette chose, c'est s'aliéner à cette chose en échange de l'argent » (Tonda, 2004, p.205). La femme qui hérite du *Pèmba-a-motètè*, reflète la violence matérielle et psychique entourée par les nouvelles conditions économiques, comme on peut le remarquer dans les récits d'Henriette et de Suzanne. Ce qui suggère une sorte d'esclavage de la jeune femme à sa famille. De là, la question suivante : la femme qui a reçu le *Pèmba a motètè* peut-elle s'en débarrasser ?

2.5. La femme qui a reçu le *Pèmba a motètè* peut-elle s'en débarrasser ?

Le *Pèmba-a-motètè* s'inscrit dans une relation de réciprocité entre la femme qui reçoit ce pouvoir et la personne ou la famille qui le transmet. Cet échange ne relève pas d'un simple don matériel ; il engage une logique de dette symbolique et sociale. La femme consacrée demeure liée au lignage qui lui a transmis ce pouvoir, tant qu'elle respecte les obligations associées à cette consécration. Toutefois, cette relation peut théoriquement prendre fin si elle décide de s'en défaire en se tournant vers des personnes compétentes, détentrices des dispositifs rituels capables d'opérer cette rupture.

Selon Marie-Jeanne Mossavou[14], le pouvoir du *Pèmba-a-motètè* exige souvent une contrepartie liée au mariage et à la maternité. Dans certaines familles, la femme consacrée est condamnée au célibat et à l'infécondité. Cette condition constitue le sacrifice nécessaire à l'entretien du pouvoir. Le corps de la femme devient alors un « corps-sexe » socialisé, destiné à produire richesse, prospérité et prestige pour le lignage. La maternité apparaît incompatible avec cette fonction, car elle est perçue comme une détérioration de la dimension séductrice, envoûtante et productrice de richesse attribuée au *Pèmba-a-motètè*. Ainsi, tant que les règles du « contrat » familial sont respectées, le pouvoir demeure actif et durable.

Le don reçu doit en retour être rendu. Cette logique du contre-don renvoie ici à une forme de sacrifice. Comme l'exprime Jacques Dibata[15] : *oko o dèkèdio pèmba-a-motètè, o kitséo tè ebotè* (« si on te transmet le *Pèmba-a-motètè*, on te retranche ta fécondité »). Le sacrifice attendu se manifesterait notamment par les fausses couches ou la stérilité. Dans certains cas, la femme ignore même qu'elle est engagée dans cette logique sacrificielle ; l'esprit du *Pèmba-a-motètè* serait alors supposé « prendre » les fœtus pour se nourrir. D'autres femmes, conscientes de cette réalité, acceptent cette contrepartie en échange des avantages matériels, économiques ou esthétiques que leur procure le pouvoir.

Cette situation rappelle les analyses de Mauss (2009, pp.145-279) sur les logiques du don dans les sociétés traditionnelles. Pour Mauss, tout don implique un contre-don et crée une dette entre les individus. Bourdieu (1994, pp.3-12) prolonge cette réflexion en montrant que le temps séparant le don du contre-don maintient le donataire dans une position de dépendance vis-à-vis du donateur. Dans le cas du Pèmba-a-motètè, la femme consacrée devient redevable à sa famille, qui fait d'elle un instrument symbolique de production économique et sociale au bénéfice du lignage.

La prise de conscience de cette condition peut provoquer une profonde souffrance. Découvrir sa stérilité, ses difficultés conjugales ou son impossibilité à mener une vie ordinaire marque souvent l'entrée dans une forme de violence symbolique. Se débarrasser du Pèmba-a-motètè signifierait perdre ce pouvoir et redevenir une femme « ordinaire ». Cependant, cette rupture est difficile, car le don ne concerne pas uniquement l'individu : il engage l'ensemble du lignage. Refuser cette consécration revient alors à s'opposer à sa famille et à rompre avec

[14] Femme mitsogho de 55 ans, initiée au *Gnèmbè* à l'âge de 13 ans, puis à *l'Omboudi*. Entretien collecté le 27 août 2018 au cours de nos enquêtes au quartier Pk 10 à Libreville.

[15]Homme d'une cinquantaine d'années, initié au *Mweyi*, entretien du 20 décembre 2018 au quartier Beau-Séjour à Libreville.

l'ordre ancestral, au risque d'être exposée à des sanctions sociales, spirituelles ou symboliques.

Face à ces situations, les femmes concernées entreprennent fréquemment divers itinéraires thérapeutiques. Certaines se tournent vers les pasteurs des Églises de réveil, d'autres vers les *nganga* (tradipraticiens), tandis que certaines choisissent des initiations rituelles comme *l'Ombudi* ou encore la médecine moderne. Les pasteurs interprètent généralement ces consécrations comme des formes de servitude spirituelle ou de sorcellerie familiale. Ils utilisent des termes tels que « esclavage », « exploitation » ou « esprit de séduction » pour qualifier la condition de ces femmes. La prière, la délivrance et la conversion sont alors présentées comme des moyens de libération.

Les tradipraticiens, quant à eux, considèrent ces troubles comme l'effet d'esprits, de génies ou d'attaques sorcellaires. À travers la divination, les bains thérapeutiques, les scarifications, les purges ou les décoctions de plantes, ils cherchent à identifier l'origine des maux et à rompre les liens spirituels associés au Pèmba-a-motètè. Le désenvoûtement devient alors une manière de rompre symboliquement avec le lignage ancestral.

Ces situations ne concernent pas uniquement le *Pèmba-a-motètè* des Mitsogho. Au Gabon, d'autres formes de consécrations féminines existent également, comme l'*Aka'a* chez les Fang, le *Makegni* chez les *Nzebi*, le *Dugueni* chez les Punu ou le *Dighiegni* chez les Masangu. Elles sont souvent associées à des problèmes de stérilité, de complications lors des accouchements, de conflits conjugaux ou de divorces. Ces phénomènes soulèvent ainsi des enjeux sociaux, familiaux et de santé publique, tout en posant la question de la place et de la pérennité des pratiques traditionnelles dans les sociétés gabonaises contemporaines.

2.6. Le *Pèmba-a-motètè* : un capital symbolique entre séduction, richesse et pouvoir

Le *Pèmba-a-motètè* est étroitement lié à la séduction, mais également à la richesse et au pouvoir économique dans la société mitsogho. Il constitue avant tout un pouvoir de séduction dont l'impact est déterminant dans l'accumulation des richesses et du pouvoir, pour reprendre l'idée de Peter Geschiere. Dans l'univers mitsogho, le pouvoir de donner la vie, de provoquer la mort, d'assurer la fécondité ou encore d'obtenir des richesses matérielles dépend principalement de figures d'autorité telles que l'oncle maternel, le grand-père ou la grand-mère sorcière. Ces figures exercent un pouvoir despotique et absolu sur les membres de leur lignée.

Dans cette perspective, l'analyse de Tonda (2005) sur le « souverain moderne » permet de mieux comprendre cette logique. En effet, l'oncle, le grand-père ou la grand-mère apparaissent ici comme des figures assimilables à l'entrepreneur néolibéral, animé par un désir illimité de consommation et d'accumulation. À l'ère du capitalisme néolibéral, le *Pèmba-a-motètè* devient ainsi un instrument de mise sur le marché du corps féminin consacré. La jeune fille investie par ce pouvoir est transformée en produit d'échange destiné à procurer argent, biens matériels et marchandises associées au monde du Blanc.

Le *Pèmba-a-motètè* est analysé ici comme une forme traditionnelle de capitalisation de la richesse dans une logique collective, lignagère et sociale. Deux types de richesses y sont produits. La première est constituée des richesses matérielles obtenues grâce à la jeune fille consacrée : argent, biens de consommation et réussite sociale. La seconde correspond à une richesse humaine, c'est-à-dire les enfants mis au monde par une autre femme choisie exclusivement pour enfanter. En effet, selon la logique qui sous-tend cette pratique, une même femme ne peut cumuler à la fois le pouvoir de produire des richesses matérielles et celui d'enfanter. Si une jeune fille reçoit le pouvoir d'attirer l'argent et les biens matériels, elle est condamnée à la stérilité ; inversement, celle destinée à la maternité ne peut accéder à cette puissance économique et symbolique. Dans une même lignée familiale, une autre femme est donc parfois désignée uniquement pour assurer la reproduction.

La jeune fille consacrée au *Pèmba-a-motètè* est investie d'un pouvoir d'attirance résultant d'un pacte symbolique conclu entre les figures tutélaires de la famille — l'oncle, le

grand-père ou la grand-mère sorcière — et les forces spirituelles contenues dans ce fétiche. En échange de la beauté, de la fortune et du prestige, sa fertilité est sacrifiée. Dans cette logique néolibérale où tout peut devenir marchandise, y compris le corps humain, le corps-sexe de la jeune femme consacrée devient un capital exploité au profit de la famille ou de celui du donateur.

Cependant, les jeunes filles choisies pour cette consécration connaissent généralement une réussite sociale remarquable. Leur ascension sociale, leur richesse et leur prestige ne proviennent pas uniquement de leur pouvoir de séduction, mais également d'une intelligence supposément renforcée par les pouvoirs mystiques associés au rituel, notamment celui du jumeau dont le placenta aurait été utilisé lors de la consécration.

Toutefois, cette consécration comporte une contrepartie importante : la femme consacrée au *Pèmba-a-motètè* ne peut ni enfanter ni se marier. Le maintien du pouvoir du fétiche dépend précisément du respect de cet interdit. Il s'agit là de la part de sacrifice exigée dans ce contrat symbolique, souvent accepté de manière inconsciente à travers le rituel de consécration. Or, comme le souligne Tonda (2005), tout sacrifice suppose une attente et une contrepartie ; on ne sacrifie jamais sans espérer un gain.

3. Discussion

Cette étude montre que le *pemba-a-motètè*, chez les Mitsogho, constitue une pratique de consécration familiale à double dimension. D'une part, il est conçu comme un mécanisme de réussite sociale, de prospérité économique et de transmission du pouvoir symbolique au bénéfice de la famille. D'autre part, il peut être mobilisé comme un instrument de domination, de contrôle ou de destruction de la trajectoire individuelle. Les résultats montrent également que cette consécration repose sur une conception selon laquelle le destin de l'individu peut être orienté par des interventions familiales relevant du registre symbolique et de l'invisible. Enfin, l'étude souligne que cette pratique participe à la redistribution des ressources économiques et du pouvoir au sein de la parenté, notamment à travers la place stratégique accordée aux femmes consacrées.

Ces résultats s'inscrivent dans les travaux portant sur les systèmes de croyances en Afrique centrale qui mettent en évidence le rôle des pratiques initiatiques et des formes de consécration dans la construction des trajectoires individuelles et des rapports sociaux. À l'instar de l'*Akomga* décrit chez les Fang (Mengue Obame, 2010), le *pemba-a-motètè* apparaît comme une pratique destinée à favoriser la réussite de l'individu par des procédés symboliques de consécration. Toutefois, les données recueillies montrent que, chez les Mitsogho, cette consécration revêt une dimension plus ambivalente, puisqu'elle peut également être mobilisée pour entraver le développement personnel ou maintenir un contrôle durable sur l'individu. Cette dualité confirme que les pratiques de consécration ne peuvent être réduites à leur seule fonction protectrice, mais s'inscrivent dans des rapports de pouvoir traversant les relations familiales.

L'étude met également en évidence l'importance de l'économie symbolique dans les représentations de la réussite sociale. Les récits recueillis montrent que l'accumulation de richesses est fréquemment interprétée comme le résultat d'une intervention spirituelle familiale plutôt que comme la seule conséquence du mérite individuel. Cette lecture rejoint les analyses sur les économies occultes africaines, selon lesquelles les incertitudes économiques contemporaines favorisent des interprétations de la réussite fondées sur des logiques mystiques et relationnelles. Dans ce contexte, la richesse individuelle demeure inséparable des obligations de solidarité envers le groupe familial.

La place des femmes constitue un autre apport important de cette recherche. Les résultats montrent que les femmes consacrées occupent souvent une position économique centrale au sein de leur famille. Elles deviennent fréquemment les principales pourvoyeuses de

ressources et acquièrent, de ce fait, une autorité comparable à celle d'un chef de famille. Toutefois, cette ascension économique s'accompagne de fortes contraintes sociales, les richesses étant perçues comme appartenant en priorité au groupe familial. Cette situation contribue à expliquer certaines difficultés conjugales, les retards au mariage ou les situations d'infécondité interprétées localement comme les conséquences de cette consécration.

La généralisabilité des résultats doit néanmoins être envisagée avec prudence. Cette recherche repose sur des données qualitatives recueillies auprès d'un nombre limité d'informatrices et d'informateurs appartenant au groupe mitsogho. Les conclusions rendent compte des représentations, des expériences et des interprétations des personnes interrogées dans leur contexte socioculturel spécifique. Elles ne peuvent donc être généralisées à l'ensemble des populations gabonaises ni à toutes les sociétés d'Afrique centrale. En revanche, elles offrent des éléments de comparaison utiles pour l'étude d'autres formes de consécration familiale présentes dans des contextes culturels proches.

Cette étude présente des forces. Elle documente une pratique peu étudiée dans la littérature scientifique et donne accès à un domaine généralement marqué par le secret et la confidentialité. L'approche qualitative permet de restituer la complexité des significations attribuées au *pemba-a-motètè* par les acteurs eux-mêmes, tout en mettant en lumière les articulations entre croyances, parenté, pouvoir et économie. Le recours aux témoignages de plusieurs interlocuteurs permet également de confronter différentes interprétations d'une même pratique.

Cette recherche comporte cependant des limites. La nature secrète du *pemba-a-motètè* limite l'accès à certaines informations et peut conduire les enquêtés à taire ou à reformuler certains aspects de leurs expériences. Les résultats reposent essentiellement sur des récits et des représentations sociales, qui ne permettent pas de vérifier empiriquement les mécanismes spirituels évoqués par les participants. En outre, l'étude est circonscrite à un espace socioculturel particulier et ne prend pas en compte les éventuelles variations de cette pratique selon les générations, les régions ou les appartenances religieuses.

Des recherches futures pourraient comparer le *pemba-a-motètè* à d'autres formes de consécration familiale présentes au Gabon et en Afrique centrale, afin d'identifier leurs convergences et leurs spécificités. De telles recherches contribueraient à mieux comprendre la manière dont les croyances liées à l'invisible continuent de structurer les rapports de parenté, les stratégies économiques et les trajectoires individuelles dans les sociétés africaines contemporaines.

Conclusions

Cette étude s'est attachée à comprendre la place et la fonction du *Pèmba-a-motètè* dans la société mitsogho, en mettant en lumière les rapports qu'entretiennent les représentations symboliques du corps féminin avec les logiques de pouvoir, de richesse et de prospérité. Le problème central consistait à déterminer dans quelle mesure ce rituel participe à la construction des rapports sociaux, économiques et symbolique, ainsi qu'à la production d'une domination exercée sur les femmes au sein des sociétés lignagères.

Les résultats montrent que l'élaboration du *Pèmba-a-motètè*, fondé sur la consécration rituelle du corps-sexe féminin, répond à une logique de sécurisation économique et de recherche de prospérité pour les lignages. À travers cette pratique, le corps de la femme devient un espace d'inscription des intérêts collectifs, mais également un instrument mobilisé au service des ambitions de pouvoir et d'enrichissement des familles. Cette dynamique s'observe également dans d'autres sociétés gabonaises, notamment avec l'*Aka'a* chez les Fang, le *Makegni* chez les Nzebi, le *Dighiegni* chez les Masangou ou encore le *Dugueni* chez les Punu, révélant ainsi l'existence de représentations culturelles convergentes autour du corps féminin.

Les données mobilisées dans cette recherche montrent que la consécration au *Pèmba-a-motètè* repose sur un ensemble cohérent de croyances, de pratiques rituels et de représentations symboliques transmises au sein des lignages. L'analyse met en évidence que les pouvoirs attribués à cette entité — séduction, beauté, fascination et jeunesse perpétuelle — sont symboliquement transférés à des jeunes filles identifiées comme porteuses de dispositions mystiques particulières, notamment le *monanga,* l'étoile et l'*éndjanga,* le vampire. Ces résultats confirment que le corps féminin est construit comme un support privilégié d'expression du pouvoir rituel, mais aussi comme le lieu d'une appropriation sociale et spirituelle susceptible d'entraîner une dépossession de la destinée individuelle des femmes.

La contribution scientifique de cette étude réside dans l'analyse du *Pèmba-a-motètè* comme un objet de pouvoir articulant anthropologie du corps, économie symbolique et rapports de genre. Elle contribue également à enrichir les connaissances sur les systèmes symboliques gabonais en proposant une lecture comparative des pratiques de consécration féminine observées dans plusieurs groupes ethnoculturels.

Cette étude présente néanmoins certaines limites. D'une part, elle est principalement centrée sur le cas des Mitsogho, ce qui ne permet pas de généraliser les conclusions à l'ensemble des sociétés gabonaises. D'autre part, le caractère ésotérique de cette pratique étudiée, les contraintes d'accès aux informations rituelles et la sensibilité culturelle du sujet limitent la possibilité d'observer directement le rituel de consécration et de sa signification. Ces limites ouvrent des perspectives de recherche. Des études comparatives entre les différents groupes ethnolinguistiques du Gabon permettraient d'identifier les permanences et les spécificités des pratiques de consécration féminine. Aussi, une approche croisant anthropologie, sociologie, histoire et études de genre offrirait une compréhension plus fine des mécanismes de transmission, de réinterprétation et de recomposition de ces pratiques rituelles dans les sociétés gabonaises contemporaines.

Références bibliographiques

Agamben, G. (2006). Théorie des dispositifs. Traduit de l'italien par Martin Rueff, in CAIRN, 1(115), 25-33.

Agamben, G. (2007). Qu'est-ce qu'un dispositif. Rivages.

Augé, M. (1975). Théories des pouvoirs et idéologie. Etude de cas en Côte-d'Ivoire, Hermann.

Bonhomme, J. (2006). Le miroir et le crâne. Parcours initiatique du Bweté misoko(Gabon). Ed. CNRS.

Bourdieu, P. (1994). Stratégies de reproduction et modes de domination, in Actes de la recherche en sciences sociales, 105, 3-12. https:/fr.scribd.com. Consulté le 25 mars 2026

Gnama, H. (2014). Le phénomène de guérison dans les églises pentecôtistes et en médicine traditionnelle : cas de la stérilité à Libreville, [Thèse de doctorat en Sociologie], Université Via Domicia.

Gnama, H., Mogoa Boussengui, A. (2025). La consécration féminine en milieu traditionnel au Gabon : Le cas de Dugueni chez les Bapunu, Numéro Varia, (4), 287- 299. https://espacesafricains.org/

Godelier, M. (2008). L'énigme du don. Éditions Flammarion.

Koumba, C. (2011). Formes et modèles de socialisation chez les Mitsogho, [Thèse de doctorat en sociologie], Université Paul Verlaine.

Koumba, C., Duarte De Almeida, F. M. (2020). Le rouge entre le noir et le blanc. La trilogie chromatique en tant qu'image-écran dans les rituels thérapeutiques au Gabon », Revue Oudjat en Ligne, 3(2).

Mengue Obame, I. (2010). Socialisation familiale et réussite sociale au Gabon : Cas de la famille « populaire » Fang, [Thèse de Doctorat en sociologie], Paris 5.

Mvone Ndong, S.-P. (2020). Rites initiatiques gabonais à la rencontre de l'évangélisation, Les Impliqués.

Mvone Ndong, S.-P. (2020). Initiation et guérison profonde. Essai sur la nouvelle évangélisation, Tome 1, L'Harmattan.

Mbeng Ndemezogo, G. (2022). La femme-fétiche et le corps-fortune, in Revue Djiboul en ligne, 2(004), 338–347. https://djiboul.org. Consulté le 5 août 2026.

Raponda Walker, A. (1996). Notes d'Histoire du Gabon, Éditions Raponda Walker.

Raponda Walker, A. & SILLANS R., (2005) [1962], Rites et croyances des peuples du Gabon, Editions Raponda Walker,

Surgy, A. (de) (1993). Les ingrédients des fétiches , in Systèmes de pensée en Afrique Noire, (12), 103-143.

Tonda, J. (2004). La figure invisible du souverain moderne, in Rupture-solidarité, rites et dépossession, (5), Karthala.

Tonda, J. (2005). Le souverain moderne. Le corps du pouvoir en Afrique Central (Congo, Gabon), Karthala.

Tonda, J. (2008). Entre individualisme et communautarisme, in Sociologie et société. Société africaine en mutation, 2(XXXIX), 79-99, Presse Universitaire de Montréal.

Tonda, J. (2015). Corps-sexes, seins-obus, DVD et VCD éblouissants, L'impérialisme postcolonial. Critique de la société des éblouissements, 113-129, Karthala.

Tonda, J. (2016). Fanon au Gabon : sexe onirique et afrodystopie, in Politique africaine, (143), 113-136.

Toulabor, C. (2000). Sacrifices humains et politique : quelques exemples contemporains en

Afrique, in KONINGS P., VAN BINSBERGEN W. & HESSLINGS G. (dir.), Trajectoires de libération en Afrique contemporaine, Karthala, Leiden, ASC.

REVUE HYBRIDES (RALSH)
e-ISSN 2959-8079 / ISSN-L 2959-8060

NUM. SPÉCIAL 05 (AOÛT 2026)

Pratiques alimentaires et malnutrition : l'agropastoralisme dans la lutte contre la malnutrition infantile dans le département de Ferkessédougou, région du Tchologo (Côte d'Ivoire)

Dietary practices and malnutrition : agro-pastoralism in the fight against child malnutrition in the Ferkessédougou departement, Tchologo region (Ivory Coast)

Krou Achille Marcel TANO
Université Peleforo Gon Coulibaly, Korhogo, Côte d'Ivoire
Email : achilletanomarcel@gmail.com,
Orcid id : https://orcid.org/0009-0003-7021-2914

Zoumana COULIBALY
Maître de Conférences au département de Sociologie
Université Peleforo Gon Coulibaly, Korhogo, Côte d'Ivoire
Email : zoumsocio@gmail.com

Résumé : A l'instar des autres pays, le phénomène de la malnutrition est une réalité sociale en Côte d'Ivoire. La malnutrition représente l'une des principales causes de décès chez les enfants de moins de cinq ans en Côte d'Ivoire soit 45% des décès annuels. Les différentes études réalisées en Côte d'Ivoire indiquent une forte incidence de la malnutrition aiguë sévère (5,56 ‰) dans la région du Tchologo. Cette étude vise à analyser l'agropastoralisme comme une solution durable à la réduction de la malnutrition infantile dans le département de Ferkessédougou. Elle a pour objectifs d'identifier les déterminants sociaux de la malnutrition infantile et de décrire les pesanteurs socioculturelles et environnementaux dudit département. La méthodologie basée sur une approche mixte mobilise des questionnaires, entretiens et observations directes comme outils de collecte des données. A ce titre, la technique d'échantillonnage par grappes stratifiés à deux degrés a été utilisée pour déterminer la taille de l'échantillon des mères et celle du choix raisonné a été utilisée pour définir la taille de l'échantillon des agriculteurs et professionnels de santé. Au total, cent-dix (110) personnes dont soixante (60) mères d'enfants malnutris, trente (30) agriculteurs et vingt (20) professionnels de santé ont été enquêtés dans les localités de Koumbala et Ferkessédougou. À terme, les résultats mettent en évidence le profil sociodémographique des enfants malnutris et leurs mères, les pratiques alimentaires et socioculturelles ainsi que les pratiques agricoles et d'élevage des communautés dans la zone d'étude. Ainsi, l'étude révèle-t-elle la nécessité de l'agropastorale comme une solution durable à la diversification du régime alimentaire, la disponibilité des aliments et la réduction de la pauvreté dans le département de Ferkessédougou.
Mots-clé : Agropastoralisme, Pratique alimentaire, Malnutrition infantile, Solution durable, Ferkessédougou.

Abstract : Like in other countries, malnutrition is a social reality in Côte d'Ivoire. Malnutrition is one of the main causes of death among children under five years old in Côte d'Ivoire, accounting for 45% of annual deaths. Various studies carried out in Côte d'Ivoire indicate a high incidence of severe acute malnutrition (5.56 ‰) in the Tchologo region. This study aims to analyze agropastoralism as a sustainable solution to reducing child malnutrition in the Ferkessédougou department. Its objectives are to identify the social determinants of child malnutrition and to describe the sociocultural and environmental constraints of this department. The methodology, based on a mixed approach, uses questionnaires, interviews, and direct observations as data collection tools. In this regard, a two-stage stratified cluster sampling technique was used to determine the sample size of the mothers and the reasoned choice was used to define the sample size of farmers and health professionals. In total, one hundred and ten (110) people were surveyed, including sixty (60) mothers of malnourished children, thirty (30) farmers, and twenty (20) health professionals in the localities of Koumbala and Ferkessédougou. Ultimately, the results highlight the sociodemographic profile of malnourished children and

their mothers, dietary and sociocultural practices, as well as the agricultural and livestock practices of the communities in the study area. Thus, the study shows the need for agro-pastoralism as a sustainable solution for diversifying diets, increasing food availability, and reducing poverty in the Ferkessédougou department.
Keywords : Agropastoralism, Food practice, Child malnutrition, Sustainable solution, Ferkessédougou.
Reçu le : 22/06/2026 ● **Publié le :** 31/08/2026

Introduction

La malnutrition pose un problème de santé publique dans le monde. Selon l'UNICEF, elle représente l'une des principales causes de décès chez les enfants de moins de cinq ans en Côte d'Ivoire soit 45% des décès annuels, voire cent-quinze (115) décès par jour (UNICEF Côte d'Ivoire, 2025). En Côte d'Ivoire, une évaluation de la situation nutritionnelle des enfants en 2016 indiquait un taux élevé de malnutrition aiguë (8,9%) dans la région du Tchologo (CONNAPE, 2020, p.12). L'analyse des données récentes de 2020 révèle également une forte incidence de la malnutrition aiguë sévère (5,56 ‰) dans ladite région (Anonyme, 2021, pp.125-130). Alors, dans l'atteinte des Objectifs du Développement Durable à l'horizon 2030, la Côte d'Ivoire, s'est engagé à éliminer la faim et améliorer la nutrition sur l'ensemble de son territoire national.

Face à la persistance de ce phénomène dans la zone du Nord singulièrement dans la région du Tchologo, l'Etat ivoirien et ses partenaires (techniques et financiers) ont entrepris des actions au niveau de l'agriculture, des services socio-sanitaires de base et la protection sociale. Cependant, l'on observe une alimentation peu diversifiée et d'autres pratiques alimentaires des communautés favorisant la malnutrition chez les enfants de moins de cinq ans. Alors, la question est de savoir : comment l'agropastoralisme peut-il résoudre durablement le phénomène de la malnutrition infantile ? Les résultats des études antérieures fondées sur l'approche holistique semblent insuffisants pour mieux appréhender ledit phénomène. De ce fait, ils induisent la mobilisation d'une approche communautaire participative qui repose sur l'association active et responsable des communautés dans la quête de leur bien-être. En effet, la dynamique des comportements alimentaires, les mutations de la société actuelle et ses impacts sur la santé des êtres humains invitent à la recherche de pistes de solutions pour éliminer ce phénomène. Les croyances magico-religieuses rattachées à la malnutrition, la pratique de l'alimentation préférentielle et d'autres habitudes alimentaires sont en général engendrées par le système de pensée des individus.

Ainsi, cette étude vise à analyser le système d'agriculture intégré à travers l'agropastoralisme comme une solution durable à la réduction de l'incidence de la malnutrition infantile dans le département de Ferkessédougou. Elle a pour objectifs d'identifier les déterminants sociaux de la malnutrition infantile et de décrire les pesanteurs socioculturelles et environnementaux dudit département. Elle met en relief l'interaction entre les pratiques alimentaires et la malnutrition chez les enfants de moins de cinq ans tout en questionnant les pratiques alimentaires, les pratiques agricoles et les connaissances des communautés sur la malnutrition. Elle est de type compréhensif et structurée autour de trois axes. Elle s'appuie sur une approche mixte combinant questionnaires, entretiens et observations directes comme outils de collecte de données auprès de cent-dix (110) acteurs clés sélectionnés à partir d'un échantillonnage. Les données collectées ont été soumises à la fois à la méthode compréhensive du contenu thématique des verbatim et la méthode statistique inférentielle pour l'analyse des données. Au terme de l'étude, les résultats obtenus mettent en lumière le profil sociodémographique des enfants malnutris et leurs mères, les pratiques alimentaires et socioculturelles ainsi que les pratiques agricoles et d'élevage des communautés. Aussi, à

travers les résultats, l'étude met en évidence l'interaction entre l'indisponibilité des aliments et la malnutrition infantile et révèle par la suite la nécessité de l'agropastoralisme comme une solution durable au phénomène de la malnutrition infantile en zone rurale.

2. Méthodes

L'étude a été conduite dans le département de Ferkessédougou situé dans la région du Tchologo au Nord de la Côte d'Ivoire. Le département de Ferkessédougou est situé entre 9°35'N'' latitude Nord et 5°12'O'' longitude Ouest et comprend les sous-préfectures de Ferkessédougou, Koumbala et Togoniére avec plusieurs villages. Il est composé des autochtones sénoufos en particulier les « niarafolo » et de différentes communautés venant de l'intérieur du pays (Baoulé, malinké) et des pays de l'espace CEDEAO (burkinabé, malien, guinéen, nigérien). Cela accentue la croissance démographique qui constitue une pression sur la production agricole. Il est caractérisé par un climat de type Soudanais (climat tropical) et comprend deux grandes saisons, une saison sèche et une saison pluvieuse. La végétation est caractérisée par des forêts claires, des savanes arborées et des savanes herbeuses. L'activité économique repose sur l'agropastoral (agriculture, élevage) et le complexe industriel de production de sucres (SUCAF). Ainsi, le changement climatique contribue-t-il à la faible production agricole et aux faibles revenus des populations.

Cette étude a mobilisé une approche mixte (qualitative et quantitative) dans le but d'analyser comment le système l'agropastoralisme est une solution durable à la réduction de la malnutrition infantile dans la localité. La méthode d'échantillonnage stratifié à deux degrés et la méthode du choix raisonné ont été utilisées pour constituer un échantillon de cent-dix (110) enquêtés dont soixante (60) mères, trente (30) agriculteurs et vingt (20) professionnels de la santé. La taille de l'échantillon déterminée à partir de la méthode stratifiée s'est faite en deux niveaux. Au premier niveau, il s'est agi de la création des strates et du choix des zones d'enquêtes fondés sur les critères de l'existence d'au moins cinq cas de malnutritions confirmées (aiguë ou chronique) d'enfants de moins de cinq ans et la présence des centres de soins (médecine moderne et/ou médecine traditionnelle) dans chaque sous-préfecture du département. A ce titre, sur la base de la liste des sous-préfectures (Koumbala, Togoniéré, Ferkessédougou) un tirage au sort systématique proportionnel à la taille a permis de sélectionner les localités de Koumbala et Ferkessédougou comme les zones d'enquête. Au second niveau, il s'est agi de l'identification des unités sociologiques et la détermination de la taille. Au premier degré les mères d'enfants malnutris (aigus, modérés ou sévères) ont été identifiées sur la base des informations sanitaires fournies par le district sanitaire de Ferkessédougou. Le nombre de mères ayant au moins un enfant malnutris (aigue, sévère) à enquêter dans chaque sous-préfecture est de quarante-cinq (45). Au second degré un tirage aléatoire avec pas de tirage a permis de définir le nombre de mères d'enfants malnutris (60) pour constituer l'échantillon. Quant à la méthode du choix raisonné, à partir des informations relatives aux agriculteurs disponibles à l'Agence Nationale d'Appui au développement Rural (ANADER) soit cent-vingt-deux (122) et de la liste du personnel de la santé disponible à la Direction Régionale de la santé soit quatre-vingt (80), les agriculteurs (30) et le personnel de santé (20) ont été sélectionnés par convenance pour constituer l'échantillon. Tous ces acteurs ont des expériences dans la nutrition infanto-juvénile, des expériences dans les pratiques agricoles et sont susceptibles de fournir les informations pour les besoins de l'étude.

Aussi, plusieurs techniques et outils ont été mobilisés pour la collecte des données. Il s'agit des techniques de collecte telles que la technique documentaire, l'enquête exploratoire, la technique de l'entretien, l'observation directe et des outils de collecte tels que le guide d'entretien semi-directif, la grille d'observation et le questionnaire. La malnutrition est un phénomène qui résulte de la combinaison de plusieurs facteurs impliquant notamment le

contexte social. A cet effet, la collecte des données nécessite le respect de la dignité humaine et la protection de l'identité des enquêtés. L'enquête s'est déroulée du 11 Mai au 18 Juin 2025 dans le cadre d'une recherche action et les équipes ont pu réaliser soixante (60) questionnaires adressés aux mères, cinquante (50) entretiens semi-directifs dont trente (30) avec des agriculteurs et vingt (20) avec des professionnels de la santé et dix (10) observations directes des champs dans la zone d'étude. Il convient à ce stade de la démarche de situer la région du Tchologo et la zone d'enquête à travers la carte ci-dessous.

Figure 1. Localisation de la zone d'étude (Source : BNETD/CIGN, Juin 2026)

À la suite du traitement des données, la méthode compréhensive et la méthode statistique inférentielle ont été mobilisées pour l'analyse des données. A cet effet, les données qualitatives (entretiens, observations) ont été soumises à une analyse descriptive de contenu thématique des verbatim, selon une grille d'analyse structurée autour de trois axes : (1) les profils sociodémographiques des enfants malnutris et des mères, (2) les pratiques alimentaires et (3) les activités agro-pastorales. Des observations ont été réalisée à l'aide des grilles d'observation sur les espaces agricoles des agriculteurs et les espaces d'élevage des éleveurs afin d'identifier les techniques culturales et d'élevage appliquées dans les localités. S'agissant des données quantitatives, elles ont été collectées à l'aide des questionnaires et soumises à une analyse statistique inférentielle à tri croisé des données. En effet, la structure de chaque hypothèse de recherche est constituée de deux variables à partir desquelles des dimensions et indicateurs ont été élaborées. Les indicateurs portant sur les caractéristiques sociodémographiques des enquêtés sont analysés pour mettre en évidence la relation entre lesdites caractéristiques et la malnutrition. Les indicateurs portant sur les connaissances de la malnutrition et les pratiques alimentaires sont analysés également pour mettre en évidence les

relations entre la malnutrition et les pratiques alimentaires ainsi que les logiques sociales. Ainsi, la méthode d'analyse compréhensive a-t-elle été mobilisée dans cette étude pour saisir le sens des actions des individus. La régression linéaire des verbatim a permis de faire des croisements avec les données des observations directes sur le terrain d'étude à l'aide du logiciel NVIVO 14. Aussi, la méthode d'analyse statistique inférentielle des données obtenues à partir des entretiens par questionnaire a permis de saisir les relations entre les différentes variables des hypothèses par la construction des tableaux à tris croisés et de donner des sens à ces relations.

3. Résultats

Les résultats de cette étude sont structurés autour des variables portant sur les caractéristiques sociodémographiques des enfants malnutris, les connaissances sur la malnutrition infantile, les pratiques alimentaires et croyances socioculturelles et les pratiques agropastorales.

3.1. Caractéristiques sociodémographiques des enfants malnutris

Lors des enquêtes réalisées dans les localités de Ferkessédougou et Koumbala, les caractéristiques sociodémographiques portaient sur l'âge, le lieu de résidence et la profession. Le traitement des données collectées a permis de présenter les résultats dans la figure suivante :

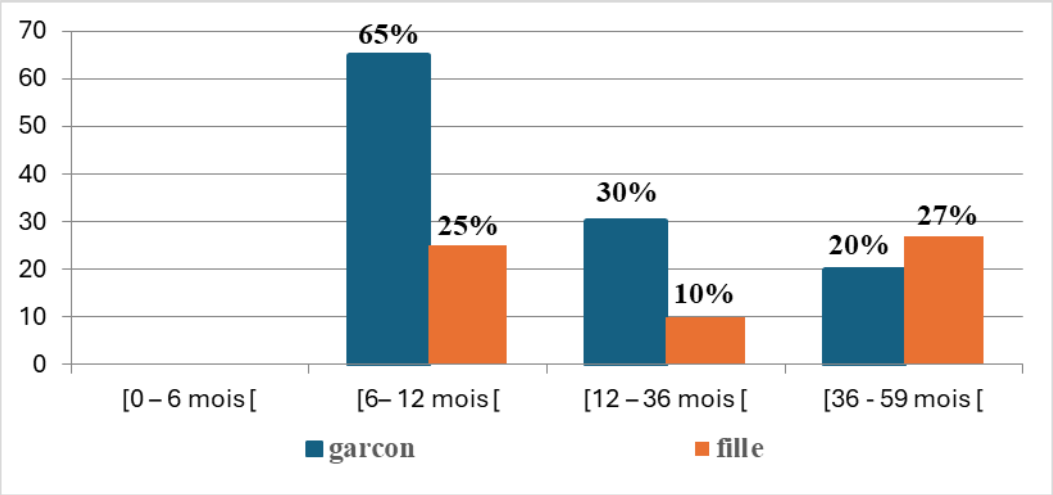

Figure 2. Répartition des enfants malnutris selon l'âge (Source : notre enquête 2025)

L'analyse de la figure N°2 a révélé que les enfants de sexe masculin étaient fréquemment atteints de la malnutrition à des âges de 6-12 mois et 12-36 mois. Les enfants de sexe féminin étaient fréquemment atteintes de la malnutrition à des âges de 6-12 mois et 36-59 mois. Ces résultats ont montré que dans les localités à l'étude la malnutrition était présente chez les enfants dont l'âge était compris entre 6 et 59 mois avec une forte prévalence à la tranche d'âge de 6-12 mois chez les garçons soit 65%. Ainsi, ces résultats révèlent les tranches d'âges exposées à la malnutrition et l'influence de l'alimentation sur l'état nutritionnel de l'enfant à partir de l'association d'aliments complémentaires au lait maternel. Cela met en relation la tranche d'âge et l'apparition de la malnutrition. Ils suscitent des interrogations sur les pratiques alimentaires de la mère et la disponibilité des aliments pour couvrir les besoins nutritifs. Ensuite, l'autre donnée sociodémographique à analyser porte sur le lieu de résidence.

Le traitement des données collectées a permis de présenter les résultats dans la figure suivante :

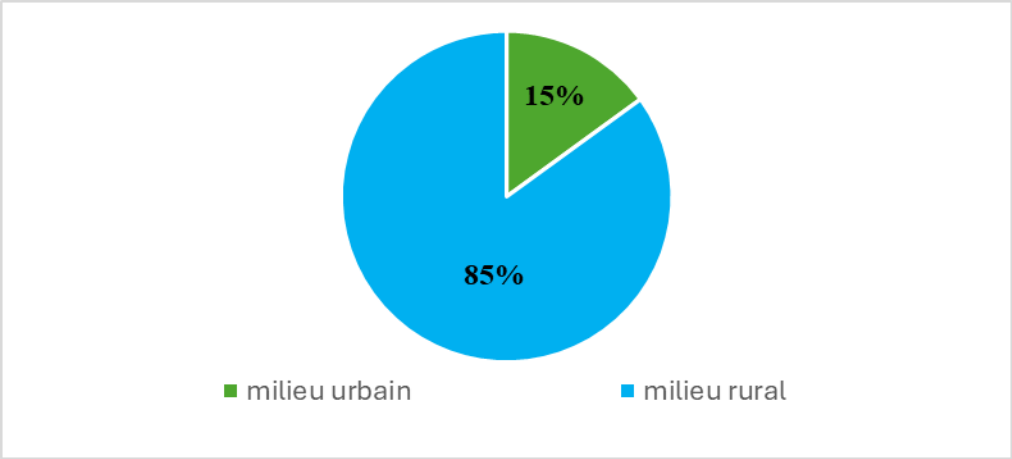

Figure 3. Répartition des enfants malnutris selon le lieu de résidence (Source : notre enquête 2025)

Les résultats des enquêtes ont montré que la majorité des enfants malnutris provenaient des zones rurales soit 85%. En milieu urbain, 15% des enfants déclarés malnutris s'y trouvaient selon le lieu de résidence de leurs parents. Ainsi, ces résultats révèlent-ils la zone rurale comme l'une des modalités liées à la fréquence des cas de malnutrition infantile. La zone rurale est donc le lieu à prioriser pour les activités de lutte contre la malnutrition infantile.

À la suite de cette caractéristique sociodémographique, nous allons analyser les données portant sur la profession. Le traitement des données collectées a permis de présenter les résultats dans la figure suivant :

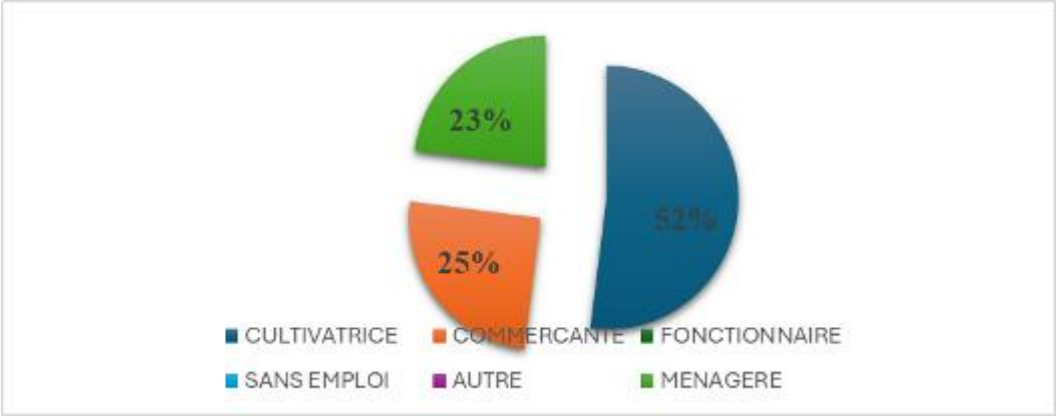

Figure 4. Répartition des mères selon la profession (Source : notre enquête 2025)

Selon la figure N°4 ci-dessus la majorité des mères ayant des enfants malnutris étaient cultivatrices, soit 52%, commerçantes soit 25% ou ménagères à domicile soit 23%. Aussi, avons-nous constaté qu'aucune mère n'exerçait dans l'administration publique en qualité de fonctionnaire ou était sans emploi, avait un enfant déclaré malnutri lors des enquêtes. Ainsi, l'analyse des résultats révèle-t-il aucune relation entre la profession de la mère et la survenue de la malnutrition de l'enfant. Après avoir présenté les résultats en rapport avec les caractéristiques sociodémographique, nous allons présenter ceux portant sur les connaissances des enquêtés relatives à la malnutrition infantile.

3.2. Connaissances de la malnutrition infantile

Le traitement des données des enquêtes a permis de présenter deux groupes de résultats sur les connaissances de la malnutrition infantile. Il s'agit des signes et des causes de la malnutrition infantile. Les résultats portant sur les principaux signes à travers lesquels les enquêtés identifient la malnutrition chez les enfants sont présentés dans le tableau suivant :

N=110

SIGNES ⇨ ENQUETES ⇩	**Maigre**	**Pieds enflés**	**Gros Ventre**	**Incapacité de marcher**	**Bon appétit**	**Tombe beau coup malade**
Agriculteurs	21	0	6	0	0	8
Mères	45	0	0	0	0	15
Professionnels de la santé	10					5
TOTAL	76	0	6	0	0	28
FREQUENCE(%)	69	0	6	0	0	25

Tableau 1. Signes de la malnutrition infantile selon les enquêtés (Source : notre enquête 2025)

Les résultats du tableau N°1 à tri croisé révèlent que le signe d'amaigrissement est le plus dominant des signes distinctifs selon les enquêtés, soit (69%). En outre, les personnes enquêtées identifiaient la malnutrition par l'apparition fréquente de maladies chez l'enfant soit 25%. Ainsi, la malnutrition est-elle décrite selon l'apparence physique et la vulnérabilité de l'enfant à la maladie. Par conséquent les enquêtés disposent de deux principaux critères d'identification de la présence de la malnutrition chez un enfant. Nous allons également présenter les causes de la malnutrition infantile. Les résultats portant sur les causes de la malnutrition infantile sont présentés dans la figure suivante :

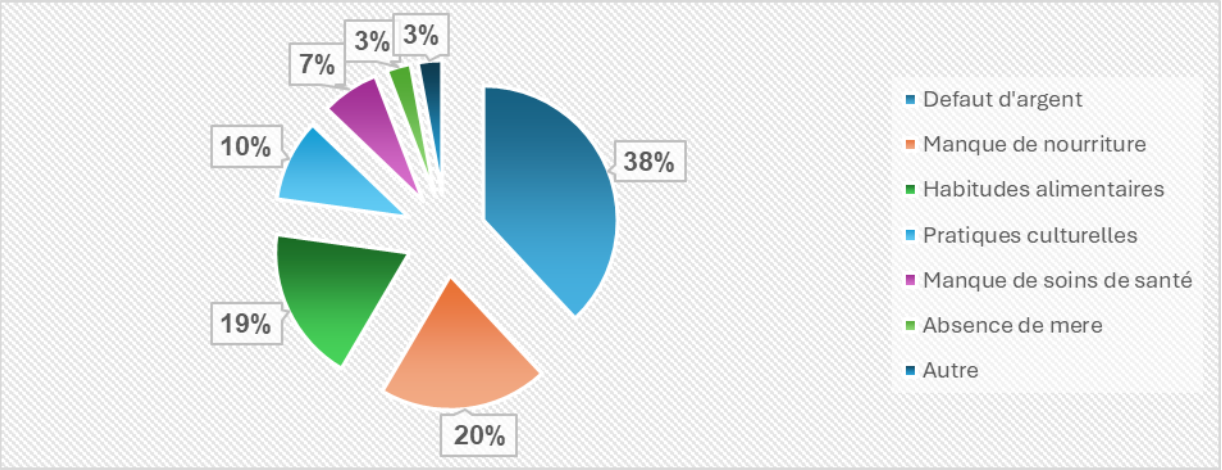

Figure 5. Causes de la malnutrition infantile selon les enquêtés (Source : notre enquête 2025)

La figure N°5 a révélé que selon plusieurs enquêtés le défaut d'argent représentait la principale cause de malnutrition chez les enfants soit 38%. Les résultats de l'enquête indiquaient que d'autres facteurs étaient mis en cause dans le phénomène de la malnutrition infantile. Il s'agissait principalement du « manque de nourriture » (20% des enquêtés) et les

« habitudes alimentaires » (19% des enquêtés) et « les pratiques culturelles » (10% des enquêtés).

Aussi, l'analyse thématique du contenu révélait les thèmes « ne mange pas bien », « pas l'argent », « cherté du marché ». Selon certaines mères, la malnutrition était causée par le manque d'argent. Les propos d'une mère interviewée dans le village de Koumbala corroborent cette affirmation : « Un enfant qui ne grossit pas et qui est malade tout le temps quand tu vas à l'hôpital on dit que ton enfant à la malnutrition et que c'est parce qu'il ne mange pas bien. Oui c'est parce que moi aussi je n'ai pas l'argent pour acheter la nourriture. On se débrouille avec petit argent qu'on a » Propos de T.K., ménagère à Koumbala.

Ces propos mettent en évidence la principale cause évoquée par les enquêtés. Dans la localité de Ferkesséedougou les enquêtés associaient à la pauvreté une autre cause sous-jacente liée aux habitudes alimentaires. Les causes de la malnutrition se rapportant aux habitudes alimentaires ont été démontrées par plusieurs d'entre eux. Cela se traduit par les propos suivants : « La maladie des enfants qu'on appelle malnutrition peut venir à cause de notre manière de nourris notre enfant. Quand l'enfant grandi un peu on dit de lui donner à manger ce que tu manges mais ce que toi tu manges tu vois que ton enfant n'aime pas donc tu vas lui donner bouillie de mil ou farine de maïs jusqu'à il va grandir » Propos de O.F., commerçante à Ferkessédougou. En définitive, les résultats montrent que la malnutrition infantile est déterminée par l'association du défaut d'argent, le manque de nourriture et les habitudes alimentaires. A la suite de ces résultats, nous allons présenter les résultats portant sur les pratiques alimentaires et les croyances socioculturelles.

3.3. Pratiques alimentaires et croyances socioculturelles

Cette partie présente trois groupes de résultats. Il s'agit du mode d'alimentation de l'enfant, la fréquence journalière des repas et des contraintes socioculturelles en milieu rural. Elle débute par la présentation du mode d'alimentation de l'enfant. Les résultats sont présentés à travers la figure suivante :

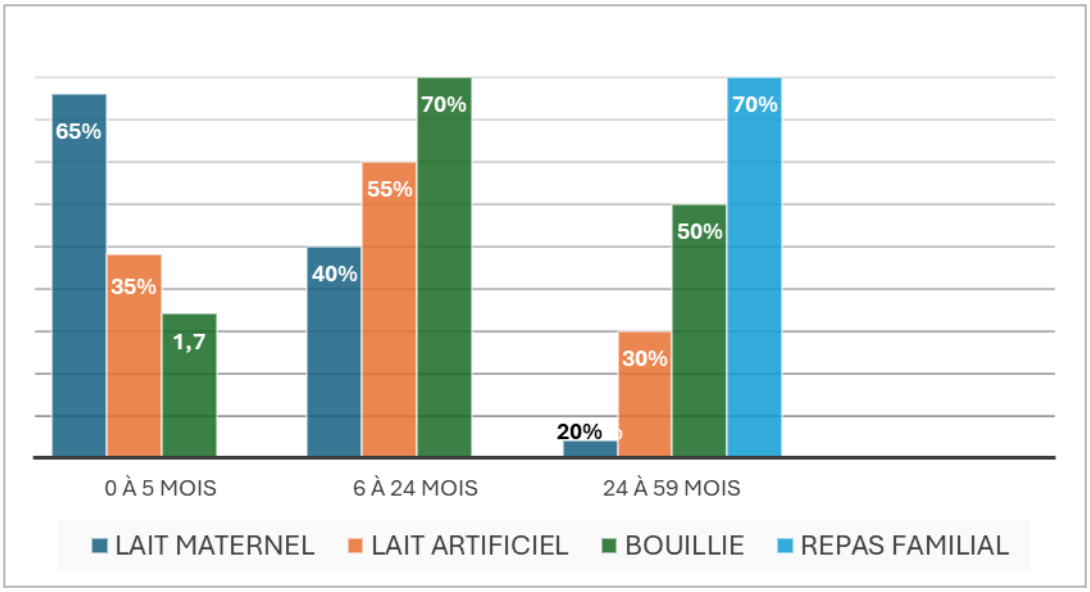

Figure 6. Mode d'alimentation de l'enfant de moins de cinq ans (Source : notre enquête 2025)

Les résultats dans la figure N°6 révèlent que le mode d'alimentation de l'enfant évoluait avec son âge. A la naissance 65% des mères donnent le lait maternel à l'enfant entre 0 et 5 mois. La période de forte consommation se situait entre six (6) et vingt-quatre (24) mois et

était dominée par une forte fréquence de l'alimentation sous la forme de bouillie. Entre 6 et 24 mois, 70% des mères donnaient plus de bouillies aux enfants que le lait maternel ou artificiel. A partir de 24 mois,70% des mères donnaient suffisamment le repas familial à l'enfant que les autres aliments.

Aussi, l'analyse des verbatim révélaient que l'enfant dont l'âge était inférieur à six (6) mois était nourri à la fois au sein et à la bouillie. À partir de 3 à 4 mois de vie de l'enfant, les mères commencent à compléter l'alimentation de l'enfant avec des aliments sous la forme de la bouillie de mil ou de maïs. Cela se justifie par les propos d'un enquêté en ces termes : « Chez nous les senoufos, un enfant a besoin de force. Le sein seul ne peut pas donner la force à l'enfant donc très tôt on commence à lui donner la nourriture qui va protéger l'enfant et va lui donner la force » Propos de F.T., agriculteur à Koumbala.

S'agissant de l'allaitement exclusif recommandé comme une norme nutritionnelle. Les résultats de l'analyse des données dans les différentes localités révélaient que le groupe ethnoculturel senoufo associait à l'allaitement maternel exclusif des aliments sous la forme de liquide ou semi-liquide aux enfants de moins de six (6) mois. Dans les localités de Dedikaha et Sepenedjokaha dans la sous-préfecture de Ferkessédougou, le lait maternel et l'aliment sous la forme de purée tels que l'igname et la patate douce constituaient le menu principal de la nourriture des enfants. Puis à partir de douze (12) mois, l'alimentation de certains enfants était le même que le repas familial. A la suite de ces résultats, nous présentons les résultats portant sur la fréquence des repas journaliers de l'enfant. Le nombre de repas que l'enfant bénéficie par jour selon les enquêtés est présenté à travers la figure suivante :

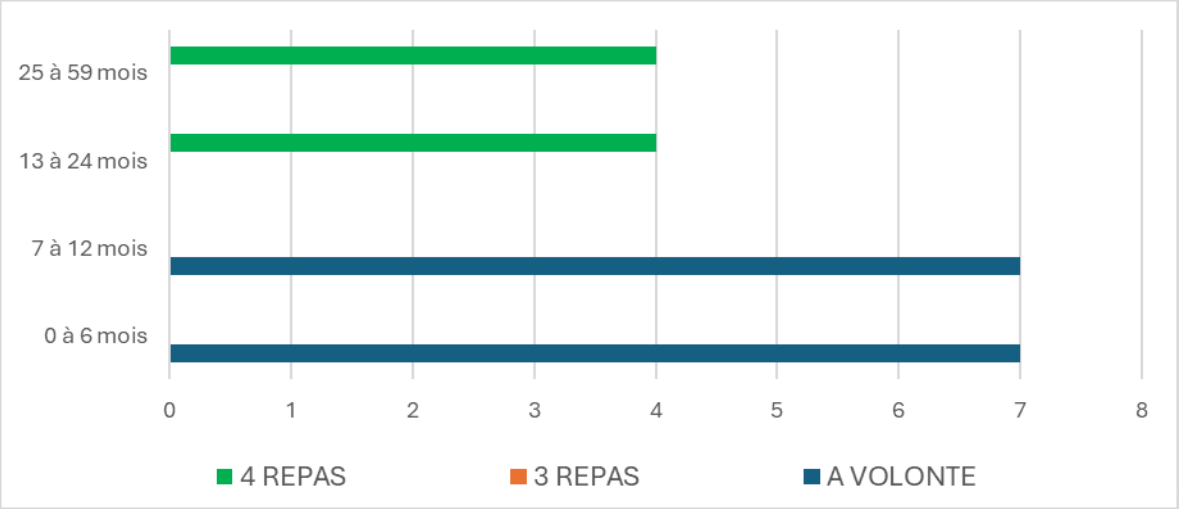

Figure 7. Fréquence des repas journaliers selon l'âge de l'enfant (Source : notre enquête 2025)

La figure N°7 révèle que les enfants dans les zones rurales recevaient en moyenne quatre repas par jour à partir de l'âge de treize (13) mois et ceux en dessous de cet âge reçoivent à volonté leur nourriture. Les enfants dont l'âge se situait entre 24 mois et 59 ne recevaient pas plus de quatre (4) repas au cours d'une journée. Les résultats à travers le graphique montraient que les enfants de 0 à 12 mois recevaient à volonté de la nourriture sans définir un nombre précis. A ce sujet, plusieurs mères ont révélé qu'un enfant pouvait téter plus de douze (12) fois en une journée avec un espacement d'une heure de pause. C'est dans cette dynamique que le traitement thématique et lexical des discours du personnel de santé a permis de comptabiliser l'apparition des mots « quand l'enfant pleure c'est qu'il a faim ».

En définitive, les résultats des enquêtes montrent que les enfants âgés de 0 à 12 mois reçoivent suffisamment l'alimentation dont ils ont besoin en une journée. Mais dès l'âge de

treize (13) mois l'alimentation de celui-ci est fractionnée en quatre (4) moments dans la journée, l'enfant reçoit la nourriture en fonction de la planification des repas dans le ménage. Ainsi en milieu rural, l'alimentation des enfants est-elle souvent influencée par certaines contraintes socioculturelles. A la suite de ces résultats, nous présentons les résultats portant sur les contraintes socioculturelles en milieu rural. Les résultats sont présentés à travers la figure suivante :

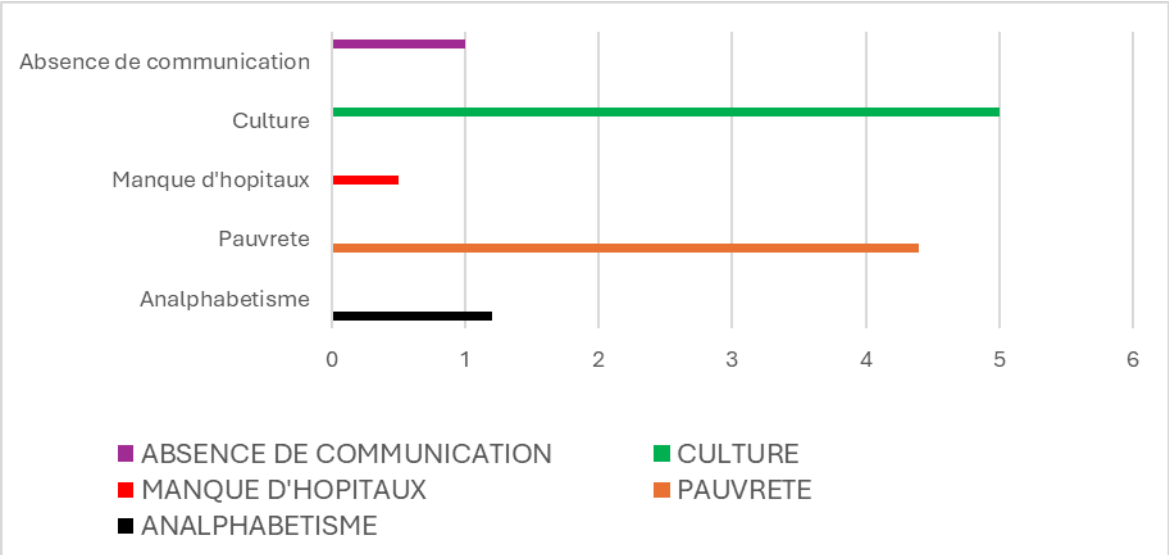

Figure 8. Contraintes socioculturelles de la malnutrition infantile (Source : notre enquête 2025)

La figure N°8 sur les contraintes socioculturelles révélait une prédominance de la pauvreté et de la culture dans le cadre de l'apparition de la malnutrition infantile. Ces facteurs ont été choisis en priorité par plusieurs enquêtés comme déterminants sociaux de la malnutrition chez les enfants de moins de cinq ans.

Aussi, les résultats de l'analyse des données montrent que plusieurs pratiques sont mises en œuvre pour assurer le bien-être de l'enfant. Parmi ces pratiques, les plus fréquentes sont l'alimentation préférentielle depuis le bas âge et l'allaitement non exclusif avec du lait de vache. Ces pratiques ont été révélées par certaines enquêtés lors des entretiens individuels. L'analyse du contenu des propos des enquêtes à révélait que les traditions culturelles auquel le ménage est issu modifient les habitudes alimentaires. Cela est corroboré par les propos suivants : « Chez nous les peulhs, un enfant pour grossir et être en bonne santé il faut lui donner comme lait à boire le lait de vache. Le lait de vache on le traite bien et on lui donne chaque fois que l'enfant à faim et moi-même la maman je bois aussi pour avoir du lait dans mes seins. C'est très bon pour la santé » Propos de N.M., cultivatrice à Sépénedjokaha.

Ces propos confirment l'influence de la tradition dans les habitudes alimentaires. Aussi, une mère justifiait l'application de certaines pratiques alimentaires chez l'enfant. Cela se traduit dans les propos suivants : « Dans mon village, un enfant qui boit que le sein ne peut pas vite évoluer. Il faut lui donner à partir de 4 mois de la bouillie de maïs ou de mil plus que le sein sinon il ne va pas grandir » Propos de T.L., ménagère dans la ville de Ferkessédougou

Ainsi, l'analyse des données montre-t-elle que les mères appliquent les pratiques alimentaires formalisées dans leur communauté ou leur religion malgré qu'elles habitent en milieu urbain. Il ressort donc de ces résultats que certaines normes nutritionnelles sont connues, mais l'environnement culturelle impacte le quotidien des mères et guide leurs comportements alimentaires. Cela contribue à l'installation de la malnutrition chez les enfants de moins de cinq ans. Apres avoir présenté les résultats des enquêtes sur les pratiques

alimentaires et les croyances socioculturelles, nous présentons les résultats portant sur les pratiques agropastorales.

3.4. Pratiques agropastorales

Les résultats de cette partie sont classés en deux groupes. Le premier groupe porte sur l'autonomie foncière, les cultures et les techniques agricoles. Le second groupe porte sur le système d'élevage. Les résultats sont présentés dans le tableau suivant :

Localités	Accessibilité à la terre	Cultures agricoles	Techniques agricoles
Ferkessédougou	Homme	Mais, canne à sucre, coton, anacarde, cultures vivrières	-Maraîchage de saison -Culture attelée
Koumbala	Homme	Cultures Vivrières, anacarde, coton, maïs, arachide, mangue	-Rotation des cultures
Togoniere	Homme	Igname, riz, mais, sorgho, la mangue	-Agropastoralisme

Tableau 2. Accessibilité de la terre et pratiques agro-pastoraux (Source : notre enquête 2025)

L'analyse du tableau N°2 révèle une accessibilité à la terre réservée à l'homme. Elle révélait également diverses techniques agricoles dans les localités à l'étude. Aussi, l'analyse du contenu des verbatim des agriculteurs révélaient que l'utilisation de la terre était du ressort de l'homme. Cela est corroboré par les affirmations de l'un des agriculteurs en ces termes : « Ici c'est l'homme qui est le chef de famille, c'est à lui que la terre revient et le mari va donner aussi à sa femme mais ce n'est pas pour elle. Si le mari a besoin de sa parcelle il prend » Propos de Y. N., agriculteur à Koumbala.

Ainsi, dans cette localité l'égalité du genre est exclue dans la société senoufo et cet état de fait limite les activités génératrices de revenus à la femme. La femme peut à tout moment perdre la parcelle de terre qu'elle exploite pour ces activités agricoles. Toutefois, les résultats montrent que plusieurs produits agricoles nécessaires à l'alimentation de l'enfant sont cultivés dans la localité. Apres avoir présenté le premier groupe, nous présentons le second groupe portant sur le système d'élevage dans la zone d'étude.

Le traitement des données a permis de présenter les résultats suivants :

Localités	Éleveur	Animaux	Type de système d'élevage
Ferkessédougou	Homme	Ovins, caprins, volailles	-semi-intensif -pastoral
Koumbala	Homme	Bovins, ovins, caprins, volailles	-pastoral -traditionnel
Togoniere	Homme	Bovins, ovins, caprins, volailles	-pastoral -traditionnel

Tableau 3. Mode d'élevage dans la zone d'étude (Source : notre enquête 2025)

L'analyse du tableau N°3 révèle une exclusivité de l'élevage à l'homme et trois types d'animaux (les gros ruminants, les petits ruminants et les volailles) dans les localités à l'étude. Elle révélait également un système d'élevage dominé par le type pastoral et traditionnel. Ainsi, ces résultats montrent-ils que la localité est favorable à l'élevage avec des systèmes traditionnels et pastoraux déjà implémentés. Après avoir présenté les résultats issus des enquêtes, il est nécessaire d'aborder la discussion.

4. Discussion

Cette étude a abouti au terme de l'analyse des résultats à trois axes. Il s'agit des profils sociodémographiques des enfants de moins de cinq ans malnutris, des pratiques alimentaires et des pratiques agropastorales des communautés vivant dans le département de Ferkessédougou. De ce fait, la discussion des résultats se fera autour de ces axes.

4.1. Profils sociodémographiques des enfants de moins de cinq ans malnutris

Les résultats de cette étude révèlent que les caractéristiques sociodémographiques telles que l'âge de l'enfant malnutri, la profession et le lieu de résidence des mères sont des variables déterminantes dans l'appréhension du phénomène de la malnutrition infantile.

L'étude réalisée dans les services d'urgence pédiatrique et de nutrition du Centre Hospitalier Universitaire de Treichville, à Abidjan avait montré que les enfants malnutris sévères étaient de sexe masculin et leurs mères avaient des âges compris entre 19 et 35 ans. Les résultats ont permis à l'auteur de relier le sexe de l'enfant et l'âge de la mère à la malnutrition et adapter la communication en fonction du profil sociodémographique. Aussi, le niveau d'étude, la religion des mères et le lieu de résidence des enfants avaient été considérés comme des facteurs favorisant la malnutrition chez les enfants (Kouame et al., 2017, pp.344-345).

Une autre étude sur les caractéristiques sociodémographiques des mères ayant des enfants malnutris sévère révélait également que les mères étaient relativement jeunes 19-35 ans (79,74%). Ces mères avaient au moins deux (2) enfants de moins de cinq ans dans le menage lors de l'enquête et 46% de ces mères étaient non scolarisées. Elles étaient en majorité des ménagères (71,98%) qui vivaient en couple (Boudou, 2018). L'analyse de ces résultats montrent une interaction entre l'âge de la mère et l'apparition de la malnutrition de l'enfant.

Une autre étude descriptive et transversale réalisée en 2025 en République Démocratique du Congo dans la province du Sud-Kivu situé dans l'aire de santé de Minova a révélé des résultats similaires avec d'autres caractéristiques. Les résultats des enquêtes réalisées auprès des mères ayant des enfants de moins de cinq (5) ans avait montré que celles-ci avaient l'âge compris entre 20 et 29 ans. Elles pratiquaient en majorité la religion catholique (56,25%), et avait un niveau d'étude secondaire (63,2%). La majorité des mères étaient en couple, avaient pour principale activité l'agriculture et étaient relativement jeunes dans la tranche d'âge comprise entre 20 et 29 ans (Siméon et al., 2025).

Ainsi, à l'analyse des différents résultats des études réalisées dans plusieurs pays de l'Afrique l'on constate que le profil sociodémographique est un déterminant dans la causalité du phénomène de la malnutrition. En scrutant l'intérêt des résultats de cette étude sur les données socio-démographiques, l'on perçoit qu'ils corroborent les travaux antérieurs. Ils révèlent que la malnutrition est un phénomène social pour lequel les caractéristiques sociodémographiques impliquent des interactions susceptibles de justifier l'adoption des pratiques alimentaires dans les communautés.

4.2. Pratiques alimentaires des communautés

Les données issues de cette étude révèlent des pratiques alimentaires contraires aux normes nutritionnelles conventionnelles notamment l'allaitement exclusif. Cela s'explique par les croyances socioculturelles locales. Alors, dans l'idéologie des communautés senoufos vivant dans le département de Ferkessédougou, la symbolique de l'eau renvoie à une source de vie indissociable à la santé de l'être humain en particulier à celle des enfants. Depuis plusieurs décennies, de génération en génération, le peuple senoufo enseigne à ses membres issus de la même communauté la symbolique de l'eau dans la vie d'un être vivant. Cette perception de

l'eau dans l'alimentation est renforcée par la pratique de certains rites traditionnels exécutés pour demander la clémence de la nature sur les récoltes.

Les enfants de moins de cinq ans vivant en milieu rural débutent le sevrage du lait maternel avant l'âge de cinq (5) mois. Par exemple, le sevrage de l'enfant au lait maternel est conditionné par la capacité de l'enfant à se nourrir avec le repas familial dans le village de Dedikaha situé dans la sous-préfecture de Ferkessédougou. Dès l'instant où l'enfant accepte de consommer les mets faits par la mère pour le repas de l'ensemble des membres de la famille ou de la communauté, la mère peut initier le sevrage au lait maternel progressivement. Cette pratique donne en général de meilleurs résultats sans nuire à la santé de l'enfant et est devenue une pratique alimentaire pérenne dans le groupe ethnoculturel senoufo. L'idéologie développée autour de la période du sevrage définitif traduit une dimension symbolique relative à la capacité de la mère à pouvoir nourrir son enfant.

Aussi, la médecine traditionnelle est la première forme de guérison connue par la population (Sanogo, 2013). Elle joue un rôle important dans la couverture des soins de santé. Les résultats de l'étude révèlent que les mères vivant dans les localités à l'étude utilisent la médecine traditionnelle pour la prévention et le traitement des maladies fréquentes chez les enfants. De ce fait, certains produits traditionnels sont ajoutés à l'alimentation de l'enfant depuis le bas âge, tels que les bouillons ou « décoctions » des feuilles et plantes. Cependant, l'usage des médicaments traditionnels dans le quotidien du nourrisson est parfois la cause de certaines maladies (la diarrhée, les coliques, l'intolérance alimentaire) et contribuent à l'aggravation de la malnutrition infantile. L'automédication adoptée par les mères est une pratique fréquente et intégrée dans les habitudes des communautés. Ces habitudes sont déterminées par des attitudes parfois induites par les croyances culturelles, les conditions socioculturelles et les soins de santé accordés aux enfants et aux femmes. Alors, l'on ne peut soustraire la pratique de la médecine traditionnelle de l'alimentation des enfants dans les sociétés

Leurs conceptions corroborent les résultats d'une étude réalisée par Bouville (2003), dans laquelle l'auteur avait montré que l'apparition de la malnutrition infantile surtout en milieu tropical pourrait être liée à des raisons psychologiques et socioculturelles particulières. Elles s'inscrivent aussi dans la pensée de Fischler (1990) selon laquelle les individus appartiennent à des groupes sociaux dans lesquels des valeurs, des normes sociales et des perceptions leurs sont propres**.** Ainsi, La malnutrition est-elle perçue dans ledit département comme une construction sociale liée à des déterminants sociaux. Selon Freidson (1984) la malnutrition est considérée comme une maladie entourée d'une définition sociale et d'actes socio-culturels. Alors, au-delà de la perception biomédicale de la malnutrition, cette maladie est socialement et économiquement représentée chez ce groupe.

4.3. Pratiques agropastorales

L'observation directe dans les localités à l'étude a permis de révéler les produits agricoles et les types d'élevage en cours dans ledit département. Elle montre le potentiel agropastoral dont dispose les communautés et pouvant améliorer l'état nutritionnel des enfants. Les résultats des enquêtes ont relevé principalement le manque de nourriture (20%) et le manque de moyens financiers (28%) comme les principales causes de la malnutrition infantile dans les localités à l'étude. En effet, l'insécurité alimentaire est l'une des causes fondamentales de la malnutrition. Elle met en interaction le changement climatique, la production et le revenu. Aussi, le régime alimentaire est majoritairement cité dans les études antérieures pour justifier le phénomène du fait de l'absence de diversification alimentaire dans les ménages (CONNAPE, 2020, pp.12-35).

Alors, au regard de l'écosystème du département, le système d'agriculture intégrée est une solution durable pour lutter contre la malnutrition infanto-juvénile en milieu rural. Dans la

mise en œuvre d'un système d'agriculture intégrée, il s'agit d'une gestion raisonnée de l'espace culturale modifiant le système de culture et de l'élevage traditionnelle. Ce système combine plusieurs activités agricoles notamment les cultures, l'élevage, l'aquaculture et l'agroforesterie. Il permet d'améliorer la productivité et la durabilité de l'environnement afin d'optimiser l'utilisation des ressources et de garantir le revenu du producteur. Dans cette approche l'on exécute plusieurs techniques agricoles pour rendre l'agriculture résiliente face aux changements climatiques et aux chocs économiques. Ce système offre de nombreux avantages notamment la garantie du revenu du producteur par la diversification des activités (culture, élevage, aquaculture), la réduction des frais liés à l'achat des pesticides et engrais chimiques, l'amélioration de la fertilité du sol et de la biodiversité, la résilience des communautés face au changement climatique et aux chocs économiques. Aussi, dans le cadre des politiques et programmes de renforcement de la sécurité alimentaire et nutritionnelle par pays de la FAO, les l'évaluation du projet « renforcement de la résilience des communautés rurales pour la sécurité alimentaire et nutritionnelle au Burundi » montre que les pratiques agropastorales contribuent à l'autonomisation des femmes et permet de développer plusieurs expertises en matière de nutrition et d'hygiène (FAO, 2024). Ainsi, l'agropastorale est une solution pour la malnutrition et corrobore les résultats des travaux antérieurs. Toutefois, ce système présente des défis à relever notamment la disponibilité de la terre, les moyens financiers pour la mise en œuvre, des connaissances théoriques et pratiques pour une gestion durable.

Conclusion

Au terme de cette étude réalisée dans le département de Ferkessédougou sur l'interaction entre les pratiques alimentaire et la malnutrition infantile, trois résultats significatifs sont mis en évidence. Le premier résultat porte sur les habitudes alimentaires, ensuite la deuxième porte sur les connaissances théoriques de la malnutrition par les enquêtés et enfin le troisième porte sur les techniques agropastorales dans la zone d'étude. Il ressort de cette étude que la malnutrition est liée au manque de nourriture et au défaut de moyens financiers. Alors, les principales causes qui en découlent sont les pratiques agricoles traditionnelles exécutées dans les localités par les enquêtés. À cet effet, les résultats des enquêtes montrent que cette zone regorge de potentiels en matière d'agriculture et d'élevage.

Cependant, les enfants de moins de cinq ans sont victimes des habitudes alimentaires imposées par leurs mères et exposés à des carences nutritionnelles. Ainsi, à l'analyse des résultats de cette étude l'approche agropastoralisme présente des avantages pour les communautés rurales et contribue à la réduction de la malnutrition infantile. En effet, par la diversification du régime alimentaire à travers le système d'agriculture intégré, les communautés peuvent améliorer le score de diversité alimentaire ainsi que la durabilité des cultures agricoles et la disponibilité des aliments durant toute l'année. Cela permet de limiter les effets de l'insécurité alimentaire pendant les périodes de soudure. Cette étude contribue à la recherche sur les moyens locaux de résilience des communautés, en particulier celles des zones rurales pour lutter contre la persistance du phénomène de la malnutrition infantile. Toutefois, les effets du changement climatique notamment la sècheresse et le problème foncier (rareté des terres) constituent des goulots d'étranglement au développement de l'agropastoralisme.

Références bibliographiques :

Anonyme (2021, juillet). Rapport Annuel sur la Situation Sanitaire de la Côte d'Ivoire 2020, (pp.125-130). Direction de l'informatique et de l'information sanitaire.

Boudou, G. (2018). Profil socioéconomique des enfants malnutris aigues sévères âgés de 06 à 59 mois hospitalisés au Centre de Santé de Référence de la commune V du district de

Bamako [thèse]. Université des Sciences, des Techniques et des Technologies de Bamako.

Bouville, J. F. (2003). Etiologies relationnelles de la malnutrition infantile en milieu tropical 15(1), 27-47. Devenir. Conseil national de nutrition de l'alimentation et du développement de la petite enfance (2020, mars). Etude sur l'évaluation de l'état nutritionnel [rapport définitif] (p.12-35). Institut National de la Statistique.

Fischler, C. (1990). L'homnivore. Odile Jacob.

Fond des Nations Unis pour l'enfance, (2025). Le droit à la nutrition. Analyse de la situation des enfants et des femmes en Côte d'Ivoire. Côte d'Ivoire.

Freidson, E. (1984). La profession médicale (p. 215). Payot.

Kouame, K. J., Amoikon, K. E., Kouame. K. G., … Kati-Coulibaly, S. (2017). Profils Sociodémographiques, économique et alimentaire chez des enfants malnutris aigus, âgés de 06 A 59 Mois, reçus au Centre Hospitalier Universitaire de Treichville (Abidjan-Cote D'ivoire). Doi : 10.19044/esj. 2017.v13n21p338

Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (2024). Renforcement de la résilience des communautés rurales pour la sécurité alimentaire et nutritionnelle au Burundi. Série évaluation de projet, 09/2024. Rome

Sanogo, Y. (2013, juin). La médecine traditionnelle en Côte d'Ivoire : quel encadrement juridique ? Houphouët-Boigny, Abidjan. https://village-justice.com/articles/medecine-traditionnelle-ivoire

Siméon, M. A., Jean, A., Justin, M. M., Florentin, K. A., André, K. I., Daniel, M. H., … Criss, M. K. (2025, juillet). Evaluation des connaissances, attitudes et pratiques des mères face à la malnutrition des enfants de moins de 5 ans en milieu rural de la RDC : étude de l'air de santé de Minova (territoire de Kalehe/ Sud-Kivu. 9(1). https://ric-journal.com/index.php/RIC/search

{SECTION 3}

SCIENCES DE L'ÉDUCATION

REVUE HYBRIDES (RALSH)
e-ISSN 2959-8079 / ISSN-L 2959-8060
CC BY
NUM. SPÉCIAL 05 (AOÛT 2026)

Projet scolaire en classe de troisième au lycée municipal de Brobo : collaboration entre inspecteurs d'orientation et parents

School project in the third year of high school at Brobo municipal high school: collaboration between guidance advisors and parents

Rodolphe MENZAN KOUAKOU
École Normale Supérieure-Abidjan, Côte d'Ivoire
Email : krmenzan@gmail.com
Orcid :https://orcid.org/0009-0004-0089-7660

Josephine KOUADIO N'GUESSAN Épse OGOFFOU
Université Alassane Ouattara Bouaké, Côte d'Ivoire
Email : ogojosee@yahoo.fr
Orcid : https://orcid.org/0009-0002-9249-9250

Tanoh-kouame N'DIAMOI
Université Félix Houphouët-Boigny
Email : ndiamoi@yahoo.fr
Orcid: https://orcid.org/0009-0008-5647-1676

Résumé : La réussite scolaire en Côte d'Ivoire repose sur une synergie indispensable entre l'élève, l'institution scolaire et la famille. Toutefois, la non-implication des parents face aux mutations du système éducatif perturbe l'équilibre psychologique de l'élève. De plus, la prevalence de leurs aspirations personnelles sur les réelles aptitudes de l'élève favorise son échec scolaire. Cette étude vise à montrer que la collaboration entre l'Inspecteur d'Orientation et les parents favorise l'élaboration du projet scolaire des élèves de troisième du Lycée Municipal de Brobo. À travers une approche mixte (quantitative et qualitative), les données recueillies ont permis la compréhension du sujet et le traitement statistique des données. Pour méner cette étude un échantillon composé de cent cinquante (150) élèves a été soumis aux techniques du questionnaire et de l'entretien. Les résultats de l'étude révèlent que l'élaboration d'un projet scolaire réussi repose sur un tryptique : une communication efficiente qui éclaire les besoins de l'élève, une compréhension partagée entre les acteurs qui harmonise la collaboration et une confiance essentielle envers l'Inspecteur d'Orientation pour garantir l'engagement parental. Cette étude enrichit la littérature en proposant un modèle collaboratif fondé sur la médiation de l'Inspecteur d'Orientation comme levier de sécurisation du parcours scolaire.
Mots-clé: Projet scolaire, Élève de troisième, Collaboration.

Abstract: Academic success in Côte d'Ivoire relies on an essential synergy between the student, the school, and the family. However, a lack of parental involvement amidst changes in the education system disrupts the student's psychological balance. Furthermore, when parents prioritize their own personal aspirations over the student's actual aptitudes, it contributes to academic failure. This study aims to analyze the impact of collaboration and communication between the Guidance Counselor and parents during the process of developing academic plans for ninth-grade students at the Brobo Municipal High School. Using a mixed-methods approach (combining quantitative and qualitative data), the study gathered information that allowed for both a conceptual understanding of the subject and statistical analysis. A sample of 150 students participated in the study through questionnaires and interviews. The results reveal that developing a successful academic plan relies on a three-part foundation: efficient communication that clarifies the student's needs, a shared understanding among stakeholders that harmonizes collaboration, and essential trust in the Guidance Counselor to ensure parental engagement. This study contributes to the existing literature by proposing a collaborative model–centered on the Guidance

Counselor acting as a mediator—to help secure the student's academic path. It thus offers an operational strategy for transforming the school-family relationship into a formal educational partnership.
Keywords: school project, ninth-grade student, Collaboration.

Reçu le : 31/03/2026 ● **Publié le :** 31/08/2026

Introduction

La réussite scolaire n'est plus seulement vue comme le fruit du travail de l'élève, mais s'inscrit dans une « coproduction » entre l'école et des familles organisées comme de petites entreprises de coaching (Duru- Bellat et Van zanten, 2006, P.185) ; (Garcia, 2018, P.5-20). Si l'implication des parents agit comme un soutien psychologique fondamental, pour Deslandes et Bertrand (2003, PP.41-70), le rôle des parents dépasse largement le simple suivi des devoirs ou la surveillance des notes. Il s'agit d'un accompagnement affectif et motivationnel qui structure le rapport de l'enfant à l'école. En effet, les travaux de Bautier et Rochex (1997, PP.105-120) démontrent que les disparités de réussite dépendent moins de la quantité de soutien que de sa qualité et de la levée des malentendus socio-cognitifs.Ces auteurs montrent que l'échec scolaire ne se règle pas en forçant les élèves à travailler plus longtemps sur les mêmes malentendus, mais en leur rendant explicite ce que l'école garde implicite, afin de faciliter leur compréhension.

De nombreux parents s'abstiennent non par désintérêt, mais par manque de repères face aux mutations du système éducatif, ou par crainte d'empiéter sur les prérogatives d'une institution aux normes de plus en plus implicites (Périer, 2014, P.45-62) ; (Duru-Bellat, 2017, P. 115-130); (Kakpo, 2012, P.85-104). Ce retrait est souvent lié à un manque d'information face à des trajectoires scolaires actuelles, accentuant le sentiment d'illégitimité des familles face aux exigences de l'institution (Périer, 2021, P.45-60) ; (Drealants et Dumay, 2020, P.112-130).

Face à ce constat, nous pouvons dire que la réussite n'est pas un processus solitaire mais, le résultat d'une coresponsabilité et un pont entre l'école et la famille. Les politiques d'orientation insistent d'ailleurs sur la nécessité de dépasser le simple dialogue informel pour instaurer de véritables alliances éducatives (Vanhulle, 2022, P. 35-50). C'est dans ce cadre que l'Inspecteur d'Orientation intervient comme un médiateur et non comme un juge entre parent et enfant, chargé de désamorcer les conflits de projections familiales et protège l'élève de la pression familiale (Quiesse, 2012, P.34-36). Selon Marro (2023, PP.75-88), il agit comme un régulateur des incertitudes inhérentes aux transitions scolaires : il éclaire l'élève et sa famille sur les réalités du marché du travail, sur les prérequis des formations et sur les passerelles existantes, transformant ainsi un choix perçu comme anxiogène en une décision éclairée. Ces élèves réussissent mieux lorsque les trois sphères (famille, école et communauté) interagissent (Lacoste et al., 2005, P.1557-1571). Ce partenariat école-famille est un levier de réussite qui transforme le parent d'un simple "spectateur" en un "partenaire pédagogique" actif, grâce à une structure de collaboration initiée par l'institution. En transformant ainsi le milieu scolaire en un espace de partenariat, la collaboration offre aux enfants les plus fragiles les ressources psychiques nécessaires pour transformer l'adversité en succès scolaire (Monceau, 2014, P.110-125).

Bien que la littérature documente largement la relation école-famille, elle aborde rarement la médiation locale entre les Inspecteurs d'Orientation et les parents dans la construction du projet scolaire des élèves en Côte d'Ivoire. Dès lors, l'enquête exploratoire ménée auprès de cinq (05) élèves en contact permanent avec les Inspecteurs d'Orientation a permis de mettre en évidence un facteur associé à leur projet scolaire : la collaboration.

La question principale de cette étude se formule ainsi : Comment la collaboration entre l'Inspecteur d'Orientation et parents d'élèves favorise t'elle l'élaboration du projet scolaire des élèves de troisième du Lycée Municipal de Brobo ? L'hypothèse de recherche postule qu'une communication efficace, ancrée dans la confiance et la compréhension mutuelle, facilite

l'élaboration de ce projet. La théorie du socioconstructivisme de Vygotski a été mobilisée, elle valorise les apprentissages par la médiation de l'adulte. Pour l'auteur, ce sont les activités menées sous la tutelle de l'adulte qui, au premier chef, permettent les apprentissages. L'individu progresse par appropriation de la culture dans les intéractions sociales. L'objectif principal vise à montrer que la collaboration entre l'Inspecteur d'Orientation et les parents favorise l'élaboration du projet scolaire des élèves de troisième du Lycée Municipal de Brobo.

La population est constituée des élèves de la classe de troisième du Lycée Municipal de Brobo ainsi que de leurs parents respectifs. Un tel choix se justifie par le fait que la classe de troisième représente un moment charnière et décisif de transition scolaire. Elle est sanctionnée par un examen en fin de premier cycle et marque la première grande orientation vers le second cycle ou la formation professionnelle. C'est également un moment de haute tension où se croisent les ambitions familiales, rendant cruciale la médiation de l'Inspecteur d'Orientation. Une approche mixte (quantitative et qualitative) a été retenue pour saisir la complexité de cette collaboration. La collecte des données s'est appuyée sur un questionnaire et des entretiens semi-directifs administrés auprès des élèves, des parents et Inspecteur d'Orientation. Le traitement des données a fait l'objet d'une analyse statistique descriptive pour le volet quantitatif et d'une analyse inférentielle pour les données qualitatives.

Afin de cerner les contours de cette collaboration, la présente étude s'articule autour de trois axes principaux. Dans un premier temps, nous exposerons la méthodologie, incluant la description du terrain d'étude, les outils de collecte et l'analyse des données. Dans un deuxième temps, nous présenterons les résultats, mettant en lumière les interactions entre les Inspecteurs d'Orientation et les parents d'élèves. Enfin, le troisième temps sera consacré à la discussion qui permettra d'analyser les résultats à partir de la littérature existante et de souligner les implications pratiques pour l'orientation des élèves de troisième du Lycée Municipal de Brobo.

1. Méthodes

Il s'agira dans cette partie de présenter le site et les participants à l'étude, les techniques et outils de recueil des données et du traitement et analyse des données.

1.1. Site et participants à l'étude

Le terrain de notre étude est le Lycée Municipal de Brobo, situé dans la région du Gbêkê, à une vingtaine de kilomètres de Bouaké, chef-lieu de région. Il s'agit de l'un des deux établissements d'enseignement secondaire général de la Direction Régionale de l'Éducation Nationale et de l'Alphabétisation (DRENA) de Bouaké 1 situé hors de la commune de Bouaké. Ouvert en 1995 sous le nom de Collège Municipal de Brobo 1995, l'établissement a été érigé en Lycée en 2005 à l'occasion de la célébration de son dixième anniversaire, en présence du Ministre de l'Education Nationale d'alors. En raison de la crise militaro-politique de 2002 et de la suspension des activités de la direction de Bouaké, il a été rattaché à la Direction Régionale de l'Éducation Nationale et l'Alphabétisation de Dimbokro jusqu'en 2026. Sur le plan administratif et de l'encadrement, l'établissement comprend un (01) chef d'établissement, deux (02) adjoints au chef d'établissement, un (01) intendant, un (01) Inspecteur d'Education, un (01) Inspecteur d'Orientation, sept (07) éducateurs, une (01) secrétaire, un (01) informaticien et un (01) reprographe. Au niveau pédagogique, le Lycée fonctionne avec soixante-huit (68) enseignants pour les deux cycles dont quatorze (14) femmes et cinquante-quatre (54) hommes.

S'agissant de la détermination de l'échantillon d'enquête de cette étude, nous avons opté pour la méthode d'échantillonnage non probabiliste, étant donné que nous n'avons pas une proportion qui découle d'une étude précédente. Mais étant donné qu'on parle de l'élaboration

du projet scolaire des élèves dont les parents collaborent avec l'Inspecteur d'Orientation qui est le critère retenu, alors nous optons pour le choix raisonné.

La population du Lycée Municipal de Brobo compte en son sein 1947 élèves tous sexes et niveaux confondus. Toutefois, la spécificité de cette étude amène à ne considérer parmi cette population, que les élèves de troisième au nombre de deux cent quatre-vingts (280). Cette population a été choisie avec l'accord des parents d'élèves et en fonction de la disponibilité des élèves au moment de l'administration du questionnaire. Après le dépouillement, l'étude a finalement retenu 150 élèves après la suppression des fiches mal renseignées. La prise en compte des élèves dans l'étude est liée à la nécessité de comprendre la collaboration parents d'élèves-Inspecteur d'Orientation et le vécu de l'élève en relation avec sa réussite scolaire.

Nous avons également opté pour la technique d'échantillonnage non probabiliste par choix raisonné pour les parents. Ainsi, Douze (12) parents ont été sélectionnés à la suite des rencontres que nous avons eues avec douze (12) élèves fréquentant le bureau des Inpecteurs d'Orientation. Quatre (4) Inspecteurs d'Orientation en fonction dans l'établissement en lien avec les élèves de l'année en cours ont été mobilisés selon la même méthode d'échantillonnage. Le choix de l'échantillonnage non probabiliste à choix raisonné pour ces acteurs se justifie par la spécificité de l'étude qui nécessite d'intérroger des acteurs directement impliqués dans le processus d'orientation en classe de troisième et ayant une expérience avérée de la collaboration avec l'orientation.

1.2. Techniques et outils de recueil des informations

La phase d'enquête s'est déroulée du 03 Février 2026 au 13 Mars 2026. Les données de cette étude ont été collectées selon une approche mixte (quantitative et qualitative). La combinaison de ces deux techniques répond à la nécessité de croiser les données quantitatives (statistiques descriptives) et des données qualitatives (discours et perceptions) dans le cadre de l'analyse de la collaboration entre l'Inspecteur d'Orientation et les parents d'élèves pour l'élaboration du projet scolaire. Le volet quantitatif s'articule autour de trois axes principaux : l'évaluation de la communication entre l'Inspecteur d'Orientation et les parents, la compréhension mutuelle des attentes de l'élève et de sa famille par l'Inspecteur et la mesure de l'impact du climat de confiance sur la construction du projet scolaire. Le questionnaire composé de dix (10) questions a été directement administré et récupéré auprès des élèves de troisième, il a duré 30 minutes. Dans cette perspective, des entretiens semi-directifs ont été menés avec douze (12) parents d'élèves et quatre (04) Inspecteurs d'Orientation à l'aide de guide d'entretien. Il comprend dix (10) questions, pour une durée de 30 à 45 minutes.

Le questionnaire et les entretiens se sont déroulés dans l'enceinte du Lycée Municipal de Brobo (au bureau des Inspecteurs d'Orientation et dans les salles de classes). Les entretiens ont fait l'objet d'un enregistrement audio avec l'accord préalable des participants avant d'être intégralement retranscrits. L'analyse des données qualitatives recueillies lors de ces entretiens s'est appuyée sur la méthode d'analyse de contenu thématique, consistant à dépouiller les verbatims, à identifier les récurrences et à regrouper les discours par thèmes clés en lien avec les axes de recherche. Ces questions ouvertes adressées aux élèves, parents d'élèves et Inspecteurs d'orientation ont permis aux enquêtés d'exprimer librement leur point de vue sur les conditions d'un projet scolaire favorable grâce à la collaboration. L'enquête a été menée dans le respect de l'éthique de la recherche. Nous avons obtenu une autorisation préalable des autorités administratives de l'établissement, le consentement éclairé des participants et des parents des élèves mineurs. Nous avons également garanti l'anonymat et la confidentialité des données recueillies.

En dépit de la rigueur méthodologique apportée à cette recherche, l'étude se focalise sur un seul établissement (le Lycée Municipal de Brobo) avec un échantillon restreint de parents (12) et d'Inspecteurs d'Orientation (04). Ceci limite la portée de la généralisation de résultats à l'ensemble du territoire national.

1.3. Traitement et analyse des données

L'enquête s'est déroulée selon une approche méthodologique mixte combinant l'analyse quantitative d'une part et l'analyse qualitative d'autre part. L'analyse quantitative a été menée à partir des données recueillies par le questionnaire. Le traitement a été réalisé à l'aide du logiciel Excel 2016, qui a permis la saisie et le calcul des poucentages. La dimension qualitative a concerné les données issues des entretiens. Le traitement a permis de recueillir les opinions, les vécus et les expériences des enquêtés, offrant ainsi une compréhension fine et nuancée de l'objet de l'étude pour enrichir et éclairer les résultats du questionnaire.

2. Résultats

L'analyse des résultats portera sur deux dimensions fondamentales : d'une part, les dynamiques parentales, et d'autre part, le vécu des élèves.

2.1. Les dynamiques parentales d'accompagnement au projet scolaire

Le choix d'orientation des élèves de troisième ne relève pas d'une initiative unilatérale, mais d'une collaboration entre l'institution scolaire et la cellule familiale. Pour mieux cerner le projet scolaire au Lycée Municipal de Brobo, il convient d'analyser dans un premier temps la dynamique de la relation parents-Inspecteur d'Orientation, avant d'en mesurer l'impact de cette collaboration sur le projet scolaire de l'élève.

2.1.1. Dynamique de la relation Parents-Inspecteur d'Orientation

Afin de dégager une vision globale de la collaboration entre l'institution scolaire et la famille, le tableau ci-dessous met en lumière les principaux indicateurs de la relation entre l'Inspecteur d'Orientation et les parents d'élèves du Lycée Municipal de Brobo. Elle analyse la manière dont s'établit le premier contact, le niveau de fréquence de communication, la satisfaction des échanges, la compréhension des bésoins et le niveau de confiance des parents d'élèves.

Indicateurs de la relation	Positive %	Négative %	Total % N= 150
Connaissance de l'Inspecteur D'Orientation (connaissent / ne connaissent pas)	93	7	100
Fréquence de communication (régulière/ rare)	65	35	100
Satisfaction des échanges (très satisfait / pas du tout)	60	40	100
Compréhension des besoins (très compréhensif/ pas du tout)	87	13	100
Niveau de confiance (ont confiance/ n'ont pas confiance)	90	10	100

Tableau 1 : Indicateurs de la relation entre l'Inspecteur d'Orientation et les parents d'élèves. (Source : Kouadio épouse Ogoffou)

L'analyse des données du tableau révèle une forte reconnaissance du rôle de l'Inspecteur d'Orientation par les parents d'élèves en dépit des défis à relever. L'Inspecteur d'Orientation bénéficie d'une excellente visibilité. Nous observons que 93% des parents connaissent l'Inspecteur d'Orientation de l'établissement de leurs enfants, qui est une figure emblématique de la réussite scolaire. Ce taux élevé témoigne d'un fort dynamisme de l'Inspecteur d'Orientation par des interventions fréquentes dans les classes et par les convocations efficaces des parents. Cependant, 7% des parents n'ont aucune idée de la présence de l'Inspecteur de l'Orientation. Cela est dû au fait que le lycée Municipal draine des élèves venant des villages ou campements environnant de Brobo. L'éloignement du lycée, le manque de temps des parents engagés dans les activités agricoles et une faible économie peuvent être un frein à la collaboration parents- Inspecteur d'Orientation.

Les résultats du tableau montrent également que 65% des parents enquêtés communiquent régulièrement avec l'Inspecteur d'Orientation, signe d'une prise de conscience. Les parents de Brobo ont compris l'importance de l'Inspecteur d'Orientation pour un choix justifié des vœux d'orientation et un suivi des performances scolaires de leurs enfants au cours de l'année scolaire en vue de leur réussite. Néanmoins, nous avons 35% des parents qui ont connaissance de l'existence de l'Inspecteur d'Orientation, mais communiquent rarement avec lui. Ces parents sollicitent l'Inspecteur d'Orientation qu'en cas d'échec scolaire ou d'une mauvaise orientation. Bien que 60% des parents d'élèves, trouvent ces échanges très satisfaisants avec une idée précise de leurs enfants grâce à la stratégie de l'Inspecteur d'Orientation qui utilise un langage adapté pour expliquer les séries (A, C, D) et les métiers aux parents d'élèves, 40% des parents trouvent l'échange pas du tout satisfaisant. Cela s'explique par le fait que le parent veut que son enfant aille en seconde C. L'Inspecteur d'Orientation explique pour sa part que les notes obtenues par l'enfant ne peuvent pas lui permettre de faire la série scientifique, mais plutôt une série littéraire ou technique. Dans ce contexte, les parents jugent l'Inspecteur d'Orientation de faire une mauvaise orientation.

À la question de savoir si les besoins et attentes des parents sont pris en compte dans l'élaboration du projet scolaire, 87% des parents d'élèves enquêtés estiment que l'Inspecteur d'Orientation est à l'écoute de leurs difficultés financières et sociales. Il existe un climat de confiance même si l'orientation finale ne correspond pas au vœu initial, le parent a le sentiment que sa voix a été entendue lors de l'élaboration du projet. 13%, cependant ne le trouvent pas du tout compréhensif eu égard certainement à leurs préoccupations d'orientation de leurs enfants qui sont restées sans suite. Avec un taux de confiance élevé de 90%, l'Inspecteur d'Orientation s'impose comme un pivot central entre les familles et le Lycée Municipal de Brobo. L'Inspecteur d'Orientation est perçu comme un expert garantissant l'avenir des enfants. Bien que minoritaire, l'absence de confiance chez 10% des parents d'élèves peut être dû à la méconnaissance du rôle de l'Inspecteur d'Orientation ou des expériences passées négatives (échec d'orientation de l'enfant d'une connaissance bien qu'orienté par un Inspecteur d'Orientation).

2.1.2. Impact de la collaboration sur le Projet Scolaire

Ce tableau synthétise la perception finale des parents sur l'utilité de cette collaboration pour l'avenir de l'élève.

Nature de l'impact perçu	Impact positif favorable %	Impact négatif défavorable %	Total % N= 150
Effet de la communication	87	13	100
Effet de la compréhension	93	7	100

mutuelle			

Tableau 2 : Impact de l'intervention de l'Inspecteur d'Orientation sur la perception des parents d'élèves (Source : Kouadio épouse Ogoffou)

Le tableau met en lumière l'influence déterminante de la communication et de l'écoute sur la perception qu'ont les parents de l'institution scolaire. Pour 87% des parents, l'échange avec les Inspecteurs d'Orientation produit un impact positif sur les résultats scolaires de leurs enfants. Ce taux élevé démontre que lorsque l'information est bien perçue par les parents d'élèves, elle aide les parents à faire face aux procédures d'orientation souvent jugées complexes. Le taux de 93% d'impact favorable concernant la compréhension mutuelle souligne l'importance de l'empathie de la fonction de l'Inspecteur d'Orientation. Le fait que les parents se sentent compris crée un climat de collaboration sain. Ceci montre que l'Inspecteur d'Orientation est perçu comme un partenaire pour ces familles. Toutefois, le taux bas de 13% d'impact négatif sur la communication et 7% sur la compréhension montre que ces parents d'élèves ne sont pas satisfaits des informations reçues de l'Inspecteur d'Orientation dans les choix de filières et d'orientation de leurs enfants. Dans ce cas précis, la communication est perçue comme une barrière plutôt que comme une aide.

2.2. Le vécu des élèves : entre sentiment d'appartenance et investissement scolaire

Pour bien saisir le vécu des élèves de troisième dans la construction de leur parcours, il est indispensable d'analyser la manière dont ils perçoivent l'accompagnement. En effet, le sentiment d'appartenance à l'établissement et l'investissement scolaire se construisent à travers la relation de proximité avec les professionnels de l'institution scolaire. Dans cette optique le rôle de l'Inspecteur d'Orientation s'évalue d'une part, par son accessibilité et sa disponibilité sur le terrain et d'autre part, par la qualité des échanges qu'il entretient avec les élèves.

2.2.1. Accessibilité et disponibilité de l'Inspecteur d'Orientation

La Disponiblité renvoie à la présence effective de l'Inspecteur d'Orientation, à son écoute et à sa capacité à intervenir pendant les périodes de transitions cruciales.

Relation Inspecteur d'Orientation- Elèves	Majoritaire %	Minoritaire %	Total (N=150)
Connaissance de l'Inspecteur d'Orientation (Oui / Non)	150 (100%)	00 (100%)	100
Fréquentation du bureau (Oui /Non)	130 (87%)	20 (13%)	100
Accessibilité (Très accessible / Pas du tout)	135 (90%)	15 (10%)	100
Degré de confiance (Confiance / Pas du tout)	138 (91%)	12 (9%)	100

Tableau 3 : Relation Inspecteur d'Orientation-Elèves (Source : Kouadio épouse Ogoffou)

Ce tableau met en lumière la dynamique de la communication et le climat de confiance entre les élèves de troisième du Lycée Municipal de Brobo et l'Inspecteur d'Orientation. Sur 150% des élèves, 100% affirment connaître l'Inspecteur d'Orientation. Cela démontre que l'Inspecteur d'Orientation est un acteur important dans l'environnement scolaire des élèves.

Parmi ces élèves, 130 élèves soit 87% sollicitent les conseils de l'Inspecteur de l'Orientation. Ce taux élevé traduit un besoin réel d'orientation des élèves en classe de troisième. Par ailleurs, 135 élèves soit 90% jugent l'Inspecteur d'Orientation très accessible. Ceci démontre que l'Inspecteur d'Orientation au Lycée Municipal de Brobo est disponible, accueillant et très attentif quant aux préoccupations de ces élèves. 138 élèves soit 91% ont confiance en l'Inspecteur d'Orientation, ce qui les motive à mieux exprimer leurs doutes et ambitions sans hésitation pour un choix judicieux de filière et d'orientation. Cette base relationnelle est un atout majeur pour l'élaboration du projet scolaire.

2.2.2. Qualité de la communication et son impact sur l'élève

Le tableau ci-dessous présente l'évaluation de la qualité de la communication entre l'Inspecteur d'Orientation et les élèves.

Critères de l'évaluation de la qualité de la communication	Bon %	Mauvais %	Total (N=150)
Communication Inspecteur d'Orientation- Élèves (Echangent souvent/ Jamais discuté)	52 (35%)	98 (65 %)	100
Réceptif aux besoins des élèves (Réceptif / Pas du tout)	117 (78%)	33 (22%)	100
Impact de la communication (Très accessible/ Pas du tout)	101 (67%)	49 (33%)	100

Tableau 4 : Evaluation de la qualité de la communication Inspecteur d'Orientation-Élèves (Source : Kouadio épouse Ogoffou)

Ce tableau admet que l'Inspecteur d'Orientation est certes connu par les élèves, mais ceux-ci communiquent moins avec lui. En effet, 98 élèves soit 65% déclarent n'avoir jamais discuté ou échangent très peu avec l'Inspecteur d'Orientation. Cela suggère que les élèves fréquentent l'Inspecteur d'Orientation juste par contrainte administrative ou collective (séances d'information et d'orientation). Seulement 35% de façon personnelle ou volontaire échangent avec l'Inspecteur d'Orientation.

En dépit de ce taux d'échanges bas, nous constatons que 117 élèves soit 78% pensent que l'Inspecteur d'Orientation est très réceptif. C'est dire qu'il est perçu par les élèves comme un expert attentif, capable de comprendre et gérer les différentes préoccupations des élèves. Les données montrent que 101 élèves soit 67% sont satisfaits de la qualité des échanges avec l'Inspecteur d'Orientation. Toutefois, 33% des élèves trouvent insuffisant l'impact de la communication.

.

3. Discussion

L'étude postule au plan général qu'une bonne communication entre l'Inspecteur d'Orientation et les Parents d'élèves favorise l'élaboration du projet scolaire. L'hypothèse spécifique stipule à cet effet qu'une communication efficace entre ces acteurs favorise l'élaboration du projet scolaire des élèves de troisième du Lycée Municipal de Brobo. Les résultats obtenus, notamment le taux de 93% de parents qui reconnaît l'impact positif de cette communication, confirment cette hypothèse. Il ressort des données recueillies que les parents d'élèves qui communiquent régulièrement avec l'Inspecteur d'Orientation manifestent une satisfaction élevée. Ces parents s'engagent véritablement à apporter un soutien accru à leurs progénitures et à opérer des choix d'orientation adaptés pour l'avenir de leurs enfants. Ces

résultats rejoignent les travaux de Pourtois et Desmet (2004, PP.15-25), qui soutiennent que la réussite éducative repose sur une « co-éducation » unissant les efforts de l'école et de la famille. Au Lycée Moderne de Brobo, cette collaboration permet aux parents d'élèves de mieux appréhender le projet scolaire. La réussite scolaire est donc le fruit d'une collaboration harmonieuse entre l'Inspecteur d'Orientation et les parents d'élèves et joue un rôle essentiel dans cette dynamique en contribuant activement à l'élaboration du projet scolaire des élèves. Cette coopération centrée sur les besoins et les aspirations de l'apprenant se révèle être un pilier fondamental pour le développement scolaire, professionnel et personnel de l'apprenant.

Les résultats montrent que la collaboration est un puissant levier de communication et permet de reduire les tensions liées au choix de carrière. En effet, au cours de la transition scolaire, les tensions entre les parents et les adolescents se cristallisent principalement autour de trois typologies de conflits (conflit de projection (ou substitution), conflit de conformité sociale et conflit d'autonomisation). Face à ces blocages, l'Inspecteur d'Orientation n'agit plus seulement comme un technicien de l'information, mais comme un régulateur systémique. Son rôle est de restaurer l'écoute pour éviter que le conflit ne fragilise l'économie psychique de l'élève. En objectivant les aptitudes réelles de l'élève et en explicitant les enjeux émotionnels du choix, il permet la convergence des regards vers un projet scolaire négocié et apaisé. Le taux de confiance de 91% et de fréquentation 87% montrent qu'une réelle collaboration Inspecteur d'Orientation et Parents d'élèves permet de créer un environnement proximal de soutien qui stabilise le projet scolaire de l'élève. Dans la même perspective, Epstein (2001, PP.22-30), à travers sa théorie du partenariat école- famille démontre que lorsque les parents sont impliqués dans le processus d'orientation, l'élève développe une meilleure vision de son parcours. Ce partenariat horizontal transforme l'orientation en un cheminement partagé, propice à l'émergence d'un projet scolaire authentique, réaliste et émancipateur pour l'élève.

Ces résultats corroborent également les observations de Sawadogo et al. (2025, PP. 75-88), soulignant combien l'accompagnement structuré des élèves en difficulté permet de lever les barrières cognitives et d'améliorer durablement leurs performances scolaires. L'importance accordée à la communication et à la compréhension mutuelle à travers nos résultats confirme la théorie socioconstructiviste de Vygotsky (1978). Pour cet auteur, le développement des fonctions supérieures et la prise de décision ne relèvent pas d'un processus purement individuel, mais résultent d'intéractions sociales. Dans le cas du Lycée Municipal de Brobo, cette réalité théorique se vérifie par les 93% de parents et le taux de fréquentation de 87% qui se traduisent par un besoin fondamental de médiation sociale pour lever les incertitudes liées à l'orientation. Le projet scolaire de l'élève n'est effectif que par la présence de l'Inspecteur d'Orientation qui agit comme un médiateur expert qui, par le dialogue et la collaboration, aide les familles à dépasser les blocages et à structurer un choix éclairé.

La présente étude apporte une valeur ajoutée significative à la littérature scientifique portant sur le contexte éducatif. En effet, on a tendance à réduire souvent le rôle de l'Inspecteur d'Orientation à un angle purement administratif ou à un simple transformateur d'information. En démontrant l'impact de la collaboration directe entre l'Inspecteur d'Orientation et les parents au sein d'un établissement secondaire public en Côte d'Ivoire, cette recherche met en lumière la capacité de l'orientation scolaire, dispositif préventif contre les échecs liés aux échecs scolaires et d'orientation. Cette étude redéfinit le rôle de l'Inspecteur d'Orientation qui passe d'un simple conseiller à un acteur clé de l'accompagnement éducatif et familial. Il contribue à developper la guidance parentale.

Conclusion

La recherche interroge l'efficacité de la collaboration entre l'Inspecteur d'Orientation et les parents d'élèves dans l'élaboration du projet scolaire des élèves de classe de troisième (3ème) au Lycée Municipal de Brobo.

Nos résultats ont mis en évidence l'importance cruciale d'une communication de qualité entre l'Inspecteur d'Orientation et les parents, non seulement pour l'élaboration du projet scolaire, mais aussi pour l'engagement des parents et la réussite scolaire des élèves. Une communication ouverte, transparente et respectueuse a été associée à une meilleure compréhension des besoins de l'élève et à une collaboration plus efficace entre l'Inspecteur d'Orientation et parents d'élèves. Par ailleurs, la compréhension mutuelle entre l'Inspecteur d'Orientation et les parents a été identifiée comme un facteur clé dans le processus d'élaboration du projet scolaire.

Les deux parties se comprennent mutuellement et partagent des attentes similaires, elles sont plus susceptibles de travailler de manière harmonieuse et efficace pour soutenir l'élève dans son parcours scolaire. Enfin, la confiance entre l'Inspecteur d'Orientation et les parents a été soulignée comme un élément essentiel de la collaboration. Lorsque les parents ont confiance, en l'Inspecteur d'Orientation, ils sont plus enclins à partager des informations, à prendre des décisions ensemble et à soutenir activement l'élaboration du projet scolaire. Ces résultats découlent directement des analyses menées auprès de l'échantillon ciblé, répondant ainsi de manière cohérente au problème.

L'étude confirme que le triptyque communication-compréhension-confiance dynamise la relation école-famille en orientation. Elle vient formaliser un modèle relationnel inédit entre l'Inspecteur d'Orientation et les parents d'élèves. Cette étude comporte toutefois certaines limites qu'il faut identifier pour mieux cerner la pertinence de ses résultats. Les résultats de cette recherche sont basés sur un échantillon spécifique de parents d'élèves et d'Inspecteur d'Orientation, ce qui limite la généralisation à d'autres acteurs. L'inspecteur d'orientation étant le principal acteur dans cette collaboration, il conviendra pour les prochaines études d'impliquer tous les acteurs de l'institution, notamment les enseignants et les éducateurs, dans la réussite du projet scolaire des élèves. La collaboration entre l'Inspecteur d'Orientation et les parents d'élèves demeure un élément crucial qui contribue à la réussite éducative et au bien-être des élèves.

Références bibliographiques

Bautier, É., & Rochex, J.-Y. (1997). L'expérience scolaire des nouveaux lycéens: Démocratisation ou massification ? *Revue Française de Pédagogie*, (119), 105-120.

Deslandes, R., & Bertrand, R. (2003). Motivation et soutien parental à l'apprentissage. *Revue des Sciences de l'Éducation*, 29(1), 41-70.

Drealants, A., & Dumay, X. (2020). Les métamorphoses de l'institution scolaire : Entre régulation et incertitudes. *Éducation et Sociétés*, 45(1), 112-130.

Duru-Bellat, M., & Van Zanten, A. (2006). *Sociologie de l'école*. Armand Colin, (3), P.185

Duru-Bellat, M. (2017). *La tyrannie du genre et du diplôme : L'école et la méritocratie*. Presses Universitaires de France, 308 P.

Duru-Bellat, M. (2017). *La tyrannie du genre*. Presses de Sciences Po. (308 p.).

Epstein, J. L. (2001). *School, family, and community partnerships: Preparing educators and improving schools*. Westview Press, P.22-30.

Garcia, S. (2018). Le travail scolaire familial : Impératifs institutionnels et inégalités. *Tracés. Revue de Sciences Humaines*, (34), 5-20.

Kakpo, S. (2012). Les devoirs à la maison. Mobilisation et désorientation des familles populaires. Presses Universitaires de France, coll. Éducation et société, P. 85-104.

Lacoste, M., D'Andries, S., & Chapuis, A. (2005). Partenariat école-famille et réussite éducative : Regards croisés. *L'Orientation Scolaire et Professionnelle*, 34(4), 1557-1571.

Marro, C. (2023). Transitions et orientations scolaires : Le rôle régulateur des conseillers. *Caractères*, 55(2), 75-88.

Monceau, G. (2014). Clinique de l'institution éducative et accompagnement des publics fragiles. *Revue Française de Pédagogie*, (188), 110-125.

Périer, P. (2014). *École et familles : Une liaison inachevée*. Presses Universitaires de Rennes.

Périer, P. (2021). Les parents, l'école et la norme implicite : Sentiment d'illégitimité et retraits parentaux. *Sociologie*, 12(1), 45-60.

Pourtois, J.-P., & Desmet, H. (2004). L'éducation parentale et la co-éducation. *Spirale - Revue de Recherches en Éducation*, (33), 15-25.

Quiesse, C. (2012). La médiation en orientation scolaire : Désamorcer les conflits familiaux. *L'Orientation Scolaire et Professionnelle*, 41(1), 34-36.

Sawadogo, F., Sougue, H. N. F., & Drabo, G. M. (2025). Effets d'une intervention métacognitive sur les difficultés d'apprentissage en mathématiques des élèves du post-primaire. *Hybrides*, (3), 75-88.

Vanhulle, S. (2022). Alliances éducatives et dialogue école-famille : Enjeux et perspectives. *Revue Française de Pédagogie*, (215), 35-50.

Vygotsky, L. S. (1978). *Mind in society: The development of higher psychological processes*. Harvard University Press.

Annexes :

Annexe 1: Questionnaire destiné aux élèves de troisième

Chère/Cher élève,

Dans le cadre de notre étude sur la collaboration entre l'Inspecteur d'Orientation et les parents dans l'élaboration du projet scolaire des élèves de troisième, nous aimerons connaître ton avis. Tes réponses resteront strictement anonymes et confidentielles. Nous te remeercions d'avance pour ton aide précieuse!

1.Connais-tu l'Inpecteur d'Orientation de ton établissement?
Oui Non

2.As-tu déjà fréquenté le bureau de l'Inspecteur d'Orientation pour parler de ton orientation?
Oui Non

3.Penses-tu que l'Inspecteur d'Orientation est accessible et disponible pour t'écouter?
Très accessible Peu accessible Pas du tout accessible

4. A quelle fréquence discutes-tu personnellement de ton projet scolaire avec l'Inspecteur d'Orientation?
Très souvent Souvent Jamais

5. As-tu le sentiment que l'Inspecteur d'Orientation est réceptif à tes besoins et à tes ambitions scolaires ?
Très réceptif peu réceptif Pas du tout réceptif

6. As-tu confiance en l'Inspecteur d'Orientation pour t'aider à choisir une filière en classe de seconde ?

7. Parles-tu régulièrement de ton projet d'orientation avec tes parents à la maison ?
Très souvent Rarement Jamais

8.Penses-tu que tes parents et l'Inspecteur d'Orientation se comprennent bien concernant tes capacités et tes choix ?
Très compréhensifs Peu compréhensifs Pas du tout compréhensifs

9. Es-tu rassuré de voir tes parents et l'Inspecteurs d'Orientation travailler ensemble ?
Enormément Un peu Pas vraiment
10.Selon toi, que faudrait-il améliorer pour que ton orientation en classe de troisième se passe mieux ?
……
…….

Annexe 2: Guide d'entretien destiné aux parents d'élèves

Chers parents,
Afin d'améliorer l'accompagnement et l'orientation des élèves de troisième du Lycée Municipal de Brobo, nous menons une étude sur la collaboration entre les familles et l'Inspecteur d'Orientation. Votre avis et votre expérience nous intéressent particulièrement. Vos réponses resteront totalement anonymes et confidentielles. Merci d'avance pour votre disponibilité et votre aide.

IDENTIFICATION: **Père** **Mère** **Autres**

Situation socio-professionnelle : **……**

1.Connaissez- vous l'Inspecteur d'Orientation affecté au Lycée Municipal de Brobo? Si oui, comment?

2. Comment percevez- vous son rôle dans l'accompagnement de votre enfant en classe de troisième ?
3. A quelle fréquence communiquez-vous avec l'Inspecteur d'orientation au cours de l'année scolaire ?
4. Comment évaluez-vous la qualité des échanges avec l'Inspecteur d'Orientation ?
5.Pensez-vous que l'Inspecteur d'Orientation est à l'écoute de vos préoccupations lors du choix d'orientation ?
6.Avez-vous déjà ressenti un désaccord entre vos souhaits d'orientation pour votre enfant et les propositions de l'Inspecteur d'Orientation ? Comment l'avez-vous géré ?
7.Quel est l'impact de la collaboration entre l'Inspecteur d'Orientation sur la réussite et les résultats scolaires de votre enfant ?
8.Quel est le niveau de confiance envers l'Inspecteur d'Orientation pour garantir l'avenir scolaire de votre enfant ?
9.Quelles sont les difficultés qui freinent parfois votre collaboration avec les Inspecteurs d'Orientation ?
10. Quelles suggestions feriez-vous pour améliorer la communication entre les parents et les Inspecteurs d'Orientation ?

Annexe 3: Guide d'entretien adressé aux inspecteurs d'orientation

Monsieur l'Inspecteur d'Orientation,
Dans le cadre de notre recherche portant sur la collaboration Inspecteur d'Orientation et parents d'élèves dans la construction du projet scolaire en classe de troisième au Lycée Municipal de Brobo, nous avons l'honneur de vous inviter à répondre à ce guide d'entretien. Nous vous garantissons l'entière confidentialité et l'anonymat des données recueillies. Nous vous remercions pour votre aimable participation.

1.Comment décrivez-vous votre mission d'orientation et de suivi auprès des élèves de troisième et de leurs parents au lycée Municipal de Brobo?

2. Quelles sont les stratégies mises en place pour vous faire connaître par des parents d'élèves surtout notamment ceux issus des zones rurales ou des campements environnants?
3. Comment qualifiez-vous le niveau de participation et d'implication des parents d'élèves dans la construction du projet scolaire ?
4. Quels sont les principaux obstacles que vous rencontrez lors des entretiens sur le projet scolaire des élèves avec leurs parents ?
5. En dépit des notes jugées insuffisantes pour une série scientifique ou littéraire, comment arrivez-vous à gérer ces conflits de divergences d'opinions avec les parents ?
6. Selon vous, dans quelle mesure votre rôle dépasse-t-il la simple transmission d'informations administratives pour un véritable vecteur de guidance parentale ?
7. Lors des phases de transition, comment le dialogue et la médiation sont utilisés pour régler les craintes des élèves ?
8. En tant que pivot central en orientation entre l'institution scolaire et la famille, comment parvenez-vous à maintenir un climat de confiance ?
9. Quels indicateurs vous permettent de dire qu'un projet scolaire élaboré ensemble (élève-Parent-Orientation) est une réussite ?
10. Quelles suggestions aimeriez-vous formuler à l'endroit de l'administration du Lycée Moderne de Brobo pour faciliter les activités d'orientation en classe de troisième ?

{SECTION 4}

ARTS

REVUE HYBRIDES (RALSH)
e-ISSN 2959-8079 / ISSN-L 2959-8060

NUM. SPÉCIAL 05 (AOÛT 2026)

Promotion du métavers en Côte d'Ivoire : freins et leviers de son adoption dans le milieu de l'infographie 3D

Promotion of the metaverse in ivory coast: barriers and levers of its adoption in the field of 3d graphic design

Adjé Blaise N'TAYE
Institut des Sciences et Techniques de la Communication (ISTC), Côte d'Ivoire
Email: ntayes@yahoo.fr
Orcid id: https://orcid.org/0009-0003-3303-4901

Résumé: Le métavers est une technologie innovante qui représente une extension naturelle du champ de l'infographie 3D vers un espace immersif. Pour permettre aux différents secteurs d'activité de l'adopter et de l'utiliser afin de tirer profit de ses opportunités, des actions promotionnelles qui se sont heurtées à des obstacles divers ont été entreprises en Côte d'Ivoire depuis l'année 2023. C'est dans le but de mettre en évidence ces actions communicationnelles, les obstacles auxquels elles continuent de se heurter ainsi que les pistes de solution proposées pour y remédier que la présente étude a été réalisée. Pour ce faire, la méthode mixte a été mobilisée, avec le District autonome d'Abidjan comme milieu d'étude. La population cible se compose d'infographistes professionnels (enseignants et non enseignants) utilisant la 3D dans leur pratique professionnelle et d'étudiants en infographie, en Côte d'Ivoire. Un échantillon non probabiliste de convenance de deux-cent-dix (210) personnes de cette population a été retenu pour la recherche. La collecte des informations auprès de cet échantillon a été effectuée grâce à la recherche documentaire, des entretiens semi-directifs et une enquête par questionnaire. Il ressort des résultats de l'étude que les actions promotionnelles du métavers en Côte d'Ivoire s'articulent autour de l'organisation d'évènements professionnel et scientifique relayés par la presse locale en ligne ; quant aux freins liés à son adoption en Côte d'Ivoire, ils sont d'ordre promotionnel, pédagogique, technique et économique. Bien que des contraintes méthodologiques (choix de l'échantillonnage non probabiliste de convenance et restriction du champ géographique de l'étude) soient à noter, la recherche rappelle la nécessité de l'intensification des actions promotionnelles du métavers, la formation de ses acteurs et le développement de l'appui institutionnel technique et financier au profit des structures professionnelles et de formation.
Mots-clé: Promotion, Métavers, Freins, Leviers, Infographie 3D.

Abstract: The metaverse is an innovative technology that represents a natural extension of the field of 3D computer graphics into an immersive space. To enable various sectors to adopt and utilise it in order to capitalise on its opportunities, promotional initiatives—which have encountered various obstacles—have been undertaken in Côte d'Ivoire since 2023. This study was conducted with the aim of highlighting these communication initiatives, the obstacles they continue to face, and the proposed solutions to address them. To this end, a mixed-methods approach was employed, with the Autonomous District of Abidjan serving as the study area. The target population consists of professional computer graphics designers (both teachers and non-teachers) who use 3D technology in their professional practice, and computer graphics students in Côte d'Ivoire. A non-probabilistic convenience sample of two hundred and ten (210) individuals from this population was selected for the research. Data was collected from this sample through literature reviews, semi-structured interviews and a questionnaire survey. The study's findings show that promotional activities for the metaverse in Côte d'Ivoire centre on the organisation of professional and scientific events covered by the local online press; as for the barriers to its adoption in Côte d'Ivoire, these are promotional, educational, technical and economic in nature. Although methodological constraints (the choice of non-probabilistic convenience sampling and the geographical scope of the study) should be noted, the research highlights the need to step up promotional activities for the metaverse, to train its stakeholders, and to develop institutional technical and financial support for professional and training organisations.
Keywords: Promotion, Metavers, Obstacles, Drivers, 3D Graphics.

Reçu le : 02/04/2026 ● **Publié le :** 31/08/2026

Introduction

Dans un monde en constante évolution numérique, surgit au titre des technologies émergentes, le métavers, concept issu de la combinaison des mots « meta » et « universe » en anglais. Il est défini par Bendifallah et Djerrari (2022, p. 14) comme « un espace où l'utilisateur se connecte à l'aide d'un avatar et où il peut interagir avec des personnes et vivre des expériences ». Réinventant les interactions entre le monde réel et les environnements virtuels, le métavers suscite, au regard de son innovation technologique, un intérêt croissant pour différents secteurs d'activité y compris celui de la recherche où elle a inspiré des auteurs avec des approches diverses. Ainsi, Mystakidis (2022, p. 493) qui a axé son approche sur l'évolution du métavers, la lie à l'essor des technologies émergentes sous-jacentes que sont la Réalité virtuelle (VR) et la Réalité augmentée (AR) et dont « le coût élevé des équipements constitue un frein à son adoption de masse ». Quant à Ichbiah et Lefranc qui se sont intéressés aux opportunités inédites qu'offre le métavers, ils soulignent qu'avec cette technologie, « la plupart des activités humaines et sociales sont à disposition, avec le bonus de pouvoir aisément rencontrer d'autres internautes partageant nos affinités » (2023, p. 225). Parmi ces activités, l'on peut distinguer la participation à une réunion entre collègues, la visite d'une exposition artistique et la création de la maquette d'un immeuble. Pour enrichir ces interactions qui font partie des opportunités qu'il offre, le métavers s'appuie sur l'infographie 3D qui constitue l'un de ses piliers fondamentaux en matière de création d'environnements immersifs, d'avatars et d'objets numériques. C'est ce que Wright, Ekeus, Coyne, Stewart, Travlou & Williams (2008, p. 263) mettent en évidence en assimilant le métavers à « un vaste monde virtuel en 3D, réseau et interconnecté, capable de supporter simultanément un grand nombre de personnes pour des interactions sociales. »

L'examen des approches diverses des auteurs qui précèdent sur le métavers permet entre autres, d'être éclairé sur les opportunités qu'il offre. Ce sont d'ailleurs ces opportunités qui ont été notamment mises en avant dans le cadre des actions communicationnelles entreprises en Côte d'Ivoire, depuis l'année 2023, en vue de sa promotion. Ces actions incluent l'organisation de différents évènements dont le forum sur le métavers organisé en 2023 à Abidjan (Côte d'Ivoire) par Meta, la société mère de Facebook, Instagram et WhatsApp (Kam, 2023). Malgré l'ampleur de ses opportunités en matière de création et de diffusion de contenus médiatiques et des actions menées depuis l'année 2023 en Côte d'Ivoire notamment à Abidjan en vue de sa vulgarisation, de nombreux freins à l'intégration du métavers dans les projets infographiques 3D subsistent. De plus, jusqu'à preuve du contraire, une insuffisance criarde de productions scientifiques sur le métavers en Côte d'Ivoire a été également constatée. Ce sont ces différentes préoccupations qui motivent la présente recherche consacrée à l'étude des freins et leviers liés à l'adoption du métavers dans le milieu de l'infographie 3D en Côte d'Ivoire et qui revêt également une pertinence scientifique. Elle est due à l'originalité de l'étude d'avec les approches précédentes et à l'actualité du sujet traité avec le métavers qui constitue une composante clé des technologies émergentes qui façonnent la société contemporaine, pilotent la transition numérique des différents secteurs d'activité et l'opérationnalisation de leur compétitivité.

Au regard de ce qui précède, le problème que pose l'article est relatif à la non-adoption massive du métavers par les infographistes de Côte d'Ivoire dans le domaine de la 3D alors celui-ci est naturellement lié à cette technologie émergente. Ainsi, nous nous posons la question de recherche suivante : Quels sont les facteurs explicatifs de la persistance des freins à l'adoption du métavers en infographie 3D en Côte d'Ivoire? L'objectif général de l'article est d'analyser les freins à l'adoption du métavers en infographie 3D en Côte d'Ivoire, afin de proposer des pistes de solutions pour y remédier. De façon spécifique, il s'agit de déterminer les actions de communication entreprises pour la promotion du métavers en Côte d'Ivoire,

d'identifier les freins à son adoption dans les projets d'infographie 3D et de proposer des pistes de solutions en vue de son adoption massive.

Pour répondre à l'objectif général et aux objectifs spécifiques qui en découlent, l'approche méthodologique mixte, qui « combine justement la recherche qualitative et la recherche quantitative » a été adoptée (N'da, 2025, p. 162). L'intérêt du choix de cette méthode est de maximiser la compréhension des freins et leviers à l'adoption du métavers dans les projets infographiques 3D en Côte d'Ivoire en exploitant la complémentarité des données qualitatives et quantitatives collectées. Pour soutenir cette démarche, la théorie de la diffusion de l'innovation de Rogers (1995) et celle de l'acceptation technologique développée par Davis (1989, pp.319-340) ont été mobilisées. Les résultats de recherche auxquels nous sommes parvenu font état de ce que les freins entravant le développement des projets infographiques 3D axés sur le métavers sont d'ordre promotionnel, pédagogique, technique et financier. Pour y remédier, une stratégie de sensibilisation intensive de formation des acteurs et de soutien institutionnel a été proposée.

Pour aboutir à ces résultats, l'article est organisé autour de trois points que sont l'approche méthodologique, les résultats et la discussion. Si l'approche méthodologique décrit le temps et l'espace de l'étude, la population d'étude ainsi que les techniques de collecte, de traitement et d'analyse des données, les résultats mettent en évidence les actions promotionnelles du métavers en Côte d'Ivoire, les freins à son adoption dans les projets infographiques 3D ainsi que les stratégies à mettre en œuvre en termes de leviers pour assurer sa large adoption. Quant à la discussion, elle expose de façon succincte les principales conclusions de l'étude, les confronte aux théories convoquées et à d'autres études tout en indiquant la pertinence, la généralisabilité et les limites desdits résultats.

.

1. Méthodes

Ce travail de recherche de terrain qui repose sur des études qualitative et quantitative, présente ici le temps et l'espace de l'étude, la population cible, les techniques de collecte, de traitement et d'analyse des données ainsi que les limites de l'étude.

1.1. Temps et espace de l'étude

L'étude a été réalisée du 03 janvier 2026 au 13 mars 2026 dans le District autonome d'Abidjan, capitale économique de la Côte d'Ivoire. Bordé au sud par l'océan atlantique, au nord par la région de l'Agnéby, à l'ouest par la commune de Dabou, à l'est par celle de Grand-Bassam, cette agglomération compte 6 321 017 habitants au recensement général de la population de 2021 (INS[1], 2022, p.59). Elle connaît une perpétuelle croissance caractérisée par une urbanisation galopante et une forte industrialisation. Son choix comme milieu d'étude s'explique par son rôle de carrefour technologique national, abritant la plupart des infrastructures numériques modernes du pays et accueillant un nombre croissant d'initiatives d'innovations technologiques telles que Africa Gate to Growth Forum et Africa Web Festival.

[1] Institut National de la Statistique de la Côte d'Ivoire

Figure 1. Carte du District autonome d'Abidjan
(Source: Anstat, 2024)

1.2. Population d'étude

La population cible se compose d'infographistes professionnels en activité en Côte d'Ivoire, indépendants comme salariés utilisant la 3D dans leur pratique professionnelle, d'enseignants de 3D et d'étudiants en infographie, âgés d'au moins vingt-et-un ans, de niveau d'étude supérieur, sans distinction de sexe. Leur choix s'explique par le fait qu'ils sont des acteurs clés susceptibles de fournir des informations pertinentes sur l'objet d'étude. Selon Tanoh (2019, p.31), « on compte plus d'un millier d'infographistes en Côte d'Ivoire, dont la plupart provient de la filière Communication visuelle, créée en 2006 ». Si les infographistes exercent dans différents secteurs d'activité des villes de la Côte d'Ivoire, force est de constater que la très grande majorité est en activité dans le District autonome d'Abidjan, la capitale économique de la Côte d'Ivoire qui offre plus d'opportunités d'employabilité ou d'insertion professionnelle dans le domaine de la création numérique. Dans l'impossibilité de toucher tous les enquêtés, nous avons opté pour un échantillon non probabiliste de convenance de deux-cent-dix (210) individus choisis sur la base de leur accessibilité et de leur disponibilité. Cet échantillon se compose dix personnes ressources dont cinq (5) enseignants d'infographie 3D et cinq (5) infographistes professionnels de 3D non enseignants, interviewés à l'aide d'un guide d'entretien utilisé dans le cadre d'un entretien semi-directif, et de deux-cents (200) enquêtés interrogés via un questionnaire dont cent (100) infographistes professionnels et cent (100) étudiants en infographie.

Structures d'origine	**Statuts des infographistes 3D interviewés**	**Effectifs**
Institut Universitaire d'Abidjan (Spécialité Communication numérique)	Enseignant-chercheur	1
Institut des Sciences et Techniques de la Communication (École des Arts et Images Numériques)	- Enseignant-chercheur - Enseignant professionnel	1 1
Institut National Supérieur des Arts et de l'Action Culturelle (Spécialité Art et Communication de l'ESAPAD)	Enseignant professionnel	1
Université Catholique de l'Afrique de l'Ouest-Abidjan (Institut Supérieur de la Communication)	Enseignant-chercheur	1
Total enseignants		5

Structures privées (Agences de communication, studios de création…) et publiques	Infographistes non enseignants	5
Total		**10**

Tableau 1. Répartition des personnes ressources interviewées
(Source : N'tayé Adjé Blaise, données de l'enquête sur le terrain, 03 janvier 2026-13 mars 2026).

Si les dix (10) personnes ressources interviewées ont été reparties par institution de rattachement, les deux-cents enquêtés soumis au questionnaire, ont été répartis en fonction de leur statut, à savoir les étudiants d'une part et les infographistes professionnels d'autre part.

Statut	Effectif	%
Étudiants en infographie	100	100 %
Infographistes professionnels (salariés et indépendants)	100	100 %
Total	**200**	**100 %**

Tableau 2. Répartition des enquêtés (Source : N'tayé Adjé Blaise, données de l'enquête sur le terrain, 03 janvier 2026-13 mars 2026)

1.3. Collecte des données

La présente étude a débuté par une recherche documentaire qui a rendu possible la collecte d'informations sur l'objet d'étude grâce à la consultation de documents textuels issus de différentes bibliothèques du District autonome d'Abidjan et de ressources numériques consultées sur Internet. Elle a été ensuite appuyée par des entretiens semi-directifs qui ont permis de recueillir, à l'aide de guides d'entretien, des données qualitatives auprès des dix (10) personnes ressources interviewées. Les informations recueillies ont été enregistrées à l'aide d'un dictaphone. L'enquête par questionnaire a été enfin utilisée pour collecter auprès de l'échantillon non probabiliste de convenance de deux-cents (200) enquêtés retenus, des données quantifiables sur l'objet d'étude.

1.4. Traitement et analyse des données

Après les interviews, nous avons procédé à une transcription de tous les entretiens et chaque interviewé a bénéficié d'un code identifiant composé de ses initiales et du numéro d'ordre de l'entretien. Au niveau de l'analyse, nous avons fait le croisement des données en mettant en relation les différentes informations, en regroupant les données convergentes et les données divergentes. Après avoir ressorti les informations saillantes à l'issue de la mise à plat, nous avons utilisé les verbatim pertinents (qui vont dans le sens de l'idée maitresse de l'analyse des résultats des données) pour étayer l'analyse qui est en ressortie. A chaque verbatim est associé le code identifiant du répondant.

Si les données qualitatives recueillies auprès des personnes ressources interviewées ont été soumises à une analyse de contenu, les données quantitatives émanant de l'enquête par questionnaire ont fait l'objet d'une analyse descriptive visant à quantifier les variables explicatives des freins et leviers à l'adoption du métavers en infographie 3D en Côte d'Ivoire. Pour ce faire, les données quantitatives issues des deux-cents questionnaires collectés et identifiés par des codes numériques, ont fait l'objet d'un traitement sur le logiciel Sphinx, qui a permis de faire le croisement des variables pour en ressortir les pourcentages. Les données ont été ensuite exportées sur Excel pour être représentées graphiquement afin de visualiser rapidement les points essentiels des tendances mises en évidence et faciliter leur interprétation.

1.5. Limites de l'étude

La recherche comporte des limites méthodologiques dues à la restriction du champ géographique de l'étude au District autonome d'Abidjan et aux enquêtés de cette agglomération alors que celle-ci concerne toute la Côte d'Ivoire (car les conclusions tirées risquent d'être spécifiques au groupe étudié et non applicable à l'ensemble du territoire national) ainsi qu'au recours à la méthode d'échantillonnage non probabiliste de convenance où le choix des enquêtés reste exposé à la subjectivité ou au biais de leur sélection. Ce qui pose de manière stricte, le problème de la généralisabilité des résultats de la recherche. Toutefois, la taille significative de l'échantillon correspondant approximativement à 20 % de la base de sondage (soit un effectif de deux-cent-dix individus pour une population de base estimée au millier) et la proximité des caractéristiques sociodémographiques de cet échantillon résidant à Abidjan d'avec celles des infographistes exerçant sur toute l'étendue du territoire de la Côte d'Ivoire. Ce qui permet d'apporter une certaine crédibilité aux résultats de l'article et de leur conférer une généralisabilité limitée. Les informations collectées et traitées du point de vue qualitatif et quantitatif permettent de mettre en évidence les résultats de recherche obtenus.

2. Résultats

Les données recueillies se concentrent sur les actions promotionnelles du métavers en Côte d'Ivoire, les freins qui entravent particulièrement son adoption dans les projets infographiques 3D et les pistes de solutions proposées en termes de leviers pour assurer son adoption massive dans les projets de la 3D.

2.1. Stratégies promotionnelles du métavers en Côte d'Ivoire

Dans le cadre de la promotion du métavers en Côte d'Ivoire, des évènements incluant un forum dédié à cette technologie et un colloque scientifique international ayant axé l'une de ses sous-thématiques sur le métavers de même que des actions médiatiques ont été organisés.

2.1.1. Organisation du forum de l'année 2023 sur le métavers à Abidjan

À l'initiative du groupe technologique américain « Meta », société mère ou propriétaire de Facebook, Instagram et WhatsApp, et de concert avec ses partenaires, un forum sur le métavers s'est tenu le 19 mai 2023 au Noom Hôtel d'Abidjan Plateau. Ce forum entendait promouvoir l'utilisation de cette technologie en Côte d'Ivoire et valoriser la co-construction d'un métavers made in Côte d'Ivoire (Kam, 2023). Ce fut l'occasion pour les organisateurs de cet évènement de réunir un parterre de participants issus de secteurs d'activités divers, de leur expliquer les opportunités du métavers ainsi que les perspectives de son développement dans le pays. Il s'agit selon Koudou (2023) d'une centaine de dirigeants d'entreprises des secteurs de la technologie, de la publicité, de professionnels du marketing digital, de créateurs de contenus digitaux, de développeurs ainsi que des gouvernants et des décideurs présents, pour explorer un nouveau monde virtuel qu'est le métavers.

La diversité des parties prenantes au forum suppose que cette technologie émergente est considérée non seulement comme une innovation technologique attractive, mais également un sujet suffisamment important, un enjeu stratégique majeur d'intérêt transversal que chacun cherche à comprendre afin de tirer profit de ses opportunités et implications spécifiques pour son domaine d'activité.

Relativement au caractère hétérogène des parties prenantes, les thématiques abordées pour les instruire étaient également de divers ordres. La diversité de ces thématiques traduit non seulement la richesse des informations partagées, mais révèle également l'ampleur des domaines couverts qui englobent, au-delà de la technologie, d'autres aspects tels que les dimensions sociales, économiques et réglementaires du métavers.

À la suite du forum promotionnel du métavers de mai 2023 en Côte d'Ivoire, un colloque scientifique international ayant consacré une de ses sous-thématiques au métavers a été également organisé dans le pays.

2.1.2. Organisation de colloque scientifique promotionnel du métavers

L'Université Virtuelle de Côte d'Ivoire (UVCI) a abrité du jeudi 29 au vendredi 30 juin 2023, un Colloque scientifique international portant sur le thème : « Intelligence artificielle et Métaverse[2] : enjeux techniques, éthiques et impacts sociétaux ». Cet événement scientifique a été organisé par cette institution universitaire en partenariat avec le Programme Thématique de Recherche du CAMES Technologie de l'Information et de la Communication (PTR TIC) et la Délégation Permanente de la Côte d'Ivoire auprès de l'UNESCO à Paris, en collaboration avec plusieurs autres partenaires. Il a réuni des décideurs, des universitaires et des professionnels de l'industrie et de la documentation, nationaux et internationaux, pour partager, leurs expériences et leurs expertises sur le potentiel et les nouvelles opportunités qu'offrent l'intelligence artificielle (IA) et le métavers pour la recherche et le développement (JD Magazine et Télévision[3], 2023). Autrement dit, ces communications s'étaient articulées autour de deux (2) sous-thèmes dont le deuxième était axé sur le métavers et intitulé : « Le métaverse dans l'économie virtuelle et son impact dans le monde réel ».

En termes de contribution à la promotion du métavers en Côte d'Ivoire, ce colloque scientifique international a joué un rôle significatif en lui donnant une visibilité scientifique et institutionnelle. Sur le plan scientifique, la visibilité du métavers s'est traduite par son positionnement comme double objet de communications et de publications dans les actes du colloque. Sur le plan institutionnel, la visibilité de cette technologie émergente réside dans le soutien apporté aux deux sous-thèmes du colloque (dont l'un consacré au métavers) par des universités, ministères et institutions locales (publiques et privées) et internationales au colloque, de par leur forte présence et le relais qu'ils feront des contenus informationnels reçus. En plus des évènements organisés, les plateformes numériques, incluant la presse locale en ligne, ont contribué et continuent d'intervenir à leur manière, dans la promotion du métavers en Côte d'Ivoire.

2.1.3. Actions promotionnelles via des plateformes numériques

Concernant la contribution des plateformes numériques (incluant la presse locale en ligne) à la promotion du métavers en Côte d'Ivoire, elle s'est matérialisée par la couverture médiatique du forum et du colloque scientifique international organisés respectivement en mai et juin 2023 ainsi qu'à la diffusion de contenus médiatiques relatifs à ces évènements sur leurs différents supports numériques. L'objectif visé était d'accroître la visibilité de ces évènements ainsi que des contenus informationnels partagés sur le métavers auprès du grand public qui n'a pu participer ni au forum ni au colloque. Cela était beaucoup perceptible sur les plateformes des médias locaux en ligne tels que JD Magazine et Télévision, Digital Mag[4] et Fratmat.info[5] comme l'attestent respectivement JD Magazine et Télévision (2023), Kam (2023) et Koudou (2023).

[2] C'est le terme anglais d'origine du mot et dont « métavers » est la francisation officielle en français

[3] Une Agence de Communication et un Organe de Presse spécialisé dans la Collecte, le Traitement, la Vérification,
le Regroupement et la Diffusion des informations et des actualités sur l'éducation et la formation.

[4] Un media 100% digital dédié au secteur de l'économie numérique en Côte d'Ivoire, en Afrique et dans le monde

[5]Journal en ligne du groupe Fraternité Matin, propriétaire du quotidien gouvernemental de l'Etat de Côte d'Ivoire (Fraternité Matin) ainsi que d'autres journaux et magazines ivoiriens.

Malgré les actions médias et hors-médias entreprises depuis 2023 pour la promotion du métavers en Côte d'Ivoire, des obstacles entravant son adoption dans les projets de création tridimensionnelle des infographistes exerçant dans le pays, subsistent.

2.2. Freins entravant l'adoption du métavers en infographie 3D en Côte d'Ivoire

Les freins à la réalisation de projets infographiques 3D immersifs en Côte d'Ivoire identifiés dans le cadre de la présente étude sont multiples. Ils s'articulent autour de l'insuffisance de promotion du métavers dans le pays, du déficit de compétences techniques et créatives en modélisation 3D pour le métavers et du coût élevé des ressources technologiques.

2.2.1. Insuffisance d'actions promotionnelles du métavers

L'insuffisance de promotion d'un concept ou d'un produit, accroît difficilement sa notoriété. C'est le cas du métavers qui a certes bénéficié de quelques actions promotionnelles en Côte d'Ivoire mais qui reste tout de même peu adopté par les technophiles en général et les infographistes 3D en particulier, dont le domaine entretient pourtant un lien étroit avec le métavers. Autrement dit, une faible promotion du métavers peut freiner son adoption comme l'indiquent les personnes ressources interviewées. C'est le cas de Y. B. F.1 (2026), enseignant professionnel d'infographie 3D interviewé à l'ESAPAD[6] de l'INSAAC[7] où il intervient: « Si les étudiants en infographie comme les professionnels en activité n'intègrent pas le métavers dans leurs projets infographiques 3D, c'est parce qu'ils ont des connaissances limitées de cette technologie. ». Son propos est partagé par T. G.2 (2026), enseignant-chercheur et spécialiste de la 3D, rencontré à l'IUA[8]: « Pour ma part, si les étudiants en formation et les infographistes 3D en activité réalisent peu de projets de 3D intégrant le métavers, c'est parce qu'ils ne manifestent pas assez d'intérêt pour cette technologie et ce pour insuffisance d'informations et de connaissances ». Les arguments avancés par les enseignants interviewés pour justifier le faible taux d'adoption du métavers par les étudiants et les professionnels en infographie 3D sont également partagés par les enquêtés, comme l'indique la figure ci-après.

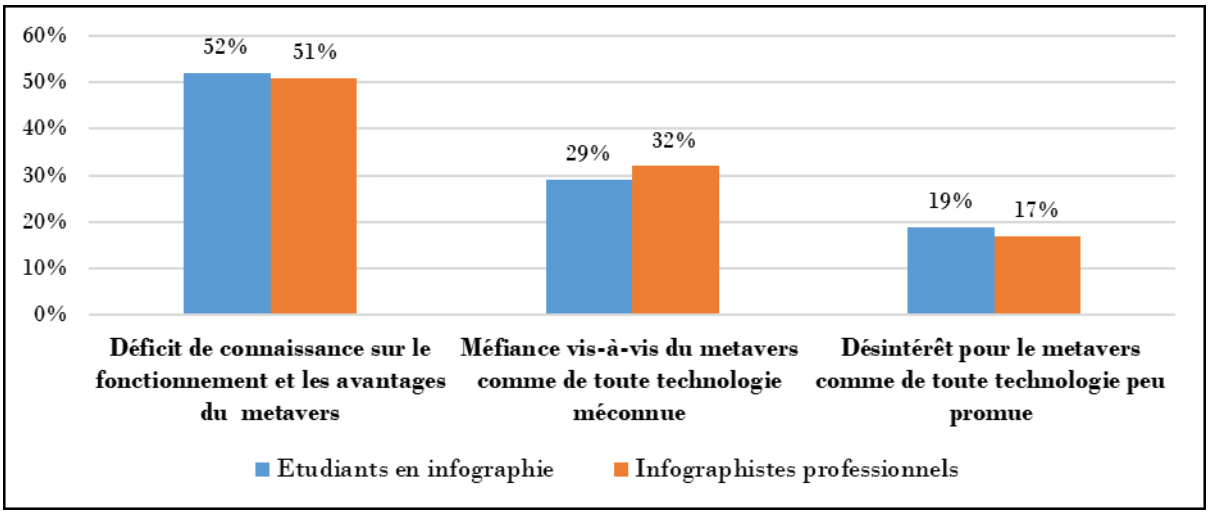

Figure 2. Justifications par les enquêtés de l'insuffisance de promotion du métavers comme frein à son adoption
(Source : N'tayé Adjé Blaise, données de l'enquête sur le terrain, 03 janvier 2026-13 mars 2026).

[6] Ecole Supérieure des Arts Plastiques, d'Architecture et de Design, l'une des écoles de l'INSAAC
[7] Institut National Supérieur des Arts et de l'Action Culturelle
[8] Institut Universitaire d'Abidjan

Selon les données de la figure, la principale raison évoquée par la majorité des deux types d'enquêtés pour qualifier l'insuffisance de promotion du métavers comme un frein à son adoption est relative au déficit de connaissance sur le fonctionnement et les avantages du métavers qu'elle entraine chez les infographistes 3D. De façon précise, ce déficit a été mentionné par 52 % de la base de sondage des étudiants en infographie interrogés et 51 % des infographistes professionnels enquêtés selon leur base de sondage respective, également.

2.2.2. Déficit de compétences techniques et créatives des infographistes en modélisation 3D pour le métavers

Les compétences techniques et créatives sollicitées pour la réussite de tout projet comme celui de la 3D orientée métavers, restent tout de même distinctives les unes des autres, comme l'indique N. D.3 (2026), infographiste expert en 3D interviewé dans la commune de Marcory en ces termes : « Si les compétences techniques font référence aux savoir-faire attendus des infographistes 3D en modélisation et animation 3D, en UX/UI immersif**,** en programmation liée aux moteurs de jeu, en Réalité virtuelle (VR) et augmentée (AR) par exemple, les compétences créatives renvoient quant à elles, à leur capacité d'imagination apportée à un projet 3D afin de transformer son espace virtuel, en une expérience émotionnelle et esthétique».

Vu leur force d'impact, le déficit de compétences techniques et créatives en modélisation 3D orientée métavers constitue un frein majeur pour les infographistes de réaliser des projets 3D immersifs impactants comme le souligne A. A. C.4 (2026), infographiste senior 3D indépendant rencontré à Abidjan Cocody: « La création d'environnements 3D immersifs intégrés au métavers nécessite de la part des infographistes, des compétences techniques et créatives aiguisées en modélisation 3D, sans lesquelles aucun projet en la matière ne peut aboutir ». Intervenant dans le même ordre d'idées, l'enseignant Y. B. F.1 renchérit en ces termes : « Sans compétences techniques et créatives en 3D orientées métavers, il est autant difficile de réaliser des projets 3D intégrant cette technologie émergente que de les enseigner ». Si les déficits de compétences techniques et créatives en modélisation 3D ont été relevés par les personnes ressources interviewées comme un frein à l'adoption du métavers par les infographistes 3D en Côte d'Ivoire, il en est de même pour les enquêtés interrogés, comme l'indique la figure ci-dessous.

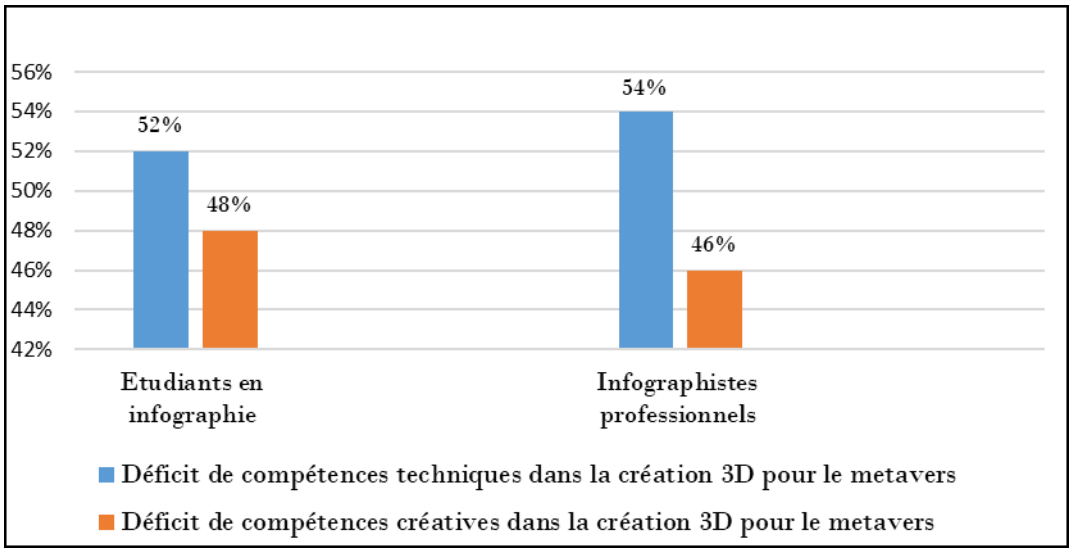

Figure 3. Proportion d'enquêtés reconnaissant le déficit de compétences techniques et créatives en modélisation 3D comme frein à son adoption
(Source : N'tayé Adjé Blaise, données de l'enquête sur le terrain, 03 janvier 2026-13 mars 2026).

Au vu des données de la figure, le déficit des compétences techniques en modélisation 3D orientée métavers a été reconnu comme un frein à son adoption par la majorité des enquêtés, soit 54 % des infographistes professionnels et 52 % des étudiants infographie conformément à leurs bases de sondage respectives. Le déficit des compétences créatives dans la création 3D pour le métavers est aussi relevé à un degré moindre, par 48 % des étudiants en infographie et 46 % des infographistes professionnels selon leur base de sondage respective également. Les réponses des enquêtés permettent de mettre en exergue, le rôle déterminant des compétences techniques et créatives pour la réalisation de projets d'infographie 3D immersifs, par les créatifs. En plus du déficit de compétences techniques et créatives relevé par les enquêtés comme frein à l'adoption du métavers par les infographistes, ceux-ci ont également déploré le coût des ressources technologiques à mobiliser pour l'exécution des projets 3D immersifs.

2.2.3. Coût élevé des ressources technologiques

Les ressources technologiques font référence aux équipements (ordinateurs performants de dernière génération, casques de Réalité virtuelle), aux logiciels spécialisés payants et à la connexion Internet haut débit recommandés pour des expériences immersives stables. L'acquisition de ces outils spécialisés de travail nécessite un investissement lourd qui reste hors de portée pour tous les infographistes ; d'où leur considération par les créatifs 3D comme un frein à l'adoption massive du métavers. C'est ce que confie O.M.8 (2026), enseignant à l'ISTC polytechnique, en ces termes : « En plus d'un ordinateur hautement performant dont un infographiste a besoin pour des créations 3D orientées métavers, il lui faut également un casque de Réalité virtuelle qui coûte au minimum 200 000 Francs CFA et une bonne connexion internet, c'est-à-dire rapide et stable. S'il est facile pour certaines entreprises et studios de création de se doter facilement de ces outils de travail malgré leur coût élevé, cela n'est surtout pas le cas pour les créatifs indépendants et ceux qui sont en formation ».

Le coût élevé des outils de travail de l'infographie 3D pour le métavers est une réalité évoquée par O.M.8 (2026) et partagée par K. K.6 (2026), enseignant d'infographie 3D rencontré à l'ISTC polytechnique où il intervient : « L'absence de casques de Réalité virtuelle au niveau de l'établissement et la difficulté pour les étudiants d'en acquérir, rendent difficile l'atteinte des objectifs de mes cours de 3D puisque je n'y arrive pas à faire des démonstrations en termes d'expériences immersives avec les apprenants ».Le coût élevé des outils de travail et de formation en infographie 3D pour le métavers confère aux projets du domaine, une image de spécialité élitiste réservée à une catégorie de personnes. La réalité du coût élevé de ces outils de travail évoquée par les personnes ressources interviewées, est aussi relevée par les enquêtés interrogés, comme l'indique la figure ci-après.

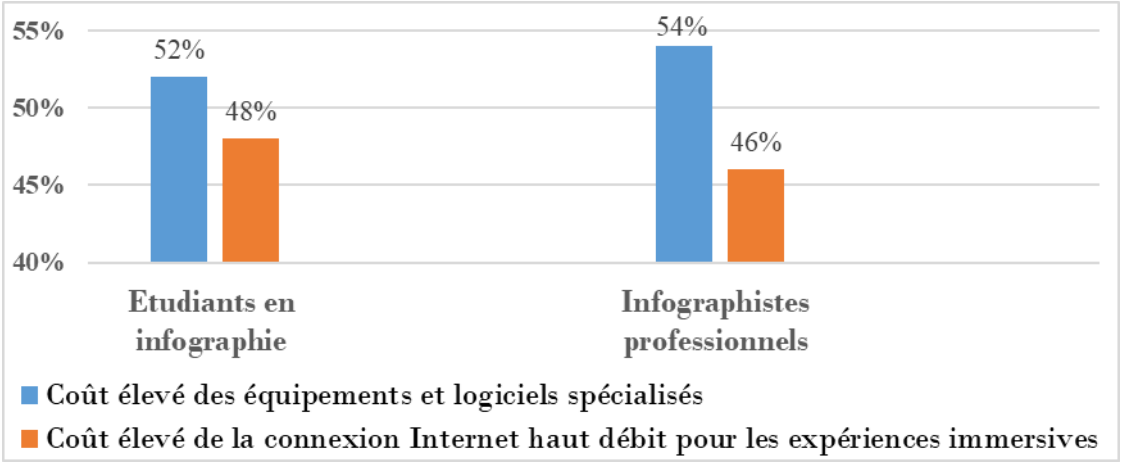

Figure 4. Reconnaissance par les enquêtés du coût élevé des ressources

technologiques d'infographie 3D orientée metavers
(Source : N'tayé Adjé Blaise, données de l'enquête sur le terrain, 03 janvier 2026 -13 mars 2026).

Invités à donner leur avis sur le coût élevé ou pas des ressources technologiques (équipements et logiciels spécialisés ainsi que la connexion Internet haut débit) à mobiliser pour l'exécution de projets d'infographie 3D immersifs, la majorité des enquêtés, soit 54 % des infographistes professionnels et 52 % des étudiants en infographie conformément à leur base de sondage respective, ont évoqué en premier lieu, le coût élevé des équipements et logiciels spécialisés. La ressource technologique qui a été reconnue en second lieu par 48 % des étudiants en formation infographique et 46 % des infographistes professionnels pour son coût élevé, est la connexion Internet haut débit recommandée pour les expériences immersives.

En somme, l'on retient que le coût élevé des ressources technologiques (casques de Réalité virtuelle, serveurs puissants, logiciels spécialisés) reconnu par la majorité des enquêtés, limite l'accès des créatifs à ces ressources et par ricochet, l'adoption du métavers dans leurs projets de 3D ; d'où la formulation de propositions en termes de leviers, pour y remédier.

2.3. Leviers pour l'adoption massif du métavers en infographie 3D en Côte d'Ivoire

Pour favoriser en perspective l'adoption et l'exploitation massives du métavers dans le secteur de l'infographie 3D en Côte d'Ivoire, des actions de grande envergure doivent être menées tant au niveau de la promotion, de la formation et du renforcement des capacités des acteurs infographistes que de leur appui institutionnel.

2.3.1. Intensification de la promotion du métavers en Côte d'Ivoire

Afin de permettre au grand public de Côte d'Ivoire et en particulier aux infographistes en activité et aux étudiants en infographie de tirer meilleur profit des opportunités offertes par le métavers pour réaliser des projets créatifs 3D intégrant cette technologie, des actions promotionnelles intensives doivent être menées pour renforcer celles qui ont été déjà entreprises dans le pays depuis l'année 2023. Ces actions peuvent se faire à travers des campagnes médiatiques ou hors médias comme le propose A.J-F.9 (2026), Directeur des Animations Graphiques chez NCI[9] rencontré dans la commune de Cocody: « A mon avis, une promotion efficace du métavers en Côte d'Ivoire doit impliquer l'adoption d'une stratégie multicanale axée sur la réalisation et la diffusion d'émissions portant sur cette technologie dans les médias ivoiriens à forte audience, l'organisation de conférences et salons au profit du grand public, des étudiants et professionnels de l'infographie et autres technophiles, ainsi que la création d'incubateurs dans les institutions de formation en vue du développement de projets créatifs 3D immersifs ». La proposition de cette personne ressource rejoint les avis des enquêtés comme l'indique la figure ci-après.

[9] Qui signifie Nouvelle Chaine Ivoirienne, est une chaîne TV généraliste qui propose des programmes majoritairement produits en Côte d'Ivoire et traite de tous les sujets de façon moderne.

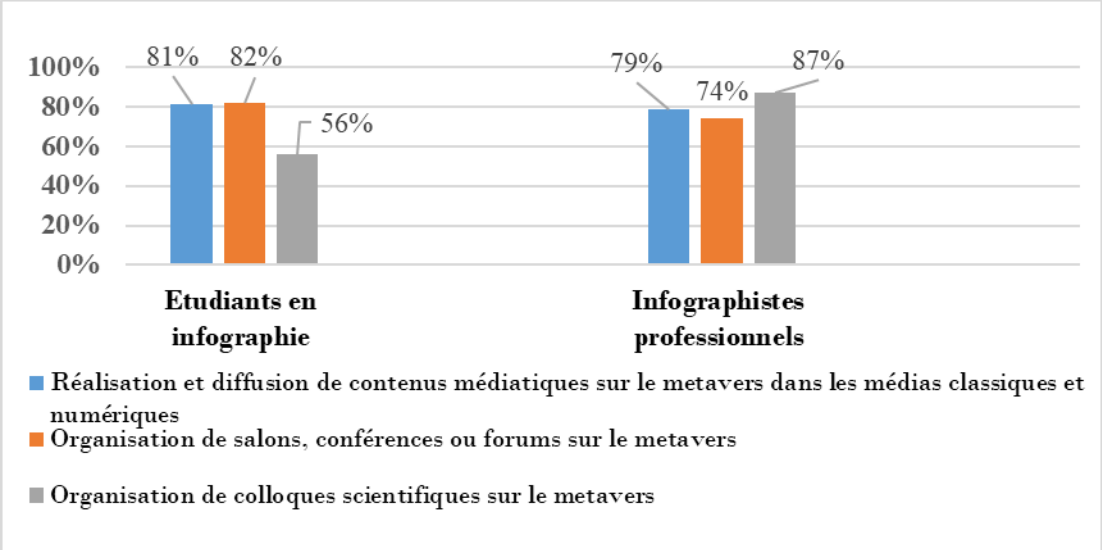

Figure 5. Propositions des enquêtés pour la promotion du métavers
(Source : N'tayé Adjé Blaise, données de l'enquête sur le terrain, 03 janvier 2026-13 mars 2026).

Au titre des propositions formulées par les enquêtés pour la promotion du métavers en Côte d'Ivoire, figure en premier lieu, l'organisation de salons, de conférences ou de forums citée à 88 % par les infographistes professionnels et à 82 % par les Etudiants en infographie conformément à leur base de sondage respective. En second lieu, les étudiants en infographie et les infographistes professionnels ont respectivement cité à 81 % et à 62 %, la réalisation et la diffusion de contenus médiatiques sur le métavers dans les médias classiques et numériques. Quant à l'organisation de colloques scientifiques sur le métavers qui constitue la troisième proposition, elle a été mentionnée à 56 % par les Etudiants en infographie et à 53 % par les Infographistes professionnels conformément à leur base de sondage respective également.

Les taux de citation élevés (oscillant entre 53 % et 88 %) des trois propositions d'actions promotionnelles dénotent de leur contribution significative dans l'accroissement de la promotion du métavers en Côte d'Ivoire. Si la promotion du métavers en Côte d'Ivoire par la mobilisation de moyens médias et hors-médias est censée jouer un rôle déterminant dans l'adoption et l'exploitation massives de cette technologie émergente dans le secteur de l'infographie 3D en Côte d'Ivoire, d'autres stratégies telles que la formation des acteurs impliqués dans le secteur se veut également un moyen clé pour favoriser l'utilisation de cette technologie.

2.3.2. Formation des apprenants et renforcement des capacités des formateurs et professionnels non formateurs

Toute formation agit comme un levier de développement de compétences professionnelles. Celle relative à la modélisation 3D orientée métavers est conseillée aux infographistes, dans le but de leur permettre d'acquérir des compétences professionnelles techniques et créatives en la matière et d'adopter massivement cette technologie. Cela passe par plusieurs moyens, dont l'intégration de modules sur le métavers dans la formation des étudiants en infographie et le renforcement des capacités des professionnels dans le domaine. C'est ce que recommande B.J.J.10 (2026), infographiste expert rencontré dans la commune de Yopougon à Abidjan, qui s'est exprimé en ces termes : « Pour permettre aux infographistes de développer leurs compétences professionnelles afin de s'investir massivement dans les projets 3D orientés métavers, je recommande l'intégration de modules sur cette technologie dans la formation des étudiants en infographie ainsi que le renforcement des capacités des professionnels dans les technologies du métavers ». Emboitant le pas à B.J-J.10 (2026), Z.V.7

(2026), enseignant d'infographie 3D interviewé à l'UCAO[10] à Cocody, ajoute : « La formation destinée aux acteurs clés de l'infographie, doit , entre autres, inclure les apprentissages sur les principes de modélisation des environnements 3D immersifs intégrés au métavers, la maîtrise des outils et des langages liés au métavers et à la création d'avatars ». L'encouragement des infographistes à se former et à renforcer leurs capacités sur le métavers, trouve un écho favorable auprès des enquêtés, comme l'indique la figure ci-après.

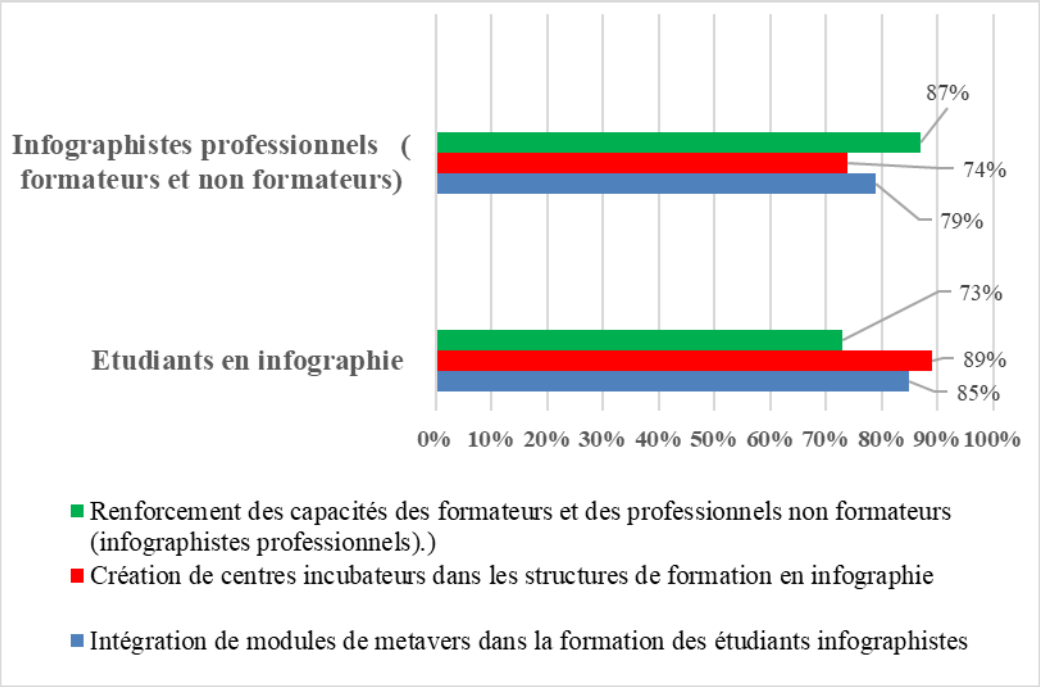

Figure 6. Propositions des enquêtés pour la formation des apprenants et le renforcement des capacités des formateurs
(Source : N'tayé Adjé Blaise, données de l'enquête sur le terrain, 03 janvier 2026-13 mars 2026).

Selon les données de la figure, les trois propositions formulées par les enquêtés pour renforcer les compétences techniques et créatives des infographistes, ont tous bénéficié de taux de citations élevés. Au niveau des étudiants en infographie, il s'agit dans l'ordre décroissant, de la création de centres incubateurs dans les structures de formation en infographie citée à 89 %, de l'intégration de modules de métavers dans la formation des étudiants en infographie citée à 85 %, et du renforcement des capacités des formateurs et professionnels non formateurs mentionnée à 73%. Au niveau des infographistes professionnels, il s'agit dans l'ordre décroissant, du renforcement des capacités des formateurs et professionnels non formateurs mentionné à 87 %, de l'intégration de modules de métavers dans la formation des étudiants infographistes citée à 79 % et de la création de centres incubateurs dans les structures de formation en infographie citée à 74 %. Les taux élevés des trois propositions formulées par les enquêtés, dénotent de leur apport significatif dans la formation et le renforcement des capacités de ces derniers.

2.3.3. Appuis institutionnels pour l'accès des infographistes aux ressources technologiques onéreuses

Les appuis institutionnels au profit des infographistes 3D intéressés par le métavers, peuvent provenir de l'Etat ivoirien, de partenaires technologiques ou encore du partenariat Etat et privé. Ces appuis peuvent se matérialiser par des subventions apportées aux créatifs pour

[10] Université Catholique de l'Afrique de l'Ouest, Unité Universitaire d'Abidjan (UCAO/ UUA)

l'acquisition de ressources technologiques (ordinateurs de dernière génération, logiciels spécialisés, casques de Réalité virtuelle / augmentée , capteurs, connexion internet haut débit recommandée pour les environnements de métavers très gourmands en ressources informatiques) dont les coûts sont jugés onéreux, des soutiens dans la création d'incubateurs spécialisés en Réalité virtuelle / Réalité augmentée ou des laboratoires d'expérimentation immersive dans les institutions de formation en infographie, ainsi que dans la création de startups spécialisées dans le développement d'applications 3D pour le métavers.

Reconnaissant le coût élevé des ressources technologiques de l'infographie 3D orientée métavers et militant en faveur du soutien de l'Etat et des partenaires au développement pour l'accès des créatifs numériques à ces ressources et le financement de projets d'innovation créative tridimensionnelle orientés métavers, C. M.5 (2026), infographiste senior et Directeur général de l'agence le *Canari Communication*, interviewé dans la commune de Yopougon à Abidjan, s'est exprimé en ces termes : « Malgré le coût élevé des outils de travail recommandés pour des travaux d'infographie 3D orientés métavers, je conseille aux étudiants en infographie ainsi qu'aux professionnels, de commencer par se prendre eux-mêmes en charge avant de solliciter un quelconque appui de l'Etat ou d'autres structures d'aide. Ce qui faciliterait leur assistance en termes de subventions pour l'acquisition d'équipements de pointe, de logiciels professionnels ou même de financement de projets de création de salles spécialisées pour les institutions de formation ».

Le propos de cette personne ressource est également partagé par les enquêtés comme le souligne la figure ci-dessous.

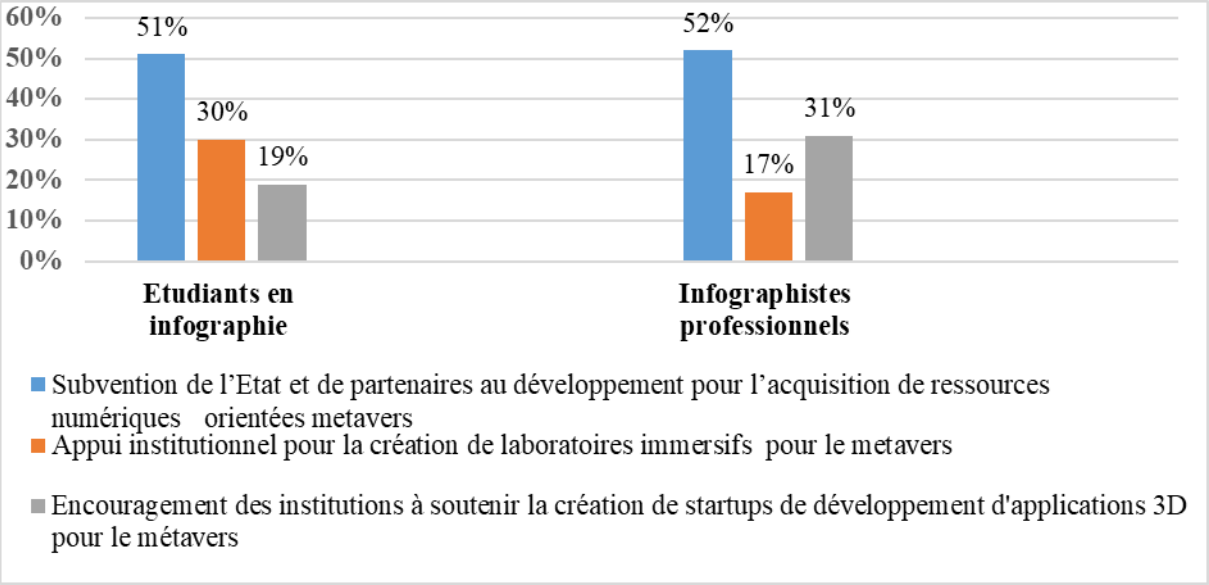

Figure 7. Propositions des enquêtés pour l'accès des infographistes aux ressources technologiques (Source : N'tayé Adjé Blaise, données de l'enquête sur le terrain, 03 janvier 2025-13 mars 2026).

L'analyse des données de la figure révèle que trois propositions majeures ont été formulées par les enquêtés, étudiants comme professionnels, pour soutenir les infographistes dans leur accès aux ressources technologiques jugées onéreuses. Celle qui a été majoritairement citée par les enquêtés, qu'il s'agisse des étudiants (51 %) ou des professionnels infographistes (52 %), concerne la subvention de l'Etat et de partenaires au développement, pour l'acquisition de ressources numériques pour le métavers. Cette proposition est suivie, selon 31 % des infographistes professionnels , conformément à leur base de sondage, par la sollicitation des institutions (publiques et partenaires au développement) à soutenir la création de startups de développement d'applications 3D pour le

métavers et enfin l'appui institutionnel souhaité par 30 % des étudiants en infographie selon leur base de sondage respective, pour la création de laboratoires immersifs pour le métavers dans les structures de formation en arts numériques.

3. Discussion

Depuis l'année 2023, le métavers a fait l'objet de quelques actions promotionnelles en Côte d'Ivoire. Il s'agit notamment, à l'issue des résultats de l'article, de la tenue d'un forum sur cette technologie en mai 2023 à Abidjan, de l'organisation d'un colloque scientifique en juin 2023 à l'Université Virtuelle de Côte d'Ivoire (UVCI) et de la publication de contenus médiatiques concernant ces évènements sur des médias locaux en ligne (Fratmat.info, JD Magazine et Télévision, Digital Mag) ainsi que des réseaux sociaux. Malgré ces actions promotionnelles, l'adoption et l'usage du métavers restent encore très limités jusqu'à ce jour de façon générale et de façon particulière dans le domaine de l'infographie 3D avec lequel il est pourtant lié naturellement. Les principaux freins identifiés, à la lumière des résultats de l'article, résident dans l'insuffisance de promotion de cette technologie émergente en Côte d'Ivoire, le déficit de compétences techniques et créatives des infographistes professionnels (enseignants et non enseignants) et des étudiants en modélisation 3D orientée métavers ainsi que le coût élevé des ressources technologiques. Ces différents freins sont mis en évidence par les données qualitatives et les données quantitatives perceptibles particulièrement au niveau des figures 1, 2, 3, 4 et 5.

La confrontation des données empiriques des résultats obtenus aux modèles théoriques de la diffusion des innovations de Rogers (1995) et de l'acceptation technologique de Davis (1989, pp.319-340) mobilisés, permet de mieux cerner les facteurs explicatifs de la faible adoption du métavers dans le secteur de l'infographie 3D en Côte d'Ivoire malgré les actions promotionnelles entreprises.

En effet, la théorie de la diffusion des innovations de Rogers, appliquée à la situation du métavers en Côte d'Ivoire, permet de comprendre que le métavers est promu ou diffusé par des actions de communication hors-médias et médias. Quant à son adoption dans le pays, elle est limitée pour le moment au niveau de groupes restreints d'innovateurs et d'adopteurs précoces tels que des chercheurs et enseignants-chercheurs, des responsables de start-ups et des leaders d'opinion. Ce qui confère actuellement à cette technologie émergente, en termes d'image, un caractère élitique.

Pour amener la grande majorité des technophiles, notamment les infographistes, à adopter le métavers en vue de la réalisation de projets 3D immersifs, des actions visant l'accroissement de sa visibilité, la simplification de son usage et la réduction des coûts de ses ressources technologiques doivent être menées. Ce qui contribuera à la réduction des différents freins à son adoption tels que les difficultés de perception de son utilité et la facilité de son utilisation qu'évoque la théorie de l'acceptation technologique de Davis[11] (1989, pp.319-340) qui postule que l'adoption d'une technologie est déterminée par deux éléments, à savoir l'utilité et la facilité d'utilisation perçues. Autrement dit, la faible adoption du métavers par les créateurs numériques en Côte d'Ivoire est liée, au regard de cette théorie, aux freins ayant empêché la perception de son utilité et de sa facilité d'utilisation notamment l'insuffisance d'actions promotionnelles et par ricochet, de connaissances sur cette technologie. Si les résultats de l'article ont permis d'être éclairé, à la lumière des modèles théoriques convoqués, sur les freins et les leviers à l'adoption du métavers, ceux-ci sont également discutés au regard d'autres études.

Ainsi, au niveau des freins entravant l'adoption de cette technologie émergente, le déficit de compétences techniques et créatives en modélisation 3D orientée métavers a été

[11] Technology Acceptance Model (TAM)

aussi identifié comme l'un des obstacles majeurs que Tanoh (2019, p.25) met en exergue : « Que ce soit pour le cinéma, la presse, le monde du multimédia ou les jeux vidéo, l'infographiste est amené à être polyvalent et très créatif. Il lui faut en plus des compétences techniques, des compétences artistiques, culturelles et créatives. Un bon infographiste réunissant ces critères, est en mesure de travailler dans n'importe quel domaine ». Autrement dit, sans compétences techniques et créatives élargies à l'animation 3D orientée métavers, l'infographiste ne pourra pas concevoir et réaliser de véritables projets dans ce domaine. Une idée que partagent Waterman, Bonnet et Mcafee (2016, p.97) à partir des conclusions d'études menées sur des structures intervenant dans le domaine du numérique: « […]77% des entreprises que nous avons étudiées au début de nos recherches ont mentionné le manque de compétences numériques comme le premier frein à leur transformation numérique ». Ce qui confirme ainsi la nécessité pour les créatifs numériques d'avoir des compétences nécessaires dans un domaine innovant comme celui du métavers et sans lesquelles il leur serait difficile de réaliser des projets 3D immersifs impactants.

Si le déficit de compétences techniques et créatives constitue un frein à l'adoption du métavers par les infographistes, cet obstacle est accentué par le coût élevé des ressources technologiques notamment celui des équipements de la Réalité virtuelle (VR) et de la Réalité augmentée (AR) considérées comme les technologies émergentes sous-jacentes du métavers. C'est ce que confirme Mystakidis (2022, p. 493) en soulignant que « le coût élevé des équipements constitue un frein à son adoption de masse ». Ce coût peut être dû à plusieurs facteurs dont l'obsolescence rapide des équipements liée à l'évolution rapide des technologies nouvelles. Couchot et Hilaire (2003, 189, p. 203) évoquent cela lorsqu'ils affirment que « l'art numérique est soumis à une incessante obsolescence technique ».

Pour remédier aux différents freins à l'adoption du métavers, des auteurs sont également intervenus avec des propositions diverses en termes de leviers. Ainsi, au niveau de la promotion du métavers, une communication multicanale est conseillée pour accroitre la notoriété de cette technologie émergente et optimiser son impact social. Il s'agit de « l'utilisation sélective, conjointe et complémentaire de plusieurs canaux de communication afin de parler d'une même voix avec le maximum d'efficacité » (Lendrevie & De Baynast, 2008, p. 537).

Pour le développement des compétences techniques et créatives des infographistes relatives au métavers, des programmes de formation et de renforcement des capacités des infographistes sont préconisés. En raison du coût élevé de ces formations, accentué par celui des ressources technologiques à mobiliser, les apprenants peuvent solliciter, en cas de nécessité, des prises en charge auprès d'organismes privés ou publics de soutien aux créatifs comme le Fond de Soutien à la Culture et à la Création Artistique (FSCCA) en Côte d'Ivoire. C'est ce dont parle Henon (1993, p.3) en faisant référence au cas des créateurs graphiques en France : « Les formations peuvent être soutenues par différents organismes. C'est le cas de l'AFDAS[12] qui a pour mission de gérer des fonds de la formation professionnelle, et qui assure le financement de la formation en alternance ou des congés individuels de formation […]. C'est aussi le cas de la mission Nouvelles Technologies du Centre National des Arts Plastiques (CNAP) qui soutient les artistes et les créateurs qui ne peuvent pas obtenir de financement par des mécanismes de formation continue ».

De par leurs richesses, les résultats de recherche de l'article lui confèrent une pertinence à la fois scientifique et professionnelle. La pertinence scientifique s'explique par

[12]Signifiant historiquement Assurance Formation des Activités du Spectacle, AFDAS est un opérateur de compétences (OPCO) agréé par l'Etat français qui accompagne aujourd'hui en France, des secteurs très variés, dont les industries créatives dans leurs démarches de formation professionnelle, de développement des compétences, et d'accès à l'alternance.

l'originalité du sujet traité, son actualité, sa démarcation d'avec les études antérieures ou existantes relativement à l'angle choisi. De plus, les résultats de l'étude corroborent les deux modèles théoriques de la diffusion des innovations de Rogers (1995) et de l'acceptation technologique de Davis (1989, pp.319-340) mobilisés et qui leur ont d'ailleurs apporté un éclairage en termes de compréhension. Enfin ces résultats contribuent de façon générale à enrichir les connaissances existantes sur le métavers et ses domaines connexes comme l'infographie 3D, et de façon particulière, à pallier l'insuffisance de productions scientifiques sur la création infographique 3D orientée métavers en Côte d'Ivoire. Ainsi, les données de ce travail pourront servir de référence ou de base scientifique à d'autres recherches futures.

Sur plan professionnel, ce travail de recherche offre aux étudiants en infographie 3D et aux professionnels du domaine en Côte d'Ivoire, des pistes de solutions concrètes, en termes de leviers, qui leur permettront de contribuer à la réduction des freins à l'exploitation du métavers dans leur pratique professionnelle ainsi qu'à son adoption massive. Malgré sa pertinence scientifique et professionnelle ainsi que l'importance de la taille de l'échantillon de la population estimée à 20% de la base de sondage, il est à noter que l'étude comporte des limites méthodologiques. Elles sont dues à la restriction du champ géographique de l'étude au District autonome d'Abidjan et aux enquêtés de cette agglomération alors que l'étude concerne toute la Côte d'Ivoire, au choix de la méthode d'échantillonnage non probabiliste de convenance où la sélection des enquêtés reste exposée à la subjectivité. Ce qui confère en conséquence aux résultats de l'étude, une généralisabilité limitée.

Conclusion

Le métavers représente une extension naturelle du champ de l'infographie 3D. En Côte d'Ivoire, son adoption et son usage restent encore limités de façon générale et de façon particulière dans le domaine de l'infographie 3D malgré les actions promotionnelles entreprises depuis l'année 2023. Les résultats de la recherche menée auprès d'un échantillon non probabiliste de convenance de deux-cent dix personnes (dont dix personnes ressources interviewées via un guide d'entretien et deux-cent enquêtés interrogés par le biais d'un questionnaire) révèlent que les freins à l'adoption du métavers sont dûs à l'insuffisance de promotion de cette technologie émergente (selon 52 % des étudiants et 51 % des professionnels enquêtés), au déficit de compétences techniques et créatives des professionnels et des apprenants (selon 54 % des professionnels et 52 % des étudiants interrogés) ainsi qu'à leurs difficultés d'accès aux ressources technologiques numériques au coût jugé élevé (selon 54 % des professionnels et 52 % des étudiants enquêtés).

Pour remédier à ces contraintes fortement relevées par les enquêtés et favoriser l'adoption massive du métavers dans les projets d'infographie 3D, l'intensification des actions promotionnelles s'impose ; à cela doit s'ajouter la formation des apprenants par l'adaptation de leurs curricula, le renforcement des capacités des professionnels enseignants et non enseignants ainsi que l'appui de l'Etat de Côte d'Ivoire et des partenaires au développement pour l'accessibilité des institutions de formation, des start-ups , des professionnels et des étudiants en infographie aux ressources numériques du métavers .

Cette étude qui investigue sur les freins et les leviers liés à l'adoption du métavers dans le domaine de la 3D en Côte d'Ivoire, a permis de mettre en lumière un domaine très peu documenté, eu égard à l'insuffisance de productions scientifiques locales constatées, jusqu'à preuve du contraire, dans ce domaine. Ainsi, en traitant ce sujet, cet article contribue à la mise en place de productions locales scientifiques portant sur la création infographique 3D ouverte sur le métavers. Toutefois, il comporte des limites méthodologiques dues à la restriction du champ de l'étude au District autonome d'Abidjan et aux enquêtés de cette agglomération alors qu'il concerne toute la Côte d'Ivoire, et au choix de la méthode d'échantillonnage non probabiliste de convenance utilisée dans le cadre de cette étude. Ce qui confère aux résultats de

l'étude, une généralisabilité limitée eu égard à la taille significative de l'échantillon estimée approximativement à 20 % de la base de sondage et au fait que la plupart des infographistes exercent à Abidjan. À partir des conclusions de cette étude, les perspectives envisagées, porteront sur une étude comparative entre les enjeux de l'adoption du métavers dans le District autonome d'Abidjan et les autres grandes régions de la Côte d'Ivoire, en combinant les méthodes qualitatives et quantitatives afin de mieux apprécier les points de convergence et de divergence.

Références bibliographiques

ANSTAT (2022). Carte du district autonome d'Abidjan.https://geoportail2.anstat.ci/details-cartes/32 (consulté le 12 février 2026).

Bendifallah, L. & Djerrari, Z. (2022). *Introduction au métavers.* Square Management.

Couchot, E. & Hillaire, N. (2003). *L'art numérique*. Flammarion.

Davis, F. D. (1989). Perceived usefulness, perceived ease of use, and user acceptance of information technology. *MIS quarterly*, Vol. 13, (N° 3), pp.319-340. https://www.researchgate.net/publication/200085965_Perceived_Usefulness_Perceived_Ease_of_Use_and_User_Acceptance_of_Information_Technology.(consulté le 06 février 2026).

Ichbiah, D. & Lefranc, J. M. (2023). *Bitcoin et cryptomonnaies pour les nuls.* Edition First.

INS (2022). Recensement Général de la Population et de l'Habitat : Résultats globaux RGPH 2021. https://www.plan.gouv.ci/assets/fichier/RGPH2021-RESULTATS -GLOBAUX VF.pdf. (consulté le 10 février 2026).

JD Magazine et Télévision. (2023). Côte d'Ivoire / Intelligence artificielle et Métaverse. JD *Magazine et Télévision*. https://jdmagazinetv.net/cote-divoire-intelligence-artificielle-et-metaverse/(consulté le 24 /02/ 2026).

Kam, A. (2023). Le Forum sur le métavers en Côte d'Ivoire, les détails du contenu de l'évènement. https://digitalmag.ci/le-forum-sur-le-metavers-en-cote-divoire-les-details-du-contenu-de-levenement (consulté le 20 /01/ 2026).

Koudou, E. (2023). Digital/Développement du Métaverse en CI: Un impact économique immense.*Fratmat.info.*https://www.fratmat.info/article/228828/economie/digitaldevelopment-du-metaverse-en-ci-un-impact-economique-immense-pour-le-pays (consulté le 03 /02/ 2026)

Lendrevie, J. , De Baynast, A. (2008). *Publicitor*. Dunod. Mèredieu, F. D. (2003). *Arts et nouvelles technologies: art vidéo, art numérique*. Larousse.

Mystakidis, S. (2022). *Metaverse: A review of current technological trends and future directions*.Journal of Futures Studies.

N'da, P. (2015). *Recherche et méthodologie en sciences sociales et humaines réussir sa thèse, son mémoire de master ou professionnel, et son article*. L'Harmattan.

Rogers, E. (1995). *Diffusion of innovation*. Free Press.

Tanoh, K. L. (2019). *Les métiers de l'infographie*. Groupe Médias Editions.

Westerman, G., Bonnet, D. & Mcafee, A. (2016). *Réussir la mutation numérique. Comment les technologies numériques transforment les entreprises*. Nouveaux Horizons.

Wright, M., Ekeus, H., Coyne, R., Stewart, J., Travlou, P. & Williams, R. (2008, Décembre). Augmented duality: overlapping a metaverse with the real world. In Proceedings of 61 the 2008 International Conference on Advances in Computer Entertainment Technology (pp. 263-266).

Annexes

Annexe 1 : Noms des infographistes, personnes ressources interviewées

N°	Nom de la personne interviewée	Date (année, mois, jour)	Titre de l'interview
1	YAO Boka Fabrice	2026, janvier 10	Entretien sur les freins et leviers de l'adoption du métavers dans les projets infographiques 3D en Côte d'Ivoire
2	TAYORO Gérard	2026, janvier 15	
3	NGUESSAN Denzel	2026, Janvier 09	
4	AKA Alain Claude	2026, février 02	
5	OCHO Malick	2026, mars 06	
6	KOUAKOU Kouakou	2026, février 25	
7	ACHI Joël Fabrice	2026, mars 18	
8	BONI Jean Joseph	2026, mars 19	
9	ZOH Vénance	2026, mars 04	
10	COULIBALI Mefum	2026, février 15	

Annexe 2 : guide d'entretien adressé aux personnes ressources infographistes

Consignes de départ : Bonjour Madame/monsieur. Nous nommes enseignant-chercheur et nous réalisons une étude intitulée « Promotion du metavers en Côte d'Ivoire : freins et leviers de son adoption dans le milieu de l'infographie 3D ». Nous vous saurions gré, en tant que personne ressource, de vous accorder un entretien à ce sujet. L'objectif visé est de cerner les variables explicatives des freins à l'adoption du métavers dans les projets infographiques 3D en Côte d'Ivoire afin d'obtenir des propositions de solutions pour y remédier.

Thème	Sous-Thèmes
Thème 1 : Connaissance du metavers et sa promotion en Côte d'Ivoire	1. Connaissances sur le métavers et ses rapports avec l'infographie 3D 2. Moyens promotionnels hors-medias du métavers en Côte d'Ivoire 3. Moyens promotionnels médiatiques du métavers en Côte d'Ivoire
Thème 2 : Freins à l'adoption du métavers en infographie 3D en Côte d'Ivoire	1. Typologie des freins à l'adoption du métavers en infographie 3D en Côte d'Ivoire 2. Origine de ses freins
Thème 3 : Propositions de solutions pour l'adoption massif du métavers en infographie 3D en Côte d'Ivoire	1.Au niveau de la communication 2.Au niveau des acteurs : Formateurs, apprenants et structures éducatives 3.A l'endroit de l'Etat et de ses partenaires au développement

Annexe 3 : Questionnaire d'enquête

QUESTIONNAIRE DESTINÉ AUX INFOGRAPHISTES

Bonjour Madame / Monsieur, Nous menons une étude intitulée : Promotion du métavers en Côte d'Ivoire : freins et leviers de son adoption dans le milieu de l'infographie 3D. A cet effet, nous aimerions recueillir votre avis sur ce sujet en renseignant le questionnaire qui vous est soumis. Nous vous assurons que l'enquête est menée est le strict anonymat.

1 Quels sont les facteurs explicatifs de l'insuffisance de promotion du métavers comme frein à son adoption?

- ☐ 1.Déficit de connaissance sur le fonctionnement et les avantages du métavers
- ☐ 2.Méfiance vis-à-vis du métavers comme de toute technologie méconnue
- ☐ 3.Désintérêt pour le métavers comme de toute technologie peu promue

2 Combien d'entre-vous selon votre statut, pensent que le déficit de compétences techniques et créatives en modélisation 3D constitue u frein à son adoption ?

- ☐ 1.Etudiants en infographie
- ☐ 2.Infographistes professionnels

3-Que pensez-vous du coût des ressources technologiques d'infographie 3D orientées métavers ?

- ☐ 1.Coût élevé des équipements et logiciels spécialisés
- ☐ 2.Coût élevé de la connexion Internet haut débit pour les expériences immersives

4 Que proposez-vous pour améliorer la promotion du métavers en Côte d'Ivoire ?

- ☐ 1.Réalisation et diffusion de contenus médiatiques sur le métavers dans les médias classiques et numériques
- ☐ 2.Organisation de salons, conférences ou forums sur le métavers
- ☐ 3.Organisation de colloques scientifiques sur le métavers

5 Que proposez-vous pour la formation des apprenants et le renforcement des capacités des formateurs

- ☐ 1.Renforcement des capacités des formateurs et professionnels non formateurs
- ☐ 2.Création de centres incubateurs dans les structures de formation en infographie
- ☐ 3.Intégration de modules de métavers dans la formation des étudiants en infographie

6 Que proposez-vous pour l'accès des infographistes aux ressources technologiques ?

- ☐ 1.Subvention de l'Etat et de partenaires au développement pour l'acquisition de ressources numériques orientées métavers
- ☐ 2.Appui institutionnel pour la création de laboratoires immersifs pour le métavers
- ☐ 3.Encouragement des institutions à soutenir la création de startups de développement d'applications 3D pour le métavers.

Age

- ○ 1.21-25
- ○ 2.26 - 35
- ○ 3.36 - 45
- ○ 4.Plus de 46 ans

Sexe

- ○ 1.Masculin
- ○ 2.Féminin

Niveau d'étude

- ○ 1.Bac
- ○ 2.Bac+2- Bac+3
- ○ 3.Bac+4 - Bac+5
- ○ 4.Au-delà du Bac+5

Statut

- ○ 1.Infographistes professionnels (salariés et indépendants)
- ○ 2.Etudiants en infographie

Revue Hybrides – Revue des Arts, Lettres et Sciences de l’ Homme – eISSN 2959-8079 / ISSN-L 2959-8060

Numéro Spécial 5, Août 2026 – <https://revuehybrides.org/>